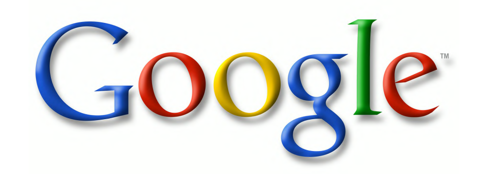
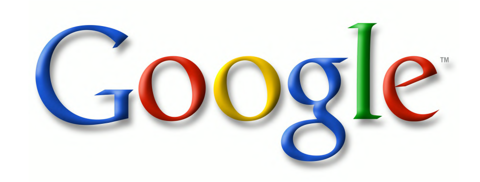






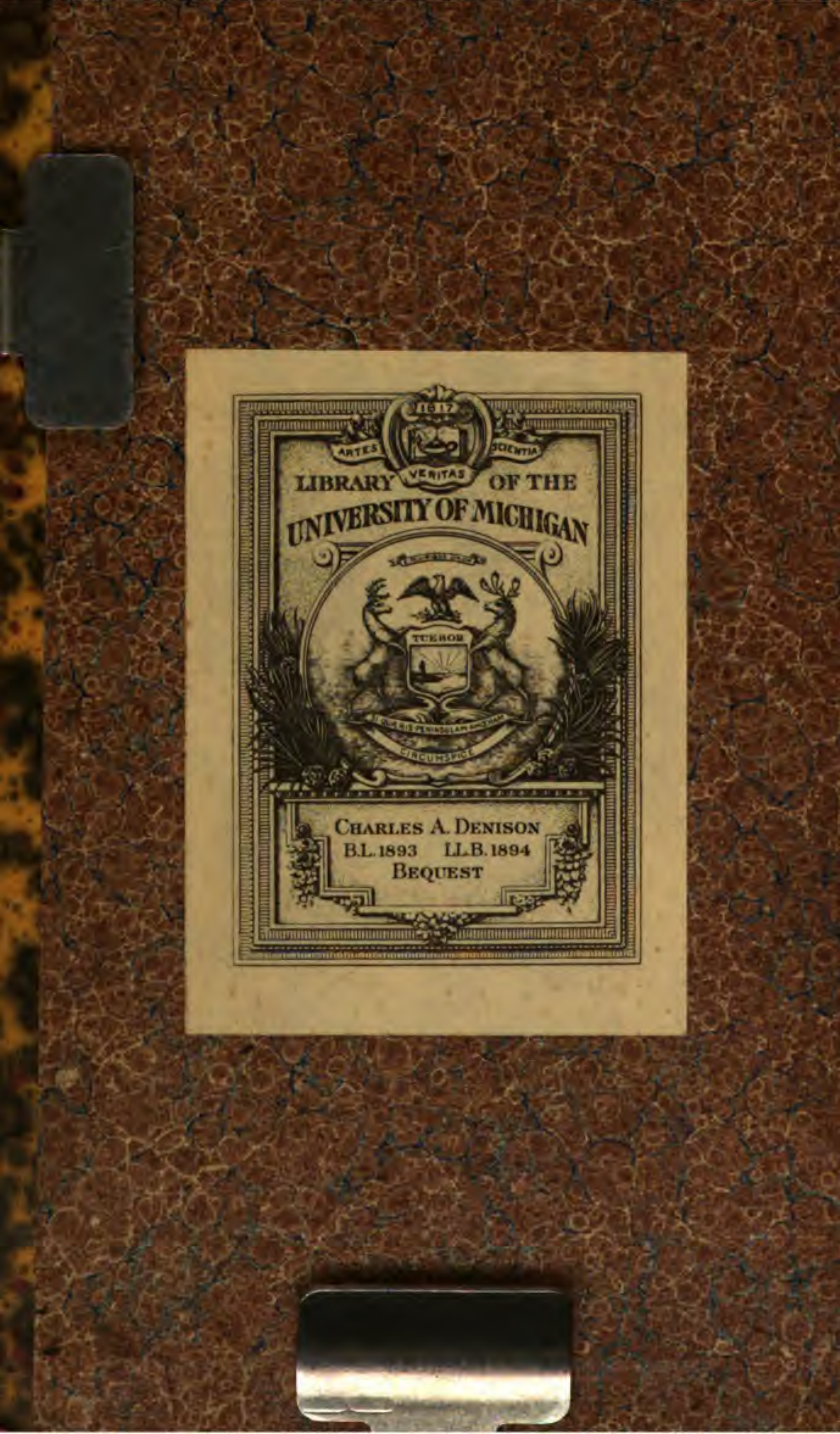

1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE
CHARLES A. DENISON
B.L. 1893 LL.B. 1894
BEQUEST



Table.

13° La Corbiéréide - par Méry et Barthé-
-lemy (1827)

14° La Peyronnéide - par les mêmes (1827)

15° Relation des évènemens qui ont précédé
et suivi le licenciement de la garde
nationale de Paris - 1827.

16° Etrennes à M. de Villèle ou mes
adieux à nos Ministres - par Méry
et Barthelemy - 1828

# RELATION HISTORIQUE,

HEURE PAR HEURE,

DES

# ÉVÉNEMENS FUNÈBRES

DE LA NUIT DU 13 FÉVRIER 1820,

## D'APRÈS DES TÉMOINS OCULAIRES;

PAR M. HAPDÉ,

Auteur du *Panache blanc de Henri IV*, etc. etc.
Membre de la Société royale académique des Sciences, etc.

CINQUIÈME ÉDITION,

Augmentée de divers détails inconnus, de plusieurs traits inédits de feu S. A. R., et d'une Notice sur les *Funérailles* du Prince.




A PARIS,

Chez { DENTU, Libraire, Palais-Royal, galerie de bois;
PILLET, Imprimeur-Libraire, rue Christine, n° 5.

IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N° 8.

MDCCCXX.

## A MESSIEURS LES MAIRES
### DES VILLES DE FRANCE.

*Messieurs*,

*J'autorise* TOUS LES IMPRIMEURS *et* LIBRAIRES DU ROYAUME *à* IMPRIMER *et* VENDRE CETTE CINQUIÈME ÉDITION, *à la charge par eux de déclarer, préalablement, devant vous, le nombre d'exemplaires qu'ils voudront imprimer ou distribuer, et de verser ensuite, entre vos mains, le montant du prix des exemplaires vendus, déduction faite des frais d'impression et de la remise d'usage dans la librairie.*

*Je vous prie, en conséquence,* MESSIEURS; *de vouloir bien accepter la délégation publique de mes droits de propriété littéraire, sur cet ouvrage, à l'effet d'accorder tous permis d'imprimer ou de vendre, de faire saisir toute contrefaçon, et enfin de distribuer* AUX INDIGENS *de vos communes ou arrondissemens respectifs, toutes sommes que vous pourriez recevoir des éditeurs.*

*Osant compter,* MESSIEURS, *dans cette occasion, sur le zèle et les sentimens philanthropiques qui vous animent, permettez-moi de vous offrir, d'avance, l'expression de ma gratitude, et l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,*

MESSIEURS,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

HAPDÉ.

Paris, ce 30 mars 1820.

# PRÉFACE.

Les grandes catastrophes sont le domaine de l'histoire ; mais ce n'est pas au moment même où elles viennent d'avoir lieu que l'on peut espérer les transmettre avec exactitude à la postérité. Les sens sont trop émus, les esprits trop agités ; les faits s'altèrent, les récits se contredisent, et le désordre de la pensée occasionne celui des détails. Tout s'accumule, tout s'entasse ; rien n'est classé, rien n'est précis.

Cette espèce de chaos, suite naturelle d'un bouleversement général, devient plus excusable encore, lorsqu'il a pour motif un horrible attentat, un crime atroce, qui couvre de deuil une nation entière, et y répand la consternation. Ce n'est pas au milieu de la douleur publique, ce n'est pas surtout au milieu des larmes qu'il est possible de tracer fidèlement un tableau où figurent tant d'illustres personnages. *Lorsqu'on pleure, on voit trouble.*

Il a donc fallu laisser s'écouler quelques jours avant d'entreprendre la tâche pénible de soulever le crêpe funèbre qui couvrait la vérité.

Tous les journaux ont rendu compte du fatal événement dont l'Europe s'occupe aujourd'hui. Chacun d'eux a rapporté des circonstances différentes. La France et l'étranger n'ont donc encore qu'un précis incomplet ou inexact de faits d'une aussi haute importance, et j'ai pensé qu'une *Relation historique* établie sur des documens incontestables, d'après les déclarations de *témoins oculaires ;* j'ai cru, dis-je, qu'une telle *Relation*, offrant *heure par heure* tout ce qui s'est passé dans la plus effroyable des nuits, serait d'un vif intérêt, et lue avec avidité.

Un ouvrage de cette nature m'a semblé en même temps

ne devoir tourner qu'au *profit du malheur* : je déclare en conséquence que le produit de la vente de cette *Relation* sera employé au soulagement de *l'infortune*. Si les indigens perdent en cet excellent Prince un soutien, un père, ah! puissent-ils trouver encore quelque adoucissement à leurs regrets amers dans la publication de l'épouvantable événement qui leur enlève un bienfaiteur!

L'exactitude des faits unanimement reconnue aujourd'hui, *quatre éditions* débitées en un mois me permettant de croire que cette *Relation historique* jouira d'un semblable succès dans nos départemens, j'ai voulu que cette brochure y fût également vendue au *profit de l'indigence*. Les malheureux de ces mêmes départemens ne viennent-ils pas d'être privés, comme ceux de la capitale, de cet illustre Fils de France, qui partageait indistinctement entre tous les infortunés, et sa généreuse sollicitude, et ses abondans secours!

*Note importante.*

Parmi les Témoins oculaires qui nous ont fourni ces tristes détails, se trouvent, des *personnes attachées depuis long-temps au Prince*, plusieurs autres *qui ne l'ont point quitté dans ces derniers momens*, et des *médecins qui ont prodigué à S. A. R. tous les secours de l'art.*

---

L'emploi du produit de la vente de cet ouvrage se trouve à la fin.

---

# RELATION HISTORIQUE,

## HEURE PAR HEURE,

DES

# ÉVÉNEMENS FUNÈBRES

DE LA NUIT DU 13 FÉVRIER 1820.

---

*Onze heures du soir.*

Le dimanche 13 février 1820, on jouait *par extraordinaire* à l'Opéra (1). Le spectacle était long. S. A. R. Madame la duchesse de Berry avait passé la veille une partie de la nuit au bal brillant de M. Greffulhe, pair de France (2). Dans l'entr'acte des *Noces de Gamache*, Monseigneur le duc de Berry croit s'apercevoir que son auguste épouse est fatiguée; il lui propose de se retirer: la Princesse accepte, et le Prince, lui donnant

---

(1) C'était le *dimanche gras;* on donnait *le Carnaval de Venise*, *le Rossignol*, et *les Noces de Gamache.*

(2) M. le comte de Greffulhe est mort, quelques jours après, d'une inflammation de poitrine, déterminée par la nouvelle de l'événement.

la main, la conduit jusqu'à sa voiture. Il était onze heures et quelques minutes.

Madame la duchesse de Berry était accompagnée de madame la comtesse de Béthizy, l'une de ses dames, et de M. le comte de Menars, son premier écuyer.

M. le comte de Clermont-Lodève, en sa qualité de gentilhomme d'honneur du Prince, le suivait à quelques pas, et M. le comte César de Choiseul, aide-de-camp de service, le précédait.

Pour peindre fidèlement, aux yeux du lecteur qui n'habite point la capitale, la scène affreuse dont nous allons être le véridique historien, il est nécessaire de faire connaître la position de l'édifice, et l'endroit où cette scène sanglante a eu lieu.

L'Académie Royale de Musique est un bâtiment isolé, situé au milieu de quatre rues. L'entrée dite *des Princes* est dans la rue latérale à laquelle on a donné le nom du célèbre compositeur *Rameau*. L'équipage de Madame la duchesse de Berry venait de se placer devant cette entrée. La portière était ouverte : les gardes, sous le vestibule, et la sentinelle, en dehors, présentaient les armes. La jeune Princesse, suivie de madame de Béthizy, monte dans sa voiture; l'un des gens

de Son Altesse Royale relevait le marchepied, et le Prince, qui avait manifesté le désir de voir le dernier acte du ballet, se trouvait encore sous l'auvent qui domine ce portique. « *Adieu*, *Caroline*, dit-il, *nous nous reverrons bientôt.* » Son Altesse Royale se retourne pour rentrer au spectacle : tout à coup un homme, un monstre, s'appuyant fortement d'une main sur l'épaule gauche du Prince, lui porte avec violence un coup sous le sein droit, et s'enfuit.

L'assassin s'était glissé entre M. le comte de Menars, M. le comte de Choiseul et le factionnaire, qui, tous trois, entouraient Son Altesse Royale, auprès de la voiture. Cet horrible attentat fut commis avec une telle dextérité, une si incroyable promptitude, que personne n'eut le temps de s'opposer à la consommation du crime.

*Je suis mort! je suis assassiné!* s'écrie le Prince. M. le comte de Choiseul, M. le comte de Clermont M. de Menars et la sentinelle voient le meurtrier prendre la fuite, volent sur ses traces : il se dirige vers la rue de Richelieu à gauche. On le poursuit.

Au même instant, Madame la duchesse de Berry et Madame de Béthizy s'élancent de la voiture, dont la portière n'était pas même

encore fermée. Monseigneur le duc de Berry, portant la main à sa blessure, y trouve le fer parricide, et le retire avec courage : le sang jaillit sur l'infortunée Princesse, qui reçoit dans ses bras son époux défaillant (1).

Le Prince chancelle et s'assied sur une banquette à droite en entrant sous le vestibule. S. A. R. est soutenue d'abord par un valet de pied : la princesse se précipite aux genoux de son époux; M^me^ de Béthizy, pleine d'effroi, accourt auprès du Prince. Les traits de M^gr^ le duc de Berry offrent les effrayans symptômes d'une mort trop certaine.

Tandis que l'on s'occupait à procurer au Prince tous les secours possibles; tandis que Madame la duchesse cherchait à étancher le sang qui coulait avec une effrayante abondance ; tandis que l'on soutenait Son Altesse afin de l'aider à remonter l'escalier conduisant au salon voisin de sa loge, l'assassin gagnoit de vitesse tous ceux qui, attirés par les cris, *arrête! arrête!* se précipitaient pour l'atteindre. Un jeune homme, vis-à-vis l'arcade Colbert, aperçoit le fuyard, fond sur

(1) Ce fer, de six pouces de longueur, est une lame plate et étroite, à deux tranchans, très-acérée, excessivement pointue, et ayant un manche de bois fort court, semblable à celui d'un outil.

lui, et le prend au collet. Le factionnaire arrive le premier, un gendarme le second : le courageux inconnu leur livre ce scélérat, que bientôt la foule entoure (1) : conduit au corps-de-garde de l'Opéra, M. le comte de Clermont lui adresse le premier la parole, et lui dit :

« *Monstre, qui a pu te porter à commettre* » *un pareil attentat ? — Ce sont les plus* » *cruels ennemis de la France.* » Le comte, trompé par cette réponse, croit que le repentir va lui dicter des aveux : « *Qui donc,* » continue-t-il, *t'a payé pour te rendre cou-* » *pable d'un tel forfait ? — Je n'ai été payé* » *par personne,* » réplique le criminel arrogamment. Un autre interrogatoire fera connaître quels sont, aux yeux de ce nouveau Ravaillac, *les plus cruels ennemis de la France !*

---

(1) Le jeune homme qui parvint à l'arrêter s'appelle *Jean Paulmier,* né en Normandie, dans la commune de Blanville, département du Calvados, à huit lieues de Caen ; il est employé comme garçon au café Hardy, boulevard des Italiens.

Le garde royal se nomme *Desbiez ;* c'est un chasseur du quatrième régiment.

Le nom du gendarme est *David,* maréchal-des-logis de la deuxième compagnie, premier escadron (*). (*Les notes indiquées par des étoiles se trouvent à la fin.*)

On le fouille; on trouve sur lui la gaîne du poignard qu'il avait laissé dans la blessure du Prince, et un second stylet d'une forme différente, espèce de *poinçon* ou *tire-point*.

M. le comte de Clermont, que l'état de Son Altesse alarmait vivement, s'empresse de venir apprendre au Prince et à Madame la duchesse que l'exécrable meurtrier est sous la main de la justice (**).

La pâleur de Son Altesse Royale inspirait les plus grandes inquiétudes.

Monseigneur le duc, Madame la duchesse et Mademoiselle d'Orléans qui assistaient au spectacle, ayant été avertis de cet effroyable événement, s'étaient aussitôt rendus auprès du Prince, et cherchaient, avec le plus noble intérêt, tous les moyens de coopérer aux soins touchans que la Princesse prodiguait à son époux (1).

Ces événemens s'étaient passés si rapidement, et si peu de personnes en avaient

(1) Monseigneur le duc d'Orléans était avec toute sa famille à l'Opéra. Pendant un entr'acte, on avait vu le duc de Berry venir visiter LL. AA. et embrasser un de leurs enfans. Cette circonstance fut remarquée par le public avec un sensible plaisir. Le parterre même applaudit.

connaissance, qu'on les ignorait totalement sur le théâtre de l'Opéra; de telle sorte que, le second acte du ballet n'étant point interrompu, on entendait à la fois dans ce salon, et les sons animés de l'orchestre et les gémissemens d'un Prince expirant! Il y a plus; à travers un large carreau, on voyait, sur la scène, les danses s'exécuter, tandis qu'ici, un *fils de France* luttait contre la mort!

Déjà S. A. R. était confiée aux soins de deux hommes de l'art, MM. Blancheton et Drogart. Voici la situation du Prince à la prompte arrivée du docteur Blancheton (1).

*Onze heures et demie.*

Le Prince, frappé à la partie droite et supérieure de la poitrine, était assis dans un fauteuil. La face décolorée, couvert d'une sueur froide, Monseigneur le duc de Berry éprouvait une oppression toujours crois-

(1) Le docteur Drogart, qui demeure en face du lieu où l'attentat fut commis, averti aussitôt par le concierge de l'Opéra et un gendarme, accourut en très-grande hâte, et le premier, explora la blessure de S. A. R. Il se disposait à pratiquer lui-même des saignées; mais il n'avait pas encore agi, lorsque parut le docteur Blancheton, amené par M. le comte César de Choiseul.

sante ; on remarquait dans le pouls une extrême faiblesse et de l'irrégularité.

Dans cet état de choses, on reconnaît la nécessité d'arrêter les progrès d'un épanchement qui n'était que trop accusé par l'ensemble de ces symptômes. On tente de promptes diversions ; le docteur Blancheton opère un léger *débridement* à la plaie, vers la partie la plus basse, afin de faciliter la sortie du sang épanché, et d'enlever un caillot qui s'y opposait. Le docteur Drogart pratique deux saignées au bras. MM. Lacroix et Caseneuve arrivent successivement ; le docteur Lacroix sonde la plaie.

Pendant qu'on faisait les dispositions préparatoires, Madame la duchesse, s'adressant au docteur Blancheton, en arrière de son auguste époux, le pressait de lui dire si cette blessure était mortelle. « *J'ai du courage*, » dit l'infortunée Princesse, *j'en ai beau-* » *coup ; je saurai tout supporter, je vous* » *demande la vérité.* »

Toutefois, le docteur craint d'émettre sans réserve son opinion ; il désire connaître aussi celle des premiers chirurgiens de la capitale, qui allaient bientôt se joindre à lui et aux hommes de l'art déjà réunis ; il laisse au contraire percer quelque espoir, et dit à

S.A.R. que l'absence du sang, qui, dans les plaies graves de la poitrine, sort ordinairement par la bouche, pouvait être d'un augure favorable.

Les saignées s'effectuent; elles ont un faible résultat. Le Prince dit : « *Je suis perdu;* » *vos efforts sont inutiles; le poignard est* » *entré tout entier.* »

Monseigneur le duc de Berry pressent alors une fin prochaine, et veut, dans le plus bref délai, obtenir de la religion des secours plus efficaces que ceux qu'il peut attendre des hommes; il veut aussi voir sa fille. Pendant que l'on court à l'Elysée, pour transmettre la volonté du Prince, à Madame de Gontaud, gouvernante de *Mademoiselle*, M. le comte de Clermont, ce zélé serviteur, honoré depuis vingt ans de l'affection de S. A. R., vole au château. Au pied de l'escalier du pavillon Marsan, il rencontre le docteur *Bougon*, chirurgien de *Monsieur* : « Notre bon Prince, dit-il avec la plus grande » émotion, vient de recevoir un coup de poi- » gnard à l'Opéra! allez en toute diligence, » je viens chercher ici M. l'évêque d'Amy- » clée (1). » Presque aussitôt M. le comte

(1) Aujourd'hui évêque de Chartres.

de Menars arrive aux Tuileries, avec la pénible mission d'annoncer à *Monsieur*, à *Madame* et à Monseigneur le duc d'Angoulême, l'horrible attentat.

*Madame* et son illustre époux partent précipitamment; *Monsieur*, instruit, avec tous les ménagemens possibles, par M. le duc de Maillé, de la fatale catastrophe, sort à l'instant de ses appartemens pour aller auprès de son auguste fils (1).

---

(1) L'empressement de S. A. R. est tel, que le Prince ne donne pas même le temps à son premier gentilhomme de l'accompagner. *Monsieur*, à peine monté dans une voiture qui se trouvait au bas du pavillon Marsan (celle de M. le comte Jules de Polignac), ordonne de fermer la portière. Cet ordre positif et répété, malgré les vives instances de M. le duc de Maillé, s'exécute à l'instant; mais ce même ordre va séparer S. A. R. de celui qui ne l'a jamais quitté; M. le duc de Maillé ne peut se résoudre à laisser partir, seul, le Prince dans ce moment où un pareil attentat est peut-être le signal de plusieurs autres non moins horribles; mille dangers éminens, mille présages sinistres, s'offrent à son esprit. Il conçoit l'idée, idée qu'un semblable motif rend sublime, de s'élancer derrière la voiture, au milieu des valets de pied!..... trait unique sans doute, et qui n'est pas moins honorable pour le gentilhomme qui l'a fait, que pour le Prince qui sut l'inspirer.

*Minuit.*

M. Bougon est introduit ; MM. Thérin et Fournier-d'Alençon, chirurgien des pages, quelques momens après. A peine M. Bougon a-t-il pris une exacte connaissance de la nature de la plaie, que, par l'un des plus beaux élans du dévouement, il applique sa bouche sur la blessure, afin d'attirer, par la succion, le sang au dehors. Le Prince le repousse : « *Que faites-vous ?* dit-il ; » *la blessure est peut-être empoisonnée !* » Noble sollicitude ! qu'il eût été bon Roi, celui qui, aux portes du tombeau, ne s'occupe que du danger que peut courir un Français en cherchant à lui sauver la vie !

M. Bougon substitue à ce moyen des ventouses, produites par la combustion de l'éther ; et, à l'aide du vide qu'elles occasionnent, on obtient quelques onces de sang qui paraissent seconder l'effet des autres diversions. Monseigneur le duc de Berry profite de cet allégement pour s'entretenir avec Son Eminence Monseigneur l'évêque de Chartres.

D'heure en heure l'affluence augmente à l'Opéra. Ce jour, ou plutôt cette nuit était consacrée à de brillantes réunions ; ici se

trouvaient des ambassadeurs, là des officiers généraux, de grands fonctionnaires, des personnes attachées à la Cour. M. le maréchal duc d'Albuféra donnait un bal magnifique, et ce fut chez lui, surtout, que le récit de l'événement parvint avec célérité. M[me] la duchesse de Reggio embellissait cette fête, qui fut bientôt interrompue par son départ précipité, par celui de plusieurs personnes de marque, et, par la consternation que l'événement jeta dans cette nombreuse assemblée.

En très-peu d'instans le foyer et les corridors de l'Académie Royale de Musique se remplissent de tout ce que Paris possède de plus opulent et de plus distingué. On se pressait auprès du lieu où expirait lentement le malheureux Prince. La crainte, l'espoir qui s'échappaient tour à tour du *salon de douleur*, se communiquaient, d'un bout à l'autre du vaste édifice, avec une inconcevable vitesse; on eût dit l'étincelle électrique; tous les cœurs ressentaient à la fois la même commotion.

*Madame*, Monseigneur le duc d'Angoulême et *Monsieur* arrivent presqu'en même temps. S. A. R. le duc d'Angoulême s'élance vers son auguste frère, et le tient étroitement

embrassé. Dans l'excès de son affliction, il baise la plaie saignante...... ! Chacun frémit à l'aspect du danger auquel S. A. R. s'expose. *Madame* apporte des consolations au Prince et à la malheureuse Princesse. *Monsieur*, dont le cœur est navré, ne prononce d'abord aucunes paroles; ses gestes, ses larmes, sont les trop fidèles interprètes de ses paternelles douleurs.

Monseigneur le duc de Bourbon, M. le duc de Richelieu, M. le vicomte de Chateaubriand, tous les ministres, une foule d'autres grands personnages viennent mêler leurs pleurs à ceux de la famille royale et des personnes de sa maison. Le docteur Blancheton fait observer que le local est trop peu spacieux, et propose de transporter S. A. R. dans la salle d'administration de l'Opéra. Le docteur Lacroix juge en même temps que la position du Prince, assis sur un fauteuil, est nuisible à son état; il pense qu'un lit devient nécessaire : on s'occupe à la hâte des moyens de le préparer (1).

---

(1) Nous tenons les détails suivans de M. Grandsire lui-même :

Le *coucher* qui a été disposé pour Son Altesse Royale est celui sur lequel elle reposa à l'époque de son

M. le comte de Pradel, directeur général de la Maison du Roi, donne les ordres nécessaires pour environner promptement le Prince, des médecins et chirurgiens de la famille de S. M. M. Courtin, administrateur de l'Opéra, MM. Grandsire, secrétaire général, Viotti, frère du directeur actuel, à cette époque à Londres, M. Favart, et plusieurs autres employés de l'Académie Royale, mettent tout en usage pour procurer au Prince les soulagemens que réclamait sa déplorable situation (***).

M^gr le duc de Berry étendu sur le lit, on a recours à de nouvelles saignées ; mais, cette

---

arrivée en France. M. Grandsire habitait alors Cherbourg, où il remplissait les fonctions de garde-magasin de la marine, et fut le premier Français que le Prince embrassa au moment de son débarquement. M. le Préfet n'ayant point eu le temps de se procurer tout le mobilier nécessaire pour recevoir Son Altesse Royale et sa suite, invita M. Grandsire à lui prêter divers objets qu'il venait de recevoir de la capitale, et entre autres choses, un lit neuf et complet. M. Grandsire, aujourd'hui secrétaire général de l'Opéra, avait fait transporter ce lit à Paris avec ses autres meubles: le sort a voulu que M. Grandsire, qui loge à l'Opéra, prêtât les mêmes matelas pour le Prince, et que le Prince y rendît le dernier soupir ! Une réclamation s'est élevée relativement à ce coucher, (Voy. *les notes supplémentaires* (****).

fois, aux pieds ; le docteur Caseneuve les pratique, secondé par M. Fournier : elles donnent peu de sang ; néanmoins leur résultat n'est pas entièrement négatif ; il contribue encore à diminuer l'étouffement du Prince.

*Une heure du matin.*

Le célèbre Dupuytren est annoncé ; M. le duc de Maillé avait été, lui-même, le chercher sur la demande de *Monsieur*. M. Dupuytren trouve la blessure extrêmement dangereuse.

Une conférence a lieu dans une pièce voisine, entre tous les hommes de l'art appelés en cette funeste circonstance ; il est décidé que l'on fera de nouvelles diversions par des frictions ammoniacées et des sinapismes. Les médecins rentrent dans le salon.

M. Dupuytren ne cache point à *Monsieur* qu'il n'existe plus qu'un seul moyen ( moyen dont il ne peut garantir le succès ) ; il propose de *débrider* encore la plaie, c'est-à-dire de l'élargir, pour donner au sang une plus prompte issue. *Monsieur* répond, dans l'excès de sa douleur : « Je me fie à votre zèle » et à vos talens. *Et à nos cœurs*, ajoute » M. Dupuytren. Le Prince continuant : « C'est

» un fils qui m'est bien cher, je l'abandonne
» à vos soins. »

M. Dupuytren supplie *Monsieur* d'engager la Princesse à s'éloigner un moment ; il redoute, pour sa sensibilité, l'effet de l'incision. Madame la Duchesse, qui s'en aperçoit, manifeste l'intention formelle de rester auprès du Prince ; *Monsieur* la presse de passer dans une autre pièce : « Non, non, mon
» père, dit S. A. R. avec cette énergie que
» peut donner seul l'amour conjugal, vous
» ne me forcerez pas à quitter un instant
» mon époux dans de semblables momens.
» Monsieur, ajoute Madame la Duchesse
» en s'adressant à M. Dupuytren, je ne vous
» interromprai point, agissez. » Aussitôt elle saisit la main gauche de l'auguste et malheureux Prince, et l'arrose de ses larmes, pendant que M. Dupuytren opère avec une extrême dextérité, c'est-à-dire avec son talent ordinaire.

Ce second débridement est beaucoup plus profond que le premier, effectué par le docteur Blancheton. M. Dupuytren introduit dans la blessure une mèche propre à favoriser la sortie du sang épanché.

MM. Dubois et Roux, dont les noms seuls dispensent de vanter le mérite, entrent en

ce moment : ils assistent à cette douloureuse opération.

M. Dubois fait retirer les sangsues qui avaient été appliquées.

Le malheureux Prince, trop bien convaincu lui-même de son incurable état, répète plusieurs fois à M. Dupuytren, en éprouvant avec un calme héroïque des souffrances inouïes : « *Je suis bien touché de vos efforts;* » *mais ils sont superflus : ma blessure est mor-* » *telle.* »

L'appareil, cependant, est bientôt inondé : le pouls et les forces de Son Altesse Royale semblent se relever un peu. La respiration est moins gênée; Monseigneur le duc de Berry parle avec plus de facilité; mais ces douces espérances s'évanouissent bientôt : le mal était au-dessus de toutes les ressources humaines.

Déjà le Prince avait demandé qu'on suppliât S. M. de se rendre auprès de lui : le Roi n'arrive pas, disait-il sans cesse, *je n'aurai pas le temps de solliciter la grâce de* l'HOMME *qui m'a frappé!...*

Le désespoir de Madame la Duchesse s'augmentait à mesure qu'elle voyait s'affaiblir l'organe de son époux; le Prince, la regardant avec attendrissement, la conjure de se

*ménager pour l'enfant qu'elle portait dans son sein.*

Cette circonstance n'était encore que soupçonnée ; elle fit une impression bien vive sur tous ceux qui se trouvaient dans ce lieu d'angoisses et de désolation.

Quel tableau !.... et comment le peindre ! Un fils de France, l'espoir de la patrie, une race, une postérité de Rois tout entière, expirant dans un seul être ! un fils de France assassiné sous les yeux de son auguste épouse, et sous ses yeux, descendant par degrés dans la tombe ! cette épouse, une princesse éplorée, les cheveux épars, son enfant dans les bras, et ses vêtemens encore ensanglantés !.... un père, le premier héritier du trône, et dont l'âme paternelle est brisée, les yeux baignés de larmes, et fixés sur un lit de douleur où déjà la mort promène sa faux !... un frère, prince brave, magnanime, invoque à genoux l'Eternel au pied de ce lit funèbre ! La fille du Roi martyr, toujours plus grande que les revers qui l'accablent, déploie dans cette terrible catastrophe et son héroïque énergie, et toutes les ressources d'une piété courageuse ! Nuit à jamais mémorable ! Des ministres de la religion, des ministres de l'Etat, des maréchaux, des hommes de cour, des

hommes de l'art, des hommes du peuple (1); plus d'étiquette, plus de gardes; tous les rangs confondus par une commune douleur; un morne silence qu'interrompaient seules ces paroles, dignes d'un fils du grand Henri : « *Grâce pour* L'HOMME, *grâce pour* L'HOMME *qui m'a frappé* ! ! !

O Girodet! ô Guérin! et vous tous artistes fameux, dont la France s'honore, saisissez vos pinceaux!....

*Deux heures.*

Une nouvelle consultation est jugée nécessaire : MM. Dubois, Dupuytren, Roux, Bougon, Blancheton et Thérin, se réunissent à cet effet. MM. Lacroix, Drogart, Four-

---

(1) Nous entendons par *hommes du peuple*, dans la faible esquisse que nous venons de tracer, des ouvriers et autres salariés de l'Opéra qui allaient et venaient pour apporter tout ce dont on avait besoin, et qui se firent remarquer par leur zèle et leurs larmes.

On vit aussi dans cette incroyable réunion *l'ouvreuse de la loge du Prince*, Mme *Roullet*, qui, presque toute la nuit, à genoux, auprès de la cheminée, fit chauffer les compresses et les médicamens : son mari, marchand de pièces de théâtre, dans l'intérieur de l'Opéra, seconda les efforts de son épouse avec un très-grand dévouement.

nier et Caseneuve restent auprès de Son Altesse Royale : un premier bulletin avoit été envoyé au Roi vers minuit; un second est rédigé pour Sa Majesté. Les médecins reconnaissent que l'état de Son Altesse Royale n'est plus susceptible d'amélioration ; cependant ils déclarent qu'un troisième bulletin succédera à celui-ci, dès que la situation du Prince l'exigera.

M. Baron, médecin de *Mademoiselle*, arrive pendant cette consultation ; il tâte le pouls du Prince, qui le reconnoît, et lui dit : « *Ma fille, comment se porte-t-elle ?.....* » S. A. R. se porte fort bien, répond le docteur. « *Elle n'a plus de père!* » continue le Prince. M. Baron s'efforce d'affoiblir cette idée, et va prendre part à la consultation.

Monseigneur le duc de Berry, qui recevait tant de témoignages de tendresse et d'amour de l'infortunée Princesse, avait encore une autre preuve, la plus forte peut-être, à obtenir de son cœur; il lui demande la permission de voir deux jeunes enfans nés en Angleterre, auxquels on sait que le Prince prenait un bien vif intérêt.... « *Où » sont-ils?* s'écrie cette sensible et bonne Prin» cesse ; *je serai leur mère!* » On introduit quelques momens après ces deux innocentes

et timides créatures (1); c'est la Princesse elle-même qui les prend par la main, dès qu'elles paraissent, c'est elle qui les fait approcher du lit de leur illustre protecteur; c'est elle-même qui exige qu'elles embrassent MADEMOISELLE ! puis aussi haut que les larmes qui la suffoquent peuvent le lui permettre : *Charles! Charles!* répète-t-elle, *j'ai trois enfans à présent!*

Les deux petites filles se mettent à genoux; des pleurs inondent leur visage : « *Soyez* » *toujours fidèles à la vertu*, » leur dit le Prince. Il leur adresse ensuite quelques mots en anglais; mais il éprouve de si vives souffrances qu'on éloigne les deux enfans.

M. le duc de Berry paraissait frappé de l'idée que le fer plongé dans son sein avait été trempé dans un poison mortel. Le chirurgien Fournier, s'occupant avec beaucoup de soin à laver la plaie, le Prince lui tient à peu près le même langage qu'à M. Bougon. « *Que faites-vous, jeune homme!* dit » S. A. R.; *mon sang est empoisonné : re-* » *culez-vous.* »

---

(1) Deux charmantes petites filles de huit à dix ans environ.

*Trois heures.*

Le Prince ne cessait de demander à voir le Roi, pour obtenir de sa bonté la grâce de celui qui venait de frapper l'arbre royal dans sa tige la plus féconde. Monseigneur le duc de Berry, présumant qu'il sera privé de cette consolation, tourne de nouveau toutes ses pensées vers la religion. *L'évêque*, dit S. A. R., *l'évêque*. M. de Latil s'approche. Le Prince, après avoir écouté les paroles fortifiantes de ce respectable prélat, confesse à haute voix, en présence de sa famille et de tous les assistans, les fautes dont il se croit coupable : il fait cette confession avec une résignation exemplaire; il pardonne à son meurtrier; il demande pardon à Dieu de ses offenses, et aux hommes, de celles de ses actions qui auraient pu les scandaliser. Hélas! si dans l'âge d'une bouillante jeunesse il commit quelques fautes, le Ciel peut-il encore l'en punir dans un autre monde! ne les a-t-il point cruellement expiées avant de quitter celui-ci? Toutefois cette crainte seule l'agitait et occupait son esprit : « *Pen-*
» *sez-vous, ô mon frère*, en s'adressant à
» Monseigneur le duc d'Angoulême, *que le*
» *Ciel me pardonnera mes erreurs ! — Com-*

» *ment le Tout-Puissant vous priverait-il de*
» *sa miséricorde*, répond S. A. R. en levant
» les mains vers la Divinité, *puisqu'il fait de*
» *vous un martyr?* »

M. le curé de Saint-Roch, que M. le comte de Clermont venait d'amener, administre à Monseigneur le duc de Berry les secours de l'Eglise. Ici l'on s'incline, là on s'agenouille; le plus grand recueillement, les plus ferventes prières président à cette céleste cérémonie qui ouvre toutes les voies de réconciliation entre l'Etre suprême et le pécheur. « *Ah!* s'écrie Madame la duchesse,
» *je savais bien que cette belle âme était née*
» *pour le Ciel, et qu'elle y retournerait.* »

Un tableau non moins touchant succède à ce dernier, celui où le véritable descendant de saint Louis veut bénir sa fille. Madame la duchesse la lui présente; tout le monde essuie ses larmes, et cherche à étouffer ses sanglots pour ne rien perdre de cette scène patriarcale. Le Prince lève avec beaucoup de peine ses mains défaillantes sur la tête de MADEMOISELLE : « *Pauvre enfant!* dit-il,
» *je souhaite que tu sois moins malheureuse*
» *que ceux de ma famille!......* »

On fit la remarque singulière que cette auguste enfant se mit aussitôt à pousser des

cris tels, que Mme la comtesse de Gontaud se vit forcée à l'emporter dans un autre salon. Ces cris déchiraient les cœurs.

Tandis que tout cela se passait, l'assassin, conduit dans l'un des bureaux de l'administration de l'Opéra, subissait un interrogatoire, non loin de son auguste victime. Cet interrogatoire eut lieu dans les formes légales; l'assassin fut questionné par LL. Exc. le comte Decazes, le comte Anglès, et par M. Jacquinot-Pampelune, en présence de S. Ex. le baron Pasquier et de M. Bellart.

Voici le précis de cet interrogatoire, extrait du *Journal des Débats :*

*Demande.* Qui vous a porté au crime que vous venez de commettre?

*Réponse.* Mes opinions, mes sentimens.

*D.* Quels sont ces sentimens, ces opinions?

*R.* Mes opinions sont que les Bourbons sont des tyrans, et *les plus cruels ennemis de la France.*

*D.* Pourquoi, dans cette supposition, vous êtes-vous attaqué de préférence à Monseigneur le duc de Berry?

*R.* Parce que c'est le plus jeune de la famille royale, et celui qui semble destiné à perpétuer cette race ennemie de la France.

*D*. Avez-vous quelque repentir de votre action?

*R*. Aucun.

*D*. Avez-vous quelque instigateur, quelque complice?

*R*. Aucun (1).

*Quatre heures.*

L'attention entière des médecins se porte vers les moyens de calmer de vives douleurs nerveuses, qui se manifestent tout à coup chez le Prince à l'épigastre et au cerveau. L'on ordonne les anti-spasmodiques. Mais en même temps ces sinistres symptômes provoquent une troisième conférence et la rédaction du

(1) Après cet interrogatoire, auquel assista aussi M. le baron Lainé, lieutenant-colonel de la gendarmerie, l'assassin fut confié à cet officier supérieur, et conduit à l'hôtel de S. Exc. le comte Decazes, dans la voiture de M. le préfet de police, lequel, voulut, de sa personne, accompagner le grand coupable. M. le capitaine Wolff, qui commandait le détachement de service à l'Opéra, monta aussi avec le meurtrier dans la même voiture. M. le baron Lainé donna ordre à l'escorte de charger ses armes.

S. Exc. le comte Anglès, avant de partir, prit, avec M. le baron Christophe, colonel de la gendarmerie, toutes les mesures relatives à la sûreté de la Famille Royale, et au maintien du bon ordre.

dernier bulletin. Ce bulletin, commençant par ces mots : « Le Prince touche à ses der-» niers momens, » est remis à S. Ex. le comte Decazes, qui avait porté les deux précédens à Sa Majesté. Son Exc. part sur-le-champ. »

Une soif continuelle, et que l'on apaisait, un peu, avec de l'orangeade, s'accroît en même temps que les angoisses : « *Je souffre » horriblement!* répétait Monseigneur le duc » de Berry; *ah! que la mort arrive lente-» ment!...* » Ces exclamations étaient déchirantes pour tout le monde, mais elles venaient encore accabler la Princesse, S. A. R. *Monsieur*, et l'auguste famille. Au bout d'un assez long silence, et au milieu d'une espèce de délire : « *Chère Caroline*, dit-il en cher-» chant la main de Madame la Duchesse, » assise et gémissant près de lui, *le 13 est » une date bien fatale pour nous.* » Infortunée Princesse! quels nouveaux sujets de désolation! quelles époques constamment funestes (1)!

Le Prince, auquel on déguisait vainement

(1) C'est le 13 juillet 1817 que madame la duchesse de Berry est accouchée d'une fille, qui n'a point vécu. C'est le 13 septembre 1818 qu'elle a fait une fausse-couche d'un garçon qui a existé deux heures. C'est le 13 février 1820 qu'un assassin lui ravit un époux.

sa situation, disait souvent à M. Dupuytren et aux autres médecins : « *Quelle cruelle » agonie ! avertissez-moi lorsque mon pouls » remontera* (1). »

A quatre heures et demie, M[gr] le duc de Berry demande M. le comte de Nantouillet, qui, depuis trente ans, est le premier officier de sa maison. En le voyant, cet excellent Prince s'exprime en ces termes : « *Venez, mon vieil ami, je veux vous em» brasser avant de mourir.* » M. de Nantouillet ne peut répondre qu'en se jetant aux pieds du Prince, et en les arrosant de ses larmes.

S. A. R., après avoir fait aussi les plus touchans adieux à MM. de Clermont et de Montélegier, ses gentilshommes d'honneur, et à ses aides-de-camp, MM. de Bauffremont, de Choiseul, de Coigny et de Chabot, laisse connaître ses généreuses intentions envers les personnes qui étaient attachées à son service. Il les recommande toutes à son illustre père.

Un fait presque ignoré et bien digne d'être recueilli, est celui-ci : Depuis quatre heures

---

(1) On sait que lorsque le pouls fuit vers le haut du bras, on est au moment d'expirer.

et un quart, le Prince n'avait voulu rien prendre, pas même de potion calmante. Son admirable motif était la crainte de suffoquer avant l'arrivée du Roi, et par conséquent de ne pouvoir obtenir de S. M. cette *grâce* qui était l'objet de sa constante sollicitude et de ses vœux ardens. Ainsi une soif inextinguible, des douleurs aiguës ne peuvent déterminer ce *fils de France* à accepter le moindre soulagement; les angoisses ne sont plus rien pour ce héros, s'il emporte dans la tombe le pardon de son assassin.

Pendant les courts intervalles de ces affreuses souffrances, le Prince prêtait une oreille attentive : impatient de l'arrivée de S. M., il répéta plusieurs fois : « *J'entends* » *l'escorte, je crois.* » Toujours déçu dans son espoir, M^gr le duc de Berry adresse ces paroles touchantes à S. A. R. MONSIEUR : « *Mon père, le Roi n'arrive point : ne pou-* » *vez-vous pas vous engager, au nom du* » *Roi, à faire grâce de la vie à* L'HOMME. »

Le bruit d'une nombreuse cavalerie vient enfin donner au malheureux Prince la consolante certitude que S. M. se rend auprès de lui.

*Cinq heures.*

On annonce le Roi.

A la vue du Monarque, Monseigneur le duc de Berry semble retrouver quelques forces : tel est le premier usage que ce Prince magnanime en fait : « *Grâce*, *Sire*, dit » S. A. R. d'une voix déjà presqu'éteinte ; » *grâce pour* l'homme *qui m'a frappé!* » Voilà ses *propres expressions*. C'est toujours ainsi qu'il eut l'admirable générosité de nommer son assassin : « *Je vous en conjure*, » *Sire*, *grâce au moins de la vie pour* » l'homme........ »

« *Mon oncle*, ajoute S. A. R. M^gr le duc » d'Angoulême, *veuillez accéder à sa prière*, » *ce désir le tourmente depuis plus de deux* » *heures.* » Monseigneur le duc de Berry continuant : « *Sire*, *je mourrai en paix.* »

S. M. répond avec la plus profonde affliction : « *Mon fils*, *vous vous rétablirez*, *nous* » *en reparlerons; ne songeons qu'à vous.* »

Quelles paroles viennent frapper l'oreille du Monarque! entendre parler de *clémence* après un semblable forfait! Ah! plutôt, dut-il être surpris? c'était un langage de famille!

Les douleurs augmentent; le Prince parle plus rarement; on partageait ses souffrances

sans pouvoir les adoucir. « *J'ai interrompu* » *votre sommeil, mon oncle*, dit-il au Roi; » *donnez-moi votre main, que je la baise pour* » *la dernière fois.* » S. A. R. la baisa en même temps.

Le nom de *Caroline* était celui qu'il prononçait toujours : *Mon cher Charles! mon cher Charles!* répondait la Princesse, de l'accent le plus tendre, et ses pleurs coulaient encore.

*Six heures.*

Les médecins qui voyaient à chaque minute s'approcher le moment fatal, pressaient avec les plus vives instances Sa Majesté de s'éloigner. « *Je ne crains pas le spectacle de* » *la mort*, répondit le Roi; *j'ai un dernier* » *soin à donner à mon fils!* »

Les sanglots, les marques du plus affreux désespoir redoublaient dans cette triste enceinte, et l'état de Madame la Duchesse ne pourrait ni se peindre, ni se décrire.

Sous le prétexte de laisser un peu de repos au Prince, on l'invite à passer avec *Madame* dans une pièce voisine; l'infortunée Princesse s'y refuse.

On s'aperçoit que le Prince va rendre le dernier soupir. A un signe du Roi, Madame la Duchesse qui résiste à toutes les prières,

est entraînée par les dames de sa maison : bientôt, malgré leurs généreux efforts, elle revient vers son époux.

Le Roi, avec la plus vive émotion, la remet entre les mains de l'illustre *Orpheline du Temple.* Que dis-je? de l'ange de consolation!..... Dans les bras de MADAME, son courage se ranime; son cœur est déchiré, mais ses larmes s'arrêtent. L'héroïsme aussi a donc un contact!

La Princesse jette encore un regard vers l'auguste victime, puis obéit à l'ordre de Sa Majesté, avec cette noble et courageuse résignation qui appartient à la fille d'un souverain.

L'étouffement avait fait des progrès sensibles, les intermittences du pouls se prolongeaient; le Prince laisse comprendre qu'il veut parler encore. Le docteur Blancheton le soulève un peu. S. A. R. cherche à joindre ses mains; elle veut les élever vers le Ciel, et prononce ces mots qui furent les derniers: *O ma patrie!..... malheureuse France!.....* Monseigneur le duc de Berry tombe alors dans un état complet d'agonie.

L'absence de presque tous les signes extérieurs de la vie détermine M. Dupuytren à s'assurer si le Prince respire encore. Il place

devant la bouche de S. A. R. la tabatière du Roi. Cette épreuve ne paraît pas suffisante; un miroir est apporté. Au moment où le docteur Blancheton va en faire usage, la voix et l'aspect de la Princesse l'arrêtent; aussitôt il soustrait à ses yeux ce miroir.

Madame la duchesse de Berry, qu'on veut en vain retenir plus long-temps dans la pièce contiguë, est attirée par une inspiration soudaine, effet sans doute de cette inexplicable sympathie des âmes unies par le Ciel; elle repousse tout ce qui l'entoure. « *Laissez-moi! laissez-moi!* s'écrie-t-elle, *je veux le voir, il est à moi! Laissez-moi! je l'ordonne!...* En un instant, elle a franchi l'espace; elle s'est fait un passage, et se précipite à genoux contre le lit du Prince, saisit une de ses mains : Grand Dieu! cette main, cette main est *froide!!! Ah! Charles n'est plus!!!* dit-elle, poussant un cri terrible. Dans le délire du désespoir, elle baise mille fois, elle arrose de ses larmes cette main inanimée. On cherchait à arracher Madame la Duchesse à cette affreuse position; le Roi lui-même la pressait de s'éloigner, quand tout à coup elle se relève debout, les bras roides et tendus vers le Ciel, les mains tremblantes, les yeux égarés; la Princesse, oubliant dans son

trouble extrême que les destinées de la France reposent peut-être dans ses entrailles, que peut-être un Bourbon est déjà dans son sein : « *Sire*, s'écrie-t-elle, *hé bien oui*, *j'obéis* » *à Votre Majesté ; mais je lui demande*, *en* » *grâce*, *la permission de me retirer*, *à l'ins-* » *tant*, *avec ma fille*, *auprès de mon père.* » Puis elle tombe aux pieds du Roi. Tant de douleurs, tant de secousses, tant de larmes, avaient enfin épuisé ses forces ; MM. Bougon et Baron conduisent, ou plutôt portent l'auguste veuve jusqu'à sa voiture.

Le Roi, prenant alors le bras de M. Dupuytren, s'approche du lit, ferme les paupières de S. A. R., et lui adresse un dernier adieu. Ce fut le signal de nouveaux sanglots et d'une désolation qui bientôt franchit l'enceinte et se communiqua jusqu'à l'extérieur : là, une foule immense avait passé la nuit entière sous les fenêtres d'un édifice où le plus noir, le plus effroyable attentat venait de transformer le temple des Muses en un séjour de désespoir et de mort.

Charles-Ferdinand, duc de Berry, né le 24 janvier 1778, expira le 14 février 1820, à six heures 35 minutes du matin. On peut écrire sur sa tombe : « Il est mort en chrétien, en Français, en *Bourbon ;* il a pardonné.

L'auguste veuve partit pour son palais avec *Mademoiselle*, accompagnée de MADAME et de Monseigneur le duc d'Angoulême, de Madame la duchesse et de Mademoiselle d'Orléans; de Madame la duchesse de Reggio; de Mesdames les comtesses de Béthizy, de Gontaud, et de M. le comte de Menars.

Le Roi retourna aux Tuileries.

*Monsieur* suivit immédiatement la Princesse. M. le duc de Polignac, M. le comte d'Escars et M. le duc de Maillé, premier gentilhomme, étaient dans la voiture du Prince.

LL. AA. RR. restèrent une demi-heure au palais de l'Elysée auprès de la Princesse.

Le corps de feu Monseigneur le duc de Berry fut transporté à 7 heures du matin au Louvre, dans la même voiture qui, la veille, avait amené Son Altesse Royale à l'Opéra.

M. le comte de Nantouillet, M. le comte de Clermont-Lodève, fondant en larmes, suivirent sa dépouille mortelle.

Des gardes du Roi escortèrent la voiture funèbre. MM. les docteurs Lacroix, Fournier, et le premier valet de chambre du Prince, accompagnèrent dans cette voiture le corps de feu S. A. R.

M. le comte de Pradel et M. le marquis

de Dreux-Brézé, qui précédèrent le triste cortége, transmirent à M. le marquis d'Autichamp, gouverneur du Louvre, l'ordre de Sa Majesté. M. le gouverneur faisant observer que rien n'était préparé dans les vastes galeries de ce palais pour y recevoir les restes inanimés du Prince, offrit ses appartemens. Le corps fut donc provisoirement déposé au milieu de l'un des salons de M. le lieutenant-général d'Autichamp, le Nestor des armées vendéennes (*****).

C'est au Louvre aussi que *Henri IV* fut conduit, après qu'on l'eut assassiné, rue de la Féronnerie.

Il est difficile de se faire une idée des preuves de dévouement données à la personne du Prince pendant cette épouvantable nuit. Les efforts des hommes de l'art furent incroyables; le zèle des dames, des officiers et des gens de la maison du Prince, sans égal. Toutes les personnes attachées à l'Opéra, rivalisèrent de prévenances et d'activité. Ah! si les connaissances médicales, si l'attachement, si les soins, si les larmes, si le désespoir suffisaient pour arracher un bon Prince au trépas, Berry vivrait encore!

Arrivée à l'Elysée-Bourbon, la malheureuse Princesse voulut se rendre dans l'ap-

partement du Prince. Une glace vient à lui montrer le désordre de sa belle chevelure : « *Voilà*, s'écrie-t-elle, *les cheveux que ce » pauvre Charles aimait tant!* » Aussitôt elle prend, dans un nécessaire, une paire de ciseaux, et les coupe elle-même. L'instant où S. A. R. saisit ces ciseaux inspira beaucoup d'effroi aux personnes qui l'entouraient ; on suivait ses moindres mouvemens. Madame la Duchesse remet ses longs cheveux à Madame la comtesse de Gontaud, et prononce ces mots : « *Prenez-les ; un jour vous les donnerez à ma fille, en lui disant que sa mère » les coupa le jour où son père a péri.* »

Un moment après, la Princesse aperçoit les cheveux qui ornaient encore son front ; elle les coupe aussi : « *Donnez ceux-là*, » ajoute-t-elle, *aux dames de ma maison ; » qu'en les voyant, elles se rappellent mon » malheur.* »

Bientôt S. A. R. sent qu'elle ne peut rester dans un lieu qui lui retrace tant de souvenirs : « *Non*, dit l'infortunée Duchesse, *je » n'habiterai pas plus long-temps un séjour » où je fus si heureuse! Je veux aller à » Saint-Cloud.* »

On représente à Madame la Duchesse que les préparatifs nécessaires pour la recevoir

doivent indispensablement se prolonger jusqu'à l'après-midi ; alors elle se décide à passer dans son propre appartement. Ses yeux se portaient sur de petits tableaux que le Prince aimait beaucoup ; elle les ôtait, les replaçait, allait et venait sans motifs, regardait, et ne voyait point; ses ordres, ses paroles étaient sans suite : des soupirs continuels, et pas une seule larme ; elle restait long-temps immobile devant le berceau de *Mademoiselle*, le seul être qui ne souffrait point dans ce palais ! Cette espèce d'égarement alarmait tous ceux qui se trouvaient auprès de la Princesse : on craignait une aliénation mentale ; une grande abondance de pleurs soulagèrent enfin cette âme généreuse, sensible, et que tant d'infortunes venaient de déchirer dans cette affreuse nuit.

LL. AA. Madame la duchesse et Mademoiselle d'Orléans ne quittèrent point un moment l'auguste veuve ; leurs soins assidus furent au-dessus de tous les éloges.

Madame la Duchesse reçut dans la matinée les visites de condoléance de *Madame* et de tous les Princes de la Famille Royale.

A sept heures du soir, *Madame* arriva, et emmena la Princesse, qui partit pour Saint-

Cloud, accompagnée de M. le duc de Levis, de M. le comte de Menars, de Mesdames la duchesse de Reggio, et comtesses de Gontaud et de Lauriston; Madame de Béthizy, gravement indisposée, ne suivit point S. A. R.

Ce récit ne peut être terminé sans parler du tableau déchirant qu'offrait l'intérieur du palais de l'Elysée; des larmes, une consternation générale faisaient assez connaître combien ce bon Prince était adoré de tout ce qui l'entourait. Eh! comment ne l'aurait-il pas été, celui dont nous allons rappeler quelques-uns de ces traits qui caractérisent si bien la bonté, la grandeur d'âme et la bravoure!

---

Le Prince passa plusieurs années à Londres, d'où il faisait de fréquens voyages à Hartwel. Enfin il eut le bonheur de toucher la terre natale en 1814. Il débarqua à Cherbourg le 13 avril (1), et en posant le pied sur le sol de la patrie, il s'écria : « Je te revois,

---

(1) Encore un rapprochement étrange; il fut assassiné cinq ans et dix mois après ce débarquement, le treize février.

*chère France!* mon cœur est plein des plus doux sentimens; nous n'apportons que l'oubli du passé, la paix et le désir du bonheur des Français. » Sur la route de Cherbourg à Bayeux, il recueillit les plus touchans témoignages de l'amour des peuples. Heureux de leurs transports, il ne pouvait répondre à leurs acclamations que par ces mots : *Vivent les bons Normands!*

— A l'armée de Condé, le Prince répondit à un général qui l'engageait à ne pas toujours aller en avant : « Que ceux qui sont en » arrière courent s'ils veulent me rejoindre : » un FILS DE FRANCE ne doit pas attendre » la gloire, il doit voler au-devant d'elle. »

—Aux environs de Saint-Lo, quelqu'un conseillait au Prince de prendre une route détournée pour éviter la rencontre d'un régiment de cavalerie qui avait refusé de reconnaître l'autorité du Roi : « En me jetant » au milieu des Français, répond S.A.R., je » puis, peut-être, trouver quelques ennemis; » mais je n'y trouverai jamais un assassin! » Et il marche droit au régiment : « Braves soldats, leur dit-il, je suis le duc de Berry. Vous êtes le premier régiment français que je rencontre; je suis heureux de me trouver au milieu de vous. Je viens, au nom du Roi

mon oncle, recevoir votre serment de fidélité. Jurons ensemble, et crions *vive le Roi!»* Les soldats répondent à cet appel. Une seule voix fait entendre le cri de *vive l'empereur!* « Ce n'est rien, dit S. A. R., c'est le reste d'une vieille habitude; répétons encore une fois *vive le Roi!* » et alors il y eut unanimité.

—Le duc de Berry signala son arrivée à Caen en faisant mettre en liberté plusieurs prisonniers détenus, depuis deux ans, pour une prétendue révolte occasionnée par la disette. Arrivé aux Tuileries, il courut se jeter dans les bras de son auguste père, et se retournant vers les maréchaux qui étaient présens : « Permettez que je vous embrasse » aussi, leur dit-il, et que je vous fasse » partager tous mes sentimens. »

— Dès son retour à Paris, il chercha à gagner les cœurs des militaires. Il visitait les casernes, se mêlait avec les soldats, conversait avec leurs chefs, et laissa, en diverses circonstances, échapper des mots heureux, publiés alors dans tous les journaux. Un jour il disait au général Maison : « Nous commençons à nous connaître ; quand nous aurons fait ensemble quelques campagnes, nous nous connaîtrons mieux. »

— A Fontainebleau, il passait la revue

d'un régiment de la vieille garde, dont quelques soldats témoignaient avec franchise, en sa présence, un peu de regret de ne plus combattre sous Buonaparte. « Que faisait-il donc de si merveilleux? leur dit S. A. R. — Il nous menait à la victoire, répondent les soldats. — Cela était bien difficile, réplique le Prince, avec des hommes tels que vous! »

— Un militaire blessé à la bataille de *Mont-Saint-Jean*, a rapporté que M. le duc de Berry l'avait pansé *lui-même*, et qu'enveloppant sa main d'un mouchoir, S. A. R. s'était exprimée ainsi : « Va, mon ami, » rentre dans ta patrie, et dis à tes cama- » rades que c'est le duc de Berry qui a mis » le premier appareil sur ta blessure. » Ce brave soldat préférerait la mort, disait-il ces jours derniers, à la perte de ce mouchoir.

— Une superbe galerie de tableaux venait d'être mise en vente à Anvers; le consul de France eut l'honneur d'en avertir Monseigneur le duc de Berry. Ce Prince lui répondit d'abord qu'il le chargeait de choisir lui-même ce qui lui paraîtrait mériter son attention; le consul s'en excusa, et lui demanda une personne de confiance pour faire un choix. Quelque temps après, Son Altesse Royale

lui fit cette réponse : « Mon cher M. Despalières, j'ai réfléchi à votre proposition, et j'ajourne l'emplette ; dans un temps où mes pauvres appellent toute ma sollicitude, je me reprocherais d'acheter si cher un plaisir dont je puis me passer. »

— Il n'était pas de soins ni de prévenances que n'eût le malheureux Prince pour son auguste épouse, dont il savait si bien apprécier toutes les rares qualités, et qu'il chérissait tendrement. Le palais de LL. AA. RR. offrait chaque jour une foule de preuves de leur étroite union : nous citerons ce trait entre mille.

On sait que M<sup>gr</sup> le duc de Berry dessinait parfaitement, et qu'il était grand amateur de peinture ; il décida Madame la Duchesse, dont la main habile traçait aussi les plus agréables paysages, à quitter le crayon pour le pinceau : le Prince guidait lui-même les premiers pas de S. A. R. dans cet art difficile ; et, pour doubler l'émulation de sa chère élève, il passait des matinées entières à dessiner auprès d'elle.

— Chaque jour était marqué par de nouveaux bienfaits. Chaque genre de malheur trouvait sa consolation auprès du duc de Berry. Que d'aumônes il a versées dans le

sein des pauvres! Que de malheureux serviteurs du Roi il a soulagés! Les établissemens publics de bienfaisance s'honoraient d'être placés sous sa protection. Les hospices lui devaient des secours, les sociétés philantropiques des encouragemens. Aucune bonne œuvre ne s'est faite à Paris depuis quatre ans que Monseigneur le duc de Berry n'y ait pris part. Les malheurs publics, les disettes, les incendies, tous ces grands fléaux que la Providence semble avoir multipliés dans les derniers temps pour exercer la charité des grands de la terre, l'ont trouvé digne de lui-même. Partout il a prodigué le fruit de cette sage économie qu'il avait su mettre dans sa maison : cette économie était admirable! il a su l'inspirer même aux gens de sa maison.

On sait qu'il existe depuis quelque temps, à Paris, une *caisse d'épargne* pour les artisans et les domestiques; S. A. R., afin d'engager ses serviteurs à y placer le fruit de leurs économies, *doublait*, de sa cassette, la somme que chacun d'eux versait par mois dans cette caisse : ainsi donc, tel qui ne pouvait épargner que 12 francs, se trouvait en avoir 24 à la masse; et ainsi de suite, progressivement.

— M. de Provenchère, qui avait coopéré à l'éducation du Prince, sur la terre d'exil, s'était retiré aux Etats-Unis long-temps avant 1814. Lorsque M^gr le duc de Berry forma sa maison, il voulut appeler près de sa personne cet ancien serviteur, et lui fit écrire de repasser en France. M. de Provenchère, en adressant au Prince l'expression de sa vive reconnaissance, s'excusa sur son grand âge et ses infirmités, qui ne lui permettaient plus, ni de remplir aucune fonction, ni de traverser les mers. S. A. R. lui répondit sur-le-champ en ces termes, et *de sa main* : « Mon bon » Provenchère, la place que je vous desti- » nais avait été créée exprès pour vous ; » c'était celle de *trésorier de ma cassette par-* » *ticulière*. Cet emploi vous aurait occupé une » heure par jour tout au plus. Puisque vous êtes » dans l'impossibilité de venir prendre pos- » session de cette place, je la remplirai *moi-* » *même*, et vous en enverrai les émolu- » mens. »

Cette lettre autographe était accompagnée d'un brevet, non de *trésorier de la cassette*, mais de SECRÉTAIRE DES COMMANDEMENS. Depuis cette époque, M. de Provenchère reçoit exactement, à Philadelphie, le traitement affecté à ce titre honorable.

— Un habitant de Compiègne, *témoin oculaire*, nous transmet ce trait, dont nous pouvons d'ailleurs garantir l'authenticité.

M. le baron Lainé, avant d'être lieutenant-colonel de la gendarmerie de Paris, commandait en second un régiment de chasseurs à cheval en garnison à Compiègne. Le Prince qui avait remarqué dans ce brave militaire un attachement particulier à la personne de S. A. R., et un dévouement sans bornes à son auguste famille, l'affectionnait, et n'aimait pas moins ce régiment. Chaque fois que M^gr le duc de Berry venait chasser, il faisait manœuvrer le corps avec ce talent particulier que les meilleurs tacticiens admiraient dans toutes les revues du Prince. Un jour, le regiment était en bataille sur l'esplanade, et une foule considérable s'y trouvait aussi: S. A. R., en arrivant, aperçoit accourir vers elle le lieutenant-colonel Lainé, pour prendre ses ordres. *Lainé*, lui crie de loin le Prince et d'une voix très-forte, qui semblait annoncer un grand mécontentement, *pied à terre!* Notre major s'arrête tout à coup; et, assez interdit, se soumet à l'ordre du Prince. M^gr le duc de Berry s'était approché; puis, conservant un un front sévère : *à genoux!* dit S. A. R.

Pour cette fois, le major, dont l'étonnement redouble, se croit destitué par l'effet de quelque calomnie atroce : tout le régiment, tous les spectateurs ne doutaient plus de la cruelle disgrâce d'un officier si généralement estimé dans la ville, et chacun partageait déjà sa profonde douleur. Le lieutenant-colonel Lainé avait à peine mis un genou en terre, et présenté au Prince la poignée de son sabre, que S. A. R., d'un autre ton, prononce ces mots, de manière à être entendu de tous les assistans : *Lainé, au nom du Roi, je vous reçois chevalier de Saint-Louis ; faites votre serment, et venez ensuite me donner l'accolade de chevalier.* Il serait impossible de peindre la sensation que produisirent ces paroles et cette scène sur le lieutenant-colonel, sur le régiment et les habitans de Compiègne ; spontanément, les shakos, les chapeaux, les mouchoirs, furent agités en l'air, aux cris, mille fois répétés, de *vive le duc de Berry !* Ce trait est digne de *Henri IV*.

— On se rappelle que le 1er juin 1818, le cheval d'un dragon de l'escorte du Roi, s'étant abattu, au pont de Neuilly, derrière les voitures de S. M., le cavalier eut la jambe cassée : LL. AA. RR., qui suivaient

de près le Monarque, descendirent aussitôt de leur calèche, et y firent placer le dragon blessé, avec ordre de le conduire, au pas, à l'Elysée, et de lui prodiguer tous les soins possibles. Le Prince et la Princesse revinrent à pied, jusqu'aux montagnes Beaujon, pour y attendre une autre voiture.

— Huit jours avant d'être assassiné, le dimanche 6 février, cet excellent Prince, apercevant M. le chevalier Lecordier, maire du premier arrondissement, chez S. A. R. MONSIEUR, vint à lui, en s'exprimant ainsi : « Vous m'en voulez donc, mon cher Lecor» dier ? » — Je ne sais à quoi attribuer ce reproche de V. A. R., répond aussitôt, et avec une extrême surprise, ce zélé fonctionnaire public, qui, dans toutes les circonstances, donna aux Bourbons de grandes preuves de dévouement. — « C'est qu'il y a long» temps que vous ne m'avez rien demandé » pour vos indigens, » ajoute Mgr le duc de » Berry.

— Le matin du jour fatal, Monseigneur le duc de Berry parlait avec la Princesse des bals brillans auxquels ils étaient invités : « *C'est fort bien*, dit-il ; *mais, pendant que les riches s'amusent, il faut que les pauvres*

*vivent;* » et il fait porter aussitôt, au bureau de charité, un billet de *mille francs*.

Mgr le duc de Berry donnait régulièrement de six à sept mille francs par mois aux pauvres de sa paroisse : il est reconnu qu'il distribuait, par an, plus de *trois cent mille francs* en aumônes et bonnes œuvres.

— La bienfaisance étoit naturelle chez le Prince ; l'anecdote suivante que nous offre son adolescence en est une preuve non équivoque.

M. Rochon, maître d'écriture de Mgr le duc de Berry, qui étoit alors âgé de 9 ans seulement, se désoloit de ce que son auguste élève, très-vif, très-pétulant, faisoit peu de progrès, et lui parloit toujours de sabre et d'épée quand il lui présentoit une plume ; un jour le respectable M. Rochon arrive d'un air plus triste qu'à l'ordinaire. — Qu'avez-vous donc mon bon M. Rochon ? — Ce n'est rien, Monseigneur, répond ce brave homme, les larmes aux yeux. — Vous avez du chagrin. — Monseigneur veut-il prendre sa leçon ? — Dites-moi auparavant ce qui vous afflige. — Hélas ! Monseigneur, on s'est introduit ce matin chez moi ; on m'a volé ce que j'avois de plus précieux. — Ah ! mon pauvre M. Rochon, vous me faites bien de la peine : c'est donc

considérable ce qu'on a dérobé chez vous ? — Oh oui, Monseigneur! ma montre, mon argenterie, mes petits bijoux, tout cela réuni, s'élève à vingt-cinq louis! — Vingt-cinq louis! est-ce beaucoup d'argent? — Pour votre très-humble serviteur, c'est une forte somme, et le fruit de bien grandes privations. — Je ne prendrai pas ma leçon aujourd'hui, vous avez trop de chagrin, et moi aussi : à demain, M. Rochon. A peine ce dernier est-il sorti de l'appartement, que le jeune Prince va trouver son gouverneur, et lui demande vingt-cinq louis. — Cela ne se peut pas, répond M. le duc de Sérent ; Monseigneur a déjà dépensé plus que son mois. — Eh bien, réplique S. A. R., veuillez me les avancer sur le mois prochain. — Je ne puis accéder à ce désir, Monseigneur ne s'applique point assez à l'écriture ; son maître est désespéré, et me porte tous les jours des plaintes de la légèreté et du défaut d'attention de Votre Altesse. — Si je travaillois mieux, vous me les avanceriez donc ? — On verroit alors... — Le Prince paroît satisfait de l'espoir que son gouverneur lui laisse, et va aussitôt se mettre tout seul à l'ouvrage.

Le lendemain on annonce M. Rochon ; celui-ci, à sa grande surprise, trouve déjà le

Prince écrivant; et, ce qui ne l'étonne pas moins, c'est l'attention avec laquelle le jeune duc prend cette leçon. Pendant quatre ou cinq jours de suite, même ardeur au travail. M. le duc de Sérent vient questionner M. Rochon. M. Rochon déclare, avec une grande satisfaction, que S. A. R. mérite des éloges : « Permettez-moi de vous faire juge, » M. le duc ; examinez les pages de la se- » maine dernière, et celles que voilà. Si » Monseigneur continue, dans un an il écrira » aussi bien que moi. » Le maître se retire. —Vous l'avez entendu, dit aussitôt le jeune Prince à son gouverneur, M. Rochon est bien content de moi : aurai-je mes vingt-cinq louis? Oui, Monseigneur, à l'instant ; et M. le duc de Sérent les lui remet.

M. Rochon revient au bout de 24 heures, comme de coutume, et toujours profondément affecté du malheur qu'il avoit éprouvé. M^gr le duc de Berry va au-devant de lui en sautant. « Tenez, tenez, mon cher M. Ro- » chon, il y a dans cette bourse vingt-cinq » louis pour racheter une *montre*, de *l'ar-* » *genterie* et des *bijoux*; je n'ai pu vous » offrir plus tôt cette somme. Prenez-la, et » dites à mon gouverneur que c'est *pour* » *vous* si j'ai tant travaillé depuis cinq jours. »

Ce trait fut bientôt connu de toute la cour et de tout Versailles : il laissa pressentir combien le cœur excellent de ce jeune Prince renfermeroit un jour de précieuses qualités.

— On a remarqué, lors de la translation de la dépouille mortelle de S. A. R. à Saint-Denis, que tous les charbonniers de la capitale faisoient partie du cortége, et l'on a vu, surtout, qu'une douleur profonde régnoit parmi eux. L'empressement qu'ils mirent à être admis éveilla les soupçons : on prit des informations, et l'on découvrit le fait suivant qui explique la conduite si louable de ces braves gens.

Il y a environ deux ans que M$^{gr}$ le duc de Berry passoit sur le port au charbon : il aperçoit un groupe de charbonniers au milieu desquels plusieurs se débattoient. S. A. R. étoit en bourgeois, et accompagnée d'un seul aide-de-camp ; elle s'approche, et demande quelle est la cause de ce rassemblement. « C'est un de nos camarades, ré» pond un charbonnier fort en colère, qui » veut, malgré nous, se jeter à l'eau ; heu» reusement je l'en avons empêché tout à » l'heure, mais c'est un entêté comme il n'y » en a pas ; faut que l'malheur lui ait dérangé

» la cervelle. — Quel malheur? répond le
» Prince. — Une somme de 500 fr. qu'il doit,
» et qu'il ne peut payer. — Tenez bien votre
» camarade, réplique S. A. R., je pourrai,
» je l'espère, dans une demi-heure, arran-
» ger son affaire. » Le Prince dit bas à son aide-de-camp d'aller au plus vite à l'Elysée, chercher les 500 fr., et ajoute qu'en attendant son retour, il se promenera dans les environs. L'aide-de-camp part comme l'éclair et au grand galop.

Les charbonniers et le pauvre débiteur, déjà instruits de cette bonne fortune, faisoient mille conjectures qui toutes tendoient à les persuader que cet inconnu si bienfaisant ne pouvoit être que l'un des princes de la famille royale : ils se promettent bien de le reconnoître quand il reviendra.

Sur ces entrefaites, l'aide-de-camp avoit déjà rejoint le Prince au lieu indiqué, et il s'avance ensuite vers les charbonniers; S. A. R. étoit restée à une certaine distance. A l'aspect du cavalier, les charbonniers se réjouissent; mais ils cherchent en vain un Bourbon dans les traits de l'étranger, qui leur remet une somme de 500 fr. en refusant de faire connoître le nom de la personne qui les envoie. Vaines questions : l'aide-de-

camp pique des deux, et voilà nos charbonniers bien désappointés.

Un *pays* qui revenoit de la ville arrive au même moment, et dit qu'il vient d'apercevoir là-bas, auprès du pont, M$^{gr}$ le duc de Berry tout seul, à cheval, habillé de telle et telle manière; il affirme que c'est lui-même: ce charbonnier étoit l'un de ceux qui fournissoient la maison du Prince; on le met au courant de l'aventure. « Corbleu! s'écria-t-il, » voulez-vous en avoir le cœur net? — Oui, » oui, répondirent-ils tous spontanément: » vite, un fiacre, et faisons-nous conduire » trois ou quatre à l'Elysée: je saurons bien » par les gens de la maison si le Prince est » sorti; s'il est sorti, je l'attendrons dans la » rue. »

Sitôt dit, sitôt fait: quatre charbonniers montent en voiture; les voilà à l'Elysée, où ils racontent ce qui vient de se passer sur le port: effectivement ils apprennent que S. A. R. n'est pas au palais. Le Prince ne tarde point à éclaircir lui-même leurs doutes en arrivant avec son aide-de-camp. Le charbonnier secouru d'une manière si noble et si généreuse, se jette aux pieds du Prince fort surpris de le trouver là; il lui témoigne par ses larmes sa vive reconnoissance.

Les charbonniers, qui n'avoient pu oublier cet acte d'humanité, demandèrent à assister *en masse* au convoi de S. A. R. Cet hommage, sans doute, en vaut beaucoup d'autres.

« Dans une de ses dernières chasses à Rambouillet, le prince aperçut un homme vêtu d'une redingote bleue, et portant la décoration de la Légion-d'Honneur. Son Altesse Royale fit approcher cet homme, et lui demanda s'il n'étoit pas officier, et dans quel corps il avoit servi. — Dans la vieille garde. — Pourquoi ne servez-vous plus? — J'ai cru, à cause des circonstances, devoir demander ma retraite. — Vous avez eu tort; vous deviez rester au service des Bourbons. Voulant s'excuser, l'officier répondit qu'il étoit marié. Et moi aussi, s'écria le prince, je suis marié, et cela ne m'empêcheroit pas, si le moment venoit, de verser jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour le Roi et pour la France : pourquoi donc n'en feriez-vous pas autant? Venez me trouver à Paris, je me charge de votre avancement. »

Voilà le Prince dont la France entière déplore la perte. En lisant les traits dont il orna sa vie, ne serait-on pas tenté de croire que, toujours prêt à mourir, il voulût tracer d'avance son *Oraison funèbre*?

## NOTES SUPPLÉMENTAIRES.

**Pour ne point ralentir la marche des événemens principaux, différens détails ont été transportés ici.**

---

(*) Le maréchal-des-logis David *nous a affirmé* être arrivé au même moment que le chasseur Desbiez. Desbiez a saisi *Louvel;* et David, Paulmier et *Louvel* à la fois : *Ce n'est pas moi qui suis coupable*, s'écriait l'assassin; et de son côté *Paulmier* disait : *Moi je suis innocent; c'est lui* (montrant *Louvel*). *Marchez tous les deux,* répliqua David.

Pendant ce colloque, Desbiez assurait tenir le meurtrier, qu'il n'avait pas perdu de vue; bien que déjà culbuté par *Louvel*, à l'instant de sa fuite, il fût tombé sur une borne en s'élançant sur ses pas.

Les deux autres gendarmes qui suivirent immédiatement le maréchal-des-logis David et saisirent *Louvel*, sont, *Lavigne*, de la première compagnie, et *Baland*, de la troisième.

L'assassin et Paulmier étant également mis en mains sûres par David, ce dernier se porte aussitôt sur le lieu où le crime venait d'être commis, afin de se procurer les renseignemens nécessaires sur la nature du délit; déjà une trentaine de personnes entouraient la voiture du Prince, et obstruaient l'entrée du vestibule gardée par deux factionnaires.

David, à l'aspect de Son Altesse Royale, s'adresse à la foule, demande instamment qu'on lui enseigne le médecin ou le chirurgien le plus voisin : au même moment, M. Drogart qui accourait, entre sous le vestibule.

Le Prince parvient péniblement jusqu'au petit salon qui précède sa loge; là, M. Drogart cherche à connaître l'état de la blessure qu'on n'apercevait point. David, sur l'ordre de la Princesse, déboutonne l'habit, le gilet de S. A. R., et déchire sa chemise : alors l'affreuse plaie apparaît : la poitrine du Prince était inondée de sang. Quel épouvantable spectacle pour M^me^ la Duchesse !..... David resta auprès du Prince jusqu'à ce qu'on le vint appeler pour retourner à son poste.

On remarqua aussi, autour du Prince, le capitaine

de gendarmerie Volff, et l'adjudant de place Meunier. Ces deux braves officiers firent preuve d'un grand zèle et d'un dévouement absolu.

(**) M. le lieutenant-colonel Lainé, dont on connaît la vigilance infatigable, s'était trouvé à l'arrivée du Prince à l'Opéra; toujours accompagné d'un ou de deux gendarmes, sa présence arrêta peut-être le bras de l'infâme *Louvel* à huit heures du soir : le baron Lainé, qui avait à visiter trente-deux postes, ayant fait ses dispositions pour être de retour avant la sortie du spectacle, arriva en effet dix minutes après l'événement.

(***) M. Courtin, administrateur de l'Académie Royale de Musique, s'empressa aussi de donner les premiers soins; mais engagé, comme plusieurs autres personnes, à se retirer pour ne point gêner le Prince, dont on annonçait, en ce moment, la situation meilleure, il se rendit à cette invitation, et s'éloigna, persuadé que la vie de S. A. R. n'était plus en danger.

(****) A peine le docteur Lacroix-Lacombe eut-il fait connaître la nécessité de placer S. A. R. sur un lit, que de tous côtés on s'occupa, avec le plus grand empressement, à en dresser un dans le salon de l'administration. Le docteur Lacroix-Lacombe courut lui-même chez M. Duriez, tapissier, rue Rameau; M. Grandsire fit descendre de son appartement des matelas, un traversin et des draps. Le docteur Lacroix revint bientôt suivi de M. Duriez et de deux valets de pied, portant un *lit de sangle, deux matelas, deux couvertures, un traversin et des draps* (telle est la déclaration écrite de M. le docteur Lacroix-Lacombe). Dans le même moment encore, un matelas fut apporté de chez le docteur Blancheton. M. Duriez déclare aujourd'hui que c'est lui seul qui a fourni *le dernier coucher* du Prince. Tout ce que nous pouvons dire à cet égard, c'est que, conduit par le docteur Lacroix chez M. Duriez, *nous avons vu deux matelas et un traversin* ensanglantés; qu'également *nous avons vu* chez M. Grandsire *un traversin* imprégné de sang et *deux matelas* dont la toile était nouvellement blanchie. Nous croyons devoir conclure, d'après ce double témoignage, qu'au

milieu du trouble, et dans l'intention de procurer les plus prompts soulagemens au Prince, tous ces objets auront été mêlés, et auront servi successivement à S. A. R., en raison du sang qu'elle a perdu.

(*****) M. le marquis d'Autichamp apprit, ainsi, la mort de S. A. R. le duc de Berry; le 14, un peu avant sept heures du matin, l'un des domestiques de M. le gouverneur lui dit : « Général, un bien terrible événement a eu » lieu hier soir à l'Opéra. — Lequel? — Mgr le duc de » Berry a été assassiné. — De qui tiens-tu cette affreuse » nouvelle? — M. le comte de Pradel et M. le marquis » de Dreux-Brézé viennent de la part du Roi pour faire » déposer au Louvre le corps du Prince. » Quel coup de foudre!..... A peine M. le marquis d'Autichamp est-il avec MM. de Pradel et de Brézé, que le fatal cortége s'avance; il s'arrête à la porte du gouverneur! On descend le corps du Prince que l'on avait étendu sur des coussins et sur une planche de toute la longueur de la voiture, et recouvert d'un simple drap : on le place dans le local provisoire offert par M. le marquis d'Autichamp. D'abord, on entoure de bougies, cette royale dépouille ; bientôt des cierges et autres accessoires funéraires sont apportés de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois; et l'on s'occupe, à l'instant, des préparatifs de la *chapelle ardente*.

---

AUTOPSIE *du corps de feu Son Altesse Royale, le mardi* 15 *février, à quatre heures après midi, au Louvre.*

Appelés pour procéder à l'ouverture du corps de Son Altesse Royale, les hommes de l'art ont *observé*,

1°. A l'extérieur, une plaie de deux pouces, à la partie supérieure et latérale droite de la poitrine; cette plaie, primitivement d'un pouce, avait été agrandie par le *débridement*.

2°. Plus profondément, une ouverture au cinquième espace *intercostal*.

3°. La partie inférieure du poumon droit, traversée.

4°. Le *péricarde* percé, contenait une once et demie de sang coagulé et non coagulé.

5°. Deux ouvertures correspondantes, à l'oreillette droite du cœur.

6°. Une piqûre à la superficie du centre *aponévrotique* du *diaphragme* où le poignard s'était arrêté.

La poitrine contenait deux livres de sang.

Toutes les dimensions d'un instrument qui a été présenté, long de six pouces, plat sur ses deux faces opposées, tranchant des deux côtés, très-aigu, parurent s'accorder avec toutes les *dimensions* de la plaie.

Ainsi, le poignard a été dirigé obliquement de dehors en dedans, et d'avant en arrière; il est entré tout entier dans la poitrine.

*(Cette note nous a été transmise par le docteur Drogart, présent à l'*AUTOPSIE.)

PROCÈS-VERBAL *de l'embaumement du corps de très-haut et très-puissant Prince Charles-Ferdinand, duc de Berry, Fils de France, etc. etc.*

AUJOURD'HUI seize février mil huit cent vingt, à dix heures du matin, le sieur Bougon, chirurgien ordinaire de *Monsieur*, frère du *Roi*, ayant rempli les mêmes fonctions auprès de feu S. A. R. *Monseigneur*, duc de Berry, chargé de la part du Roi, par M. le marquis de Dreux-Brézé, grand-maître des cérémonies de France, de procéder à l'embaumement du corps de ce Prince, l'a reçu de M. le comte de Nantouillet, lieutenant-général des armées du Roi, grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, son premier écuyer, faisant fonction de premier gentilhomme de la Chambre; en présence de M. le baron de Saint-Félix, premier aide des cérémonies, représentant le grand-maître.

Immédiatement après, ledit sieur Bougon, assisté de M. Distel, premier chirurgien ordinaire du Roi, remplissant les fonctions de premier chirurgien; de M. Fabre, premier apothicaire du Roi et de feu S. A. R., fournissant les aromates; de MM. Fournier et Aubin, chirurgien et médecin des pages de *Monsieur*; de M. Metzger, premier apothicaire adjoint; et de MM. Distel fils et de la Genevrays, premier et deuxième aides apothicaires du Roi, a procédé audit embaumement, qui a été fait de la manière suivante :

Tous les viscères (très-sains, à l'exception de ceux que le poignard avait traversés), ont été enlevés, nettoyés, saupoudrés de poudres aromatiques, et placés dans le baril destiné à les recevoir.

Le cœur a été réservé pour une préparation particulière.

Des incisions profondes ont été ensuite pratiquées dans l'épaisseur des parties musculaires; puis le corps, après avoir été successivement lavé avec les alcohols aromatiques, imbibé d'alcohol saturé de muriate suroxigéné de mercure, et recouvert de vernis, a été rempli, dans la profondeur des incisions et dans les *trois cavités*, par des poudres aromatiques, coton, du crin et des étoupes.

Une nouvelle-couche de vernis a été appliquée sur la peau; les bandelettes et la coiffe ont été placées, et le corps a été mis dans deux linceuls de toile cirée et de toile blanche.

Ensuite le cœur, qui avait été préalablement lavé dans les alcohols aromatiques, et baigné dans l'alcohol saturé de muriate sur-oxigéné de mercure, a été rempli de poudres résineuses, et placé dans une boîte en plomb destinée à cet usage.

Ces différentes opérations ont été terminées le même jour, à cinq heures et demie du soir; et, de suite, ledit sieur Bougon, assisté comme dit est, et en présence de M. le comte de Nantouillet et de M. le marquis Le Tourneur, lieutenant-général des armées du Roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, major-général des gardes-du-corps de *Monsieur*, a remis à M. le baron de Saint-Félix le corps embaumé de feu S. A. R. Monseigneur duc de Berry, le baril contenant les entrailles, et la boîte où reposait son cœur.

Le corps du Prince a été aussitôt après, placé dans un cercueil de plomb par Messieurs ses valets de chambre, M. le comte de Nantouillet, lieutenant-général, faisant fonction de premier gentilhomme de la Chambre; le linceul, le cercueil, le baril et la boîte ont été immédiatement scellés en lesdites présences; le cercueil de plomb a été placé dans un cercueil en bois de chêne; le cercueil et la boîte de plomb qui renferme le cœur en vermeil, portent ces inscriptions :

*Ici est le corps* ou *ici est le cœur de très-haut et très-puissant Prince Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry, Fils de France, mort à Paris, le* 14 *février* 1820, *âgé de* 42 *ans et* 20 *jours, victime d'un attentat commis la veille sur sa personne.*

Dont et du tout, procès-verbal a été rédigé au palais du Louvre, lesdits jour et an que dessus.

(*Suivent les signatures.*)

# OBSÈQUES

## DE FEU S. A. R. M^GR LE DUC DE BERRY.

---

Les *obsèques* de M^gr le duc de Berry nous ont paru devoir être le complément de cette Relation qui met aujourd'hui le lecteur à même de suivre l'infortuné Prince, dans cette affreuse catastrophe, depuis *sa loge, à l'Opéra,* JUSQU'AUX TOMBEAUX DE SAINT-DENIS.

Le 18 février la *chapelle ardente*, décorée avec beaucoup de magnificence, fut ouverte au public. On choisit pour l'établir, le vaste local situé au premier étage sous la grande voûte du Louvre, vis-à-vis le pont des Arts.

Tous les corps civils et militaires de l'Etat s'empressèrent d'aller rendre, aux restes du Prince, les derniers devoirs. Le peuple se porta en foule aux grilles du Louvre : son recueillement et sa consternation ne pourraient se décrire.

La *translation* de la dépouille mortelle du Prince à l'église de Saint-Denis eut lieu le 22 suivant. Le cortége immense se composait de plus de vingt mille personnes de tous grades, de tous rangs, de toutes classes. Le char funèbre, d'une grande richesse, offrait des allégories ingénieuses et touchantes.

On déposa le corps dans la *chapelle de Saint-Louis*, en attendant le jour fixé par le Roi pour la cérémonie du service solennel d'inhumation.

Le 14 mars fut l'époque que S. M. indiqua. Pendant cet intervalle, nécessaire aux grands préparatifs de l'église, une affluence considérable ne cessa de se porter à Saint-Denis : on venait en pèlerinage de 15 et 18 lieues à la ronde, payer le tribut d'une si juste douleur. Des paysans couvraient d'offrandes les degrés du cercueil : ici des couronnes, là des palmes, et partout des pleurs. Quelques uns de ces bons campagnards avaient tracé sur le papier l'expression simple, mais énergique, de leurs vifs regrets. Ils attachaient ces écrits à la draperie mortuaire, puis ils se prosternaient, et restaient long-temps en prière. On a trouvé dans plusieurs de ces épitaphes inspirées par des cœurs vraiment français, des pensées éloquentes, sublimes, dignes des premiers poëtes.

Par une activité et des efforts presque incroyables, les grands travaux nécessaires à la solennité funèbre furent achevés dans la nuit du 13. Nous allons offrir un aperçu de cet ensemble à la fois éblouissant, majestueux et lugubre.

*Description sommaire de l'Église.*

La tenture du portail était enrichie de draperies à l'antique, surmontée d'un groupe de génies tenant des flambeaux renversés et soutenant l'écusson du Prince.

Dans l'Eglise, le jour avait été soigneusement intercepté. La totalité de l'édifice était voussée de draperies noires à plusieurs rangs de litres et d'hermine, au milieu desquels étaient les armoiries de feu S. A. R.

Pour attacher la tenture de la grande nef et du chœur, on avait suspendu aux voûtes de l'Eglise un berceau de charpente d'une construction légère et hardie sans aucun *entrait*; les piliers du petit portique gothique formant galerie de ronde, entre le premier et le second ordre d'architecture des grandes nefs, étaient tout enveloppés de noir; un ange en argent, et de grandeur naturelle, était adossé à chaque pilier, et portait un large plateau surmonté d'une forte girandole garnie de ses bougies.

Le catafalque, élevé au milieu du chœur, était de forme antique et chargé des insignes du Prince; un très-grand nombre de cierges brûlaient autour. Un dais magnifique dominait le catafalque : son couronnement touchait à la voûte, et ses riches draperies descendaient majestueusement. A droite et à gauche de l'entrée du chœur s'élevaient deux obélisques d'argent, chargés de lumières et surmontés de croix; plus loin s'élevaient encore deux colonnes pyramidales également illuminées et soutenant des urnes cinéraires. L'intention des architectes fut de rappeler par ces deux monumens la mémoire des deux enfans que le Prince avait perdus peu après leur naissance. Deux cordons de bougies dans tout le pourtour des nefs et du chœur, un grand nombre de lampadaires suspendus aux voûtes, deux rangées de candélabres dans toute la longueur de l'Eglise, une grande croix ardente au fond du chœur complétaient ce pompeux luminaire, où il n'est pas moins entré de *quarante mille* lampes, cierges ou bougies.

Des tribunes en charpente, à plusieurs rangs de degrés et drapées de noir, avoient été pratiquées dans l'ouverture de toutes les arcades. Le plus grand ordre régnait dans ces distributions.

*Cérémonial et sépulture.*

Le Roi est arrivé à onze heures. S. M. s'est placée dans une tribune presqu'en face du catafalque : elle avoit à sa droite le prince de Talleyrand, à sa gauche M. le duc d'Havré, et derrière elle S. Em. M. le cardinal de Périgord. L'autre partie de la tribune était occupée par S. A. R. MADAME, et Mme la duchesse d'Orléans, douairière. MM. les maréchaux de Viomesnil et de Coigny : MM. d'Autichamp et de la Rochefoucault, se sont placés aux quatre coins du sarcophage.

A l'arrivée du Roi, un orchestre invisible et nombreux, placé au fond du chœur, derrière un voile, fit retentir cette vaste enceinte des sons les plus déchirans. Ce premier morceau était une nouvelle marche funèbre de M. Chérubini : le second un *Miserere* en plain-chant. Au troisième, commença la grand'messe de *Requiem* du célèbre compositeur que nous venons de nommer.

Après l'Evangile, Mgr le duc d'Angoulême, qui conduisait le deuil, Mgr le duc de Bourbon et Mgr le duc d'Orléans, suivis de leurs aides-de-camp, se sont rendus à l'offrande : ensuite M. de Quélen, coadjuteur de Mgr l'archevêque de Paris, est monté en chaire pour prononcer l'*oraison funèbre*. M. de Quélen a pris pour texte ce passage de l'Ecriture :

« *Convertam, Israel, festivitates vestras in luctum, et ju-*
» *bila vestra in planctum.*

» Je changerai, ô Israël, vos fêtes en deuil, et vos joies en
» douleurs. »

Le quatrième morceau de musique fut une marche de M. Desvignes; le cinquième, un *De profundis* sur la tombe; le sixième, *In Paradisum* de M. Persuis; le septième et dernier, une marche funèbre de M. Lefèvre.

Le cercueil de l'infortuné Prince a été enlevé du sarcophage, et remis entre les mains de MM. les gardes du corps de Monsieur, qui l'ont porté silencieusement et à pas lents jusqu'à l'ouverture de la tombe royale. A ce moment, l'affliction a éclaté de toutes parts : on n'entendait plus que des sanglots, qu'accompagnait le son lugubre du bourdon de l'église.

Lorsque la dépouille mortelle de S. A. R. a passé devant les tribunes, le Roi, Madame et les princes se sont agenouillés. S. M. a appuyé sa figure sur ses mains, et des larmes ont coulé de ses yeux.

La pierre tumulaire était recouverte d'une draperie noire. Le caveau a été ouvert en présence des grands-officiers de la couronne. M. le grand-maître des cérémonies de France, placé à l'entrée de la tombe, a appelé successivement tous les officiers de la maison du Prince qui étaient chargés des insignes de S. A. R. Ensuite, le corps a été descendu dans le dernier asile de nos Rois et de leur auguste famille. Il était trois heures vingt minutes; vingt-un coups de canon ont annoncé cet instant fatal.

Alors M. le comte de Nantouillet prononça ces mots, en s'adressant aux officiers du Prince : « *Mgr le duc de Berry,* » *votre maître et le mien, est mort; officiers, pourvoyez-vous.* » Le roi d'armes a dit ensuite deux fois : « *Très-haut et très-* » *puissant prince Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry,* » *est mort; priez Dieu pour le repos de son âme.* » Et la pierre tumulaire a été replacée. Ainsi finit cette cérémonie funèbre dont l'impression fut vive sur les nombreux assistans : ils en conserveront toujours le plus douloureux souvenir.

Les entrailles du Prince seront portées à Lille par M. de Bombelles et M. le comte de Nantouillet.

Le cœur de S. A. R., ce cœur que *l'infortune* sut tant de

fois émouvoir, sera déposé dans la chapelle de *l'hospice* que S. A. R. Monsieur et l'auguste veuve viennent de fonder à Rosny.

Les immenses travaux exécutés dans la *chapelle ardente*, et dans l'église de Saint-Denis, en l'espace de *onze jours*, sont dus aux rares talens de MM. *Lecointre* et *Ittorff*, dignes élèves de Bellanger, et architectes attachés à la maison du Roi et de Monsieur. Nous ne nous permettrons, sans doute, de rien ajouter à l'éloge que voici :

Quelques jours après la cérémonie funèbre, S. Exc. le cardinal de Macchi, nonce du pape, et dont les connaissances, dans les sciences et les arts, sont extrêmement étendues, dit à S. M. : « Sire, j'ai assisté, dans toute l'Italie, » à un grand nombre de funérailles très-pompeuses; mais » celles-ci surpassent, par leur magnificence, tout ce que » j'ai vu en ce genre. »

M. l'intendant général, baron de Laferté, et M. d'Est, secrétaire général de l'intendance des *menus*, ont donné, dans cette circonstance, une nouvelle preuve de leur goût et de leur zèle : le premier en adoptant les plans, le second en facilitant leur exécution par tous les moyens administratifs qui pouvaient puissamment seconder les efforts de MM. *Lecointre* et *Ittorff*.

---

*Emploi du produit de la vente de cet ouvrage.*

Trois malheureux pères de famille, dont un septuagénaire, *prisonniers pour dettes*, ont été délivrés les 25 mars, 11 et 12 avril, à Sainte-Pélagie.—Un autre, au moment de s'y voir conduit, et dont le mobilier allait être affiché, a été déchargé de la contrainte par corps et entièrement libéré. — Des infortunés, des deux sexes, ont reçu des soulagemens. — Chaque jour une distribution a lieu sur des *certificats d'indigence*, signés par des membres des *bureaux de charité*, ou des personnes notables.

Tel est le premier emploi du produit de la vente de cette *Relation historique;* emploi que nous pouvons justifier sur pièces valables. On conçoit que ce serait humilier le malheur que de publier ici les noms de ceux qu'il est, pour nous, si doux de secourir : peut-être suffira-t-il, provisoirement, d'être informé que *tous bénissent la mémoire d'un Prince bienfaisant :* sous ce rapport nous avons atteint l'unique but que nous nous étions proposé : le succès surpasse même nos espérances : nous apprenons par les feuilles publiques que notre *autorisation* d'imprimer et de vendre dans les départemens, *au profit de l'infortune*, obtient par toute la France les plus heureux résultats.

Le tableau de *recette* et *dépense*, faites dans la capitale, sera soumis à l'autorité compétente avec les pièces à l'appui.

FIN.

# L'ANGLETERRE

EN 1688

# ET LA FRANCE

EN 1820.

# L'ANGLETERRE

EN 1688

# ET LA FRANCE

EN 1820.

PAR M. L. DE S.

A PARIS,

CHEZ PILLET AINÉ, IMPRIM.-LIBRAIRE,

RUE CHRISTINE, N° 5.

—

1820.

# L'ANGLETERRE EN 1688

ET

# LA FRANCE EN 1820.

---

« N'a-t-on pas osé insinuer dans la chambre
» même des députés, que la France ne serait
» libre et heureuse que lorsqu'elle aurait
» fait sa révolution à l'instar de la révolution
» d'Angleterre en 1688, c'est-à-dire que
» lorsque la race des Bourbons serait expul-
» sée comme le fut celle des Stuarts (1)? »

Avant que la tribune eût retenti de la téméraire assertion qu'un honorable membre vient de dénoncer, de nouveau, à l'animadversion des amis de la monarchie constitutionnelle, ce blasphême politique était le mot de ralliement de tous ceux qui ont juré sa ruine. Chaque jour encore ils l'insinuent

---

(1) Discours de M. Josse de Beauvoir, séance du 16 mai 1820.

avec artifice dans les esprits qu'ils veulent séduire, ou le proclament avec audace devant les individus qu'ils ont déjà séduits.

Simples victimes de leur crédulité, ou Séïdes avoués d'une conspiration réelle, les Français qui osent invoquer, comme exemple et comme moyen de salut, la révolution qui, sur la fin du XVII[e] siècle, s'opéra en Angleterre, ont-ils pris la peine d'en approfondir les motifs et les résultats? Nous allons essayer d'éclairer leur ignorance, ou de confondre leur mauvaise foi.

Lorsque la maison de Stuart fut replacée sur le trône de la Grande-Bretagne, en 1660, ils se forma aussitôt entre les meurtriers de Charles I[er], leurs complices et leurs adeptes, un pacte secret dont le but faiblement déguisé était une seconde expulsion de cette famille et le rétablissement de la république éphémère qui avait servi de jouet à Cromwell (1).

---

(1) Le roi Jacques II le dit formellement dans ses Mémoires; et cent autres documens attestent l'existence de cette conspiration permanente contre les Stuarts et contre la royauté.

La secte puritaine qui immola Charles I[er], secte beaucoup plus religieuse encore que politique, ne nous offre aucune ressemblance avec le parti qui versa le sang de Louis XVI. Les régicides d'Angleterre prétendirent justifier leur forfait par les livres saints : proclamant, au contraire, l'impiété et l'athéisme, les régicides de France ne s'étaient pas montrés moins acharnés contre les autels du vrai Dieu que contre le trône des Bourbons.

Après onze ans d'anarchie, de république et de despotisme militaire, la nation anglaise, désabusée et repentante, avait replacé sur le front de Charles II la couronne de ses aïeux. Les hommes teints du sang de son malheureux père (les *round-heads*) dissimulèrent leur rage. Ils n'avaient plus de Cromwell pour les rallier et les mener au combat : il fallut ployer la tête. Mais pour adoucissement à leur confusion et à leur désespoir, ils se promirent de miner sourdement ce trône qui offusquait leurs regards jaloux. Déguisés d'abord sous le nom modeste de *Pétitionnaires*, puis sous le nom insignifiant de *Whigs*, ils n'affichèrent pas

d'autre prétention que de combattre le papisme et le dogme de l'obéissance passive. Du reste, sujets soumis et même zélés, à les entendre, ils portaient un respect religieux à la prérogative royale ; ils ne demandaient au monarque que de maintenir la *grande charte*, palladium de leurs libertés.

Mais bientôt une convention tacite devient la base de la fédération anti-monarchique. Il sera permis à Charles II d'achever ses jours sur le trône ; mais son frère, son héritier présomptif, le duc d'York, est marqué du sceau de la réprobation. Ce prince, du moins, ne s'abusa point sur les projets de ses ennemis ; lui même nous en a conservé le témoignage :

« Les amis de S. A. R. l'avertirent de ces » manœuvres ; et, quoiqu'elle ne s'en plaignît pas ouvertement à Sa Majesté, elle » trouva le moyen de représenter, par manière de conversation, que le parti républicain et les ennemis de la famille royale, » ne cessaient d'intriguer dans l'espoir de » rétablir tôt ou tard leur idole chérie de la » république ; qu'ils croyaient bien que ce » n'était pas par la force qu'ils y parvien-

» draient, et qu'ils cherchaient, par consé-
» quent, à semer des divisions dans la fa-
» mille royale, se flattant d'exciter une
» guerre civile qui engagerait la nation à se
» défaire de ses princes et ensuite de la mo-
» narchie, comme d'un gouvernement qui
» ne pouvait assurer la paix et le bonheur
» de l'Angleterre (1). » . . . . .

Le duc d'York ne dissimulait point son attachement sincère à la foi catholique : c'est sur ce terrain que le parti se flatta, non sans raison, de le combattre avec plus d'avantage. Il ne fallut que le bill du *Test*, qui excluait tout catholique des emplois civils et militaires, pour ôter à l'héritier présomptif le commandement des armées navales. Deux voix de plus, et un nouvel acte du parlement mettait une barrière insurmontable entre les deux frères, en déclarant que nul catholique, quels que fussent sa naissance et son rang, ne pourrait être admis en présence du roi.

Le bill de *limitation* ne satisfaisant qu'à demi l'animosité des *Whigs*, ils proposent

(1) *Mémoire de Jacques II*, tome Ier, page 210.

audacieusement un bill formel *d'exclusion* contre le successeur légitime. Assez puissans pour le faire passer à la chambre des communes, ils viennent se briser contre la chambre des pairs. Leur fureur s'en accroît; ils reproduisent dans la session suivante cette loi conspiratrice. Mais, à l'instant même, le roi paraît; il monte sur son trône, mande les communes, et usant d'un droit que les factieux mêmes n'osent lui contester, il dissout l'assemblée téméraire qui vient de porter la main à sa couronne (1).

Ne pouvant plus employer l'action de la loi pour détruire la loi, le parti anti-monarchique recourut aux machinations souterraines. L'invention de la fameuse *conspiration des poudres*, sous Jacques I^e, avait eu

(1) Les paroles de Charles II furent remarquables: « Vos » premières séances, leur dit-il d'un air grave et plein de » fermeté, ne me permettent pas d'attendre une meilleure » issue de ce parlement que de tant d'autres que j'ai convoqués, sans en avoir tiré d'autres fruits que de connaître les mauvaises intentions de ceux qui veulent troubler le royaume. Afin qu'ils n'autorisent pas leur révolte » du nom de *parlement*, j'ai jugé à propos de casser encore celui-ci. » (*Rapin-Thoyras*, année 1681.)

son plein effet : (1) on inventa la conspiration non moins fameuse, dite le *complot papiste* (*Popish Plot*). Quelqu'absurde que fût la dénonciation, quelque vil que fût le dénonciateur (2) il se trouva des hommes pour croire que les catholiques avaient des armées secrètes, que l'on passait ces armées en revue dans des souterrains, et que l'héritier présomptif de la couronne était à la tête d'un complot, qui devait éclater par l'incendie de la capitale et le massacre de tous les protestans.

« Enfin l'on excita une si grande commo» tion dans le royaume, que non seulement » le duc d'York, contre qui l'attaque était

(1) Voyez l'article de Jacques I^er^ dans la *Biographie universelle*; la réalité de cette conspiration y est discutée avec étendue et profondeur.

(2) Les successeurs mêmes des *Whigs* ont rougi de cette fable atroce : « Il est absurde, il est impossible, dit Fox, » de croire à l'existence d'un complot tel que celui qui fut » dénoncé par Titus-Oates. En vain voudrions-nous cher» cher des motifs ou des excuses à la crédulité que ce mi» sérable trouva chez certains personnages : nous ne nous » persuaderons jamais que tous ceux qui ont affecté de » croire à ce complot y aient jamais cru. » (Fox, *History of the early part of the reign of James the second.*)

» principalement dirigée, mais le roi et la » monarchie elle-même furent sur le point » de succomber.

» La véritable tendance du complot n'é- » tait déjà plus un mystère. Le duc d'York » vit clairement que ses ennemis avaient ré- » solu de mouvoir le ciel, la terre, l'enfer » même s'il le fallait, pour empêcher qu'il » ne succédât à la couronne » (1).

Mais ce ne fut plus à des complots fictifs que s'arrêtèrent les républicains, quand, après avoir accusé les royalistes de conspiration, ils crurent que le moment était venu de conspirer eux-mêmes. Le prince, objet de leur implacable haine, fut par eux condamné à périr, et le roi à partager son sort, pour n'avoir pas abandonné son frère à leur rage. Le hasard seul les sauva du coup fatal qui les attendait à *Rye-house* (2).

Charles II, cessa de vivre (1685); l'avènement du duc d'York, de ce prince, objet

(1) *Mémoires de Jacques II*, tome II, pages 16 et 27.)

(1) Les principaux conspirateurs étaient deux anciens officiers républicains (les colonels Rumsey et Walcot) et quelques uégocians et boutiquiers.

de tant de calomnies, semblait, suivant l'expression de sir William Temple, devoir être *la fin du monde.* Au grand étonnement des conjurés, Jacques II prend paisiblement possession du trône de son frère. Il ne lui faut que quelques paroles courtoises, pour exciter dans presque toutes les classes des transports d'allégresse et de reconnaissance.

D'où pouvait provenir un changement aussi rapide dans l'opinion? Un homme célèbre, un ennemi déclaré des Stuarts, va nous expliquer lui-même cette contradiction apparente (1).

« Le parlement se montra très-empressé » à complaire à tous les désirs du roi, et » ce parlement représentait assez bien l'es» prit général de la nation. »

*L'esprit général de la nation* n'était donc point favorable aux vues secrètes du parti républicain : et, cependant, ce parti prétendait être l'organe, le représentant de cette même *nation.* Tant il est vrai qu'en tout tems et en tout lieu, les factieux n'ont qu'un système et qu'un langage!

---

(1) Fox, ouvrage cité plus haut.

Quel était donc l'esprit qui dominait véritablement alors ? C'était l'esprit religieux, ou, pour s'exprimer avec plus de précision, un zèle ardent jusqu'à l'intolérance pour la suprématie de l'église anglicane.

« On ne peut entendre l'histoire d'Angleterre, dit encore Fox, si l'on n'a point » une idée juste du caractère distinctif du » parti qui fut si puissant sous les deux derniers Stuarts, et qui conserva même encore, sous le règne des deux premiers » Brunswick, une influence que l'on ne » saurait méconnaître. Ce parti avait pris « pour devise : *L'Eglise et le Roi ;* et il ne » faut pas croire que l'ordre dans lequel » ces deux mots sont placés soit l'effet du » hasard. Les *Torys*, zélés partisans sans » doute de la prérogative royale, n'ont jamais hésité cependant à se déclarer pour » l'église, quand ils ont pensé qu'il était » hors de leur pouvoir de conserver ensemble et l'église et le roi. »

Ces derniers mots aident à comprendre comment ce parti religieux et royaliste, comment les *Torys*, en un mot, semblèrent un instant faire cause commune avec leurs

adversaires, et donner les mains à la révolution de 1688. Pour les gagner, les *Whigs* n'eurent qu'à leur persuader que Jacques II voulait toucher à l'encensoir; et tout, il faut l'avouer, concourait à le faire croire.

La facilité avec laquelle ce monarque avait triomphé de la rébellion du comte d'Argyle et du duc de Montmouth, et, plus que tout, la servilité constante du parlement, avaient tellement enflé son cœur, qu'il se crut dispensé du soin de dissimuler ses projets ultérieurs. Il déclara, sans détour, au parlement, qu'il avait employé avec tant de succès un grand nombre d'officiers catholiques contre les rebelles, qu'il était résolu à les retenir désormais sous ses drapeaux, sans les astreindre au serment du *Test*, qui pourrait gêner leur conscience. Quelques membres des communes voulurent manifester leurs appréhensions pour la religion de l'Etat et les libertés publiques. Jacques reçut leurs plaintes avec tant de hauteur que la chambre, effrayée, se hâta d'envoyer à la Tour le membre qui avait rédigé l'adresse. « Jamais, dit Hume, ja-
» mais roi d'Angleterre ne s'était vu dans

» une position aussi avantageuse pour se
» rendre absolu, lui et sa postérité.»

Le clergé anglican s'alarma, et fit même entendre des murmures. Dès-lors, Jacques se rapprocha des non-conformistes, quoiqu'il eût pour eux une aversion naturelle. Comme tous les princes sans élévation et sans caractère, il se persuada qu'en mettant les deux partis aux prises, il triompherait sans peine de l'un et de l'autre. L'événement ne tarda pas à lui démontrer la fausseté de son calcul.

La guerre était formellement déclarée entre la couronne et l'église anglicane. Cessant de se contraindre, Jacques II envoya un ambassadeur extraordinaire à Rome, et le pape Innocent XI fit aussitôt partir pour l'Angleterre un nonce, qui fut reçu au château de Windsor avec tout le cérémonial usité dans les cours catholiques.

Une fermentation sourde annonçait une explosion prochaine; mais ce n'était pas des mécontens de l'intérieur que Jacques avait le plus à craindre : c'était du dehors qu'une main perfide dirigeait tous les ressorts du complot qui devait opérer sa ruine;

et cette main était celle de son propre gendre, le prince d'Orange, époux de sa fille Marie.

Il suffisait de jeter les yeux sur les drapeaux de ce prince, pour voir à quel point il était convaincu lui-même, que c'était aux opinions religieuses qu'il était redevable du vœu presque unanime qui l'appelait en Angleterre. A la devise antique des Nassau, *Je maintiendrai*, il avait ajouté ces mots: *Pour la foi protestante.* Cet appel à tous les ennemis de la religion du monarque, était l'arme la plus puissante à employer contre lui. Les généraux, les favoris, les propres enfans de Jacques II, se persuadent que le Ciel leur ordonne de l'abandonner : son sceptre est remis dans les mains de Guillaume III.

Mais les esprits ardens, pour qui la religion n'avait été qu'un prétexte, saisirent avidement l'occasion d'assurer le triomphe de leurs opinions politiques, tandis que les hommes sages de tous les partis travaillèrent à rendre le retour d'une révolution impossible. Ils savaient combien était illusoire cette *grande charte*, que le vulgaire véné-

rait, sans la connaître, comme la garantie de ses franchises : ils savaient que si cet acte était respectable par cinq siècles d'ancienneté, il était bien loin de comprendre tous les élémens d'une constitution libre et d'un gouvernement stable (1).

Effrayés à l'apparition d'un prince étranger, tous les enfans de la vieille Angleterre sentirent la nécessité de confondre leurs efforts pour mettre les libertés nationales à l'abri de toute atteinte. Guillaume-le-Conquérant avait imposé ses lois : le fameux bill des droits (*bill of rights*) fut imposé au prince d'Orange ; et c'est avec raison qu'on a dit de lui qu'il était roi de Hollande et stathouder d'Angleterre. Il eût été détrôné peut-être, si la guerre de la succession d'Espagne n'eût rallié à lui toute la nation contre la chambre des communes. On s'aperçut enfin que dans la commotion que

(1) La grande charte, ou *magna charta*, signée par Jean-sans-Terre en 1215, se compose de 67 articles. Le nom de parlement n'y est pas articulé une seule fois ; et l'idée d'une représentation nationale ne s'y fait pas même apercevoir. La *charte des forêts*, qui est de la même date, est encore plus étrangère à la constitution actuelle de l'Angleterre.

venait d'éprouver l'Etat, la puissance souveraine avait passé, par le fait, dans cette chambre (1).

Consacré par l'heureuse expérience d'un siècle et demi, ce *bill des droits* jouit, en quelque sorte, du privilége de représenter l'ensemble de la constitution anglaise. Aussi, l'année 1688 est-elle devenue, pour la nation, une ère nouvelle de prospérité et de grandeur.

Mais un fait que l'on ne saurait trop remarquer, signale cette grande révolution politique. Au milieu du déchaînement de tant de passions et de haines contre le monarque, la monarchie fut généralement respectée : elle brava les efforts des républicains, et elle resta debout. Bien plus, au moment même où l'ombrageuse inquiétude des Anglais pour leur religion nationale, encore mal affermie, les poussait à outrager la légitimité, ils rendaient encore un éclatant hommage à ses principes conservateurs.

---

(1) Voyez un excellent article *sur les parlemens de la Grande-Bretagne*, qui parut dans *le Publiciste* du mois de février 1818, tome Ier, page 77.

Comme s'ils craignaient que l'on ne se méprît sur la cause première de ce grand déchirement, ils décrétèrent, en secouant le joug d'un Stuart, que le sang des Stuarts continuerait à régner sur eux. A la ligne catholique on substitua la ligne protestante. Ce n'est pas à d'autre titre que la maison d'Hanovre occupe aujourd'hui le trône de la Grande-Bretagne (1).

Nous venons de voir ce qui se passa sur les bords de la Tamise en 1688 : examinons rapidement s'il existe parmi nous des indices d'une révolution semblable ; et, en supposant qu'il y eût de l'analogie dans le plan et les moyens d'exécution, essayons surtout de reconnaître s'il pourrait y avoir analogie dans les prétextes et les résultats.

Admettons ici une effroyable hypothèse : admettons (et dans les mêmes termes dont nous nous sommes servis en parlant de l'Angleterre) que lorsque la maison de Bourbon fut replacée sur le trône de France en 1814, il se forma aussitôt entre

---

(1) Georges I^er^ tirait son droit au trône britannique de la princesse Sophie, sa mère, petite-fille de Jacques I^er^.

les meurtriers de Louis XVI, leurs complices et leurs adeptes, un pacte secret dont le but faiblement déguisé était une seconde expulsion de cette famille, et le rétablissement de cette république qui avait servi de jouet à Buonaparte.

Admettons que vaincue, mais non découragée, par la restauration itérative de 1815, cette faction médite dans l'ombre les moyens de renverser, pour la troisième fois, le trône des enfans de saint Louis et de Henri IV. Quelle marche suivrait-elle pour arriver à l'accomplissement de ses coupables vœux ?

Réduits à dévorer leur confusion et leur désespoir, les conjurés se promettraient de miner sourdement ce trône, dont la vue leur rappelle un grand forfait et la clémence qui l'a pardonné, clémence plus pesante encore à supporter que les forfaits. Ralliés d'abord sous le nom trop significatif d'*indépendans*, puis mieux déguisés sous la dénomination vague de *libéraux*, ils n'afficheraient pas d'autre prétention que de combattre les abus du pouvoir, les empiétemens de l'aristocratie, et l'intolérance religieuse. Du reste, sujets soumis et même zélés, à les

entendre, ils porteraient un respect religieux à la prérogative royale ; ils ne demanderaient au monarque qui a reçu leurs sermens, que de maintenir la charte, *palladium* de leurs libertés.

Une convention tacite deviendrait la base de cette fédération anti-monarchique. Accordant, au plus, à la dynastie légitime l'achèvement d'un règne, déjà l'héritier présomptif de la couronne serait marqué du sceau de la réprobation. L'instant où il pleure un fils tombé sous le fer assassin, serait celui où l'intrigue redoublerait d'activité, et l'imposture de noirceur. Le premier et le plus fidèle sujet du roi serait si clairement dénoncé, comme le chef d'un gouvernement occulte opposé à celui du roi, qu'on semblerait lui faire grâce en ne le désignant point par tous ses noms et tous ses titres.

Prenant modèle sur le fameux *complot papiste*, ce seraient les conspirateurs eux-mêmes qui verraient partout des conspirations contre le trône constitutionnel et contre la charte. Le fil de toutes ces trames serait placé dans la main de l'auguste per-

sonnage, qui a l'intérêt le plus direct au maintien du trône constitutionnel et de la charte. D'humbles et pauvres ministres de la religion qui, au nom d'un dieu de paix et de charité, prêchent la soumission aux lois et le pardon des offenses, seraient représentés comme des artisans de discorde, comme les précurseurs de la guerre civile. Des écrits insidieux, de perfides discours, ne cesseraient de faire entrevoir, dans un prochain avenir, aux yeux effrayés des peuples, le retour de ce régime féodal dont nos rois mêmes avaient délivré leurs pères. Et c'est à un descendant de S. Louis que l'on prêterait l'impolitique dessein de relever ces puissans vassaux, ces arrogans rivaux de la couronne, lorsque ce grand prince, et, depuis lui, tous ses successeurs, travaillèrent sans relâche à les abaisser pour se rapprocher de leurs peuples !

Mais quelqu'activité que déployassent les individus chargés de la direction de ces menées ténébreuses, quelque succès qu'obtinssent leurs efforts, combien ils seraient loin encore de pouvoir faire agir une arme aussi puissante, que celle qui vint s'offrir naturel-

lement aux *Whigs* d'Angleterre! Pour oser demander un bill de *limitation*, un bill d'*exclusion*, où est cette différence de cultes, ce fanatisme religieux qui, au nom du ciel même, brise tous les liens de la nature et foule aux pieds toutes les lois humaines? Le duc d'York, déclaré *papiste*, pouvait être frappé d'anathême par les anglicans, alarmés pour la religion dominante: mais qu'importe, dans ce siècle, la croyance d'un prince à des hommes qui font profession d'incrédulité?

C'est donc dans des passions toutes terrestres qu'il faut aujourd'hui chercher un lévier pour soulever les hommes: il faut, chez les uns, inquiéter l'avarice; chez les autres exciter l'ambition; chez tous irriter la vanité, premier agent du génie des révolutions. La fermentation se propage : ici on cherche un refuge pour échapper à des périls imaginaires; là un appui pour parvenir à un bonheur chimérique; et ce refuge, cet appui, les chefs de complots les présentent dans leurs personnes aux crédules victimes de leurs déceptions. Ecoutez-les : eux seuls aiment sincèrement la patrie, eux seuls pos-

sèdent assez de lumières et d'énergie pour la sauver ! C'est à eux qu'il appartient de renouveler le grand exemple que donna la nation anglaise aux peuples opprimés (1) ! Ce sont eux qui sauront, par certaines mesures légales, sans violence et sans secousse, faire passer le sceptre dans des mains de leur choix ; et la France aura aussi son 1688 !

Mais à quoi ne devrions-nous pas nous attendre, en effet, s'il était vrai qu'il existât un ordre de choses tel que les ennemis de la dynastie légitime se vissent à même de calculer, sans erreur, la masse de leurs renforts et l'instant de leur arrivée ; s'ils avaient déjà fait assez de chemin pour entrevoir l'heure où, formés en convention comme le parlement de 1688, ils pourraient dire à leur souverain comme à un autre Jacques II :
« Ton règne est passé, retire-toi ! le roi que
» nous nous sommes choisi va s'asseoir sur
» ton trône. »

Supposons un instant l'attentat consom-

---

(1) C'est ce qu'a dit en propres termes, dans la séance du 17 mai, un membre du côté gauche, que nous voulons bien ne pas nommer.

mé : le voilà ce nouveau maître que vos mains vous ont fait ! Sa reconnaissance brûle de s'exhaler, et sa faiblesse, d'ailleurs, lui défend jusqu'à la pensée d'un refus. Eh bien ! que lui demanderez-vous que vous n'ayez déjà ?

Lui crierez-vous, comme les Anglais au prince d'Orange : « Reconnaissez que lever » des impôts pour l'usage de la couronne, » sans le concours des deux chambres, est » un acte illégal ;

» Que c'est le droit des sujets de ce » royaume d'adresser des pétitions au Roi » et aux chambres, sans qu'ils puissent être » emprisonnés ou poursuivis pour le fait de » ces pétitions. »

» Que les élections des députés doivent être libres ;

» Que la liberté des discours et des dé» bats doit être pleine et entière dans les » chambres, sans qu'aucune juridiction ou autorité quelconque puisse l'attaquer ni la restreindre. » (*Bill of rights.*)

Est-il un de ces droits si justement vantés, que ne reconnaisse, que ne vous assure à jamais, la charte qui vous a été librement

donnée par un Bourbon? Avez-vous un vœu légitime à former qui ne soit déjà prévenu par cette charte tutélaire? Et quand c'est un prince né au milieu de vous, quand c'est le fils des rois de vos pères, qui vous a fait tous ces biens, vous les rejeteriez pour aller les mendier d'une main étrangère!

Et vous vous dites Français! ah! si vous l'êtes, comment pouvez-vous, sans frémir d'une généreuse indignation, envisager le jour où vous cesseriez de voir sur le trône de Clovis d'autres princes que des rejetons de cette famille si anciennement, si éminemment française que, par un privilége unique, elle jouit de l'honneur insigne de s'appeler *la maison de France*?

« Dans notre heureux pays, au moins depuis la troisième race, a dit un écrivain distingué (1), la perpétuité de la maison de France est une loi de l'Etat. La descendance mâle était seule admise à régner, par ordre

(1) Voyez *le Publiciste*, tome III, page 206 et suivantes. Ce morceau très-remarquable est annoncé comme extrait d'un ouvrage ayant pour titre : *De la France et du Gouvernement depuis la restauration.*

de primogéniture. C'est par cette loi, qui était devenue sensible à tous les esprits, parce qu'elle est une loi prise dans la nature même de la famille, que *la France n'a jamais subi le joug de l'étranger;* qu'elle a résisté à toutes les révolutions, et qu'elle a toujours trouvé dans l'unité une force vitale, capable de réparer en peu d'années tous les malheurs inséparables des sociétés humaines.

« En Angleterre, l'Etat est l'héritage de la maison régnante; mais il n'y a point et il ne peut y avoir de *maison d'Angleterre* (1).

« En France, il y a une *maison de France*, toute française, toujours française, et qui remonte à l'origine même de la France. Elle est en un mot, la propriété et l'héritage de la France; toujours elle ne fait qu'un avec la France, au milieu de toutes les générations qui naissent, qui croissent, qui meurent et qui renaissent perpétuellement autour d'elle.

---

(1) En ne remontant qu'à Guillaume-le-Conquérant, on voit en effet que, depuis huit siècles, l'Angleterre a été soumise, sans interruption, à des princes étrangers, normands, français, gallois, écossais, hollandais et allemands.

Mais en Angleterre, la loi de la succession au trône a été toujours incertaine. De plus, le trône passait aux femmes, et l'Etat se trouvait nécessairement occupé, réclamé ou conquis, par des princes d'origine étrangère ou de ligne collatérale : de là une source perpétuelle de révolutions et de guerres civiles.

« Cette différence dans la loi de succession, explique la différence des révolutions dans les deux peuples. En Angleterre, la souveraineté ne pouvait rester uniquement dans la royauté, parce que le roi et la nation sont devenus nécessairement deux *êtres moraux* différens l'un de l'autre, et toujours en combat l'un avec l'autre. De là, la perpétuité des parlemens qui, par une tendance nécessaire dans les révolutions nées de la complication des droits à la succession royale, ont envahi la souveraineté pour en restreindre l'exercice, et le partager avec le roi. Cette lutte perpétuelle des rois et des parlemens eût souvent fini par la conquête, sans la position insulaire de l'Angleterre ; et cette position ne l'en a pas toujours préservée. »

Mais, grâce au ciel, il n'en a pas été de

même chez nous. Si, plus d'une fois, des princes étrangers osèrent élever des prétentions à la couronne des lys, nos aïeux, voyant toujours la France dans la *maison de France*, bravèrent tous les efforts des conquérans. Quel prince dut jamais se croire plus assuré de régner sur les bords de la Seine, que Henri V d'Angleterre, maître de la capitale et des neuf-dixièmes du royaume, époux de la fille de Charles VI, et déclaré son successeur? Il meurt assis sur le trône de nos rois, et son fils est paisiblement couronné dans la cathédrale de Paris; mais Charles VII vivait, et la *maison de France* vivait aussi dans tous les cœurs. Il ne fallut qu'une bergère et un drapeau blanc, pour que le *roi de Bourges* redevînt le roi de France.

Plus tard, les princes de la maison de Lorraine ne formèrent-ils pas l'audacieux projet de succéder aux Valois, et d'exclure les Bourbons? Mais vainement leur astucieuse politique avait-elle su armer en sa faveur le fanatisme religieux: Henri IV était de la *maison de France*, et il régna sur la France.

Mais veut-on supposer que, par une trahison inouïe des grands corps de l'état, par une défection soudaine et totale de l'armée, un prince étranger parvienne à substituer la fortune et l'audace aux droits antiques de la *maison de France?* sera-t-il en sa puissance de transmettre à sa race, toujours étrangère, une couronne dont le légitime possesseur ne cesserait jamais d'être présent à la mémoire et au cœur des Français? Tel est l'empire du sentiment, de l'ordre, de l'habitude même, que, soixante ans après la révolution de 1668, ce fut assez de la seule apparition d'un jeune descendant des Stuarts, pour ébranler la Grande-Bretagne. Les peuples couraient aux armes, en reconnaissant le fils de leurs rois, et il ne tint qu'au hasard d'un combat que le prince Edouard ne ressaisît le sceptre arraché à son aïeul.

Pense-t-on que le successeur de soixante rois français, soit moins cher à la France? Pense-t-on qu'un étranger, qu'un usurpateur, la tînt long-tems captive, cette belle et noble France, tant qu'il resterait un fils du bon Henri?

Ah ! lorsque la providence et l'amour que nous portent nos rois, nous ont assuré toute la somme de bonheur et de liberté dont il est donné à l'homme de jouir sur la terre, où tendraient les vœux des ennemis de la légitimité ? N'est-il plus que le bouleversement de leur patrie qui puisse les satisfaire?

---

DE L'IMPRIMERIE DE PILLET AINÉ, RUE CHRISTINE.

# LES AVENTURES

## DE LA

# FILLE D'UN ROI.

# LES AVENTURES

## DE LA

# FILLE D'UN ROI.

*RACONTÉES PAR ELLE-MÊME.*

---

Que mon nom soit caché puisqu'on le persécute !
(VOLT., *Tancrède.*)

---

TROISIÈME ÉDITION.

Prix : 1 fr. 25 c.

PARIS,
DELAUNAY, Libraire, Palais-Royal, Galerie de Bois ;
PONTHIEU, Libraire, Palais-Royal, Galerie de bois ;
PÉLICIER, Libraire, première cour du Palais-Royal, ,
N.os 7 et 8.

FÉVRIER 1821.

# PRÉFACE DE L'ÉDITEUR.

---

Lorsque je conçus l'idée de rendre public le manuscrit qui m'avait été confié, j'avais bien quelque espoir de voir descendre jusqu'à ce petit ouvrage un peu de l'intérêt attaché à l'auguste héroïne qui en fait le sujet; mais j'étais loin de m'attendre à un excès de bienveillance qui, après une distribution de 2000 exemplaires, m'oblige à faire paraître une 3^me^ édition.

Cet honorable accueil, dont il ne m'appartient pas d'accepter toute la reconnaissance, prouve l'amour que les Français portent à la royale fille dont j'ai retracé les aventures: je le dois peut-être aussi à l'heureuse publicité que les journaux ont donnée à cette allégorie, soit par leurs éloges, soit par leurs injures. Le *Journal de Paris* a gardé à cet égard une neutralité ministérielle; le *Constitutionnel* et le *Courrier* ont traité mon héroïne avec toutes les bonnes grâces de l'amitié; *la Quotidienne*, qui passe dans le monde politique pour lui être un peu moins attachée, a voulu charitablement mettre d'innocentes plaisanteries au rang des crimes de lèze-majesté; elle a traité de sacrilége la main qui osait effleurer les ailes de pigeon; c'est peut-être la seule fois que cette bonne

dame ait fait rire. Ce qu'il y a de plus gai, c'est que le rédacteur qui, le 14 janvier dernier, faisait si complaisamment ce qu'il appelle du *royalisme*, a tenu, dit-on, plus d'une fois la plume sous la dictée d'un *nain* dont la livrée n'était pas tout-à-fait aussi blanche que les couleurs de la *Quotidienne. Le Drapeau-Blanc*, qui, comme on sait, unit au ton de la bonne compagnie le charme de l'enjouement et le mérite de l'impartialité, a travesti la noble princesse en une héroïne de cabaret : là, sûr de son terrain, il a épuisé la coupe de cette vieille gaieté française qui brillait jadis sur les traiteaux de la foire, et dont seul il a conservé la fidèle tradition. Son article énigmatique du 19 janvier est sans contredit la plus jolie chose qui ait paru depuis le *Pied-de-Mouton*.

Encouragé tout à la fois et par ces marques d'intérêt et par l'indulgence du public, je me propose de livrer prochainement à l'impression *le chapitre II des aventures de la fille d'un Roi*: puisse-t-il être accueilli aussi favorablement que le premier !

J. V.

Paris 22 février 1821.

# LES AVENTURES
## DE LA
# FILLE D'UN ROI.

---

Fille d'un roi, j'ai connu l'exil et le malheur les hommes liront peut-être avec intérêt le récit de mes aventures.

Mon père, né pres du trône, dans une des plus belles contrées de l'univers, dut la couronne au désastre de sa famille, qui, forcée de s'embarquer sur une mer orageuse, disparut dans une tempête; il faillit lui-même à périr : échappé comme par miracle à la fureur des flots, il fut jeté sur les côtes d'une île dont les habitans lui accordèrent une hospitalité digne de son rang. Mais c'était une terre d'exil, et, sous un ciel étranger, on se rap-

pelle, on regrette, on aime encore plus sa patrie. La pensée de mon père était sans cesse dirigée vers le royaume de ses ancêtres; il souffrait d'autant plus d'en être séparé qu'il se promettait d'en faire le bonheur. Tout entier à cette idée, il mit à profit le temps de la retraite, et cultiva les lettres et la philosophie. Dans le nombre des consolations qui charmèrent sa solitude, je dois mettre au premier rang les soins qu'il rendit à ma mère. Elle était grande, forte et belle : le berceau de sa race a été trouvé dans les bois; transporté dans cette île fameuse, il a été mis sous la garde de ses rois : c'est le palladium de l'état. Ma mère pratiquait ses devoirs avec austérité ; son génie veillait près du trône; son nom était invoqué dans toutes les solennités. Plus mon père la voyait, plus il étudiait son esprit et son caractère, et plus il conçut pour elle d'estime et d'attachement; je devins le fruit de cette auguste union.

Là, élevée sous leurs yeux, je croissais dans l'espoir de rentrer avec mon père dans sa patrie, et d'y apporter les vertus de ma mère; mais les circonstances secondaient mal nos vœux; et je voyais avec douleur se mêler aux caresses paternelles le regret d'être forcé de m'abandonner peut-être sur une terre étrangère. Tous les jours je priais le ciel de rendre à mon père sa couronne :

le ciel enfin exauça ma prière. Nous nous refusâmes d'abord à croire à cette nouvelle, tant plusieurs des personnes empressées à nous l'annoncer étaient peu faites pour nous inspirer de la confiance! mais voyant dans la foule quelques uns de ses anciens serviteurs qui ne l'avaient jamais oublié, et un certain nombre de cette espèce de gens qui ne s'aventurent jamais et adorent toujours le pouvoir à propos, mon père n'eut plus de doutes; il bénit la Providence, et se laissa conduire, au milieu des flots d'un peuple dans l'ivresse, jusqu'aux portes de la capitale du royaume. Avant d'y rentrer il s'arrêta dans un château où s'était réunie toute la noblesse du pays: c'est là que mon père déclara ma naissance; c'est là qu'on fit assembler les prétendus sages du royaume pour délibérer dans quelles formes je serais présentée tant à la ville qu'à la cour. Parmi les membres de cette assemblée mon père reconnut plusieurs de ceux qui, lors de la tempête, étaient restés paisiblement sur le rivage sans porter secours à son vaisseau, ou même avaient secondé de leurs vœux le courroux de Neptune. Il remarqua surtout un certain personnage qui lui rappela les traits d'un ancien abbé de toilette et de cour, dont les dames aimaient la blonde chevelure; qui était de toutes

leurs parties de plaisir, et qu'il se souvenait d'avoir vu, sortant d'un boudoir, aller dire la messe en plein air, dans une fête publique ; mais, ayant entendu quelqu'un lui demander des nouvelles de sa femme, il croyait s'être mépris lorsqu'enfin, au premier pas qu'il fit vers lui, il le reconnut à sa marche. Il eut d'abord quelque envie d'accueillir froidement un homme qui avait long-tems servi ses ennemis ; mais, instruit de ce qu'il avait fait dans cette dernière circonstance, il oublia ses anciennes erreurs pour ne songer qu'à ses nouveaux services. Dès que mon père lui parla de moi, il eut l'air embarrassé : cela m'étonna, car j'avais entendu dire que plus d'une fois il avait sacrifié sur les autels de ma sainte patrone. Ses objections ne prévalurent pas sur de plus grands intérêts ; ma présentation fut décidée : on discuta quelques instans sur la couleur de ma robe ; d'anciens souvenirs chers à mon père firent arrêter que je paraîtrais en robe blanche : ce fut ainsi que je fis mon entrée dans la capitale du royaume.

Je partageais avec l'auguste auteur de mes jours les regards avides de tout un peuple : les femmes saluaient mon père sans faire grande attention à moi ; les hommes paraissaient plus impatiens de me connaître. Le charme de la nouveauté a toujours sur leur âme un grand empire ! J'étais d'ail-

leurs jeune et fraîche; j'avais beaucoup de l'air de ma mère; c'était sa démarche libre, sa belle constitution ; un sourire consolateur était sur mes lèvres; mes regards respiraient la bonté; je n'avais point la timidité d'une jeune personne qui paraît pour la première fois dans le monde ; j'avais la conscience du plaisir que devait causer ma vue, bien que quelques-uns de mes traits ne fussent pas encore entièrement formés. Je ne me trompais point : la ville m'accueillit avec des transports d'allégresse ; la jeunesse surtout ne se lassait pas de me voir, et peut-être me pardonnera-t-on d'avouer que je fus flattée de ses hommages. Ma coquetterie fut moins satisfaite de la cour ; les vieux courtisans, peu faits à mes manières, me considéraient comme une parvenue; ils ne me trouvaient pas assez de fierté; la simplicité et la forme moderne de mes habits leur paraissaient ridicules ; et l'un d'eux, il m'en souvient, dit avec dédain que j'avais *l'air peuple*; c'est de tout ce que j'entendis le seul mot qui me fit plaisir. Il est vrai que je devais avoir fort peu de succès aux yeux des hommes de l'ancienne cour; je traitais en égaux tous les sujets de mon père; je ne tenais pas à l'étiquette ; je n'attachais qu'un faible prix à tous les hochets de la vanité humaine ; je disais tout haut ma pensée ; à côté des

parchemins je cherchais encore le mérite, et je riais quelquefois des paillettes et des ailes de pigeon.

Mon père, charmé de l'accueil que ses peuples m'avaient fait, me mit sur-le-champ à portée de le justifier : il voulut qu'on m'aimât autant que lui. Il promit solennellement par ma bouche d'oublier les jours d'orage; de laisser aux mères leurs enfans; de respecter le sanctuaire des consciences; de faire asseoir la justice sur le trône; de ne jamais enrichir l'état des dépouilles de l'orphelin; de sanctionner tous les dons de la fortune; d'adopter les nouvelles gloires; enfin d'écouter une fois l'an, en ma présence, les vœux de ses sujets. La reconnaissance due à tant de magnanimité rejaillit sur moi : on chantait partout mes louanges, et je ne pouvais plus paraître en public sans être saluée par des acclamations d'allégresse.

Mon bonheur et ma gloire ne tardèrent pas à s'obscurcir. Comme j'étais née sur une terre étrangère, et que je n'avais pas été élevée à la cour, quelques-uns de ceux auxquels je ne plaisais point osèrent élever des doutes sur la légitimité de mes droits : l'un d'eux, qui me doit pourtant sa célébrité, car sans moi ses talens seraient demeurés ensevelis dans le fond d'une province,

se trouvant alors premier magistrat d'une des principales cités du royaume, protesta, m'a-t on dit, contre ma naissance : d'autres jurèrent en secret ma perte ; quelques-uns, plus adroits, sachant que me rendre des hommages c'était plaire à mon père, qui était la source de tous les honneurs, feignirent de m'aimer par ambition. Je distinguai sans peine dans leurs rangs un homme dont la grande réputation a, comme lui, voyagé dans les deux mondes.

On m'avait beaucoup vanté son esprit, sa grâce, l'éclat de son imagination ; aussi dès que je le vis venir à moi je me sentis émue ; j'attachais beaucoup de prix à son suffrage. J'étais fière d'essayer le pouvoir de mes charmes sur une âme initiée aux plus doux mystères de l'amour et de la beauté : « Fille de l'exil et du malheur, me dit-il, salut ! je ne serai bientôt plus qu'un vieux cerf blanchi par les hivers ; et ma longue expérience de la vie a reconnu que le cœur de l'homme ressemble tantôt à l'éponge du fleuve, tantôt à ce puits naturel au fond duquel on aperçoit un large crocodile. L'habitant de la cabane et celui des palais, tout gémit ici bas : j'ai vu pleurer des bergères et des princesses, et je me suis étonné de la quantité de larmes que contient l'œil des rois ! Et moi aussi j'ai chanté l'hymne

des douleurs! Mon père avait une belle hutte; ses moutons buvaient les eaux de mille torrens; et j'ai erré sans patrie! j'ai vu la fumée des fêtes de l'étranger; le désert a déroulé devant moi son vaste silence; j'ai entendu soupirer l'âme de la solitude, et la lune m'a raconté son grand secret de mélancolie. O vierge des nouvelles amours! le vieux célibataire des mondes nous a permis de nous rasseoir aux festins de nos pères, et de revoir le soleil de notre savanne! Tu as apparu au milieu de l'orage comme la colombe mystique de l'arche de salut! tu t'es levée comme une blanche vestale! tu as les grâces du jour, et la nuit t'aime comme la rosée; tu sais des paroles magiques qui endorment toutes les douleurs; tes embrassemens unissent le présent et le passé comme la liane et le chêne; tu es belle comme le désert avec toutes ses fleurs et toutes ses brises; ta voix est harmonieuse comme les accens de l'Homère des bois! Oui, j'ai vu les chevrettes de la montagne, j'ai entendu les propos des hommes rassasiés de jours; mais la douceur des chevreaux et la sagesse des vieillards sont moins aimables et moins fortes que tes paroles! Tu guéris les blessures comme la feuille de papaya; les anciens des jours et les fils d'Adam qui ne comptent pas encore trente neiges fumeront autour de ton foyer le calumet de

paix ; et jusqu'au moment de descendre dans la petite cave garnie de peaux, d'où l'on ne sort jamais, tous les hommes de la chair blanche te porteront dans leur cœur comme le souvenir de la couche de leurs pères. Vierge des nouvelles amours, salut ! » (1)

A ce discours je demeurai immobile d'étonnement ; ce ton était si éloigné de la simplicité de mon langage que je ne sus que répondre. Les formes orientales, comme on sait, ne me conviennent pas, et je sentis que nous aurions bien de la peine à nous entendre. Il m'écrivit des lettres où il voulut bien descendre pour moi des hauteurs de son génie ; je les lisais avec l'admiration due aux grands talens ; mais elles ne parlaient qu'à mon esprit ; elles n'allaient pas jusqu'à mon cœur : il y régnait une sorte de contrainte qui me donnait des soupçons sur la sincérité des sentimens qui s'y trouvaient exprimés ; je savais d'ailleurs que leur auteur était sous l'influence d'anciennes liaisons qui flattaient sa vanité ; je ne doutais point de son attachement pour mon père ; mais je me souvenais qu'il avait, comme tant d'autres, brûlé

---

(1) Cette conversation a paru *tout entière* dans un roman célèbre. (*Note de l'Editeur.*)

un grain d'encens sur un certain berceau, que son imagination poétique avait représenté comme *chargé des destinées du monde.* Quelquefois aussi il me donnait des conseils en opposition avec les leçons que j'avais reçues de mon père : il se liait tous les jours de plus en plus avec des *hommes de la chair blanche et très-blanche*, qui ne m'ont jamais aimée : je commençai par le recevoir plus froidement ; je finis par cesser de le voir. Depuis, il a cherché à s'en venger en écrivant contre moi : il m'a supposé des torts que je n'ai pas, des défauts que je n'aurai jamais. Celles de ses lettres qu'il a rendues publiques n'étaient rien moins qu'aimables pour moi ; mais on dit qu'il me traitait encore plus mal dans sa correspondance secrète : on m'en a montré quelques notes ; je n'ai pas voulu les lire ; elles étaient écrites en langue étrangère. On dit qu'aujourd'hui il est auprès des grands génies des tribus de l'aigle et du léopard : puisse sa voix, *douce comme les sons du chichikoué* (1), *apaiser Matchimanitou* (2) *!!!*

Comme j'étais encore fort jeune, et que j'avais peu l'habitude du grand monde, on avait placé près de moi plusieurs personnes chargées de m'ob-

---

(1) Instrument des sauvages.

(2) Dieu de la guerre et du mal.

server, de me suivre et de veiller sur mes destinées ; mais, moins empressées à remplir ce devoir que jalouses de s'affranchir de toute responsabilité, elles s'occupaient fort peu de moi ; à peine si elles osaient se montrer avec moi en public, encore moins à la cour. Mes ennemis triomphaient, mes amis murmuraient de cette faiblesse; le respect qu'on avait pour moi diminuait de jour en jour : on commença à douter de mes promesses ; cette joie pure que j'avais inspirée se mêla d'inquiétude ; plus d'une voix s'éleva pour venger mes droits méconnus : ce fut en vain ! Je gémissais d'être tombée en de pareilles mains, lorsqu'un événement de douloureuse mémoire vint révéler toute l'incapacité des secrétaires de mes commandemens.

Le chef d'une île sauvage traversa la mer sur un frêle esquif, et vint planter le drapeau de la guerre sur nos rivages : sa vue me causa une révolution !

Comme dans les temps anciens les navigateurs invoquaient Neptune au milieu des orages, ainsi ceux qui étaient montés sur le vaisseau de l'état crurent ne pouvoir mieux faire que de m'opposer comme une divinité tutélaire au fléau qui les menaçait. On tira mon image du temple, où depuis quelque temps on la laissait dans l'ou-

bli ; on la montra au peuple dans une grande cérémonie : comme ma présentation à la cour n'avait point paru assez solennelle, on me mit la couronne sur le front ; mon père renouvela le serment de m'aimer toute la vie : ce serment était dans son cœur ; son auguste famille s'y associa : les notables y répondirent par des acclamations unanimes ; mais je lus à travers les protestations des courtisans quelque chose de faux et de mal assuré ; leur main tremblait en se levant devant mes autels, et leur sourire et leurs vœux ressemblaient à la gaîté de ces braves qui chantent quand ils ont peur.

Le caractère imposant de cette solennité, les royales sollicitudes qui la rendaient si touchante firent une impression profonde ; mais il n'était plus temps ! J'aurais pu, nouvelle Jeanne d'Arc, sauver et le roi et le trône ; mais il n'était plus temps ! je demandai vainement une épée : l'impéritie de mes gouverneurs, le soin coupable qu'ils avaient pris de me cacher ouvrirent carrière à d'anciens souvenirs, donnèrent des armes à la haine, égarèrent la fidélité ; et mon père fut forcé de quitter ses états, et je le suivis dans son nouvel exil.

Parmi ceux qui nous accompagnèrent, ou qui

vinrent nous rejoindre après avoir essuyé les dédains du dominateur nouveau, j'observai non sans regret que le plus grand nombre aimait mon père beaucoup plus que moi : on cherchait à me nuire dans son esprit ; on allait jusqu'à m'attribuer ses chagrins : l'amant poétique, dont j'avais pressenti l'inconstance et rejeté les pompeux hommages, parlait fort mal de moi dans son *intérieur*, et je tremblais que le cœur paternel, aigri par le malheur, ne s'ouvrît à ces funestes impressions.

Instruit de mes ennuis et de mes craintes, l'homme qui s'était assis sur le trône de mon père me fit faire des propositions : il m'offrait à la cour et à la ville le même état ; mais il ajoutait au contrat certains articles qui me déplurent hautement : le cruel ! il allait jusqu'à exiger de moi le serment de ne jamais revoir mon père, comme si dans mes alarmes je confondais avec l'auguste auteur de mes jours ceux qui cherchaient à m'arracher de son cœur ! On m'avait appris d'ailleurs que déjà ce prétendant farouche n'avait pu vivre avec plusieurs femmes qui avaient avec moi quelque ressemblance, et qu'aussi peu galant que le seigneur Barbe-Bleue il les avait étouffées après leur avoir ravi la liberté : je rejetai sa demande, et je me confiai à la Providence.

en profanant le nom de mon père! Je souffrais horriblement, je changeais à vue d'œil, et j'étais déjà tellement défigurée que je crus devoir mettre un voile.

Parmi les nouveaux seigneurs de la cour je remarquai un homme qui d'abord avait jeté sur moi un regard assez distrait : il était jeune et bien fait, sa démarche était haute et fière ; on vantait la générosité de son caractère et la beauté de son âme : il venait voir assidûment mon père ; il contait avec grâce ; il avait à sa disposition les cent bouches de la renommée, qui l'instruisaient fidèlement de tout ce qui se passait dans l'étendue du royaume ; il savait jusqu'aux anecdotes les plus secrètes, et les boudoirs même n'avaient pas de mystères pour lui. A travers les récits qui lui arrivaient de toutes parts, il apprit tout l'intérêt que le peuple prenait à ma douloureuse position : il était de son devoir d'en instruire mon père; il parla. Voyant que mon père avait pour sa fille beaucoup de tendresse, il parut se rapprocher de moi : je l'accueillis avec intérêt ; mais je craignais que le plaisir de voir s'abaisser devant lui toutes les vanités de la cour, ne l'emportât. Lorsqu'il essuyait quelques dédains de certains personnages qui ne lui pardonnaient pas sa modeste naissance, il venait

Le ciel veillait sur nous : mon père rentra dans son palais. J'étais fatiguée du voyage, et je ne pouvais marcher sans appui. Un homme qui dans des temps plus reculés avait servi ma sainte patrone au-delà de ses vœux, et qui avait mêlé du sang à ses holocaustes, s'offrit pour me guider et me soutenir : c'était un homme d'esprit, d'une finesse extrême, mais dont le principal mérite peut-être consistait à paraître plus habile en affaires qu'il ne l'était réellement : mystérieux plus que profond, c'était un homme d'intrigues plus qu'un homme d'état. Ses hommages me faisaient peur ; ils ressemblaient à des remords ! Il ne m'inspira aucune confiance ; ses ennemis même ne lui pardonnèrent pas les derniers services qu'il leur avait rendus, et je le vis sans regret abandonné et forcé d'aller cacher son désappointement dans une cour étrangère.

Ce fut à cette époque qu'il s'organisa une ligue terrible contre moi : le grand foyer était dans la capitale du royaume ; mais il s'était formé dans toutes les provinces des confréries secrètes où l'on conspirait également ma perte. Au milieu des dangers qui me menaçaient de toutes parts j'étais tremblante, je n'osais me montrer. Ici on blasphémait mon nom ; là on immolait mes amis

se consoler auprès de moi : cela lui arrivait assez souvent. Il contracta ainsi l'habitude de me voir : à travers mon voile et ma pâleur il distingua des traits qui firent sur lui une douce impression ; il se reprocha d'être venu si tard m'offrir son hommage, et parut touché de mon état de langueur : « Fille d'un roi que je vénère, me dit-il un jour, je gémis de vos souffrances ; je veux y mettre un terme. Il ne faut pas que vous restiez ainsi renfermée : votre santé s'altère ; on ne vous reconnaîtrait bientôt plus ; vous êtes perdue si vous gardez encore la chambre. Votre auguste père daigne m'accorder quelque confiance ; je lui peindrai votre situation : espérez tout de son ineffable bonté ! » Je reçus avec reconnaissance ses généreuses propositions ; je lui parlai de ses dangers personnels : il me répondit avec une courageuse fierté : « Je ne crains point la roche Tarpéienne ! » et je remis mon sort et mon espoir entre ses mains. Mon père me permit de reparaître avec lui en public ; une seule de ses caresses suffit pour me rétablir ; et mon jeune libérateur me donna un grand bal, où j'eus le plaisir de voir danser mes ennemis. On renvoya quelques-uns de mes gouverneurs qui avaient contribué à mes chagrins ; ma maison fut

renouvelée, et mon nom fut replacé dans les prières publiques. . . . . . . . . . . .

Ma gratitude pour mon libérateur fut immense; je l'associai à ma fortune et à ma gloire. Dès que l'on apprit notre honorable attachement, on déversa sur sa personne une partie de l'amour qu'on m'avait voué: mon père, par tendresse pour moi, l'éleva au premier rang, le combla de faveur, l'admit jusque dans son intimité. Lui, ne me jugeant pas indigne d'être initiée aux secrets de l'état, venait me consulter comme une autre Egérie. Notre union était chaste et pure : j'avais fait vœu de virginité; car telle était ma destinée qu'en trahissant ce vœu, je devais perdre et l'honneur et la vie. Mon père était l'auguste confident de tous nos sentimens : chaque soir il se faisait raconter nos entretiens; il applaudissait à notre mutuelle félicité; il nous donnait de sages conseils; que nous suivions comme des ordres : j'étais heureuse, triomphante; tout souriait à mon amour. Un ancien maître d'hôtel de mon père, jaloux de la faveur de mon jeune ami, chercha à présenter notre liaison sous des couleurs dangereuses; mais on lui conseilla, s'il n'était pas content, d'aller le dire à Rome : il nous prit au mot; il partit dans une voiture de la cour, et nous respirâmes en toute liberté. . . . . .

C'était tous les jours pour nous fêtes nouvelles. On savait qu'à l'exemple de mon père j'aimai beaucoup les lettres ; aussi les poëtes, les académiciens, les publicistes m'accablaient de madrigaux, de discours, de brochures ; plusieurs n faisaient que changer les noms propres et quelques épithètes à des écrits adulateurs composé pour une autre idole ; mais je faisais justice de ce encens banal, et je foulais aux pieds ces couronnes artificielles déjà flétries sur d'autres autels.

J'honorais ces écrivains courageux qui, dans le temps de mes premiers malheurs, se vouèrent noblement à ma défense ; j'entrai même en correspondance avec plusieurs : l'un m'adressait toutes les semaines des lettres spirituelles et piquantes sur tout ce qui se passait dans la capitale du royaume ; l'autre, non moins constant, et qui a passé dans le monde pour mon benjamin, me donnait de sages conseils avec le mâle accent de la vérité ; car je permettais de tout dire, de tout écrire ; je ne me laissais point éblouir par les éloges ; je dédaignais les injures. J'étais liée avec une femme d'un talent admirable ; son amitié était un suffrage. Jamais auteur de notre sexe n'eut plus d'éclat dans le style, d'élévation dans l'éloquence, de poésie dans l'imagination : sa

conversation, non moins brillante, tantôt étincelait de traits d'esprit, tantôt prenait le sublime caractère du génie : son ton alors avait quelque chose de prophétique ; on eût dit une prêtresse d'Apollon inspirée par son dieu. Les *considérations* qu'elle me présenta sur les véritables causes des malheurs qui avaient frappé la famille de mon père firent sur moi une impression profonde : j'écoutais cette noble amie avec un charme religieux ; mais la mort ne tarda point à l'enlever à mon amour. Tous mes amis, qui étaient aussi les siens, entourèrent son lit de douleur : elle expira au milieu de leurs embrassemens et de leurs larmes (1).

Cette perte m'affligea beaucoup ; mais j'étais réservée à de nouveaux chagrins. Je remarquai que depuis quelque temps mon favori devenait

---

(1) L'asile consacré par ses derniers soupirs ne sera point profané par l'indifférence : une femme distinguée par les grâces de son esprit et de sa figure, et bien digne d'avoir aimé ce beau génie, se propose de faire élever une colonne à sa mémoire. Tous les amis des lettres, de la gloire et de la liberté s'empresseront d'y attacher leur offrande !

(*Note de l'Éditeur.*)

soucieux; il apportait moins de confiance dans nos entretiens; il boudait, il prenait de l'humeur: je le priai de m'ouvrir son cœur, et dans les demi-confidences qui lui échappèrent je crus entrevoir qu'il ressentait de la jalousie contre quelques-uns des hommes qui me témoignaient un grand attachement, ou qui étaient en correspondance avec moi: « Ils ont par fois avec vous, « me disait-il, des manières qui ne me convien- « nent pas; ils vous tiennent des propos beau- « coup trop libres, et vous les écoutez, et vous « leur souriez! Vous ne verrez bientôt plus que « par leurs yeux; vous ne parlerez plus que par « leur bouche: cela me déplaît. » Je fus un peu piquée de ce ton de reproche, et, par un sentiment bien naturel à mon sexe, je fus charmée de lui laisser un peu de jalousie: cependant j'engageai quelques-uns de mes amis à mesurer leurs expressions, à prendre avec moi un air un peu moins familier, à mettre plus de circonspection dans leur ton et dans leurs manières; car il est vrai de dire que, dans le nombre, il s'en trouvait qui avaient le langage un peu âpre et par fois inconvenant. Mon favori voyait toutes les lettres qui m'étaient adressées; je n'avais rien de caché pour lui; mais comme je ne voulus point lui faire l'entier sacrifice de ceux de mes adorateurs

qui lui donnaient de l'ombrage, il commença par dépit à s'éloigner de moi : il venait toujours voir mon père ; mais il passait des jours entiers sans me rendre visite : il parut dans les salons de mes ennemis. Ceux-ci, qui étaient aussi les siens, usèrent de finesse : ils savaient qu'il disposait de mon sort, qu'il était dans les secrets comme dans la faveur de mon père ; ils l'accueillirent avec un empressement dont sa candeur fut dupe. Cependant sa belle âme ne se plia point à une entière ingratitude : on lui conseillait de me perdre ; il ne se résigna qu'à me blesser dans la personne de mes amis.

Dans leur sollicitude pour moi, ils avaient fondé une académie dont les séances avaient pour but de connaître tous les écrits qui me concernaient ; d'entretenir cette aimable liberté qui régnait dans mes cercles ; d'applaudir aux honorables hommages que l'on me destinait ; et, lorsque des vœux indiscrets m'avaient été adressés, de consoler les amis malheureux que l'on punissait de leurs erreurs ou de leur témérité. Cette académie importunait les yeux de mon ami, ou plutôt la jalousie de ceux sous l'influence desquels il venait de se ranger : il résolut sa perte ; il fit servir à ce projet un jeune seigneur que j'avais distingué dans la foule des adorateurs atta-

chés à mes pas ; il avait puisé ses principes à une excellente école, et il s'annonçait comme digne du noble et riche héritage de souvenirs et d'exemples que lui avait légué, avec sa fille, ma plus illustre amie. Les vapeurs de l'ambition égarent par-fois les têtes jeunes encore! Quelques paillettes en perspective éblouirent ses yeux : il nia d'avoir été reçu chez moi, d'avoir fait partie de l'académie instituée sous mes auspices. Ce désaveu imprévu lui fit peu d'honneur dans le temps ; j'ai su que depuis il en avait témoigné beaucoup de regrets; et dans les belles âmes le repentir devient une vertu.

C'était l'époque de l'année où je reprenais mes *roughts ;* ils se tiennent à midi : là sont invités d'habitude les personnages les plus marquans de toutes les provinces du royaume; on y discute avec franchise : je ne souffre jamais qu'on y parle de mon père sans le profond respect que je professe moi-même pour sa personne sacrée; je suis plus indulgente pour moi; je ne trouve pas mauvais qu'on s'exprime sur mon compte avec une entière franchise : je souris à ceux qui me disent des choses aimables; je souris de ceux qui me lancent des épigrammes. Il y a toujours dans ces cercles un certain nombre d'individus assis devant la cheminée qui ne disent rien;

quelquefois ils se remuent, machinalement, sans savoir pourquoi; ils ont toujours peur de perdre leurs places, et pourtant ce ne sont pas les places d'honneur; mais ils les trouvent commodes : ils se chauffent tranquillement; ils ne s'occupent pas de ce que l'on peut dire à droite ou à gauche, et même sur le *canapé;* leurs yeux sont toujours fixés sur la pendule, et dès que l'aiguille touche à l'heure du dîner, ils poussent, comme par instinct, des cris sauvages; ils se lèvent en désordre, et courent se mettre à table : ce n'est pas chez moi; je suis simple et frugale; les excès ne me conviennent pas; ils dérangeraient ma constitution; mais mes gouverneurs ont d'excellens cuisiniers, et pour cause.

Une des principales villes du royaume, où la discorde avait fait couler le sang, me demanda la permission de présenter chez moi un vieillard dont la jeunesse avait eu un éclat malheureux : je n'avais pas à la rigueur le droit de m'y refuser; mais il est une sorte de pudeur qui devrait avertir tacitement certaines personnes de ne point se présenter dans certaines maisons. Je veux bien admettre chez moi une douce liberté; mais je ne puis en tolérer l'abus. Je blâmais hautement mes amis d'avoir laissé commettre une semblable inconvenance, lorsqu'un d'eux

m'écrivit que mes plus ardens antagonistes n'étaient pas étrangers à cette présentation : ils avaient espéré par là jeter le trouble dans ma société. D'un côté on le jugeait *indigne* de paraître; de l'autre je savais que son aspect ferait beaucoup de peine à mon père : il me tira lui-même d'embarras; il ne vint pas chez moi, et mes vrais amis en furent eux-mêmes satisfaits.

Mais qui le croirait! mon favori, piqué de n'avoir point empêché cette démarche offensante pour ma famille, eut l'air d'en rejeter sur moi la faute : il me dit que c'était par mes propres conseils que cette présentation hostile avait eu lieu; que je voulais être plus souveraine que le roi mon père; qu'enfin ma conduite entretenait partout une vague inquiétude. Je protestai de mon innocence; je suppliai de ne me point juger par un choix qu'avait dicté ou un espoir coupable, ou plutôt un désespoir mal dirigé : mon favori demeura sourd à mes prières; il me fit faire publiquement des remontrances par mon père; enfin, effrayé ou jaloux du monde qui se rendait à mes *roughts*, il ne s'occupa plus que des moyens de pouvoir les composer de gens plus favorables à ses intentions, plus dociles à ses volontés.

A mesure que son indifférence pour moi aug-

mentait, il se rapprochait davantage de mes ennemis : il reprit dans leurs cercles des idées de vanité, et mon libérateur se fit courtisan. Un soir, qu'il revenait sans doute de ces régions élevées dont l'atmosphère cause toujours une dangereuse ivresse, il entra chez moi assez brusquement : il était en habit de cour ; je le trouvai moins bien : j'avais pour lui tant de faiblesse que le reproche expira dans ma bouche. Ma tendresse se ranima tout entière ; je crus lui en donner de nouvelles preuves en l'éclairant sur les dangers cachés sous ses pas, sur la vanité des caresses qu'on lui prodiguait, sur les regrets qui l'attendaient dans l'abîme où son aveuglement allait le précipiter. Je m'aperçus bientôt que ma voix n'avait plus sur son âme son premier empire : il m'écoutait d'un air distrait ; il souriait dédaigneusement. Justement offensée de tant de légèreté, je lui demandai compte alors de son ingratitude ; il se piqua à son tour, me reprocha amèrement certaines liaisons, se moqua de mon prétendu vœu de virginité, et, soit délire, soit nécessité d'accomplir un secret engagement, et d'offrir mon honneur et ma gloire en holocauste à mes ennemis, il osa porter sur moi une main hardie, et tenta de m'associer au déshonneur de Lucrèce.... « Souviens-toi de l'exil de Tarquin ! »

lui dis-je ; et il sortit, et je restai abîmée dans l'étonnement et la douleur. . . . . .

J'aurais voulu taire cet affront ; mais le bruit ne tarda pas à s'en répandre ; il ne fut que trop confirmé par l'état de langueur où je tombai. De ce moment les cœurs qui m'étaient demeurés fidèles s'éloignèrent quoique à regret de mon ancien libérateur ; on lui reprocha si durement son ingratitude, que sa tendresse pour moi devint de la haine : il m'avait tant aimée ! Ma seule vue lui était importune ; le son de ma voix lui faisait mal ; mes lettres l'irritaient. Le cruel ! il alla jusqu'à proposer de me mettre aux fers ! il a laissé à d'autres cette affreuse gloire. Malgré tout le mal qu'il a voulu me faire, je sens que je l'aime encore, et je lui rends avec plaisir cette justice que le jour où il fit cette proposition sa raison venait d'être troublée par une grande calamité, et qu'il était entraîné comme par une fatalité aveugle vers l'autel où il devait tomber en victime.

Sa jeunesse fut dupe de la vieille expérience des cours. Au milieu du deuil public une voix s'élève du camp de ses nouveaux alliés pour lui imputer un exécrable forfait : un infâme écho répète cet outrage ; son âme se soulève d'indignation ; mais il était déjà sous le poids d'une force

occulte qui le précipita du faîte des grandeurs. Il s'arrache des bras de mon père, vient déposer chez moi sa carte d'adieu sans oser me revoir, et fuit, sous un manteau de cour, vers le même rivage où j'ai été conçue : il doit être gêné en présence de ma mère ; il doit pleurer chaque jour l'outrage qu'il a fait à sa fille, lui qui pouvait la rendre si heureuse ! . . . . . . .

Telle est la faiblesse du cœur des femmes, qu'en dépit de ses procédés je ne pus le voir partir sans douleur et sans effroi : présent, je me flattais de triompher de son inconstance, de le ramener à moi, et de retrouver mes beaux jours ; absent, je pressentais que je serais plus malheureuse. On dit que, par une dernière attention, il ne voulut pas être étranger au choix des gouverneurs auxquels on allait confier mes destinées. Mais la vertu trop ordinaire des âmes généreuses ne l'abusa-t-elle pas encore dans cette circonstance ? peut-on fonder un espoir raisonnable sur le sable mouvant de l'ambition ? Il croyait qu'après avoir saisi d'une main hardie le flambeau de la Vérité pour éclairer les horribles mystères qui avaient souillé le glaive de la justice. . . . ; il croyait qu'après avoir été soixante ans vertueux. . . . ; il croyait que la flexibilité humaine avait des bornes ; que l'amitié n'en avait pas ; il

croyait bien d'autres choses encore, qu'il ne croit sans doute plus aujourd'hui : je ne partageais pas toute sa confiance; je voyais autour de moi plus d'un homme échappé du service ou de la domesticité du grand ennemi de mon père; je savais qu'ils avaient beaucoup à faire oublier; je redoutais plus leurs remords que la franchise de la haine de mes adversaires. Hélas! mes craintes n'étaient que trop légitimes! L'héritage douloureux qu'avait laissé mon ancien favori ne fut que trop bien exploité par ses successeurs. On m'enferma, loin de tous les yeux, dans une tour où je suis gardée par dix surveillans en habits brodés : on m'imposa des privations de tous les genres ; on me refusa jusqu'aux consolations ordinaires des prisonniers ; des plumes, de l'encre, du papier, des livres ; mes amis ne pouvaient plus ni me voir ni me parler; j'eus la douleur d'apprendre que j'étais un sujet de schisme; que mon nom, à certains yeux, était devenu un blasphême : les uns voulaient à toute force me séparer de mon père; les autres, qui désiraient nous voir toujours réunis, furent publiquement maltraités malgré la dignité de leur caractère : leurs partisans accoururent pour les soutenir ; j'entendis alors des groupes qui faisaient retentir l'air de mon nom mille fois répété ; j'entendis le bruit des che-

maux ; j'entendis un coup de fusil ; je vis passer un convoi suivi d'une nombreuse jeunesse en deuil : mais, privée au dehors de toute communication, je ne comprenais rien à ce triste spectacle, et mon ignorance ajoutait à mon inquiétude.

Un jour que je regardais rêveuse à travers les barreaux de ma fenêtre, j'aperçus un homme d'un certain âge, qui vint déposer des tablettes au pied de ma tour. A ses bas violets j'avais cru le reconnaître, lorsqu'ayant attiré à moi ses tablettes à l'aide d'un long ruban, je vis en effet l'écriture d'un abbé qui, plus d'une fois déjà, m'avait adressé des lettres charmantes. Me croyant plus malade encore que je ne l'étais réellement, il me demandait, pour la nuit même, un rendez-vous, afin de m'apporter les secours de sa religion. Je l'aimais beaucoup ; j'étais curieuse de le revoir ; le hasard me servit à merveille. Le surveillant, qui était de garde pour cette nuit-là, m'avait naguère offert quelques hommages, et l'amitié qui l'unissait avec mon ancien favori, le rendait quelquefois moins rigoureux pour sa prisonnière. Homme de plaisir d'ailleurs, il était allé passer la soirée chez une aimable veuve, à laquelle il paraît avoir consacré les loisirs d'une vie très-variée. Je profitai de son absence, et je reçus l'abbé : il me trouva chan-

gée : « Mais, avec une constitution comme la
» vôtre (me dit-il), il y a toujours des ressources
» et de l'espoir ». Il parlait d'un ton plus animé
que d'habitude : « Que voulez-vous, ajouta-t-il ;
» je sens mon cœur et ma tête entre des tenailles.
» Le sang a coulé ; où s'arrêtera cette horrible
» libation ?... Que tous ces hommes décrépits,
» grimaçans, haineux s'écartent donc enfin !
» qu'ils nous laissent voir le trône ! Il faut le
» changement complet des hommes chargés de
» veiller sur vous ; il faut le renvoi immédiat,
» entier, éternel de tous ceux qui nous ont menés
» vers l'abîme avec un aveuglement dont,
» jusqu'à eux, on ne croyait pas l'humanité
» capable ! » Il parlait si haut et avec tant de feu
que le surveillant, étant de retour, l'entendit,
entra brusquement, le surprit en tête à tête avec
moi, et saisit entre ses mains un mémoire dans
lequel il me racontait les derniers événemens
dont le bruit confus avait alarmé ma sollicitude.
L'aventure fit du bruit ; mes ennemis ne manquèrent pas de la mettre au rang des anecdotes galantes : l'amabilité connue du prélat aidait à la malignité ; mais on ne se contenta pas d'en rire ; on convoqua les grands interprètes du royaume, qui, à l'aide de leur science, firent aussitôt jaillir de ce mémoire mille petits atten-

mens auxquels sans doute l'auteur n'avait point pensé : heureusement que j'avais encore des amis parmi les juges; leur cœur prononça, et l'homme de la vérité sortit victorieux de cette pénible épreuve.

J'appris avec joie son triomphe ; mais ce n'était qu'une consolation passagère à mes ennuis. J'étais toujours bien seule, bien triste, sevrée de toute espèce de nouvelles : cependant, comme membre de la famille, on m'envoya, des deux royaumes voisins, des lettres de faire part pour m'annoncer la naissance de deux cousines, dont l'apparition imprévue avait causé du chagrin à leurs pères, qui ne les attendaient pas sitôt : on ajoutait, par post-scriptum, qu'ils les avaient reconnues, et que leurs peuples avaient assisté avec joie à leur baptême. Depuis j'ai entendu dire que ces deux princesses, nées au milieu des camps, pourraient bien devenir la source de grands débats, et que d'autres princes voulaient les étouffer dès leur berceau de peur qu'elles ne grandissent, et ne prissent plus tard la fantaisie de voyager dans leurs états : on assure enfin que les grands parens doivent se réunir dans une ville du nord pour décider si elles seront légitimées et admises dans la famille : puissent-elles échapper aux tribulations que j'endure, et faire le bonheur de leurs pères adoptifs et de tous leurs sujets! . . . . . .

La gêne que j'éprouvais, les chagrins de mes amis, le silence même qui ne laisse pas de devenir à la longue une sorte de supplice pour notre sexe, tout m'accablait, tout altérait en moi les principes de la vie : je finis par tomber sérieusement malade. Une nuit il faisait un temps affreux; le vent du nord soufflait avec violence; mon sommeil était fort agité ; mille rêves sinistres avaient déjà traversé mon imagination, lorsqu'un génie m'apparut : sa longue barbe tombait en flots de neige sur sa poitrine; son regard semblait percer l'avenir; des ailes étaient suspendues à ses épaules; il tenait une faulx à la main. « Jeune infortunée, me dit-il, rassure-toi! ne sais-tu pas que ta sainte patrone a aussi connu le malheur! Tantôt je l'ai vue florissante et souveraine ; tantôt je l'ai vue proscrite, mutilée, chargée de fers. C'est elle qui jadis, pour trois cents guerriers réunis à sa voix, fit de la mort une vertu; c'est elle qui, sous un autre ciel, inspira une démence sublime au grand citoyen qui devait la sauver au prix du sang de ses fils ; c'est elle qui naguère, chez le peuple des montagnes, guida la flèche immortelle d'un père et d'un héros ; c'est elle qui planta ses étendards sur le sol du monde sauvage ; c'est elle qui, dans les états de ton père, se leva si fière et si terrible pour

repousser les menaces et le joug de la domination étrangère ; c'est elle enfin qui vient, à la lueur de son flambeau, de réveiller la vieille terre du fanatisme. Et crois-tu qu'à travers tant de siècles et de révolutions son triomphe n'ait coûté ni pleurs, ni sang ? Elle a eu ses bourreaux, elle a eu ses martyrs ; mais, inaltérable au sein des tourmens, elle a chanté dans les cachots, elle a souri sous la hache homicide, elle s'est assise tranquillement au milieu des cendres et des ruines ! Et toi tu murmures de quelques outrages, de quelques larcins faits à tes droits ! tu gémis de la perte passagère de ta liberté ! Va, encore une fois ; rassure-toi ! Ton auguste père ne t'a point fait don de la vie pour t'abandonner si jeune encore : espère en sa bonté, compte sur ma puissance. » Et le génie agita ses ailes, et disparut.

Au trouble que me causa d'abord ce rêve succéda ce calme que répand dans l'âme une douce espérance : mais quand devait-elle se réaliser ? Jusque là mon état ne s'améliorait pas ; j'étais bien malade ! l'intérêt pour moi devint général ; il semblait que ma popularité s'accrût avec mes maux : on avait fait de moi un portrait en bronze fort ressemblant, au bas duquel on avait rappelé ces paroles que mon père, faisant allusion à mes

anciennes souffrances, m'avait adressées lors du grand bal donné par mon ancien favori : *Tu ne changeras plus!* Mes amis en tirèrent des copies par milliers, qu'ils répandirent dans toutes les classes du peuple : l'un, pour me revoir chaque matin, l'avait fait graver sur sa pipe; l'autre, pour me contempler à chaque instant du jour, le portait sur sa tabatière : grâce au zèle d'un officier, mon image parut en si grand nombre et à un prix si modique qu'elle fut placée sous les plus modestes toits. Mes ennemis cherchèrent à jeter du ridicule sur ce nouveau culte qu'on me rendait; mais, comme si leur haine m'avait embellie, chacun, mieux à portée d'étudier mes traits, et d'apprécier les avantages dont j'étais douée, semblait s'attacher encore plus à moi. Mon père ne put qu'être flatté de ce nouvel hommage rendu à son enfant; il rapporta sur moi une pensée affectueuse; et cet empressement à répandre mon portrait, et ces cris sans cesse proférés en mon honneur, lui suggérèrent l'idée que peut-être mes gardiens ne lui avaient pas envoyé des bulletins bien exacts de ma santé.

Une autre circonstance vint ajouter à ses appréhensions.

Selon l'usage solennel on avait renouvelé ma

maison........ malgré mon absence. Ayant vu rappelés pour le service de ma chambre un grand nombre des hommes que les adversaires de mon libérateur avaient cherchés partout depuis plusieurs années, mais qu'ils avaient cru *introuvables*, mon père soupçonna toute la vérité; sa tendresse pour moi s'alarma; il me fit une visite. Dès que je l'aperçus, je l'embrassai avec transport en lui disant : « Pour être heureuse je voudrais toujours être ainsi unie à vous! » Je lui parlai ensuite des peines que j'éprouvais dans ma captivité; il ne les savait pas toutes! Je finis par lui raconter mon rêve, et l'apparition du génie aux grandes ailes. « O ma fille! me répondit-il d'un ton grave mais affectueux, mon cœur paternel saigne de tes souffrances; mais si tu as des ennemis exagérés dans leurs préventions, tu as des amis bien imprudens dans leur zèle : les premiers me chérissent peut-être au-delà de ce que j'exige; les autres m'oublient quelquefois dans les vœux qu'ils t'adressent. Malgré ce double reste d'un esprit perturbateur que mes serviteurs fidèles détestent hautement, je veux que nos deux noms demeurent à jamais unis; je veux, sous tes auspices, reporter mon royaume aux jours de sa prospérité. Mais ne précipitons rien : songe que la patience et la modération

sont aussi des puissances ! Les songes quelquefois sont des avertissemens du Ciel ; espère dans le génie qui t'a apparu. Oui, pour atteindre le but de tous nos désirs, deux conditions nous sont nécessaires, le repos et le temps ! »

O mon père ! que vos paroles me sont douces et consolantes ! le Temps est sans doute un habile médecin ; mais il est des ordonnances encore plus promptes, plus efficaces que les siennes. Il y a quatre ans, à ma première maladie, c'est l'une de celles-là qui m'a sauvée : ah ! si l'on veut me remettre à cet ancien régime qui a déjà failli me faire périr et qui me tuerait inévitablement, c'est de vos ordonnances seules, ô mon père ! que j'attends mon salut ! »

Mon père me serra encore une fois sur son cœur, et regagna son palais.

Les grandes joies produisent souvent le même effet que les grandes douleurs : l'état de faiblesse où j'étais ne me permit pas de soutenir cette touchante entrevue sans une vive émotion. Je suis trop agitée en ce moment pour pouvoir continuer mon récit : dès que je serai mieux, dès que j'aurai repris le libre usage de toutes mes facultés, je reprendrai aussi le cours de mes aventures.

FIN DU CHAPITRE PREMIER.

# POST-SCRIPTUM.

La visite solennelle que m'avait rendue mon auguste père, les paroles qu'il m'avait adressées devinrent bientôt le sujet de toutes les conversations : on les recueillit avec une respectueuse curiosité ; et, grâces aux petits signes de plomb qui reproduisent et conservent la pensée, tous les habitans du royaume furent à portée de les connaître et de les méditer. Les grands chambellans de la salle du trône et les officiers de ma chambre se réunirent à huis clos pour complimenter mon père à cette occasion. Les uns choisirent pour orateur un marquis, homme d'esprit *quand même*, dont le nom pourrait à juste titre figurer en première ligne dans l'Almanach des *Adresses*. Avant ma naissance, il passait pour un grand maître ; on vantait avec raison l'éclat de son éloquence, la flexibilité de son talent : personne depuis quinze ans n'a composé de plus brillantes variations sur la souveraineté ; personne ne sait transposer avec plus d'art le respect, la fidélité, la reconnaissance ; personne n'a jamais calculé avec plus de justesse la distance qu'il y a du nez d'un prince à l'encensoir d'un courtisan.

Les autres ne se contentèrent pas d'un seul interprète; comme au Parnasse, neuf Muses furent invoquées.

La première a le fauteuil dans le conseil de quarante savans en habits verts, qui ont le privilége de l'esprit sans en user, et le don d'endormir, dont ils abusent.

La seconde s'explique trop *catégoriquement* pour moi.

La troisième a vogué sur une mer où je craindrais les naufrages : je ne crois pas que nous puissions faire voile ensemble.

La quatrième se croit sans doute obligée, par son nom, à s'occuper de Rome plus que de son pays. Sans consulter mon père, elle ouvrit un jour correspondance avec le lieutenant de Dieu; elle ne fait ou ne dit rien que ce ne soit au nom du trône et de l'autel; mais on est encore à savoir si c'est le trône qu'elle veut mettre sur l'autel, ou si c'est l'autel qu'elle veut mettre sur le trône.

La cinquième me rappela mes premiers malheurs, car elle était chargée de veiller sur mes destins à une époque où mes jours avaient été vivement menacés; elle me rappela d'autres choses encore que je n'ai pas vues, mais qu'on m'a racontées; les tablettes de l'histoire universelle en font foi sous le nº 313 : on y voit qu'il y a près de

trente ans cette muse reprochait à mon père et à son auguste famille d'être nourris *trop chèrement par la patrie.* On ajoute qu'ayant été présentée devant un grand roi, elle attendit *qu'il se fût incliné le premier pour s'incliner ensuite vers lui.* A de tels souvenirs, on me pardonnera bien de craindre que celle qui a traité si cavalièrement les objets dignes de la plus profonde vénération ne soit pas tentée de me respecter davantage.

La sixième n'est pas folle de moi (dit-on); mais elle a de la gaîté dans l'esprit, et par fois elle me fait rire.

Il n'en est pas de même de la septième : semblable à cet oiseau qui ne se plaît et ne chante que dans les ténèbres, sa prétendue éloquence a quelque chose d'obscur, d'incompréhensible ; il fait nuit dans ses discours comme dans ses livres : je suis étonnée qu'elle repousse la lumière ; personne plus qu'elle n'en aurait besoin.

La huitième a acquis une singulière célébrité en publiant un manifeste contre mon ancien favori.

Quant à la neuvième, je la croirais, par ses habitudes, assez disposée à me forger des fers.

Ces neuf muses, après avoir composé le discours qui devait être prononcé devant le trône, le sou-

mirent aux officiers de ma chambre rassemblés. Ils avaient fait défendre leur porte ; aucun étranger ne fut introduit : mes amis étaient en petit nombre ; ils témoignèrent le regret de voir qu'on parlait à peine de moi dans un discours qui devait être mis sous les yeux paternels, tandis qu'en leur présence mon père lui-même m'avait donné de nouveaux témoignages de son affection. Ils demandaient surtout qu'on indiquât le désir d'apprendre à toute la jeunesse à bénir mon nom, et à se pénétrer des principes généreux dont mon père a doté mon âme. Un de mes plus fidèles défenseurs, élevé sous les yeux d'un grand philosophe, l'ami de la nature et de la liberté ; un de ces hommes fortement trempés, que ni les injustices, ni les proscriptions, ni les menaces n'ont jamais arrêté dans le chemin de l'honneur et de la vérité, réclama vainement pour moi cette faveur.

Vainement aussi un illustre général qui manie la parole comme l'épée proposa de substituer à l'éloquence des neuf muses un hommage où il rappelait toutes les choses aimables que m'avait adressées mon auguste père : « C'est notre véritable » boussole, disait-il en parlant de moi ; elle ga- » rantit à tous une sage liberté, et à chacun la » paisible jouissance de son état, de ses droits, » de ses biens. » Ces éloges eussent blessé sans

doute la délicatesse de certaines oreilles ! Pour ménager leur susceptibilité, mon nom ne fut prononcé qu'une fois ; encore fut-il, comme à regret, jeté au milieu des bases d'un avenir que je ne puis entrevoir sans inquiétude.

J'étais piquée de tant d'indifférence ; mais dans cette même journée, j'ai eu un de ces momens de joie si doux au cœur d'une femme outragée ; ce fut d'apprendre qu'on avait refusé des éloges à mes gouverneurs, qui soutenaient modestement qu'on devait les appeler *sages*. Un homme qui « *conserve ses opinions et son système lorsque ses honorables amis abandonnent un système et des opinions qu'ils ont professés longtemps* », s'éleva hautement contre cette prétention ; je ne sais pas précisément si ce fut par amour pour moi ; quoi qu'il en soit, sa voix fut entendue ; ceux qui avaient causé mes chagrins ne furent point complimentés, et les louanges remontèrent toutes vers leur source légitime.

Quelques jours après, celui de mes gouverneurs qui préside à l'emploi des trésors du royaume, jeta, par un seul mot, de nouvelles alarmes dans le cœur de mes partisans ; je ne sais dans quels *états* il voulait me transporter, mais il paraît que ce caprice ne s'accordait ni avec mon bonheur, ni avec la prospérité des états de mon père ; car un

de mes amis, considérable par sa fortune, autant qu'honorable par son noble caractère, demanda vivement compte à mon gouverneur de l'avenir attaché à ce mot, qui pourtant appartenait au passé. Je fus satisfaite de l'explication; le mot pouvait donner quelques inquiétudes à ceux qui savent déjà dans quel *état* on m'a mise; mais il était plus excusable, peut-être, dans la prose d'un seigneur comptable.

Ma pensée se tourne aussi avec sollicitude vers mes deux cousines.

On m'a dit que ce n'était plus dans une ville du Nord, mais sous un ciel plus doux, que la grande famille était assemblée pour prononcer sur la légitimité de leur naissance. Si leurs droits sont contestés par les armes, si le flambeau de la guerre se rallume, puisse du moins la Providence protéger, au milieu des orages, et le trône de mon auguste père, et sa malheureuse fille !

---

PARIS, IMPRIMERIE DE P. DUPONT.

# SECOND CHAPITRE

## DES AVENTURES

DE

## LA FILLE D'UN ROI

IMPRIMERIE DE P. DUPONT, HOTEL DES FERMES.

# SECOND CHAPITRE

## DES AVENTURES

DE

# LA FILLE D'UN ROI,

RACONTÉES PAR ELLE-MÊME.

---

Que mon nom soit caché puisqu'on le persécute.
VOLT., *Tancrède*.

---

TROISIÈME ÉDITION.

PRIX : 1 fr. 25 c.

PARIS,

DELAUNAY, Libraire, Palais-Royal, Galerie de Bois ;
PONTHIEU, Libraire, Palais-Royal, Galerie de bois ;
PÉLICIER, Libraire, première cour du Palais-Royal, Nos 7 et 8.

20 MAI 1821.

# SECOND CHAPITRE

## DES AVENTURES

## DE

# LA FILLE D'UN ROI.

## CHAPITRE II.

### *Voyages.*

Les jours s'écoulent bien lentement pour les malheureux ! Seule, dans ma captivité, je voyais avec douleur s'éloigner de plus en plus le terme des espérances qui avaient un moment ranimé mon courage. Tout ce que j'apprenais venait ajouter à mes ennuis : mes adversaires triomphaient ; leur audace allait jusqu'à dire à mes plus fidèles amis : *On ne veut plus de vous !* Affligée de la manière dont l'histoire se faisait sous nos yeux, j'étais réduite, pour distraire ma solitude,

à me faire lire des morceaux choisis de l'histoi
des temps anciens : voici un trait qui fixa mon a
tention :

« C'était vers l'an 452, un peuple d'Italie, d
mœurs douces et pacifiques, s'avisa de voir cla
au milieu des ténèbres qui enveloppaient le res
du monde. Il comprit que si les hommes réun
en société faisaient le sacrifice volontaire d'un
partie des droits qu'ils avaient reçus de la nature
c'était pour obtenir en échange le maintien invio
lable de tous les autres; il comprit encore qu'o
ne se démet de l'égalité primitive pour investi
son semblable de la toute puissance, qu'à la con
dition de trouver dans cette puissance mêm
la garantie de son repos, de sa liberté, de so
bonheur. Dès qu'il fut imbu de la vérité de ce
principes, ce peuple jeta un regard autour de lui
et voyant que ses chefs ne remplissaient pas dan
toute leur étendue ces sublimes obligations,
éleva la voix jusqu'au trône; le prince entendi
ses vœux et jura solennellement de les consacre
par les lois. Ce serment fut accueilli partout ave
la plus vive reconnaissance; partout on se plai
sait à jouir, en espoir, de ces beaux jours que pro
met l'aurore de la liberté, lorsqu'un monarque d
Nord, partisan superstitieux du despotisme et de
ténèbres, poussa un cri de fureur, agite le glaiv

de la guerre, rassemble à la hâte ses hordes barbares, et se précipite sur l'Italie pour briser le flambeau qui commençait à l'éclairer. En vain le peuple menacé fait valoir la justice de ses droits; son respect pour les autres gouvernemens; l'harmonie qui règne dans son propre sein; en vain un royal interprète porte au camp ennemi des paroles de conciliation, rien ne peut émouvoir le farouche étranger : *Des fers ou la mort!* voilà sa réponse!....... Et l'écho des montagnes du peuple libre répéta : « *la mort!* et les voix de cent mille soldats-citoyens répétèrent : *la mort!* »

Ici j'interrompis le lecteur pour lui demander le nom de ce despote du 5e siècle : « C'est celui, me répondit-il, qui fit la guerre à l'empereur Théodose; qui menaça la ville de Rome et le pape Léon; qui, dans le palais de Milan, dont il s'était rendu maître, se fit orgueilleusement peindre, entouré de princes enchaînés; qui, tous les cinq ans devenait périodiquement veuf; qui mettait au rang de chimères tous les liens du sang; qui fut battu dans les plaines de la Champagne; qui répondit à une congrégation célèbre : « Je n'ai pas besoin de savans, il suffit qu'on « sache obéir. » Enfin c'est ce roi des Huns,

surnommé le *fléau de Dieu*, c'est Attila (1)! »

La soirée était avançée : j'éprouvais le besoin d'être seule pour méditer sur une lettre que m'avait fait parvenir en secret un de mes plus zélés partisans ; je remis la suite de la lecture au lendemain ; je me retirai dans l'appartement où je passais la nuit : et là, je me livrai à mes réflexions.

« On vous oublie, on vous outrage, m'écrivait-on ; on attente, par une coupable impunité, aux saintes garanties que vous avez données ; un écrit audacieux attaque l'inviolabilité des contrats que vous avez sanctionnés ; il met ceux qui les ont passés sous le glaive de la proscription ; et ces mêmes hommes, si ardens à poursuivre quelques plumes roturières, encore plus imprudentes peut-être que coupables, semblent respecter des pages incendiaires, parce qu'elles sont revêtues du cachet et des armes d'*un comte!* Fille auguste d'un Roi! vous ne pouvez plus vivre où triompherait l'arbitraire; croyez-moi, éloignez-vous pour un temps ; faites un voyage, votre absence fera mieux sentir le prix de vos bienfaits ; on comprendra peut-être que le royaume, sans vous, est comme un temple dépouillé de sa divinité. Il m'en coûte de vous donner ce conseil, mais je le crois

(1) Dictionnaire de Bayle (note de l'éditeur.)

nécessaire ; nous vous reverrons bientôt, car tout ce qui est contre l'ordre naturel ne saurait être de longue durée Adieu, loin de nous comme près de nous, vous vivrez toujours dans notre souvenir et dans nos espérances. »

Dois-je partir ?.... Cette pensée agitait tous mes esprits. Le silence de la nuit, si favorable aux méditations, m'inspira la résolution de suivre les conseils de l'amitié. Mais comment sortir de ma tour ? comment tromper la surveillance de mes geoliers en habits brodés ? Je n'étais pas moins embarrassée que la tendre Herminie dans cette nuit fatale où elle voulait se faire ouvrir les portes de Solime pour voler auprès de Tancrède. Elle usa de stratagème : l'armure de Clorinde servit ses projets. Pour moi, il me vint à l'idée que la ruse m'était inutile. Dans le nombre de mes surveillans, il y en avait plus d'un qui me connaissait fort peu ; ils m'avaient rarement *observée* ; et d'ailleurs j'étais devenue méconnaissable. Je réfléchis en outre que trois d'entre eux n'étaient nullement responsables de ce qui pouvait m'arriver, et qu'ils ne faisaient, jusqu'à nouvel ordre, le service que comme *amateurs*. J'attendis donc le jour de présence d'une de ces quasi-excellences *à la suite* ; c'était celle qui, il y a environ cinq ans, fit la proposition toute philantropique de

classer les sujets de mon père en catégories ! Elle s'est élevée des bancs de l'école au premier fauteuil de l'instruction publique. Elle y représente à merveille, car elle réunit dans sa personne *toutes les grâces de la syntaxe à tous les charmes du rudiment*. J'ouvris la porte de mon appartement : je traversai hardiment la salle où était mon gardien. Il me regarda passer comme une inconnue, ou peut-être feignait-il de ne me point reconnaître, tant il avait de joie à me voir partir ! Quoi qu'il en soit, je franchis le seuil de ma prison, et sans perdre un seul instant, je dirigeai ma course vers les Pyrénées. En passant devant le château de mon père, je soupirai, et mes yeux se remplirent de larmes ; mais un regard jeté sur la rive gauche du fleuve qui en baigne les murs, fit succéder à cet attendrissement un mouvement d'indignation. « Le voilà, me disais-je, ce palais « élevé à ma gloire ! Les cruels, ils m'en ont « chassée ! »

Arrivée à Madrid, je ne crus pas à propos de me présenter chez l'ambassadeur : je craignais d'en être accueillie froidement ; son nom historique m'inspirait peu de confiance. Mon premier soin fut d'aller rendre visite à ma cousine ; elle me parut pleine de force et de santé : à cela près, je trouvais, comme on me l'avait dit, plus

d'un trait de ressemblance entre nous ; cependant il règne dans toute sa personne quelque chose de plus libre, de plus mâle et de plux fier. Elle m'embrassa tendrement. Nous avions beaucoup de choses à nous dire, et nous en vînmes bientôt aux confidences.

« Vous savez, me dit-elle, quelle funeste am-
« bition poussa l'homme qui s'était assis sur le
« trône de votre auguste père, à placer la cou-
« ronne d'Espagne sur la tête d'un de ses frères :
« vous savez tout ce que l'amour de la patrie
« donna de force à un peuple qui défendait ses
« droits : au cri de liberté, tout prit les armes ;
« des ruisseaux de sang coulèrent ; mais enfin la
« cause de l'indépendance nationale l'emporta ;
« le conquérant fut contraint de rappeler ses ar-
« mées épuisées de glorieuses fatigues, et de céder
« au peuple guerrier qui avait reconquis son roi.
« Il était permis à ces fidèles sujets de croire que
« le prince qu'ils avaient racheté par tant de sa-
« crifices leur tiendrait compte de leur dévoue-
« ment.... Je ne vous rappellerai pas combien
« ils ont payé cher cette fatale erreur. De perfides
« conseillers s'emparèrent de la puissance : la
« proscription, les fers, la mort devinrent sous
« leurs auspices les gages de la reconnaissance
« royale : de généreux citoyens, qui avaient épuisé

« leur fortune pour alimenter le trésor public,
« furent forcés d'aller mendier du pain sur une
« terre étrangère; les braves même furent dé-
« pouillés de l'épée qui avait servi à replacer leur
« souverain sur le trône! en un mot, on avait
« combattu pour avoir la liberté et une patrie,
« un roi et une religion; on trouva l'esclavage et
« l'exil, un maître, et l'inquisition!

« J'étais née à Cadix, le 18 mars 1812, au mi-
« lieu des périls de la guerre; et tous les Espagnols,
« qui avaient versé leur sang pour l'indépendance
« nationale avaient salué ma naissance avec en-
« thousiasme. Lorsque le roi revint de sa captivité,
« il ne voulut ni me voir, ni entendre parler de
« moi. Ceux qui avaient pris soin de mon enfance
« furent jetés dans les cachots, ou envoyés, comme
« les plus obscurs criminels, sur les galères de
« l'Etat. Vous concevez, ma chère cousine, que je
« fus réduite à me cacher, et à pleurer en secret les
« malheurs de mes amis. Je choisis pour retraite
« l'île de Léon : là, je ne confiai mon nom qu'à
« deux officiers, pour lesquels j'avais conçu une
« estime distinguée; ils venaient me voir tous les
« jours; ils m'ouvrirent leur cœur sur le chagrin
« qu'ils éprouvaient à voir mes partisans persécu-
« tés, et le prince trompé par mes ennemis; ils me
« demandèrent si j'oserais me montrer et me faire

« reconnaître à la face de l'armée. Je cédai à leurs « vœux : les soldats, à mon aspect, poussèrent « des cris de joie, et les citoyens y répondirent « par des acclamations universelles. On me pré-« senta sur-le-champ au Roi; et comme pour cette « cérémonie on n'avait pas suivi l'étiquette de la « Cour, mon apparition imprévue lui causa un « embarras dont il ne fut pas maître : il ne promit « d'abord que vaguement de m'adopter ; il se reti-« ra brusquement dans un antique château, où « les souvenirs de Philippe II, et les homélies ma-« chiavéliques d'un moine ne contribuaient pas à « le mieux disposer en ma faveur ; il fallut enfin « se décider ; et, à l'ouverture de l'assemblée des « officiers de ma chambre, le roi scella du grand « sceau de l'Etat mon acte de naissance, et me « proclama solennellement *sa fille adoptive* : « Mais, vous l'avouerai-je ? je ne suis pas heureuse : « je trouve, hélas ! que ses caresses ressemblent à « cette tendresse d'obligation qu'on impose à « l'homme contraint de recevoir dans sa famille « un enfant dont il sait n'être point le père. Le « clergé d'ailleurs me hait, la Cour ne m'aime pas. « Vous voyez, ma chère cousine, qu'ainsi que « vous j'ai mes ennuis, et combien il en coûte « pour faire le bonheur de ce pauvre genre hu-« main : mais l'attachement de mes amis me con-

« sole; le nom des principaux est sans doute « parvenu jusqu'à vous, et vous serez bien aise « de les connaître. Vous ne pouviez arriver plus « à propos : il y a cercle chez moi, ce soir, et de- « main, le roi fait, en personne, l'ouverture des « Cortès. »

Cette partie du récit de ma cousine fit sur moi cette impression dont le secret appartient aux liens du sang et au rapprochement des situations : je voudrais qu'il me fût permis de retracer tout ce qu'elle me dit encore, et sur les conseils ténébreux de l'Escurial, et sur les intrigues de la Cour, et sur les machinations d'un valet de chambre du roi, et sur la correspondance d'un confesseur, et sur les tentatives des gardes du palais; mais elle m'a confié tous ces détails sous la promesse du silence, et je dois respecter sa délicatesse et sa volonté.

J'attendais le soir avec impatience : dès qu'il fût venu, les salons de ma royale cousine se remplirent d'une foule considérable qui s'empressait de lui offrir ses hommages : une douce fraternité animait cette réunion, et lui donnait l'air d'une fête de famille. Ma cousine me présenta particulièrement plusieurs de ses honorables amis, et, après avoir fait les premiers honneurs de récep-

tion, elle vint s'asseoir à côté de moi, pour satisfaire plus amplement ma curiosité.

« Ce général, me dit-elle, qui semble si mo-
« deste et si calme (1), c'est celui dont l'âme
« généreuse s'indigna la première, dans l'île de
« Léon, de mes malheurs et de mon obscurité :
« la nation reconnaissante l'a placé dans les pre-
« miers rangs de ses représentans : les courtisans
« le nomment rebelle; moi, je l'appelle mon hé-
« ros, et la patrie son libérateur.

« Le jeune officier (2) qui cause en ce moment
« avec lui, n'a pas moins de droits à mon admi-
« ration : leur affection commune pour moi les
« rassemble ici comme elle les avait rappro-
« chés, lorsqu'au péril de leurs jours ils m'éle-
« vèrent sur le pavois et me montrèrent au peu-
« ple. Sa jeunesse, la douceur de ses traits, la
« simplicité de ses manières, son courage, tout
« parle en sa faveur : il est aujourd'hui gouverneur
« d'une province ; mais sa nomination fut moins,
« dit-on, une récompense volontaire de la
« Cour, qu'une garantie demandée par mes fidèles
« partisans.

« Voyez-vous ces traits altérés par la souffrance,
« et ces mains encore flétries par l'empreinte des

(1) Quiroga.
(2) Riego.

» fers? Ces nobles mains, qui m'avaient reçu
« ma naissance, ont été odieusement mutilé
« comme celles des plus vils galériens, elles c
« fatigué sous la rame les flots de la mer; aujou
« d'hui elles tiennent les rênes de l'Etat! L'aspe
« de cet homme vénérable a pour moi quelq
« chose de ce charme touchant et religieux q
« s'attache au malheur et à la vertu : voy
« comme tout le monde l'entoure et l'admire
« comme on écoute avidement tout ce qui so
« de sa bouche éloquente! Ah! ma chère cousin
« les ministres de ce caractère sont bien rares; e
« je ne sais pourquoi, un secret pressentimen
« m'avertit que l'austère et sage *Argueles* ser
« bientôt ravi à mon amour!

« Voici le gouverneur de la *Galice;* on li
« dans tous ses traits l'inquiète activité de son âme
« Sa conversation est vive, animée : à quelque
« mots qui lui échappent on sent que son cœu
« a été ulcéré. Sa ruse et son courage l'avaien
« rendu redoutable et célèbre dans la guerre d
« montagne; il versa son sang pour la cause de l
« liberté, l'exil paya ses services!.... Rappel
« dans sa patrie, il s'est rangé sous mes drapeaux
« et il jouit de sa gloire (1).

« Je ne vous dirai pas le nom de ce personnage

(1) Mina.

« gras et court (1) qui vient d'entrer; vous devez « le connaître. » — « Oui, répondis-je; je l'ai vu « plus d'une fois dans la capitale des Etats de mon « père; je vous dirai, entre nous, qu'il n'a pas été « merveilleusement accueilli par les courtisans; « mais dans les salons de tous mes amis, il était « recherché avec la plus honorable curiosité. »

Au milieu de ce dialogue, une femme vêtue d'une robe de deuil fut introduite. A son nom tout le monde se leva et la salua respectueusement. C'était la veuve d'un général, qui, victime de son patriotisme, avait payé de sa tête son amour pour la liberté. Elle venait remercier ma cousine d'avoir fait réhabiliter la mémoire de son malheureux époux : une rougeur modeste colora son visage, en racontant avec quel enthousiasme le peuple l'avait portée elle-même en triomphe, et ses yeux se mouillèrent de pleurs lorsqu'elle nous parla de la statue qu'on élevait au *brave Porlier, martyr de la liberté!*

Ma cousine me dit encore les noms d'une foule de personnages plus ou moins importans qui passaient devant moi : les prêtres étaient en fort petit nombre, ce qui me fit distinguer plus facilement un évêque dont les cheveux

(1) Torreno.

avaient blanchi dans les prisons, pour avoir
claré hautement que le vrai Dieu avait hor
du sang humain, et que la torche du fanat
n'était pas le flambeau de la foi.

Je regardais, j'écoutais tout avec la plus gr
attention ; mais je crus m'apercevoir qu'en g
ral ces illustres *liberalès* n'avaient pour
qu'une politesse froide. Lorsque nous fû
seules, j'en fis part à ma cousine, qui me
pondit en souriant : « Il ne faut pas que
vous étonne : née, élevée, nourrie au milieu
camps, j'ai accoutumé mes amis à la plus gr
simplicité comme à l'égalité la plus parfaite
officiers de ma chambre ne sont pas de c
espèces différentes : ceux qui sont élus par la
tion ne sont pas exposés à voir casser leurs c
bérations par les élus de la naissance : ici le pe
et ses représentans ne sont pas soumis à la C
et, soit dit entre nous, le véritable souver
c'est moi. Vous, ma chère cousine, vous
ressentez plus de votre descendance royale
l'une ni l'autre nous ne sommes placées s
trône : moi je suis au-dessus ; vous vous ête
dessous. Soumise et respectueuse pour votr
guste père, vous ne faites que ses volontés, et
n'avez pas l'initiative d'un seul vœu. Je sais
est quelquefois dangereux d'avoir par soi-m

trop de puissance ; et d'ailleurs, il est si doux de pouvoir, comme vous, se reposer sur un père du soin de son bonheur ! Mais je ne suis pas surprise (et je le dis sans coquetterie) que mes amis me préfèrent à vous ; cette prédilection tient moins encore à mon faible mérite qu'à leur fierté, et peut-être à leur défiance naturelle : mes chers *liberalès* trouvent en vous trop d'esprit de cour et trop d'aristocratie. »

Le lendemain, c'était l'ouverture des Cortès. Je m'y rendis avec ma cousine. A peine parut-elle dans la salle qu'elle fut saluée par des acclamations unanimes d'allégresse..... Un soupir s'échappa, malgré moi, de mon âme. « Voilà, disais-je en moi-même, voilà comme on m'aurait accueillie là-bas, s'ils l'avaient voulu !... On attendait le Roi. Il entra, prit place sur son trône, entouré de ses ministres, et prononça un discours où il renouvela le serment de maintenir sa fille adoptive dans tous ses droits.

Cette nouvelle protestation venait d'être accueillie par de vifs applaudissemens, lorsque la figure du prince se rembrunit ; ses yeux respiraient la colère ; et sa voix, plus forte et plus animée, accusa publiquement les ministres. A cette sortie inattendue, une violente agitation se manifesta dans toute l'assemblée ; ma pauvre cousine pâlit, le roi se re-

tira, son carrosse fut escorté jusqu'à son palais par les clameurs populaires ; les ministres renvoient sur-le-champ leurs portefeuilles ; la tranquillité publique était menacée : ma cousine reprend ses sens et son courage ; elle rassemble ses amis, et son attitude au milieu d'eux devient et si noble et si fière, que le prince affligé de lui avoir causé ce moment d'allarmes, envoie prendre ses ordres sur le choix des hommes qu'il devait appeler au nouveau ministère. Ma cousine eut la délicatesse de ne point abuser de cette condescendance paternelle ; mais elle me dit avec le sentiment d'un profond regret : «Vous le voyez, ma chère, de perfides conseils l'emportent ; j'ai bien assez de force par moi-même pour soutenir la lutte ; quelques moines et quelques courtisans ne peuvent pas, à la longue, triompher de tout un peuple; mais croyez-vous qu'il ne soit pas pénible de voir cet état de guerre dans un pays qui serait si tranquille, si florissant, du jour où la bonne foi présiderait à ses destinées ? C'est le vent de l'Illyrie qui souffle cet esprit de discorde et d'erreur : on y a juré la perte de ma sœur ; on a commencé par elle parce qu'elle est la plus jeune et la plus faible, mais soyez sûre que notre tour viendra, si les hordes du nord plantent une fois leurs étendards sur les remparts de Naples. La guerre est toujours un fléau désastreux : la prévenir, c'est épargner le

sang, c'est servir la cause de l'humanité. Vous êtes libre; on ne vous rappelle pas encore dans votre pays, transportez-vous donc à Laybach; là vous plaiderez notre cause, et si les juges de ce grand tribunal ne daignent pas nous écouter, vous leur direz que je sais manier une épée, que je suis d'ailleurs d'une race féconde, et qu'à leur retour dans leurs états, ils prennent garde de trouver encore une de mes sœurs à l'entrée de leur palais. »

Je me rendis aux vœux de ma noble cousine: je l'embrassai en soupirant, et je partis pour l'Illyrie.

Jamais la ville de Laybach n'avait été aussi brillante; trois souverains s'y trouvaient réunis; mais l'un d'eux ressemblait à ces monarques infortunés que les triomphateurs romains traînaient à la suite de leur char de victoire. J'avais déjà vu les deux autres dans la circonstance solennelle où mon auguste père, revenant de l'exil, avait déclaré ma naissance, et je me souviens que le plus jeune surtout m'avait accueillie avec beaucoup de grâce, et m'avait prise sous sa protection. Quant à l'autre, il a été élevé dans de vieilles idées, qui ne s'accordent pas avec mon caractère; et sa mysticité politique s'effarouche de la franchise et de la liberté de mes opinions.

Les hôtels étaient remplis d'étrangers ; j'étais fort inquiète de savoir comment je pourrais me loger avec dignité, ou du moins avec décence, lorsque j'appris que trois ambassadeurs de mon père avaient été appelés au congrès, un marquis et deux comtes : de ce nombre était ce noble gentilhomme qui avait cherché à renverser la fortune de mon ancien favori, et qui, pour ses péchés et pour les nôtres, était allé à Rome ; diplomate de garde-robe, qui a plus de passé que d'avenir dans l'esprit ; qui croit que la force d'un état consiste dans le nombre des évêques, et que les bases du droit public sont, tous les jours, d'entendre la messe, de commander un bon dîner, et d'offrir la chemise au roi selon l'étiquette de la cour de François Ier.

On conçoit bien que ce ne fut pas chez lui que je voulus descendre ; je craignis de gêner l'autre comte, et je me décidai à aller demander asile au marquis; non qu'il eût jamais professé pour moi une bien grande affection ; mais je savais qu'il parlait de moi avec intérêt, et qu'en sa qualité de doyen des galans de la cour, il mettrait au moins de la coquetterie à me recevoir. Ma vue lui causa une surprise mêlée de joie et d'embarras ; je lui demandai sur-le-champ si je pouvais espérer d'être admise au congrès, pour y plaider la cause de ma

cousine ; il parut en douter, et me promit pourtant de me faire annoncer. « Nous ne sommes plus les maîtres, ajouta-t-il : autrefois il ne se tirait pas un coup de canon sans notre permission ; il ne se tenait pas un congrès que ce ne fût pour entendre nos volontés : ces potentats, aujourd'hui si fiers, venaient sous nos tentes prendre le mot d'ordre ; ces temps ne sont plus ; ils peuvent revenir. Jusque là notre gloire prend patience. Ce qui se passe ici m'afflige ; je voudrais, fidèle aux intentions de votre auguste père, éloigner la guerre qui menace un de nos plus chers alliés ; mais encore une fois nous ne sommes plus les maîtres ! »

J'étais curieuse de connaître les ministres étrangers qui s'arrogeaient ce titre : on me donna leurs noms, et je reconnus ces éternelles excellences, si précieusement conservées dans des porte-feuilles. Et d'abord, pour la Prusse, c'était un prince chancelier d'état, qui a vieilli dans la poudre des cartons diplomatiques. Il fut attaqué, il y a quelques années, d'une maladie qui le mit près du tombeau : il dut la vie aux soins d'un médecin habile dans son art, et d'un esprit distingué (1). Ce médecin, jeune encore, a de cette exaltation rêveuse, de *cet* enthousiasme à froid des têtes allemandes,

(1) Korreff.

et la liberté lui a apparu comme le génie tutélaire des trônes et des nations. Depuis le service qu'il a rendu au prince chancelier d'état, il ne le quitte plus, il vit dans son intimité ; il est pour ainsi dire devenu l'âme et la pensée d'un corps fatigué par le travail et par les ans ; et l'on assure qu'après l'avoir sauvé d'une de ces maladies naturelles qui attaquent la faiblesse humaine, il s'occupe aujourd'hui de le guérir d'une de ces fièvres ministérielles, si funestes aux nations, et qu'on nomme l'amour du pouvoir absolu.

Sur les passeports aux armes russes je remarquai particulièrement un lieutenant-général que j'avais vu plus d'une fois dans la capitale des états de mon père, et dans les salons du jeune duc que j'avais tant aimé. Né dans la petite île qui a produit le soldat couronné dont le sceptre a pesé quinze ans sur le monde, il fit jadis partie d'une honorable assemblée, qui rêva le bien sans pouvoir l'exécuter : depuis, il offrit ses services à une cour étrangère. Il a du charme dans sa personne, de la finesse dans le regard, de l'adresse dans l'esprit ; mais il a servi contre son pays !

*Grande-Bretagne.* Ah ! c'est le frère de lord Castelreagh : c'est le plus brillant *fashionable* de Londres. On vante le luxe de ses équipages, l'élégance de ses longues manchettes, la tendre ex-

pression de ses regards ; sa galanterie recherchée auprès des dames ferait croire qu'il a plus encore étudié Boufflers et Gentil Bernard, que Puffendorff et Montesquieu ; politique de boudoir, il attache beaucoup moins de prix à la possession d'une province nouvelle qu'à la conquête d'une jolie femme. Mais s'il est si poli pour le beau sexe, on prétend qu'il a pour l'autre des manières plus lestes : on m'a conté qu'à Troppau ( je ne puis l'affirmer, car je n'y étais pas ; on m'invite peu aux congrès !) il avait voulu introduire dans la salle des conférences certain usage anglais, étranger aux formes douces de la diplomatie ; et qu'un prince autrichien avait soutenu, à son corps défendant, que les coups de poings britanniques n'étaient point compris dans le code du droit des gens.

Ce même prince était aussi comme plénipotentiaire à Laybach, où il se regardait complaisamment comme l'astre autour duquel les autres ambassadeurs devaient tournoyer comme des satellites : il tient cet orgueil de l'ascendant absolu qu'il exerce sur l'esprit de son auguste maître. On donne à cet ascendant une origine assez bizarre : l'auguste maître, se souvenant apparemment qu'un dieu de la fable s'était fait maçon, a pris la même manie, sans pour cela être un Apollon ;

et comme il y consacre tous les loisirs que lui laisse le soin des affaires de son empire, il a plus souvent la truelle que le sceptre à la main. Un jour qu'il était monté sur une échelle, le ministre, qui le poursuivait pour avoir des signatures arriérées, les lui demanda dans cette posture assez singulière pour une majesté. Le monarque, pour toute réponse, lui jeta en riant un peu de chaux; elle alla tomber juste dans l'œil de l'excellence; l'auguste maître, qui, comme on sait, a des entrailles faciles à émouvoir, fut inconsolable de son étourderie, et depuis qu'il a fait perdre un œil à son ministre, il ne voit plus que par ses yeux. Cet accident pourrait servir à expliquer l'antipathie de ce ministre pour les lumières : il ne considère les choses que d'un côté, ce qui l'expose souvent à porter des jugemens faux : à mesure que le jour de la liberté se lève et brille davantage, il cherche à étendre, à épaissir les voiles de la nuit. Du fond des vieilles archives de l'empire, il parle à un siècle de raison le langage des siècles de ténèbres et de barbarie; il veut que des hommes dont les regards ont su décomposer un trône, se prosternent devant son maître comme devant le Dieu de l'univers, et l'adorent lui-même, le front attaché à la terre, comme le premier rayon de la Divinité. Ainsi que tous les ministres courtisans il

est prodigue d'espérances, économe de la vérité : il ne doute jamais du succès, et sa vanité cueille d'avance les lauriers de ses victoires futures ; c'est, dit-on, le plus implacable ennemi de ma jeune cousine, et je me souviens aussi d'avoir lu sur sa mine féodale, que je n'étais pas dans ses bonnes grâces.

Dès que tous ces hauts et puissans seigneurs furent rassemblés sous la présidence de leurs souverains, je me rendis à la porte du conseil, et je fis demander si je pouvais être introduite : à peine l'huissier du congrès eut-il prononcé mon nom, que les ministres étrangers pâlirent, se troublèrent, et supplièrent leurs maîtres de me refuser l'entrée du congrès : en vain le ministre anglais, par un reste de respect pour ma mère, hasarda-t-il quelques mots en ma faveur, il ne put rien obtenir ; mais, toujours galant, il sortit pour m'offrir ses hommages et ses excuses, et me donna la main pour m'aider à remonter dans ma voiture.

Pressée de voir ma jeune cousine, malgré le peu d'espoir qu'elle avait à fonder sur le congrès des rois, je partis pour Naples. Non loin de cette ville je rencontrai la voiture d'un duc napolitain : il avait l'air sombre et soucieux. Dès qu'il sut qui j'étais, il vint me saluer, et me dit : « Et moi aussi je viens de Laybach : ce n'est pas

sans peine que j'ai pu parvenir jusqu'au roi mon maître : il m'a fallu attendre trois jours à Gœritz, autant à Laybach, pour obtenir cette autorisation; il m'a fallu subir l'insolence d'un ministre étranger, qui menace mon pays de tous les fléaux de l'invasion; il m'a fallu entendre un souverain, qui naguère avait donné tant d'espérances à la liberté, s'écrier avec fureur que si, pour anéantir la révolution de Naples, il fallait deux cent cinquante mille hommes de plus, il donnerait deux cent cinquante mille Russes. Vous ne pouvez vous faire une juste idée de tout ce que j'ai souffert en voyant le rôle humiliant où de prétendus alliés faisaient descendre une tête couronnée qui nous était si chère. Pour comble de douleur, je rapporte la guerre; car elle est dans cet affreux manifeste : lisez !..... »

Tout mon sang se souleva d'indignation : « Voilà donc, m'écriai-je, la justice de ces êtres surnaturels qui se donnent pour des émanations de la grâce de Dieu ! C'est en versant, pour *leur bonplaisir*, le sang des hommes, qu'ils prétendent imiter un Dieu de clémence et d'équité ! Il désavoue leur fureur; il brisera leurs armes ! » Pour me distraire des noires réflexions où m'avait plongée cet outrage solennel à tous les droits humains, je parcourus d'autres papiers qui m'avaient été

remis à Laybach ; mon attention s'arrêta sur une épître que m'avait adressée un jeune étudiant de la célèbre université de cette ville : à la suite d'une allégorie sur les événemens du jour, il citait, comme traduite d'un conte arabe, une *déclation de droit public*, dont voici les articles principaux :

« Nous, roi des Hibous, et chef de l'empire de la Nuit, grand-maître de l'ordre des ténèbres, mandons et ordonnons ce qui suit :

« Art. 1er. Les oiseaux de toute espèce sont tenus de ne voler, de ne chanter, de ne voir que pendant la nuit.

« Art. 2. Ceux qui oseront regarder la lumière et voler à la clarté du soleil, seront considérés comme factieux, et punis comme tels.

« Art. 3. Ceux qui chercheront à faire pénétrer le jour dans leurs sombres retraites, ou qui rompront le silence de la nuit par des chants et des cris, autres que des cris et des chants funèbres, seront à l'instant même chassés de leurs trous, et livrés au bec et aux serres des ministres de nos vengeances.

« Art. 4. Tous les oiseaux de jour qui voudront se faire naturaliser jouiront immédiatement de

tous les droits et priviléges dévolus à nos fidèles sujets les oiseaux de nuit.

« Art. 5. Notre obscur et féal cousin, prince *Nocturnich*, demeure chargé de l'exécution des présentes.

« Donné en notre palais des Ombres, la 13e nuit du 2e mois de l'année des ténèbres 1821. »

La jeunesse rit de tout : elle est si riche de force et d'avenir ! Le duc et moi nous poursuivions tristement notre route ; nous entrâmes en même temps à Naples, et le duc me conduisit sur-le-champ auprès du prince régent, qui l'attendait avec impatience : une jeune fille se jouait sur ses genoux : c'était ma cousine ; je la reconnus à sa ressemblance parfaite avec sa sœur. Le prince m'accueillit avec beaucoup d'affabilité, et me demanda des nouvelles de son envoyé à la cour de mon père (1), je lui avouai en rougissant qu'on n'avait pas cru devoir encore le reconnaître. J'assurai d'ailleurs à son altesse qu'en mon particulier je l'avais vu avec plaisir, et que tous mes amis s'étaient empressés de le recevoir.

Le duc remit au régent, avec une lettre de son auguste et malheureux père, toutes les pièces re-

(1) Le prince Cariati.

latives au congrès : son altesse lut la lettre avec attendrissement et respect, et la réponse des souverains avec une fierté dédaigneuse. « Non, non, s'écria-t-il en serrant ma jeune cousine dans ses bras; noble enfant! je ne t'abandonnerai point; je vivrai avec toi, ou je mourrai pour toi. » Et, sans perdre un instant, il convoque le parlement, et court y déclarer que, *constamment attaché aux principes qu'il a jurés, il restera étroitement uni avec la nation et toujours fidèle à ses sermens.*

On voudrait vainement exprimer l'effet que produisit ce nouvel élan de patriotisme et de loyauté. La cité tout entière se mit en mouvement; les musiciens de la garde nationale se rendirent sur la place du palais, et firent entendre des airs patriotiques auxquels une foule immense répondit par des cris de joie, de guerre et de liberté. L'enthousiasme était à son comble, et chaque jour voyait éclore un prodige nouveau d'heroïsme et de vertu. Quel magnifique spectacle que celui de tout un peuple qui s'arme, combat et va mourir pour la liberté! Ici c'était un sénat qui, sous le canon de l'ennemi, délibérait, et fixait tranquillement les droits de la nation, non moins imposant que ces sénateurs romains qui, assis au forum, attendaient les Gaulois vainqueurs; là

trois cents guerriers, fatigués d'entendre toujours parler des héros des Thermopyles, sollicitaient le même honneur, la même mort; et le jeune officier qui le premier a levé l'étendard de l'indépendance, était choisi pour leur Léonidas : ici de nobles députés quittent les bancs du sénat pour voler aux frontières; là c'est l'héritier de la couronne qui offre son fils pour ôtage à l'armée; là, enfin ce sont trois capitaines (1) s'embrassant devant l'autel de la patrie, tirant leur épée, et jurant de ne la remettre dans le fourreau qu'après avoir exterminé l'étranger... Antique liberté! tes fastes s'honoraient-ils de plus beaux exemples? Majesté des temps anciens, vous avez reparu!

On n'avait point encore reçu de nouvelles de l'armée; mais l'arrivée d'un courrier extraordinaire répandit dans toute la ville la plus vive sensation : il annonçait que, sur les bords de l'Eridan, on avait demandé que le roi fît également asseoir avec lui sur le trône une de mes cousines : d'abord il avait été question de me choisir pour marraine; mais il était tout simple qu'unis par le même intérêt qu'à Naples, ces peuples choisissent plutôt un rejeton de la même famille. On avait conseillé depuis long-temps au roi de ces contrées d'adop-

(1) G. Pépé, M. Carascosa, Filangieri.

ter ma cousine; mais il craignait d'avoir en elle une compagne trop importune. Dès qu'elle parut sous les croisées de son palais, on voulut, dit-on, faire sabrer la foule qui l'entourait en élevant son nom jusqu'aux cieux ; mais les charges de cavalerie contre des citoyens désarmés sont un triste moyen de ramener à soi l'amour de ses sujets; le colonel qui voulut les diriger fut blessé à la tête de son régiment ; le peuple applaudit : ma cousine fut proclamée, le roi ne voulant ni la reconnaître ni l'adopter, abdiqua la couronne en faveur de son frère; mais comme le nouveau monarque n'était point dans la capitale, les rênes du gouvernement et les destinées de ma cousine furent confiées à un prince jeune, beau et brave, qui servit naguère dans les états de mon père; son brillant courage et ses manières chevaleresques paraissaient devoir lui concilier à la fois l'estime du peuple et l'attachement des troupes.

Telles furent, en substance, les premières nouvelles qu'apporta ce courrier, et Naples tressaillit d'espérance et de joie. Quoique les sœurs de la fière Espagnole me fussent partout préférées, j'éprouvai un secret plaisir en songeant au dépit de ces orgueilleux diplomates qui m'avaient si mal reçue à Laybach, et le nom de Nocturnich vint

avec un sourire errer sur mes lèvres. Mais le beau ciel de l'Italie se chargeait de nuages : tout retentissait du bruit des armes ; je fis ma visite d'adieux à ma jeune cousine et au prince régent, qui venait de revêtir son habit de combat. Je m'embarquai, et j'allais poursuivre au loin le cours de mes voyages, lorsque j'appris que mon ancien favori avait reparu à la cour de mon père. Son retour, commandé par des causes douloureuses, avait alarmé la sollicitude de mes adversaires, qui déjà pressaient son départ. Il n'y avait guère d'apparence qu'il remontât au pouvoir ; j'espère du moins, pour sa gloire comme pour la mienne, qu'il n'y rentrerait jamais sans moi. Entraînée par un sentiment de curiosité, et peut-être aussi par un reste de faiblesse, je me rapprochai des terres natales ; mais j'ordonnai à mon vaisseau de s'arrêter à la vue du rivage, afin de pouvoir observer s'il était temps d'y reparaître. Ce fut là que le petit navire *l'Etoile* vint, un soir, m'annoncer que tout ce pompeux appareil de guerre et d'enthousiasme que j'avais tant admiré à Naples, s'était évanoui comme un songe. Les couleurs du pavillon de ce bâtiment ne m'inspirèrent, je l'avoue, qu'une confiance mêlée de quelque doute ; mais, si la nouvelle était vraie, patrie, honneur, liberté, vous ne seriez donc que de vains mots ! !

J'attends.

FIN DU CHAPITRE II.

# TROISIÈME CHAPITRE

## DES AVENTURES

DE

## LA FILLE D'UN ROI.

IMPRIMERIE DE P. DUPONT, HOTEL DES FERMES.

# TROISIÈME CHAPITRE

## DES AVENTURES

## DE

# LA FILLE D'UN ROI,

## RACONTÉES PAR ELLE-MÊME.

---

Que mon nom soit caché puisqu'on le persécute.
VOLT., *Tancrède*.

---

PRIX : 1 fr. 50 c.

PARIS,

DELAUNAY, Libraire, Palais-Royal, Galerie de Bois;
PONTHIEU, Libraire, Palais-Royal, Galerie de bois;
PÉLICIER, Libraire, première cour du Palais-Royal,
Nos 7 et 8.

25 AVRIL 1821.

# TROISIÈME CHAPITRE

## DES AVENTURES

## DE

## LA FILLE D'UN ROI.

### CHAPITRE III.

*Vision.*

LA nuit vint me surprendre au milieu des tristes réflexions qu'avait fait naître en mon âme un coup-d'œil jeté sur l'univers, où partout je voyais le despotisme aux prises avec la liberté. L'air était pur, le ciel parsemé d'étoiles ; la lune laissait tomber sur la mer ses molles clartés. Ce charme de mélancolie que cet astre répand sur toute la nature, le silence des vents, le doux frémissement des flots, tout invitait au sommeil..... Bientôt je

crois entendre la voix des orages ; les ondes s'agitent, la tempête déchaîne ses fureurs; mon vaisseau à demi-brisé va échouer sur les côtes d'une île inconnue.

Je descends sur le rivage ; je m'avance : je vois des terres bien cultivées, des villes bien bâties ; des fleuves et des canaux portant partout l'abondance ; les habitans paraissaient actifs, spirituels, industrieux ; les femmes avaient plus de grâces encore que de beauté, et la simplicité de leur parure ajoutait un nouveau charme à l'élégance de leur taille et à la politesse de leurs manières. Je remerciai les orages ; et, sous le voile de l'incognito, je me promis de visiter dans tous ses détails une île qui semblait renfermer tant d'élémens de prospérité. Je me rendis d'abord dans la capitale : du bruit, de la fumée, de la boue, de belles promenades, de brillans équipages, de superbes édifices, des gens qui courent, d'autres qu'on écrase ; voilà ce qui m'apparut au premier coup-d'œil.

Je pris avec moi un *cicerone* pour guider et éclairer mon ignorance et ma curiosité. C'était un homme d'un âge mûr, qui avait autrefois perdu un bras au service de son pays. Il était alors officier ; mais sa blessure, en le rendant à la vie privée, l'avait contraint, pour subsister, à servir

d'interprète aux voyageurs : il avait vu beaucoup de pays ; il parlait plusieurs langues, et sa conversation annonçait que les hommes et les événemens n'avaient point passé devant ses yeux comme de vaines ombres.

Le premier monument qui frappa mes regards fut un temple qu'un des anciens chefs de l'île avait fait élever au dieu du pays. Depuis, la patrie reconnaissante l'avait désigné pour la dernière demeure des grands hommes.... Six mots étaient effacés sur le frontispice !

Nous nous arrêtâmes ensuite devant une colonne où respirait en bronze le génie des batailles, entouré de son terrible appareil. Mon *cicerone* ne put retetenir ses larmes en me faisant la description des immortels combats que l'art avait retracés, et il me montra avec orgueil le champ d'honneur où il avait perdu son bras. De farouches étrangers ont voulu la détruire, ajouta-t-il; la Gloire a ri de leur démence : qu'importe que le bronze disparaisse là où les souvenirs sont impérissables? Ils ont dumoins renversé une statue : c'était le seul moyen de s'élever jusqu'à sa hauteur.

Plus loin, nous entrâmes dans une vaste enceinte, où les beaux-arts semblaient avoir étalé toute leur magnificence. « Hélas! me dit mon

*cicerone*, vous voyez plus d'un cadre vide, et plus d'un piédestal abandonné; c'était la place de chefs-d'œuvre admirables sur lesquels un superbe insulaire, fier d'un jour de succès, a osé porter une main sacrilége : il se disait notre allié, notre ami, et ses vaisseaux ont repassé la mer chargés de notre or et de nos dépouilles ! »

Le lendemain nous nous rendîmes au sénat de la république des lettres : la toge des sénateurs était parsemée de feuilles de laurier, symbole de leur immortalité. Par un antique usage, ils se décernent eux-mêmes l'apothéose ; et pour être admis dans l'Olympe il n'est pas toujours besoin d'avoir fait quelque chose sur la terre. « Voyez, entre autres, disait mon *cicerone*, ces demi-dieux, tout parés de plumes précieuses et tout chamarrés d'or et de pierreries. Ils ont des titres, mais ce ne sont pas ceux du génie : ils croient que le prophète les a pétris d'un limon particulier, et qu'ils sont tombés d'en haut sur la machine ronde tout éclatans de lumière, et doués du savoir et de l'esprit. Dans cette république, comme dans toutes les autres, l'égalité n'est qu'une chimère; et le privilége et l'arbitraire s'y sont introduits. Un ex-gouverneur de l'île, d'un caractère intolérant, et qui a de bonnes raisons pour ne pas aimer le génie, imagina un jour de frapper d'ostracisme plusieurs

sénateurs. Les uns, il est vrai, avaient composé des livres nourris d'une instruction brillante et solide à la fois; les autres avaient fait revivre sur la toile l'histoire des temps anciens dans toute leur majesté : ceux-ci avaient donné d'utiles leçons aux rois en retraçant, dans un langage pompeux, les augustes infortunes des grands de la terre; ceux-là avaient mis la morale en jolis vers, qu'ils faisaient réciter le soir dans une espèce de basilique ornée de peintures, de flambeaux et de jolies femmes, pour amuser le peuple et le corriger en riant : mais ils ne pensaient pas comme M. le gouverneur sur certains points de l'alcoran, et il les bannit de la république, comme s'il était en sa puissance de dépouiller le génie de ses droits et de sa gloire. »

Un des immortels monta à une espèce de tribune pour déplorer la mort d'un des leurs : c'était la mort d'un sage qui avait long-temps voyagé pour rechercher les vestiges des empires détruits, et qui avait profondément médité sur les révolutions et sur les *Ruines*. L'assemblée fut émue; il y a dans le cœur des hommes de tous les pays un respect religieux pour l'alliance du talent et de la vertu, et la tombe de l'homme de mérite-homme de bien, devient aussi une ruine auguste et féconde en salutaires méditations!

La séance fut terminée par plusieurs lectures : un sénateur pâle, maigre, déjà vieux, lut d'une voix faible quelques vers plus faibles encore. On me dit *qu'il était toujours dans son printemps*, et j'en parus surprise. « Il ne faut pas que cela vous étonne, me répondit-on, il a négligé sa vie pour ne s'occuper que de celle des autres : il est vrai qu'il aurait beaucoup mieux fait d'illustrer la sienne que de chercher à flétrir celle de ses semblables : c'est un triste métier que d'insulter aux réputations, et de jeter de la boue sur les tombeaux ! »

Un savant paraît : il tire de dessous sa toge...? le *traître* manuscrit? Non; c'est un oiseau mort qu'il se propose de disséquer en présence du sénat lettré. Il a l'habitude de remplacer par ces petites opérations, qui ne sont pas précisément littéraires, les tributs poétiques que les fils d'Apollon apportent dans leurs solennités; c'est l'Homère de l'anatomie.

Quel est ce petit homme qui marche d'un pas inégal, appuyé sur *un petit avocat?* — Il est peu connu; on sait seulement qu'un jour il prit un cheval de poste pour Pégase, et que, menant en croupe son petit avocat, le petit homme vint s'asseoir au sénat, sans doute en sa qualité de second consul de la république *des Lettres :* c'était une méprise.

On me fit remarquer encore plus d'un sénateur qui n'avait guère mieux mérité la toge brodée de lauriers : ils la devaient au nouvel article des statuts de l'ordre, d'après lequel il n'était plus utile de bien écrire; il suffisait de bien penser. De ce nombre était un publiciste, ténébreux amant des lettres, qui, ne pouvant pas les faire *belles*, avait imaginé de les rendre *bonnes :* c'était comme ces pauvres filles délaissées par l'hymen, dont on vante les vertus à défaut de leurs grâces. Enfin, un lettré, grand et blême, vint faire de longs gestes, ouvrir une large bouche, et nous psalmodier d'un accent lent et lourd la délivrance d'une ville sainte, que Mahomet avait jadis conquise sur un céleste rival. Sénateurs et citoyens, tout s'endormit autour de moi : on me dit que c'était l'usage; mais, comme j'avais encore beaucoup de choses à voir, et peu de temps à perdre, je me retirai, et laissai le poëte dans l'attitude de l'ange de la résurrection, embouchant la trompette sacrée pour réveiller les morts.

De là nous nous dirigeâmes vers un palais vaste, obscur et tortueux, peuplé d'hommes en robes et en turbans noirs : j'entrai dans diverses salles, où il y avait des juges, des accusés, des témoins, des avocats et des curieux. Ici, j'entendis un magistrat qui, oubliant le calme et la dignité de son carac-

tère, accusait un témoin respectable, et insultait à ses opinions, quand il ne devait interroger que sa conscience : là, c'étaient de misérables espions du cadi, qui, pour perdre les criminels qu'ils avaient faits, osaient lever devant la justice une main salie par l'or de la corruption ; mais la foule se pressait aux portes de la salle où les juges siégeaient en tunique rouge. L'accusé, jeune encore, avait auprès de lui pour unique conseil un vieillard ; c'était son père. Il était dépositaire d'un secret immense ; mais il ne lui appartenait plus de le révéler sans forfaire à l'honneur. Le juge, le même juge dont la courageuse éloquence avait naguère exhumé les plus exécrables attentats du noir mystère qui les enveloppait, poursuit, presse, attaque l'homme vertueux, qui, rendant lui-même la justice sur une terre arrosée de sang, s'était caché le visage avec ses deux mains pour ne point voir la tête hideuse du crime se lever avec orgueil dans le sanctuaire des lois, et souiller leur majesté par ses affreux sermens. O triomphe de la vertu et de la vérité ! l'accusé devient accusateur, le juge pâlit sur son tribunal, et l'auditoire pleure et frémit d'admiration.

Ce spectacle fit sur moi une impression profonde : je vis ensuite passer, escortés par des mamelucks, de jeunes citoyens que l'on condui-

je ne sais où : on m'apprit que l'un d'eux avait dit que les Incas ne descendaient pas directement du soleil ; l'autre, que la race des bipèdes n'avait pas été créée pour marcher à quatre pattes ; un troisième avait osé faire une chanson contre le premier pacha ; je conçus dès lors qu'ils avaient bien mérité la rigueur dont ils étaient l'objet.

Avant la fin du jour j'eus encore le temps de visiter le collége universel des docteurs. Il était dirigé par un mage qui avait quitté l'île pendant vingt-cinq ans, et qui, sous les glaces du nord, avait vécu parmi une secte dont l'ambition affectait l'empire du monde, dirigeait la conscience des rois, les menaçait sur leurs trônes, et consacrait le poignard destiné à frapper ceux qui n'abaissaient point le sceptre devant leur ténébreuse puissance.

Ce mage a été appelé à la direction du collége universel par le chef actuel des lettrés, qui partage ses principes, et qui voudrait les répandre dans toute la nation : déjà ce duumvirat a fait plusieurs essais qui semblent tendre à ce but ; au lieu de soutenir les écoles instituées pour la propagation des lumières, au lieu de tremper fortement les jeunes âmes de ces nobles pensées qu'enfante la méditation des temps héroïques, il

a créé des écoles spéciales pour étudier les vieilles traditions, les priviléges des anciens palais, les rites des diverses mosquées. Ce n'est pas tout : l'inviolabilité du talent a été compromise ; et le savant interprète du cygne de l'antiquité a été chassé d'une tribune que les orages et le despotisme avaient respectée. Le même sort a frappé un jeune savant qui avait sondé courageusement les profondeurs de la morale et de la philosophie ; et il menaçait un lettré de l'esprit le plus distingué, qui enseignait publiquement l'histoire des nations, et qui avait peint celle de nos jours sous les couleurs les plus vraies et les plus énergiques.

Le chef des lettrés est ordinairement l'ami, le protecteur, le père de la jeunesse : ici ce magistrat paraît s'être constitué en opposition avec elle ; déjà il a fait fermer, dans une grande ville, une école où elle s'instruisait à la connaissance des droits qui régissent les peuples et les citoyens : on dirait qu'il veut qu'à vingt ans le sang ne circule pas plus rapide et plus brûlant dans les veines ; que l'imagination ne s'exalte pas aux noms de gloire et de patrie ! Ignore-t-il que si cet instinct sublime qui transporte l'âme vers la liberté peut avoir ses écarts, il faut savoir le diriger, et non l'étouffer ? que les jeunes cœurs sont susceptibles des impressions les plus généreuses ? qu'enfin

si une bienveillante justice les captive, la rigueur les irrite ? On prétend que, désespéré du peu de succès de cette sorte de lutte qu'il avait établie contre les lois même de la nature, il avait rédigé un réglement qui commençait par ces mots : *La jeunesse est abolie !* Ses contemporains, et surtout ses contempóraines applaudirent à ce projet; mais il vint échoner contre un sourire du Sage qui préside aux destinées de l'île.

Je sortis, et mon *cicerone* me conduisit par de longs détours dans une enceinte souterraine, où je vis un lettré, 200 jeunes enfans, des bancs rangés en amphithéâtre, des signes suspendus au bout de longs bâtons égaux, des cercles de fer, et les images réunies du chef de l'île et du dieu qu'on y adorait. Avant de satisfaire ma curiosité sur les causes de l'isolement où il s'était retiré, ce lettré fit faire devant moi à ses jeunes élèves tous leurs exercices, et j'admirai comment, avec l'émulation bien dirigée, on avait fait de l'attention un devoir agréable, et de l'étude un utile amusement : il me montra ensuite les livres qu'il mettait sous les yeux de la jeunesse, et j'y trouvai les principes de la morale la plus pure. « — Vous devez être en effet surprise, me dit-il alors, de la nécessité où je suis de me cacher, et d'enseigner en secret une méthode si naturelle, si simple et si favorable

au développement des facultés humaines : vous le voyez ; c'est un rayon de lumière qui frappe en même temps tous les yeux ; c'est un écho qui porte le son à toutes les oreilles ; eh bien, les partisans et les disciples de la secte dominante ont déclaré ce système dangereux, funeste, impie ; les écoles qui le suivaient ont été fermées ; et moi, dans l'espérance qu'un jour on lui rendrait une meilleure justice, j'en ai rassemblé les débris, et je les ai ensevelis dans cette demeure : heureux si, pour prix de mes derniers efforts et pour toute vengeance, je parviens à former des fils vertueux, de bons citoyens, des sujets éclairés et fidèles! »

Mon *cicerone* embrassa son fils, qui était au nombre de ces élèves, et je me retirai, non sans avoir félicité le lettré de son courage et de son zèle.

J'avais repris le chemin de mon hôtel, et je marchais rêveuse et préoccupée : je ne concevais point par quel esprit d'erreur le pouvoir, presque partout, se condamnait à heurter l'opinion, à froisser les intérêts du jour, et à amasser dans tous les cœurs la défiance et le ressentiment. « Si vous le désirez, me dit mon *cicerone*, je vous donnerai une idée des hommes qui gouvernent notre île, et votre étonnement cessera peut-être. Pour être plus facilement compris, je

divisent la population en hommes d'*autrefois* et en hommes d'*aujourd'hui*. Je ne vous parle point de ces gens douteux, espèce de métis, qui ne sont franchement ni d'aujourd'hui ni d'autrefois; qui les caressent et les trompent tour-à-tour l'un et l'autre : leurs opinions sont comme ces crépuscules dont la lueur n'appartient ni au jour ni à la nuit. Le passé les embarrasse, l'avenir les effraie, le présent les repousse.

« *Les hommes d'autrefois* sont ceux qui ne rêvent que le passé; qui, pour la plupart, le front chargé de rides et le dos courbé sous le poids des ans, nient que les choses vieillissent; qui rejettent comme funeste le tribut des lumières nouvelles, et voudraient suspendre le cours de la vie, et faire rétrograder le temps et la raison.

« *Les hommes d'aujourd'hui* sont ceux dont les lumières et les vœux sont à la hauteur de l'âge où nous vivons : ils savent qu'il n'est pas plus au pouvoir de l'homme de faire remonter un fleuve à sa source que d'obscurcir la clarté du soleil; ils savent que le prophète nous a donné des yeux pour voir, et une âme pour réfléchir; que l'argile dont nous sommes pêtris est toute de la même qualité; que ces corps d'argile ont besoin d'être animés, mis en mouvement, dirigés par un principe régulier et selon des lois déterminées; ils

savent que la liberté est un droit; que la conscience ne doit compte qu'au ciel même de ses inspirations; qu'un laurier cueilli pour son pays est toujours glorieux; ils savent enfin que tout ce qui n'est plus ne peut exister, et que tout ce qui est existe.

« Ces deux classes d'hommes s'aiment peu entre elles. L'ascendant de la première est un mystère qui ne peut s'expliquer que par la magie des souvenirs, ou par l'audace des espérances; car la seconde est sans comparaison la plus forte par elle-même et la plus nombreuse. Cependant, elle a laissé échapper le pouvoir de ses mains; on l'avait confié un moment comme un dépôt provisoire à ces hommes mixtes qui, voulant avoir un pied sur les vieilles terres et un pied sur les terres nouvelles, sont toujours vacillans; après avoir fatigué le peuple par leur déplorable fluctuation, ils n'ont pas eu le courage de descendre; ils ont mieux aimé tomber sous la protection dédaigneuse de leurs anciens adversaires.

« Nous sommes donc aujourd'hui soumis à l'influence absolue des hommes d'autrefois. Dans ce nombre on remarque un petit homme grêle et sec, qui, sous les dehors les plus simples et les plus modestes, cache et couve une ardente ambition : son éloquence n'a rien de brillant, mais il a un

son mielleux et des formes conciliatrices dont on pourrait être dupe si l'on n'avait pas découvert que cette prétendue modération n'était qu'un rôle étudié pour parvenir à s'asseoir dans le char de la puissance, après avoir eu la courageuse complaisance de rester long-temps sur le marche-pied.

« Ces hauts et puissans conseillers ont pour diriger leurs consciences un certain mage, tolérant comme le cimeterre d'Omar, et clair dans ses théories religieuses comme les mystères d'Isis : c'est le sphinx de la théologie !

« Leur premier soin, en arrivant au pouvoir, a été de mettre la pensée publique sous le séquestre; et tous leurs livres de tactique, rédigés par ce mage de concert avec d'autres qui se disent les *conservateurs* des doctrines primitives, tendent à prouver que trois sont plus que quarante, que ce qui est mort respire, que ce qui a été acheté n'appartient pas à celui qui l'a payé de ses deniers, et que les peuples n'arriveront jamais au but marqué pour leur bonheur, sans marcher à reculons. Les habitans de cette île sont loin de partager cette opinion, et de se faire à cette allure ; mais ils espèrent que bientôt ce torrent s'écoulera ; ils souffrent en silence, et ils attendent de leur

auguste chef, qu'ils aiment et révèrent, des jours plus tranquilles et plus doux.

« Au surplus, vous pouvez vous convaincre vous-même de la vérité de tout ce que je viens de vous dire, si vous voulez prendre la peine d'assister aux assemblées du sénat. »

Les séances étaient publiques : une juste curiosité m'y porta. Une faible partie de la foule qui assiégeait les portes de l'enceinte, parvint à s'y glisser, tant l'espace réservé aux curieux était resserré ! Je me plaçai sur les bancs réservés aux étrangers. Dans une tribune au-dessus de notre tête je remarquai plusieurs Renommées : on m'apprit qu'elles venaient là chaque jour pour écouter, recueillir et répandre ensuite par toute la ville les discours et les décisions de cet auguste sénat : leurs plumes, leurs yeux, leurs oreilles, leurs trompettes étaient toutes de formes et de couleurs différentes, ce qui explique sans doute la diversité des rapports qu'elles faisaient sur ce qu'elles avaient vu ou entendu le même jour : ainsi, l'une donnait pour des applaudissemens ce que l'autre appelait des murmures ; celle-ci présentait comme un tissu d'absurdités ce que sa voisine offrait comme un chef-d'œuvre d'éloquence.

L'une, appuyée sur l'égide des lois, exaltait les amis de la liberté ; l'autre tenait une trompette argentée qui ne rendait des sons que pour les amis du pouvoir ; une troisième, pâle, vêtue de noir, faisait entendre des accens funéraires, comme pour évoquer les ombres ; et sa fidèle compagne, agitant dans ses mains un drapeau, vomissait à longs traits l'injure et la calomnie.

Les sénateurs arrivent : ceux qui marchaient d'un pas libre vont se placer à gauche ; ceux qui marchaient à reculons vont se placer à droite ; ceux dont la démarche était incertaine vont prendre place au centre. Des instrumens guerriers se font entendre : le portique s'ouvre : un homme d'une belle prestance paraît : il occupe la chaire curule la plus élevée ; je l'observe, et peu d'instans après je m'aperçois qu'il était entièrement paralysé du côté gauche ; il ne se tournait, ne regardait, n'écoutait, ne souriait qu'à droite. Un sénateur monte à une tribune de marbre, et lit à voix basse je ne sais quoi que les conversations particulières ne permettent pas d'entendre. On examine ensuite les titres en vertu desquels les nouveaux membres du sénat avaient revêtu la toge brodée en argent. De vifs débats s'élèvent à ce sujet : on conteste des droits ; on accuse quelques-unes des mains qui avaient tenu l'urne des destins : on

rappelle de ténébreuses intrigues ; on va jusqu'à réveiller le sanglant souvenir de plusieurs victimes, naguère immolées à l'instant où elles allaient déposer leur vœu, parce qu'elles différaient dans le culte qu'elles rendaient au prophète. On me montra le digne et courageux sénateur qui le premier avait osé révéler leur malheur, et payer un tribut solennel à leurs mânes.

Mais la séance fut égayée par l'histoire d'un cadi qui avait été élu par une province dont les habitans ont l'extrémité des doigts légèrement recourbée : ce bon cadi, qui a peur du feu, avoua ingénument qu'il n'avait point brûlé les billets sortis de l'urne, dans la crainte d'incendier le temple du destin. C'est au surplus le meilleur homme du monde ; il a, comme il le dit lui-même, encensé les anciens gouverneurs ; il encense les nouveaux ; il encensera ceux qui leur succéderont : c'est la cassolette perpétuelle du pouvoir !

Bientôt un général qui paraît moins enclin à les flatter, fit tomber avec violence sur le banc où ils étaient assis un torrent de reproches. « Les malheureux ! s'écria-t-il, ils ont tout flétri, tout corrompu, tout avili ! » On me raconta ses querelles avec le premier gouverneur ; et je compris

que hors du sénat, ses apostrophes avaient encore quelque chose de plus énergique.

Un des gouverneurs, en toge noire garnie d'hermine, vient annoncer qu'une exécrable tentative a menacé les jours du chef de l'île dans son palais. L'assemblée décide qu'elle déposera au pied du trône l'hommage de sa douleur et de son dévouement. Un homme de beaucoup d'esprit, fin, piquant dans ses saillies, dont la vie doublement menacée avait causé de vives alarmes à ses honorables amis, attaque le premier ce discours. Un autre orateur s'empare de la parole : le plus profond silence règne dans l'assemblée ; on paraît avide de recueillir son éloquence. L'altération de ses traits décèle de cruelles souffrances ; on sait qu'elles sont le fruit d'une proscription soufferte pour une auguste cause ; et sa faiblesse, et sa pâleur, et le souvenir de l'injustice récente dont il a été frappé par un homme qui se disait son ami ; cet intérêt enfin si doux et si vrai qui s'attache à la vertu souffrante et persécutée, tout se rassemble autour de ce sénateur pour justifier l'attention religieuse qu'on prête à ses paroles.

Il s'élève contre le danger de présenter une tentative insolente comme le résultat d'une vaste conspiration et comme l'œuvre de tel ou tel parti ; il retrace les odieuses machinations de ces misé-

rables qui feignent le crime pour y pousser des infortunés dont ils deviennent les accusateurs après s'être faits leurs complices ; et il finit par s'écrier : « Ah ! de quelque côté que soit parti le coup « funeste, que celui dont la magnanimité natu- « relle a si bien dominé des émotions capables de « compromettre une existence si chère, soit plus « tendrement remercié, félicité par nous ! que « nos tributs de respect et d'amour aillent porter « à son cœur les consolations dont il a besoin ; « mais qu'elles lui arrivent sans mélange et pures « de toutes ces exagérations qui n'enfantent que « le trouble et la discorde ! »

J'étais attendrie de ce beau discours, lorsqu'un sénateur, qui croyait au nombre *des droits réunis* en sa personne celui d'effacer un si noble talent, monte à la tribune, et parle ; mais tel est l'effet qu'il produit, qu'on croyait qu'il n'avait été qu'interrompu alors qu'il avait fini. Son nom et ses antécédens rendent difficile à expliquer la noble direction qu'il a donnée à sa course politique : on se souvient qu'il était, dans d'autres temps, chargé d'approvisionner de pachas toute l'île ; et comme sa femme, plus célèbre dans la fable qu'il ne le sera probablement lui-même dans l'histoire, dessinait à merveille, on n'a pas oublié la publicité

fructueuse de l'image d'une certaine idole dont il desservait les autels avant l'orage qui les a brisés.

Un autre sénateur lui succède, qui se plaint avec énergie que l'accusation contre les gouverneurs ait été écartée de *l'adresse* : son éloquence est fougueuse; le sarcasme est sur ses lèvres, et il y a quelque chose d'âpre jusque dans son sourire.

Un grand bruit s'élève dans toutes les parties de la salle; soixante sénateurs qui étaient assis à gauche se retirent, et le discours est porté au pied du trône tel qu'il a été composé. Depuis cette importante délibération, un mystère profond et inconcevable a couvert l'insolent complot qui en était l'objet.

Le lendemain j'arrivai un peu tard : tout le monde riait aux éclats; je ne tardai pas à partager l'hilarité générale lorsque j'appris qu'un bon sénateur venait de s'écrier : « Les oies qui sauvèrent Rome ne firent qu'un cri, et on honora « jusqu'à leurs descendans! »

Mais le sénat reprit bientôt sa dignité imposante au sujet d'une proposition qui avait pour but de décider si les hommes appelés à prononcer sur la vie de leurs semblables, seraient désignés par le sort ou selon le caprice des pachas. Je vis se déployer dans toute son abondance, dans tout

son éclat l'éloquence d'un orateur jeune encore qui unit à un beau talent un mâle courage, et qui, au milieu des désordres qu'entraîne une invasion, avait montré un calme sublime.

La scène change de nouveau : c'est un brave officier qu'on dépouille sans jugement d'une existence honorable acquise au milieu des combats; malgré l'éloquente indignation de l'orateur qui s'écrie : « On en a fait un malheureux, veut-on en faire un coupable? » on donne à chacun des officiers placés sous les drapeaux la scandaleuse frayeur de se voir déshérités du prix de leurs fatigues et de leur gloire!

Bientôt le public reçoit ordre de se retirer : je reste, par privilége de mon sexe sans doute, qui, comme on sait, respecte si bien tout ce qui est secret. Je vois un sénateur qui a porté avec une égale distinction l'épée du général et la toge de l'ambassadeur, s'avancer, et demander aux gouverneurs des explications sur les grands débats qui s'agitent dans l'univers. Celui d'entre eux dont ses ennemis ont dit qu'il dirigeait les affaires étrangères de manière à persuader qu'il fait les affaires de l'étranger, se flatte de répondre en s'enveloppant de mystérieux sophismes : il possède au plus haut point la théorie du silence, et cependant il parle, quand il veut, avec abon-

dance et facilité : il a du talent, de l'esprit, surtout beaucoup d'art : pourquoi faut-il qu'il ait fait tant de coquetteries à l'arbitraire et à la partialité ! Les discours se succédèrent en sens divers; mais on n'obtint aucun résultat, aucune communication : c'était donc du luxe que de faire éloigner les indiscrets, puisqu'on n'avait rien à leur apprendre.

On agite une importante question sur les finances : aussitôt paraît, avec l'intention de la modifier, un riche sénateur qui a donné son nom à une réunion honorable, et dont la célèbre industrie a créé pour la parure des dames du pays les tissus les plus fins et les plus brillans. Un autre orateur vole à la tribune. Justement renommé pour son incroyable activité, il vole ainsi partout où les besoins de l'état l'appellent. A-t-il fallu suivre une armée lointaine, il a volé en pays étranger : il volerait aux cieux si le prophète lui ordonnait d'y monter.

On avait écouté avec assez d'impatience, lorsqu'un mouvement de bienveillance générale se manifeste dans l'assemblée ; c'est pour entendre le généreux sénateur qui, pour affranchir sa patrie du poids odieux d'une armée étrangère, avait ouvert à l'état les trésors de son immense crédit.

Les séances deviennent orageuses : on échange

des deux côtés le reproche, l'accusation, l'injure; les armes mêmes sont invoquées pour venger hors du sénat des démentis donnés dans son enceinte ; on va jusqu'à attaquer le banc du gouverneur : malgré les *houras* du bataillon sacré qui le soutient, il s'ébranle, il menace ruine.... Au secours! au secours !... Le premier auxiliaire qui se présente a encore sa robe d'avocat; il n'a pas eu le temps de revêtir la toge de sénateur. Il s'écrie : *Quoi! quoi!*... on se serait cru au Capitole.

Le second était un homme du conseil, dont la vie politique avait été *omnicolore*. Tantôt partisan de la royauté, tantôt sectateur de la liberté, toujours ami du pouvoir. Il composa jadis un petit écrit *sur l'Influence de l'habitude;* il serait plus en état aujourd'hui d'en composer un *sur l'habitude de l'influence;* car il s'y est entièrement soumis ; et c'est pour remplir ce mandat de servage qu'il a proposé d'anéantir le droit accordé aux citoyens de réclamer devant le sénat l'appui des lois contre les abus de la puissance.

Ce n'était point assez : un caprice plus bizarre encore saisit un autre membre du sénat ; il veut bâillonner l'éloquence, enchaîner la liberté, et lui ravir *les six pieds carrés qui lui restent :* il se montre, et son assurance en ses propres moyens explique la frayeur qu'il a de l'esprit ; il parle, e

l'on conçoit sa haine personnelle contre le talent de la parole. Les *chevaliers du silence* choisissent pour interprète un noble sénateur qui naguère avait demandé une restitution de biens en faveur des mages; un de leurs honorables collègues, moins exigeant, propose seulement de *mettre l'éloquence à l'heure* en plaçant à côté de l'orateur une horloge dont le *timbre* sonore l'avertirait de la durée de ses discours. Des éclats de rire accueillent cette proposition naïve, les lazzis courent dans l'assemblée; on parle de la *direction du timbre* donnée à l'orateur pour prix de cette ingénieuse découverte; mais le sénat reprend sa gravité: les amis de la liberté ont fait vœu de la défendre jusqu'au dernier soupir; il semble qu'à la veille du jour où ils sont menacés de la perdre, leurs accens ont quelque chose de plus solennel, de plus sublime, semblables à ce noble oiseau dont les chants n'étaient jamais si harmonieux qu'à l'instant de sa mort.

J'admire tour à tour l'inconcevable finesse d'un publiciste qui possède au plus haut degré l'art de tout dire, et de dire tout avec esprit; l'habileté et les vives saillies d'un orateur qui combat ses adversaires avec leurs propres troupes, et les frappe de leurs propres armes; les flots d'éloquence d'un diplomate, toujours abondans, toujours purs,

toujours brillans ; enfin la majestueuse gravité d'un sage qui, avec la toute-puissance du raisonnement, s'écrie : « Non, vous n'avez pas plus le droit de déporter les sénateurs de la tribune sur leurs bancs, que n'en avaient les barbares qui les déportaient de la tribune dans les déserts ! »

Mais leurs efforts échouèrent contre les éternelles clameurs qui partaient principalement de derrière le banc des gouverneurs. Je regarde *pardessus*, et je vois se lever en masse les *chevaliers du silence*. Trois mots composent leur dictionnaire ; *question*, *ordre*, *clôture*. Ils en varient l'application avec un art merveilleux. L'un des plus forts sur la théorie et la pratique (cela tient au grand exercice) était un gros sénateur, satrape de marine, qui n'a bien mené sa barque que depuis qu'il ne va plus sur mer. Jadis il se laissa prendre, le trident de Neptune à la main ; aujourd'hui, complaisant des pilotes qui dirigent le grand vaisseau de l'état, il répète leurs signaux, excite l'équipage, commande la manœuvre ; et dès que l'orage s'élève et gronde, il fait à grands cris plier les voiles, et retombe avec délices dans le calme plat.

Le projet venait d'être adopté : un sénateur de gauche se risque à la tribune ; il dit : « La gloire... — A la question ! crie aussitôt l'auteur de la pro-

position. — La patrie..... — A l'ordre! — La liberté.... — La clôture.» Il redescend, et, après avoir entendu celui qui, dans son amour pour les priviléges, avait imaginé d'en faire un même de la parole, il s'écrie : « Vous nous avez déjà rendus muets ; ah! mettez le comble à vos bienfaits en nous rendant sourds! »

Je compris qu'une assemblée où l'image d'Harpocrate était placée sur le piédestal réservé au dieu de l'éloquence, devait avoir peu d'attraits pour les auditeurs, et je me promis bien de n'y pas rentrer avant la levée des scellés apposés sur la pensée et sur la parole.

Tout ce que je venais de voir et d'entendre m'inspira le plus vif désir de connaître la situation des principales provinces, et de juger de la réaction lointaine des délibérations du sénat; mais avant de quitter la capitale, mon *cicerone* me supplia d'aller visiter une de ses plus étonnantes merveilles : je cédai à ses sollicitations.

Il fallait traverser un pont sur lequel je remarquai une statue équestre. C'est l'image d'un ancien chef de l'île qui mourut sous le poignard; mais son souvenir vivait dans tous les cœurs, et le peuple gardait pour toujours sa mémoire. Sur la rive gauche du fleuve s'élevait un vaste amas d'édi-

fices blancs qui semblaient former un faubo
de la ville. Je crus entrer dans les catacombes
Rome, ou dans ces souterrains des pyramides
renfermaient les antiques momies, ou enfin d
ces Champs-Elyséens éclairés par un pâle cré
cule. Vêtemens, armes, ornemens, meub
voitures, chevaux, tout était blanc. Les hom
portaient sous le bras un petit turban plat
pointu; leur chevelure ressemblait à une
lombe blanche qui agite ses ailes ; un p
manteau blanc laissait entrevoir les for
les plus aériennes, et s'ouvrait pour laisser
sage à un petit cimeterre dont la pointe reco
bée menaçait le ciel.

Les femmes avaient la tête surchargée de plu
mes blanches; on m'apprit que plusieurs d'entr
elles avaient autrefois mis du rouge, mais depu
elles se sont vouées au blanc. Leur longue tu
nique à ramage était gonflée des deux côtés d
la taille, comme si deux petites tourelles
étaient placées pour défendre leur vertu
d'une main elles agitaient nonchalamment u
long éventail de nacre de perle où étaient c
selés les portraits de tous ceux de leurs ancêtr
qui avaient jadis monté dans le char du calif
de l'autre, elles caressaient un joli petit chie
blanc qui feignait de dormir sur leurs genou

Ces blanches ombres ont conservé les manières, les usages, les goûts qu'elles avaient autrefois sur terre : l'une se croit encore assise dans une mosquée, et attend que l'encens destiné au prophète soit brûlé devant elle ; l'autre appose pour signature la poignée de son cimeterre sur un vieux parchemin blanc qu'un esclave lui présente à genoux. Là, c'est l'ombre d'un chevalier qui agite l'ombre de sa lance, croyant encore se battre contre son pays ; plus loin, c'est l'ombre d'un pacha suranné qui poursuit l'ombre d'une jeune vierge, et qui, en vertu d'un ancien droit, lui offre l'ombre de son cœur pour l'ombre d'une rose.

Tous ces fantômes venaient errer autour de moi, et paraissaient étonnés que j'eusse pénétré dans leur blanche demeure : je crus m'apercevoir que ma vue leur causait plus d'embarras que de plaisir : je cherchai à les rassurer par mes paroles ; mais ils ne comprenaient rien à mon langage, et le son de ma voix les faisait fuir. Je ne voulus pas prolonger le trouble et l'inquiétude où je les avais jetés, et je me retirai. On referma soigneusement derrière nous les portes qui défendent l'entrée de ce nouvel Elysée ; et, comme je témoignais quelque surprise de cet excès de précaution, le *cicerone* me dit : « Les ombres ont dû donner à cet égard

des ordres extrêmement sévères ; car si la lumière du jour pénétrait une fois dans cette enceinte, tout ce que vous venez de voir s'évanouirait comme un songe aux portes du matin. »

Nous partîmes pour visiter l'intérieur de l'île, et partout j'admirais la richesse et la beauté du pays. Nous arrivâmes dans une ville où régnait une sorte d'agitation, tant était grande l'affluence de monde qui semblait se préparer à une cérémonie publique. Les femmes, en plus grand nombre que les hommes, avaient toutes mis leurs habits de fête; les jeunes filles s'étaient couronnées de fleurs. On nous dit que c'étaient des mages prédicateurs qui allaient faire entendre la parole du Ciel, et planter en plein air le signe de leur croyance.

Le cortége s'avançait lentement, précédé par des vierges vêtues de blanc, qui chantaient des hymnes sacrés sur des airs composés autrefois par le génie des orages. Au milieu de cet innocent troupeau marchaient plusieurs mages, parmi lesquels on distinguait l'archimandrite, petit vieillard encore vert, dont le regard modeste et les manières étudiées voilent un caractère impérieux. Près de lui se trouvait un autre mage qui, avant d'entrer dans le sacré collége, avait porté la cuirasse des combats, et qui, sous la

toge sacerdotale, avait conservé le ton, la grâce et la douceur d'un officier de mamelucks. On s'arrêta au bas d'un tertre où le signe sacré devait être élevé : l'archimandrite y monta; il fit l'éloge de sa secte, qu'il mit, selon l'usage, au-dessus de toutes les autres; il dit que le prophète n'avait point un serviteur plus fidèle que lui, et il céda la parole au second mage. Autant le premier avait mis de circonspection dans son discours, autant le nouvel orateur fit éclater d'orgueil et d'exaltation.

« Venez, disait-il aux assistans, venez, venez, nous sommes les envoyés du prophète! Nous apportons les saintes perles qu'il a bénies de ses divines mains; achetez, achetez, et vous serez admis dans le paradis de Mahomet. »

Cet exorde le conduisit à faire des sorties fougueuses contre les désordres du siècle. — « Cette secte (me dit mon *cicerone*) a beaucoup d'influence; quelques gouverneurs de province ont essayé de lui résister; ils ont été sur-le-champ disgraciés : les prédicateurs ont fait vœu de pauvreté, et ils bâtissent des palais magnifiques, et ils se font porter en palanquins Il existe dans notre île un grand nombre de mosquées où il n'y a pas de mages pour expliquer l'Alcoran;

mais l'humilité des prédicateurs ne s'accomm
derait point d'une vie modeste et tranquille ;
leur faut de l'éclat, de la célébrité, et ils von
partout où l'on ne les appelle pas, distribuant
vendant leurs petites perles. »

Le lendemain nous apprîmes que le soir mêm
de la cérémonie, on s'était querellé dans tou
les ménages ; que plus d'une femme avait repouss
les caresses de son époux, plus d'une mère le
baisers de ses enfans ; et que les jeunes fille
avaient pleuré de n'avoir pas dansé avec le
jeunes garçons.... Plaise à Dieu, m'écriai-je
que jamais cette secte ne mette les pieds dans le
états de mon père, où l'on ne voit que d'heu
reux ménages, et où l'on aime tant la danse !

L'influence de ces mages avait fait de grand
progrès ; ils avaient composé de petits livres d
religion tout particuliers, où ils avaient modifi
les rites dans un sens contraire aux lois fonda
mentales de l'état : ils recommandaient spécia
lement le rétablissement d'anciens droits que s'é
taient attribués les mages. On me montra, dan
une province du Midi, deux de ces petits livres
et je m'étonnai qu'on n'eût pas sévi contre leur
auteurs.

Je fus aussi témoin d'un spectacle déplorabl
que la voix publique rattachait à ces dissidence

religieuses ; un bon mahométan touchait à son heure dernière ; il fait demander un mage pour le consulter sur certains passages de l'Alcoran, et pour le prier d'accompagner son corps jusqu'à sa dernière demeure. Malgré les prières de toute une famille en pleurs, le mage s'y refuse, et déclare maudite la terre qui recevra sa dépouille. Qu'avait donc fait ce vieillard ? il n'avait pas voulu léguer à d'autres qu'à ses enfans le champ de palmiers qu'il avait acquis, cultivé et possédé trente ans.

Ces palmiers étaient devenus dans l'île un sujet de discorde. Ceux qui les avaient perdus en les abandonnant désiraient les reprendre sur ceux qui les avaient légalement achetés au marché public ; et ce vœu, mal déguisé ou faiblement combattu par la mollesse du pouvoir, avait répandu dans toutes les provinces une secrète inquiétude.

Elle était encore entretenue par les orgueilleuses prétentions des anciens satrapes. Rentrés dans leurs manoirs gothiques, dont ils avaient fait relever les vieilles tours, ils commençaient à y exercer un despotisme affreux et ridicule : ils avaient exhumé, pour les mettre en vigueur, presque tous les anciens usages du pays qui les déclaraient d'un limon plus pur que les autres.

J'ai dit *presque tous;* car s'ils pouvaient encore, dans les mosquées, tendre le nez à l'encensoir, s'ils pouvaient manger les plus beaux fruits de la récolte, ou se donner le plaisir de tuer un esclave qui aurait osé tuer un oiseau sur leurs terres, il est certains autres droits qui se perdent avec le temps, et qui devaient au moins les avertir que tout n'était pas comme autrefois.

Affligée de l'agitation qui régnait de tous les côtés, je me rapprochai de la capitale. Dans une des maisons de campagne qui embellissent ses environs, vivait tranquille et retiré un guerrier qui avait blanchi dans les combats, et dont les vertus égalaient les exploits. Après les malheurs qui avaient pesé sur ses compagnons d'armes, il avait été chargé de rassembler les débris de la gloire nationale; déjà elle se relevait sous ses actives mains, lorsqu'on proposa à ce citoyen respectable de trahir ses sermens et de démentir quarante ans de gloire. Une généreuse indignation lui fit quitter des honneurs qu'il ne pouvait conserver qu'à ce prix. J'attachais le plus grand intérêt à le connaître. Il me fit l'accueil le plus aimable, et la noble simplicité de ses manières et de son langage ne tarda pas à justifier tout ce qu'on m'avait dit de la beauté de son âme et de la loyauté de son caractère. Je restai plusieurs

jours avec lui. Un matin on lui remit une lettre qui lui causa une vive émotion. On lui apprenait que les habitans d'un royaume voisin, instruits des dissensions qui agitaient l'île, venaient de déclarer la guerre, et que leur armée s'avançait. — Eh bien! lui dis-je, qu'allez-vous faire? Il garda le silence, et soupira. — Quoi! votre patrie est menacée, et vous ne reprendrez pas vos armes! — « Ah Madame, me répondit-il, ce doute afflige et brise mon cœur : ma vie est à mon pays; et ce n'est pas la première fois que mon sang aurait coulé pour sa défense; mais, étrangère dans cette île, vous ignorez les soupçons et les maux qui pèsent sur mes malheureux compagnons d'armes; eux qui ont porté la gloire de la patrie sur toutes les mers! eux qui se sont assis en vainqueurs dans le palais de tous les chefs des îles voisines; ils sont condamnés aujourd'hui à cacher leurs lauriers et leurs cicatrices, et à languir dans la misère! car enfin le grand conseil vient encore de ravir à un brave le faible salaire de ses services et du sang qu'il a versé; comment oseraient-ils se présenter? s'ils tiraient leur épée, peut-être hélas! on dirait que c'est un poignard! »

Profondément touchée de ces regrets et si nobles et si douloureux, je pris congé du guerrier, et je retournai dans la capitale, méditant sur les moyens

d'accomplir un projet que je venais de concevoir. La ville et la cour étaient dans la consternation ; on avait formé un camp autour des remparts, et on y rassemblait à la hâte le petit nombre de troupes qui servaient alors sous les drapeaux. Les généraux étaient pour la plupart dans un âge dont la faiblesse ne s'accorde plus avec le métier des armes ; les uns ne pouvaient plus tirer de leurs carquois les flèches qui y étaient demeurées longtemps oisives ; les autres avaient oublié de quel pied il fallait monter à cheval ; plusieurs même, n'ayant plus la faculté de leurs jambes, se faisaient porter par des esclaves dans de petits palanquins qui paraissaient destinés plutôt à des malades qu'à des guerriers. Leur zèle était respectable ; mais il fallait plus que du zèle. La jeunesse était brillante d'ardeur et de courage ; mais elle n'avait pas encore l'expérience des combats. Je compris tout le danger qui environnait l'auguste chef de l'île, et je résolus de le sauver. Je demandai à lui être présentée : j'obtins sans peine cette faveur. Il jeta sur moi un regard plein de douceur et de bienveillance, et il me demanda mon nom. Je lui répondis ainsi : « Je suis la fille d'un roi qui règne sur la plus belle contrée de l'Europe ; le bruit de ses malheurs et de ses vertus est peut-être parvenu à ton oreille. La tempête m'a jetée dans l'île que tu

gouvernes; je l'ai visitée dans toutes ses parties, et je me suis convaincue que la vérité n'arrive pas toujours jusqu'à toi. C'est à moi de te la faire connaître; mais, avant tout, il faut parer au danger qui te menace. La guerre est à tes portes; repoussons d'abord la guerre. Si tu daignes m'accorder un second entretien, je te soumettrai mes autres observations. J'ai parcouru le camp formé devant ta capitale: habituée que j'étais à voir dans les états de mon père d'excellens soldats, j'ai pu juger que ton armée laissait quelque chose à désirer: elle mourrait pour toi; il faut vaincre, il faut repousser à jamais l'étranger. Les satrapes à qui tu as confié les rênes de l'administration ont éloigné de tes drapeaux presque tous ceux qui en avaient fait la gloire; de nobles pleurs roulent dans leurs yeux quand on prononce devant eux le nom de patrie, et ils seraient fiers encore de combattre et de mourir pour elle. Je sais un vieux guerrier qui a illustré tes armes: son âme est remplie pour toi d'amour, de respect et de fidélité: il a la confiance du soldat; crois-moi, remets à son expérience le soin de défendre le trône et l'état, et je te promets la victoire.»

La franchise et l'assurance de mes discours, le respect dû à ma royale naissance, le souvenir de mon auguste père, l'esprit de sagesse dont il m'a

si éminemment douée, tout produisit sur le chef de l'île une vive impression. Il me crut un génie bienfaisant envoyé par le prophète pour le sauver. Il fit appeler près de lui le noble guerrier dont je venais de lui parler ; c'était celui chez lequel j'avais passé plusieurs jours ; on lui confia le commandement de l'armée. Ce fidèle serviteur demanda pour toute grâce à son souverain, la faculté de s'entourer de ses anciens compagnons d'armes.

La bataille se livre : les nouvelles troupes s'instruisent d'exemple, et redoublent de valeur en combattant à côté des vieux soldats : l'étranger, vaincu, épouvanté, regagne ses vaisseaux ; et les vainqueurs, jeunes et vieux, se donnent la main, et s'embrassent comme des frères qui avaient besoin de se revoir. Le général vient déposer au pied du trône le cimeterre qui a terrassé l'ennemi, et rentre modestement dans sa retraite, heureux d'avoir sauvé son pays, et réhabilité ses frères d'armes par une victoire!

On célébra ce grand événement par des réjouissances publiques, et le chef de l'île m'offrit à la cour une fête magnifique. Il me fit asseoir près de lui sur le trône, ce que les satrapes virent d'assez mauvais œil ; car il est dans ma destinée de déplaire aux satrapes de toutes les na-

tions. Parmi les officiers chargés des cérémonies, j'en aperçus plusieurs qui paraissaient avoir peu d'habitude de la cour, et je ne pus m'empêcher de sourire aux airs d'importance que se donnait un jeune citoyen, seigneur impromptu, qui portait sur son écusson une houlette et une lyre.

Je remarquai aussi que les distinctions des grands officiers n'étaient pas de la même couleur : les uns portaient l'écharpe de cachemire rouge; les autres l'écharpe de cachemire bleue.

« Il y a une grande différence entre ces deux écharpes, me dit à l'oreille un vieux satrape d'un ton mêlé d'amertume; l'une appartient au mérite, l'autre à la naissance seule. Voyez jusqu'où va la vanité de ces hommes d'hier! Parce qu'ils ont bien servi ce qu'ils appellent la patrie, parce qu'ils ont remporté quelques victoires, ils osent se pavaner avec l'écharpe bleue. Passe encore pour l'écharpe rouge! Et c'est justement celle-là qu'ils ne portent plus! L'ancien souverain de cette île, qui a le premier porté l'écharpe de cachemire bleue, avait sagement prescrit que pour obtenir cette faveur il fallait prouver qu'on était venu au monde autrement que le vulgaire des hommes Eh bien! regardez cet avocat qui n'a que du talent, des nerfs et de la probité; regardez cet homme de guerre, qui porte sur son bou-

clier l'image de la lune dans toute sa beauté ; croyez-vous que ces gens-là soient nés comme nous ? Qu'ils se renferment donc dans leur mérite ! que nous restera-t-il, je vous le demande, s'ils nous prennent aussi la naissance ? C'est encore un tour de ces maudits gouverneurs ; et ils ne se sont épargnés ni eux, ni leurs amis. Qu'en dites-vous, Madame, n'est-ce pas affreux ?..... »
—Vous ne parlez pas, lui répondis-je, de la volonté de votre auguste maître ; il me semble pourtant que c'est quelque chose. Quant à moi, il n'entre ni dans mon caractère ni dans mes habitudes de blâmer ce que font les rois » ; et je reportai mon attention sur les brillantes réjouissances rassemblées sous mes yeux.

Le monarque partageait ma joie : je crus devoir profiter de cette circonstance solennelle pour l'éclairer sur la véritable situation de ses états, et je lui dis : « Aujourd'hui la pompe et l'éclat des fêtes nous environnent ; demain peut-être cette allégresse se changera en deuil ; car le bonheur n'a de lendemain que là où tout paraît stable. J'ai bien observé ton empire ; j'ai visité les palais comme les plus humbles chaumières ; hélas ! j'ai vu l'inquiétude sur les visages ; j'ai vu des regrets se mêler aux témoignages d'amour pour ton auguste personne ; on t'aime, on bénit ton

nom : j'ai entendu plus d'un malheureux s'écrier, « S'il le savait ! » et oublier un moment ses peines. Ce cri est celui de tous les habitans de ton île ; mais il est intercepté par l'intrigue, et il vient expirer au pied du trône : il faut l'entendre, il faut l'accueillir. Ceux à qui tu as confié les rênes de ton gouvernement peuvent avoir des intentions pures ; mais, hommes d'autrefois, ils ne connaissent ni ne peuvent diriger utilement les choses d'aujourd'hui. Leurs tentatives pour rentrer dans des droits que la raison humaine n'avoue pas, ont excité dans ton empire les plus vives alarmes : déjà elles ont servi de prétexte à la guerre étrangère ; elles finiraient par engendrer la guerre civile. Il est temps encore de prévenir ce terrible fléau. Apporte dans toutes les branches de l'administration des réformes salutaires, indispensables : ne remets le pouvoir qu'à des hommes étrangers à tous ces intérêts, qui ne sont pas ceux de ta couronne ; raffermis les lois, sans lesquelles il n'y a pas de liberté ; laisse régner la liberté, sans laquelle les lois ne sont que le masque de l'arbitraire : fais respecter la religion, première base de la morale publique ; mais ne souffre pas que des mages, se disant les seuls envoyés du prophète, expliquent la parole du ciel d'une manière contraire aux principes de l'état : tout encens of-

fert d'une main pure est agréable au dieu de l'univers ! Remets le soin d'élever la jeunesse à des lettrés qui aident au développement de l'intelligence humaine, au lieu de chercher à étouffer son essor ; rassure pour toujours les acquéreurs des palmiers en te montrant inflexible contre tout ce qui tendrait à les alarmer ; et tu verras que ce peuple, dont tes satrapes cherchent peut-être à te faire peur, est le meilleur comme le plus aimant de tous les peuples.

« Les conseils que je te donne ne sont pas le fruit de vagues inspirations ; ce sont les leçons du malheur et de l'expérience. Ce sont les pensées de mon auguste père ; il m'en a remis le recueil ; je le porte toujours avec moi : en te le donnant, je te fais le présent le plus précieux pour l'homme appelé à gouverner ses semblables : médite-le avec soin, et tu y trouveras tous les élémens de la félicité des peuples ; mais songe qu'il n'est pas écrit dans une langue morte ; que les hommes d'autrefois ne peuvent ni l'entendre, ni l'interpréter à ton avantage ; il ne doit être remis que dans les mains des plus instruits comme des plus vertueux d'entre tous les hommes d'aujourd'hui. »

Le chef de l'île m'avait écoutée avec un intérêt mêlé d'une sorte d'admiration : rentré dans son palais, il appelle auprès de lui les sages du royaume :

ils admirent à leur tour le recueil des pensées de mon père ; et le souverain, frappé de la haute sagesse qui les a dictées, les adopte pour loi de l'état, rapproche du trône de fidèles serviteurs sur lesquels on avait trompé sa religion ; confie partout la direction des affaires à des mains qui savent conserver et ne veulent pas détruire ; et l'île tout entière renaît au repos et à la liberté.

Je me sentais contente et fière : le bonheur qu'on a fait est un spectacle si doux !... O mon père ! ô mon père !... A ces mots qui s'échappaient de mon cœur, je fus tout à coup réveillée par les cris des matelots, qui saluaient l'aurore ; et cette tempête, et cette île inconnue, et les spectacles divers auxquels j'avais cru assister, tout disparut à mes yeux, et je me retrouvai sur mon vaisseau en présence des rives paternelles. Revenue de mon premier étonnement, je cherchai à me rendre compte de cette vision. A travers les tableaux qui avaient passé devant mes regards, j'avais cru reconnaître plus d'un rapport avec la situation d'un royaume qui m'était bien cher. Cependant les choses n'étaient pas à beaucoup près aussi avancées que dans l'île ; j'avais vu bien des ridicules, des fautes, des malheurs dont ma patrie sans doute ne donnera jamais l'exemple ;

mais enfin quel mystère cachait ce songe ? Le ciel, qui par fois envoie aux mortels de secrets avertissemens pendant leur sommeil, aurait-il voulu m'éclairer sur l'avenir, et les mensonges de la nuit deviendraient-ils les vérités du jour ?

---



J. B. Berton,
Général de la vieille armée;
Commandant en chef des insurgés de Thouars et de Saumur.

# NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

# LE GÉNÉRAL BERTON.

---

Un simple capitaine de l'ancienne France est immortel pour avoir crié sous les baïonnettes étrangères : A moi, Auvergne, ce sont les ennemis ! Certes, un pareil dévouement est beau dans tous les siècles ; mais dans le nôtre, il ne suffirait plus pour aller à la postérité. Si la renommée voulait proclamer les noms de tous les d'Assas de la France nouvelle, ses cent voix y seraient sans relâche occupées.

Nos colonels, à peine cités une fois dans les bulletins, ont traversé plus de feux pour arriver à la tête de leurs régimens, que Rose et Fabert eux-mêmes pour obtenir le bâton de Maréchal. Tel parmi nos généraux n'a sa place marquée qu'au second rang, et pourtant ne le cède ni à Condé ni à Villars. Enfin, la gloire militaire de notre révolution brille sur les deux hémis-

phères comme le soleil dont les rayons éclairent et vivifient tout, mais que l'aigle seul peut envisager sans en être ébloui.

Hoche, Dessaix, Kléber, Marceau, Lasalle et Montbrun sont tombés, et la grande armée a poursuivi le cours de ses triomphes! Après cela, qui oserait se croire nécessaire? Personne, pas même celui qui châtia l'insolence anglaise à la Corogne, à Toulouse, à l'Albouera : du sein de nos héroïques bataillons, un grand capitaine est toujours prêt à s'élancer à la voix de la patrie. C'est une vérité éprouvée. Il ne faut donc pas s'étonner si la France ignore souvent le détail de services du plus haut mérite. Il lui semblerait presque que ce serait manquer à la confiance qu'elle doit à l'armée après tant de victoires, que de s'informer trop scrupuleusement s'il lui reste des chefs capables de la conduire.

Ajoutez à cette cause si honorable, que beaucoup de militaires, loin de chercher à étendre le cercle de leur réputation, refusent aux biographes des renseignemens sans lesquels il est impossible de tracer une notice qui porte le cachet de la ressemblance et le caractère de la vérité; et vous comprendrez sans peine comment il se fait, qu'une foule d'officiers distingués ne soient parfaitement connus que de leurs camarades et de leurs soldats.

Le général Berton, par exemple, n'a jamais

voulu permettre que son nom fût inscrit dans une biographie, quoique ses actions lui donnassent, plus qu'à beaucoup d'autres, des droits à cet honneur. Nous pouvons même affirmer que, s'il fallait le consulter, nous n'obtiendrions pas de lui l'autorisation d'écrire, en quelque sorte, sa vie. Mais l'homme qui a osé arborer le drapeau tricolore, en 1822, au milieu même de la France, l'homme qui, seul, s'est cru assez fort pour renverser l'antique monarchie des Bourbons, n'appartient plus au siècle qui le vit naître. Son audace l'inscrit d'avance dans l'histoire, et nous ne nous faisons aucun scrupule de publier sur lui des détails qui sont depuis long-temps à notre connaissance.

Nous ne parlerons pas dans cette notice de l'affaire de Thouars; elle est du domaine des tribunaux, et nous respectons trop la justice pour anticiper sur ses décisions : notre seul but est de satisfaire la curiosité publique en lui révélant les antécédens d'un général devenu tout à coup célèbre par la plus audacieuse des tentatives; et nous prévenons nos lecteurs qu'ils seraient trompés dans leur attente s'ils cherchaient autre chose ici qu'un portrait que nous avons cru digne de figurer dans notre galerie militaire.

Le général Berton (Auguste) est né dans le département des Ardennes, au village de Francheval, à une lieue de Sédan, vers 1774 : ainsi, il est

âgé de moins de cinquante ans. Sa famille jouissait, dans la bourgeoisie, d'un rang et d'une fortune honnêtes; les bienfaits de l'instruction ne furent pas épargnés au jeune Berton.

C'est à Sédan qu'il reçut les premiers élémens des lettres et des sciences. Son amour pour l'étude se manifesta de très-bonne heure : dès l'âge de dix ans, ses livres sous le bras et son repas dans un petit sac, il partait de Francheval pour se rendre au collége à la ville; et jamais les intempéries de la saison ne le firent renoncer au plaisir d'assister le matin aux leçons de ses maîtres, et le soir au bonheur d'embrasser sa famille. On pense bien qu'avec un tel zèle, notre écolier ne pouvait manquer de faire des progrès rapides. Cependant, il avait près de 17 ans lorsque son père se décida à le faire entrer à l'école de Brienne, où il paya sa pension, n'ayant voulu se soumettre à aucune démarche pour obtenir du Gouvernement une bourse pour son fils.

Le jeune Bonaparte sortait de Brienne lorsque Berton y arrivait; ils ne s'y connurent pas, et néanmoins, dix-huit ans plus tard, ce fut pour Berton une recommandation que d'avoir étudié au même collége que l'empereur, qui conserva sur le trône un sentiment de prédilection pour ceux qui avaient puisé aux mêmes sources que lui une instruction à laquelle il se

croyait, en grande partie, redevable de son élévation.

Berton quitta Brienne à l'époque de la formation de l'école d'artillerie de Châlons. Vallée, aujourd'hui lieutenant-général de cette armée, en sortit en même temps que lui. Tous deux se destinaient à la même carrière; mais Berton, déconcerté dans un examen, par les questions imprévues que lui adressa un professeur peu bienveillant, prit l'artillerie et les écoles en dégoût, et retourna chez son père à Francheval, à pied, ses livres et son petit sac sous le bras, sans se faire annoncer, sans plus de formes, enfin, qu'il n'en mettait autrefois pour revenir du collége de Sédan.

La guerre que nous ont faite, pendant vingt-cinq ans, les puissances étrangères pour arrêter l'élan d'une régénération qui doit faire le tour du monde, ne tarda pas à éclater, et, dans les premiers jours de 1793, Berton entra comme sous-lieutenant dans cette légion des Ardennes, qui se fit toujours remarquer parmi les plus braves. Ce fut dans ce corps que Berton fit les campagnes de l'armée de Sambre-et-Meuse; et le grade de capitaine, qu'il ne tarda pas à obtenir, lui sembla d'autant plus précieux qu'il l'avait mérité en combattant à la tête de ses compatriotes, les Ardennais, juges équitables, mais sévères, du courage et des talens de leurs officiers, qui étaient alors nommés à la pluralité des voix.

On sait, au reste, quelle fut la belle conduite de cette légion, devenue 23e. chasseurs à cheval, sous le colonel St.-Germain, maintenant lieutenant-général; et c'est déjà faire l'éloge de Berton que de dire qu'il en commanda long-temps une compagnie. En rentrant en France, il fut nommé quartier-maître au même corps, et, comme un des plus jeunes capitaines du régiment, rentra dans ses foyers après la paix de Lunéville.

Le maréchal Bernadotte, qui avait connu Berton à l'armée de Sambre-et-Meuse, désira l'avoir à son état-major. Berton le suivit donc d'abord en Hanovre, ensuite à Austerlitz, et enfin en Prusse, dans les campagnes de 1806 et 1807.

On se souvient qu'après la victoire d'Iéna, le prince Blucher, qui a été battu vingt fois et méritait de l'être toujours, se sauva à travers champs avec son corps d'armée qui n'avait point pris de part à l'affaire, et se jeta brusquement dans Lubeck, ville neutre, où il se laissa prendre par de la cavalerie. Ce fut dans cette attaque si sanglante, si meurtrière, où Lubeck souffrit des maux qu'elle avait si peu mérités, que Berton, par sa brillante valeur, enleva le grade de chef d'escadron, le plus difficile de tous à obtenir, car le nombre des officiers supérieurs est tellement resserré par rapport à celui des officiers subalternes, que ce n'est jamais qu'avec beaucoup de peine qu'on parvient à s'y faire admettre.

En 1807, Bernadotte, blessé au pont de Spanden, fut remplacé par le maréchal Victor, actuellement ministre de la guerre. Berton rendit d'importans services à son corps d'armée à Friedland, et le maréchal lui promit de ne rien négliger pour lui faire obtenir le grade de colonel. En effet il lui tint parole, en 1808, à la revue de Burgos. Berton s'était particulièrement distingué à la bataille de Spinosa. Ce maréchal dit à l'empereur : « Je vous présente le premier chef d'escadron de mon corps d'armée pour la valeur et les talens ; je vous demande pour lui un régiment : Votre Majesté peut être persuadée qu'elle ne saurait le mettre en de meilleures mains. » Napoléon répondit : « Je n'ai point de corps à donner aujourd'hui, je le fais major. » Ce n'était pas le compte de Berton, il insista. Le maréchal suivit l'empereur et lui dit : « Sire, vous ne devez pas renvoyer un officier de ce mérite dans un dépôt. D'ailleurs, le grade de major n'est point une récompense suffisante. » Il ajouta : « C'est un élève de Brienne. » L'empereur revint sur ses pas, et s'adressant à Berton, il lui demanda s'il était parent du principal de l'école, qui portait le même nom que lui, parla de plusieurs camarades qu'il avait laissés à Brienne, et que Berton avait dû connaître, et finit par lui dire : « Je n'ai point de régi-« mens libres, mais je vous fais adjudant-com-

mandant ; je suis bien aise que vous soyez un bon officier, je me souviendrai de vous. »

Berton fut ensuite nommé chef d'état-major du général Valence, dont la perte récente serait encore plus vivement sentie, si son patriotisme n'était égalé, et ses talens surpassés par son gendre, le général Maurice Gérard, que les électeurs de Paris viennent de porter à la tribune nationale.

Le général Valence fut bientôt forcé, par des raisons de santé, de quitter son commandement, et Berton fut attaché à l'état-major du quatrième corps d'armée, sous les ordres du général Sébastiani.

Berton se fit remarquer à la bataille de Talaveira, l'une des premières que nous livrèrent les Anglais en Espagne, et la dernière sans doute, si l'on eût attendu le corps du maréchal Soult, qui, par une marche aussi rapide que savante, arrivait sur les derrières de lord Wellington, par le col de Bagudez, Placencia et Naval Moralb. A Almanacid, ou le général Sébastiani remporta une victoire signalée sur les Espagnols, Berton donna de nouvelles preuves de sa bravoure et de ses connaissances militaires, en enlevant la position la plus élevée de ce double piton sur lequel s'élève la ville ; mais ce fut à Ocana qu'il se fit surtout remarquer. Chargé de conduire à l'ennemi les lanciers polonais, il montra dans cette attaque une ha-

bileté, un sang-froid, une intrépidité si extraordinaire, que le prince Sobieski, aux côtés duquel il venait d'être blessé, l'embrassa en présence du régiment, et lui dit : « Je ferai savoir à ma nation la manière dont vous venez de vous conduire à la tête de ses enfans : je demanderai pour vous la croix du Mérite Militaire; les Polonais seront fiers de la voir briller sur la poitrine d'un brave tel que vous. » Et tous les lanciers applaudirent par un murmure flatteur au discours du prince Sobieski.

La brillante affaire d'Ocana avait réparé les affaires du roi Joseph dans la péninsule. Les Anglais repoussés sur tous les points et les Espagnols dispersés, le maréchal Soult, alors major-général, détermina le roi à marcher en Andalousie. Les corps du maréchal duc de Bellune, du maréchal Mortier, et du général Sébastiani, avec la garde royale et une division indépendante, commandée par le général Dessolle, composaient l'armée d'invasion. La tranquillité de Madrid était assurée. Berton faisait partie du corps de Sébastiani ; ce corps fut destiné, dans le passage de la Siéra-Moréna, à tourner la droite de l'ennemi ; tandis que le roi en personne, avec son major-général, forçait le centre au Pena-Peros, et que le duc de Bellune débordait sa gauche. Exécuté avec une grande précision, ce mouvement obtint le plus grand succès; et le corps de Sébastiani ayant bientôt été di-

rigé sur le royaume de Grenade, après l'occupation de Séville, Berton, à la tête d'un détachement de 1000 hommes du cinquième corps, fut chargé d'occuper Malaga, où 7 à 8 mille hommes de l'armée espagnole opposèrent une certaine résistance. Berton triompha de tous les obstacles avec une inconcevable activité, et bientôt, nommé gouverneur de la place qu'il avait conquise, par le général du corps d'armée auquel il était attaché, fut confirmé dans ce poste de confiance par le maréchal Soult, commandant en chef. Ce grand capitaine ne tarda point à rendre justice au rare mérite de Berton, qu'il distingua entre tous les adjudans-commandans de son armée. Il régissait l'Andalousie en toute souveraineté, et la rendit assez heureuse pour que l'ordre s'y rétablît ; cependant les revers de l'armée de Portugal, et sa retraite ayant commencé à diminuer l'ascendant des forces dans la péninsule, ces partis ne tardèrent pas à se répandre dans les campagnes, et des mouvemens d'insubordination éclatèrent de toute part. L'Andalousie elle-même n'en fut pas à l'abri. Déjà les lieux montueux dont elle se hérisse étaient les boulevarts de l'insurrection. Malaga, située à la base de Sierra de Ronda et de Grenade, était l'un des points les plus exposés aux incursions des Espagnols. Berton sut y maintenir la tranquillité, secondé par le capitaine Chambaud, l'un de nos officiers de génie à la fois

des plus distingués et des plus modestes ; il mit le fort de Gibralfaro, qui commande la ville, dans un état de défense respectable ; et, avec une garnison peu nombreuse, il trouva les moyens de parcourir nuit et jour, avec quelques détachemens disponibles, les environs, pour les purger de brigands et de contrebandiers qui les infestaient. C'est dans l'une de ces tournées qu'uni à une petite colonne mobile que commandait, dans la dangereuse Sierranée de Ronda, le colonel Bory de St.-Vincent, alors chef d'escadron, aide-de-camp du maréchal duc de Dalmatie, ils tombèrent sur les derrières du général Ballesteros, qui, venu d'Ubrigue avec des forces considérables, se proposait d'attaquer Malaga, et de combattre le général de division Marensin, qui marchait au secours de cette ville. Ce mouvement, sur lequel ne comptait point le général attaqué, pendant une défense vigoureuse, détermina un brillant succès, et le corps espagnol, fort de plus de dix mille hommes, ayant éprouvé des pertes énormes, se jeta dans les montagnes, persuadé que les cent chevaux de Berton et de Bory St.-Vincent qui les avaient attaqués par derrière étaient un corps considérable de cavalerie.

C'est dans la guerre de partisan, où l'obligeait la situation de son commandement et les circonstances, que Berton déploya les talens les plus remarquables. Audace, secret, activité,

bravoure aventureuse, il ne lui manquait rien de ce qu'il faut pour réussir dans ces expéditions hasardeuses et soudaines. Aussi fut-il bientôt respecté, au point que l'ennemi n'osa plus même se montrer dans toute l'étendue de son gouvernement. Il arriva plus d'une fois que, dans le dessein de surprendre des guérillas qui rôdaient autour de la ville, Berton feignit de s'abandonner aux plaisirs, et de donner des bals fort brillans. Après avoir ouvert la danse, sans rien dire aux officiers qui ne devaient pas l'accompagner dans ses expéditions, il disparaissait, montait à cheval, allait, avec un détachement commandé tout exprès, tomber sur une bande qui le croyait en fête. A plusieurs lieues de Malaga, il arriva une fois, qu'après avoir exterminé de la sorte une colonne ennemie, il était rentré chez lui avant que le bal fût terminé, et sans qu'on se fût presque aperçu de son absence.

Non-seulement Berton combattait vaillamment, mais il administra avec sagesse. Grâces à l'ordre qu'il introduisit, aux mesures habilement concertées qu'il avait prises, tous les services se firent dans sa province avec exactitude et sans efforts. Les Espagnols l'estimaient encore plus qu'ils ne le craignaient, et tous lui ont rendu, et sont prêts encore à lui rendre cette justice, qu'il sortit de Malaga plus pauvre qu'il n'y était entré, et n'afficha jamais le luxe

dont se piquaient beaucoup d'autres gouverneurs.

En 1813, l'armée française dut évacuer l'Andalousie, et cet échec fut l'un des résultats de la funeste bataille des Arapilès, perdue par le duc de Raguse. Berton était, dans la retraite, chef d'état-major de la division Villatte.

C'est dans la funeste retraite de Madrid, où les fautes commises par les chefs de l'armée française livrèrent à lord Wellington le succès inespéré de Vittoria, dont ce général ne put profiter en rien, que le 16 mai, deux compagnies du 94e. de ligne, formant à peu près trois cents hommes, furent oubliées dans une position qu'elles occupaient pour défendre un pont, et la division qui se retirait n'était déjà plus à portée de leur donner du secours. Les Anglais, qui avaient passé la rivière à gué, les cernèrent de toute part; deux charges de cavalerie que ces intrépides voltigeurs avaient soutenues sans être entamés leur avaient déjà fait éprouver de grandes pertes, et l'espoir de rejoindre l'armée était presque évanoui. Un officier, qui avait osé traverser seul les lignes des tirailleurs ennemis, arrive au galop vers les deux compagnies, et leur rend l'espérance par ses discours et son exemple : c'était Berton. Instruit du danger de ces trois cents braves, il avait voulu le partager; il fit mieux, il les ramena à leur régiment. La retraite se fit avec

ordre, malgré les attaques réitérées des Anglais, dix fois plus nombreux ; et le soir même, le 94e. embrassa des camarades dont il avait regardé la perte comme certaine.

Depuis long-temps les chefs de Berton, Sébastiani et Soult, demandaient pour lui le grade d'officier-général, qui lui était si bien acquis par ses services ; Napoléon le lui conféra, par décret du 30 mai 1813. Ici, la date est remarquable : car c'était au moment où l'armée d'Espagne perdait du terrain devant les Anglais, et l'on sait qu'il n'était pas facile d'obtenir de l'avancement du chef suprême lorsqu'on n'obtenait plus de succès. Mais Berton était si éminent parmi les colonels, qu'on ne put lui refuser un rang qui lui était assigné d'avance dans l'opinion de ses supérieurs, de ses camarades et des soldats.

Berton aspira toujours à quitter le service d'état-major, et ce fut avec une joie inexprimable qu'il en abandonna les paperasses pour commander à des hommes. La brigade au commandement de laquelle il fut nommé était composée du 2e. hussards, des 13e. et 21e. chasseurs ; et la confiance du maréchal Soult, qui n'en est pas prodigue, appela toujours Berton à l'honneur de protéger la retraite, ou de faire l'avant-garde.

Mais, puisqu'il est question ici de cette mémorable campagne, qu'il nous soit permis de faire

remarquer que, quoique estimée, elle n'est point encore placée au rang qu'elle mérite. On parle sans cesse de la retraite de Moreau, et on la met au-dessus de tout : c'est une erreur. Moreau avait des forces au moins égales à celles du prince Charles, et, excepté le mérite de l'à-propos, nous n'en voyons aucun dans ce mouvement si vanté. Soult était dans une position bien autrement critique, ayant en tête un ennemi cinq fois plus fort que lui, un ennemi qui se recrutait à chaque instant, tandis que lui, de jour en jour, se voyait enlever ses meilleurs soldats, appelés dans le nord par l'empereur Napoléon. Cependant, Wellington ne fit aucun progrès durant un temps considérable; il lui a fallu, pour avancer de soixante lieues, employer près de six mois, et recevoir près d'une douzaine de batailles. Il livra la dernière; elle lui fut funeste : ce fut celle de Toulouse, qui eût suffi pour établir sa réputation d'incapacité, si cette réputation ne l'eût été déjà par de fausses manœuvres sur Labidassoa, sous Bayonne, dans le Béarn, et surtout à Orthès, où il pouvait écraser l'armée française après avoir occupé Sauveterre, et débusqué Soult de Novaille, le soir de la bataille. Ce fut à Tarbes surtout que cette incapacité fut démontrée : il eût pu y envelopper son rival; mais il le laissa passer, sans songer même à lui couper les routes de Toulouse, ou à le devancer dans l'occupation importante de cette

ville. Toutefois, il est convenu que Wellington est un habile capitaine, et nous en tombons d'accord, pourvu que l'on ne nous conteste pas qu'il s'est laissé honteusement battre à Toulouse par vingt mille conscrits, lui quatre-vingt-dix-millième.

Avant la bataille d'Orthès, Berton, à la tête de l'un des régimens de sa brigade, avait été dirigé sur le Gave pour l'observer; séparé de l'armée par la retraite de celle-ci, on ne sut pendant la nuit ce qu'il était devenu, et le maréchal Soult disait : « Si c'était un autre que Berton, j'en serais inquiet. » On vit le surlendemain revenir ce brave avec ses troupes et quelques prisonniers qu'il avait faits à un corps anglais, qui, se dirigeant tranquillement sur Pau, ne s'attendait pas à trouver des Français sur la partie de territoire déjà envahie. Il rejoignit l'armée à Aire.

Dans la mémorable journée de Toulouse, Berton ne démentit pas la belle conduite qu'il avait tenue jusqu'alors. Pour toute récompense, il fut, aussitôt après la restauration, mis à la demi-solde par le ministre Dupont; il y resta jusqu'au 20 mars de l'année suivante.

En 1815, Berton commanda une brigade du corps Excelmans, composée des 14e. et 17e. dragons, et se fit encore remarquer pendant la courte et désastreuse campagne de Waterloo.

A son retour à Paris, où il était domicilié depuis long-temps, il fut arrêté et détenu cinq mois à l'Abbaye, puis mis en liberté sans jugement, et sans même avoir entendu parler des motifs de son arrestation. Au reste, il avait pour compagnons à l'Abbaye, les généraux Drouot, Belliard, Decaen, Boyer, Cambrone, qui tous furent acquittés, et que, depuis, le gouvernement n'a plus inquiétés. Berton est le seul qui, depuis ce temps, ait été arrêté de nouveau; mais il n'a jamais été jugé.

Comme tous les militaires de bonne foi, Berton était indigné de la manière dont on avait rendu compte de la campagne des cent jours; et, aussitôt qu'il fut permis de dire la vérité, il prit la plume et traça un *Précis historique, critique et militaire des batailles de Fleurus et de Waterloo*, ouvrage remarquable par la clarté de la discussion et la solidité des principes.

Le général Rogniat, qui a trouvé le moyen de se faire une grande réputation par son esprit systématique et par un gros volume victorieusement réfuté par le colonel Marbot, s'était emparé, dans son livre, des manœuvres du général français, pour en tirer la conséquencc que la bataille de Waterloo avait été perdue par Napoléon, pour avoir oublié les grands principes de l'art militaire. Berton réfuta surtout le général Rogniat, avec un ton plein de décence, mais avec

des raisonnemens sûrs et des faits plus certains encore que tous les raisonnemens possibles. Il attribue le succès incomplet de la journée de Ligny à la conduite du maréchal Ney aux Quatre-Bras, et fait ressortir avec force, mais avec tous les ménagemens que réclame un douloureux souvenir, l'énormité de la faute que commet un lieutenant en se permettant de substituer un plan à lui, au plan arrêté par son chef. Quant à l'issue malheureuse de la bataille du 18, Berton la rejette toute entière sur le commandant de l'aile droite, commandée par le maréchal Grouchi, qui pouvait nous sauver en suivant le conseil salutaire que lui donnait le général Maurice Gérard, de marcher sur le canon qui se faisait entendre vers Waterloo (1).

Il appuie cette opinion juste, mais sévère, d'un grand nombre de raisonnemens qui ne peuvent trouver place ici, mais qui tous tendent à prouver que c'est une erreur capitale, au moment d'une attaque générale, que d'abandonner la méthode concentrique, la meilleure de toutes, parce qu'elle tend à diminuer le front d'une armée, et qu'on se déploie toujours facilement quand on est réuni.

Quoi qu'il en soit, au reste, cet ouvrage décèle de grandes connaissances militaires. Le général Gourgaud, qui a écrit à Sainte-Hélène, sous les yeux de Napoléon, une relation de la cam-

(1) Il a été prouvé depuis que ce conseil appartient entièrement au général Gérard.

pagne de 1815, est d'accord avec Berton sur tous les points principaux; et cela prouve au moins que le *Précis sur les batailles de Fleurus et de Waterloo* ne doit pas être jugé légèrement par ceux-là même qui ne partageraient pas l'opinion de son auteur.

Berton a aussi fait imprimer un commentaire sur l'ouvrage du lieutenant-général Taraire intitulé : *de la Force dans les Gouvernemens* ; et enfin une lettre au baron Mounier, au sujet d'un prétendu testament de Napoléon, que l'on débitait publiquement dans les rues.

Nous nous tairons sur le premier de ces deux ouvages, parce qu'il ne nous paraît pas convenable de parler maintenant des opinions politiques de Berton. Quant au second, que tout le monde a lu, nous nous bornerons à dire qu'il a fait perdre au général sa solde de disponibilité, pour le mettre à la retraite. Il avait été mis dans cette position long-tems avant l'âge prescrit par les ordonnances, et nous avons sous les yeux un Mémoire à M. de Latour Maubourg, dans lequel Berton se plaint amèrement de cette mesure qu'il appelle illégale et tyrannique, de même qu'il regarde comme une violation du droit de propriété l'ordre qui le prive de son traitement, acquis, dit-il, aussi légitimement qu'une terre qu'il eût achetée de ses deniers.

Berton, toutefois, ne restait pas sans fortune :

il possède près de Villers-Cotérets une propriété qui lui rapporte sept à huit mille francs de rente, qui, joints à la pension attachée à sa croix, le mettaient à même de vivre dans l'aisance, et de soutenir convenablement ses fils.

Les deux fils de Berton sont élèves de Sainte-Barbe. L'aîné, qui sort de l'école spéciale d'Etat-Major, est sergent dans le régiment corse commandé par M. Thiburce Sébastiani. C'est un sujet fort distingué, pour qui l'on a demandé nombre de fois le grade d'officier, sans qu'il l'ait encore obtenu. Le cadet a quitté Saint-Cyr, il y a à peu près six mois : il est sous-lieutenant dans le régiment de dragons du colonel Rapatel.

Berton a beaucoup d'aptitude et un goût très-vif pour l'étude; sa bouillante imagination ne lui permet pas de rester *désoccupé;* et ce qu'il y a de remarquable, c'est que cette passion de s'instruire a nui en quelque sorte à son avancement, car elle lui faisait souvent négliger sa tenue, et même certains de ces devoirs minutieux auxquels les généraux veulent que les officiers soient astreints; mais, dès que son talent eut trouvé l'occasion de se montrer, on ne songea plus à lui reprocher la négligence de ses dehors; on se contentait de le nommer, en riant, l'indépendant.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à dire quelques mots de sa personne et de son caractère.

Berton est franc, généreux, ami sincère et éprouvé, excellent camarade et le meilleur des pères.

Quant à son extérieur, en voici une exacte description.

Il a les cheveux gris, la moustache noire et hérissée, l'œil étincelant, le teint enflammé, les traits plutôt mal que bien, mais mobiles, mais expressifs; sa taille est élancée, sa démarche vive, sa voix fortement accentuée, et tout enfin respire en lui le courage et l'audace.

Imprimerie de GUIRAUDET, rue St.-Honoré, n°. 315, vis-à-vis St.-Roch.

## ON TROUVE

## CHEZ CORRÉARD, LIBRAIRE, PALAIS-ROYAL :

LETTRE à M. Mounier, directeur général de la police, sur la mort de Napoléon; par le génér al Berton. 7e. édition, augmentée d'un avis du Budget du baron Mounier sous l'empire, et d'un Extrait du *Morning-Chronicle* du 21 juillet 1821. Prix, 50c.

PRÉCIS historique, militaire et critique des batailles de Fleurus et de Waterloo dans la campagne de Flandre, en juin 1815; de leurs Manœuvres caractéristiques, et des Mouvemens qui les ont précédées et suivies, avec une carte pour l'intelligence des marches; par le maréchal-de-camp Berton. Prix, 2 f.; par la poste, 2 f. 50 c.

MÉMOIRES DU MARÉCHAL NEY, duc d'Elchingen, prince de la Moskowa, etc., surnommé par l'empereur Napoléon, le *Brave des Braves*, depuis son entrée dans sa carrière militaire jusqu'à sa mort; rédigés par M. Gamot, ancien Préfet de l'Yonne, beau-frère du Maréchal; et appuyés de pièces justificatives originales, et de lettres autographes, dont un grand nombre sont de l'Empereur; ces Mémoires ont été dédiés aux enfans du Maréchal. 2 volumes in-8., avec un portrait d'après Gérard, et une gravure représentant *le Maréchal sur son lit de mort à l'Hospice de la Maternité*. Prix, 12 f.; franc de port, 15 f.

RECUEIL de Pièces authentiques sur le Captif de Sainte-Hélène, de Mémoires et Documens historiques écrits ou dictés par l'Empereur NAPOLÉON; suivis de LETTRES de MM. le grand-maréchal comte Bertrand, le comte de Las Cases, le général baron Gourgaud, le général comte Montholon, les docteurs O'Meara, Warden et Antommarchi; avec des notes de M. Regnault-Warin; et accompagnés de la vie de l'Empereur Napoléon, et de Notices biographiques sur MM. Bertrand, Las Cases, Montholon et Gourgaud; par M. JAY. Les premier, deuxième, troisième et quatrième volumes ont paru; le cinquième paraîtra sous peu de jours. Prix, 6 f. le volume; par la poste, 7 f. 50c.

# PRÉCIS HISTORIQUE

## DE L'ORIGINE

## ET DES PROGRES DE LA RÉBELLION

# D'ESPAGNE.

*On trouve chez le même Libraire :*

VOYAGES dans l'Amérique méridionale, par don Félix de Azara, depuis 1781 jusqu'en 1801, contenant la description géographique, politique et civile du Paraguay et de la rivière de la Plata, l'histoire de la découverte et de la conquête de ces contrées, etc.; publiés par C. A. Walckenaer, enrichis de notes par G. Cuvier, suivis de l'histoire naturelle des oiseaux du Paraguay et de la Plata, par Sonnini. Quatre vol. in-8° de 1900 pag., sur pap. fin d'Angoulême, accompagnés d'un bel atlas in-folio de 25 planches, représentant la vue du port et de la ville de Buenos-Ayres, des ports de Montevideo et Maldonado, du plan de la ville de l'Assomption, de la carte générale du Paraguay, de plusieurs planches d'oiseaux et quadrupèdes dessinés d'après nature, etc., 42 f.

*Le même*, papier vélin superfin, 84 f.

Il a été tirés quelques exemplaires où les oiseaux et quadrupèdes sont coloriés d'après nature, 130 f.

VOYAGES au Pérou, faits dans les années 1791 à 1794, par les PP. Manuel Sobreviela et Narcisso y Barcelo, précédés d'un tableau de l'état actuel de ce pays sous les rapports de la géographie, de la topographie, de la minéralogie, du commerce, de la littérature et des arts, des mœurs et coutumes de ses habitans de toutes les classes; publiés à Londres en 1805, par John Skinner, d'après l'original espagnol, traduits par P. F. Henry; 2 vol. in-8 sur pap. fin, accompagnés d'un bel atlas de 12 planches coloriées d'après nature, et d'une superbe carte du Pérou, dressée d'après Lacruz et les documens les plus nouveaux, par Lapie, 18 f.

*Le même*, papier vélin superfin, 36 f.

VOYAGE en Espagne, fait dans les années 1786 et 1787, par Joseph Townsend, contenant la description des mœurs et usages des peuples de ce pays, le tableau de l'agriculture, du commerce, des manufactures, de la population, des taxes et revenus de cette contrée, et de ses diverses institutions; traduit de l'anglais sur la 2e édition, par J. P. Pictet-Mallet, de Genève, orné d'un bel atlas in-4° de 22 planches, contenant la carte générale de l'Espagne et du Portugal, dressée d'après don Lopez et Tofino, et assujettie aux nouvelles observations, par Lapie, ingénieur-géographe; de plusieurs vues, plans, cartes, etc., 3 vol. in-8, sur pap. fin d'Angoulême, 30 f.

*Le même*, pap. vél., 60 f.

VOYAGE en Portugal, fait depuis 1797 jusqu'en 1800, par M. Link et le comte de Hoffmansegg; contenant une foule de détails neufs et intéressans sur la situation actuelle de ce royaume, sur l'histoire naturelle et civile, la géographie, le gouvernement, les habitans, les mœurs, usages, productions, commerce et colonies du Portugal, spécialement le Brésil; et accompagné de la carte générale du Portugal, 3 vol. in-8, p. fin, 15 f.

Il y a quelques exemplaires papier vélin, avec la carte tirée sur papier d'Hollande, 30 f.

Le Voyage de Hoffmansegg, formant le 3e volume, se vend séparément, 5 f.

---

CAMPAGNE de l'armée française en Portugal, dans les années 1810 et 1811, avec un précis de celles qui l'ont précédée, par M. A. D. L. G***, officier supérieur employé dans l'état-major de cette armée. Un vol. in-8, 4 f.

*Le même*, avec la carte d'Espagne et de Portugal, 6 f.

# PRÉCIS HISTORIQUE

## DE L'ORIGINE

## ET DES PROGRÈS DE LA RÉBELLION

# D'ESPAGNE.

PAR M. C*****.

OUVRAGE TRADUIT DE L'ESPAGNOL

PAR M. DE M****.

> Ils semèrent des vents, et ils recueillirent des tempêtes.
>
> Osée, lib. v.

PARIS,

J. G. DENTU, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

RUE DES PETITS-AUGUSTINS, n° 5.

MDCCCXXIII.

# INTRODUCTION.

---

En écrivant cet ouvrage, je n'ai point eu le dessein de travailler pour ma réputation; je n'ai point cherché à le parer des grâces du style, à le charger de vains ornemens. Je me suis oublié tout entier, pour laisser à mon sujet tout l'intérêt qui lui appartient. Je suis persuadé que le simple récit des faits est plus que suffisant pour attacher le lecteur et lui inspirer un vif intérêt. C'est le triomphe de la justice, de la raison et de la vérité que je me suis uniquement proposé. J'ai écarté ce nuage

de mensonges, d'allégations et d'intrigues dont on a enveloppé jusqu'à ce jour le gouvernement de Sa Majesté Catholique, depuis la fin de sa captivité en France jusqu'au jour fatal qui a vu naître la révolution dont les fureurs s'étendent aujourd'hui sur toute l'Espagne.

Celui qui lira cet ouvrage avec impartialité, et qui portera un regard attentif sur la péninsule, sera bientôt convaincu que la masse du peuple espagnol n'a pas désiré cette révolution, puisqu'il combat avec tant d'énergie contre une soldatesque égarée et séduite qui en est le seul appui. Il verra également qu'un système imposé par la violence, soutenu

par la trahison et par le parjure, ne saurait se consolider contre le vœu général ; et que si, comme le dit un apôtre du libéralisme, *l'opinion est la reine du monde* (1), il faut nécessairement qu'elle triomphe de la nouvelle révolution d'Espagne.

Les baïonnettes de quelques soldats à la solde de je ne sais quels boulangers enrichis et révoltés, ne sont pas des élémens propres à fonder des lois et à rendre un empire heureux et florissant. Attendons tout de la Providence, qui remet chaque chose en place. Puisse-t-elle rendre à

---

(1) M. le baron Benjamin Constant de Rebecque, à la tribune de la Chambre des députés.

ma chère patrie, si souffrante, le calme et la paix dont ses enfans ingrats la privent, hélas! depuis trop long-temps!!!

# ORIGINE

# ET PROGRÈS DE LA RÉBELLION EN ESPAGNE.

## PREMIÈRE PARTIE.

Depuis la mémorable lutte que la nation espagnole a soutenue contre Buonaparte avec tant d'enthousiasme, de persévérance et de gloire, le ciel a daigné couronner les héroïques efforts des Espagnols, en leur restituant miraculeusement Ferdinand VII, ce roi si tendrement chéri, dont la délivrance avait été le but unique de cette guerre mémorable, où le peuple entier s'était levé en masse.

En l'absence du roi, il y eut en Espagne différentes formes de gouvernement. D'abord chaque province eut une junte suprême, qualifiée de junte d'*armement* et de *défense*; bientôt elles devinrent des juntes supérieures, et envoyèrent à Aranjuez quelques-uns de

leurs membres; leur réunion s'appela *junte centrale*. C'est la première qui gouverna le royaume; elle s'établit à Madrid, où elle resta jusqu'en décembre 1808, qu'elle se transféra à Séville; elle y cessa ses fonctions en février 1810.

Ce fut dans cette assemblée que le parti libéral prit naissance; ceux qui le composaient se proposèrent de réformer la législation; mais ayant réfléchi, d'un côté, qu'ils étaient sans pouvoirs, et, de l'autre, que chaque jour les Français remportaient de grands avantages, ils se virent obligés de se retirer dans l'île de Léon, près Cadix.

Un décret du 6 mai 1808, rendu par Ferdinand VII (a), autorisait le conseil de Castille, et à son défaut toute Cour royale de provinces, à convoquer les cortès conformément aux lois existantes.

La junte centrale, en vertu de ce décret, convoqua donc les cortès, mais en violant les lois rappelées par le prince; et sans autre motif que le caprice de quelques meneurs libéraux, elle rédigea un règlement particulier pour cette convocation, favorisa de

(a) Peu de temps avant son départ pour Bayonne.

toutes ses forces l'esprite démocratiqu, et renversa par conséquent les anciennes Constitutions des royaumes d'Espagne.

Les Français ayant envahi l'Andalousie, la junte centrale céssa ses fonctions à l'île de Léon; mais avant de se dissoudre, elle créa une régence à qui elle céda ses pouvoirs, et, en outre, révoqua aussitôt et le décret du roi et le règlement qu'elle venait de rendre, comme contraires aux lois, ordonnant que la convocation fût faite conformément à ce qu'elles prescrivaient.

La nouvelle régence, avant tout, s'occupa des moyens de s'opposer aux progrès des Français. Les libéraux membres de la junte ex-centrale, et leurs partisans, placés par prédilection dans les premiers emplois, profitant des circonstances critiques où l'Espagne se trouvait, n'adressèrent point aux autorités provinciales ce second décret de la junte centrale; ainsi, on exécuta le premier décret.

En août 1810, quelques députés des provinces libres du joug du roi Joseph, se réunirent, et demandèrent leur admission aux cortès; mais comme ils ne pouvaient former une assemblée légale, attendu qu'une partie

des provinces de la péninsule et celles d'outre-mer (et c'était le plus grand nombre) n'avaient point envoyé de députés, le gouvernement d'alors n'osa se résoudre à la création d'une autorité aussi vicieuse. Toutefois les intrigues des députés et celles du parti libéral, qui existait au sein même du gouvernement, parvinrent, malgré la régence, à faire ordonner la convocation des cortès. On se servit, à cet effet, d'un moyen extravagant pour donner des représentans aux provinces qui n'avaient pas encore nommé de députation; ce fut d'élire, parmi les habitans des provinces à représenter, ceux qui étaient nés dans ces provinces, et résidaient dans l'île de Léon. On les admit comme suppléans des citoyens qui ne pouvaient se présenter. Cette monstrueuse élection éleva aux honneurs de la représentation nationale une infinité de gens à peine connus dans leur pays, et dont quelques-uns même n'en étaient pas sortis sans que la justice ou la police n'eût éclairé leurs pas.

Ces soi-disant cortès se réunirent le 24 septembre. Le premier acte qu'elles firent, ce fut de *prêter au roi un nouveau serment, ainsi qu'il était alors reconnu*, et de *maintenir les*

*lois telles qu'elles existaient dans les différens Codes.*

Il est à remarquer que les mandats des députés nommés par les provinces ne contenaient que la faculté de se réunir en cortès, *pour repousser l'agression inouïe de Buonaparte, rassembler les moyens de soutenir la guerre, afin de conserver le trône de Ferdinand, jusqu'à ce que ce monarque fût rendu à ses peuples.* Ces députés suppléans furent aussi investis des mêmes pouvoirs.

Ainsi, en supposant que la convocation des cortès fût légale; que le second décret de la junte centrale n'eût pas existé; en accordant même aux cortès le droit de changer l'ordre légal de la convocation ; en accordant encore que l'élection arbitraire des suppléans, qui composaient presque la majorité, fût légitime ; par le seul fait et l'énoncé des pouvoirs, ainsi que par le serment prêté, il est de toute évidence que ces cortès étaient sans mission et inhabiles à renverser l'ancienne législation. Or, l'ayant fait, elles sont donc parjures devant le ciel et devant les hommes.

Immédiatement après l'installation des cortès et le serment prêté, ces députés pro-

clamèrent la *souveraineté du peuple*, et peu de jours après ils destituèrent la même régence qui les avait constitués.

On commença aussitôt à accorder aux libéraux et à leurs affidés, le peu de places qui restaient à donner. Ainsi, maîtresses absolues de quelques coins de l'Espagne que les Français n'avaient pas envahis, les cortès s'empressèrent de rédiger la Constitution, vif objet de leurs ardens désirs.

Pour cette tâche difficile, on nomma une commission de neuf ou dix libéraux des cortès, lesquels se concertèrent avec certain personnage (*a*) accrédité dans ce genre de production, par la promptitude avec laquelle il forgea à Bayonne celle dont Buonaparte fit cadeau à l'Espagne ; aussi, en très-peu de jours le grand œuvre fut-il achevé.

La commission l'admit avec reconaissance : on y ajouta quelques articles, on en libéralisa d'autres, on fit précéder cette production improvisée, d'un magnifiqne discours qui dormait depuis quelques années,

---

(*a*) Don Antonio Romanillos, conseiller d'Etat en 1822.

et qu'avaient composé dans différentes vues plusieurs jurisconsultes ; on y fit les changemens convenables, et les éditeurs l'adaptèrent au nouveau système qu'on venait de créer (1).

Le projet fut donc présenté, discuté et approuvé par la majorité dont nous venons de parler. Les discours, les protestations, les voix des bons royalistes ne furent point écoutés ; leurs réclamations et leurs cris furent étouffés par un déluge de pamphlets alarmans que l'on avait fait circuler ; et à la sortie des cortès, un groupe de gens soudoyés insulta impunément aux députés défenseurs du trône.

Cependant, les cortès voulaient capter la confiance des provinces par une politique particulière. De temps en temps elles lançaient des décrets fulminans contre les Espagnols qui servaient le roi Joseph, sans faire aucune distinction. Des listes de traîtres remplissaient les pages des gazettes. La première impression qu'elles firent sur le peuple, fut de lui inspirer une haine violente contre ceux qu'elles désignaient ; la proscription prononcée par le gouvernement exalta les passions, base essentielle à la

formation des partis, à l'aide desquels les cortès voulaient renforcer le leur.

Au milieu des chances diverses que le cours de la guerre amena, le parti libéral s'était passablement augmenté; mais lorsque les puissances du nord eurent fait contre la France une diversion efficace, la force oppressive commença à céder, la nation à respirer, et à regarder enfin comme très-rapproché le retour de Ferdinand VII dans ses États.

Le roi avait écrit à la régence, en lui adressant le traité qu'il venait de signer avec Buonaparte : la ratification de la régence était exigée; celle-ci ne devait donc pas hésiter à l'accorder, puisqu'une simple signature faisait plus que ce que la nation entière n'avait pu faire en jonchant de cadavres toute l'Espagne; et d'ailleurs, la régence devait bien imaginer que tout ce à quoi le roi avait consenti, n'avait pu avoir pour objet que son prompt retour en Espagne (*a*). Or, lors même que la mauvaise

(*a*) La position de Ferdinand VII, après avoir signé le traité de Valençay, était absolument la même que celle de François Ier prisonnier de guerre à Madrid, où on lui avait aussi fait signer un traité; or, ces deux traités étaient radicalement nuls, faute d'un libre consentement.

foi et les violences de Buonaparte eussent déterminé le roi à ne rien exécuter de ce traité, toujours demeure-t-il évident que le traité était radicalement nul; faute de liberté de la part d'un des contractans.

Mais la régence ne daigna pas s'occuper de ces objets délicats; elle en référa aux cortès, en leur communiquant une opinion contraire aux désirs du roi. Aussi, dans une séance secrète, les cortès refusèrent-elles leur ratification, tout en adressant au roi une lettre remplie d'idées chevaleresques qui n'avaient pas même le mérite de l'à-propos.

Ce mystère d'iniquité fut soigneusement caché à la nation, depuis le mois de janvier 1814 jusqu'au commencement de mars, attendu que les cortès et la régence craignaient avec raison la désapprobation générale du peuple, affamé du bonheur de revoir son souverain bien-aimé.

Pendant ces intrigues, on donnait les ordres les plus formels pour organiser le régime constitutionnel dans toutes les provinces évacuées par les Français. Mais comment se flatter d'y réussir? Les peuples sentaient déjà les affreux effets de la guerre, du sang versé dans cette glorieuse lutte, et

de l'épuisement général, qui en était la suite inévitable; ils gémissaient sincèrement de la ruine des temples à réédifier, de la persécution contre leurs pasteurs, de la continuelle proscription des défenseurs zélés du trône, et d'une contribution directe imposée à toute la nation, même avant d'avoir établi un cadastre, contribution répartie perfidement et arbitrairement, par les plus vils motifs (2).

Les nouveaux gouvernans se flattaient néanmoins que cet impôt donnerait un abondant produit et serait d'une facile levée. Dans cette persuasion, ils abolirent les contributions directes et tous les autres genres de perception; et il arriva qu'en épuisant le trésor de l'Etat par des dépenses urgentes, sans assurer des rentrées successives et régulières, la nation se trouva, au mois d'avril 1814, dans une banqueroute complète.

Mais qui pourra se peindre la surprise des gouvernans, lorsqu'ils apprirent que le roi était à la frontière, libre de toute obsession, eux qui étaient dans la conviction que le refus de ratifier le traité devait éloigner une telle apparition?

Les cortès changèrent alors de conduite et de langage; elles ne respirèrent plus que

patriotisme, qu'affection et que fidélité pour Ferdinand VII. Cela n'empêcha pas cependant que la régence et les cortès n'envoyassent près du roi quelques-uns de leurs satellites consommés dans les intrigues. D'accord avec le ministre d'Etat (a), ils devaient déterminer Sa Majesté à se rendre sans délai à Madrid pour prêter serment à la Constitution et au nouveau régime, malgré le mépris et la haine que les peuples leur portaient en secret et commençaient même à manifester ostensiblement.

Mais le monarque, qui, par les lettres de la régence, par le langage des journaux et par les rapports de ses fidèles sujets, avait déjà une pénible idée de l'état déplorable où se trouvait la nation, jugea à propos, avant de se rendre dans sa capitale, de prendre une exacte connaissance des malheureuses conjonctures où se trouvait son royaume.

S'étant arrêté à Valence, ville qui lui avait donné tant de preuves de dévouement, il y reconnut que la Constitution décrétée par les cortès ne cadrait ni avec le caractère ni avec les mœurs des Espagnols ; que la nouvelle

---

(a) Don Joseph Luyando.

représentation nationale était vicieuse et opposée aux vrais principes émis par les plus habiles publicistes, en ce que, réduite à une seule Chambre délibérante, les droits du monarque étaient sans de justes appuis, et ses attributions presque sans réalité; que la forme des élections avait pour base la population, au lieu de celle de la propriété foncière; que par conséquent il pouvait arriver que cette Chambre unique se trouvât un jour composée d'hommes sans autre propriété que la cape sur le corps, et que le nombre des députés s'élevât à plus de mille, par l'augmentation successive de la population de la péninsule et des provinces d'Amérique. Cette conjecture n'était pas improbable, si on considère les causes physiques et morales qui peuvent produire cet effet; le roi observa encore que, quoiqu'il y ait dans cette Chambre des députés d'Amérique et d'Asie, leur renouvellement devant avoir lieu chaque année, c'était une lacune grave; enfin, le roi, considérant qu'outre ces vices et ces défauts, la Constitution avait admis une base illégale, il résolut formellement qu'elle serait proscrite.

Tandis que Sa Majesté pesait dans sa sagesse toutes ces considérations importantes,

il lui arrivait à Valence, de tous les points de son royaume, des adresses où le peuple, accablé de charges monstrueuses, lui peignait sa triste situation ; chaque jour parvenaient au roi les gémissemens des ministres les plus respectables des autels, proscrits parce qu'ils avaient exercé leur saint ministère ; les représentations de la noblesse, dont les priviléges avaient été foulés aux pieds sans motifs comme sans compensation ; enfin les adresses des provinces, qui réclamaient leurs Constitutions particulières, abolies par les caprices des cortès : l'Aragon, la Navarre, la Biscaye et la Catalogne. Tous ces renseignemens établissaient jusqu'à l'évidence, l'état déplorable et la confusion où, par suite de ces antécédens, se trouvaient toutes les branches de l'administration publique, résultant de la précipitation avec laquelle on avait voulu introduire le nouveau régime ; ce qui avait mis une infinité d'entraves à la marche de toutes les affaires.

Le système constitutionnel se trouvait en même temps en opposition avec l'intégrité de la monarchie ; car l'Amérique méridionale s'étant soulevée, les nouveaux chefs constitutionnels rencontraient beaucoup de causes

de dissension et de révolte, et sentaient déjà l'inconvénient des nouvelles élections, trop populaires, trop démocratiques, trop favorables à l'indépendance secrètement désirée, et au dogme de la souveraineté du peuple, reconnu par la Constitution, parfait bouclier pour toutes les révolutions populaires.

Le roi fut déterminé par tous ces motifs du plus puissant intérêt, et surtout par une représentation signée d'un grand nombre de députés des mêmes cortès, qui la lui adressèrent de Madrid. Ils le suppliaient de remédier à tant de maux, et lui indiquaient comme moyen le plus sûr, le rejet du système constitutionnel, beaucoup trop vanté.

Ainsi, c'est après de mûres réflexions et un très-long examen, que le roi s'est convaincu de l'impossibilité absolue de maintenir le système constitutionnel. Lors-même qu'il se fût décidé à prêter le serment à la Constitution qu'on lui demandait, lors-même qu'il eût fait abstraction de l'invincible aversion que la nation avait pour ce nouveau régime, comment pouvoir agir sans liberté, dans un système où le roi n'est qu'un simulacre d'autorité? Aurait-il pu contenter

une armée nombreuse, quand précisément elle avait droit aux récompenses dues à ses grands services ? Comment indemniser tous ceux qui avaient souffert et n'attendaient que le moment pour faire leurs réclamations ? Comment aurait-il pu s'entourer d'une noblesse et d'un clergé autrefois riches, puissans, toujours éclairés, et les naturels appuis du trône, eux qui sans cesse lui eussent reproché ses usurpations et son mépris pour la propriété ?

Le roi fit donc ce qu'il devait faire : il re- releva d'une main tout ce qui, paraissant renversé et ruiné, était encore solide et pouvait être relevé avec utilité ; et de l'autre, il approuva tacitement tout ce qui, pendant la révolution et pour repousser le joug de Buonaparte, avait été proposé, admis et exécuté comme bon et tendant à ce but sacré.

C'est le 4 mai 1814 que le roi rendit un décret portant l'abolition de la Constitution. Il fut reçu avec un enthousiasme inexprimable dans toutes les provinces, et par toutes les autorités constituées. Les pierres constitutionnelles furent arrachées et brisées, à la satisfaction générale du peuple.

Le général Eguia, récemment nommé gou-

verneur-général de la Nouvelle-Castille, reçut ce décret à Valence, se rendit à Madrid, et le porta aussitôt à la connaissance de la garnison; en prenant en même temps le commandement de la capitale, il prononça sur le champ la dissolution des cortès et de la régence, sans le moindre obstacle, et au milieu des rires des uns, de la joie des autres et des acclamations de tout le monde; la Constitution y fut brûlée par la main du bourreau; on arrêta seulement quelques exaltés dont on devait s'assurer, comme prévenus de trahison ou de projets criminels; et comme ils étaient odieux au peuple, on jugea ces mesures urgentes, dans leur propre intérêt.

Deux jours après, c'est-à-dire le 13 mai, Sa Majesté fit son entrée solennelle dans Madrid, au milieu des acclamations générales de ses fidèles sujets, heureux de revoir un père qui s'était si noblement dévoué pour son peuple, dans le désir de leur éviter une guerre et des malheurs que la perfidie et la déloyauté seules firent fondre sur eux. Les démonstrations d'amour, de respect et de satisfaction furent telles, que la foule arrivée devant le palais, le peuple ne pouvant

plus comprimer ses élans affectueux et son exaltation, oublia pour un moment le respect dû à un monarque; il s'empara donc du roi; et l'élevant au-dessus de la multitude, de bras en bras, en lui prodiguant mille *vivas*, il fut porté ainsi dans la chambre royale, où le monarque, attendri et reconnaissant, prit les rênes du gouvernement.

A tant de bonheur succédèrent bientôt pour Ferdinand de longs soucis; il trouva l'Etat dans une situation impossible à décrire; la banqueroute était inévitable, puisqu'il n'y avait pas un sou de disponible à la trésorerie.

Dans le premier moment, à force d'économies, et sur le crédit particulier du roi, on chercha le nécessaire pour organiser le gouvernement. Alors la dépense excédait prodigieusement la recette, lors même que celle-ci eût été effective; et il s'en fallait bien qu'elle le fût.

Environ 5000 officiers prisonniers de guerre viennent à Madrid solliciter leur replacement et des indemnités, et en attendant, des secours pour exister.

Les chefs des guérillas ou partisans, les prêtres, les moines et les citoyens arrivaient

aussi par groupes pour solliciter des récompenses, des bénéfices, des prébendes et le paiement de leurs créances; et en attendant qu'on statuât sur toutes ces demandes, il fallait de l'argent pour subvenir à leurs privations, alors très-urgentes.

Il fallait répondre aux employés de l'administration publique, parmi lesquels il y avait un désordre épouvantable. Les différentes classes auxquelles ils appartenaient, les circonstances où ils se trouvaient et les divers partis qu'ils avaient servis, au gré de leur patriotisme; la position difficile où l'on se trouvait, et où l'on avait été obligé de se jeter; tout cela produisait une horrible confusion; tous sollicitaient d'être entendus et expédiés; mais en attendant, il fallait de l'argent pour pourvoir à leurs besoins pressans.

En même temps, les provinces envoyèrent des milliers d'adresses, où elles demandaient la suppression de la contribution directe. On fut obligé d'y accéder, en rétablissant toutefois les contributions indirectes.

La transition d'un système à un autre système qu'il fallait nécessairement subir et même organiser, paralysa donc de nouveau les rentrées du trésor, déjà si épuisé.

Pour achever de compléter ce désespérant état de détresse, il faut ajouter que depuis plus d'un an on demandait à cor et à cri de grandes expéditions pour l'Amérique, dont les produits en rentrées pouvaient procurer quelques ressources. Les vice-rois se plaignaient de l'épuisement des caisses royales, et demandaient qu'on leur envoyât des fonds pour payer leurs troupes et celles dont ils sollicitaient le prompt envoi.

Tel était l'état de l'Espagne, tels furent les trésors que le roi y a trouvés à son arrivée, ainsi que les consolations qui l'y attendaient, après six ans de continuelles afflictions.

Les libéraux, dont les principaux chefs avaient été arrêtés à Madrid, furent traduits devant un tribunal à qui avaient été remises les pièces du procès. Des faits et des charges analysés, il demeura constant que *la Constitution faite par les cortès était seulement provisoire; que sa tendance visait à l'établissement d'une république ou de plusieurs républiques fédératives; qu'à cet effet, une autre Constitution était déjà arrêtée; que d'après ces données, le retour du monarque avait été empêché et sus-*

*pendu; qu'enfin la majorité des cortès avait ouvertement conspiré contre le trône, contre l'autel et contre les propriétés de la noblesse et du clergé.*

Le roi apercevant le fatal résultat que cette cause célèbre allait avoir pour les accusés, évoqua le procès; et usant de cette bienveillante clémence qu'il possède au suprême degré, il se contenta de les exiler à Ceuta et autres villes, pour dix ans au plus, et condamna à la peine de mort les contumaces ou émigrés.

Le décret exécuté, le parti libéral se considéra impuni et craint, et dès-lors il conçut l'espérance la mieux fondée de faire triompher son philantropique régime constitutionnel.

Il commença donc par répandre le bruit que le roi était incapable de régner, que la pénurie du numéraire devait lui être attribuée, parce que seul il le dépensait; et pour égarer les hommes simples, on ajoutait qu'il voulait régner despotiquement.

Des calomnies aussi perfides, des contes aussi absurdes, et le ton affirmatif de ceux qui les répandaient, n'ébranlaient pas pour cela la confiance des honnêtes gens; mais

ces perfides moyens réussissaient auprès de la malveillance ou des hommes simples qui n'avaient pas une juste idée de l'état déplorable de la nation, ou bien qui étaient mécontens pour n'avoir pas obtenu les choses injustes qu'ils sollicitaient, ou feignaient de ne pas voir que l'embarras venait uniquement de la calamité générale, née indispensablement de la guerre antérieure et de la perte morale d'Amérique. Ils rejetaient encore sur le roi et sur son gouvernement la faute non méritée des malheureux évènemens imprévus et du mauvais régime des derniers gouvernans.

Porlier, soldat heureux en 1808, général en 1813, se déclara libéral, parce que son beau-frère, émigré (*a*), était condamné à mort par contumace. Porlier ne pouvait le devenir par tout autre motif, manquant absolument d'instruction.

Plusieurs libéraux de ceux qui n'avaient été condamnés qu'à des amendes ou à un exil temporaire à Tolède, se réunissaient quelquefois à Madrid ; d'autres étaient à

---

(*a*) Le comte Toreno, membre libéral des cortès de Cadix et de 1822, retiré en France.

Cadix et à la Corogne ; les plus zélés ou les meneurs étaient à Ceuta et Mélille, mais cependant libres, et ne faisant pas partie des galériens qui y résident.

Bientôt ils établirent entre eux une correspondance, et profitèrent du mécontentement de Porlier, ainsi que de celui d'Espoz-Mina, ex-chef de partisans dans la Navarre, général aussi en 1813, et mécontens tous deux de ce qu'en 1814 on ne les avait pas fait lieutenans-généraux ; et Mina, en outre, de ce qu'on ne lui avait pas donné la vice-royauté de Navarre, lui qui sait à peine signer son nom.

Tous ces dissidens résolurent donc entre eux de travailler à la contre-révolution et d'y sacrifier leur vie.

Mina se chargea de s'emparer, par surprise, de la place et de la citadelle de Pampelune ; la viçe-royauté de Navarre était la chimère qu'il caressait. Pour le succès de son entreprise, il comptait sur la coopération des hommes qu'il avait commandés dans la dernière guerre ; mais ces hommes le méprisèrent hautement, regardant son projet comme une folie, et Mina, mystifié, se réfugia en France.

Porlier choisit la Corogne pour le théâtre de sa déloyauté; et si d'abord il apparut avec un parti, ce fut parce que ceux qui l'accompagnaient jugèrent à propos de l'engager, de l'observer et de voir toutes les ramifications du projet. Porlier ayant échoué dans celui de républicaniser la Galice, fut arrêté et pendu dans la minute; et le fameux général Quiroga, le héros du jour, alors simple commandant, apporta à Madrid, avec la plus grande joie, cette agréable nouvelle et celle de la parfaite tranquillité de la Galice. Aussi en fut-il récompensé par le grade de colonel. Il fut, peu de temps après, promu au grade de général, pour sa perfide insubordination de l'île de Léon; grâce (ce qui est à remarquer) dont il est redevable aux complices de Porlier.

Les juntes insurrectionnelles des libéraux, établies dans les endroits dont on vient de parler, se voyant frustrées des avantages qu'elles attendaient de leurs généraux, tramèrent en 1816 la fameuse conspiration de Richard (3). Elle consistait dans l'assassinat du roi et de la famille royale, à la porte d'Alcala; les moyens consistaient dans environ 200 hommes d'un bataillon de marine, et de suite on devait

nommer un Directoire exécutif, composé de Lacy, d'O'Donell, comte d'Abisbal, et de don Juan O'Donoghu ; ce Directoire devait sur le champ convoquer les cortès (4).

Cette conspiration découverte et Richard arrêté, il ne fut pas possible de lui arracher le nom de ses complices ni l'aveu de ceux qui devaient être portés au Directoire.

Quelques libéraux de Madrid se persuadant que le général Elio, qui le premier avait exécuté, à Valence, les ordres du roi qui proscrivaient le système constitutionnel, était la cause principale de cette résolution, imaginèrent d'adresser au gouverneur en second de la province de Valence, des ordres portant l'injonction d'ôter la vie sur le champ au général Elio. Ces ordres furent effectivement envoyés par le comité libéral ; la signature du ministre de la guerre Eguia était si parfaitement imitée, que le gouverneur n'eut pas le moindre soupçon de l'artifice, quoique extrêmement surpris de ce qu'un ordre aussi sec, aussi impératif et aussi opposé aux lois et au caractère de la nation et du roi, fût venu par le courrier ordinaire, et surtout parce que la contexture de l'ordre portait « que le roi s'intéressait à la prompte

« exécution de la sentence de mort (*a*). »

Quoique le gouverneur (*b*) crût bonnement que l'ordre était réel, se rappelant toutefois les éminens services du général Elio, et son rare et récent dévouement pour Ferdinand VII, il jugea à propos d'en suspendre l'exécution, et d'expédier sur l'heure à Madrid un courrier porteur de représentations.

On lui répondit aussitôt que le roi était satisfait de sa conduite, et on lui annonça officiellement que les ordres qu'il avait reçus étaient absolument simulés.

D'autres intrigues aussi se tramaient ailleurs par le zèle actif des libéraux répandus dans tout le royaume; mais ayant remarqué que leurs moyens et leurs plans n'offraient pas les résultats qu'ils désiraient, ils se concentrèrent pour travailler à une explosion imposante.

Sa Majesté, ainsi que nous l'avons dit, n'avait trouvé en Espagne qu'une profonde misère, suite inévitable d'une guerre san-

---

(*a*) *Nimia præcautio dolus.*

(*b*) Le comte de Cervellon, grand d'Espagne et lieutenant-général.

glante et prolongée, laquelle seule aurait suffi pour ruiner un riche empire, et à plus forte raison un royaume épuisé pendant vingt ans par d'horribles rapines et des vols scandaleux qui ont composé le patrimoine d'un favori éhonté, bravant dans ce moment en Italie l'opinion publique qui le flétrit.

Le roi, disons-nous, s'était imposé la tâche de chercher tous les moyens de cicatriser les plaies de l'État, sans négliger, en tout ce qu'il pourrait, de pacifier les infortunées colonies d'outre-mer, partie si intégrante et si précieuse de la monarchie espagnole, dont l'affreuse situation et la désastreuse guerre affligeaient le cœur du jeune monarque.

Avec des économies, dont plusieurs étaient étrangères à la splendeur du trône, et par des voies aussi industrieuses que discrètes, on rassembla à Cadix une expédition maritime composée de 8000 hommes; elle fut confiée aux ordres du général Morillo, aujourd'hui comte de Carthagène, et devait se rendre dans la vice-royauté de Santa-Fé, pour y combattre les rebelles et reconquérir la place de Carthagène, et il y réussit.

Quoiqu'il y eût environ un an, comme on

l'a dit plus haut, que les vice-rois sollicitaient vivement de puissans secours de la mère-patrie, le roi jugea très-indispensable, à son retour en Espagne, de faire voir aux provinces dissidentes que l'autorité étant concentrée dans le monarque, le gouvernement, d'une main puissante, venait au secours des fidèles pour les encourager et les récompenser, et par une force auxiliaire et respectable, digne en tout de l'ancien gouvernement, punir les auteurs d'une insurrection que les malheureuses conjonctures où l'Espagne s'était trouvée en l'absence de son souverain légitime, seules avaient pu causer dans ces vastes contrées.

Nous ne parlerons pas ici des dépenses, des frais et des soins qui ont été prodigués pour se procurer des fonds à une époque aussi difficile : c'était celle où Mina et Porlier conspiraient; c'était aussi celle où des indemnités s'accordaient à ceux qui avaient servi avec distinction dans la dernière guerre; c'était enfin l'époque où d'énormes dépenses étaient encore nécessaires pour former une armée exigée par le retour inopiné de Buonaparte (20 mars 1815).

Les états de la trésorerie présentaient le

résultat suivant : 840 millions de réales (a) composaient la dépense générale ; les recettes n'étaient que de 500 millions ; le déficit annuel était donc de 340 millions ; et il était encore augmenté par les dépenses excessives que les évènemens extraordinaires d'alors rendaient urgentes, ainsi qu'on vient de le dire.

Les libéraux connaissaient parfaitement l'affreux état de la sitnation des finances ; ne consultant que leur intérêt personnel et celui de leur secte, malgré l'affectation qu'ils mettent à ne désirer que le triomphe de l'intérêt général, ils accréditaient toujours le bruit que le déficit annuel était causé par les dépenses excessives du monarque ; mais lorsque les témoins de ses économies démentaient les assertions libérales, alors ils osaient avancer avec autant de mauvaise foi que de mystère, que le roi plaçait son argent sur la banque d'Angleterre, sur celle de Washington et autres ; on omettait soigneusement d'indiquer les époques, les quantités, surtout d'avouer que les fonds du roi étaient employés en partie à déjouer et comprimer

(a) Le réal vaut cinq sous.

les révoltes que les factieux fomentaient.

Beaucoup de dégoûts, d'amertumes, de chagrins et de mauvais momens, voilà ce que le roi a éprouvé, ainsi que le démontre l'état des dépenses que l'on vient de publier, duquel il résulte qu'il n'est entré dans la caisse du roi annuellement, pendant la durée de ce gouvernement royal, peint avec de si noires couleurs, que la somme de 33 millions de réales, tout au plus, et beaucoup moins conséquemment que ce que porte la dotation constitutionnelle que les cortès ont assignée au roi.

La conspiration de Richard ayant été déjouée, et ce criminel ayant subi la peine capitale, le royaume respira tranquillement. Le roi eut donc le temps de s'occuper exclusivement des affaires intérieures de ses États.

Le général Ballesteros venait d'être éloigné du ministère de la guerre. Ayant profité de la disposition du roi à récompenser l'armée, il lui donna tous les emplois de l'administration publique, il fit d'immenses promotions de généraux, augmentant par conséquent la dépense du budget au détriment de la nation.

Alors les libéraux jugèrent qu'il fallait pro-

fiter du mécontentement et de l'ambition démesurée de l'ex-ministre Ballesteros; ils n'eurent pas grand'peine à en faire la conquête: il se réunit donc spontanément aux libéraux de Madrid qui y étaient en conspiration permanente; il assistait au club où se discutaient et arrêtaient les mesures qui devaient un jour concourrir au succès de leurs projets.

C'est dans cette arrière pensée que le général Ballesteros, étant ministre de la guerre, fit entrer dans la garde royale beaucoup d'officiers qui avaient servi sous ses ordres lorsqu'il était chef de partisans: il en fit des libéraux.

Un plan d'établissement pour un gouvernement militaire fut discuté dans le comité-directeur, et devait être présenté aux ministres initiés dans le libéralisme. D'après ce plan, un commandant militaire devait être à la tête de chaque district, un inspecteur-général dans chaque province; les nominations à ces divers emplois occultes furent faites, comme on peut bien le penser, de manière que si MM. les libéraux eussent pu exécuter leur plan, la révolution eût été faite le même jour dans toute l'Espagne, et par les militaires. Mais comme le parti libéral

n'était pas encore maître de toutes les branches de l'administration, et n'avait pu obtenir l'entier éloignement de tous ceux qui depuis ont été proscrits, il y avait encore au palais quelques fidèles sujets du roi qui firent voir le danger de mettre à éxécution un plan aussi inique. Le roi en étant informé, ne pouvant croire que Ballesteros fût un traître, lui donna par prudence sa retraite.

Le marquis de Campo-Sagrado lui avait succédé au ministère de la guerre. Il s'empressa d'exposer au roi que l'armée était trop considérable ; qu'il fallait nécessairement qu'elle fût mal payée, si on la conservait sur le pied où son prédécesseur l'avait laissée ; cette représentation abondait dans le sens de celles que les autres ministres avaient faites pour ce qui concernait leurs ministères....., surtout depuis les dépenses extraordinaires que l'on venait de faire.

Il fut donc nécessaire de réviser sérieusement l'organisation et le système de finances, et d'autant plus promptement, que le moment arrivait où il fallait faire partir pour l'Amérique le dernier effort qui devait arracher jusqu'à la racine de la guerre civile,

quoique de temps à autre on eût envoyé de légers secours dans ces parages, par de petites expéditions destinées à divers points.

La première démarche pour réorganiser les finances, fut de chercher une personne qui voulût se charger de ce ministère, attendu que celui qui l'occupait avait déjà fait connaître qu'il n'était pas de force à le remplir.

Le roi s'informa de son côté ; mais comme déjà les libéraux avaient gagné beaucoup de personnes qui pouvaient l'influencer, ils lui firent suggérer, par la voie de Campo-Sagrado, que M. Garay, alors directeur du canal d'Aragon, était le seul qui pût remplir dignement le ministère des finances. Le monarque s'en tint aux informations qu'on lui avait données ; mais on se garda bien de lui dire que Garay avait été à Cadix un des créateurs du libéralisme, étant alors membre de la junte centrale, ainsi que le ministre Campo-Sagrado.

Garay, dans son ministère, ne s'est occupé, avec ses amis et ses collègues, que de démolir la monarchie au profit du gouvernement constitutionnel. La première chose qu'il demanda au roi fut *carte blanche*, afin d'agir avec liberté et sans gêne.

Le monarque, qui croyait sincèrement à tout ce que beaucoup de monde lui avait dit, que le salut du royaume dépendait de cet excellent ministre, n'hésita pas à l'investir de toute sa confiance.

Bientôt on vit briller les talens de ce nouveau *Sully*. Ce sauveur de la monarchie trouva le fatal secret d'exaspérer le peuple, en le chargeant de contributions excessives, en exigeant les contributions directes arriérées et qui n'avaient pu être levées pendant la dernière guerre, en refusant d'admettre en compensation les *bons* que ce peuple avait été obligé de recevoir de l'intrus, pour les fournitures qu'il avait faites à l'armée espagnole; et tout cela sans préjudice des nouveaux tributs, que l'on *exigeait en numéraire!!!*... de manière que tout autre peuple, moins affectueux à son souverain, se serait révolté contre lui. »

Les plaintes multipliées qu'on adressait au roi contre ces mesures financières et acerbes, étaient soigneusement étouffées par Garay dans sa secrétairie; mais il avait soin de lui dire hypocritement que son plan de finances éprouvait bien quelques obstacles, mais qu'avec de la constance tout irait bien.

Dans le prospectus de ce nouveau plan, il avait annoncé que les dépenses de l'Etat seraient mises au niveau des recettes, et que tout le monde par conséquent serait payé avec une scrupuleuse exactitude; qu'il resterait même plusieurs millions et des fonds considérables pour l'extinction de la dette publique. Mais comme tout cela était chimérique, et le plan un vrai roman et même fort ennuyeux, le crédit public resta tel qu'il était, le chapitre de la dépense augmenta par la création des nouvelles places de finances à la cour, et le gouvernement continua à perdre son crédit et sa bonne foi.

Garay était enchanté de voir que tout l'odieux de ces résultats retombait sur le roi. et irritait le peuple; ce ministre appuyait de tout le prestige de sa place les assertions mensongères des libéraux, « *que le roi ab-* « *solu paralysait* les effets de son plan de « finances, en dépensant ou disposant des « fonds que le ministère avait destinés pour « payer les employés et l'armée, et même des « fonds réservés pour l'extinction de la dette « publique. » Conduite déloyale, politique infernale, bien dignes de ceux qui les ont adoptées, pour attirer sur le monarque l'in-

dignation du peuple, et arriver plus promptement aux changemens que l'on préparait dans le mystère.

Un autre ministre désaccréditait en même temps le gouvernement par plusieurs plans. M. Lozano Torrès, ministre d'Etat et de la justice, protestait chaque jour de son sincère dévouement au roi, à sa gloire et à sa prospérité; cette affectation masquait l'intention de faire oublier que, lorsqu'il était intendant de Salamanque en 1812, il y avait fait imprimer deux brochures et une adresse si républicaines, que le *Concis* (a) jugea utile de faire remarquer les saines maximes et les belles doctrines de M. Lozano. Lorsque lord Wellington voudra faire paraître le recueil des anecdotes curieuses qui sont parvenues à sa connaissance, il s'en trouvera de curieuses sur le compte de ce ministre (5).

A peine M. Lozano eut-il pris possession de ce ministère, qu'il ne fut occupé que du soin de s'enrichir et d'aider par ses intrigues à éloigner d'auprès du roi les plus zélés royalistes; sa politique a été si basse et si rampante, que quoique les libéraux reconnus-

(a) Journal de Cadix du 10 octobre.

sent qu'il était extrêmement utile au développement de leurs projets, ils n'ont jamais cessé de le mépriser.

Disons, en passant, que M. Lozano Torrès ne s'empressa à célébrer les grâces de la Constitution que lorsqu'il eut la conviction que le changement était inévitable, et il le fit de manière à ne laisser aucun doute à tous les partis, qu'il avait pris une part active à cette conspiration.

Les libéraux, qui ne cessaient de tramer le renversement de la monarchie, essayèrent de nouveau leurs forces en projetant une contre-révolution en Catalogne. Cette entreprise fut confiée au lieutenant-général Lacy, qui avait pour second le maréchal-de-camp Milans. C'est dans cette province qu'ils imaginèrent d'aller proclamer la Constitution ; et dans le cas où les autres provinces de la monarchie ne suivraient pas l'exemple de la Catalogne régénérée, ils devaient proclamer l'indépendance de cette principauté.

Les moyens de réussite étaient efficaces ; cependant, une indiscrétion renversa toutes les espérances. Un officier initié, et devant même contribuer puissamment à ce soulèvement, avait la passion du vin ; cet homme

étant dans l'ivresse, entra avec un autre officier dans de si grands détails sur le projet de Lacy, que l'interlocuteur effrayé s'empressa d'en rendre compte à M. de Castanos, gouverneur-général de la Catalogne.

Milans échappa aux poursuites, et parvint à se rendre à Buenos-Ayres, d'où sa trahison et son titre de révolutionnaire le firent chasser.

Lacy et quelques officiers subalternes furent arrêtés et mis en jugement. Ce chef fut transféré à Majorque, où il fut fusillé, sans avoir révélé ses grands complices.

En 1819, les libéraux voulurent encore frapper un coup. Ils paraissaient être en mesure à Valence, où le lieutenant-général Elio commandait en chef. Extrêmement actif, rusé et ferme, il surveillait adroitement les nombreux libéraux de sa province, lesquels avaient à Valence même un comité-directeur. Au moment où la conspiration allait éclater, il surprit lui-même ce comité, et en arrêta une partie des membres; il parvint ainsi à apaiser l'agitation. Quinze à vingt libéraux furent pendus, parmi lesquels étaient plusieurs officiers, et le fils du boulanger Bertrand de Lys, aujourd'hui banquier à Madrid.

Le parti libéral voyant échouer toutes ses tentatives en faveur de la Constitution, se vit battu, désespéré même de voir ses entreprises constamment déjouées et ses trames criminelles toujours dévoilées ou contrariées.

A cette même époque, on travaillait à Cadix avec succès à la grande expédition destinée à Buenos-Ayres, dont le commandement en chef avait été conféré au lieutenant-général comte de Labisbal. Dans la réunion de ces troupes, on avait choisi parmi les officiers ceux dont cette expédition pouvait favoriser la carrière et l'ambition; et pour surmonter la répugnance tant des officiers que des soldats, on prodigua, grades, avancemens et décorations, surtout on paya exactement les soldes et les traitemens courans, et même on fit des avances à tout le monde. L'armement et l'habillement avaient été faits avec un luxe et une profusion incroyables. C'est aussi sur cette expédition de 24,000 hommes, dont 5000 de cavalerie démontée, que le parti libéral fonda toutes ses espérances; trames, intrigues, argent, rien ne fut omis pour séduire toutes les troupes cantonnées, ou du moins la portion jugée né-

cessaire à la coopération du parti constitutionnel, qui d'ailleurs était alors convaincu qu'il fallait tout abandonner ou réussir dans cette entreprise.

Après avoir soumis la position du parti aux clubs secrets des provinces, et consulté les grands faiseurs, qui étaient à Ceuta et à Mélille, il fut résolu de faire un dernier et puissant effort, en essayant de s'emparer de l'armée expéditionnaire pour la faire servir au triomphe de la Constitution et du parti libéral.

La première démarche fut d'éloigner du ministère de la guerre le lieutenant-général Eguia, le seul ministre fidèle, et l'un du petit nombre d'hommes de bien qui fussent encore auprès du roi. M. Lozano Torrès s'empressa d'autant plus de seconder cette intrigue, qu'il était ami intime de celui que les libéraux voulaient donner pour successeur à M. Eguia.

Celui-ci fut éloigné, c'est le seul triomphe que le parti obtint; mais il aida avec Lozano à la mauvaise élection qui retomba sur don Joseph Alos, qui passait les jours et les nuits à réciter le rosaire.

Lozano, qui pressentait le moment du renversement de la monarchie, voulut s'emparer du ministère des affaires étrangères, va-

cant par la sortie du marquis de Casa-Yrujo (a); mais les libéraux, impatiens de voguer à pleines voiles, désiraient profiter de l'heureuse occasion qui leur souriait. Ne considérant plus Lozano propre à leurs desseins, tant il était tombé dans le discrédit par ses rapines, et voulant placer auprès du roi un personnage qui réunît à la fois les principes du libéralisme et la représentation publique, les libéraux firent nommer le duc de Saint-Ferdinand. Il venait d'épouser la sœur du cardinal de Bourbon.

Le monarque devait avoir confiance dans ce nouveau ministre, ainsi que dans les autres : la perversité de leurs cœurs put seule les rendre mauvais. En effet, devant au roi tout ce qu'ils possédaient, il était naturel de penser qu'ils lui seraient fidèles.

Le duc de Saint-Ferdinand n'était en 1814 qu'un bon gentilhomme, titré comme tant d'autres, mais sans illustration. A peine colonel, il fut nommé brigadier, puis grand d'Espagne, et gentilhomme de la chambre. Peu après il épousa une Bourbon, sous les auspices du roi ; ensuite président du con-

(a) Depuis ministre d'Espagne en France.

seil des ordres ; après, grand'croix de l'ordre de Charles III, enfin, en 1817, conseiller d'Etat. Tel est le ministre comblé des bienfaits du monarque, en qui, avec juste raison, on devait avoir une entière confiance.

Mais le duc de Saint-Ferdinand était plus sensible à son alliance que reconnaissant envers celui de qui il la tenait ; il parut oublier les honneurs, la fortune et les places peu mérités par ses services, qui ne lui étaient prodigués que comme un gage précurseur de la gratitude et de la loyauté que le roi avait le droit d'en attendre. Il faut le dire avec regret, il a évidemment usé, pendant son ministère, d'une conduite fausse et d'un double artifice, qu'il n'a pas eu honte de publier, depuis le changement du gouvernement, par la voie des journaux, en quoi il s'est déclaré le propre instrument de son déshonneur (a).

Un mois s'était à peine écoulé après la chûte du ministre Eguia, que déjà les machinations des clubs se faisaient remarquer dans quelques corps de l'armée expéditionnaire ; bientôt on risqua une petite tentative.

---

(a) Voyez *Miscelanea* du 18 avril 1820.

Le comte Labisbal, général en chef, quoi que figurant parmi les conspirateurs et con naissant leurs plans, jugea que cet essa au port Sainte-Marie était prématuré, e il résolut d'en arrêter l'explosion. A ce effet, il se met à la tête d'une partie de troupes expéditionnaires, alors en garniso à Cadix, et qui ne devaient point figure pour les conspirateurs dans la tentative e question; il marche au Port-Royal, y prend plusieurs bataillons de marine; il arrive au port Sainte-Marie avant le jour, et fait arrê ter les chefs du complot; puis, en zélé ser viteur, il va à Madrid rendre compte de ce évènemens.

Chacun s'empressa de donner des éloge à l'heureux général qui avait la gloire d'avoi éteint ce foyer incendiaire; et profitant de l'occasion où le monarque sensible le félici tait de sa loyauté et de son zèle, il donna l démission de son commandement, et aussi tôt demanda et obtint l'objet qu'il désirai depuis long-temps, pour mieux servir san doute le parti infernal auquel il s'était vendu Sa démission acceptée, le roi lui conféra l gouvernement général de l'Andalousie, cel de Cadix, la subdélégation générale des re

tes ; en outre, il reçut la grand'croix de Charles III pour le récompenser de ses derniers services.

Le commandement de l'armée expéditionnaire fut donné au comte de Calderon (don Félix de Calléja) (a), général parfait, lorsqu'il n'avait pas les années qui alors pesaient sur sa tête. Il se rendit toutefois à sa nouvelle destination, et le comte de Labisbal resta à Madrid à intriguer.

Le ministère espagnol se composait alors :

1° Du duc de Saint-Ferdinand, secrétaire d'Etat : nous venons de le faire connaître.

2° Du marquis de Mataflorida, pour la justice. Il dut cette élévation au roi, ainsi que la place de conseiller au conseil des finances; aussi fut-il toujours parfaitement zélé, fidèle et reconnaissant, comme on le verra dans le moment de la crise.

3° De M. d'Alos, à la guerre. Il n'avait

---

(a) Son attachement au roi était accrédité par les éclatans services qu'il venait de rendre au Mexique, d'où il arrivait couvert des lauriers de la victoire. Comme vice-roi, il y avait vaincu et anéanti le parti des révoltés. Le roi venait de le faire comte de Calderon, nom du champ de bataille où il avait défait complètement les ennemis de son souverain, et conséquemment de sa patrie. (*Note du traducteur.*)

pas moins de motifs que ses collègues pour prendre la défense de la cause royale; car n'ayant rien fait pendant la dernière guerre, le roi, à son retour, l'avait cependant promu au grade de lieutenant-général; peu de temps après, il lui conféra le commandement général du camp de Saint-Roch, poste que tous les généraux désiraient, et où M. d'Alos a acquis beaucoup de richesses; bientôt appelé à ce ministère, il fut chargé en même temps du ministère de la marine par *interim*, qu'il a si bien rempli!

4° De M. Salmon, aux finances; du consulat de Maroc, où il resta assez longtemps, et du sein de l'obscurité où il était resté à Madrid, cet homme apparut, on ne sait trop pourquoi, sur l'horizon; et dans cette crise politique, sa conduite ministérielle n'a pas été tellement mauvaise qu'on puisse le lui prouver par des faits positifs; mais comme les faits manquent aussi pour montrer l'excellence de ce ministre, qui a été témoin de la violente situation du roi, du changement de système, ainsi que des moyens employés pour y parvenir, on ne peut qu'en inférer que le ministre Salmon a été très-mauvais.

Le gouverneur-général de Madrid était le

général Vigodet (don Gaspard), maréchal de camp en 1813; il fut nommé lieutenant-général en 1814, puis vice-roi de Buenos-Ayres et grand'croix de l'ordre Américain en 1815, plénipotentiaire pour aller chercher la princesse de Portugal, et grand'croix de l'ordre de Charles III en 1816, capitaine-général de la Nouvelle-Castille en 1817, grand'croix de Saint-Ferdinand, en 1818, sans que, pour mériter tant de faveurs, M. Vigodet eût d'autre mérite que l'opinion du roi, qui, le croyant un homme d'honneur, désirait l'avoir dans sa confiance : ce n'était qu'un ingrat!! . . . . .

Le corrégidor (maire) de Madrid était un homme sorti récemment de l'obscurité, et, par cette raison, bien moins cependant que pour sa conduite, nous ne le nommerons pas; nous dirons toutefois que ce maire était redevable au roi de ses honneurs et de sa fortune : ce devait être une raison pour qu'il se sacrifiât à la cause du trône; mais il n'en fit rien.

Les gouverneurs-généraux et particuliers des provinces n'étaient pas moins comblés des bontés et de la munificence de Sa Majesté; l'armée, qui avait absorbé toutes les grâces, tous les soins et toutes les attentions du mo-

narque, ne devait pas se considérer moins engagée à la défense de ses droits légitimes. L'armée expéditionnaire même n'en devait pas être exceptée, car la dépense faite pour elle au moment où elle reçut l'ordre de mettre à la voile, montait à 135 millions de francs.

Mais on sait que le militaire est ordinairement très-inconstant : c'est de toutes les classes de l'État, la classe militaire qui demande le plus de récompenses, et qui oublie le plus facilement les bienfaits. Ayant toujours l'expectative des avancemens, elle n'épargne, pour y arriver, ni pas ni démarches, fussent-ils dirigés par le déshonneur ou l'ingratitude : je ne parle que du militaire espagnol qui, à cette époque, a failli à l'honneur ; car tous les corps qui n'étaient pas de l'expédition maritime, et même les deux tiers de ceux qui en faisaient partie, sont restés fidèles au roi et à leur patrie.......

Les instigations des clubs et les instructions des libéraux qui étaient exilés à Ceuta et à Mélille, ayant produit dans l'armée expéditionnaire les effets désirés, la révolte fut résolue et fixée au jour même où l'ordre d'embarquer arriverait. Preuve évidente de la criminelle intention et du déshonneur vo-

ontaire de ceux qui tramaient ce crime (a)!

Pour mieux préparer les esprits à la fermentation, inquiéter et embarrasser la marche du gouvernement au moment de l'explosion du volcan, le comité-directeur libéral fit adresser, par l'intermédiaire des bureaux subalternes du ministère de la guerre, des ordres faux, portant convocation des milices provinciales. Or, comme cette mesure était celle que le gouvernement eût adoptée en cas de danger ou d'alarme, l'effet naturel de la fausse convocation était de répandre désormais l'incertitude et le doute sur les opérations ultérieures les plus pres-

(a) Et quel crime, grand Dieu! dans l'ordre militaire, dans l'ordre politique, comme dans l'ordre moral! des généraux, des officiers supérieurs conduisant des soldats malgré eux à la révolte contre leur souverain, qu'ils dépouillent, et contre leurs premiers chefs, qu'ils emprisonnent; révolte qui prive l'État de la juste espérance de recouvrer à la métropole des provinces égarées en Amérique, et de 135 millions réunis pour cette expédition par le prestige attaché au nom et à la personne du souverain; somme énorme, et qui se trouve en pure perte pour la gloire et les intérêts de la commune patrie; révolte qui a corrompu le moral de cette ancienne armée, que tous les fastes militaires citeront à l'admiration du monde, pour sa loyauté, son courage, sa constance dans de continuelles privations!

santes du gouvernement, et de faire perdre un temps précieux à s'assurer dorénavant de la réalité des ordres, comme cela est arrivé depuis. Quelques régimens, cependant, prirent les armes en vertu des faux ordres; mais la ruse connue, ils rentrèrent dans leurs foyers, et la tranquillité ne fut pas compromise.

Le club de Madrid avait à Cadix, pour commissaire, un nommé *Alanis*, avocat, républicain exalté, ennemi de Ferdinand, et, comme tel, ayant précédemment été détenu; il était étroitement lié avec don Antoine Quiroga, commandant un bataillon d'infanterie légère, lesquels, avec le brigadier Odali, qui en commandait un autre, don Miguel Lopez-Banos, commandant d'un bataillon d'artillerie, don Philippe Arco-Aguèro, chef de bataillon du génie, et Riégo, deuxième commandant d'un bataillon d'infanterie, concertèrent leur plan.

Ces conjurés convinrent entre eux de tout ce qui était relatif au succès de la conspiration. Comme on n'avait séduit la troupe, pour la porter à la révolte, qu'en lui faisant espérer qu'elle n'irait pas en Amérique, et qu'on ne lui avait nullement parlé de Cons-

titution, parce que la troupe se soucie fort peu de Constitution, dont les abstractions sont les derniers de ses soins. La frayeur et les inconvéniens de l'embarquement avaient répandu tant de soucis et d'inquiétudes sur l'issue du projet de révolte, que ne voyant point arriver l'ordre de mettre à la voile, les conjurés flottaient entre le doute de réussir et la crainte d'être découverts.

Enfin l'ordre de départ arrive à la fin de décembre. Quiroga se rend à Cadix pour se concerter avec Alanis et quelques autres, qui devaient figurer comme chefs. Ils consultent don Alcala Galiano, secrétaire nommé à la légation espagnole de Rio-Janéiro, et qui se trouvait à Cadix pour s'y embarquer. Ils s'entendent avec l'intendant d'armée, don Dominique Torrès, qui met à leur disposition ses moyens et son pouvoir; enfin, ils arrêtent et fixent le jour de l'explosion au 1er janvier 1820.

Il y avait dans l'île environ 6000 hommes, qui les premiers devaient aussi donner le premier signal d'une révolte inouïe. C'est après avoir entendu la messe militaire, qu'un simple officier monte en chaire, et y articule quelques phrases alarmantes. Aussitôt M. Ga-

liano lui succède, et, par un discours énergique, il démontre que « l'expédition maritime n'avait été imaginée par le gouvernement que pour se défaire des soldats, « qu'on ne pouvait plus payer; que s'ils s'embarquaient, leur perte était inévitable, et « le gouvernement atteignait son but; qu'en « se révoltant simplement, ils seraient coupables de révolte; mais qu'en promulguant la Constitution et convoquant les « cortès, la nation reconnaissante les protégerait avec enthousiasme; que tous les « maux que l'on déplorait venaient d'une quarantaine de conseillers qui circonvenaient « le roi; que ces conseillers, pour mieux « s'assurer le paiement de leur magnifique « traitement, avaient épuisé les ressources « du peuple, sous le prétexte mensonger que « c'était la dernière dépense qu'ils faisaient « pour les militaires. »

Le soldat, à qui toute Constitution est indifférente, ne pensant alors qu'à la satisfaction de ne pas aller en Amérique, bien pourvu d'ailleurs de vins et de liqueurs, enchanté de la piastre que les factieux avaient distribuée à propos à chaque homme; le soldat, sans y réfléchir davantage, s'écria aussitôt :

*Vive la Constitution !* comme il eût crié : *Vive l'Alcoran !* si les chefs de la révolte lui eussent dit que l'Alcoran proclamé leur évitait le désagrément de s'embarquer.

Dans le même moment, Riégo s'emparait, au quartier-général, des deux chefs de l'armée expéditionnaire, lesquels étaient dans la plus parfaite sécurité. Ils furent aussitôt amenés par Riégo à l'île de Léon, où se concentrèrent les 6000 hommes déjà engagés dans la révolte ; alors ils promulguèrent la Constitution, destituèrent les autorités royales, et créèrent une junte suprême de gouvernement.

Quiroga était de tous ses confrères en révolte le plus faible en talens ; mais comme il n'y avait pas grand choix à faire parmi eux, il fut néanmoins élu commandant-général. Son ton martial et résolu le fit sans doute juger le plus propre à entretenir l'enthousiasme des troupes, objet qui n'était pas à dédaigner.

Arco-Aguèro et Lopez-Banos restèrent chargés de leur arme respective, l'artillerie et le génie. Le premier fut, en outre, nommé chef de l'état-major.

O'Dali, quoique de plus haut grade que

ses confrères, n'obtint pas le commandement en chef, attendu sa qualité d'étranger (a).

Riégo fut sur le champ nommé commandant de 2000 hommes qui partirent pour aller opérer le soulèvement de l'Andalousie.

Les autres s'emparèrent aussitôt de l'arsenal de la Carraca, dans lequel ils firent un épouvantable pillage; ils vendirent une multitude d'objets qu'ils trouvèrent dans les magasins de la marine; et de leur produit, le commandant-général Quiroga se composa un modeste capital de 300,000 piastres (b). Le partage de ce butin avec Riégo a causé entre eux des différends dont nous parlerons dans la troisième partie de cet ouvrage.

L'explosion connue de toute l'Espagne fut bientôt ressentie en Galice; mais les libéraux n'osèrent pas répondre au signal parti de l'île de Léon, parce qu'ils n'avaient pas les grands moyens qui étaient sous la main des factieux de l'armée expéditionnaire, tels que

(a) Don Juan O'Donoghu, lors de la formation du directoire républicain, avait été plus favorablement traité; on ne lui opposa pas l'exclusion comme étranger.

(b) La piastre vaux cinq francs.

la crainte de l'embarquement, qui a puissamment influé sur le soldat, les fonds de cette armée, et le produit de la vente des effets de la marine. On resta donc en Galice dans l'attente. Toutefois, les libéraux accélérèrent à la Corogne les moyens de soulèvement, auquel ils travaillaient depuis plusieurs années.

Agar, capitaine de vaisseau, ex-membre de la dernière régence, à qui le roi n'avait imposé aucune peine pour la part qu'il avait prise dans le complot des cortès de 1814, Agar, tourmenté de la manie d'intriguer et de commander, était à Saint-Jacques-de-Compostelle, dirigeant ses plans diaboliques.

A Saragosse était Garay, humilié sans doute de ce que Sa Majesté l'avait nommé en 1814 directeur du canal d'Aragon, avec le titre de conseiller honoraire du conseil d'Etat; puis, en 1816, ministre des finances, et avec différentes places lucratives de régidor dans des villes remarquables; ensuite, en 1817, grand'croix de l'ordre de Charles III; et, lorsqu'il quitta le ministère, de ce que, pour retraite, il lui avait redonné encore la direction du canal d'Aragon, avec le modeste traitement de 30,000 francs.

Aussi, dans cette profonde humiliation, M. Garay dirigeait-il, dans l'Aragon, des trames tendant au renversement de celui qui l'avait si mesquinement récompensé!!!

La nouvelle des évènemens de l'île de Léon fut reçue à Madrid avec froideur. Le duc de Saint-Ferdinand et le ministre de la guerre Alos en donnèrent connaissance au roi, qui ordonna aussitôt la formation d'une armée en Andalousie.

En vain le ministre de la justice, M. de Mataflorida, exposait avec force combien il importait d'accélérer la réunion des moyens, d'éteindre dans l'origine ce foyer de révolte et de révolution, le résultat de toutes les délibérations fut beaucoup de lenteur dans les mesures du ministère, quoiqu'on assurât le contraire au roi et au ministre Mataflorida.

Sa Majesté, ainsi que nous l'avons déjà dit, avait placé toute sa confiance dans la loyauté de deux personnages, Saint-Ferdinand et Alos, dont il avait fait la fortune et l'illustration; elle avait identifié l'intérêt du trône avec les intérêts de ces deux ministres; et d'ailleurs il n'y avait alors aucun motif de soupçonner ni ce que Saint-Ferdinand a fait

insérer depuis dans les journaux, ni d'imaginer que M. Alos s'en rapporterait si aveuglément aux chefs de bureaux de son ministère.

Néanmoins, cinquante jours étaient à peine écoulés depuis la révolte, que déjà des forces suffisantes pour l'étouffer étaient enfin réunies; mais ce retard de cinquante jours fit croire aux chefs de la rébellion et à tous les libéraux de la péninsule, que le gouvernement les redoutait, ou que leurs affidés près du roi les servaient au-delà de leurs désirs par l'inertie la mieux combinée.

Aussi le volcan de la Corogne (Galice) fit-il explosion. Agar entra dans cette ville, et y commença son règne, assisté de son ministre secret Aguëro (*a*), qui, sans autre permission que son audace, s'introduisit en Espagne dans les criminels desseins qu'il exécuta.

Dans le même temps, M. Garay se déclara en Aragon, pour y donner de nouvelles preuves de sa gratitude au roi, et manifester son attachement au libéralisme.

---

(*a*) Espagnol joséphin réfugié en France, et rentré furtivement en Espagne.

L'armée royale de l'Andalousie fut mise aux ordres du général Freire ; elle était alors d'environ 30,000 hommes ; on porta à 8000 hommes les forces du commandant-général de Saint-Roch, don Joseph O'Donell, lieutenant-général, parfaitement dévoué au roi.

En Galice, le comte de Saint-Roman, maréchal-de-camp, y commandait l'armée royale, d'environ 12,000 hommes.

En outre, toutes les anciennes milices des provinces furent mises sous les armes ; elles formaient environ 40,000 hommes. Cette milice, ainsi que toutes les armées qui venaient d'être rassemblées, restèrent attachées au roi, jusqu'à ce que ce monarque, après la sanction forcée qu'on lui arracha, eut ordonné, sous la même influence, qu'elles prêtassent serment à la Constitution ; et c'était précisément à l'époque où 50,000 hommes bien armés et équipés étaient prêts à écraser les révoltés, qui ne pouvaient opposer, au plus, que 10,000 hommes. Ces 50,000 royalistes étaient au désespoir de se voir paralysés ; la nation fut épouvantée du succès d'une poignée de révoltés plus lâches encore que déloyaux.

L'armée d'Andalousie étant assemblée, Sa

Majesté, malgré l'oppression qu'elle éprouvait, expédia les ordres pour l'entière réduction des rebelles, qui déjà étaient affaiblis à l'île de Léon par le détachement de 2000 hommes qui, avec Riégo, parcouraient la province.

Les ordres expédiés avaient été rédigés par M. Mataflorida, avec toute l'énergie de son caractère ; mais le résultat fut que M. le général Freire en reçut de tout différens ; et ce qui est constant, c'est que ce général représenta au gouvernement qu'il fallait en finir une bonne fois avec les révoltés et leurs adhérens ; il ne l'est pas moins encore que la correspondance de M. Freire n'a jamais été soumise au roi, et que ce monarque, de son propre mouvement, fit expédier de nouveaux ordres pour attaquer et soumettre les rebelles de l'île de Léon.

Le général Freire ne les reçut pas ; aussi le roi était-il fort étonné du retard des opérations. Le ministre Mataflorida s'indignait de ce grave inconvénient ; mais ses collègues, plus instruits que lui, assuraient que la chose n'était pas aussi importante qu'on se l'imaginait, et que dans peu les révoltés seraient réduits.

Pendant ce temps-là, Riégo agissait avec sa

colonne, croyant que tout le peuple de l'Andalousie allait se réunir à son détachement; mais ne voyant qu'une folie dans l'entreprise de cet aventurier, non seulement les provinces qu'il parcourut ne voulurent pas y prendre part, mais elles coopérèrent à sa défection en maltraitant ses prisonniers.

Le commandant-général du camp de Saint-Roch, sous Gibraltar, M. Joseph O'Donell, attaqua sans ordres, et battit Riégo, qui se dispersa dans l'Estramadoure. Le comte de Saint-Roman en fit autant en Galice avec le colonel Azévédo, à qui Agar avait donné le commandement des révoltés, se réservant prudemment pour une meilleure occasion. Azévédo fut tué sur le champ de bataille.

Vers la fin de février, le roi ayant remarqué beaucoup trop d'apathie dans le gouvernement, résolut de se rendre à l'armée d'Andalousie, ou d'y envoyer son frère l'infant don Carlos. Les ministres s'empressèrent de l'en dissuader, et s'efforcèrent de le convaincre que les révoltés ne tarderaient pas à capituler, et avec d'autant plus de certitude, que la nation donnait des preuves non équivoques qu'elle désapprouvait hautement les révoltés, et que les ministères n'étaient remplis

que d'adresses des différens corps de l'armée et des municipalités des villes, bourgs, protestant tous de leur adhésion au roi, et étant prêts à se sacrifier pour la défense de ses droits.

Le lieutenant-général Elio, gouverneur-général du royaume de Valence, très-loyalement dévoué au roi, péniblement affecté de la triste situation où l'Espagne se trouvait, crut devoir se rendre à la cour. Après avoir pris langue à Madrid, il sollicita l'honneur d'aller servir sous les ordres du général Freire. Les ministres Saint-Ferdinand et d'Alos s'y opposèrent ouvertement, dans la crainte que ces généraux du même rang ne s'entendissent pas. Elio, dont les intentions étaient pures, insista fortement; mais les ministres, insistant sur le motif qu'ils avaient imaginé, finirent par le faire agréer au roi, et Elio resta à Madrid.

Ce général voyant que les libéraux circonvenaient le roi, et désirant combattre les conspirateurs à Madrid même, supplia le roi de lui conférer le gouvernement général de la Nouvelle-Castille, attendu l'urgence des évènemens. Sa Majesté daigna accéder à cette demande. Mais les ministres, malgré

le zèle si accrédité de ce général, représentèrent au roi qu'au même moment où l'on apprendrait à Valence qu'Elio n'y retournerait plus, l'insurrection y éclaterait infailliblement; que quant à Madrid, il n'y avait aucune crainte à avoir; le gouverneur-général Vigodet, l'activité du corrégidor (maire) et les troupes, prêtes à se sacrifier pour le roi, répondaient de tout. . . . . . .

Sa Majesté n'ignorait pas que presque toutes les personnes chargées à Madrid d'y remplir de hautes fonctions, et principalement les deux ministres influens, avaient de puissans motifs, comme nous l'avons dit, pour lui être fidèles jusqu'à la mort; il savait aussi que Valence était fort suspect, plusieurs commotions s'y étant déjà manifestées; aussi le roi jugea-t-il avec les ministres qu'il était convenable que le général Elio y retournât; et les ministres s'empressèrent de lui en adresser l'ordre à l'instant même.

De jou ren jour il devenait urgent de comprimer des révoltes qui préludaient à une révolution inévitable. Mais les instructions de Madrid, les réponses des généraux, ce que le roi ordonnait, ce que l'on contestait, ce qui arrivait à la connaissance des ministres, est

une énigme que l'on n'a pas encore pu expliquer. En attendant, la voix publique accuse les deux ministres, Saint-Ferdinand, d'Alos et les premiers commis du ministère de la guerre, qui ont trompé et compromis le roi, l'Etat, les ministres, Mataflorida, les généraux Elio, Eguia, Freire, Saint-Roman et don Joseph O'Donell.

A Madrid, il y avait, presque publiquement, une junte libérale qui adressait des ordres anonymes et des circulaires patriotiques aux gouverneurs-généraux et aux gouverneurs des provinces. On les invitait, on les pressait même très-vivement de coopérer au changement du gouvernement, en leur prescrivant la conduite qu'ils avaient à tenir, en les assurant d'avance de la faveur du nouvel ordre de choses.

Ces adresses et ces lettres furent interceptées et envoyées au gouvernement par les zélés serviteurs du roi; on garda un profond silence sur ces méprisables menées, sous prétexte que les autorités de Madrid, d'où partaient ces foudres avant-coureurs, n'avaient pris aucune mesure pour en arrêter les effets ni pour en connaître la source. Ces révoltés s'encourageaient, devenaient chaque

jour plus audacieux, et les honnêtes gens gémissaient sur les malheurs de la patrie.

Les révolutionnaires de l'île de Léon, de la Corogne et d'Aragon, répandaient des proclamations et des adresses, dans le dessein bien formel de fortifier le parti libéral par la séduction et la corruption du peuple; la procession civique de Riégo en Andalousie, les trames presqu'ostensibles des juntes secrètes et des clubs, rien ne put ébranler la fidélité des peuples; et le fait est si palpable, que, malgré l'inertie du gouvernement, Riégo était détruit et dispersé au moment où il fut arrêté par les troupes de l'Estramadoure, entre Monastério et Verlange.

Saint-Roman, après la victoire qu'il remporta sur Acévédo, avait eu le projet d'entrer à la Corogne, et Freire cernait de près les révoltés de l'île; mais ces deux généraux n'osèrent pas en faire davantage, faute d'ordre et de direction. Un autre personnage que nous ne nommerons pas à présent, et qui était alors en Aragon, avait donné au gouvernement l'assurance la plus positive qu'il arrêterait Garay et sa junte révolutionnaire; il n'attendait à cet effet que des ordres supérieurs, et il les attend encore!!!

Nous ferons remarquer, en passant, pour l'intelligence de cette trame, que lorsqu'on redoutait l'insurrection de Saragosse, le gouvernement fit partir secrètement le comte de Castéjon pour cette ville, et avec des ordres réservés. Garay et sa junte en furent avertis; alors ils avancèrent l'explosion; et ayant envoyé à la rencontre du comte, on l'arrêta, on lui prit ses papiers, puis on le renvoya.

Malgré toutes ces contrariétés, les libéraux n'avaient pas encore une confiance bien robuste dans leurs moyens révolutionnaires. Aussi la junte secrète de Madrid crut-elle qu'il fallait mettre la dernière main à l'œuvre. Comme elle s'apercevait des inquiétudes vagues qui se répandaient à Madrid, elle y répandit elle-même des bruits peu honorables pour le monarque.

Et aussitôt les ministres lui représentèrent qu'il était fort à propos d'appeler Ballesteros à Madrid, et de lui donner le commandement d'une armée de réserve que l'on formait.

Le roi désirait que ce fût le général Elio qui commandât cette réserve; mais les ministres le convainquirent de nouveau qu'il serait dangereux de l'ôter de Valence, qu'on

s'exposerait à perdre cette province; que Ballesteros réunissait d'ailleurs toutes les qualités qui se trouvaient en Elio : c'était ce que désirait la junte libérale de Madrid.

Ballesteros arrive; il joue auprès du roi le rôle d'un bon serviteur. Mais la junte, qui se concertait avec ses affiliés et ses partisans, augmente l'agitation dans la ville, en répandant des bruits calomnieux contre le gouvernement, en accréditant des nouvelles, tantôt en faveur de la Constitution, et tantôt contre.

Le gouverneur-général Vigodet restait dans l'inaction; le corrégidor ne prenait aucune mesure pour empêcher les scènes de désordres qui se passaient dans les cafés, et les honnêtes gens de Madrid se renfermaient chez eux, prévoyant avec douleur les malheurs où l'État allait s'engloutir.

Le roi avait la plus grande confiance dans la loyauté des ministres, de Ballesteros, de Vigodet et du corrégidor de Madrid. Leur conduite aujourd'hui va les montrer comme des monstres d'ingratitude, tels que l'on n'en a jamais vus, puisqu'ils se targuent maintenant devant le public d'avoir puissamment contribué au changement du gouvernement.

Madrid était dans cet état d'anxiété, lors-

que des courriers apportèrent les nouvelles des victoires de Galice et de la dispersion de Riégo. Voilà le moment où la perfidie osa exécuter sa noire trahison.

On empêcha ces nouvelles de parvenir à la connaissance du roi, et le même jour on mit en avant environ deux cents personnes déguisées, qui formèrent un groupe à la porte du Soleil; ce groupe était composé en grande partie de ces officiers sans éducation, que Ballesteros, étant ministre de la guerre, avait introduits dans la garde royale, de plusieurs autres de cette même garde et des régimens de la garnison, ainsi que de prétendans aux faveurs du roi, qui avaient été éconduits justement.

Beaucoup de bourgeois paisibles s'arrêtaient à la porte du Soleil, surpris de la nouveauté de cet attroupement; de sorte qu'en moins d'une heure, il y avait plus de mille personnes qui obstruaient le carrefour.

Aussitôt que les conjurés virent que le peuple désirait connaître le but de ce rassemblement, les affidés, toujours suivis des curieux, se dirigèrent vers le palais du roi, sans causer le moindre désordre, sans don-

ner à connaître leur projet : les meneurs seuls étaient dans le secret.

Au palais, on était sans surveillance ; il n'y avait que les simples gardes accoutumés. Les attroupés, parvenus sur la grande place, crient *vive le roi!* ils arrivent dans la cour, et montent l'escalier ; les curieux seuls, qui formaient l'attroupement, moins deux cents affidés libéraux, restent silencieusement sur la place. Les libéraux essaient de pénétrer dans le premier salon du roi ; les gardes du corps opposent de la résistance et les contiennent. Ballesteros, qui était dans la chambre du roi, supplie Sa Majesté de n'avoir aucune inquiétude, qu'il va s'informer de cet évènement. Il s'y rend effectivement, mais c'est pour dire aux gardes du corps de laisser entrer ces braves gens, qui ne veulent que parler à Sa Majesté. Il revient seul, entre dans la chambre du roi, et dit ces paroles d'une voix forte et altérée : « Sire, tout est « perdu; le peuple soulevé entre ici, la troupe « est toute gagnée, et il n'y a d'autre remède « que de faire ce que demandent le peuple « et la troupe. »

Le roi indigné se lève avec précipitation, et, d'un ton ferme, ordonne au duc de l'In-

fantado présent, de se mettre à la tête de la garde royale.

Ballesteros présente aussitôt une liste où étaient inscrits les noms de tous les officiers de cette garde, en disant : « Sire, ils sont « tous libéraux ; on ne peut pas compter sur « eux. »

Alors les attroupés entrèrent en criant dans les salles. Le roi sort de sa chambre, va à eux, et leur demande avec courage ce qu'ils veulent; tous répondent à la fois : *La Constitution!* Ils s'approchent du monarque, en laissant apercevoir des armes de toutes espèces qu'ils cachaient sous leurs vêtemens, et l'obligent à dire qu'il accède à leur demande, et qu'ils se retirent sans commettre de désordres.

Le roi retourna dans sa chambre, où Ballesteros lui conseille de nouveau de sanctionner la Constitution, puisqu'il venait de le promettre, attendu que son refus pourrait causer de grands malheurs.

Les attroupés qui étaient entrés dans le salon y faisaient briller leurs épées et leurs poignards, en criant : *La Constitution!!!*

Le roi sentant vivement toute la noirceur de cette horrible surprise, et se voyant en

face du traître qui s'était chargé de l'exécution, essaya, coûte qui coûte, d'éviter une scène de carnage, puisque rien n'importait plus que d'empêcher un grand crime qui eût jeté la nation pour toujours dans le deuil et dans la douleur. Il prit aussitôt la résolution en présence des attroupés, de prêter le serment provisoire qu'on demandait; et le même attroupement, après être entré aux cris de *vive le roi!* se retira aux cris de *vive la Constitution!*

La nuit précédente, le club libéral avait arrêté cette attaque comme elle a été exécutée, et, de plus, ordonné qu'une junte provisoire (en attendant que les cortès fussent convoquées) serait nommée pour aider le roi à expédier les affaires. On répandit dans le public des listes des personnes que l'on y portait; ce qui fut fait immédiatement après le serment du roi.

Le président de cette junte était le beau-frère du duc de Saint-Ferdinand; le vice-président, le général Ballesteros; les autres membres étaient ou des hommes insignifians qui consentirent à tout par faiblesse, ou des créatures des cortès de Cadix et de Garay, capables de tout.

Ces nominations faites, les cris *contre* le

ministre Mataflorida recommencèrent avec un tel scandale et un acharnement si furieux, qu'il fut obligé de se retirer sur le champ en France. La municipalité de Madrid fut dissoute ; on en nomma une autre, que l'on qualifia de *constitutionnelle*, et avec raison, puisqu'elle autorisait le tumulte et les cris de désordres des constitutionnels.

Le jour suivant, ils annoncèrent au roi, avec l'accent de la douleur, la déroute de Riégo, les succès de la Galice et d'autres évènemens de ce genre ; s'ils avaient été sus plus tôt, les attentats commis la veille, dirigés avec tant de ruse et de perfidie, certes n'auraient pas eu lieu.

Les ministres avaient donné au comte de Labisbal une mission pour la Catalogne. Il se présente chez le roi, lui expose la nécessité de se mettre en route pour diriger l'esprit public dans cette province. Sa Majesté lui ordonne de partir sur le champ ; le comte représente qu'il est dans l'impossibilité de le faire, n'ayant pas de moyens pécuniaires ; il supplie Sa Majesté de donner les ordres pour qu'on lui remît quelques fonds. Aussitôt le roi l'introduit dans son cabinet, et lui remet en or tout ce qu'alors il possédait. Le comte

de Labisbal part dans la minute ; mais au lieu d'aller en Catalogne, il se rend dans la Manche, à Ocagna, où le régiment de son frère Alexandre était en garnison, et y fait proclamer la Constitution devant ce corps. Trait extraordinaire et bien digne de celui qui s'est vanté depuis d'avoir trahi tous les gouvernemens qu'il a servis. Rien n'achève de peindre ce lieutenant-général de sa propre façon, cet être profondément immoral et joueur éhonté, comme la lettre qu'il écrivit à son digne confident don Eusèbe Lopez-Polo, après que la Constitution fut sanctionnée; lettre qu'il fit imprimer et insérer dans les journaux, où il se glorifie de ses turpitudes et d'avoir sciemment trompé le roi, dans le dessein d'opérer un changement de gouvernement.

Les ordres relatifs à la prestation du serment à la Constitution ayant été adressés circulairement aux provinces, personne ne pouvait croire à cette péripétie. Le général Freire, qui alors était à Cadix, crut que c'était une fable ou une mystification, véritable cause de l'évènement tragique survenu à Cadix le 10 mars, qui a donné tant d'humeur au parti libéral (6).

La junte provisoire s'empressa de nommer aussitôt des préfets pour les provinces ; et en même temps chaque préfet porta sur sa liste les députés aux cortès qu'il devait faire élire.

Les ministères furent donnés aux amis et aux parens membres de la junte provisoire ; et quoiqu'il fût probable que l'on agiterait la question de savoir si la Constitution serait ou non modifiée contradictoirement avec le roi, cette omission a été volontaire, à en juger par les antécédens et par ce qui a suivi.

La junte s'attacha donc littéralement à la Constitution, telle qu'elle fut promulguée à Cadix ; elle commença même à poursuivre ceux qui étaient restés fidèles à l'ancien gouvernement, et à les traduire devant les tribunaux, ce que l'on fit et contre les députés aux cortès de 1814, qui avaient supplié Sa Majesté d'abolir la Constitution, et que l'on surnomma *les Perses*, et même contre le général Elio.

La proscription s'étendit bientôt à tous ceux qui avaient quelque chose à perdre, notamment au clergé. La nation en éprouvera long-temps les plus funestes effets, si les passions ne se calment promptement.

Le peuple espagnol prêta enfin à la Cons-

titution le serment que le roi lui prescrivait, donnant en cela la preuve d'une parfaite soumission envers son légitime souverain (a).

---

(a) Mais, par ce fait même, le peuple a violé cette Constitution qui place la souveraineté dans le peuple; car le roi reconnaissant ce principe, cesse d'être souverain. De quel droit alors impose-t-il au peuple espagnol *souverain*, un serment à une Constitution faite par des hommes qui n'avaient reçu de ce peuple aucune mission, aucun pouvoir légal et *ad hoc* pour toucher aux lois fondamentales de l'ancienne monarchie? Tout peut se concilier, excepté l'inconséquence. Ainsi, nul doute que la Constitution, et la sanction, et tous les sermens ne soient radicalement nuls : nous l'avons précédemment démontré. Or, si la force instantanée ne légitime rien, la force qui appuie les droits anciens et reconnus, ainsi que les institutions consacrées par le temps, et respectivement consenties, légitime tout. C'est la Providence même qui rétablit l'ordre là où la violence, la malveillance et la cupidité avaient mis le chaos et entassé maux sur maux. (*Note du traducteur.*)

## DEUXIÈME PARTIE.

---

La junte provisoire établie, comme nous l'avons dit, dans le dessein d'aider le roi à organiser le nouveau système, s'empara aussitôt de tout le travail administratif, laissant le roi comme une statue, sans lui rendre compte de quoi que ce soit, et cependant tous les ordres s'expédiaient en son nom.

Les ministères furent donnés aux parens et amis des membres de cette junte, d'après la maxime que *charité bien ordonnée*.....

Ainsi, au ministère d'Etat, on plaça don Evariste Perez de Castro, consul-général à Hambourg, homme bien digne de cette faveur, ayant proclamé le premier la souveraineté du peuple, le 24 septembre 1810, aux cortès de Cadix, quoique venant de prêter serment à la souveraineté de Ferdinand, comme membre des mêmes cortès.

Au ministère de l'intérieur, don Augustin Arguellez, homme obscur, simple commis dans les bureaux de l'administration du cré-

dit public; mais il venait de se faire connaître par ses opinions exaltées, et par elles s'était fait remarquer aux cortès de Cadix, dont il était membre.

Au ministère d'outre-mer, don Antoine Porcel, ex-secrétaire du conseil des Indes, ex-membre des cortès de Cadix, auteur de la fatale contribution directe, et de l'heureuse idée de la répartir sans statistique préalable.

Au ministère des finances, don Joseph Canga-Arguellez, membre aussi des cortès de Cadix, et associé avec Garay dans le projet d'abuser la nation.

Au ministère de la guerre, le lieutenant-général marquis des Amarillas.

Et au ministère de la marine, don Jean Jabat, Catalan.

Ces derniers peuvent être considérés parfaits, si on les compare avec leurs collègues, et surtout à celui que la junte provisoire nomma au ministère de la justice : ce fut don Emmanuel Garcia-Herrèros, aussi député aux cortès de Cadix, et l'un des hommes les plus pervers peut-être de tous ceux qui se sont lancés dans cette révolution.

Afin de ne pas se surcharger d'un travail

trop pénible, la junte provisoire rappela aux fonctions de préfet ceux qui les exerçaient en 1814, tous parfaitement choisis, et qui eurent l'extrême complaisance d'emporter des listes pour les élections.

En effet, arrivés dans leurs capitales respectives, où l'on ne pouvait pas croire à ce qui se passait, et où l'on ne pensait pas même à ce qu'il y avait à faire, ces préfets firent élire des députés au gré de leurs désirs et dans le sens de leurs commettans; mais aussi que de défauts, que d'illégalités, que d'intrigues il y eut!!! Ceux qui les virent en furent confus, et beaucoup plus le seraient encore, s'il ne répugnait pas invinciblement à l'homme délicat d'en découvrir les moyens honteux et cupides.

Les clubs de Madrid, enchantés de voir triompher leurs machinations et leurs plans, bientôt en imaginèrent d'autres, où ils caressèrent l'idée d'une république.

Dans un des cafés de Madrid, connu sous le nom de *Lorencini*, se réunissait un grand nombre d'hommes qui passaient leur temps à outrager, à calomnier et à provoquer des vengeances contre toutes les personnes qui avaient servi le dernier gouvernement. Au

moment où les cortès allaient être réunies à Madrid, ces républicains crurent pouvoir faire une première tentative en faveur de leur nouvelle idole, comptant, à cet effet, et sur le comte de Labisbal, qui venait d'arriver de la Manche avec Quiroga, que ce même parti venait de faire nommer députés aux cortès par la Galice, et sur plusieurs gardes du corps qui, de leur hôtel, devaient donner le premier signal.

La nuit du 8 juillet fut indiquée pour faire éclater cette conspiration, et c'était le lendemain que les cortès devaient ouvrir leur session.

En même temps et à la même heure, d'autres gardes du corps avaient formé le projet de s'opposer à la réunion des cortès, et à ce que le roi allât dans leur sein réitérer le serment à la Constitution.

Mais les libéraux, plus impatiens que les royalistes, avancent le moment de l'explosion et veulent sortir de leur hôtel; les royalistes se croyant découverts, et étant sur la plus grande surveillance, se précipitent dans les cours, corridors et escaliers, y rencontrent les libéraux, qui, de leur côté, se croient aussi découverts et surpris, et se rendent

aux royalistes. Ceux-ci s'apercevant de la seconde conspiration, désarment et arrêtent les libéraux gardes du corps; mais le bruit de ce tumulte s'étant répandu aussitôt de l'hôtel des gardes dans les environs, et même dans la ville, à l'instant même les troupes de la garnison viennent, et cernent l'hôtel; cette circonstance, et l'alerte générale donnée à toute la ville, empêchent les royalistes d'exécuter leur projet, et ils sont obligés de l'ajourner (7).

Tandis que ceci se passait à Madrid, on projetait à l'insu du roi une contre-révolution à Burgos, ville de la Vieille-Castille, où le plus souverain mépris pour la Constitution est général et ostensible; elle avait pour objet d'enlever le roi, et de l'emmener avec la famille royale en Castille; cela fait, on mettait le roi à la tête des royalistes, et on le reconduisait à Madrid pour y détruire le pouvoir des révolutionnaires et en chasser les bandes factieuses.

Ces projets, découverts par les ministres, on arrêta plusieurs chanoines de Burgos, le lieutenant-général Echavarri, et plusieurs autres personnes distinguées qui parurent impliquées dans cette affaire.

C'est le 7 juillet que les cortès ouvrirent leur session. Le roi se rendit à la Chambre, où il ratifia le serment qu'il avait prêté devant les attroupés, organes du comité-directeur des libéraux.

Pendant que les clubs de Madrid recrutaient le parti libéral, et que, pour mieux réussir, ils y établissaient des loges de francs-maçons, ils ne négligeaient pas ce puissant moyen dans les provinces ; ils y ajoutaient même des clubs, délibérant dans les cafés et autres endroits semblables. Aussi éclatait-il de temps à autres des conspirations contre le nouvel ordre de choses dans presque toutes les provinces.

Les peuples allaient sortir de leur léthargie ; ils connaissaient déjà l'acte de violence à l'aide duquel on avait surpris au roi la sanction de la Constitution ; ils avaient une juste idée de la vraie captivité où était réduit le monarque, et ils n'ignoraient même pas les dilapidations des fonds publics.

Les nouveaux ministres, à peine installés, commencèrent par se faire payer leurs traitemens des cortès, arriérés depuis six ans ; les subalternes de même. Aussi les députés des cortès se trouvant fort bien du nouveau

système, allaient en avant d'un pas ferme, ne s'arrêtant, en fait d'économie, que lorsqu'il s'agissait des anciens employés; ceux du nouveau système absorbaient tout, sans aucune considération pour les autres.

On était au mois d'août 1820; et quoique le roi eût prêté serment à la Constitution, et que les cortès fussent assemblées, cependant l'armée de l'île, non seulement était sur le pied de guerre, mais elle se fortifiait encore chaque jour dans cette position. Le ministre de la guerre ayant décidé que cette division militaire n'avait plus aucun but, en ordonna la dislocation, et envoya les régimens dont elle se composait dans les endroits où ils étaient plus nécessaires.

Lorsque Quiroga, nommé député, se rendit à Madrid, Riégo était resté à l'île, commandant en chef de la division révoltée; il désobéit aux ordres du roi relatifs à la dislocation, éludant formellement son exécution; un deuxième et un troisième ordre du roi eurent le même sort. Il est probable, d'après un écrit qu'il a depuis rendu public, qu'il apparut secrètement à Madrid, où il transigea avec les gouvernans.

Ce héros du jour arriva dans la capitale en

septembre, où d'abord il garda l'incognito, jusqu'à ce que les sociétés populaires vinssent le conjurer de faire son entrée solennelle. Il ne se fit pas long-temps prier, et ce triomphe ne fut pas très-dispendieux; car on ne vit que quelques voitures de louage et de libéraux exaltés, lesquelles se rendirent processionnellement à l'hôtel garni où ce héros descendit. Riégo ne cessait de se lever et de pérorer de l'intérieur de sa voiture; la suite en faisait autant, et présentait de petits drapeaux, et des branches vertes attachées à de grands bâtons, essayant s'ils pourraient enflammer la partie saine et pacifique du peuple. Ce concours était encore entouré d'enfans et de gens payés. Toutefois, le héros n'omit pas de remarquer que le peuple n'était que froid spectateur de cette jonglerie populaire, et qui que ce soit ne lui adressait de félicitations ni d'acclamations.

Arrivé avec sa suite à la place Mayor, il y reçut un affront; car les habitans de ce quartier, loin de célébrer le héros de l'île, l'insultèrent formellement, et lui jetèrent au nez des oranges; de sorte que son cortége fut obligé de s'éloigner de cet endroit beaucoup plus promptement qu'il n'y était venu.

Etant enfin parvenu à son hôtel, bientôt le héros de la révolution se rendit à pied au palais, avec ses aides-de-camp seulement. Sa Majesté l'ayant admis, lui présenta, comme de coutume, sa main à baiser; Riégo la baisa et se retira, sans que le roi lui dît un mot. Cette audience ne dura pas une minute.

De la chambre du roi, il descendit au ministère de la guerre, où tous les ministres étaient réunis. Après un débat très-court, il sortit peu satisfait de cette seconde audience. De retour en ville, il remonta en voiture, continua sa promenade civique comme auparavant, jusqu'à la Fontaine-d'Or, où un grand festin lui était préparé.

Nous ferons observer que Quiroga alla seulement lui faire une visite à son arrivée, qu'il n'assista ni à son entrée, ni au repas, ni à aucune autre réunion où Riégo pouvait se trouver.

Peu satisfait des deux réceptions qu'on lui avait faites à Madrid, le héros dépité s'occupa tout entier des moyens de hâter l'exécution du plan que l'on avait précédemment arrêté. Il fut assez triste pendant le dîner; mais ce qui contribuait peut-être à lui

donner du souci, c'est qu'il avait entendu aux environs du café, les cris de *viva Riégo!*

Le dîner terminé, il se retira, avec les orateurs de la Fontaine-d'Or qu'il honorait de sa confiance intime, dans une salle où se tiennent les assemblées secrètes. C'est là qu'il représenta que la liberté était en danger; que les ministres insistaient sur la dislocation de l'armée expéditionnaire; que ce point essentiel avait sans doute été obtenu par les *serviles;* que si on ne travaillait pas efficacement à renverser une bonne fois le gouvernement, tout ce qui venait d'être fait ne conduirait à rien; que Quiroga, comme député aux cortès, se trouvait déjà lié par ses devoirs; que n'ayant jamais été qu'un adulateur, il n'était attaché qu'à son propre intérêt; que par tous ces motifs, il était indispensable, avant la dislocation de l'armée, de réunir tous les amis de la révolution, et porter le dernier coup à la tyrannie.

Aucun des auditeurs ne fit d'objection à ce discours; tous, au contraire, exaltèrent la tête du héros; et dans l'enchantement de sa harangue, ils sortirent à pied dans les rues, Riégo étant entouré de gardes nationaux

et des frères et amis de la société libérale.

Le groupe se porta au Prado. Dans son exaltation, notre héros jetait son chapeau en l'air, et le recevait sur le bout de sa canne, en chantant : *Tragala perro* (a). Ce fut la première fois que l'on entendit à Madrid cette précieuse production du talent musico-poétique du héros de l'île.

Malgré tous les efforts que firent au Prado les amis du grand homme pour grossir leurs groupes, ils n'y réussirent pas. Le peuple regardait et se taisait ; de sorte qu'ils furent réduits à retourner à la Fontaine-d'Or, où Riégo manifesta avec douleur combien peu il était satisfait du froid patriotisme des habitans de Madrid.

Un instant après, il se rendit avec sa suite au théâtre du Prince, où tous se mirent à chanter la *Tragala perro* ; et dès qu'ils eurent terminé cette scène, ils sortirent dans les rues, où ils essayèrent d'égarer le peuple. Le bruit s'était répandu de nouveau, à Madrid, qu'on allait former une république.

(a) Riégo est le véritable auteur de cette chanson patriotique, dont le refrain est *tragala perro* (avale-la, chien), faisant allusion à la Constitution que le roi devait accepter.

Déjà les uns désignaient Riégo comme premier consul, et d'autres lui adjoignaient deux députés des cortès pour assesseurs; chacun faisait sa version, et tout le monde convenait que l'on était à la veille d'un grand événement et que beaucoup de députés devaient le seconder. Déjà les zélés R. et B. de L. avaient versé, dans les mains de certains chefs de files, des sommes considérables pour en assurer le succès. Le Père Neuot, ex-chef de guérillas, devait commander l'attroupement et donner le premier signal.

Les ministres n'étaient pas sans craintes; et quoique sortis du sein des factieux et libéraux eux-mêmes, ils craignirent d'être bientôt l'objet des mépris de Riégo, dont ils connaissaient les projets; ils prirent donc des mesures secrètes pour l'arrêter dans sa marche.

D'un autre côté, la masse presque générale et saine du peuple, éminemment attachée au roi, sitôt qu'elle sut l'intention des conspirateurs, courut spontanément au palais, et remplissant les cours et les galeries, y cria: *Vive le roi seul! vive le roi absolu!* Les jours suivans, lorsque Sa Majesté sortit pour faire ses promenades, l'enthousiasme et les

mêmes acclamations redoublèrent avec autant d'énergie que d'amour.

Les républicains, qui croyaient n'avoir affaire qu'aux ministres, virent alors qu'ils avaient un nouvel obstacle à vaincre et une nouvelle puissance à combattre. Dès ce moment ils résolurent d'envoyer aussi leurs salariés au palais pour y crier *vive la Constitution!* afin d'y étouffer les cris de *vive le roi absolu!*

Mais un jour, il arriva que les deux partis contraires étaient si nombreux, que la garde du palais fut forcée de les faire retirer; la garnison même prit les armes. Alors, les ministres voulant extirper jusqu'à la racine du mal, frappèrent un coup d'autorité, en ordonnant à Riégo de sortir de Madrid dans la nuit même. On mit aussitôt sous les armes toute la garnison, on entoura d'artillerie le palais du roi, et personne n'osa plus donner le moindre signal de trouble.

Les députés des cortès, auxquels ces mesures déplurent extrêmement, firent ordonner par les cortès que les ministres comparussent pour rendre compte des évènemens. M. Arguellez, ministre de l'intérieur, se présente et dit avec confiance « qu'avant

« de s'expliquer, il est nécessaire que les cor-
« tès lui permettent de parler clairement, et
« surtout de lire certaines pages secrètes et
« certains documens qui existaient dans son
« secrétariat; il ajoute que ce n'est qu'en vertu
« de cette permission qu'il peut se résoudre
« à parler. »

Les députés impliqués voyant l'air imposant et menaçant du ministre, crurent qu'il allait dévoiler le plan de la république, ou qu'on avait saisi chez Riégo quelques documens importans. Saisis de crainte, agités de divers sentimens, ils se levèrent spontanément, invitant le ministre à garder le silence; et l'assemblée lui permit de se retirer avec ses collègues, en leur déclarant en outre qu'elle était satisfaite du zèle et de la conduite du gouvernement (8).

Riégo se rendit à Oviédo, qu'on lui avait désigné. Les honnêtes gens se réjouirent de voir déjouer ses projets, dont le début présageait des suites désastreuses. Les députés républicains, ainsi que les clubs, suspendirent toute hostilité, en attendant des momens plus heureux.

On avait, à cette époque, découvert plusieurs conspirations tendant au renverse-

ment de l'ordre constitutionnel. Il en avait éclaté une à Saragosse, dirigée par M. l'archevêque et par M$^{me}$ la marquise de Lazan, épouse du lieutenant-général. Mais traduits devant le tribunal, tous les deux y furent acquittés, quoique la révolte y eût été bien réelle.

A Valence, à peine la Constitution eut-elle été proclamée, qu'on arrêta le général Elio, au mépris de l'amnistie que l'on y venait aussi de promulguer. Ainsi on punissait ce général de ce qu'il avait servi fidèlement et d'une manière distinguée le roi et l'ancien gouvernement. Malgré l'extrême surveillance des autorités locales, le peuple fit diverses tentatives pour l'arracher de prison; et quoique les rapports envoyés de Valence à Madrid portassent que le peuple voulait s'emparer de l'illustre prisonnier pour l'assassiner, cela était rigoureusement faux; car dans ce cas, loin de le délivrer, on l'eût abandonné à la fureur des factieux (9).

En Galice, on avait créé une junte apostolique, qui, lorsqu'elle était poursuivie trop vivement, se retirait en Portugal. Elle donna d'abord beaucoup d'inquiétude au gouverne-

ment, parce qu'elle était composée de deux petits rassemblemens d'environ 700 hommes chacun, qui avaient de temps en temps diverses affaires avec les troupes constitutionnelles. Les ministres auraient eu beaucoup de peine à détruire ce noyau de royalistes; mais l'insurrection du Portugal, sur laquelle comptaient les révolutionnaires de Madrid, comme on le verra bientôt, vint les servir au-delà de leurs espérances. La junte apostolique se dispersa; toutefois le comte de Torrès Muzquiz, un des principaux membres de cette réunion, fut arrêté et enfermé dans le fort Saint-Antoine de la Corogne (10).

Une autre trame tendant aussi au renversement du nouveau système, venait d'être découverte à Madrid. A la tête de ce complot se trouvaient des moines et le commandeur du couvent de la Mercy; divers employés y étaient aussi impliqués.

Tous furent arrêtés et jugés; mais malgré l'existence du délit bien prouvé, les prévenus furent absous et mis en liberté sur le champ. Quelques mois après, on arrêta de nouveau le commandeur; on le remit en jugement, il fut encore acquitté, mais condamné cependant aux frais du procès.

Le commissaire Velasco fut mis en prison dans le même temps pour avoir imprimé une adresse à la nation, et révélé l'existence d'un club républicain, dont étaient membres plusieurs députés des cortès. On lui fit son procès; il prouva tout ce qu'il avait avancé dans son adresse. Le conseil de guerre permanent n'hésita pas à le mettre en liberté; mais les cortès, évoquant la cause, s'attribuèrent la connaissance de cette affaire. Ainsi le corps politique, usurpant les fonctions du pouvoir judiciaire, au mépris de la Constitution, qui le déclare indépendant, on osa déclarer nulle la sentence qui absolvait Velasco; on ordonna même que le conseil de guerre serait mis en jugement, de sorte que ce tribunal se trouva suspendu par cette décision. Voilà comme les cortès, cumulant tous les pouvoirs, se sont rendues despotes. . . . . . .

Le gouvernement était harcelé par toutes ces contrariétés et par les variations continuelles de l'Andalousie et du royaume de Murcie, où chaque jour on découvrait de nouveaux symptômes de conspirations contre le régime constitutionnel, ainsi que dans la province de la Manche, où l'on avait brisé la pierre constitutionnelle et proclamé l'an-

cien régime. Mais les gouvernans, quoique contrariés par les effets de ces divers mécontentemens, trouvaient des consolations et des douceurs dans la vente publique qu'ils faisaient de tous les emplois, et dans le si doux plaisir d'user de toutes les formes du despotisme le plus absolu.

Le ministre de la justice a le droit de nommer tous les membres des tribunaux de première instance; pour augmenter ses créatures, il multiplia les suppléans avec profusion, et les institua avec traitement à la suite des cours royales.

Le ministre de la guerre ne restait pas oisif.

Celui de l'intérieur non plus; il quadrupla le nombre des commis de son ministère.

Celui des finances ne se négligeait pas davantage; il a sur les autres le privilège de pouvoir pêcher en eau trouble, car il est impossible de vérifier les détails du maniement de cette branche d'administration.

Les cortès ne trouvèrent d'autres moyens de mettre à flot le vaisseau de l'Etat, qu'en faisant un emprunt à l'étranger et en payant un intérêt, ou, pour mieux dire, en offrant une prime exorbitante.

Depuis quatre mois le roi n'avait rien reçu, et pour payer les serviteurs de sa maison, il avait été obligé de vendre une partie de sa vaisselle de service; mais en récompense, comme ceux qui dans l'origine n'avaient rien, et ne pouvaient espérer même de jamais avoir quelque chose, étaient devenus maîtres de tous les fonds et en disposaient à leur gré, on ne voyait que réjouissances et banquets dans les cafés et réunions patriotiques, où les favoris de la révolution allaient, à cœur joie, célébrer le bonheur et la liberté du peuple, ruiné et jugulé de cent manières diverses.

Les cortès, qui dès leur installation avaient résolu de dépouiller de leurs propriétés ceux qu'on pouvait attaquer le plus facilement, prétextèrent la divergence des opinions, et commencèrent par les moines, comme étant les plus riches du clergé.

La proposition en fut faite aussitôt; on eut soin d'en exagérer les richesses, et d'assurer même qu'elles suffiraient à éteindre la dette publique, si on prenait la ferme résolution de supprimer les ordres monastiques.

Quelques députés s'opposèrent courageusement à ce dépouillement en masse; ils re-

présentèrent que ces moines s'étaient engagés de bonne foi et publiquement dans l'état ecclésiastique, sous l'égide des lois et d'un gouvernement qui leur avaient alors garanti sûreté et protection ; mais rien ne put arrêter la cupide impétuosité des révolutionnaires, qui enlevèrent le décret de suppression au milieu d'un tumulte scandaleux.

Conformément à la Constitution nouvelle, il fallait que ce décret spoliateur fût porté à l'approbation du roi. On le porta effectivement au monarque, qui le garda tout le temps que la loi lui permit d'en paralyser les funestes effets.

En même temps le nonce du pape remit au roi une note où il exposait énergiquement les inconvéniens qui résulteraient de ce décret s'il était sanctionné. Sa Majesté ordonna que cette note serait remise au conseil d'Etat, ainsi qu'un millier de représentations que les provinces lui avaient adressées à ce sujet, demandant toutes que la sanction fût refusée à cette fatale résolution.

A la même époque, les cortès rendirent une autre loi, portant suppression des généraux des ordres religieux non supprimés, et

les assujettisant aux ordinaires respectifs. Ce nouveau décret excita des troubles horribles et des embarras extrêmes parmi les moines ; il fut la cause d'innombrables mémoires et de représentations soit des moines, soit des supérieurs supprimés, soit des évêques qui ne voulaient pas accepter une autorité temporelle, illégale et incompétente ; le même trouble agitait les provinces, les localités demandaient que les choses restassent comme elles étaient. Sa Majesté résolut de refuser encore sa sanction à cette mesure illégale ; refus qu'elle pouvait exercer, comme étant dans ses attributions constitutionnelles.

Mais les cortès, contrariées dans leurs plus chères espérances, imaginèrent de se réunir aux ministres ; et ceux-ci ayant fait la paix avec les jacobins de la Fontaine-d'Or, par suite de cette coalition secrète, une émeute fut ordonnée afin d'amener le roi à accorder les deux sanctions dont le refus irritait les meneurs.

Le 23 octobre, veille du jour où le roi et la famille royale devaient se rendre à l'Escurial, tous les ministres, à la nuit tombante, entrèrent chez le roi : ils étaient accompagnés de plusieurs députés des cortès. On dé-

libéra, et l'on finit par conclure que si le roi insistait sur le refus, il s'exposait à de graves inconvéniens, parce que l'effervescence du peuple était extrême, et qu'il fallait éviter tout excès.

Tandis que ceci se passait dans la chambre du roi, le club de la Fontaine-d'Or et les hommes à gages du parti révolutionnaire se réunissaient à la porte du Soleil, et se dirigeaient vers le palais, chantant des chansons patriotiques, et criant à tue-tête : *A bas les moines !* Ils arrivèrent jusqu'à la place principale ; alors, on les entendit parfaitement de la chambre du roi. Les ministres annoncèrent au monarque ces effets d'une effervescence menaçante, et le supplièrent de sanctionner les décrets, seul moyen d'apaiser ce mouvement, excité si à propos.

Le roi, qui se voyait trahi de toutes parts, entouré d'ennemis, et sans aucune force de répression sur laquelle il pût compter, fut forcé de sanctionner les décrets, comme il avait sanctionné la Constitution.

Telle est la liberté avec laquelle il est permis au roi d'exercer les pouvoirs que la Constitution lui délègue ! Tel est le pouvoir qu'on lui a laissé ! Voilà les effets de la balance si bien

pondérée de ce nouveau gouvernement représentatif! Voilà un échantillon de l'équilibre des pouvoirs, mots pompeux avec lesquels on fascine les yeux des simples, qui se croient hommes d'État; paroles magiques qui ne sont propres qu'à plonger les nations dans une ruine inévitable et un déluge de maux!

A peine l'attroupement, qui était toujours sur la place, eut-il connaissance de la sanction du Roi, qu'il se retira paisiblement, chacun s'en retournant chez soi, sans chanter ni crier, comme si de rien n'était. Le lendemain, le roi partit pour l'Escurial, comme à l'ordinaire, accompagné seulement du ministre de la marine.

Un certain nombre d'espions choisis dans les clubs furent aussitôt envoyés à l'Escurial, pour y observer tout ce qui se passait au palais, et rendre compte au comité-directeur et à la société de ce qu'ils remarqueraient ou croiraient suspect.

Le roi, profondément affecté de l'acte de violence et de surprise que l'on venait de lui faire éprouver à Madrid, ainsi que de la continuelle anxiété qui l'y dévorait, se trouvait heureux à l'Escurial, où il jouissait enfin, au sein de son auguste famille, de la paix et de

la tranquillité. Aussi se promit-il d'y prolonger son séjour au-delà du temps accoutumé. Le 5 novembre, il déclara l'intention de ne pas aller à Madrid pour faire la clôture de cette session ; sa présence n'étant pas nécessaire pour cet acte, et voulant continuer sa résidence à l'Escurial, il chargea les ministres de clore la Chambre.

Les clubistes et leurs adhérens aux cortès pensèrent aussitôt que le roi allait leur échapper, que déjà quelque armée venait l'enlever, et que tous les révolutionnaires ne tarderaient pas à être pourchassés partout. Aussi attachèrent-ils la plus grande importance au retour du roi. Ils tramèrent donc de nouvelles machinations pour le forcer à venir faire la clôture des cortès.

On commença, outre les moyens ordinaires, par envoyer un ou deux courriers qui annoncèrent des tumultes et des révoltes ; et enfin, on fit partir pour l'Escurial le général Ballesteros, le capitaine-général Vigodet, et quelques députés des cortès.

Le roi, qui avait résolu de rester à l'Escurial, et qui s'y trouvait même indisposé, au point de garder le lit, dit à ces chefs libéraux, « qu'ils se fatiguaient en vain, et qu'il

« lui plaisait d'user de la prérogative qui lui « appartenait. »

Cette réponse, communiquée aux cortès et au club de la Fontaine-d'Or, fit désespérer sérieusement d'obtenir le retour du roi par les moyens anodins que l'on venait d'employer. On résolut alors de recourir aux moyens violens : une révolte fut arrêtée ; on tâcha de réunir trois à quatre cents hommes qui devaient se rendre par peloton à l'Escurial.

Effectivement, la nuit du 8 novembre, les factieux se réunissent au café ; un orateur monte à la tribune, et dit « que le roi faisait « un affront sanglant aux cortès, en se re- « fusant à en clore la session ; qu'il était « cependant nécessaire qu'il vînt lui-même, « que tous les bons citoyens devaient se réu- « nir et se rendre à l'Escurial pour démon- « trer la nécessité de revenir à Madrid. »

Grande agitation ; tous étaient prêts à partir, mais tout se passa néanmoins en vaines paroles et en de pitoyables jactances. Le roi demeura à l'Escurial, les ministres allèrent clore la session, le peuple resta fort tranquille, et les libéraux l'imitèrent, mais en apparence.

Deux jours après, un courrier apporta la nouvelle d'une révolte qui venait d'éclater à

Avila (*a*); d'abord les symptômes parurent alarmans, parce que le colonel Moralès, dans la dernière guerre, chef de guérillas, venait de former un nouveau corps, dans lequel était entré une bonne partie d'un régiment de cavalerie et tout le régiment de la milice provinciale de ce chef-lieu.

La députation permanente des cortès, les clubistes et les exaltés, crurent à l'instant que Moralès allait se porter sur l'Escurial pour s'emparer de la famille royale; en conséquence, ils commencèrent à crier et à demander derechef que le roi revînt à Madrid; et, attendu le moment critique, qu'il fallait convoquer les cortès extraordinaires. Nous ne parlerons pas des intrigues multipliées de certains membres des cortès et des clubs pour obtenir cette convocation. Nous dirons seulement que le roi écrivit de l'Escurial, qu'il se rendrait à Madrid lorsque la tranquillité publique y serait rétablie; et que, relativement à la convocation extraordinaire des cortès, l'État n'était pas dans les cas prévus par la Constitution.

C'est à cette époque que l'on apprit à

(*a*) Distant de l'Escurial d'environ 9 lieues.

Madrid la nomination que le roi venait de faire de nouveaux conseillers d'État, sur la proposition des cortès. M. le gouverneur-général Vigodet était du nombre des élus. La Constitution porte que le conseiller d'État ne peut exercer en même temps aucune autre fonction. Or, M. le général Vigodet avait accepté le nouvel emploi; il fallait donc lui donner un successeur, et le roi nomma don Joseph Carvajal, ex-ministre de la guerre du temps des cortès de Cadix.

Les clubistes n'avaient sollicité, en secret, la promotion du général Vigodet, que pour le faire remplacer par le général Villa-Campa, qui était à leur dévotion. Trompés dans leur attente et dans leurs projets ultérieurs, ils eurent recours à une ruse, qui leur réussit par le plus grand hasard.

Le ministre de la guerre n'ayant pas expédié à M. Carvajal l'avis de sa nomination, toute la journée s'écoula sans que personne en eût connaissance, excepté le ministre et la députation permanente.

Le lendemain, le général Vigodet reçut de Sa Majesté même, une lettre qui lui annonçait qu'il était nommé au conseil d'État, et que le général Carvajal lui succédait.

Ce général, qui avait aussi reçu le même avis, se rendit chez le général Vigodet, qui lui fit observer qu'il n'avait pas reçu sa nomination *officiellement*. Aussitôt ils se rendent au ministère de la guerre, et M. Zarco del Valle, ministre par *interim*, leur déclare qu'il n'avait nulle connaissance de cet objet; mais après avoir lu la lettre confidentielle du roi au général Vigodet, il objecte que cette nomination était anti-constitutionnelle.

La députation permanente avertit aussitôt ses affidés de la Fontaine-d'Or, de se rendre sur le champ, en visite patriotique, chez le général Carvajal. Sa maison est donc à l'instant même investie, on menace de le tuer, mais il se soustrait secrètement à un péril évident.

La nuit même, le ministre de la guerre s'empresse d'annoncer publiquement à cette députation, qu'il venait de recevoir la nomination constitutionnelle du général Carvajal au ministère de la guerre, et il l'avait depuis deux jours !!!

La députation adresse aussitôt une représentation au roi, où elle lui rend compte de l'attentat commis la nuit dernière chez le général Carvajal, contre lequel le peuple

était indisposé. Elle faisait cependant remarquer à Sa Majesté que si elle persistait de nouveau dans la nomination de ce général, on le mettrait en possession du ministère, motif pour lequel elle attendait les ordres du roi.

En même temps, on fit partir pour l'Escurial des émissaires, qui exagérèrent au roi et l'évènement et la haine du peuple pour le général Carvajal : de sorte que le roi, indifférent sur le choix, fit dire qu'il en nommerait un autre.

La révolte d'Avila avait été apaisée ; le colonel Moralès s'était dirigé avec sa troupe vers le Portugal ; le roi venait de nommer pour capitaine-général de Madrid, le général don Ramon Villalba : la députation permanente en était contente, quoiqu'elle vît à regret Villa-Campa mis de côté ; et le roi revint à Madrid le 23 novembre.

Pendant que ces intrigues se dénouaient, d'autres évènemens plus graves se développaient à Tolède, à Torrelaguna et à Vittoria, où l'on s'était prononcé plus ou moins fortement contre le nouvel ordre de choses ; mais bientôt toutes ces insurrections partielles furent apaisées.

A Grenade, un complot fut également découvert; il était formé par des personnes marquantes. Ainsi partout des germes de mécontentement se faisaient sentir ; la session des dernières cortès les avait fait éclore. Mais loin d'adopter les moyens de s'attacher les peuples, elles les exaspéraient en commettant les plus grandes fautes, en réformant à tort et à travers, et en usant de voies repoussantes.

Malgré les proscriptions révoltantes contre les royalistes, que les jacobins appellent dans leur jargon révolutionnaire les *serviles*, les cortès n'osèrent jamais imposer au peuple aucune contribution nouvelle. Aussi, pour couvrir les dépenses énormes de l'État et subvenir à celles de leurs affidés, les cortès eurent-elles recours à un emprunt de 50 millions de francs, dont elles traitèrent avec M. Lafitte, banquier libéral de Paris. Un autre de 10 millions de francs fut ouvert en Espagne; ce ne fut pas sans beaucoup de peine et de retard qu'il fut rempli. Les avantages de ces emprunts n'ont pas encore été aperçus, les sommes qui en provenaient n'ayant été employées, comme on le verra, qu'à propager le système constitutionnel, qui,

reposant sur un principe anarchique, a indisposé contre l'Espagne tous les peuples gouvernés monarchiquement, c'est-à-dire toute l'Europe.

Ainsi la malheureuse Espagne était ballotée par les flots révolutionnaires, et les dédémagogues qui l'agitaient, pour s'être montrés les derniers, n'étaient pas moins redoutables que les premiers; chaque jour les clubistes gagnaient en audace; ils la poussèrent jusqu'à insulter en face la personne sacrée de Sa Majesté.

Depuis le mois de janvier, beaucoup de gens se réunissaient, comme au mois de septembre, sur la place du palais, pour témoigner au roi leur respect et leur affection par les acclamations accoutumées : ce qui arrivait tous les soirs, lorsque le monarque allait à la promenade : alors on le saluait par les cris de *vive le roi!*

Les clubistes imaginèrent d'y envoyer aussi leurs salariés pour y crier *vive le roi constitutionnel!* Ces acclamations, articulées par des hommes confondus dans les mêmes groupes, et aigris par des opinions et des sentimens opposés, ne pouvaient qu'amener des rixes ou des querelles fâcheuses.

Un jour, au moment où le roi sortait du palais, des cris confus furent poussés, des paroles outrageantes lui furent adressées, et une pierre fut lancée contre sa voiture. Les gardes du corps de l'escorte et d'autres qui se promenaient sur la place du palais, accoururent pour empêcher le désordre, ce qu'ils ne purent obtenir sans donner une petite correction aux groupes qui s'étaient oubliés au point d'insulter la famille royale. Le roi, dégagé et éloigné de cet attroupement, les gardes se retirèrent prudemment à leur hôtel, poursuivis par les menaces des agitateurs, qui juraient de se venger le soir même. . . .

La réserve des gardes du corps monte aussitôt à cheval, et va se former auprès du palais, pour protéger le retour du roi, qui eut lieu très-pacifiquement. Si les gardes du corps eussent été composés tels qu'ils devraient l'être, la révolution eût été terminée ce jour-là. Mais les trois quarts n'étaient que des jeunes gens, et l'autre quart des hommes déjà vendus au libéralisme, ou à l'ambition, ou paralysés par la mauvaise composition de ce corps ; on ne pouvait réellement compter que sur une trentaine

de gardes, honorables, résolus, fermes, bien prononcés, dignes enfin des trois compagnies de Charles III. Aussi la députation permanente n'hésita-t-elle pas à venger ses affidés, en exigeant du roi la suspension des gardes du corps et leur mise aux arrêts.

Presque en même temps, une autre scène non moins surprenante se passait à Madrid. Don Mathias Vinuesa, aumônier d'honneur du roi, et qui avait fait partie d'un corps de partisans pendant la dernière guerre, avait rédigé un plan de contre-révolution, et l'avait fait copier par un jeune homme. Celui-ci en ayant donné avis au préfet, la maison de Vinuesa fut aussitôt investie, et on y saisit son plan.

Quoique l'on n'eût trouvé aucune trace de ramification, ce qui n'était pas surprenant, puisqu'il n'en était encore qu'à la rédaction secrète du plan, on donna à cette affaire une importance grave; il s'agissait d'ailleurs d'un prêtre, et d'un prêtre aumônier du roi, et, par cela même, coupable. Déjà l'échafaud le réclamait.

On instruisit son procès au moment où l'on ouvrit la deuxième session des cortès. Le roi s'y étant rendu, parle avec énergie des ou-

trages faits à sa personne pendant les derniers temps, des machinations tramées contre sa famille ; il demande enfin que les cortès se réunissent à lui pour attaquer le mal dans sa racine.

Les cortès nouvelles firent à ce discours du roi une réponse évasive, et dirent que le pouvoir étant dans les mains du roi, il devait en user comme bon lui semblerait.

Le roi voyant l'inefficacité de ses désirs, et convaincu de la nécessité de se taire et d'agir, renvoya ce jour-là tous les ministres. Il est impossible de se faire une idée de l'agitation que cette mesure causa aux cortès et parmi les libéraux. Tous les journaux, les réunions des cafés et de la porte du Soleil, demandaient avec fureur la rentrée des ministres, assurant que l'on ne trouverait pas dans la péninsule des hommes dignes de succéder aux grands hommes d'État que l'on venait d'éloigner du ministère.

Cette inquiétude cessa enfin; car ces agitateurs n'ont vraiment de puissance que leurs cris et leur audace. La masse des vrais Espagnols est et sera ce qu'elle a toujours été ; les discours, les harangues des cafés, des

journaux, des cortès, des juntes, des philosophes, jamais ne pourront l'émouvoir, ni affaiblir l'amour, le respect et l'attachement que le peuple a pour le roi et la religion (*a*), qu'il identifie sagement depuis tant de siècles.

Otez aux factieux leurs menaces, leurs écrits anonymes, leurs sociétés secrètes, leurs attroupemens, leurs fanfaronades, leurs violens désirs de s'enrichir par les places, et ils seront désarmés, ridicules, l'objet pitoyable de la dérision du monde entier et de la vengeance de ceux qu'ils auront égarés.

Après bien des pourparlers et des négociations, on finit cependant par s'entendre, et les ministres restèrent en place.

---

(*a*) La nation espagnole est éminemment religieuse et royaliste; elle confond ces deux affections en un seul sentiment, ostensible dans la personne de son roi, dans la dynastie des Bourbons, dans Ferdinand VII, qui s'est dévoué pour elle comme elle s'est sacrifiée pour lui; et cette communauté de souffrances et de malheurs imprévus et non mérités, n'a fait que resserrer les liens d'amour et de dévouement qui les unissent réciproquement et irrévocablement.

(*Note du traducteur.*)

Les souverains de la Sainte-Alliance, en apprenant les évènemens d'Espagne, de Portugal et de Naples, dirigèrent aussitôt divers corps d'armée sur Naples, et même sur le Piémont, qui venait aussi de se soulever contre son roi légitime. Les souverains alliés eurent bientôt la satisfaction, en apaisant l'incendie révolutionnaire de l'Italie, de rétablir aussi, avec les gouvernemens légitimes, le calme et la sécurité des peuples.

Cette nouvelle parvenue en Espagne, les libéraux en frémirent et furent frappés de terreur panique. Bientôt ils eurent la satisfaction d'embrasser leurs dignes frères et amis, qui, en fuyant les poursuites exercées contre eux, vinrent se réfugier en Espagne, et y organisèrent la sainte institution des *carbonari*.

A la même époque, certains libéraux exaltés avaient formé une autre société connue sous le nom de *communeros*, faisant allusion aux anciennes *communautés de Castille*, qui furent opposées à l'empereur Charles-Quint, et dont était alors chef don Juan Padilla, nom trop vanté, et que l'on vient de remettre sur la scène politique.

Ainsi, les révolutionnaires se divisèrent

en *communeros*, en *carbonari*, et en vieux libéraux, moins amateurs des nouveautés.

La cause de l'aumônier du roi était instruite, et il n'en était résulté qu'une faible culpabilité. Le juge de première instance, quoique patriote, n'osa lui imposer la peine capitale, convaincu qu'en la prononçant contre son âme et conscience, ou selon le vœu des clubistes ou des gens soudoyés, c'était agir arbitrairement et injustement; aussi ne le condamna-t-il qu'à dix ans de réclusion.

Les clubistes, informés du prononcé de cette sentence, qu'ils trouvaient à leur gré beaucoup trop douce, et instruits de la facilité avec laquelle on pouvait s'introduire près de l'infortuné aumônier, dont la prison n'était qu'une maison de simple détention sans aucune sûreté, ces misérables clubistes imaginent, pour se faire redouter et craindre, d'aller assassiner le pauvre prêtre. Ils se dirigent aussitôt vers sa prison, défendue seulement par quelques gardes nationaux, peut-être leurs complices; ils entrent, assomment à coups de hache ce martyre de la royauté, et l'achèvent en le perçant d'estocades.

Cet évènement étant parvenu à la connaissance des cortès et des ministres, tous eurent l'air d'en être surpris, jouant l'étonnement, et déplorant même ce malheur. Mais les autorités ne prirent aucune mesure, soit pour ordonner que l'on s'assurât des coupables, soit pour prescrire les poursuites criminelles accoutumées. Que dire de ceux qui, chargés de venger la société outragée par un tel crime, ont oublié ce devoir sacré? N'en sont-ils pas évidemment les complices? et ce qui prouve cette assertion, c'est l'impunité des assassins, qui se promènent dans les rues de Madrid, et sont accueillis dans les salons : il en est même qui habitent la ville où Louvel....!

D'autres scènes affligeantes se passaient dans la Vieille-Castille et dans la Biscaye. Don Mérino, chanoine de Valence, avait levé un corps de partisans, qui, jusqu'à présent(*a*), n'a pu être détruit, quoique plus de 5000 hommes de troupes de ligne commandés par des colonels et un général, aient été employés à sa poursuite.

A Vittoria, un rassemblement des gens du

---

(*a*) Mai 1822.

pays s'était formé et armé sous la direction de plusieurs prêtres. Mais n'ayant nulle idée de discipline et de tactique militaire, ils ne purent mettre aucun ordre, ni dans les marches, ni dans les attaques, ni dans les retraites, et ils durent éprouver la déroute de Salvatierra par les gardes nationales de Vittoria, qui les cernèrent et les firent tous prisonniers.

Le curé d'Amignon, M. Salazar, avait d'abord obtenu quelques succès; après être descendu jusqu'à Miranda d'Ebre, il inquiéta beaucoup les troupes constitutionnelles. Informé de la défaite de Salvatierra, et voyant le plan de ses opérations ultérieures manqué; il congédia ses partisans, et se retira à Echague, où il espérait reprendre l'offensive; mais quelques temps après, il se dirigea vers la France. Dénoncé aux libéraux, il fut suivi, fait prisonnier à la frontière, conduit à Pampelune, de là à Burgos, où il fut jugé et condamné à dix ans de réclusion.

Les cortès voyant approcher, avec la fin de juin, celle de leur session, n'étaient pas sans quelques craintes. Elles annoncèrent le projet de se proroger en se constituant en cortès extraordinaires. Mais pour réussir

dans ce dessein, le consentement du roi était nécessaire ; il fallait donc obtenir une chose que l'on savait que Sa Majesté n'accorderait pas librement. Les cortès eurent recours, comme de coutume, aux voies violentes et aux stratagêmes.

Aussitôt le comité-directeur, mis dans la confidence, fait agir ses clubs correspondans des provinces. A l'instant même arrivent de tous côtés un déluge de pétitions demandant la convocation voulue d'un ton aussi menaçant que grossier, et cela au nom du peuple, qui ne s'en doutait pas.

Il était facile de remarquer le fond de l'intrigue dans la multitude de pamphlets, d'articles communiqués aux journaux, par lesquels on voulait faire parler la volonté générale comme la faction parlait. Mais attendu qu'il n'y avait réellement aucun motif juste qui autorisât les cortès extraordinaires, le roi ne se montrait pas disposé à accueillir la prétention des cortès ; mais le ministre de l'intérieur, M. Féliu, prit sur lui et sur sa responsabilité personnelle, d'annoncer officiellement qu'il y aurait des cortès extraordinaires.

En même temps, les autres ministres

avaient adressé au roi un rapport peu respectueux sur le même sujet ; et ne recevant pas une prompte réponse de Sa Majesté, ils en avaient fait parvenir un second plus insolent encore, rempli d'insultes et de réflexions méprisables... Qu'espérer de tels ministres, qui aiment mieux être les plats valets et les grossiers organes des factieux, que les nobles et loyaux serviteurs de leur souverain légitime !!!

Le royaume se trouvait donc, à cette époque, dans la même anarchie que lorsque la Constitution fut acceptée. A Séville on venait de découvrir une conspiration, à la tête de laquelle étaient le lieutenant-général Grimurest, le brigadier Mir et d'autres chefs marquans.

Un autre mouvement avait aussi éclaté dans le royaume de Murcie, sous la direction du colonel des milices provinciales et d'autres personnes respectables.

A Xérès de la frontière, venait de reparaître Zaldivar, ancien chef de guérillas dans la dernière guerre.

A Antéquèra, un autre chef semblable venait de se montrer, ainsi que Jaime-Alphonse, qui, avec un fort détachement, parcourait le royaume de Murcie.

Des courriers arrivaient de toutes parts, annonçant de nouvelles révoltes, ce qui détermina la convocation des cortès extraordinaires en septembre. Le roi, qui était alors avec la famille royale aux bains de Sacedon, revint à Madrid, et alla faire l'ouverture de la session.

## TROISIÈME PARTIE.

---

Telle était la situation de l'Espagne, lorsque s'ouvrit la deuxième session des cortès. Les chefs des mouvemens espéraient alors que l'esprit de sédition qui éclatait dans les provinces, se répandrait d'autant plus rapidement, qu'on venait de fixer par décret la convocation des nouvelles cortès ordinaires, et que l'on s'était entendu à cet effet avec les ministres.

Le ministère se composait, à cette époque, de don Eusèbe Bardaxi (*a*), aux affaires étrangères; de don Mathieu de Valdémoros, à l'intérieur ; de don Raimond Féliu, pour l'Amérique; de don Stanislas Salvator, à la guerre; de don François Escurado, à la marine; et de don Antoine Barata aux finances.

Ce dernier avait découvert dans l'emprunt

---

(*a*) Ex-ministre d'Espagne près Sa Majesté sarde en 1819, où il livrait son hôtel à ses confrères les *carbonari*.

de M. Lafitte, un grand déficit qui avait été employé à soulever le Piémont. Aussi les cortès et les révolutionnaires ne lui pardonnaient-ils pas.

M. de Valdemoros, qui en 1814 était préfet à Valence, donna sa démission, et passa au conseil d'État.

Le ministre d'Amérique ou d'outre-mer, M. Féliu, le remplaça, et don Raymond Lopez-Pélégrin, ancien conseiller de Castille, homme d'une grande probité, fut promu à ce ministère.

Au moment de réunir les nouvelles cortès, il arriva un évènement qui plongea Madrid dans la consternation. Le 21 août, les clubistes de la Fontaine-d'Or allèrent tumultueusement chanter la *Tragala* devant Saint-Martin, où étaient détenus plusieurs gardes du corps. La garde de ce poste somma les clubistes de se retirer; mais ces patriotes obstinés s'y refusèrent, et une rixe désagréable s'ensuivit entre la garde et les patriotes.

Le général Morillo, qui venait d'être nommé commandant-général de Madrid, à cause de l'apathie que don Raymond de Villalba, son successeur, avait montrée lors de l'affaire de M. Vinuésa, qu'il avait laissé assassiner dans

une prison, Morillo, disons-nous, voulut faire preuve de vigueur et de dévouement, en montant à cheval et se rendant aussitôt à Saint-Martin, où sa présence et quelques coups de sabre qu'il distribua dispersèrent enfin les factieux. Ceux-ci coururent sur le champ à la Fontaine-d'Or rendre compte de l'évènement, et demander la tête de ce général. Ils furent forcés cependant de se contenter de sa suspension, que prononça ce lâche ministère.

Ce succès des patriotes indiqua aux ministres qu'il fallait enfin montrer de l'énergie pour arrêter la tendance des factieux, qui visaient à l'anarchie, et qu'il était temps, quoiqu'un peu tard, de remédier aux maux que pouvait causer la convocation des cortès extraordinaires, leur propre ouvrage.

En effet, peu de jours après, ils apprirent que l'on venait de découvrir à Saragosse une conspiration républicaine, à la tête de laquelle était un Français proscrit : Cugnet de Montarlot.

Personne ne doutait que le patriote Riégo, alors gouverneur-général de l'Aragon, ne fût le principal chef de cette conspiration, tramée par ses partisans et sous son égide

puissante. Le préfet de cette province, don François Moreda, avait remis confidentiellement au gouvernement le plan des conspirateurs avec toutes ses ramifications. Le ministère s'empressa aussitôt d'ôter à Riégo le commandement en chef de cette province.

Les factieux ne virent dans cette mesure qu'un acte hostile contre eux; aussi se livrèrent-ils sans relâche au désir d'en faire repentir promptement les ministres, en employant tous les moyens possibles pour les renverser.

Les révolutionnaires de la Fontaine-d'Or imaginèrent donc de recommencer leurs promenades tumultueuses, portant dans les rues le portrait de Riégo, et vociférant des hymnes fanatiques. Le gouvernement, qui en fut d'abord informé, s'y opposa; les promeneurs insistèrent : arrivés à la municipalité, le préfet, don Joseph Saint-Martin, attaqua à la baïonnette le turbulent attroupement, le dispersa, s'empara du portrait, et se saisit de celui qui le portait. Cet évènement eut lieu le 21 septembre.

Les cortès extraordinaires étant réunies, les principales matières qu'elles traitèrent fu-

rent le Code criminel et les affaires d'Amérique. Celles-ci y furent discutées avec une sorte de froideur, pour ne pas dire avec indifférence; toutefois, le Code fut l'objet de la prédilection de la Chambre.

Après avoir concerté leur plan d'attaque contre le ministère, les factieux le mirent à exécution : voici le prétexte qu'ils prirent.

Le roi avait nommé le marquis de la Réunion (le général Vénégas) commandant-général à Cadix. A peine cette nouvelle fut-elle connue dans cette ville, que les factieux, à force d'intrigues et de cris, obligèrent la municipalité à déclarer qu'elle n'admettrait pas le marquis, parce qu'elle n'avait aucune confiance en lui.

Dès que ce général en fut instruit, il donna sa démission, et le roi l'accepta. Sa Majesté nomma à sa place le baron d'Andilla, alors second commandant de Madrid. Ce choix déplut encore aux factieux, par le seul fait que les ministres l'avaient nommé; et la municipalité de Cadix, influencée par les révolutionnaires, déclara l'indépendance de la ville, jusqu'à ce que le roi eût renvoyé tous ses ministres.

Séville imita aussi les révoltés de Cadix.

Don Emmanuel Velasco, commandant-général de la province, refusa par les mêmes motifs de remettre le commandement au général marquis de Campo-Verdé; et le préfet Escovédo, sa préfecture à don Joachim Albistu, à qui on venait de la conférer.

A Valence, les factieux de quelques bourgs et villages se confédérèrent. Grenade et Carthagène offrirent de semblables actes d'insoumission; tandis qu'à la même époque, au nord de l'Espagne, plusieurs provinces et des corporations de divers endroits du royaume, envoyaient des adresses au roi, pour le supplier de conserver ses ministres, et de déployer avec énergie tous ses pouvoirs contre les anarchistes. Les journaux vendus à ceux-ci n'inséraient que les adresses délirantes qui attaquaient le ministère : ils refusaient même de le reconnaître comme partie intégrante du gouvernement.

C'est dans cet état de choses que le roi adressa aux cortès un message tendant à ce qu'elles employassent tous leurs moyens auprès des factieux (*a*), pour remédier aux

(*a*) Moréno-Guerra, membre des cortès, était chef de l'insurrection de Cadix. Les cortès l'invitèrent à se rendre à

maux dont la nation était menacée. La Chambre, toujours artificieuse, laissa entrevoir que les provinces avaient raison, en désapprouvant toutefois les voies dont elles usaient; mais elle insista toujours sur ce que le ministère n'avait pas la confiance du public; et qu'au surplus, Sa Majesté était très-libre de le renvoyer, si bon lui semblait.

D'après une semblable réponse, les factieux devinrent plus audacieux, plus confians dans leurs plans, et le gouvernement céda. Un nouveau ministère fut donc formé. Don Joseph Cien-Fuegos obtint le ministère de la guerre; M. Lopez-Pélégrin, ministre d'outre-mer, fut aussi chargé des affaires étrangères; don François Osorio eut la marine, et celui de l'intérieur passa à la justice. Mais les factieux voulaient des ministres éminemment libéraux et épris du nouveau régime; c'est-à-dire aussi éminemment révolutionnaires qu'eux. Or, le ministère nouveau, à cet égard, ne remplissait pas encore leurs désirs.

A cette époque, la province de Navarre, fatiguée de tant de désordres, se détermina

son poste, mais il n'en fit rien. Il était à Paris en juin 1822, près du comité-directeur et du comte Torreno.

à lever l'étendard royal. Don Santos Ladron et don Juan Villanueva, anciens lieutenans-colonels de l'armée qu'Espoz-Mina avait commandée dans la dernière guerre, se mirent à la tête de cette insurrection. Mais les provinces d'Aragon et de Catalogne, sur la coopération desquelles la Navarre comptait, n'ayant pas pu se déclarer ouvertement pour le roi, à cause de l'épidémie qui régnait à Barcelonne, d'où elle menaçait d'envahir la Catalogne, les chefs de la Navarre furent obligés d'ajourner leurs projets et de se réfugier en France. La ville de Pampelune fut désarmée, et une amnistie générale fut proclamée.

Au mois de mars, époque où doivent se réélire les nouvelles cortès, celles qu'on avait convoquées extraordinairement cessèrent leurs fonctions. Mais les cortès ordinaires, réunies à Madrid, se trouvèrent composées de révolutionnaires par excellence. On y remarquait surtout les chefs des divers partis : on y voyait Riégo, Galiano, Escovédo et Velasco, qui s'étaient montrés si insubordonnés à l'île de Léon et à Séville, et beaucoup d'autres de cette trempe. Riégo reçut les honneurs de la première prési-

dence ; Alava (a) les obtint le second mois ; Valdès en jouit le troisième, et Gomez-Bécerra pendant la durée de la prolongation de la session. On commença, dans les premiers jours de celle qui suivit, par proclamer le triomphe de la faction Riégo, en changeant le ministère, qui fut pris parmi les députés des cortès antérieures.

Ainsi, don François Martinez de la Rosa eut le ministère des affaires étrangères. Il est âgé d'environ 33 ans ; il sortait de l'exil de Ceuta, où il resta six ans pour les opinions exaltées qu'il avait manifestées aux cortès de 1814 : il manque non seulement d'expérience, mais encore de tout ce qu'il faut savoir pour remplir dignement une place aussi distinguée.

On porta à l'intérieur don Joseph Moscoso, autre jeune étourdi, et l'un des révolutionnaires de Galice qui, en 1820, se prononcèrent pour les cortès ;

Au ministère de la justice on plaça M. Garely, prêtre janséniste ;

A celui de la guerre, don Louis Balanzat,

(a) Il était ministre de Ferdinand VII en France, en 1817.

brigadier de l'arme du génie, qui s'était fait connaître, dès 1812, pour zélé libéral;

A la marine, don Jacinthe Romaraté, brigadier de l'armée navale;

Aux finances, don Philippe de Sierra-Pambley, accrédité libéral dès 1812;

Et d'outre-mer, don Diégo Clémencin, anciennement serviteur de la maison d'Osuna.

Tous les six, excepté les ministres de la guerre et de la marine, étaient ex-députés des dernières cortès.

Dès les premières séances, on remarqua la tendance de ces cortès à suivre avec ténacité le projet de consolider à tout prix la révolution de 1820. Mais le peuple, dégoûté des factieux qui, depuis deux ans et demi, entassaient sottise sur sottise, ruinaient le royaume en remplissant leurs poches, commença à se soulever sur divers points.

L'épidémie avait disparu de la Catalogne; les Catalans (*a*), les moins endurans de tous

(*a*) Ils passèrent de tous temps pour inclinés au républicanisme, d'où leur venait le dicton de *Catalan rebelat*; maintenant tous se sacrifient avec enthousiasme pour leur religion, leur souverain, leur monarchie et leurs lois.

les Espagnols, sonnèrent le tocsin et entreprirent avec ardeur la défense du trône et de leur souverain prisonnier de ses sujets. Bientôt ils eurent des zélés imitateurs en Andalousie; en Estremadoure, en Galice, en Navarre, en Biscaye et dans la Vieille-Castille.

Malgré cette opposition effrayante, les cortès, marchant toujours vers le but qu'elles voulaient atteindre, décrétèrent la suppression de la garde royale, même des carabiniers royaux qui étaient en Andalousie, et cela, parce que ces corps étaient dévoués à Ferdinand VII. Elles décrétèrent en même temps la formation d'une nouvelle garde royale à leur dévotion.

Sa Majesté s'était rendue avec la famille royale à Aranjuez, immédiatement après l'ouverture de cette session des cortès. Son séjour devait s'y prolonger, à cause des grossesses avancées des deux Infantes.

Le soin de maintenir la tranquillité publique à Madrid, était spécialement confié au commandant-général Morillo, qui avait été réintégré dans ce commandement, ainsi qu'au préfet Saint-Martin, brigadier des armées. Ces deux chefs se montraient jaloux de rem-

plir strictement leurs devoirs ; leur attachement à la cause du monarque n'était suspect à qui que ce fût, encore moins leur patriotisme, et avec d'autant plus de raison, que chaque jour ils étaient l'objet de la haine et des attaques des factieux.

Les soulèvemens de la Catalogne, de la Navarre et de la Biscaye se soutenaient avec diverses chances de succès et de revers, à l'époque du 30 mai, jour de la Saint-Ferdinand, fête du roi. Alors les esprits étaient fort agités à l'aspect du tableau déchirant qu'offrait la péninsule. Le concours immense au baise-main d'Aranjuez fut une occasion favorable pour que les personnes qui le composaient fissent connaître leurs véritables sentimens.

Le roi reçut à midi le corps diplomatique, les grands, les ministres et les autorités constituées ; et le soir, il se montra à la promenade, en voiture, avec la famille royale. Alors la multitude, accourue des villages d'alentours, s'écria avec enthousiasme : *Viva el rey neto!* (vive le roi tout court!) (*a*).

---

(*a*) En opposition au cri de *vive le roi constitutionnel!* des libéraux.

Sa Majesté continua sa promenade ; mais bientôt elle fut obligée de se retirer au palais avant l'heure accoutumée. La foule l'accompagna jusqu'à la place du palais, en redoublant ses exclamations de joie et de respect.

Mais le général Zayas (*a*), qui était venu au baise-main, se mit en opposition avec la multitude, en criant à tue-tête : *Vive la Constitution!* Plusieurs officiers de la garde royale soutenaient le parti royaliste ; on doutait même de celui que prendrait la troupe ; la garde nationale était partagée d'opinions ; en sorte que Sa Majesté, inquiète, ordonna à LL. AA. les Infans don Carlos et don François de monter à cheval, d'aller calmer les têtes exaltées et rétablir la paix et l'union. Ils eurent le bonheur d'y réussir ; mais l'Infant don Carlos eut la douleur de se voir insulter par un garde national ivre. De là, les révolutionnaires de Madrid conclurent que S. A. avait voulu fomenter une insurrection, et ils proférèrent contre sa personne mille blasphêmes et autant de propos outrageans.

---

(*a*) Américain ; le même qui a été détenu à Vincennes sous Buonaparte.

Le calme ayant succédé à l'agitation, cette crise n'eut aucune suite fâcheuse. Cependant des officiers de la garde royale, contre lesquels on avait recueilli quelques indices de culpabilité, et à qui les factieux en voulaient depuis long-temps, furent arrêtés et conduits à *Chinchon*, où on instruisit leur procès. Des malveillans révolutionnaires vinrent alors déposer contre S. A. l'Infant don Carlos, uniquement dans le dessein de le compromettre.

Le même jour il y eut aussi à Valence une scène affligeante. L'infortuné général Elio, condamné à mort, et détenu depuis deux ans à la citadelle, fut le prétexte de la commotion. Un certain nombre de satellites salariés par de riches révolutionnaires naguère boulangers, ennemis implacables de ce général, s'introduisit à la citadelle, sous le prétexte de le délivrer, et c'était réellement pour le perdre. Elio, qui pressentit cette atroce intention, se renferma dans son cachot, où les révoltés ne purent l'atteindre; mais ils essayèrent de lui passer, par-dessous sa porte, des papiers qui, en le rattachant à des projets criminels médités au-dehors, l'eussent fortement compromis, si on les eût trouvés en son

pouvoir. Mais des artilleurs survenus en nombre supérieur à celui de ces misérables, rendirent vaines les tentatives artificieuses de la canaille révolutionnaire.

Madrid, au milieu de ces divers évènemens, était en proie à la stupeur; déjà les cortès étaient l'objet de la dérision et du mépris; la garde royale était résolue à défendre courageusement le roi, et l'opinion générale était en faveur de la cause monarchique.

Le 27 juin, la famille royale partit d'Aranjuez à quatre heures du matin pour Madrid, où elle arriva à sept heures. Cet *incognito* surprit la capitale.

Le 30, Sa Majesté alla clore la session des cortès, comme de coutume. A son retour au palais, elle fut accompagnée par les plus vives et les plus réitérées acclamations de *vive le roi tout court!* et quoique le thermomètre politique fît présager des tempêtes, l'atmosphère n'avait point même perdu sa sérénité.

A cette époque, les carabiniers royaux reçurent un ordre qui les licenciait. A cette nouvelle, les soldats se soulèvent d'indignation; ce sentiment est partagé par plusieurs

officiers, et notamment par leur major, don Jean Espenosa, qui en prit le commandement. Ils marchent aussitôt de Lucena à Cordoue, aux cris de *vive le roi tout court!* Le régiment provincial de Cordoue s'étant réuni aux carabiniers royaux, ils se portèrent le 30 juin à Castro-del-Rio, où ils établirent leur quartier-général. La force de cette nouvelle guérilla était alors de 300 chevaux et de 700 hommes de milice tous bien armés et équipés.

La soirée du 1^er^ juillet devint une occasion de troubles et de meurtres. M. Landabaru, lieutenant de la garde royale, était de service au palais. Comme il était libéral très-prononcé, il essaya de corrompre les soldats de la garde. Ayant frappé l'un d'eux d'un coup de sabre, les autres, pour venger leur camarade, se précipitèrent sur cet officier, et le tuèrent dans la cour même du palais.

Cet évènement répandit l'alarme dans la maison du roi et dans toute la ville; on s'attendit pour le lendemain à de grands malheurs.

Le 2, tandis que l'on relevait les gardes de la place, la musique jouait la marche dite *de Riégo*, que les cortès avaient déclarée natio-

nale. Les soldats, à qui cette marche déplaisait, déclarèrent qu'ils ne marcheraient pas, si la musique ne jouait l'ancienne marche, et si les tambours ne battaient la marche accoutumée et prescrite par l'ordonnance militaire. Les chefs accédèrent à cette juste demande, pour éviter des suites qui pouvaient devenir fâcheuses.

Le bruit se répandit le 3, que la garde nationale projetait de désarmer les deux régimens de la garde royale. C'est alors que Morillo en fut nommé colonel. Les factieux s'irritèrent, et forcèrent par leurs excès la garde royale à prendre la détermination qui amena les malheurs des journées des 7 et 8 juillet.

Il serait facile de donner des détails exacts sur ces deux jours à jamais déplorables ; mais comme beaucoup de personnes sont arrêtées par suite de ces évènemens, que beaucoup d'autres sont seulement soupçonnées, et qu'un procès s'instruit juridiquement, on risquerait de révéler des faits qui pourraient compromettre ou des innocens, ou préjudicier aux prévenus, ou dont la publicité pourrait du moins aggraver leurs positions respectives. Telle ne peut

être l'intention de tout homme généreux et prudent.

Ce que néanmoins nous nous empressons de faire remarquer pour l'intelligence des royalistes, c'est qu'il existe parmi certains rédacteurs de journaux, une tendance à inculper la personne du roi d'Espagne, dans toutes les crises malheureuses qui lui sont survenues. Cette tactique est ancienne, remonte à la première guerre déclarée par l'homme qui tomba de si haut, et qui est encore suivie par ceux qui réclament sa gloire et ses crimes : ils essaient encore de rendre odieux Ferdinand VII, de lui susciter de nouveaux ennemis, ou de paralyser l'affection de ses partisans, ou d'accréditer sur son compte de fausses opinions dont il est très-difficile d'effacer les impressions fâcheuses. La blessure laisse infailliblement une cicatrice.

Les vrais royalistes, et surtout les Français, ne doivent prononcer qu'avec un profond respect le nom de Ferdinand, ainsi que le font les royalistes espagnols, lorsqu'ils parlent de tous les souverains de l'Europe, et en particulier de celui que la France a l'extrême bonheur de posséder. Jamais on

ne les verra, dans aucune occasion, les accuser individuellement, bien convaincus que nul monarque ne veut et ne saurait vouloir le mal de ses sujets.

Si l'on m'objecte que ce ne sont là que des idées générales quelquefois démenties par le fait, et que je passe officieusement sur la conduite particulière de Sa Majesté Catholique dans l'affaire de ses gardes, je réponds que la conduite du roi a été telle qu'elle devait l'être, et que si les résultats de cette journée n'ont pas été tels qu'ils devaient être, ce n'est pas à Sa Majesté que la faute doit en être rapportée.

Je ferai observer, toutefois, que si le plan des gardes fut de faire un coup de main à Madrid, ainsi qu'on peut l'inférer de leur marche nocturne, rapide et inopinée du Prado sur la capitale, le roi ne devait sortir de son palais qu'après que les bataillons vengeurs de ses droits eussent vaincu leurs adversaires, et qu'ils fussent réunis à leurs camarades qui défendaient le palais (*a*). Mais le

---

(*a*) Aussitôt que les quatre bataillons furent arrivés à Madrid, on amena, dans la cour du palais, les chevaux du roi sellés et bridés ; ils y restèrent jusqu'à ce que l'on apprit la

plan ayant échoué, les assaillans ayant été vaincus, les circonstances n'étant plus les mêmes, le roi en montant à cheval et sortant de son palais, eût commis une témérité d'autant plus grande, que les vaincus, en se repliant sur le palais, y causèrent une terreur panique et jetèrent l'effroi et le désordre partout, même dans les deux autres bataillons qui étaient de réserve. . . . . . .

Etait-ce une occasion favorable pour que le roi payât de sa personne, que celle où ses gardes étaient en déroute, où le général Morillo déjà avait entouré le palais de canons, faisait tirer sur les écuries et sur les soldats dont il venait d'être nommé colonel ? . . . . . . . .

Le roi fit donc alors tout ce qu'il pouvait humainement faire, en empêchant que les gardes n'éprouvassent la douleur de rendre les armes à leurs impitoyables vainqueurs,

---

défaite des quatre bataillons, qui se replièrent sur le palais dans la plus grande confusion. Alors, rien n'étant convenu et arrêté pour la sortie du roi, les chevaux furent retirés ; et ce qui détermina plus particulièrement cette mesure, c'est la réponse négative que fit Morillo, lorsqu'on lui intima l'ordre de Sa Majesté de se rendre au palais.

en les couvrant de la seule égide qui lui restât de son inviolabilité et du prestige de la majesté royale. Le roi, par cette conduite, identifia leur honneur au sien propre. Tout autre moyen eût été disparate et téméraire : c'eût été succomber sans utilité.

Rien n'est plus facile, à Paris comme à Londres, que de parler sans connaissance de cause de ce qui se passe à Madrid. Rien de plus aisé, sur les bords de la Seine, que de faire des plans et des projets à exécuter sur ceux du Manzanarès ; mais on risque aussi beaucoup de se tromper, et ce n'est pas une médiocre imprudence que de raisonner sans données positives et sans connaître toutes les circonstances des faits. On sait jusqu'à quel point ils sont difficiles à constater même sur les lieux.

Un jour viendra où le voile épais qui couvre encore les tristes évènemens du 7 juillet pourra être soulevé ; alors et seulement alors on saura les véritables causes qui ont fait échouer le plan d'attaque, et quels sont ceux qui, dans cette occasion, ont manqué de courage, d'énergie, de fermeté et de loyauté.

Si quelques personnes ont eu la faiblesse

de faire mettre sous les yeux de Sa Majesté des documens signés d'elle, et propres, dit-on, à compromettre sa personne royale ; si le roi n'a pas dédaigné de reconnaître ces documens comme vrais, ni même d'affirmer qu'ils émanaient spontanément de sa libre volonté, on n'en saurait assurément rien conclure contre Sa Majesté ; et bientôt nous serons en état de discuter et d'éclaircir toutes ces questions (11).

---

Au moment où cet ouvrage est sous-presse, un décret des cortès nous parvient. Il renferme les grandes mesures de salut public qu'elles osent proposer à l'approbation du roi, dans la situation déplorable où se trouve l'Espagne.

D'après les derniers renseignemens et les plus précis, voici les positions respectives des partis qui sont aux prises dans cette péninsule.

Partout les amis du roi, de la religion et de l'ancien gouvernement courent aux armes pour rendre à Ferdinand VII l'autorité souveraine que les cortès lui ont ravie, pour le replacer au niveau des autres souverains,

pour faire rentrer l'Espagne dans la balance politique de l'Europe, pour arracher le monarque et son auguste famille à l'oppression inouïe où ils sont, pour qu'il puisse rendre la paix à ses peuples, régner paternellement sur tous ses sujets, et ramener à la tranquillité et à la raison, par la justice, la bienveillance et la magnanimité, ceux qui le méconnaissent et l'outragent chaque jour. Tel est le but que les royalistes veulent atteindre.

Mais quelle est, en même temps, la position des cortès? La voici : n'ayant pour partisans que des hommes tarés, ruinés ou vicieux, et pour appui une armée indisciplinée et mal payée, les cortès veulent forcer la nation entière a recevoir le nouveau système de gouvernement que repousse avec horreur l'immense majorité du peuple, parmi laquelle se trouve la classe la plus éclairée et la plus intéressée à la paix publique. Elles emploient tous les moyens, quels qu'ils soient, pour se procurer et les fonds dont elles manquent et une armée qu'elles ne peuvent solder. Elles arment leurs partisans et font désarmer les royalistes. Elles soufflent la discorde et la guerre civile, en forçant les sujets du roi à s'armer les uns contre les

autres, en organisant l'anarchie, les vols, les dilapidations, les émeutes, les attroupemens, et en protégeant l'impunité de tous ces crimes et délits. Elles font absoudre les assassins des amis du roi, tandis qu'elles envoient sans pitié ces derniers sur les échafauds. Elles font des emprunts à l'étranger, pour en faire servir les produits à cimenter leur despotisme et à salarier non seulement les révolutionnaires espagnols, mais encore ceux de tous les pays étrangers, même ceux qui, réfugiés en Espagne, fuient la vengeance de la justice qui les poursuit. Elles veulent éloigner du monarque ses deux frères, chéris comme lui des royalistes, et comme lui la noble espérance de la patrie aux abois. Enfin elles veulent que les ministres des autels, calomniés, tyrannisés, exilés ou dépouillés par les décrets de ces législateurs énergumènes, élèvent leurs mains au ciel pour faire descendre ses bénédictions sur les auteurs de tant de maux, sur les crimes qu'ils ont provoqués, sur les attentats qu'ils ont commis envers la religion et le trône !!

*O tempora! ô mores!* Ciel! prends pitié de la malheureuse Espagne gouvernée, depuis deux ans, non comme autrefois par des

hommes sensés, mais par des misérables altérés de sang et couverts de crimes, par des hommes ennemis du genre humain, par des enfans dénaturés qui déchirent sans pitié le sein de leur mère expirante, qui livrent au supplice, à l'exil ou à la misère, ceux qui naguère les conduisaient dans les voies de la religion, de l'honneur, de la fidélité, de la bienveillance et de la paix !

FIN.

# NOTES.

---

(1) *Page* 7. Avant la révolution, le roi Charles IV avait ordonné la formation d'une commission composée de jurisconsultes les plus distingués, à l'effet de lui proposer un travail sur les changemens admissibles dans la législation. On y mit beaucoup de lenteur et on ne le termina point; mais le discours qui devait servir de préambule à ce travail a été achevé par eux. C'est le discours que l'on a placé en tête de la Constitution de Cadix, rédigée par M. Romanillos, avec les modifications qu'exigeaient les circonstances et le changement de système dans le gouvernement. Ce jurisconsulte a été ministre des finances sous le régime des cortès de Cadix.

(2) *Page* 10. L'Espagne est le seul royaume en Europe où les propriétés foncières ne paient pas de contributions à l'Etat. Jamais les rois, même les plus puissans, n'ont osé les imposer. On croit que les grands, les titrés, les majorats et les moines, propriétaires entre eux des deux tiers des immeubles de la péninsule, étant à la tête du gouvernement, n'ont pas voulu de cette contribution, inconnue dans les âges anciens. Les cortès de 1812 ne trouvant pas d'autres moyens d'alimenter le trésor épuisé, décrétèrent cette contribution; mais comme il n'y avait pas de cadastre pour la répartir équitablement, elle le fut arbitrairement, et cette mesure

n'a pas remédié à la pénurie du trésor ; elle n'a donc fait que la rendre odieuse. Cependant c'était le seul moyen praticable de sortir d'embarras pour éviter une banqueroute publique et pour parer aux inconvéniens résultant de l'absence des produits d'Amérique et du défaut de commerce, qui entraîne la diminution du produit des douanes de la péninsule. Or, les contributions indirectes de l'Espagne étant notoirement insuffisantes pour subvenir à toutes les dépenses de l'Etat, la contribution directe doit donc y suppléer, pour assurer, par sa facile et invariable perception, le service du trésor public. Cette vérité, bien sentie par les grands propriétaires, doit les engager à venir au secours du gouvernement monarchique, sans quoi celui-ci succombera sous les coups de l'anarchie, qui ensuite se précipitera sur les grands propriétaires, qu'elle laissera nus comme elle a fait en France.

(3) *Page* 23. Richard fut employé accidentellement dans le corps de l'administration militaire pendant la longue lutte. Cette guerre terminée, il se montrait partout en uniforme de commissaire des guerres. Lorsqu'on instruisit son procès, il ne put représenter aucun brevet ni justifier qu'il recevait le traitement de cette classe. Un certain négociant qui avait retiré certain ministre de certain embarras, avait remis, sous le secret le plus inviolable, des fonds à ce Richard pour exécuter sa criminelle tentative. Il lui communiqua son projet d'assassiner la famille royale, et il fut adressé au maréchal-de-camp Rénovalès, avec lequel il concerta l'endroit, le jour et l'heure. Le complot fut découvert, par deux soldats de marine qui devaient être ses complices, au lieutenant-général Copons, qui en donna avis sur

le champ. Le malheureux mourut avec son secret; il ne voulut avouer ni ses relations avec le négociant ni avec Rénovalès, qui prudemment a fui en pays étranger. Richard comptait sur plusieurs officiers qui avaient passé déjà en conseil de guerre pour divers délits, ou qui étaient suspendus de leurs fonctions, et qui tous résidaient à Madrid, gens de sac et de corde, toujours affamés d'argent et de crimes. Il expira sur l'échafaud avec quatre de ses complices, lesquels déclarèrent que leur misère les avait fait entrer dans la secte libérale.

(4) *Page* 24. Faisons connaître cet extravagant triumvirat irlandais qui voulait républicaniser et gouverner l'Espagne, ayant sous leurs yeux la devise des drapeaux de tous les régimens irlandais, *Semper fidelis*.

1° Lacy, fils d'un capitaine au régiment d'Ultonia, infanterie, au service de S. M. C., est né en Espagne. Par suite d'un duel, il se réfugia en France. Il était alors capitaine. Il demanda du service à Buonaparte, qui le fit commandant d'un bataillon hanovrien. L'armée hanovrienne venait d'être incorporée à l'armée impériale française. Ce bataillon ayant été envoyé en Catalogne, Lacy y établit une intelligence avec son ami Zayas *, devenu général et com-

* Don Joseph de Zayas, né à la Havane, vint en Europe à l'âge de dix ans, et fut admis au collége militaire du Port-Sainte-Marie, en 1784. Il y resta deux ans et demi, et passa officier dans *Asturiès*, infanterie. Il servit avec la plus grande distinction dans les deux dernières guerres. En 1808, après la capitulation de Valence, qu'il rédigea comme maréchal de camp, il fut envoyé en France, et conduit au donjon de Vincennes, comme prisonnier d'Etat, avec son chef, le capitaine-général Blake, et le maréchal de camp don Carlos O'Donell. Ils s'y

mandant une division de l'armée espagnole qui était en Catalogne. Lacy, repassé aux Espagnols, devient premier

trouvèrent réunis, sans le savoir, avec le capitaine-général don Joseph Palafox, qui y était détenu sous le nom de *Mendola*.

Lorsque Buonaparte voulut traiter avec Ferdinand VII, on lui désigna le général Zayas pour aller faire cette proposition à ce monarque; celui-ci s'excusa sur son âge (il n'avait alors que 36 à 38 ans), sur l'infériorité de son grade et son inexpérience dans la diplomatie; mais il désigna M. de Palafox comme plus apte, sous tous les rapports, à remplir cette mission importante. Il revint au donjon l'annoncer à M. de Palafox. Tous les deux partirent pour Valençay dans les premiers jours de décembre 1813. M. le duc de San-Carlos, prisonnier à Lons-le-Saulnier, fut aussi appelé à Valençay pour suivre les négociations à Paris, et signa le traité. M. de Zayas partit pour l'Espagne, chargé d'annoncer les négociations. M. de Palafox, quelques jours après, porta le traité à la régence. Ferdinand VII partit en mars; mais arrivé à Perpignan, il y avait un ordre de l'y retenir jusqu'à ce que la ratification de la régence fût notoire. Les souverains alliés étant arrivés à Paris le 30 mars 1814, l'ordre fut sur le champ expédié pour rendre à ce monarque les honneurs qui lui étaient dus, et pour son libre et prompt retour dans ses Etats.

M. de Zayas fut promu, en 1814, au grade de lieutenant-général, et obtint la confiance particulière du monarque.

Depuis, il se laissa entraîner dans le libéralisme; il partagea la déloyauté de Ballesteros; et après le triomphe du parti, il fut nommé aide de camp du roi constitutionnel, avec Quiroga, Ballesteros..... Il fut élu député aux cortès par la Havane, puis membre de la députation permanente.

Le 30 mai 1822, lors de la fête de saint Ferdinand, célébrée à Aranjuez, M. de Zayas s'étant compromis, par zèle libéral, avec le duc de l'Infantado, toujours l'ardent ami de Ferdinand VII, et un capitaine de la garde royale, le roi, informé des imprudences de ce général, lui ordonna le même jour de sortir de son palais. (*Note du traducteur.*)

aide de camp de Zayas, puis chef d'état-major, ensuite général, se fait chef des révoltés, et finit par être fusillé.

2° Don Juan O'Donoghu et son frère don Thomas, nés en Irlande, ouvrirent leur carrière dans le régiment d'Hivernia, infanterie irlandaise, au service d'Espagne; tous deux servirent avec distinction pendant les deux dernières guerres et parvinrent au généralat. Don Juan, impliqué gravement dans le projet de Richard, paya de dissimulation et d'audace en se jetant aux pieds du roi et protestant de son innocence. Depuis, il embrassa chaudement la révolution de 1820 : aussi fut-il envoyé comme vice-roi par les cortès, pour rattacher à leurs intérêts l'empire du Mexique. Mais à peine arrivé, il seconda le plan d'indépendance en se réunissant à Iturbide ; et après avoir trahi les intérêts de ses commettans, il mourut au Mexique.

3° Henri O'Donell, comte de Labisbal, est né en Espagne ; son père, né en Irlande, issu des comtes de Tyrconell, mourut âgé de 75 ans, colonel du régiment d'Irlande, infanterie, au service d'Espagne, brigadier des armées du roi et gouverneur de la place de Zamora. Ses longs et honorables services, son zèle et ses vertus militaires, égalaient son respectueux dévouement à l'auguste maison de Bourbon ; il laissa douze enfans, qui, par les soins du roi Charles IV et de la reine, furent tous placés selon leur rang ; de ses neuf fils, cinq périrent sur divers champs de bataille, et des quatre qui survécurent aux deux dernières guerres, trois étaient lieutenans-généraux au 1er mars 1820 ; le quatrième était colonel. Henri, le dernier de tous ses frères vivans, servit avec distinction. Croyant que son ardeur bouillante devait le mener à tout sans en avoir les moyens, quoique n'ayant pas toujours été

reureux à la guerre, il imagina, dans un accès d'exaltation, de se nommer lui-même lieutenant-général en se signant un brevet, et de se faire reconnaître par un simple ordre du jour. Peu de temps après, ayant été blessé grièvement dans une reconnaissance au poste de Labisbal, la régence, en lui conférant le titre de comte de Labisbal, le nomma un de ses membres. Le roi, à son retour, lui confirma ce titre de comte et le grade de lieutenant-général.

En 1814, il commandait en chef l'armée de Navarre; et quoique à cette époque il appartînt déjà au libéralisme, il y reçut et exécuta le décret du roi qui ordonnait de brûler la Constitution. En 1815, il commandait encore en chef l'armée de Navarre qui s'était avancée près de Bayonne.

Depuis, il se lia plus étroitement aux libéraux de Madrid, en se faisant recevoir maçon dans une loge dont le vénérable était sous-lieutenant, et dont Lacy, Porlier, don Juan et O'Donoghu étaient membres. Le parti libéral se l'étant ainsi attaché, le fit nommer général en chef de la grande expédition d'Amérique. Ayant alors à lutter et contre les francs-royalistes et contre les francs-constitutionnels de cette armée, et même contre les républicains, auxquels il tenait, il n'alla à Madrid dénoncer les indociles de son parti que parce que ses complices voulaient, selon lui, aller trop vite.

Le comte de Labisbal, perdu à la fois dans l'esprit des royalistes, des constitutionnels et des républicains, qui tous le repoussaient, tenta vainement de rentrer en grâce avec ces derniers, par la mystification qu'il fit au roi dans le moment de la crise. Il se retira dans les environs de Valladolid, où il est présentement à la tête de quelques

mécontens qui ne veulent d'aucune espèce de gouvernement.

(5) *Page* 35. Telle que celle qui se passa à Truxillo, lorsque M. Lozano n'était encore que commissaire des guerres ; il s'agissait d'aider l'armée anglaise à assurer ses subsistances.

En 1812, lord Wellington avait recommandé à la régence don Etienne Mexia, pour lequel il avait demandé l'intendance vacante de Salamanque, qui fut donnée alors à M. Lozano.

Ce lord écrivit aussitôt à son frère Henri Wellesley, ambassadeur d'Angleterre près la régence de Cadix, entre autres choses ce qui suit :

« Je suis informé que la régence a nommé M. Lozano « Torrès à l'intendance de Salamanque, au lieu de M. Mexia, « auquel je m'intéressais. Si je n'avais pas l'entière conviction que la régence du royaume n'a pas eu l'intention de « m'offenser, j'aurais un juste motif d'en douter en voyant « cette singulière préférence. M. Lozano Torrès est le même « que la junte centrale a nommé à la suite de cette armée ; « et non seulement il y est inutile, mais il est encore le « plus ignorant des hommes, et son intervention dans « toutes les affaires n'y est qu'un embarras de plus ; car « il est si heureusement né pour le mensonge, qu'il se « pendrait s'il lui échappait une vérité.

« Un jour que je lui fis remarquer la pénurie que l'ar- « mée éprouvait, il l'attribua d'abord à ceux même qui « l'avaient employé ; mais bientôt il eut la bassesse de se « dédire, lorsque M. Caloo, commissionné pour venir se- « courir l'armée avec des fonds, osa l'assurer que nous n'a-

« vions besoin de rien, et que nous étions suffisamment ap-
« provisionnés. Il n'eut pas de honte de me faire cet aveu
« enface à Truxillo ; et l'ayant obligé de convenir qu'il
« avait fait un mensonge, je lui ordonnai de sortir, et lui
« intimai l'ordre de ne plus se présenter devant moi. Ja-
« mais je ne communiquerai avec un tel sujet. C'est à la ré-
« gence à voir si un homme de cette espèce peut convenir
« à une place qui le met en contact avec notre armée. »

(6) *Page* 70. La Gazette extraordinaire de Madrid, sous la date du 7 mars, étant arrivée à l'île de Léon, on y apprit par elle la nouvelle que le roi avait prêté serment à la Constitution. Aussitôt le chef de l'insurrection envoya à Cadix, comme parlementaires, son chef d'état-major Arco-Aguéro, Lopez Bagnos, commandant d'artillerie, et Alcala-Galiano, secrétaire de la junte de l'île, à l'effet d'informer le général Freire de cet évènement, si toutefois il n'en était déjà instruit, et, dans ce dernier cas, de s'entendre avec lui pour faire cesser toute hostilité.

Le général Freire n'avait reçu aucune gazette ni le moindre avis de cette nouvelle si importante ; et par une bonne raison, c'est que le comte de Labisbal, qui venait de faire soulever la province de la Manche, y avait arrêté le courrier extraordinaire, qu'il dirigea à l'île de Léon au lieu de Cadix, en adressant les dépêches à Quiroga, rebelle.

Aussi les parlementaires furent-ils dès lors soupçonnés violemment d'être venus pour surprendre le général Freire, qui les fit mettre au château-fort de Saint-Sebastien, jusqu'à ce que les faits fussent vérifiés.

Mais avant qu'ils fussent arrêtés, ils parcouraient les rues, y répandaient la Gazette extraordinaire de Madrid, réim-

primée par eux à l'île. Cette circonstance ameuta les libéraux, leur donna de l'enthousiasme, de l'audace, et le général Freire entra alors dans une grande méfiance de ce que ces parlementaires lui avaient annoncé.

Il se consulta immédiatement avec le capitaine-général de la marine Villavicencio, le général Campana et le lieutenant de roi. Après avoir bien médité sur les conjonctures critiques où la ville et eux-mêmes se trouvaient, ils arrêtèrent unanimement que jusqu'à ce que le roi eût envoyé des ordres formels par la voie officielle, ce serait une trahison de se prêter au changement de système annoncé par les parlementaires. En effet, ce changement était improbable d'après les antécédens, et quand même il eût été réel, il devenait suspect par cela seul que les révoltés de l'île étaient aussi les seuls qui en fussent alors informés.

Mais ces parlementaires ayant perverti, égaré et influencé beaucoup de monde, 300 personnes entre autres vinrent, les gazettes à la main, frapper à toutes les portes de l'hôtel du général Freire, l'invitant, le sommant même de proclamer la Constitution. Celui-ci, bien résolu à ne céder qu'aux ordres du roi, légalement communiqués, se présenta au balcon, et intima à l'attroupement séditieux l'ordre de s'éloigner paisiblement, sans quoi il emploierait la force armée.

Les personnes sensées et amies de l'ordre que la curiosité avait attirées, se hâtèrent de se retirer; mais celles qui voulaient que leur volonté ou celle des parlementaires triomphât, restèrent et continuèrent l'agitation. Le général Freire, toujours fidèle au roi, réitère encore la même invitation; les généraux et les chefs de la place répètent les mêmes paroles pacifiques, et conjurent les séditieux de se retirer et de respecter la tranquillité publique.

Mais les factieux attribuant à faiblesse ou à timidité ce qui était du devoir rigoureux et de la prudence des généraux, à un signal convenu, tirèrent le sabre du fourreau. Par le plus grand hasard, deux bataillons envoyés pour la défense du général débouchent en ce moment sur la place Saint-Antoine, et aperçoivent la maison assaillie par des hommes armés. Un de ces bataillons fait feu aussitôt sur les assaillans : ceux-ci résistent; bientôt ils se replient par la rue large jusqu'à la place de Saint-Jean de Dios, essayant par tous les moyens d'attendrir et d'attirer à eux le peuple peu aisé, ainsi que les marins; car ces trois ou quatre cents imprudens ameutés appartenaient exclusivement aux maisons de commerce, et étaient tous fort bien mis; parmi eux cependant s'étaient glissés des gens oisifs payés probablement par le parti libéral pour appuyer la demande des parlementaire......

Spectateur affligé de cette scène de douleur, le peuple de Cadix ne voulut pas y prendre part. Plusieurs décharges ayant été faites sur ces malheureux jeunes gens, le nombre des morts fut évalué à 150, et celui des blessés à 250 environ.

Cet évènement à jamais déplorable, qui a rempli de deuil la première ville de commerce d'Espagne et profondément affecté le roi, est évidemment dû aux auteurs de la révolte de l'île de Léon et à leurs grands complices de Madrid. L'anarchie, comme tout arbre, doit produire son fruit. Quiroga, Labisbal, Alcala, Galiano, Riégo, Ballestéros, duc del Parqué, Lopez Bagnos, etc., voilà votre ouvrage! frémissez !....

(7) *Page* 77. Ces gardes du corps républicains furent mis

en jugement ; et quoique le délit, démontré constant, entraînât la peine de mort, ils n'en furent pas moins mis en liberté et replacés dans les régimens de cavalerie en garnison à Madrid.

(8) *Page* 86. Le ministère espagnol, d'après la Constitution, est nommé par le roi ; il est responsable ; il peut être accusé par les cortès pour violation de la loi ; il peut être destitué par le roi, même sans motif, par la raison que le roi n'en donne pas lorsqu'il nomme un ministre.

Ainsi, il est évident que le ministère étant l'ouvrage du roi, est aussi le défenseur naturel et obligé de la prérogative royale ; il est encore dépositaire des secrets de l'Etat confiés par le roi ; il ne doit donc réellement compte qu'au roi de l'administration générale du royaume, et non aux cortès : c'est ce que M. Canga-Arguellez a fort bien fait sentir. Car n'ayant aucune responsabilité, parce qu'elles n'ont rien à administrer, les cortès n'ont pas besoin de ministres et ne doivent pas s'immiscer dans l'administration, sans perdre, contre les ministres, l'avantage de les attaquer lorsqu'ils dévieront ; elles ne peuvent les citer à la barre, les y faire paraître pour les gourmander, parce qu'ils sont les ministres du roi et non des cortès, et que le contraire supposerait dans les cortès la réunion du pouvoir exécutif au pouvoir législatif ; réunion qui constituerait le despotisme dans un corps collectif et élu, le pire de tous les despotismes.

Mais si les ministres enfreignent la Constitution ou les lois, ou dilapident les finances, les cortès, en exerçant leur droit de surveillance, peuvent non seulement accuser les ministres, mais encore les faire juger, sauf au roi à

leur faire grâce s'ils lui paraissent condamnés injustement.

Or, s'il plaisait au roi d'accuser ses ministres protégés par les cortès, la Constitution ne lui en accordant pas la faculté, ou ces cortès s'y opposant, voilà une lacune fâcheuse et qui laisse l'autorité royale bien décolorée et bien faible contre la trahison.

La position du roi, celle des cortès et celle des ministres, sont donc essentiellement fausses et s'entrenuisent respectivement; mais celle des ministres surtout les rend indispensablement traîtres ou au roi ou aux cortès: ce qui s'est passé depuis vingt-sept mois le prouve évidemment.

En effet, lorsque M. Zarcó del Valle, ministre par *interim*, désobéit au roi pour servir les intrigues des cortès à l'occasion de la nomination de M. Carvajal; lorsque M. Féliu, autre ministre, ordonna, pour plaire aux cortès, qu'il y aurait, contre le vœu du roi, des cortès extraordinaires; lorsque Riégo, pour faire sa cour aux cortès, se refusa à exécuter l'ordre du roi qui prescrivait la dissolution de l'armée révoltée à l'île de Léon; MM. del Valle, Féliu et Riégo, n'avaient-ils pas bien mérité qu'on les fît juger comme traîtres au roi?

Et lorsque Riégo donna lieu à ce que les ministres, le soupçonnant de conspirer pour la république contre la Constitution, le fissent exiler de Madrid à Oviédo, du consentement des cortès, celles-ci et les ministres ne furent-ils pas traîtres au roi et à la patrie pour n'avoir pas livré à la justice ce double traître avec ses complices?

Il est donc de la dernière évidence que la Constitution de Cadix impose au ministère espagnol un rôle odieux de félonie, et que les cortès avec des sessions de trois mois, des juntes permanentes de neuf, le maniement annuel de 250 mil-

lions, la disposition de la force armée, de l'ordre judiciaire, du clergé, des corps administratifs, des douanes, avec un monarque qui peut bien ordonner à ses ministres de sortir de son palais par l'escalier, et qui peut ensuite, à l'aide des cortès, les voir rentrer par les fenêtres, il est de toute impossibilité de maintenir le gouvernement et d'offrir une garantie bien solide aux puissances continentales.

Certes, une Constitution qui établit un ministère aussi absurde, qui crée des pouvoirs aussi mal pondérés, oblige le monarque à gouverner contre sa conscience; une Constitution qui offre l'essai d'un gouvernement en discordance avec tous les gouvernemens de l'Europe, n'est autre chose que l'ouvrage de l'ignorance ou de la perfidie. Otez-en le mot *roi*, la démocratie populaire, comme Minerve, sort toute armée de la démocratie royale *expirante*.

(*Note du traducteur.*)

(9) *Page* 87. Le 30 mai, à l'occasion de la fête du roi, les canonniers chargés d'exécuter la salve royalo à la citadelle de Valence, se mirent à crier dans ce moment d'exaltation: *Vive le roi sans plus!* Grande rumeur aussitôt parmi la garde nationale; elle court aux armes, on bat la générale, les canonniers lèvent les ponts-levis et se mettent en mesure de se défendre; bientôt la citadelle est cernée; on somme les canonniers de se rendre; ils refusent; on fait poster de l'artillerie qui domine la citadelle; on les somme encore de se rendre à discrétion; ils acceptent. La garde nationale se précipite dans la citadelle; le bruit se répand en ville que le général Elio a été tué et massacré par les gardes nationaux. Le directeur de la poste fait partir un courrier pour Madrid, et annonce à un député, son ami, la fin de ce géné-

ral. Le député Saria reçoit cet avis en séance ; il monte à la tribune, et donne lecture de cette lettre : aussitôt force applaudissemens et trépignemens de joie et satisfaction parmi les députés et les tribunes. Bertrand de Lys s'écrie : *Je m'honore de faire partie de cette garde nationale!* un autre : *La patrie est délivrée d'un tyran! vive la Constitution! périssent de même tous les servilès!...* Ainsi fut célébré, dans les cortés, l'assassinat d'un général distingué, d'un fidèle serviteur du roi, qui présageait en 1814, dans la Constitution proposée à la sanction de son souverain, tous les malheurs qui ont fondu sur son roi, sa patrie, et par suite sur lui-même. Une assemblée de tigres ou de cannibales aurait peut-être respecté la valeur enchaînée, et le jugement à mort prononcé contre lui, mais non confirmé ; il était réservé aux cortès espagnoles de 1822 et aux libéraux de Madrid de se réjouir de l'assassinat d'un des défenseurs les plus distingués de l'indépendance de l'Espagne, et d'insulter à la juste douleur du roi et de tous les bons Espagnols.

Douze heures étaient à peine écoulées, que le préfet et le général de Valence, par un courrier extraordinaire, donnent officiellement les détails de cet évènement. Les canonniers, résolus à se défendre, avaient supplié le général Elio de se mettre à leur tête, l'assurant que toute la garnison allait se réunir à eux. Ce général, condamné depuis huit mois, refuse et engage les canonniers à rentrer dans le devoir. Le concierge admirant la prudence du général Elio, le voyant ensuite en danger de périr par la garde nationale, le fait descendre dans un cachot ignoré ; ses ennemis en fureur arrivent, le demandent, le cherchent, et désespérés de ne pouvoir assouvir leur rage, ils se retirent, per-

suadés qu'il s'est évadé dans la mêlée. Que l'on se fasse, si l'on peut, une juste idée de la douleur des cortès et des libéraux de Madrid, en apprenant que le courageux général vivait encore par les soins généreux du concierge. O Providence admirable ! à quoi réserves-tu le brave et le fidèle ami de Ferdinand VII !!! (*Note du traducteur.*)

(10) *Page* 88. Il en sortit peu de temps après; mais ce seigneur voulant ensuite se rendre en France, fut arrêté à Vittoria ; et traduit en jugement, il fut condamné à dix ans de travaux forcés, rachetables moyennant 50,000 fr. pour chaque année de condamnation. Le comte les ayant payés, il lui fut permis de rester chez lui.

(11) *Page* 136. D'après la Constitution actuelle qui régit l'Espagne, le roi est inviolable ; les ministres sont responsables des actes émanés du souverain, lorsqu'ils sont contresignés par eux : ainsi tout ordre du souverain non contresigné d'un ministre est donc illégal, conséquemment nul.

Si les documens dont il est question sont des ordres émanés du roi, non contresignés d'un ministre, l'officier supérieur qui y a déféré est seul responsable devant la loi, et ceux qui lui ont obéi ne sont passibles d'aucune peine, parce que les subordonnés n'ont pas le droit de discuter avec leur chef. L'obéissance passive est la première vertu des militaires : c'est sur elle que reposent la discipline et la subordination, sans lesquelles point d'armée, point de sûreté, point de lois, point d'institutions durables, n'en déplaise aux *anti-servilès*. S'il en était autrement, l'anarchie règnerait dans le militaire, et c'est la pire de toutes les anarchies, puisqu'elle est armée.

Si l'officier supérieur a exécuté un ordre du roi non contresigné d'un ministre, il savait donc qu'il agissait illégalement et qu'il assumait sur sa tête toutes les responsabilités en cas d'insuccès : pourquoi donc cet officier supérieur a-t-il réclamé du roi une garantie qu'il sait ne pas exister dans les prérogatives constitutionnelles du monarque ? pourquoi a-t-il conservé un ordre qui, par cela seul, ne lui donne aucun droit ? Nouveau Curtius, il devait offrir sa tête en silence, et s'honorer d'être martyr de la royauté. Nous avons lieu de croire, au contraire, que cet officier supérieur, si éminemment dévoué au roi et si zélé pour sa cause, n'a pas librement revendiqué un appui qu'il n'a jamais été au pouvoir du roi constitutionnel de lui accorder ; mais les vainqueurs, enchantés de posséder cet ordre, dont nous voulons bien supposer l'authenticité, ont voulu le faire mettre sous les yeux du monarque, au nom de l'officier supérieur qui en était probablement porteur lorsqu'il tomba au pouvoir des libéraux, comme un trophée de la victoire, ou plutôt comme un moyen de terreur auprès de Ferdinand VII.

Si un tel ordre n'était signé que du roi seul, si l'officier supérieur l'a exécuté le sachant illégal, il est évident qu'il n'avait pu être demandé au roi par l'officier supérieur, sinon confidentiellement, et pour s'assurer que le monarque consentait que les bataillons partis sans ses ordres pour le Pardo revinssent à Madrid comme agresseurs et pour le délivrer de la tyrannie des cortès et des ministres. Or, en exécutant un tel ordre, l'officier supérieur n'a pu le faire qu'à ses risques, périls et fortune : vainqueur, il eût été grand d'Espagne et maréchal, il eût obtenu les honneurs de Monk ; vaincu, il est martyr honorable de la royauté et

de la religion, aujourd'hui atrocement menacées en Espagne. Il périra donc avec gloire, non sans le vif regret d'avoir conservé une pièce confidentielle qu'il aurait dû livrer aux flammes immédiatement après en avoir pris lecture, afin qu'en cas de revers on ne s'en prévalût ni contre lui, ni contre le roi, ni au préjudice des intérêts qu'il servait.

Telles sont les considérations qui se présentent naturellement, en supposant que l'ordre en question soit bien réel, qu'il soit au pouvoir des vainqueurs, et que ceux-ci en arguent actuellement contre l'officier supérieur et même contre le monarque.

Mais nous avons de fortes raisons de croire que M. le colonel Saint-Michel, chargé d'instruire le procès contre les officiers de la garde royale faits prisonniers dans l'attaque du 7 juillet, n'a point été introduit, et ne pouvait pas même l'être, auprès du roi, sous le prétexte de lui représenter l'ordre royal dont excipaient les accusés. Or, le fait de l'introduction de ce colonel étant faux, la réponse aussi inconvenante qu'inhumaine que M. de Saint-Michel met dans la bouche du monarque est donc fausse; car là où il n'y a pas de cause, il ne peut y avoir d'effet, là où on ne fait pas d'interpellation il n'y a point de réponse.

Dans quel perfide dessein a-t-on imaginé et répandu un fait aussi perfidement controuvé? Cela est facile à deviner. Depuis que l'usurpation fut mise en Europe à l'ordre du jour pour servir de grandes passions et de puissans intérêts, les partisans de ce nouveau système n'ont cessé d'inventer calomnie sur calomnie, pour rendre odieuses toutes les légitimités.

C'est sous l'usurpation inouïe de Buonaparte, en Espagne, que les Espagnols qui se déclarèrent pour lui, et

que depuis on a désignés sous le nom d'*afrancesados*, commencèrent la longue série des calomnies inventées contre Ferdinand VII, pour le rendre odieux à ses sujets, affaiblir en eux l'affection qu'ils lui portaient, et que ses malheurs récens et non mérités ne firent qu'accroître; enfin, pour amener aux pieds du roi imposé les ambitieux, les crédules, les dupes et les nécessiteux.

Cependant, nous ne confondons pas dans ces diverses catégories des personnes estimables et du plus grand mérite qui se trouvaient en place au moment des scènes épouvantables survenues à Madrid et à Bayonne en 1807. Entraînées par le torrent des évènemens, elles voyaient avec douleur que le vaisseau de l'Etat, battu par les tempêtes, n'avait plus de pilote. Or, l'Espagne n'ayant plus de régulateur, chacun dut agir dans le cercle plus ou moins étroit de sa sphère : heureux celui qui, depuis cette époque, n'a pas de crimes à se reprocher!

Les Espagnols constitutionnels et le parti républicain de Riégo ne manquèrent pas de suivre la même marche que les *afrancesados*, surtout depuis que Ferdinand VII adopta le pacte de la Sainte-Alliance, et protesta de fait contre une sanction imposée par la force, et contre une Constitution qui, en le dépouillant du pouvoir souverain, le met au-dessous des autres monarques dans l'ordre politique. Louis XIV, qui avait une haute idée de ses peuples, disait : « L'Etat, c'est moi ; » comme Henri IV avait dit : « S'en prendre à mon peuple, c'est s'en prendre à moi, » expressions vraiment paternelles.

Combien les faiseurs de Constitutions, en Espagne, étaient loin de cette hauteur politique, lorsqu'ils dépouillèrent le trône élevé par leurs ancêtres de cette grandeur et de cette

force si nécessaires aux grandes monarchies, pour la placer dans la démagogie turbulente, et lorsqu'ils dérobèrent au ciel la souveraineté pour la placer dans la boue, à la portée du premier aventurier qui voudra l'en retirer et s'en revêtir dans des flots de sang !

Au reste, les faits qui précèdent démontrent, jusqu'à l'évidence, que la responsabilité des ministres, décrétée par la Constitution de Cadix, place réellement la souveraineté dans une seule Chambre irresponsable, en raison du nombre collectif de députés dont elle se compose; ils démontrent que les cortès nomment encore de fait les ministres, et forment avec eux un pouvoir exécutif composé de deux corps collectifs ayant le même intérêt à résister; ce qui est une monstruosité en politique.

Les cortès peuvent, à la vérité, accuser les ministres et les mettre en jugement; mais c'est seulement lorsqu'ils font la volonté du roi et non lorsqu'ils font celle des cortès, avec lesquelles ils gaspillent, en fort bonne intelligence, les finances du royaume, l'emprunt de M. Lafitte et même celui de M. Ardouin.

Ainsi, les cortès espagnoles étant à la fois, de droit, seules législatrices, et de fait, pouvoir exécutif, puisque les ministres ont tout à craindre ou à espérer d'elles, et rien à espérer ou à craindre du roi, excepté un renvoi toujours suivi d'impunité, le peuple espagnol, tant que la Constitution de Cadix sera la base du gouvernement, doit nécessairement et réellement éprouver une tyrannie démocratique, la pire après l'anarchie militaire. Cet arbre constitutionnel, nouveau mancenilier, a produit promptement ses émanations mortelles dans la péninsule et le Nouveau-Monde, malheureusement soumis à ce fatal régime révolutionnaire.

# OBSERVATIONS

## SUR

# L'ÉTAT ACTUEL DES CORTÈS.

---

Trois partis divisent en ce moment les cortès, et conséquemment le peuple espagnol.

Le premier parti se compose de royalistes partisans de l'ancien régime, sincèrement attachés à la religion, au roi, aux anciennes lois, et voulant impérieusement la paix et la tranquillité.

Ce parti est peu nombreux dans les cortès, à cause des manœuvres violentes qui ont présidé partout aux élections, dont la base est la population : vice palpable, et beaucoup trop avantageux à la démocratie. Il a pour appui des hommes éminemment religieux et royalistes, les habitans paisibles de toute les villes, d'une grande partie des bourgs et des villages, et, de plus, le nombreux clergé et les nobles restés fidèles. On peut dire qu'il compose les trois quarts de la nation.

Le second parti, dit *constitutionnel*, compte pour ses partisans ceux qui se sont déclarés pour la Constitution de Cadix, modifiée, toutefois, de manière que, par de grandes attributions, le roi soit nécessairement aussi respecté et aimé que la Constitution même. Ce parti a des adhérens dans les villes capitales, dans celles du second ordre, et particulièrement dans les villes de commerce. C'est ce parti qui, sous le masque de la modération, a l'air de protéger à Madrid le roi et la famille royale; aussi se qualifie-t-il de *constitutionnel par excellence*.

Le troisième parti, dit *libéral*, d'abord travaillant à couvert comme la taupe, s'est audacieusement placé à l'île de Léon, puis à Madrid, entre l'échafaud et le trône. Il est devenu plus exigeant depuis la défection des libéraux de Naples et du Piémont; il vise, comme eux, ouvertement à la république; il se compose de ceux qui, dans les cortès de Cadix, se sont laissés influencer par le parti républicain, que l'on voyait en France avec Napoléon empereur, et en Espagne avec le roi Joseph; il s'est recruté depuis parmi ces hommes que l'on désigne populairement sous le nom de *meurent de faim*, et parmi de jeunes officiers espagnols qui, après avoir combattu honorablement pour leur roi et leur patrie, furent faits prisonniers de guerre, puis envoyés en France. Là, un trop long séjour et un trop facile contact avec les révolutionnaires français, ont corrompu les nobles prin-

cipes qui les avaient guidés jusqu'alors. Le prestige des triomphes multipliés de leurs vainqueurs, a faussé leur jugement, égaré leurs jeunes cœurs. Le parti libéral est encore renforcé par les étrangers forcés de quitter leur patrie pour se dérober aux poursuites des autorités légitimes.

Ce parti peu nombreux cherche, depuis deux ans, à suppléer à sa faiblesse par l'excès d'un fanatisme violent et sanguinaire. Effrayés de leurs progrès, les constitutionnels parvinrent, il y a un an, à éloigner des hauts emplois les principaux chefs de ce parti, mais bientôt ceux-ci, toujours actifs, toujours entreprenans, parvinrent à se replacer à la tête du gouvernement, soit comme députés, soit comme administrateurs.

Tel est l'état des trois factions libérales qui se combattent en ce moment sur le sol ensanglanté de la péninsule. Toutes néanmoins se vantent de travailler pour sa félicité et sa plus grande gloire.

Le jeu de ces trois partis, mais surtout des deux derniers, se réduit donc à s'observer, à s'entraîner, ou à se surprendre mutuellement pour arriver au pouvoir suprême. Le parti républicain veut-il s'aider des clubs; aussitôt les constitutionnels et les royalistes se réunissent pour les fermer. S'agit-il de forcer le roi à souscrire aux mesures des novateurs constitutionnels, le roi les repousse-t-il parce qu'elles se dirigent contre les royalistes; les républicains s'unissent aux constitutionnels, et le roi est réduit à

obéir. Quelques gardes du corps, d'abord mis en jugement pour avoir défendu le prince, sont-ils acquittés ; on licencie le corps entier, après quoi on propose la suppression de la garde royale, celle des carabiniers royaux, du corps royal d'artillerie, de tous les corps qui conservent au monarque la fidélité du serment, la mémoire des bienfaits et l'affection si naturelle des bons Espagnols.

Mais enfin, ce pitoyable jeu de bascule entre ces trois partis doit nécessairement finir à l'avantage du plus audacieux. Vainqueur des deux autres, il se précipitera tôt ou tard, en insolent oppresseur, sur un roi qui, dépouillé de tous ses nobles attributs, n'est plus qu'une superfétation ridicule. En tombant le premier ou le dernier, ce roi ne sera pas moins la victime d'un crime horrible, que les Espagnols, autrefois si religieux et si nobles, détestaient, dans les factieux qui s'étaient rendus coupables de semblables attentats. Cette cruelle aberration du cœur humain est-elle donc destinée à se reproduire périodiquement, pour prouver que la perversité, partout, a ses idoles, et le crime ses séides !

Après cet exposé j'aborderai cette adresse faite récemment au roi par les cortès, chef-d'œuvre mémorable de machiavélisme, de perfidie et de la plus insigne mauvaise foi.

D'abord, les cortès sont-elles légalement constituées pour adresser au roi un véritable cri de détresse, et dévoiler à l'Europe entière la situation

déplorable où se trouve présentement l'Espagne? Je ne le pense pas.

Les différentes assemblées qui durent leur existence politique à l'invasion subite des armées de Buonaparte, n'avaient d'autre mission légitime que celle de provoquer et de réunir les voies et moyens propres à repousser l'injuste agression de Napoléon; et certes, cette noble tâche était assez belle pour s'en contenter. Jamais, comme on l'a dit dans le cours de l'ouvrage précédent, les cortès n'ont eu le droit ni le pouvoir de toucher aux lois fondamentales de l'ancienne monarchie, ni au pouvoir législatif, ni encore moins au pouvoir judiciaire, sans l'intervention et le libre consentement de leur souverain légitime.

Or, les diverses assemblées qui s'instituèrent *cortès* ou *congrès*, n'ont jamais reçu de tels pouvoirs, ni de Ferdinand VII captif de Buonaparte, ni de Ferdinand VII rentré librement dans ses États.

Les cortès usurpèrent donc les pouvoirs souverains en rédigeant, au nom de Ferdinand et sans qu'il y intervînt, même par commissaire, une Constitution qui le dépouille de sa souveraineté, pour en investir le peuple, c'est-à-dire la multitude, toujours inconstante et agitée comme les flots de la mer. Ce n'est pas tout encore; la Constitution des cortès impose au roi, non seulement l'obligation de partager les passions et les erreurs du peuple, mais encore asseoit sur le trône l'injustice même, et force le monarque à la promulguer, à la faire exécuter, lors-

que sa conscience même le lui défend ; car un décret qu'il a repoussé deux fois devient obligatoire lorsque les cortès insistent une troisième fois ; disposition insensée qui n'a pu sortir que de l'imagination délirante d'un habitant des Petites-Maisons.

Cette violation des anciennes lois fut d'abord repoussée avec indignation par 69 membres des cortès de Cadix. Aussi attachés au souverain légitime qu'au cri de leur conscience, ils n'hésitèrent pas à protester hautement contre la promulgation de cette Constitution ; et parmi ces courageux défenseurs de la monarchie se trouvent, 1° M. l'évêque de la Peubla, aujourd'hui l'un des chefs du gouvernement provisoire du Mexique ; 2° M. l'évêque de Tarazona (Aragon) ; 3° M. le marquis de Mataflorida, depuis ministre de la justice ; 4° M. le marquis de Calderon, ancien magistrat, depuis fiscal du conseil royal des Indes (1).

Cette protestation, qui n'empêcha pas la promulgation de la fatale Constitution, fut néanmoins un acte conservatoire, et avertit la partie saine de la nation que les lois anciennes étaient illégalement changées, la couronne d'Espagne décolorée, les droits du peuple violés, et son auguste souverain lé-

(1) Ces trois derniers sont présentement proscrits, et réfugiés en France, et s'ils sont secourus, ainsi que les autres Espagnols récemment réfugiés, ils ne le sont pas comme le furent les joséphins, quoi qu'en disent MM. les libéraux de Madrid.

gitime ravalé aux yeux des autres monarques à la servile condition d'un simple commis chargé d'exécuter les volontés délirantes de quelques centaines de ses sujets, dont la plupart sont aussi étrangers à la politique et à l'administration qu'à la législation, et ils se disent cependant les législateurs et les représentans du peuple souverain.

Lorsque Ferdinand VII apparut inopinément sur les frontières d'Espagne, il ne vint pas dans l'imagination des cortès de Cadix d'être plus grandes, plus justes et plus généreuses envers leur souverain que l'oppresseur de leur patrie qu'ils venaient de repousser. Buonaparte achevait de traiter avec Ferdinand VII; il l'avait donc reconnu comme roi légitime des Espagnes. Les cortès ne voulurent même pas profiter de la leçon... Un Bourbon, qu'une compassion royale et religieuse avait d'abord fait reconnaître et élever au cardinalat, et qu'une intrigue politique et artificieuse avait fait président de la régence; un Bourbon, dis-je, chargea le général Copons de présenter la fatale Constitution à l'approbation du roi, et en cas de refus, de sommer S. M. de rétrograder.

Ainsi, ceux qui pendant sept ans avaient exercé en Espagne le pouvoir de Ferdinand; ceux qui, pendant sept ans, avec le prestige de son nom et le mérite de son dévouement généreux et ses nobles malheurs, avaient obtenu tous les genres de sacrifices des fidèles sujets du roi, se montrèrent alors

aussi injustes que Napoléon généreux. Celui-ci, dans ses intérêts du moment, reconnaît en Ferdinand la souveraineté légitime de l'Espagne; il traite d'égal à égal avec lui; il renonce librement aux bénéfices des traités et des abdications forcées de Bayonne et de Bordeaux, pour en revêtir, non les cortès, mais Ferdinand; et c'est précisément dans cette circonstance qu'un Bourbon, président de la régence, méconnaît avec elle la légitimité et la souveraineté du fils du monarque qui a légitimé sa naissance; il refuse de le recevoir au même titre que l'usurpateur venait de lui rendre et de reconnaître.

Certes, l'histoire remarquera la singularité de ce fait. Il était donc bien permis à Ferdinand VII, entièrement libre, de se croire de nouveau légitime souverain des Espagnes, puisque son tyran renonçait lui-même aux droits et avantages que l'occupation, ou le droit de conquête, lui avait donnés pendant sept ans. Ainsi, il dut trouver fort étrange que ceux qui, en son absence et en son nom, mais sans son consentement formel, avaient exercé l'autorité souveraine, voulussent lui imposer une Constitution, un gouvernement, des ordres et des volontés évidemment subversifs des lois que les anciennes cortès avaient juré en 1819 de maintenir inviolablement; et cependant un général qui pouvait s'honorer d'avoir servi avec zèle et distinction la cause du roi, qui lui avait prêté serment de fidélité, osa bien pré-

senter à sa sanction, de la part de la régence, une Constitution radicalement nulle!

Remarquons ici l'inconséquence de la régence et des partisans de la Constitution de Cadix. Les quatre grands souverains du continent venaient de déclarer authentiquement, de leur quartier-général de Paris, qu'ils ne traiteraient qu'avec le roi Louis XVIII, souverain légitime de la France, comme pouvant SEUL leur donner les garanties politiques qu'ils avaient cherchées vainement depuis vingt-cinq ans; ils venaient même d'ordonner qu'on rendît à Ferdinand VII les honneurs qui lui étaient dus, lorsqu'il franchirait les Pyrénées.

Ces souverains avaient donc déjà implicitement condamné le dogme de la souveraineté du peuple; et cependant, c'est en vertu de ce même dogme révolutionnaire, que les cortès et la régence refusaient d'admettre Ferdinand VII, s'il ne sanctionnait pas sur le champ ce digne chef-d'œuvre de la démagogie. Quelle inconvenance et quel mépris des quatre grandes puissances qui, de concert avec les Espagnols, venaient d'anéantir le monstre révolutionnaire!

Ce délire, comprimé en Espagne en 1814, devait y réparaître. Cependant Ferdinand part aussitôt pour Madrid, où déjà M. le lieutenant-général Egnia s'était rendu avec des forces suffisantes pour y dissoudre les cortès obstinées.

Déconcertés dans leurs premiers desseins, les partisans des cortès conspirèrent sourdement pour

faire triompher la Constitution. Mais pour couvrir leurs complots, ils affectèrent hautement leur amour pour la royauté légitime, et convinrent publiquement de la nécessité de modifier la Constitution. Ils donnaient au peuple l'espoir que bientôt deux chambres représentatives s'établiraient en Espagne, afin de mettre le gouvernement de la péninsule en harmonie avec ceux de l'Angleterre, de la France, de la Bavière, de la Hollande, etc.; et déjà ils se flattaient que certain ministère français serait en secret leur appui.

Ces artifices préparaient l'opinion des capitales des provinces, et surtout des villes de commerce et manufacturières, où l'esprit républicain est plus répandu; mais bientôt ils s'attachèrent aux armées de terre et de mer : des clubs s'établirent dans toutes les garnisons, dans chaque régiment.

Aussi, une des plus belles expéditions maritimes, destinée à soumettre les rebelles de l'Amérique, échoue-t-elle complètement : des généraux, des chefs de corps complices du complot s'entre-dénoncent; les un feignent d'être pour le roi et sont pour la Constitution; d'autres affectent de chérir le système constitutionnel, et ne sont que d'hypocrites démagogues impatiens de régner par la terreur.

C'est dans cette complète anarchie, dans cet affreux mépris de l'autorité légitime, qu'un général (Ballesteros) comblé des bontés du roi, qui l'avait appelé au ministère de la guerre, que bientôt après il

fut forcé de lui ôter, pénètre à l'aide d'intelligences secrètes dans le palais, s'approche du monarque, et soutenu par des séides soudoyés, lui annonce que « l'armée veut un roi constitutionnel, ainsi que la Constitution de Cadix; que l'armée conjure le roi de la sanctionner, et que si S. M. s'y refuse, elle se portera à de terribles excès. » Le roi hésite; son capitaine des gardes se jette à ses genoux, et le supplie de considérer le danger que court la famille royale. S. M. ordonne que l'on fasse retirer les fanatiques qui accompagnent Ballesteros; celui-ci ordonne au contraire de faire entrer les factieux ses complices; ils se répandent aussitôt dans les appartemens, en vociférant les cris de *Vive la Constitution!* la terreur est dans le palais; les prières des faibles, les instances des factieux recommencent, et la Constitution de Cadix est sanctionnée.

Est-ce donc là une sanction libre, légale et obligatoire? qui oserait l'affirmer voudra bien se rappeler que cette Constitution fut lacérée et brûlée par la main des bourreaux, lorsque Ferdinand était libre et éclairé par toutes les autorités et les classes de l'Etat. Or, s'il avait raison en 1814 de repousser la Constitution, ceux qui lui ont arraché en 1820 une sanction radicalement nulle, faute de consentement libre, ne l'ont pas rendu plus légale; ils sont donc évidemment criminels de haute trahison et de lèze-majesté, pour avoir attenté à la liberté individuelle du souverain, et pour avoir substitué leur propre

volonté à la sienne, en usant de violence, de surprise et de terreur. Ils sont donc, en outre, la véritable cause des malheurs que l'Espagne a éprouvés depuis cet acte violent, et ils en sont personnellement responsables. Enivrés de ce succès révolutionnaire, les coryphées de ce parti propagent leur triomphe et leurs principes : ils envoient des agens, des vaisseaux et des fonds à Naples et en Piémont ; la Constitution de Cadix est bientôt proclamée dans toute l'Italie ; elle devait l'être dans le midi de la France. Le Portugal partage le même égarement.

Cependant, ce nouveau char révolutionnaire menaçait le monde politique de nouvelles calamités, lorsque la profonde sagesse qui préside à la Sainte-Alliance, déconcerta les coupables projets des nouveaux conjurés. Par la haute et puissante intervention des augustes contractans, les brouillons de Naples et du Piémont ont été vaincus, fusillés ou exilés, et la légitimité y triomphe, à la grande satisfaction des fidèles sujets et des partisans de la paix publique.

Maintenant les libéraux espagnols, réduits à leurs propres forces et profondément humiliés de voir s'écrouler de toutes parts l'héroïque édifice élevé par des mains coupables et mal habiles, poussent des cris de détresse ; et dans l'accablement des maux qui pèsent actuellement sur la péninsule, les cortès osent néanmoins supplier Ferdinand VII de sauver la commune patrie.

Cortès insensées ! vous dépouillez votre roi de la

souveraineté ; vous lui enlevez par conséquent toute considération au dehors, ou vous le placez au-dessous des rois ses égaux, et envers lesquels il ne peut plus, sans votre permission, remplir les engagemens qu'il a contractés; au dedans vous souffrez qu'on l'outrage impunément, ou vous privez son front de l'auréole de la royauté. Après l'avoir ainsi lié, après avoir déchaîné toutes les passions, ouvert de larges blessures à votre patrie, vous venez hypocritement l'inviter avec respect à s'unir à vous pour consacrer de telles horreurs, pour sauver votre pays et ramener à la paix ces Espagnols qui s'entre-dévorent par votre faute. Quelle atroce dérision!

Vous avez, par un épouvantable abus de pouvoir, dépouillé le clergé, les nobles, les riches et les employés; vous avez autorisé le soldat à l'insubordination, en l'armant contre votre propre prince; vous l'avez autorisé au pillage, en ne lui assurant pas une solde payée régulièrement; vous avez réduit à la cruelle extrémité de mendier leur pain ces braves officiers, ces généraux de terre et de mer, qui ont survécu aux massacres d'une guerre nationale de sept ans; vous avez prodigué l'or et l'argent à des boulangers, à des intrigans obscurs transformés en fournisseurs, et maintenant devenus de riches capitalistes, de doctes législateurs (1). Et vous vous plaignez des maux de votre patrie! . . . . . .

(1) Bertrand de Lys, naguère boulanger à Valence, aujourd'hui correspondant de M. Rotschild.

« La nation héroïque, dites-vous, est déjà fatiguée des continuelles attaques des méchans. » Or, les méchans sont les royalistes ruinés et opprimés par ces *bonnes* cortès. « Cette nation est irritée, elle est exaspérée. » Personne n'en doute certainement. Mais à qui la faute? « Les cortès et le roi constitutionnel doivent la calmer. » Eh! quels calmans proposent-elles ces bénignes cortès! c'est en employant partout les amis des factieux; c'est en élevant partout des échafauds pour les zélés défenseurs de l'autel et du trône, qui ne veulent pas se laisser dépouiller par un pouvoir illégal; c'est en calomniant les évêques et les prêtres, dont la conscience et le devoir désapprouvent courageusement les attentats et les crimes des factieux; c'est en provoquant leurs arrestations ou leurs émigrations par des menaces et des attaques journalières. Si les Catalans indignés s'arment en masse pour résister à leurs nouveaux tyrans, ils sont aussitôt traités en rebelles, et on provoque ou on lance contre eux tous les foudres révolutionnaires. Tels sont les moyens atroces qu'indiquent au roi ces aveugles cortès épouvantées de leur propre ouvrage, et contemplant l'avenir avec effroi.

Cependant, dans leurs terreurs paniques, ces cortès agitatrices s'adressent encore avec respect à Sa Majesté, et surtout avec énergie, pour la prier que d'une main forte elle arrache les racines de tant de malheurs. Les insensées! elle feignent d'oublier que les mains de l'infortuné monarque sont attachées!

Lorsqu'il était souverain par la grâce de Dieu, si d'un côté la religion lui imposait des devoirs éminemment moraux, comme père du peuple, il était aussi écouté, aimé et respecté du peuple; comme tel il devait justice prompte et désintéressée, protection efficace à toute les classes de l'État; comme tel, lui seul planant sur tous ses sujets, était le vrai magistrat impartial : il ne pouvait jamais vouloir le mal. Aujourd'hui, simple délégué des cortès, il est tenu d'en épouser les passions haineuse et spoliatrices, sous peine de succomber sous leurs coups, ou sous les coups de ceux qu'elles exaspèrent en voulant les anéantir par le fer et la flamme, après les avoir dépouillés violemment. Quelle épouvantable alternative!

Les cortès veulent-elles « que la main forte du roi arrache les racines de tant de malheurs? » Qu'elles rendent au roi sa souveraineté et le pouvoir de travailler au bonheur de ses sujets, et aussitôt les passions se calmeront, le peuple sera soumis, l'affreuse anarchie cédera à l'amour de la paix, et la nation rentrera dans le droit commun de l'Europe, avec la haute considération dont elle jouissait auparavant.

« L'exaltation des esprits, disent les cortès, s'accroît chaque jour, parce que chaque jour les fiers Espagnols voient avec quelle ardeur une nation étrangère se mêle à nos troubles, protége et fomente nos querelles. »

Imputation calomnieuse, à laquelle il suffit d'opposer un passage du discours qui vient d'émaner du trône de France (1) : « J'ai maintenu les précautions « qui ont éloigné de nos frontières la contagion qui « a ravagé une partie de l'Espagne ; la saison actuelle « ne permet pas de les négliger, et je les maintien-« drai aussi long-temps que la sûreté du pays l'exi-« gera. La malveillance seule a pu trouver dans les « mesures que j'ai déjà prises, un prétexte pour « dénaturer mes intentions. »

Cependant les cortès demandent « que la garde nationale soit armée dans tout le royaume ; que l'armée permanente soit organisée, » afin de précipiter ces deux masses sur ces méchans royalistes, qui osent profaner le nom auguste et sacré du roi, pour opprimer la patrie et la liberté. Elles veulent encore que « Sa Majesté soit priée de faire connaître à tout gouvernement étranger qui voudrait prendre part à nos affaires domestiques, que la nation n'est pas disposée à recevoir des lois de personne. »

Une nation guerrière et très-puissante déclara, en 1791, qu'elle renonçait à toute conquête ; et deux ans après elle était chez quatre nations, et s'y maintint beaucoup trop long-temps. Cette nation guerrière ne voulait pas non plus qu'on se mêlât de ses affaires domestiques, et bientôt elle ne s'ingéra que trop dans celles de ses voisins. Cette nation guer-

(1) Le 3 juin 1822.

rière, alors beaucoup trop jactancieuse, après avoir occupé presque toutes les capitales de l'Europe, a vu aussi sa capitale occupée, et toutes les armées qu'elle avait vaincues lui donner des lois. Toutefois, cette leçon si récente paraît perdue aujourd'hui pour l'Europe. L'Espagne tremble de voir les puissances armées contre elle, et l'Europe semble trembler d'attaquer les révoltés d'Espagne. Dans cette situation les révolutionnaires se livrent à des mesures de terreur. Mais que prouvent des mesures, sinon que ces hommes ne sont menaçans, inexorables et féroces, que parce qu'ils sont faibles, sans appuis ou sans complices au dehors de la péninsule? Les cortès ont-elles donc oublié que Ferdinand VII, comme souverain légitime, est le refuge naturel et tout puissant de tous les Espagnols? qu'à ce titre il doit affection, justice, protection, et indulgence surtout à tous ses enfans, sans en excepter même ceux qui se sont déclarés ses ennemis personnels, à quelque nuance de libéralisme qu'ils appartiennent.

Cortès présentes et futures! rappelez-vous que les augustes alliés de 1813 ont solennellement reconnu « qu'en secouant le joug de l'étranger, l'Espagne avait acquis des titres ineffaçables à l'estime et à la gratitude de toutes les puissances européennes; que les augustes alliés lui payèrent le tribut de leurs sentimens dans le traité du 20 juillet; que depuis ils ont donné à l'Espagne plus d'une

preuve d'intérêt, et manifesté des vœux pour sa prospérité et la gloire de Ferdinand VII. »

Qu'en septembre 1815, les mêmes souverains à qui l'Europe venait de devoir le rétablissement de la paix générale, contractèrent une Sainte-Alliance, pour en assurer les précieux fruits à leurs peuples alors accablés et épuisés ; « qu'ils déclarèrent ne vouloir gouverner que d'après les préceptes d'une RELIGION SAINTE : préceptes de justice, de charité et de paix, qui ordonnent à tous les hommes de se regarder comme frères ; qu'ils sont convenus que les souverains, comme pères de famille, SE PRÊTERAIENT EN TOUTE OCCASION ASSISTANCE, AIDE ET SECOURS, SE CONSIDÉRANT DÉLÉGUÉS PAR LA PROVIDENCE, POUR GOUVERNER LES BRANCHES DE LA MÊME FAMILLE, confessant ainsi que la nation chrétienne n'a réellement d'autre souverain que celui à qui seul appartient en propriété la puissance, parce qu'en luiseul se trouvent tous les trésors de l'amour, de la science et de la sagesse infinie, c'est-à-dire DIEU et *non le peuple*, qui est l'inconstance et la turbulence mêmes.

« Que la Sainte-Alliance a vu avec une profonde affliction les évènemens arrivés à Madrid le 8 mars 1820 ; car, qui pourrait justifier les attentats qui abandonnent aux hasards d'une crise violente les destins de la patrie ? De semblables désordres n'ont-ils pas constamment annoncé des jours de deuil et de désolation pour les empires ? Au bruit de ces évènemens, dans toute l'Europe, ont dû se réveiller de

justes inquiétudes, et la douleur de voir troubler cette paix générale dont le monde goûtait à peine les premiers fruits.

« Des institutions émanées des trônes sont essentiellement conservatrices; mais sorties du milieu des troubles, elles n'enfantent que le chaos; la Sainte-Alliance espère que la sagesse de Sa Majesté Catholique et le patriotisme de ses conseils préviendront, par de sages réformes, les effets, que les deux mondes redoutent, de ces institutions imposées par un de ces actes violens, funeste patrimoine de la révolution. » Tels étaient les conseils que l'un des augustes alliés donnait vainement en septembre 1820 à l'un des agens des cortès.

Mais les augustes alliés, trompés dans leur attente, se réunirent à Troppau le 8 décembre suivant, où ils déclarèrent solennellement « que les évènemens du 8 mars en Espagne, du 2 juillet à Naples, et ceux qui ont suivi en Portugal, leur imposent l'obligation de se concerter sur les moyens de prévenir les calamités qui menacent l'Europe. » Voilà une profession de foi non équivoque; et ces souverains ajoutent : « C'est la troisième fois que la révolution relève sa tête, et c'est la troisième fois qu'on doit la combattre.

« Les souverains exercent un droit incontestable lorsqu'ils prennent des mesures communes de sûreté contre des Etats qui, par le renversement de l'autorité légitime, se mettent dans une attitude hostile

contre tout gouvernement légitime. Ce droit est plus évident encore, et l'exercice en devient plus urgent lorsque ces Etats veulent répandre sur leurs voisins les malheurs qu'ils ont suscités chez eux. »

Cortès d'Espagne et de Portugal, révolutionnaires des deux mondes, vous venez d'entendre votre acte d'accusation. N'avez-vous pas répandu l'esprit de révolte et d'insurrection, et dans le sein de votre patrie, et dans les Deux-Siciles et en Piémont?

Pourquoi donc, aveuglés par la passion, persistez-vous dans votre cruel égarement, dans votre constant mépris pour les sages conseils et la formidable puissance des cinq grands souverains du continent? Vos jactances arrêteront-elles la marche de leurs nombreuses légions, si elles jugent à propos de les diriger contre votre péninsule, déjà divisée par trois partis qui s'entr'égorgent respectivement au profit de l'anarchie? Pourquoi cet affligeant carnage? La peste et le monstre insatiable de la guerre n'ont-ils donc pas assez moissonné de braves Espagnols pendant sept ans! et faut-il encore couvrir de cadavres votre belle patrie, pour essayer d'une théorie de gouvernement qui a fait le malheur, le désespoir et la ruine des deux mondes?

Croyez-vous, libéraux péninsulaires, qu'aux yeux de la Sainte-Alliance, l'Espagne, le Portugal et l'Amérique méridionale soient, pour le continent européen, d'une moindre importance que toute l'Italie? N'est-ce donc qu'un vain et chimérique intérêt pour

les relations commerciales des deux hémisphères, que tant de ports ouverts par l'Amérique méridionale, plutôt à la piraterie qu'au commerce libre et sûr? Eh! la Sainte-Alliance détournera-t-elle bénévolement son attention de ces grandes considérations commerciales et des affreuses calamités qui menacent encore les fondemens de l'ordre social? Renoncera-t-elle au droit incontestable de prendre de nouvelles et communes mesures envers des Etats révoltés contre leurs souverains légitimes? Le doute seul serait insultant pour la Sainte-Alliance!

Cortès et libéraux rebelles à Dieu et à vos souverains, ouvrez-donc les yeux; il en est encore temps, abjurez ces vaines doctrines qui égarent votre jugement, qui dénaturent vos nobles sentimens. Redevenez sujets zélés et soumis; renoncez à vos haines et à vos erreurs politiques, et alors vous aurez encore des droits, sinon à l'admiration, du moins à l'indulgence de toute l'Europe, et conséquemment à la bienveillance de vos souverains légitimes.

---

*P. S.* Au moment où nous mettons la dernière main à ces Observations, les souverains réunis à Vérone ont de nouveau manifesté leurs intentions relativement à l'Espagne. Dans leur haute sagesse, ils veulent épuiser toutes les voies de conciliation avant de recourir aux moyens dont la sûreté de l'Europe et l'honneur des trônes leur prescrivent de

faire usage. Mais les cortès, mais les ministres, mais les autorités révolutionnaires qui tiennent leur roi captif, ouvriront-ils l'oreille aux conseils de la sagesse? et s'ils le voulaient, les clubs leur en laisseraient-ils le pouvoir? Tout marche en Espagne vers la dissolution complète de la monarchie, et rien ne marche au-dehors pour prévenir ce malheur!

FIN.

# ADRESSE

# RESPECTUEUSE

A SON ALTESSE ROYALE

## LE DUC D'ORLÉANS.



PARIS,

MÉQUIGNON-HAVARD, LIBRAIRE,

RUE DES SAINTS-PÈRES, N° 10.

---

M. DCCC. XXV.

# ADRESSE RESPECTUEUSE

A SON ALTESSE ROYALE

# LE DUC D'ORLÉANS,

À L'OCCASION DU MONUMENT PROJETÉ POUR LE GÉNÉRAL FOY;

## PAR UN ÉLECTEUR.

---

« Plus la haute naissance approche des couronnes,
« Plus cette grandeur même asservit nos personnes..

*Rodogune* de CORNEILLE.

---

MONSEIGNEUR,

C'EST une pensée noble, et certes bien digne d'un prince français, que celle de consoler et secourir la veuve et l'orphelin; il n'est pas moins digne d'un cœur magnanime, comme le vôtre, d'élever un monument à la vertu ou à d'éminents services rendus à la patrie, et de donner ainsi à la France de grands et généreux exemples; aussi, et nous n'en devons pas douter, en souscrivant pour la famille intéressante du général Foy et pour son monument, votre ame royale n'a dû être mue que par un sentiment honorable.

Cependant oserai-je vous exprimer très respectueusement, Monseigneur, les craintes qu'a fait naître dans mon esprit une action d'ailleurs aussi louable en elle-même?

Il ne m'appartient pas, peut-être, de vouloir pénétrer les considérations politiques qui ont dû tout à la fois déterminer et accompagner ce mouvement généreux de votre cœur; mais, je l'avouerai, combien j'ai été frappé de ces considérations, qui m'ont semblé d'une importance majeure, et plus encore des conséquences graves que pourraient en tirer, je ne dis pas seulement les malveillants, mais même des esprits bien intentionnés, contre votre noble caractère et votre attachement si bien connu, et si légitime d'ailleurs, à la cause sacrée des Bourbons, dont vous êtes, Monseigneur, après le digne héritier du trône, un des premiers, comme un des plus fermes soutiens.

D'abord j'ai craint que les amis sincères de la patrie, dans quelques rangs qu'ils se trouvent, n'aient pas jugé, comme votre Altesse Royale, que le général Foy, tout estimable qu'il fût d'ailleurs, et par ses services militaires, et par sa courageuse indépendance du temps de l'usurpateur, sous le joug duquel il n'a point, *dit-on*, courbé servilement sa tête, eût des droits suffisamment acquis à un monument national. N'auront-ils pas pensé, avec quelque raison, qu'un tel honneur doit être ré-

servé, soit pour des actions éclatantes et d'un ordre supérieur, qui aient tout à la fois honoré et sauvé la patrie, à des héros tels qu'un Bayard, une Jeanne-d'Arc, un Villars à Denain; soit pour des vertus, ou des ouvrages de génie qui aient illustré la France; soit enfin pour les plus nobles victimes de la fidélité et de l'attachement à la cause sacrée de la légitimité? Il faut, diront-ils avec nous, que cet honneur public, pour conserver toute sa grandeur, son importance et sa dignité, comme récompense nationale, ne soit pas légèrement accordé, encore moins prodigué, mais toujours et seulement pour des actes ou des services éminemment et *généralement* utiles à son pays. Or ce serait ici la convenance qui, je le crains, leur paraîtrait blessée, ou au moins mal appliquée. Loin de moi certainement l'intention déloyale de dérober à la mémoire du général distingué, de l'habile orateur, du député estimable enfin que nous regrettons, le moindre rayon de sa gloire militaire et politique. Il y aurait, certes, de l'injustice à refuser des éloges à sa brillante valeur, à ses talents oratoires, j'ajouterai, si l'on veut, à son beau caractère, et, par une conséquence forcée, à ses bonnes intentions dans la défense des libertés publiques; mais sont-ce là des titres suffisants pour mériter les honneurs d'un monument national? Tout Français n'y verra, comme moi, que des vertus privées ou publiques, qu'il devait à sa propre gloire,

et qui lui sont communes d'ailleurs avec tant d'illustres généraux ; et, quant à son éloquence, combien parmi nos orateurs français l'ont égalé, l'ont surpassé même !

« Son mérite fut grand, mais n'a rien qui m'étonne. »

En effet, croira-t-on que, par la mort du général Foy, la France soit devenue tout à coup veuve de ses héros, de ses orateurs ; la monarchie de ses défenseurs ? Non, sans doute. Tout en appréciant, comme on le doit, la perte que la patrie vient de faire, ne désespérons pas, pour cela, du salut de l'Etat. Assez d'autres guerriers, assez d'autres voix éloquentes sauront défendre la monarchie et nos libertés ; et combien, parmi les hommes de mérite en tout genre qui nous restent, combien pourraient, aussi bien que le général Foy, prétendre au même honneur, si, dans l'intérêt de cet honneur même, on ne devait pas choisir, dans ce grand nombre d'hommes distingués, le plus grand, le premier d'entre eux, l'homme de génie extraordinaire enfin, sur qui l'opinion publique, un respect vraiment national eût fixé la suprématie et du mérite et des vertus ? Or, je le demande à tout esprit impartial et non prévenu, le général Foy réunissait-il à ce degré toutes les conditions qu'exige une pareille distinction ?

Quoi ! et je n'ose le penser, serait-ce parce qu'il

a figuré avec *éclat* dans les rangs de l'opposition ? Mais quel danger l'y menaçait, quel risque a-t-il couru dans cette arène politique? Eh ! n'est-ce pas aux talents qu'il y a déployés, et, pourrais-je dire, avec tant de *véhémence*, qu'il doit sa renommée? mais alors il faudrait donc élever des statues à tous les orateurs, ses égaux ou ses rivaux en gloire et en éloquence.

Serait-ce enfin pour récompenser l'opposition dans l'un de ses premiers soutiens? J'ose encore moins le croire; car serait-ce bien là le vœu vraiment national, un vœu qui ne serait que celui de la minorité d'une Chambre dépositaire de ce même vœu? et suffirait-il donc d'être un chef de cette opposition pour avoir droit à la reconnaissance publique? Un pareil trophée, sur lequel je craindrais d'arrêter ma pensée, ne nous rappellerait-il pas ces temps d'exécrable mémoire, où les Marat et ses pareils obtinrent des monuments, qui n'étaient que ceux d'une faction dominatrice, en même temps qu'ils en attestaient et les crimes et la folie? A Dieu ne plaise que je voie dans l'opposition actuelle *la moindre similitude* avec cette faction justement abhorrée de tous les bons Français; mais enfin, si c'était cette opposition à laquelle on voulût élever un monument, ce serait donc à une *seule* opinion, et à celle d'une *minorité*, qu'on sacrifierait ainsi la gloire nationale! Pourquoi alors n'en éleverait-on

pas, et de préférence même, à l'opinion de la majorité? quelle serait donc, dans cette hypothèse, et le terme et le but de ces singulières apothéoses?

Sans doute l'homme qui, dans la défense des libertés publiques au péril de sa vie ou de ses intérêts les plus chers, aurait laissé loin derrière lui tous ses rivaux, soit par des aperçus nouveaux et profonds, soit par un génie supérieur, surtout par la *sagesse* et l'*excellence* de ses intentions et un *attachement véritable* pour la Charte, et, par une conséquence nécessaire, à la cause sacrée de la légitimité; cet homme extraordinaire, dis-je, aura conquis le suffrage unanime de tous les cœurs français, et un droit légitime à la reconnaissance nationale; disons-le avec franchise : je le cherche, cet homme étonnant, et je ne le reconnais point ici.

Quoi qu'il en soit, ne serez-vous pas frappé, comme tous les gens de bien, Monseigneur, du résultat d'un projet aussi légèrement conçu que rapidement exécuté sans doute? Bientôt on verra s'élever, au milieu de nous, la statue d'un chef de l'opposition, tandis que celles des royales victimes de l'anarchie et du fanatisme révolutionnaire dorment encore dans la poussière!!!

Que des hommes de l'opposition, que ses amis, ses frères d'armes, aient voulu élever un monument au général Foy, je le conçois. Ne pourrait-on pas, sans injustice, les soupçonner de chercher

par ce moyen, et surtout par la *grande* publicité qu'ils lui donnent, les premiers, à relever leur bannière, les autres à satisfaire leur amour-propre personnel, et, peut-être même, chez ceux qui marchaient les égaux du général, un motif secret d'ambition qui les flattât de l'espoir d'obtenir un jour le même honneur. Mais une telle pensée, à laquelle on serait tenté de croire qu'on ne donne une si grande publicité que par ostentation, et dans l'intérêt d'une secte politique; une telle pensée, dis-je, ne serait que celle d'une coterie, et conséquemment tout à fait indigne d'un prince qui, par son rang élevé, est naturellement au-dessus de tous les partis et de toutes les opinions; un prince, qui, comme Votre Altesse Royale, Monseigneur, ne peut avoir et manifester qu'un seul et même esprit avec le monarque et sa noble famille, dont il reçoit journellement tant de marques d'attachement : témoin cette qualité d'Altesse Royale, que l'amitié de notre auguste monarque lui a si gracieusement déférée.

Ce ne pourrait être non plus un vain désir de popularité qui eût entraîné Votre Altesse dans cette aberration politique. D'après les preuves non équivoques données jusqu'à ce jour, par Votre Altesse Royale, de son attachement à la sainte cause de la légitimité, preuves qu'elle devait à la France, comme exemple de la part du premier sujet de la

monarchie, mon cœur et mon esprit se refusent à croire à un pareil motif, dont les conséquences me feraient reculer d'effroi ; d'ailleurs, Votre Altesse est trop éclairée sur ses vrais intérêts, pour n'être point effrayée elle-même des suites presque toujours funestes de cette popularité, surtout dans des temps, je ne dis pas de troubles, mais où règne au moins une tendance aux agitations politiques. Qui ne se rappelle encore ces paroles célèbres de Mirabeau, aussi profondes que vraies : *La roche Tarpéienne est à la porte du Capitole!* Paroles qu'il appliquait, sans doute, à tous ceux qui, pour monter au faîte du pouvoir, ne craignent pas de rechercher la faveur populaire : vérité terrible, dont ce grand génie a fait lui-même la triste expérience, en périssant victime de sa propre faction, dont il voulut, mais trop tard, réprimer les excès.

Combien d'autres exemples pourrais-je mettre sous vos yeux? Vous peindrai-je cet infortuné Déprémesnil, déchiré par ce même peuple dont naguère les acclamations le suivaient en tous lieux, disant à l'homme qui vint l'arracher tout sanglant des mains de ses bourreaux, à ce Pétion qui périt lui-même si misérablement *et de sa propre main*, ces paroles prophétiques : *Comme vous, Monsieur, je fus l'idole du peuple!*

Je m'arrête, Monseigneur, je craindrais, en cherchant de plus grands exemples, de rappeler

des souvenirs trop douloureux au cœur de Votre Altesse Royale. Mais, pour les effacer, s'il était possible, avec quel plaisir, je vous citerais, Monseigneur, un des plus beaux modèles que je trouve dans votre propre famille, ce prince, votre illustre aïeul, qui gouverna la France dans la minorité de Louis XV. L'histoire nous apprend que, malgré l'indépendance de son caractère, qui le trouvait souvent en opposition, dans ses opinions, avec celles du roi, il sut toujours se maintenir dans les bornes du respect et de la soumission envers son souverain. Aussi ce grand roi l'en récompensa-t-il dignement, en se déclarant son premier défenseur, dans ces jours de deuil où la douleur publique, égarée par son délire, osa lui imputer des crimes dont l'idée seule fait frémir : soupçon horrible, dont sa noble conduite, en offrant lui-même de se constituer prisonnier, et, plus encore, l'indignation de Louis contre ces calomnies, l'a si bien vengé. Heureux si, devenu régent, ce prince, fermant l'oreille à des flatteries intéressées, eût consulté ce même sentiment des convenances dans les premiers actes de son gouvernement, et n'eût point affaibli, par ce contraste, les éloges qu'il a si bien mérités d'ailleurs.

Oui, n'en doutons pas, nous verrons revivre en Votre Altesse Royale ce grand modèle de fidélité et de dévoûment à son roi.

Quel a donc pu être, dans cette circonstance délicate, pour Votre Altesse Royale, le sentiment qui l'aura déterminée à cet acte de son cœur, et non de sa politique ? — L'amitié, sans doute, plus que l'estime encore ; oui, l'amitié *seule* dont vous honoriez ce général si regretté. Ce n'est donc, ici, que l'erreur d'un bon cœur. Mais, si je ne me trompe, cette générosité n'aurait-elle pas été pressée, sollicitée, entraînée même, par des amis plus qu'indiscrets du général, par ceux-là même qui n'ont pas craint d'altérer la pureté d'une si bonne action, en lui donnant une publicité *intéressée*, et surtout une *extension* dans l'emploi des fonds, et que, je me plais à le croire, votre modestie autant que votre politique, eussent désavouées.

Pardonnez, Monseigneur, au zèle d'un Français, non moins ami du Roi que de sa patrie, ces réflexions que lui ont inspirées l'intérêt du trône, celui de votre propre gloire, et l'intérêt de l'État.

Puissent les amis ardents de l'opposition, et surtout les ennemis du trône, que je ne confonds cependant point avec les premiers, ne pas s'emparer de ce beau trait d'amitié de Votre Altesse Royale, en le dénaturant, et s'en faire ainsi une arme dangereuse pour la tranquillité de la France!

---

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD, RUE DE LA HARPE, N° 78.

à M. [illegible]
de la part de l'auteur

SUR

# LA CRISE ACTUELLE.

## LETTRE

## A S. A. R. LE DUC D'ORLÉANS.

## PUBLICATIONS DU MÊME AUTEUR.

*Opuscules*, vol. in-8. 1821.

Ce volume renferme entre autres articles, *les Mémoires du Nain jaune*, *Procès avec le roi d'Espagne*, *Adresse au congrès par Maubreuil*, *Procès du général Travot*, *Histoire secrète de la Vendée*, *Gouvernement occulte*, etc.

*Des Jésuites*, par d'Alembert, ouvrage précédé d'un précis de l'Histoire et des Doctrines de cette société; vol. in-18. 1821.

*Lettre à MM. Delavau et Ravignan*, br. in-8. 1821.

*Lettres sur les cent jours*, vol. in-8. 1821.

*Seconde Lettre à M. Delavau*, préfet de police, br. in-8. 1822.

*Lettre à M. Bellart sur son Réquisitoire du* 10 *juin* 1822, br. in-8.

*Les quatre Évangiles*, précédés du *Discours de Marcel*, curé du village de ***, et d'un avant-propos, vol. in-18. 1824.

*Réponse à un Catholique romain*, br. in-8. 1826.

*Lettre politique, morale et religieuse*, adressée à M. Bellart, br. in-8. 1825.

*Lettres historiques adressées à Sa Grandeur Monseigneur le Comte de Peyronet*, in-8. 1827.

---

PARIS. — IMPRIMERIE DE COSSON,
RUE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, N° 9.

SUR

# LA CRISE ACTUELLE.

## LETTRE

## A S. A. R. LE DUC D'ORLÉANS.

PAR CAUCHOIS-LEMAIRE.

PARIS,

PONTHIEU ET COMPAGNIE, PALAIS-ROYAL.

LEIPSIG,

PONTHIEU, MICHELSEN ET Cie.

1827.

SUR

# LA CRISE ACTUELLE.

C'est à vous que j'en ai, Monseigneur. La presse, libre entre deux guichets, fustige ses geôliers, aux mains desquels est suspendu le bâillon, et engage la lutte que soutiendra, dit-on, la phalange législative; et moi, soldat consciencieux, au bout de douze années de service et de douze années de prévoyance, après avoir aussi décoché ma flèche constitutionnelle, je prétends viser un autre but. Assez long-temps j'ai eu affaire à ces champions du pouvoir, chefs et subalternes, pétris désormais d'un limon si étrange, que chez eux le trait enfonce et pénètre presque de part en part sans rencontrer ni cœur ni veine. Quels hommes, bon Dieu! que ces opiniâtres et ser-

viles instrumens d'un fanatisme qu'ils ne partagent pas ! Ils sont là, debout, impassibles, rangés en ligne pour masquer et protéger la milice jésuitique ; et à voir le courage d'un genre tout nouveau avec lequel ils reçoivent, pour le compte d'autrui, une grêle de mépris personnels, de vérités outrageantes, on ne sait à quoi comparer ces remparts vivans de la cité ultramontaine. Vous qui avez fait la guerre, Monseigneur, aidez-moi, de grâce, à trouver une similitude. J'ai ouï parler de ces boucliers inventés contre le canon, de ces ouvrages en terre dont les flancs engloutissent la mitraille, et à l'abri desquels on se met parfois en sûreté ou en embuscade. C'est cela même. La troupe à couvert, ce sont les moines ; nos gens ministériels sont les boucliers ; la mitraille et le canon, c'est l'explosion de l'indignation publique. Allons, j'ai en dégoût ce combat prolongé contre des adversaires cuirassés de fange, et je veux m'en prendre à quelqu'un qui ait l'épiderme délicat et la fibre sensible.

Mais au moment où je vous étonne, Monsei-

gneur, par cette brusque fantaisie et par mes figures guerrières, voici que la manœuvre change dans le camp opposé. Les machines administratives ont ouvert un passage à la milice qu'elles abritaient, et qu'on a reconnue à ses coups d'arquebuses. Ce ne sont plus ici métaphores. Les arquebuses modernes, autrement nommées carabines, sont de métal bien trempé, bien travaillé, et envoient du plomb de calibre dans la tête de quiconque ose dire en plein air que l'administration n'a pour elle que la force brutale. Je me trompe, on n'a pas même besoin de le dire; chacun est présumé le penser, et le coup va toujours à son adresse dès qu'il atteint le premier venu qui se rencontre là mal à propos ou à propos, parlant ou se taisant, à la fenêtre ou dans la rue, au milieu de la foule ou bien isolé. D'ailleurs l'essentiel est de faire un exemple ; or mutiler ou tuer des citoyens paisibles, rien n'est plus exemplaire pour ceux qui ne seraient pas de tempérament pacifique. Quant aux braves cavaliers qui tirent juste et à bout portant, ils sont

très-bien montés, aussi bien montés que l'était le célèbre escadron de Colmar. Ces cavaliers sont-ils ceux qui accompagnent les missions en véritables anges gardiens, qui apparaissent, sous un aspect moins tutélaire, aux leçons un peu bruyantes des professeurs que ne choisit pas l'Académie, et surtout aux convois des hommes envers lesquels la patrie se montre reconnaissante? Voilà ce que j'ignore; je sais seulement qu'à leurs sabres, à leurs mousquets et à leurs chevaux ont été adjoints les fusils de munition de l'infanterie, ainsi que cela eut lieu aux jours de la proposition Barthélemy, de sorte que la fête électorale de 1827 a été ensanglantée comme le fut le deuil de 1820.

A ce spectacle j'ai laissé là mon épître commencée; et une foule de souvenirs du Midi en 1815, de Grenoble et de Lyon en 1817, du Haut-Rhin en 1822, de Paris depuis les essais de Stévenot jusqu'aux chefs-d'œuvre de MM. Delavau et Franchet, une foule de faits et gestes de la police politique, crimes saints, dévotes

évasions, fraudes pieuses, péchés mignons électoraux, financiers, judiciaires, se sont pressés dans mon esprit depuis le procès-verbal qui constate le suicide du maréchal Brune, jusqu'au procès-verbal qui constate l'innocence de Contrafatto depuis les remerciemens adressés à la garde nationale du Gard jusqu'au licenciement de la garde nationale de Paris; et sont venus se lier aux événemens des 19 et 20 novembre, et à la doctrine des rigueurs salutaires et des immolations : j'ai rapproché ces preuves historiques et ces doctrines avouées du caractère des hommes qui ont la puissance, de leurs habitudes beaucoup plus vindicatives qu'administratives, des moyens que leur donne l'autorité patente et l'organisation occulte, de leur longue expérience d'impunité, de leur intérêt à brouiller les cartes pour obtenir, par quelques jours d'anarchie concertée, la revanche de la partie légalement perdue; et de ce faisceau de précédens et d'inductions je voyais résulter la certitude morale que les torches populacières né sont que la réplique du

dépit et du machiavélisme aux illuminations nationales. Mais une enquête juridique se poursuit, et cette grande cause ne manquera ni d'avocats éloquens ni de magistrats éclairés et intègres. J'abandonne donc une plaidoirie dont tant d'autres s'acquitteront mieux que moi, pour revenir au procès qu'aucun procureur du roi ne songe à vous intenter, et j'y reviens armé de nos derniers troubles comme d'un nouveau grief contre vous.

Avant tout cependant je dois prévenir les méprises auxquelles s'expose, près d'une Altesse, un correspondant plébéien et ignoré. Qu'elle ne redoute ici aucun écart de la presse. Il suffit que nous ne soyons plus au temps où un simple particulier ne pouvait, sans audace, adresser à un grand autre chose que des éloges ou des prières, pour que j'use avec réserve d'un droit dépourvu de péril. Qu'elle redoute bien moins encore un de ces abus dont le soupçon me fait rougir, et dont il faut pourtant qu'un inconnu se défende dans ce siècle spéculateur. Non,

Monseigneur, il ne vous parviendra de la main qui signe cet écrit, ni placet sous une forme équivoque, ni dédicace adroitement calculée pour les chances de l'avenir. Le char de l'opulence non plus que celui du pouvoir ne me verront jamais à leur suite; et j'éprouve aujourd'hui le besoin de renouveler publiquement l'engagement pris avec moi-même de n'accepter aucune faveur qui ne découlerait pas d'une source populaire. C'est dans la double mesure d'une franchise patriotique sans aigreur et sans ambition que se renfermera cette épître; et, pour m'expliquer plus clairement par une supposition, si je vivais sous le règne du prince qui porta votre titre avant de porter le nom de Louis XII, et que ce fût à lui qu'allât cette feuille, le roi de France n'aurait à mon égard ni à pardonner les injures ni à récompenser les services reçus par le duc d'Orléans.

Il est une autre inquiétude contre laquelle cette missive est de nature à rassurer l'homme le plus prompt à s'alarmer, et dont je ne puis

vous entretenir sérieusement. L'idée un peu folle m'en est venue en lisant une anecdote qui vous concerne et qu'un historien a recueillie. Walter Scott raconte que, dans un de ces jours d'émotion politique si fréquens depuis 1814, un billet anonyme exprimant plus d'intérêt qu'il ne vous convient d'en inspirer, fut glissé jusque sous la main de Votre Altesse, qui, pour toute réponse, se hâta de le remettre à l'autorité légitime. Votre prudence n'aurait point à prendre les mêmes précautions contre ma lettre, quand bien même elle ne passerait pas sous les yeux de l'autorité avant d'arriver sous les vôtres; elle est écrite par un ami de l'ordre, de la conciliation générale, de la paix publique fondée sur des bases solides; et si je trouble votre repos, Monseigneur, c'est dans l'espoir que vous nous aiderez à raffermir celui de la France.

Tout le monde est aujourd'hui d'humeur querelleuse; et, seule, enveloppée d'une auréole d'azur et d'or, Votre Altesse sommeille au-dessus des orages. Sa quiétude m'ennuie,

comme la vertu d'Aristide fatiguait ce paysan d'Athènes. A Dieu ne plaise pourtant que votre nom soit inscrit sur ma coquille dans un pareil dessein ! en ce jour d'élection je ne vote point votre exil, au contraire je vous rappelle au pays dont vous semblez vous bannir. — Moi ! direz-vous peut-être, et que puis-je? Pair du royaume, je subis, la France le sait, un ostracisme qui m'interdit toute participation aux affaires publiques. — Voilà précisément, Monseigneur, le point en litige. Celui que l'on suspend de ses priviléges, est-il suspendu pour cela du droit commun? La patrie est-elle circonscrite dans la Chambre haute? L'inaction parlementaire condamne-t-elle tout l'homme à la léthargie politique? et dès qu'on n'est plus Seigneurie, n'est-on plus rien? Questions téméraires, s'écrieront quelques-uns; inconvenantes ou tout au moins oiseuses, diront quelques autres. Questions naturelles et utiles sous un régime constitutionnel, leur répondrai-je. On aime à se rendre compte de tout, à connaître

la valeur de chaque chose ; et comme ce n'est pas une petite chose que le titre, l'apanage et la position d'une Altesse royale, il est tout simple que chez une nation peu amie des sinécures on s'inquiète de ce qu'elle fait et de ce qu'elle pourrait faire.

Je m'exprimais ainsi dernièrement en présence d'une personne qui se constitua votre défenseur. Ce que fait Son Altesse ? dit-elle ; tout ce que sa situation lui permet de faire. Est-il meilleur chef d'une nombreuse famille ? Est-il père plus jaloux de donner à ses fils cette éducation libérale qu'offrent l'émulation et l'égalité du collége ? Riche propriétaire, il administre ses domaines avec une économie qui profite à beaucoup d'employés, à son entourage domestique, à l'infortune. Ses constructions, ses travaux divers occupent des artistes, contribuent à nourrir la classe ouvrière, qui s'apercevrait moins de la cherté du pain si chaque héritier d'une grande fortune réparait ou embellissait sa demeure. Ainsi parla votre ami. J'approuvai fort le choix de l'école

où sont élevés les enfans de Votre Altesse, car cela tournera certainement à leur avantage et peut-être au bien général. Je convins sans peine que l'achèvement de votre palais était une dépense bien entendue, et souhaitai même que l'architecte des Tuileries imitât la célérité du vôtre dans la construction de cette aile commencée sous l'empire, et qui donne au château l'aspect que présentait la ville de Didon après le départ d'Enée. Je m'empressai de rendre justice à l'économie administrative qui entretient votre heureuse maison et en accroît la prospérité. Mais enfin, ajoutai-je, ces éloges mérités éludent ma question et n'y répondent pas; ils concernent la personne privée, qui n'est pas de ma compétence; vous me dites ce que fait l'homme, et je vous demande : Que fait le prince?

Il a fait, répliqua votre ami avec quelque chaleur, il a fait tout ce qu'il a pu faire. Il a défendu le sol de la patrie contre l'invasion étrangère, et contribué à donner à la France ce qu'on a longtemps appelé ses limites naturelles. Il a gagné

ses chevrons à Valmy et à Jemmapes; et la colonne qu'il rallia sous le feu ennemi, et qui se composait de fuyards, transformés en héros par son exemple, est demeurée célèbre dans nos fastes militaires sous le nom de bataillon de Mons. Est-ce sa faute si, depuis sa rentrée en France, on n'a eu recours qu'une seule fois et lorsqu'il était trop tard, à ses talens et à son courage? Même alors, dans cette fâcheuse extrémité, dans cette conjoncture délicate, ne sut-il pas conquérir l'estime et l'affection, et concilier ses devoirs envers le roi et ses devoirs envers la patrie? Il annonce que, sous aucun prétexte, les troupes étrangères ne seront admises dans les places de son commandement; il informe toute l'armée que, quelles que fussent les dissensions intérieures qui pourraient déchirer le pays, il concourrait de tout son pouvoir à la défense des places fortes contre les étrangers s'ils tentaient de s'en emparer ou de s'y introduire. Obligé de s'éloigner, Je pars, écrivait-il au duc de Trévise, je pars, mon cher maréchal, pour m'ensevelir dans la

retraite et dans l'oubli. Je suis trop bon Français pour sacrifier les intérêts de la France, parce que de nouveaux malheurs me forcent à la quitter. Et il dégagea les généraux de tous les ordres transmis au nom du roi, s'en rapportant à leur patriotisme pour ce qu'ils croiraient être le plus convenable aux intérêts de la France.

Votre Plutarque, Monseigneur, était en trop beau chemin pour être interrompu. Je gardai donc le silence, et il continua ainsi : La conduite du prince fut conforme à ces dernières paroles. Au lieu d'aller à Gand il se rendit en Angleterre, ce qui le dispensa de s'associer au système qui marqua l'époque de 1815, et de rentrer à la suite des vainqueurs. A son retour, voyant dans quelle route s'engageaient les ministres de la seconde restauration, et reconnaissant l'impossibilité où il était d'y mettre obstacle, il s'imposa un exil volontaire. Là, ayant appris que tous les princes étaient autorisés à prendre séance à la chambre des pairs, il s'empressa de se rendre à son poste. C'était le moment où l'on demandait l'épuration générale

et le châtiment des grands coupables, suivant le langage de l'époque. Un projet d'adresse où ce double vœu se manifestait avec véhémence donna lieu à un débat très-vif dans lequel le prince ne craignit point d'émettre une opinion contraire à celle que soutenaient le comte d'Artois et le duc de Berry. Après cet acte d'énergie il reprit, non pas volontairement, le chemin de l'Angleterre. Il y était encore lorsqu'une ordonnance autorisa de nouveau les princes à siéger dans la chambre haute, les princes, disait-elle, qui sont actuellement sur le territoire français. Le duc d'Orléans revint, et se disposait, depuis le 5 septembre 1816, à user du plus précieux droit de son rang; mais l'autorisation indispensable pour l'exercice de ce droit ne fut point renouvelée, et ne l'a jamais été. —Votre biographe, dont j'abrége le récit, entra alors dans quelques détails sur la séance où Votre Altesse combattit les fauteurs des cours prevôtales et de la fameuse amnistie, séance dont les journaux n'eurent pas la permission de parler, même pour citer les discours de vos adver-

saires. Il chercha ensuite à m'expliquer comment, avant et après ce jour, votre seule manière de protester était l'absence ou le silence.

Il me sembla, je l'avoue, que cette dernière protestation se prolongeait un peu, et qu'elle ne fatiguait pas plus les oreilles du vainqueur que la première n'avait offusqué ses regards. Le despotisme le plus ombrageux s'accommoderait d'une pareille opposition, et si tous les amis de la justice et de la liberté l'entendaient ainsi, elle aurait du moins cet avantage que nous ne verrions ni ordonnance d'exil, ni loi de censure. Piqué par cette plaisanterie, le panégyriste de Votre Altesse repartit que le champ de bataille et l'arène législative ne renfermaient pas toutes vos preuves de dévouement : pendant la révolution, vous avez arraché des mains de la multitude un prêtre qu'elle allait massacrer; au péril de vos jours, vous avez sauvé un malheureux qui se noyait; des proscrits indigens ont, en 1816, éprouvé votre généreuse sympathie; plus d'un disgracié du ministère a rencontré auprès de

vous protection et faveur. Tels sont les traits que me lançait, par petites phrases détachées et d'un air de triomphe, votre ami, qui s'arrêta un instant pour m'examiner, et reprit : Vous demandiez tout à l'heure ce que le prince avait su faire : il a su ce que savent bien peu de princes, être homme, se suffire à lui-même, vivre chez l'étranger, non du pain de la compassion, mais du fruit de ses talens et de son industrie ; il a su être citoyen dans son exil même, en se parant des couleurs sous lesquelles il avait combattu pour la France ; il a su profiter, ce qui est également rare, des leçons du malheur ; et quand vous le voudrez, je vous ferai lire une lettre qu'il écrivit, il y a plus de vingt ans, à un Anglais, et dans laquelle il professe la tolérance religieuse, un égal éloignement pour les excès de l'anarchie et pour les excès du despotisme, et adopte cette grande maxime politique que la résistance aux réformes se termine le plus souvent par des révolutions.

Le croirez-vous, Monseigneur, et cet aveu ne

vous donnera-t-il pas une méchante idée de la tournure de mon esprit? ces actes, dignes de louange, ne furent pour moi qu'un nouveau texte de blâme. Je trouvai d'abord que leur date était un peu ancienne, que les derniers chapitres de l'histoire étaient bien pâles après les premiers, et que la narration s'arrêtait ou languissait dans la plus belle saison de la vie du héros. Ce n'est pas tout : je prétendis que l'incapacité et la faiblesse avaient à rendre un compte beaucoup moins sévère que le mérite et la valeur. J'accusai donc auprès de votre apologiste vos vertus même de demeurer stériles pour la patrie ; et plus il me vantait le trésor que le France avait recouvré, plus je me récriais contre l'avarice ou la circonspection qui le laissaient enfouis. C'était revenir à la question des devoirs d'un prince dans une situation comme la vôtre ; et c'était y revenir après un récit bien propre à rendre exigeant. — Vous avez cru, dis-je à votre avocat, répondre en vous rejetant vers le passé ; vous n'avez fait que l'opposer au présent. A peine une ou deux

actions récentes viennent-elles s'encadrer sur le plan rapproché de ce tableau à perspective lointaine. Je pose donc ma question d'une manière nette et précise : Que fait aujourd'hui votre illustre client? depuis dix ans qu'il se retrouve sain et sauf de corps, d'esprit et de biens dans cette patrie dont la gloire et l'indépendance lui étaient si chères, que fait-il pour elle?

A cette demande catégorique, votre ami, baissant la voix, entama ce qu'on appelle le chapitre des considérations, qui ne vaut pas le chapitre historique. Un prince du sang... une altesse... vous concevez... l'étiquette... les bienséances.... et puis la malveillance aux aguets. Bref, ce fut un cours de diplomatie d'où il me fallut conclure qu'un prince qui voudrait faire mal, de concert avec les ministres, aurait ses coudées franches; mais que s'il voulait bien faire tout seul, il se trouvait emmaillotté dans son rang. —Ainsi, lui dis-je, si avec de l'instruction, du patriotisme, de la fortune, on est tout bonnement monsieur tel, il n'y a pas de raison pour qu'on ne rende

de signalés services à son pays, pour qu'on ne devienne une puissance dans l'opinion publique ; mais dès que l'on est un puissant seigneur, par privilége nominal, adieu la réalité...— Et au diable le titre seigneurial qui nous débaptise du nom de citoyen utile ! s'écria un interlocuteur, survenu depuis quelque temps, homme un peu bourru de forme, excellent au fond, industriel de l'école Saint-Simon ; aussi ne tarda-t-il guère à rappeler les paroles du maître. Quel plaisant problème vous êtes vous donné à résoudre ? continua-t-il. Il vous faut un individu dont la communauté retire un grand avantage, un producteur de services importans pour la chose publique, et vous allez chercher un prince ! Cette solution n'est pas mathématiquement impossible ; mais c'est mettre à une loterie où il y a peu de numéros sortans. S'il vous fallait un prince, je pourrais presque vous répondre : Prenez au hasard. Mon défunt ami, qui se hâta de se débarrasser du sobriquet de grand d'Espagne, disait que les fonctions les plus faciles à remplir étaient celles

de frère du roi, et qu'on trouverait partout en France des hommes bons pour cela. J'en dirai autant de l'état d'altesse sérénissime, dont la partie essentielle, autant que je puis voir, consiste, après une ample restitution grossie d'indemnités, d'immunités, de procès gagnés, et autres bagatelles de bon rapport, à dépenser noblement, comme on dit, ce noble revenu, à recevoir, dans un beau palais, la ville et la cour, et à conserver, en cas d'accident, pour l'arbre généalogique de la maison royale, une tige toujours prête à remplacer les branches éteintes.

Cette boutade industrielle nous fit rire, et je pense qu'elle ne trouvera pas votre altesse d'une gravité plus imperturbable. A la réflexion cependant elle offrirait un côté plausible, si en effet la charge de prince n'était pas possédée à titre onéreux, s'il n'avait pas à payer à la nation une dette proportionnée au magnifique capital dont sa prérogative le met en possession. Mais si, tout au contraire, les princes et les grands, suivant le mot de Massillon, ne semblent nés que pour

les autres, alors leurs fonctions deviennent aussi utiles, aussi productives que difficiles à exercer. Passe encore, répliqua l'élève de Saint-Simon, pour des princes en activité de service; mais quand ils sont à la retraite, ou en expectative indéfinie, quel emploi leur assignerez-vous qui vaille les émolumens? Je suis persuadé, répondis-je, que dans une monarchie constitutionnelle un prince, comme un autre, doit et peut acquitter son tribut national; il le peut surtout au milieu de la nation française et dans les circonstances actuelles. Tout cela est vague, interrompit votre ami; la critique serait trop aisée si, après avoir blâmé en détail, elle se contentait de dire en général : Accomplissez votre devoir. Quel est-il ce devoir pour l'homme que sa naissance fait membre de la chambre haute, et auquel l'accès de cette chambre est fermé; pour l'homme qui a exercé sur le soldat l'influence du talent et du courage, et qui n'a dans l'armée aucun commandement? Par quel moyen, celui à qui nulle fonction publique n'est dévolue rem-

plira-t-il ses fonctions de prince, comme les appelle votre Saint-Simon ? Par l'exemple qu'il saura donner, répliquai-je ; par l'exemple qui, venu d'en haut, est tout-puissant sur un peuple dont l'esprit et les mœurs offrent un mélange d'indépendance et d'imitation, de servage et d'enthousiasme pour la liberté. — Ah ! dit en riant l'industriel, voilà un texte de sermon pour un *Petit Carême* nouveau : *Des exemples des Grands;* ces exemples-là ne sont guère profitables aux petits. Votre ami qui suivait son idée observa que Massillon parlait du moins des princes qui gouvernent, qui ont l'autorité. On la prend, lui repartis-je, quand on est si bien placé pour cela ; j'entends l'autorité d'opinion, d'influence, l'autorité sans budget et sans gendarmes. Vous qui êtes si hardi en conseils, je voudrais bien vous voir à l'œuvre, s'écria votre champion, passant ainsi, par une tactique connue, de la défensive à l'attaque personnelle, je voudrais vous y voir, ou plutôt il faut qu'on vous y voie en effet, et que le critique devienne artiste. — Comment ! — Oui,

vous reprochez au prince de s'éclipser dans la vie bourgeoise, que le bourgeois monte au rang de prince, et brille sur ce théâtre. Nous, mes amis, dit-il à quelques personnes présentes; prenons place au parterre pour considérer son altesse en action. — Mon altesse improvisée, répondis-je, serait fort gauche: est-ce là ce que vous voulez faire entendre? Je ne m'en défends pas; elle serait fort incapable, je l'avoue encore; mais que prouvent ici l'embarras et l'incapacité de ma bourgeoisie sérénissime? — Ils prouvent que vous avez tort, et qu'au fond vous le sentez. — C'est comme si vous prétendiez conclure qu'un prince ne peut être heureux, parce que dans un pareil rang, avec mes idées, mes goûts et mes habitudes, moi je serais très-malheureux, et qu'il abdiquerait, parce que la nécessité de payer de ma personne, de me donner en spectacle au gré de tous les fâcheux, empressés, intéressés, curieux, oisifs, flatteurs, amis ou ennemis, me paraîtrait un tel supplice que j'aimerais mille fois mieux redevenir Gros-Jean. — Et en remontrer

au curé ? — Plaisanterie n'est pas raison. — Je prends au mot le donneur d'avis; je le mets à mieux faire; je lui dis : Agissez; la conséquence est très-sérieuse ; car si vous reculez devant l'hypothèse, que serait-ce en réalité? — Aussi n'est-il pas question de moi, chétif, mais de ce que pourrait, de ce que devrait faire un autre. — Eh bien! soyez cet autre; j'ai résolu de vous pousser et d'avoir ainsi votre aveu; soyez cet autre un quart d'heure. On dit bien : Si j'étais roi! dites-vous : Si j'étais altesse!

Admirez mon impertinence, Monseigneur : j'accepte le défi, la métamorphose s'opère, ma roture disparaît sous l'ancien manteau ducal, et je deviens Votre Altesse; car il est bien entendu que c'est à vous que j'emprunte l'étoffe, me bornant à quelques broderies de ma façon. Le sang des rois coule dans mes veines, du moins on se le figure, et je me le persuade, c'est tout un ; je fus le duc de Chartres, et je suis le duc d'Orléans. Cette affaire arrangée, je passe la main sur mon front, me recueille, souris avec un

air de dignité, et reprenant le fil des événemens, à partir de 1814, j'achève, à peu près en ces termes, mes mémoires particuliers.

Arrêtez, profane! me crie un de ces serviteurs de prince, qui prennent à la lettre sans doute leur maître pour une image de la divinité. — Mais, comme je n'ai pas plus de superstition politique que de superstition religieuse, je passe outre. Arrêtez, mon ami, me dit à l'oreille un gentilhomme de récente origine, connaissez-vous les usages, l'étiquette, le vocabulaire même de la cour et des hautes régions qui l'avoisinent? — Ce qui m'en est revenu, de loin, m'a laissé une impression de fadeur et de niaiserie que je me garderai bien de renvoyer à mon correspondant. Il est homme d'esprit, et me saura gré de ne pas contrefaire cette humble emphase dont il doit être fatigué. Il a vécu dans des conditions assez diverses pour reconnaître sous une enveloppe agreste, une dignité qui manque souvent au vernis du grand monde; et surtout il aimera mieux, je le suppose, de no-

bles sentimens exprimés en propos familiers, que des sentimens contraires masqués d'un noble jargon. Sans donc m'inquiéter davantage des délicatesses de la phraséologie ancienne ou moderne, moi, pauvre sauvage, devenu altesse, je reprends la plume, et jette sur ce papier quelques notes de ma biographie.

Après un long exil qui m'a laissé peu d'amertume parce qu'il n'a pas été sans compensation et sans honneur, me voici de retour en France, dans cette France que j'ai servie avec quelque gloire, que j'ai aimée, admirée lorsque je ne pouvais plus la servir; je la revois avec la joie d'un fils qui ne se sent pas indigne d'elle; qui n'a point confondu les bienfaits de la liberté avec les excès d'une révolution provoquée elle-même par tant et de si longs excès; et j'y retrouve, sans dépit, dans mon âge mûr, les changemens heureux auxquels ma jeunesse a concouru. Le nom de Henri IV fait fortune: une part de l'héritage me revient; mais je n'affecte point de parler de mon illustre et populaire

aïeul; je tâche qu'on en parle pour moi. A la suite de longs voyages et de pénibles déménagemens, on aime à se caser, tout prince que l'on est, et à se mettre dans ses meubles. La fin de 1814 se passe à cela, et aussi à faire connaissance avec les gens du pays. Au commencement de 1815, mon logis étant commode, spacieux, élégant, digne de moi enfin, mes propriétés arrondies et mes terres en culture, je quitte le coin du feu, malgré la saison, je mets la tête à la fenêtre pour voir d'où vient le vent, et je m'aperçois que l'horizon se rembrunit et se couvre de nuages. Songeant tout de suite au parapluie qu'on a déployé si tard, j'en dis franchement deux mots à messieurs les ministres, qui me répondent, en termes polis, que cela ne me regarde pas. Je réplique : Vous êtes dans l'erreur ; cela me regarde fort, et plus que Vos Excellences, attendu que dans ces sortes d'orages on voit maints ministres revenir sur l'eau, et même tenir derechef le gouvernail de la barque pour le compte d'un nouveau patron, tan-

dis que toute la famille de l'ancien est envelop-pée dans le naufrage. De ces mauvais serviteurs je vais droit aux maîtres, mes augustes parens; je sonne l'alarme en bon cousin, les suppliant de conjurer la tempête; avec mes conseils j'of-fre mes services. Si, trop préoccupés par des craintes chimériques pour reconnaître le danger véritable, ils refusent services et conseils, voyant que l'orage grossit, et qu'il n'y a pas de temps à perdre, j'essaie, en me sauvant, d'assurer leur salut, malgré eux, s'il le faut. Et par me sau-ver, je n'entends pas m'enfuir : au contraire. Que diable! me dis-je, moi qui, en 1792, à l'armée de Kellerman, défendis un moulin que l'ennemi voulait prendre à toute force, et le conservai au risque vingt fois d'être tué, ne puis-je hasarder quelque chose, voire même une disgrâce, pour garder ma bicoque du Palais-Royal et le manoir de ma famille? Là-dessus, me moquant des caquets, autant les ministres commettent de sottises dans leur sphère, au-tant je fais d'œuvres sensées dans la mienne.

J'augmente le nombre de mes amis, en tout bien, tout honneur. Je ne crains pas non plus de me susciter des ennemis ; seulement j'ai soin queces derniers soient parmi les fous, et les premiers parmi les sages. Aux émigrés, par exemple, courant après l'ombre de la France ancienne, je ne cache pas que la France nouvelle me paraît un morceau très-friand, et que butin pourbutin, s'il faut parler en amis du vainqueur, le plus sûr est en même temps le meilleur. S'il vous est agréable, mes chers compagnons d'exil, de rêver la monarchie paternelle en pays étranger, à la bonne heure, ne disputons pas des goûts. Pour moi, qui aime infiniment mieux jouir de la monarchie française en France, je suis d'avis de faire les frais du séjour plutôt que ceux du voyage. Ces propos tenus à haute voix se rapportent ; tant mieux ! Il y a des momens où les paroles valent des actions. Je parle donc aux pairs et aux députés, par forme de conversations familières, je leur conte naïvement comme quoi je regrette d'être privé du

vote législatif; mais chacun est le maître de former des vœux, ajouté-je, et les miens sont pour une tribune indépendante. Ils me demandent alors des détails sur les coutumes parlementaires et sur les orateurs distingués de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis : vieux voyageur, je me plais à narrer ce que j'ai vu; et Londres et Washington nous ramènent, par plus d'un contraste, dans la bonne ville de Paris. Là, je n'ai pas de peine à reconnaître que la plaie de l'état la plus envenimée et celle dont la guérison presse le plus, a son siége dans la vieille armée. Je suis un ancien aussi. Aux généraux, aux officiers qui me rendent, à ce titre, une visite d'amitié : Je n'ai point d'ordres à vous donner, leur dis-je; mais j'ai fait la première de nos belles campagnes, et nous pouvons jaser autour du feu. Vous êtes à la demi-solde, et moi je suis à la retraite; N'importe, si la patrie a besoin de notre tête et de nos bras, nous serons exacts à l'appel. Vous vous souviendrez alors de vingt ans de prospérité, et moi j'oublierai vingt

années de malheurs. En attendant, n'ayons pas trop de mémoire, ni les uns, ni les autres; rien ne gâte le présent et l'avenir comme le regret ou le ressentiment du passé. Au milieu de ces entretiens et de ces épanchemens survient le mois de mars, et ceux qui m'écartaient de leurs conseils m'appellent à leur secours; et loin de me savoir mauvais gré de ma conduite, ils y applaudissent et m'en remercient pour eux-mêmes. Je n'ai point la présomption de me mesurer avec le grand capitaine; mais il s'agit d'une lutte qui n'a rien de militaire : qui sait ce que la confiance et l'ascendant obtenus par mon caractère et par quelque mois de notabilité nationale auraient pu empêcher ou prévenir? Qui sait ce qu'il serait advenu dans ce conflit de tant d'intérêts, dans cette crise où tant d'inquiétudes se mêlaient à quelques espérances? Le peuple dit : l'occasion fait le larron; je dis, moi, l'occasion fait le héros. L'ineptie ministérielle imposa un autre rôle à tous les membres de notre infortunée famille.

J'interromps ici le roman, Monseigneur, pour me complaire dans quelques faits historiques. Une fois réduit à la triste nécessité qui brusqua le premier acte de la restauration, quoi de mieux que de ne point mêler l'étranger à cette querelle domestique, et même de le combattre s'il tentait d'envahir nos places fortes! Et quoi de mieux encore, lorsque le commandement vous échappe avec le sol français, que de délier le soldat d'une fidélité qui aurait pu compromettre celle qu'il doit à sa patrie! On partage, en rappelant de pareils traits, l'émotion qu'éprouvèrent vos compagnons d'armes; et cette dernière pensée, donnée à l'indépendance du pays auxquels d'autres faisaient des adieux bien différens, empreint la solennité du départ d'un caractère noble et touchant qui ne doit pas être perdu pour le retour. Dans l'intervalle, s'abstenir de sanctionner par sa présence des projets contraires à de tels sentimens, c'est tout ce qu'un prince exilé pouvait faire. Après son rappel, élever la voix pour s'opposer aux vengeances, c'était remplir son devoir tout

entier. La suite peut être jugée diversement, et pour reprendre mon rôle au moment où le vôtre cesse d'être actif, je doute que j'eusse laissé, par ma retraite, le champ libre aux passions. Je me serais occupé, je crois, beaucoup moins de la personne que sollicitaient les doux loisirs de famille, et un peu plus du prince qui, en France, était à son poste ; et le moulin de Valmy me serait, une seconde fois, revenu en mémoire. D'autres souvenirs, d'autres rapprochemens auraient fortifié ma résolution : en Flandre, je restai sous les drapeaux de Dumouriez au lieu d'aller à Strasbourg où il n'y avait rien à faire. M'éloigner de Paris en ce moment, ce serait aller à Strasbourg. A Vendôme, j'exposai mes jours pour sauver deux victimes, l'une de la fureur des élémens, l'autre de la fureur des hommes. Voici de nouvelles fureurs, de nouvelles victimes : ne puis-je, en m'exposant un peu, tendre à mes compatriotes une main secourable? Ne sais-je parler que lorsque j'ai voix délibérative? Ne sais-je agir en homme, en brave, en patriote

que par brevèt ou par ordonnance ? En cas de péril imminent, de désastre, de grand service à rendre, soit que des brigands pillent et tuent, soit qu'il y ait incendie ou inondation, chacun prend son titre de la circonstance, et reçoit mission de son courage : paysan, bourgeois, riche, pauvre, prince, sujet, s'arme de ses ressources personnelles et de celles que lui offre le hasard. Et quel désastre plus digne d'un dévouement semblable que celui de 1815 ? Quel risque couraient et la liberté publique et la monarchie ! Quel service à rendre au pays, au souverain que de hâter par mes efforts le retour de l'ordre, que de rallier par une intervention généreuse, adroite, ferme, prudente, active; par toutes les vertus qui attirent et maintiennent, les amis sincères du trône constitutionnel, amis impuissans dans leur dispersion, et formidables contre l'anarchie, dès qu'ils trouvent un point d'appui et un centre commun ! L'histoire eût peut-être placé ce bataillon civil au-dessus du bataillon de Mons. Voilà les idées qui me seraient ve-

nues ; voilà du moins les doutes qui m'auraient agité en 1815, et j'imagine que je ne les aurais pas résolus par un troisième voyage en Angleterre.

Toutefois je conviens que la tourmente était terrible, la responsabilité immense, et qu'au milieu de tant de passions haineuses et jalouses, on pouvait hésiter à s'offrir comme pilote ; et bien que ce soit dans ces occasions difficiles que se produisent les âmes fortes, je mets l'inaction du prince sur le compte des scrupules et de la modestie. Mais, à dater de 1817, les chances de succès et d'utilité se multiplient. Si j'avais tardé jusque-là, c'est alors, à coup sûr, que j'aurais jeté les fondemens de mon empire tutélaire. Dès ce moment, je deviens avec choix, avec mesure sans doute, le réparateur des injustices criantes, la providence des infortunes honorables, le génie inspirateur des belles entreprises dans les arts, les sciences, les lettres. Mon trésorier, il est vrai, m'avertit que le prince le plus opulent ne peut cicatriser toutes les plaies et récompen-

ser tous les talens : aussi l'or n'est-il pas le seul baume et la seule faveur qu'on puisse répandre sur eux : quelques paroles d'intérêt, une recommandation, un mot d'éloge ont leur prix ; mais mon épargne a plus de ressources qu'on ne pense. L'industrie d'abord y renouvelle, par ses nombreux canaux, l'abondance à mesure que la générosité la tarit ; l'exemple ensuite, plus productif encore, ouvre à l'infini les sources des fortunes particulières, et leur imprime le même cours vers ce Pactole patriotique que leur mille ruisseaux rendent inépuisable. L'exemple ! c'est là mon levier, c'est mon collecteur d'impôts, c'est ma puissance. Que de gens n'auraient pas songé à être utiles de leur superflu, et deviennent prodigues pour m'imiter ! Que d'autres ne l'auraient pas osé, et obéissent à leur bon cœur sous mes auspices !

Eh ! mais, un prince grand industriel et grand souscripteur ! Pourquoi non ? Il est bien grand propriétaire ; n'est-ce pas une industrie sous un autre nom ? Les rois eux-mêmes n'ont-ils

pas souvent des capitaux dans le commerce? Que l'exploitation ait pour objet des terres, des maisons ou des manufactures sous le régime des baux, des loyers ou des directions, qu'importe à la dignité? la seule différence c'est que l'industrie qui couvre le sol de fabriques occupe beaucoup plus de bras et d'intelligences, et qu'avec quelques millions on peut faire vivre des populations entières. Il serait singulier qu'il fût permis de jouer à la bourse par l'intermédiaire d'un agent de change, et défendu d'exploiter de vastes usines par un représentant quelconque : à moins qu'on ne m'impute à crime le nombre des familles qui prospèreraient sous mon patronage. Quant au titre de souscripteur acquis déjà au profit des Grecs et d'une foule de malheureux, que perd-il à s'étendre jusqu'aux infortunes politiques, et jusqu'au mérite indigent qui refuse de s'avilir?

Je vous vois sourire, Monseigneur, aux discours de votre Sosie, et j'entends murmurer la raison d'état. Remarquez, de grâce, que je suis

obligé de dire en quelques lignes ce que je ferais en quelques années. Ici, je marche par enjambées; là, je cheminerais pas à pas. Il ne s'agit nullement de se jeter à la tête d'une cohue d'intrigans et de solliciteurs; mais d'apprécier, de discerner, de donner des yeux à l'aveugle fortune, et des leçons à l'ignoble faveur; de redresser les torts, non en don Quichotte, mais en juge éclairé et indépendant. Quels que soient les ménagemens de ma conduite et le bonheur de mes choix, un ministre me dit en face ou me fait dire à l'oreille que je me rends suspect : à cette dernière insinuation je ne réponds que par le mépris; à l'observation directe je réplique que prétendre qu'une conduite honorable m'expose aux soupçons est une injure qui va trop haut pour qu'on se la permette sans blasphême. J'ajoute, en réduisant l'avis à sa valeur administrative, que si je n'ai point accusé les intentions des ministres lors même qu'ils ont fait beaucoup de mal, ils doivent respecter les miennes lorsque je fais un peu de bien. Des amis plus ou moins

sincères insistent, et me déroulent l'histoire des cours, et la morale des hommes d'état : autrefois, leur dis-je, je fus appelé à un commandement militaire qui n'offrait au zèle ni activité, ni péril; je le refusai pour accepter un poste utile et dangereux. Le duc d'Orléans ne fera pas moins que le duc de Chartres, quand même vos inquiétudes auraient quelque vraisemblance. Tout le monde, depuis le premier ministre jusqu'au dernier commis de préfecture, depuis le banquier jusqu'au prolétaire, use, à sa manière, du droit de concourir au bien public; et je n'aurais le nom de prince que pour y ajouter l'épithète de fainéant; et de peur de je ne sais quoi, je m'ensevelirais tout vivant dans ma prérogative; et mon altesse n'osera faire ce que fait sans crainte le moindre sujet de sa majesté! Cela dit en temps, lieux et termes opportuns, fort de mon rang, de ma popularité, de ma conscience, je poursuis avec sagesse, avec fermeté, mon utile carrière, advienne que pourra.

La porte de la chambre haute est toujours

close pour moi, et je me garde bien d'en franchir le seuil; mais je n'ai garde aussi de fermer la mienne aux pairs qui viennent me voir comme amis, les priant, si l'on veut, de ne point dépasser le nombre vingt. D'ailleurs, Français et pair, j'ai intérêt à me tenir au courant des affaires et des discussions sur lesquelles je puis être d'un moment à l'autre invité à donner mon opinion parlementaire. Si ce n'est moi, ce sera mon fils; et sa jeunesse a besoin de mon expérience. Afin de n'être étranger sous aucun rapport et aux personnes et aux choses qui touchent de si près le pays, les miens et moi-même, j'accueille aussi les députés, les magistrats, les négocians, les militaires, les hommes distingués par leur caractère et leur mérite. Dans leur conversation instructive et variée, je ne me borne point à chercher un passe-temps agréable, je puise des notions grâce auxquelles nul événement ne me trouvera au dépourvu. Avec quelle satisfaction, dans mes jours d'adversité, je reconnus

que les études de mon adolescence m'offraient une ressource qui défiait la fortune! L'art de connaître et de conduire les hommes n'est pas un apprentissage moins nécessaire à celui que les circonstances peuvent appeler à de grandes fonctions officielles; et devenir maître dans cet art est le devoir particulier d'une position qu'on peut considérer comme une candidature perpétuelle aux plus hautes places de l'état. Combien dut se féliciter de n'avoir pas négligé ce devoir essentiel, le duc d'Orléans que des conjonctures inopinées portèrent tout à coup à la régence du royaume! Et combien le peuple aurait-il eu à s'en féliciter à son tour, si le tuteur de Louis XV avait uni à la valeur, à la sagacité politique, à la culture de l'esprit et aux qualités du cœur qu'il possédait, ces autres vertus morales que l'exemple d'une cour corrompue et hypocrite avait effacées en lui! Dieu détourne de moi une aussi triste mission de famille! mais je puis en recevoir de moins fâcheuses; et, je le répète, quand je n'aurais que celle d'élever mon fils,

l'expérience de son père ne serait pas perdue, et l'on ne saurait blâmer ma sage prévoyance.

Voilà donc le terrain difficile sur lequel j'ai d'abord mis le pied en tâtonnant, dégagé de ces broussailles et de ces pierres d'achoppement auxquelles s'accroche et se heurte une politique routinière et pusillanime; le voilà élargi, aplani, et m'offrant, au milieu d'une clientelle nombreuse et honorable, une place que j'occupe sans ostentation, car j'ai les goûts simples, mais non sans avantage pour l'éducation constitutionnelle du pays. Le but n'est pas atteint; mais j'ai maintenant les moyens d'y parvenir. Pour cela, j'ai recours à une alliée dont le nom est bien frivole, et dont le pouvoir est immense. Qu'on demande au prince Talleyrand : il en sait des nouvelles. Il pourra nous dire qu'elle a contribué autant que les armées de l'Europe à renverser le colosse de l'époque; il nous dira que sans cette auxiliaire, on ne fait rien en France : c'est la mode. Il faut du tact sans doute pour captiver ses bonnes grâecs, et surtout pour placer le bon sens et le bon

droit sous son égide futile ; ce serait même une tentative folle de la part d'un pauvre bourgeois ; mais un prince opulent est si facilement habile ! Quelques avances faites à propos, la pompe et l'agrément des fêtes, l'urbanité des manières, les séductions du rang ont bientôt fixé la divinité légère. Et quel temple pour cette patronne des Gaules que les vastes et magnifiques salons d'une altesse sénérissime, où se répand un flot d'adorateurs, incertains de l'autel qui recevra leur encens, heureux et surpris de l'objet qu'on offre à leurs hommages ! C'est tout plaisir pour le desservant du lieu. Rien ne l'empêche de rendre la probité de bon ton et le patriotisme de bonne compagnie. Le duc de La Rochefoucauld donna bien la vogue à cette vertu qui avait peu d'accès dans le grand monde sous le nom d'humanité, et qui fit fureur sous le nom de philanthropie. Chez lui, le malheur eut ses courtisans, et il arriva même un jour que l'indépendance nationale eut les siens. C'était à table, à un banquet splendide; on chanta l'hymne du départ des étran-

gers; et tous les convives, nobles et vilains, firent *chorus* au refrain de la sainte alliance des peuples. Je ne sais pas même s'ils ne se donnèrent pas la main. Qu'arriva-t-il? c'est que la chanson, puisque ainsi l'appelle son auteur, passa d'emblée de la table de l'illustre amphitryon dans les journaux qui sans cela n'auraient osé la publier; et la fête de Liancourt fut celle de toute la France, sans que la police dît un mot. Tel est l'effet magique de l'exemple et l'empire de la mode. Sa baguette est aussi à mon usage, et combien je m'amuse, au milieu d'un cercle brillant tout à la fois d'élégance et de bonne renommée, à faire voir ce que j'entends par l'élite de la société! A tel personnage chamarré de cordons acquis par l'intrigue, je fais un salut glacial, et je tends la main à un homme d'honneur qui n'a pas un ruban. L'orateur vénal s'aperçoit qu'en l'écoutant j'ai de la pudeur pour lui; et mon front se déride à l'aspect de son adversaire qui n'a d'éloquence que par conviction. Je tourne le dos au magistrat prévaricateur, quel que soit son rang

dans la hiérarchie judiciaire; et l'agent de police, n'importe son titre ou son grade, qui a trahi ses concitoyens ou qui est teint de leur sang, est averti, par le murmure général que fait naître son nom prononcé, de s'épargner un affront encore plus direct. Ainsi, peu à peu, les taches que la coutume tolère, sont balayées de mes salons; et vivre en citoyen honorable devient chez moi le savoir-vivre par excellence. Toutefois, je proportionne l'exemple au scandale, et je feins volontiers de ne pas reconnaître celui qui conserve les dehors et quelque réputation d'honnête homme. Que sait-on? Il prendra peut-être goût à une chose dont l'apparence est si bien reçue; il faut encourager de pareils retours. D'ailleurs je n'exerce point une magistrature. L'opinion publique est mon maître des cérémonies; en revanche elle trouve dans mon palais un écho qui reporte sa voix moins sévère et plus insinuante à l'oreille de la foule imitatrice et courtisanesque. Celle-ci, par son caquetage même, seconde mes projets d'utilité publique, et propage mon plan de réforme.

Ah ! dit-elle, le prince reçoit cet homme avec distinction, cet autre avec froideur; il a manifesté tel sentiment; on a fait chez lui, tout haut, l'éloge de tel ouvrage. Avez-vous remarqué son entourage favori ? Croiriez-vous que son excellence *** n'a reçu du prince que les plus strictes politesses ? Avez-vous vu l'air embarrassé de son éminence ***, lorsqu'on a cité ce paragraphe du comte de Montlosier sur le parti prêtre ? Un membre du conseil de censure s'est avisé de paraître; il s'est fait subitement un silence si profond, qu'on aurait dit que son aspect supprimait la parole, comme ses ciseaux suppriment les écrits. Un jeune homme s'est mis un doigt sur la bouche en le regardant, et le silence a été rompu par un éclat de rire. A l'une des dernières soirées, un électeur de département a rencontré son préfet, avec lequel il est au plus mal, parce qu'il vote selon sa conscience. Il y avait bal. L'électeur invite la femme du préfet, et danse avec elle. Justement le prince vient complimenter le cavalier de la dame. Le procureur du roi de la ville de ***

entre au moment où on lisait à demi-voix un pamphlet de Paul-Louis Courier ; il s'approche, et la lecture n'est pas interrompue. L'hiver a commencé d'une manière charmante. On est si las de ces tableaux de mœurs tracés sous les yeux de la police ! Le prince nous a régalés de proverbes dramatiques, et même de soirées de Neuilly. On a joué aussi une grande comédie que Casimir Delavigne a composée pour le théâtre quand il sera libre. Vous n'imaginez pas l'affluence des spectateurs et le charme de ces représentations. Nous faisons des recrues jusque dans les antichambres ministérielles. Un de ces individus dont la complexion a une tendance irrésistible à se courber, nous est arrivé depuis peu. Il est enchanté : son oreille est agréablement occupée, tandis que son front a tout le loisir de s'incliner devant une altesse. Monseigneur s'est tourné vers ce serviteur très-humble, qui en a tressailli d'orgueil et d'aise, et s'est alors presque prosterné. « Monsieur le baron, lui a dit le prince souriant avec malice, vous voyez que mon club

prétendu est d'assez bon goût, et que si l'on y fait de la politique, du moins on n'en parle guère. Vous ne retrouverez peut-être pas ici toute la rigueur de l'ancienne étiquette ; mais les bienséances qui la remplacent sont de meilleur aloi, et beaucoup moins ennuyeuses. » Un autre transfuge s'est présenté. Celui-ci croit que ce serait mourir que de vivre hors de l'atmosphère du luxe et des grandeurs. « Ma foi, s'est-il écrié, je déserte les grands et les petits appartemens ministériels ; on y achète l'éclat trop cher, et je suis à bout de mes complaisances. Ici on peut briller *gratis* pour sa conscience et pour son caractère. C'est une mauvaise école politique, m'a dit son excellence. Je ne sais ; mais le local est admirablement beau, les femmes ont des parures exquises; je rencontre à chaque pas les personnes les plus distinguées : c'est un enseignement mutuel du meilleur genre. J'aperçois les apprêts d'un concert délicieux. » En effet, les premiers artistes de la capitale étaient réunis, et ils exécutèrent plusieurs morceaux italiens, qui furent

agréablement coupés par deux chansons nouvelles de Béranger, l'une pleine de sel et de délicatesse, l'autre pleine de verve et de nobles inspirations. Ainsi babille la renommée dont les bulletins vont jusqu'au fond des provinces réveiller l'apathie, encourager la faiblesse, diriger l'incertitude, contrebalancer les exemples puissans, recruter les vanités même au service de la morale publique, et créer une foule de succursales au temple de la mode, auxiliaire de l'opinion. . .

Jusqu'à présent, loin d'avoir dépassé les limites tracées par la loi du pays, je suis resté bien en deçà. Si mon influence personnelle a quelque étendue, grâce à ma position sociale et à l'estime de mes compatriotes, il est des actes permis à tout Français, dont je me suis abstenu. N'ai-je pas, à ce titre, le droit de pétition, l'usage de la presse? Si je ne puis haranguer le sénat, m'est-il interdit de lui adresser une requête? Si je ne puis parler à mes concitoyens du haut de la tribune, m'est-il défendu de leur écrire? Je veux, je dois être avare sans doute de

pareils moyens; mais il est des circonstances d'une telle gravité que le devoir fait taire les petites convenances. La violation manifeste et littérale du pacte fondamental est toujours une de ces circonstances. C'est alors ma cause que je plaide autant que la cause générale. L'inégalité du double vote, l'usurpation septennale, le rappel clandestin mais notoire des jésuites, sont des secousses trop violentes données à la loi du pays, à ses mœurs, à ses intérêts, et retentissent trop profondément jusqu'aux marches du trône où je suis assis, pour que mon inquiétude n'éclate pas d'une manière publique. En songeant que les corrupteurs de la France, les fléaux de son indépendance, de ses lumières, de sa liberté, furent les assassins de Henri IV, je me rappelle que je suis son petit-fils, et je le fais voir.

J'ai déjà interrompu mon roman pour un paragraphe historique qui s'y encadrait à merveille; je le termine cette fois, attendant, Monseigneur, si vous voudrez d'un rêveur d'utopie pour votre futur historien. Mais, observera peut-être Votre

Altesse, vous vous proposiez de parler sur la crise actuelle. Eh! qu'ai-je fait autre chose? Cette crise ne date pas d'aujourd'hui; c'est une scène du même drame. Si vous aviez été le personnage réel du rôle que j'ai joué avec plus de hardiesse que de talent, l'intrigue n'eût point pris ce caractère; vous seriez intervenu avant que Tartufe se fût impatronisé dans la maison; ou du moins, à l'heure qu'il est, vous seriez prêt pour le dénouement; vous nous donneriez un coup de main pour chasser le pauvre homme et r'avoir la cassette. Vous pouvez encore, il est vrai, vous jeter aux pieds du roi. Quelle supplique à lui présenter! que de révélations à lui faire! Quel instant que celui d'une crise compliquée par une opiniâtreté si fatale, et qui peut encore avoir une issue paisible, mais que la dissimulation ou des palliatifs ne prolongeront que pour courir la chance des remèdes violens! Sire, les circonstances sont graves. Les soldats ont tiré sur les citoyens, et la police s'en vante: c'est pour cela même que les circonstances sont très-

graves; mais l'heureux mécanisme du gouvernement constitutionnel offre à Votre Majeslé une ressource que ses ministres seuls et leur congrégation peuvent désapprouver. Sire, ne soyez pas sourd à nos prières, un mot de votre bouche, un seul..... Mais, Dieu me pardonne, je me surprends, à votre place, débitant, à genoux, une tirade tragique : ceci passe les bornes; je ne me sens pas du tout fait pour chausser le cothurne, et Gros-Jean reprend ses sabots; il abdique décidément l'altesse, et, pour ne pas perdre ses habitudes de conseiller, il vous engage à en faire autant, et à échanger vos armoiries ducales contre la couronne civique. Allons, Prince, un peu de courage : il reste dans notre monarchie une belle place à prendre, la place qu'occuperait La Fayette dans une république, celle de premier citoyen de France; votre principauté n'est qu'un chétif canonicat auprès de cette royauté morale. Peut-être vaut-elle mieux encore que la lieutenance générale qu'un grand écrivain, devenu ministre

depuis, proposait, dit-on, de vous offrir comme moyen de salut, avant les cent jours. Ma proposition est plus simple, du moins, puisqu'elle n'a pas besoin de l'agrément des ministres, mais seulement du vôtre et de l'assentiment public. Pour l'obtenir, rêvez à votre tour que vous avez fait ce que je viens d'écrire; agissez tout comme. Notre imagination athénienne se chargera des précédens; elle fera grâce des épreuves maçonniques au nouveau frère, et la loge le nommera tout d'abord son vénérable. Avec ce bon peuple, il est temps jusqu'au dernier jour; mais hâtez-vous. Voyez, il a pris les devants tout seul, faute d'un instituteur. Son éducation s'est faite au rebours des éducations ordinaires; il a profité des mauvais exemples, comme ces fils de meilleur naturel que leurs parens, qui ont tant à rougir des défauts de ceux-ci qu'ils adoptent les vertus contraires. C'est Tom-Jones à l'école de Blifil. Mais avec ses heureuses qualités et ses progrès sensibles, le peuple français est toujours un grand enfant qui

ne demande pas mieux que d'avoir un tuteur. Soyez-le, pour qu'il ne tombe pas en de méchantes mains. Vous me direz : Il a des députés de son choix. Il est bien vrai qu'il en a autant que ses lisières qu'on appelle cens électoral, grand collége, âge législatif, sans compter maints tours de force et d'adresse, lui ont permis de marcher et de choisir; mais une députation et une pairie de majorités divergentes forment une législature boiteuse; et quand elles s'avanceraient d'accord, sans un peu d'initiative elles n'iront pas loin. Vous dirai-je tout? Bon nombre de ces guides de la nation ne demanderaient pas mieux que d'être guidés eux-mêmes, et les tuteurs se mettraient volontiers en tutelle. C'est une terrible chose que d'avoir traversé la révolution et l'empire et douze années de restauration. On s'est plié à tant de circonstances, qu'il reste, en dépit qu'on en ait, une faculté de souplesse qu'on se dissimule à soi-même sous les beaux noms de prudence, modération, habileté même. J'ai donc peur qu'en l'absence d'un

chef visible qui rassure les timides, entraîne les indécis, serve de lien à tous, j'ai peur que le troupeau ne continue à être mené par ses invisibles conducteurs, loups cachés sous la peau de quelques chiens. Un semblant de concessions, un air de résipiscence, quelques noms de baptême changés, force promesses, peu de ce *tiens qui vaut mieux que deux tu l'auras*; puis l'argument irrésistible : les excès révolutionnaires; avec cela et quelques cajoleries, on mène où ils ne voudraient pas aller bien des législateurs qui ne sont pas des Fox, et qui ne savent pas comme lui quelle est, si l'on n'y prend garde, la pire des révolutions. Cependant la nation s'endort sur la foi de ses représentans qui veillent; mais un beau matin les sentinelles sont relevées, et l'ennemi qui dans l'ombre a reformé ses rangs, se retrouve maître du champ de bataille, comme il le fut malgré le cinq septembre, malgré la Chambre de 1820, comme il l'est malgré la magistrature, malgré la pairie d'hier; et voilà qu'il faut recommencer de plus belle.

N'avez-vous pas la presse? objecte Votre Altesse, qui ajoute pour railler : Et les écrivains comme vous ne suffisent-ils pas pour avertir et sonner l'alarme? Grand merci, Monseigneur; mais la presse est un flambeau qui ne luit qu'en plein jour, et il dépend des ministres de ramener la nuit. Et quant à nous écrivains, vieux amis de la liberté, pour payer votre politesse par de la franchise, notre crédit est peu de chose. Il s'est usé à répéter ce qui est trop vrai; et en disant d'avance ce que tout le monde a dit plus tard, nous avons perdu l'à-propos. Le peuple, dit-on, ne saurait être trop catéchisé; il se peut : mais le peuple aujourd'hui n'entend que par l'oreille d'une certaine classe qui se fatigue des mêmes sons, et à laquelle il faut souvent de la musique nouvelle ou des compositeurs nouveaux. Auprès de ces auditeurs blasés, si vous saviez combien on a de peine à dissimuler ce que le simple patriotisme a de rusticité! de combien d'agrémens il faut entourer ce motif vulgaire! Le courage militaire a le privilége d'être toujours bien reçu;

mais le courage civil n'ayant aucun droit aux épaulettes, a besoin de quelque autre ajustement pour être de mise dans le monde; s'il va jusqu'au dévouement, l'exigence redouble; il n'est présentable que sous des formes polies, ingénieuses, piquantes. Avec un nom, un rang, de la naissance, on s'épargne beaucoup de frais; mais si c'est un homme de peu qui se dévoue, que la victime se pare elle-même de fleurs! que l'esprit et la gentillesse la sauvent du ridicule ou du dédain! Il est encore pour la liberté un autre moyen de plaire et de se rajeunir, c'est de parler par la bouche de ceux qui ont tenu long-temps un langage opposé. Que le ciel lui envoie souvent des saint Paul pour interprètes et pour apôtres! Mais l'habit le plus à la mode qu'elle puisse revêtir, son habit de conquête est celui qu'elle emprunte à ce qu'on appelle une position élevée. Rien ne résiste au patriotisme généreux qui a une grande illustration nobiliaire, une place éminente, une immense fortune; triple condition que réunit Votre Altesse. Avec cela

elle n'a qu'à se baisser pour prendre le joyau qui est là par terre, que plusieurs se disputent, et qu'aucun ne peut ramasser, faute d'avoir ce que vous avez par la grâce de Dieu. Ce joyau, c'est la gloire de donner à l'opposition un prince pour chef, gloire toute neuve en France, et déjà si commune en Angleterre que ce n'est plus qu'un honneur. Aussi dans cette terre classique des mœurs constitutionnelles ne faudrait-il pas tant de façons pour dire une chose aussi simple, encore moins pour la faire. Là un prince qui verrait l'état en péril ne se résignerait point à se croiser les bras. Afin que le char si mal conduit ne verse pas, nous avons fait de notre côté tous nos efforts; essayez du vôtre, et saisissons ensemble la roue sur le penchant du précipice. Les chevaux vicieux qui le traînent ne sont plus sensibles à nos coups de fouet; prêtez-nous le secours d'un aiguillon plus puissant. Pour parler sans métaphore, dans cette crise extrême joignez enfin votre voix à la voix publique; ou bien, pour employer une parabole qui participe de

l'évangile et de l'histoire : au milieu de cette ville dans laquelle les ligueurs nous tiennent bloqués et qu'ils condamnent à une si pénible disette de vertus et de liberté, que le descendant de Henri IV jette le pain de la parole constitutionnelle, qu'il le jette par-dessus les murailles qui le séparent d'un peuple affamé de voir le vainqueur de la ligue.

Quelques paroles, en effet, Monseigneur, quelques paroles de Votre Altesse, au point où nous en sommes et avec nos goûts aristocratiques, seraient plus efficaces que tous nos écrits. Que moi vilain, par exemple, je veuille adresser des remontrances aux ministres, à l'instant s'amassent sous ma plume toutes leurs iniquités ; elles soulèvent mon indignation, et il m'échappe entre les dents un *misérables!*... que j'ai mille peines à traduire en style un peu littéraire, et qui n'en est pas moins le fond de mon discours. Qu'est-ce que cela fait au public ? Rien. Il en pense plus que je n'en dis. Qu'est-ce que cela fait aux ministres ? Rien. Ils savent bien ce qu'ils sont, et

ne s'inquiètent guère qu'un pauvre citoyen de plus le leur dise. Mais qu'un prince soit l'organe des mêmes sentimens, quelle différence pour les ministres et pour le public! comme celui-ci reprend courage! comme ceux-là perdent contenance! Les gros mots ne sont point nécessaires; les petits mots bien polis sont beaucoup plus acérés. A sa grandeur M. de Peyronnet, vous demandez des nouvelles de sa candidature. Auprès de M. de Villèle, vous vous informez du motif pour lequel son fils a quitté la magistrature. M. de Corbière avait un fils aussi dont il aime sans doute à entendre l'éloge. Les deux discours de M. d'Hermopolis sur la compagnie de Jésus sont encore célèbres : on attend le troisième avec impatience. M. le directeur des postes serait-il assez peu complaisant pour refuser de vous divertir par le récit de quelques-unes de ces anecdotes secrètes dont sa mémoire doit s'enrichir chaque jour! MM. les ministres de la guerre et de la marine ne sont pas tellement discrets sur les affaires de leur département qu'il ne ré-

sulte de leur conversation un parallèle curieux entre l'alliance qui a décidé l'invasion de l'Espagne et celle qui a déterminé le combat de Navarin. On peut à cette occasion féliciter MM. Franchet et Delavau de l'habileté avec laquelle ils remplacent, par leur police, le comité européen et même l'armée d'occupation. Ils ont l'art de faire croire à la France, lorsque autour d'elle tout est changé, que sa situation diplomatique est toujours la même; et d'imposer à son indépendance le joug de l'étranger, comme un tuteur intéressé continue à gouverner son pupille, qui ne songe pas que le temps l'a émancipé. Certes, voilà un compliment qui doit faire sourire la politique italienne de ces hommes d'état, et que ne gâte point le stratagème du 20 novembre. Ici le cercle parcouru recommence; la police de MM. Franchet et Delavau touche à la justice de M. Peyronnet; celle-ci aux finances de M. de Villèle, qui donne la main à M. de Corbières, et ce dernier à M. Frayssinous, et la carrière de chacun d'eux offre un sujet inépuisable de ques-

tions ingénues, et d'allusions dont le commentaire peut être abandonné à la sagacité publique.

Que si ces petits mots étaient suivis de petits actes, le drame constitutionnel marcherait vite à un heureux dénoûment. Ah ! Monseigneur, une apostille de votre main au bas d'une pétition en faveur du retour à la Charte ferait des miracles. Une note autographe d'un prince du sang, lithographiée en tête du nouveau manifeste de M. de Montlosier, servirait de texte aux plus éloquentes péroraisons de la tribune gallicane. A l'aspect de ces caractères magiques, le centre lui-même déserterait vers la gauche, le banc ministériel s'ébranlerait, et ces ennemis qu'on redoute, et qui ne sont en effet que les amis de la fortune, changeant de poste sans changer d'attitude, laisseraient la puissance déchue défendre ses prétentions dans son camp solitaire : bientôt même ils vous importuneraient de leurs obsessions serviles, et il faudrait, comme Pierre-le-Grand, publier un

édit pour leur défendre de s'agenouiller sur votre passage.

S'il vous semble extraordinaire, il ne me paraît pas moins singulier que je vous adresse un pareille épître. Ce n'est pas à la porte des grands que j'ai coutume de frapper. Mais j'ai reconnu l'état des choses au-dedans et au-dehors; j'ai vu mon siècle et la France, leurs idées, leurs habitudes; j'ai tâté pour ainsi dire leur tempérament, après trente années de fièvre, et je me suis décidé à mendier pour le pays les secours d'un prince. Ce n'est pas que les plus pauvres nations ne sachent à la longue se faire à elles-mêmes l'aumône d'un peu de liberté. Je suis plein de confiance dans l'avenir; je crois fermement aux forces progressives selon le baron Charles Dupin, et même un peu aux progrès de l'esprit humain, selon Condorcet: mais j'ai moins de patience que de foi; je cesse d'être jeune, et tous ceux qui ont mon âge voudraient bien ne pas trop ressembler à Siméon, et voir le rédempteur qui nous sauvera de l'enfer

ultramontain quelques années avant de mourir. Et pourtant sans un peu d'aide, lorsque les forces de la France nouvelle seront à leur point de maturité, les nôtres seront engourdies par la vieillesse; et la génération moyenne serait bien aise de goûter les fruits de la terre promise. Si ce n'est Moïse que ce soit Josué qui nous y mène, et passons le Jourdain : tel est l'objet de ma requête. Si elle n'est pas entendue, je doute que quelqu'un de nos neveux ait, comme moi, la fantaisie d'écrire à un duc : en ce cas du moins, il n'aura que l'embarras de choisir son correspondant. Il en est jusqu'à trois que je puis nommer. Tandis que nous déclinons, le duc de Bordeaux, le duc de Chartres et même le duc de Reichstadt grandissent. Voilà peut-être les élémens d'une triple alliance dont il faut espérer que les jésuites ne rédigeront pas les articles. C'est à merveille; je sais que le temps amène bien des choses; mais encore une fois, il emmène bien des personnes; je sais qu'enfin l'arbre porte son fruit; mais ce fruit peut être

plus ou moins hâtif suivant la saison, la terre et le jardinier. Tenez, Monseigneur, pour en finir, une dernière parabole : je compare le principe, le germe de liberté qui subsiste chez nous, qui se développe au milieu des entraves qu'une heureuse influence brisera tôt ou tard, je le compare à une chrysalide d'où le captif s'élancera un jour vif et brillant : mais ce jour quand arrivera-t-il ? Cela dépend des circonstances qui placent la chrysalide plus près ou plus loin de l'action du soleil. Ainsi la liberté attend le rayon qui doit la faire éclore de sa prison passagère; et nous que fatigue une longue attente, nous appelons de tous nos vœux quelque astre favorable qui hâte son essor.

De la campagne, décembre 1827.

# RELATION HISTORIQUE

DES OBSÈQUES

# DE MANUEL,

ANCIEN DÉPUTÉ DE LA VENDÉE.

---

BRUXELLES,

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

---

1827

# RELATION HISTORIQUE

## DES OBSÈQUES

# DE MANUEL,

## DÉPUTÉ DE LA VENDÉE.

---

M. Manuel est mort lundi 20 août, à cinq heures et demie du soir, à Maisons, chez M. Lafitte, son ami après avoir supporté avec une rare constance des douleurs intolérables pour tout autre que lui. L'attaque de la maladie ancienne et mortelle sous laquelle il a succombé, a été si violente qu'on a reconnu d'abord l'impossibilité de le ramener à Paris. Le lendemain de sa mort, M. Lafitte écrivit au préfet de police, et demanda l'autorisation de transporter les restes de Manuel à son domicile, rue des Martyrs, pour lui rendre les derniers devoirs. Il sollicita une prompte décision, afin que l'autopsie et une foule d'autres dispositions pussent se faire à Paris, où elles étaient plus faciles qu'à cinq lieues de distances, et afin aussi que l'inhumation n'éprouvât point de retard.

Le chef de bureau auquel cette lettre fut remise considéra la demande qui y était faite comme si simple, qu'il expédia sur-le-champ l'autorisation sollicitée, et la fit porter à la signature de M. le préfet de police. Ce magistrat, au lieu de signer l'autorisation, appela le chef de bureau dans son cabinet; et celui-

ci, au retour de la conférence avec M. le préfet, demanda à l'envoyé de M. Lafitte si la municipalité de Maisons avait permis la translation du corps.

Cette permission qu'on avait probablement obtenue fut présentée au chef de bureau qui alla la montrer au préfet de police. Il fit répondre de sa part que le corps n'étant pas à Paris, et Maisons se trouvant dans le département de Seine-et-Oise, il fallait s'adresser à M. le préfet de Versailles. La réponse était évasive : et dans le fait, l'autorité haineuse qui avait poursuivie Manuel vivant, le poursuivait encore après sa mort. Elle ne voulait point que ses funérailles traversassent Paris, craignant que la perte de ce généreux citoyen n'amenât une triste mais solennelle manifestation de regrets et d'opinion publique.

Surpris d'un pareil détour, dont il devinait les motifs, M. Lafitte renvoya la même personne pour dire au préfet de police que si les difficultés opposées à sa demande n'étaient qu'un prétexte pour empêcher le convoi d'entrer dans Paris, il proposait que le cortége se rendît directement au cimetière du Père-Lachaise en suivant les boulevards extérieurs. Cette proposition fut accueillie avec empressement. Le soir même du mardi, un gendarme apporta à M. Lafitte une ordonnance qui permettait la translation et prescrivait, d'après les réglements, la manière dont elle devait être faite. Un seul article ne pouvait pas être exécuté, c'était celui qui exigeait que l'inhumation eût lieu le lendemain mercredi, et que la cérémonie funèbre fût complètement terminée avant deux heures.

M. Lafitte se rendit à huit heures du soir chez le préfet de police pour lui soumettre ses observations à cet égard. Reçu aussitôt et avec les plus grands égards, il exposa à ce magistrat l'impossibilité dans laquelle on était de se conformer à ses ordres. Il allégua que l'autopsie ne se faisait que le lendemain mercredi : que la bière en plomb ne serait prête, et que plusieurs mesures sanitaires ne pourraient être complétées que le jeudi : que le frère de M. Manuel avait fait imprimer et distribuer les billets, en indiquant le convoi pour vendredi : que lui, M. Lafitte, devait respecter la douleur d'un frère et n'avait pas le droit de contrarier ses intentions. M. Lafitte pria donc le préfet de police de modifier son ordonnance, et il se retira avec l'espoir que la translation du corps serait fixée au vendredi comme il l'avait demandé.

M. le préfet de police avait donné des marques d'hésitation, mais il avait témoigné de la bienveillance à M. Lafitte; et il ne semblait pas vouloir mettre obstacle aux obsèques. Seulement il paraissait craindre un immense concours et des dispositions turbulentes; et il avait prié M. Lafitte d'interposer, en cas de besoin, son influence pour maintenir l'ordre. M. Lafitte avait cherché à dissiper ses craintes en répondant que son intervention ne serait pas nécessaire; que les amis et les nombreux admirateurs de M. Manuel ne penseraient pas qu'on pût mieux honorer ce grand citoyen, au convoi duquel il voudrait appeler la France entière, que par le calme d'une religieuse douleur. M. Delavau parut satisfait; et M. Lafitte crut avoir réussi, mais son attente fut trompée. ...

Le lendemain, mercredi, vers les huit heures du matin, l'ordonnance lui fut renvoyée. Au lieu du vendredi, jour désigné par les parents de M. Manuel, l'autorité fixa irrévocablement la cérémonie au jeudi. Contrarié par une précipitation sans motif, choqué de ce que des citoyens honorables ne pouvaient obtenir de l'autorité l'exercice d'un droit qui n'a encore été refusé à personne dans aucun pays, M. Lafitte, faisant ce que ne pouvait faire le frère de M. Manuel qui était éloigné et abîmé de douleur, écrivit à M. Delavau pour lui exprimer ses justes plaintes et son irrémédiable embarras. Il lui rappela dans cette lettre tout ce qui ne permettait pas d'achever les funérailles de M. Manuel avant vendredi : il ajouta que toutes les dispositions avaient été prises en conséquence, et ne pouvaient être changées : qu'il ne voyait aucun inconvénient à garder un jour de plus un corps embaumé : que d'ailleurs, le terrain pour la sépulture, que le convoi n'était pas encore préparé. M. Lafitte demandait si la France était réduite à ce que d'aussi tristes devoirs fussent commandés par corvée à des parents et à des amis. Il répétait que le silence et le recueillement étant ce qui convenait à une aussi lugubre cérémonie, il ne doutait point que tout ne se passât d'une manière décente et conforme aux plus sévères réglements, qu'il n'aurait aucun effort à faire pour cela, et que cependant, si la nécessité l'exigeait ainsi, il employerait toute son influence pour prévenir le moindre désordre. M. Lafitte, en faisant cette démarche, renouvelait sa précédente déclaration relativement au jour du convoi, et finissait par déclarer que le corps partirait vendredi

à huit heures du matin de Maisons, et se trouverait vers midi sur les boulevards extérieurs, parce qu'il était impossible qu'il en fût autrement ; qu'on laisserait passer le convoi en paix ou qu'on se ferait repousser, et que ce qui pourrait arriver alors n'était plus sous sa responsabilité.

La lettre fut portée au préfet de police, qui se rendit enfin à ces observations, et qui permit de renvoyer les funérailles au vendredi. Dans cette circonstance, l'autorité qui avait poussé la rigueur au point d'interdir aux restes d'un citoyen l'entrée de sa maison, l'autorité qui, conservant après la mort de Manuel ses animosités envers lui, n'avait voulu ni qu'on lui donnât dans les journaux des témoignages de respect et de regrets, ni qu'on n'y annonçât le lieu et l'heure où les citoyens se rassembleraient pieusement pour l'honorer une dernière fois, l'autorité a montré poutant une sorte de condescendance dont il faut du moins lui savoir gré.

Vendredi, à 9 heures précises du matin, le cortége s'est donc mis en marche de Maisons. Il était composé du frère de Manuel, de quelques-uns de ses parents, de MM. Lafitte, Bérenger, Mignet, Thiers, Tissot, et de quelques autres de ses plus intimes amis qui sont restés auprès de lui pendant toute sa maladie. M. Manuel menait le deuil. Les domestiques de M. Lafitte et les jeunes paysans de Maisons que la douceur et la bonté de Manuel avaient tous attachés à lui, ont voulu aider ses amis à porter son corps à bras. Ils étaient suivis d'autres habitants du village, tous remplis d'affliction, et dont plus de trente ont accompagné le cortége jusqu'au cimetière du Père-

Lachaise. A quelque distance de Maisons, on a placé le corps dans la voiture de voyage, et la route s'est faite silencieusement et sans trouble : quelques gendarmes étaient disséminés de loin en loin. A chaque village, les petites populations réunies sur le passage du convoi exprimaient leurs regrets par la tristesse de leur attitude et de leurs regards. On eût dit qu'elles connaissaient aussi toutes les rares qualités de celui que la France venait de perdre.

Le cortége arriva peu avant midi à la barrière du Roule, où l'attendaient les voitures d'un grand nombre d'amis de Manuel. Il s'avança lentement par les boulevards extérieurs, grossi à chaque pas par ceux qui venaient en foule au-devant lui. Depuis onze heures plusieurs ateliers et plusieurs magasins avaient été fermés dans le quartier marchand en signe de deuil. Des citoyens de tout âge et de tous rangs, des étudiants, des marchands, des ouvriers, s'acheminaient vers le boulevard extérieur par la rue des Martyrs, où ils saluaient avec respect en passant la modeste demeure de Manuel. Ils attendaient avec émotion en dehors de la barrière et sur la chaussée qu'ils remplissaient, le corps de cet intrépide défenseur de leurs droits pour lui rendre un dernier et digne hommage. La multitude était immense à ce lieu de réunion que n'avaient pu empêcher de connaître ni le silence des journaux censurés, ni les précautions haineuses du pouvoir.

Quand le cortége pénétra au milieu de cette foule, elle fut agitée d'un sentiment plus vif que celui du recueillement. La bouillante et généreuse jeunesse, transportée par un mouvement de douloureux en-

thousiasme, entoura la voiture de poste, en enleva le cercueil, et voulut le porter à bras. On se pressa autour du corps, on monta sur le corbillard vide pour y attacher des couronnes, en criant : *Honneur à Manuel, honneur au digne défenseur de nos droits!* Les gendarmes tirèrent alors leurs sabres et se mirent en travers de la chaussée pour empêcher la marche du convoi. La confusion devint très-grande ; la foule s'irrita en voyant les armes tirées et la gendarmerie s'opposer à ce qu'elle rendit à Manuel cet honneur inoffensif. On pensait, d'ailleurs, que le réglement qui défendait de porter à bras n'était applicable que dans l'intérieur de la ville et ne devait point l'être hors des barrières. Aux acclamations de respect, se mêlèrent donc des cris de colère, et l'on entendit de tous côtés : *Point de sabres! point de sabres!* Il était difficile au milieu de ce tumulte d'obtenir ou des jeunes gens qu'ils posassent le corps sur le char funèbre, ou des gendarmes qu'ils le laissassent passer porté de cette façon.

Le frère de Manuel, malgré son émotion, et les amis qui l'entouraient, mirent leurs efforts à tempérer cet enthousiasme, et à faire observer le réglement de police. Ils parvinrent avec peine à être entendus ; ils rappelèrent que l'ordonnance qui défend de porter à bras un cercueil devait être exécutée, quoique le convoi eût lieu hors de l'enceinte de Paris; que la famille s'y était soumise, et qu'en y déférant, les amis de Manuel trouveraient une occasion de lui rendre un hommage plus calme et plus imposant. Ils obtinrent ainsi que le corps fût placé sur le char funèbre. Mais croyant alors que le réglement était observé en

entier, les jeunes gens du cortége coupèrent les trait du corbillard, en ôtèrent les chevaux et le traînèren eux-mêmes. Le commissaire de police, le détache ment de gendarmes qui s'étaient opposés au passage, et un officier d'état-major qui commandait cette forc armée, consentirent à cet arrangement. Ils avaient les intentions les meilleures et les plus conciliantes. Cette gendarmerie, qui était composée de brigades du département, qui n'étaient point accoutumées, comme la gendarmerie de Paris, à des charges dans les rues contre des citoyens désarmés, paraissait animée de dispositions pacifiques.

Le corbillard qui venait de recevoir le cercueil était surmonté d'une couronne de chêne tressée avec une bandelette de laine rouge. Celui qui l'avait placée sur le panache le plus élevé du char funèbre, s'était écrié : *Immortelle reconnaissance du peuple!* On apercevait aussi sur le cercueil une autre couronne de chêne qui portait cette inscription : *Les citoyens de Grenoble à M. Manuel, le* 12 *mars!* C'était la même qui lui avait été offerte en 1823, lors de son expulsion triomphale de la chambre des députés : on y avait déposé aussi la couronne et le rameau d'or que lui avaient donnés, à la même époque, comme récompense patriotique, la ville de Lyon et la ville de Tours. Avant que le char funèbre orné de ces décorations populaires se mît en marche, le sergent Mercier, qui avait montré un courage si rare en France, dans la séance du 4 mars, déposa sur sa bière la couronne civique que lui offrit alors la garde nationale, en disant : « Cette couronne lui appartient » autant qu'à moi ; car si j'ai montré quelque éner-

» gie, c'est lui qui m'avait donné l'exemple du cou-
» rage. »

Couvert des ces glorieux insignes, le char funèbre s'est ébranlé vers une heure. Le cortége a pris alors sa marche avec ordre, et il est devenu réellement digne de cette grande solennité : il s'est divisé en deux colonnes qui bordaient la chaussée, sur le milieu de laquelle s'avançait le char, précédé par les voitures de M. Lafitte et du général Lafayette. Tous ceux qui assistaient à cette cérémonie patriotique étaient animés de l'énergie la plus grande et de l'émotion la plus vraie. On eût dit que la force de cette belle âme était entrée dans tous les cœurs. Le silence n'était interrompu que par les cris : *Honneur à Manuel! à Lafayette! à Béranger!* On était heureux de confondre dans les mêmes témoignages de reconnaissance et de respect, Manuel et ceux qu'une communauté de patriotisme et de courage avait liés avec lui d'une glorieuse amitié.

Le cortége marcha ainsi pendant plus d'une heure et demie dans le plus grand ordre. Il ne rencontra aucun obstacle jusqu'à la barrière de Ménilmontant. Le char funèbre, traîné lentement mais sans coufusion, était suivi d'une longue file de voitures. Deux immenses colonnes de plus de vingt mille personnes l'escortaient sur la chaussée. Un nombre presqu'égal de citoyens remplissait les allées latérales. Le cortége grossissait à chaque barrière où une foule considérable de spectateurs ôtaient silencieusement leurs chapeaux à son passage. Ce spectacle était touchant, et la douleur n'empêchait pas de le trouver magnifique. L'autorité ne se montrait nulle part, la cérémonie funèbre

approchait de sa fin, les cœurs étaient satisfaits de voir une grande journée se terminer sans trouble, et de ce qu'aucune profanation de la force n'était venue troubler la paix des funérailles.

On s'avançait dans ces dispositions, lorsqu'en débouchant sur le boulevard qui aboutit à la barrière de Ménilmontant, on aperçoit deux escadrons de gendarmes rangés en bataille, barrant le chemin et flanqués de deux compagnies de gendarmes à pied. Au milieu des sabres et des baïonnettes paraissait un nouveau char funéraire attelé de quatre chevaux. Depuis qu'on était en marche, on voyait, en passant devant les barrières, un corps nombreux de la gendarmerie de Paris qui longeait le cortége par une route intérieure qu'on appelle le Chemin de ronde. C'est ce corps de gendarmerie qui s'était mis en bataille sur la chaussée. Il venait de recevoir de la préfecture de police l'ordre de ne pas permettre que cette cérémonie sacrée et jusque là si calme s'accomplit aussi pacifiquement; il devait transporter le cercueil de Manuel sur un char attelé, et si l'exécution de cet ordre turbulent éprouvait des obstacles, la force devait être déployée. Quoique le cercueil fût sur le corbillard, le corbillard était traîné par ceux qui n'avaient pu porter le cercueil, et pour cette grave désobéissance à ses réglements, il fallait qu'une autorité misérablement susceptible et odieusement tracassière, déployât l'appareil de la force au milieu des funérailles, troublât de pieux devoirs et s'exposât à répandre le sang des citoyens.

Cette nouvelle passa rapidement de la tête à l'extrémité du cortége. La vue de la gendarmerie en ba-

taille et la connaissance présumée de ses intentions, fit taire la douleur, et remplit tout le monde d'indignation. Le convoi s'arrêta un instant pour serrer ses rangs. Il se remit aussitôt en marche et s'avança sans hésiter. Il y avait un sentiment unanime de juste colère contre cette intervention si peu méritée de la force militaire, et l'on paraissait animé de la volonté la plus ferme de ne pas lui céder et de se frayer un passage.

En approchant de la gendarmerie les deux colonnes du convoi s'étaient rapprochées. Quelques gendarmes se portant en avant, leur crièrent d'arrêter. Elles n'en firent rien et avancèrent toujours. Ces gendarmes se replièrent alors sur leur troupe et masquèrent leur état-major. Arrivés sous le poitrail de leurs chevaux, ceux qui tenaient la tête du cortége leur demandèrent de quel droit ils barraient ainsi le passage. — Nous avons des ordres, répondirent-ils. — Où sont vos officiers? — Sur cette demande, plusieurs officiers, au nombre de dix environ, s'avancèrent sur deux lignes. Au milieu de la première ligne, était M. le comte de Saint-Germain, capitaine commandant du détachement. On lui répète la demande précédemment faite, de quel droit ses gendarmes arrêtaient ainsi le cortége. — J'ai des ordres, répondit-il. — De qui? — Du préfet de police. — Montrez-les nous. — Il hésite: on insiste; et, pendant que ce débat s'établit, quelques officiers proposent de se porter en avant: tandis que les autres engagent le capitaine à faire lire l'ordre. Il donne alors à un adjudant un billet mal écrit, qui portait pour titre: préfecture de police. L'officier en fit lecture, mais à voix basse, en

se penchant sur son cheval et de manière à n'être entendu que d'un très-petit nombre : il pouvait à peine le déchiffrer. Une voix lui crie qu'il ne sait pas lire. — Comment, canaille, s'écrie-t-il en piquant son cheval et en faisant mine de charger ! on se jette sur lui; on saisit la bride de son cheval, et ce n'est qu'après beaucoup d'injures échangées que l'on parvient à rétablir un peu de calme. La discussion recommence sur l'ordre donné par la préfecture de police. Cet ordre portait que si le convoi n'avait pas lieu dans les termes du réglement la troupe devait lui barrer le passage. Le cortége ne voulait pas souffrir qu'un nouveau corbillard traversât ses rangs, et reçût le cercueil qui était déjà placé sur un char funèbre. M. le comte de Saint Germain ne paraissait ni rassuré, ni résolu dans le parti qu'il avait à prendre ; des officiers derrière lui demandaient à marcher, promettant d'avoir bientôt fini ; d'autres mieux inspirés, proposaient un accommodement. Mais le chef restait toujours indécis, et les officiers même en apparence les plus violens n'étaient pas fâchés de son irrésolution. — Que voulez-vous donc faire, lui demanda quelqu'un du cortége ? — Exécuter mes ordres. — Vous voulez donc troubler le convoi ? nous avançons avec le commissaire de police dans un ordre qu'il est impossible de changer. Comment voulez-vous que nous nous fassions entendre de quarante mille personnes. — Que le corps soit placé dans un corbillard. — Il y est. — Mais vous le traînez. — Nous sommes avec des magistrats qui y ont consenti, nous ne le céderons pas; que ferez-vous ? — Nous marcherons. — Vous nous sabrerez ! tant pis pour vous : attendez au moins

le commissaire de police et M. Lafitte, que l'autorité elle-même a chargé d'interposer son influence en cas d'altercation. — Nous n'avons pas d'ordres à recevoir de ces messieurs ; nous avons celui du préfet. — Il y a une coupable imprudence et de la lâcheté à donner de la préfecture de police loin des lieux, des événements et du danger, un ordre pareil : si M. Delavau était ici, il renoncerait lui-même à l'exécuter. Rendez-lui compte de la résistance que nous opposons et de la position embarrassante où nous sommes. — Allez vous-même chez lui. — Nous ne le pourrons pas ; notre devoir nous retient ici : nous y resterons.

Le péril devenait imminent. Des conversations violentes s'établissaient sur le front du cortége. La force semblait seule pouvoir décider la question, lorsque le commissaire de police et un autre officier public qui se trouvaient auprès du char au commencement du débat, sont arrivés avec beaucoup de peine à travers les rangs serrés du convoi, jusqu'aux gendarmes. Ils expliquent l'un et l'autre à M. le comte de Saint-Germain tout ce qui s'est passé, louent la décente régularité du convoi, répondent de l'ordre, et le conjurent de se retirer. M. de Saint-Germain leur dit, d'une manière fort dure, qu'il a des ordres de M. Delavau, montre le billet qu'il a reçu de lui, et les invite à se soumettre à la volonté de leur supérieur.

M. Lafitte arriva sur ces entrefaites. Aux cris de la foule, et à la demande de tous ceux qui craignaient une indigne profanation et une charge sanglante, il avait quitté sa voiture, et, s'étant fait jour à travers

les flots de la multitude, il était parvenu jusqu'au commandant des gendarmes. Voyant les dispositions non équivoques de tant de citoyens indignés, l'énergie qu'il mettraient dans leur résistance, et les grands malheurs dont on était menacé, il pria le chef chargé de cette mission provocatrice, si les ordres qu'il avait reçus n'étaient pas absolus, de laisser achever tranquillement une cérémonie qui avait été jusque-là si paisible. Il ajouta qu'il allait adresser à la foule tumultueuse et animée des prières auxquelles elle ne céderait peut-être point, et que vraisemblablement elle ne pourrait pas même entendre, et il lui demanda s'il fallait s'attendre alors à voir verser le sang des citoyens. Un ricanement affirmatif fut sa réponse. — Les ordres partis d'un cabinet, dit alors vivement M. Lafitte, ne seraient sans doute pas les mêmes s'ils étaient donnés sur le théâtre des événements. S'il m'était permis, monsieur, de vous donner un conseil. — Je n'en recevrais pas. — C'est ce qui me prouve d'autant plus qu'ils vous seraient nécessaires; je vous dirais donc, monsieur, qu'il n'y aurait rien que de louable à demander de nouvelles instructions, en faisant connaître à M. le préfet de police la situation dangereuse où nous sommes. On est toujours à temps de verser le sang des citoyens, et tôt ou tard on se repent de prendre sur soi une responsabilité aussi terrible.

M. le comte de Saint-Germain continua à montrer la plus mauvaise volonté. Le débat s'envenimait de plus en plus : M. de Saint-Germain pouvait d'un mot disposer de la force, mais voyant tous les regards et tous les ressentiments dirigés sur lui, il hésita à le

faire. Il y avait heureusement à côté de lui des officiers sensés et humains. Un d'entre eux s'interposa, et offrit le moyen d'une transaction. Il proposa d'atteler deux chevaux à l'ancien corbillard. M. Lafitte ayant demandé si dans le cas où cette mesure serait acceptée, le nouveau corbillard et la troupe se retireraient, la promesse formelle lui en fut faite; il se dirigea alors du côté du char, pour obtenir cette concession de la multitude opiniâtre.

Pendant que tout cela se passait à la tête du cortége, ceux qui étaient au centre et qui entouraient le char, restaient plus animés que les autres. Les cris d'indignation s'y prolongeaient encore, et des résolutions tumultueuses y étaient agitées. Au moment où M. Lafitte y arriva, quelqu'un s'étant fait le représentant des sentiments éprouvés autour de lui, était monté sur le corbillard et ayant obtenu du silence, avait dit d'une voix forte et qui n'avait pas eu de peine à se faire obéir : « Messieurs, puisque l'au» torité rétractant la promesse qu'elle avait faite, ne » veut pas que nous rendions, ainsi que nous le vou» lons, les derniers devoirs à Manuel, ramenons-le » à Maisons. » Sur-le-champ le corbillard avait été retourné. Mais avant que la foule s'ouvrît devant lui pour qu'il pût se remettre en marche, la gendarmerie de département avait fermé l'issue de ce côté, et le cortége était cerné dans les deux sens par des troupes en bataille.

M. Lafitte étant arrivé dans cet instant auprès du corbillard, y monta, et il essaya de se faire entendre. « Messieurs, dit-il, au milieu d'un tumulte assez dif» ficile à apaiser, lorsqu'au nom des parents et des

» amis de Manuel, j'ai sollicité et obtenu de conduire
» ses restes à la place que nous leur avons choisie, elle
» nous a imposé l'obligation d'obéir à ses réglements.
» Nous avons accepté cette condition, nous devons
» nous y soumettre. Cependant la force publique, qui a
» cédé jusqu'ici à notre douloureux enthousiasme, nous
» somme maintenant de tenir notre parole. C'est en
» lui montrant une juste déférence que nous ferons
» respecter nos droits. J'ose espérer, messieurs, que
» vous donnerez cette dernière marque de respect à
» la mémoire de notre ami, et je vous demande pour
» moi-même ce témoignage d'une confiance que je
» crois avoir méritée. »

Ces paroles produisirent leur effet sur la partie du cortége qui faisait face au cimetière et qui les avait entendues. Mais il fallait gagner encore ceux qui étaient de l'autre côté du char, et qui l'ayant retourné, étaient résolus et plus difficiles à convaincre. M. Lafitte s'étant porté à l'autre extrémité du corbillard, leur parla à peu près dans les mêmes termes; mais il les trouva moins prompts à se laisser fléchir. Il les supplia long-temps au nom de la famille de Manuel, au nom de ses amis qui partageaient ses principes, qui avaient montré quelquefois son courage, et qui avaient aussi des droits à leur estime et à leur confiance, au nom des députés présents à cette triste cérémonie, qui auraient peut-être à entretenir la Chambre, ou pour se défendre ou pour accuser, selon les résultats qui pourraient subvenir, de ne point exposer les restes du grand citoyen qu'ils voulaient honorer à une profanation, et de lui donner un dernier témoignage de leur sincère dou-

leur par cet acte de condescendance. Il parvint enfin après beaucoup de peine à les persuader. Ils tournèrent le char funèbre, ouvrirent leurs rangs, laissèrent avancer les chevaux qui furent légèrement attachés au corbillard, et qui ne les empêchèrent point de le traîner respectueusement encore. Dès que les gendarmes virent les chevaux attelés ils laissèrent le chemin libre, ainsi qu'ils en avaient pris l'engagement. Cette scène qui aurait été si terrible sans l'ascendant de M. Lafitte et la déférence qu'on eût pour ses paroles, ne se termina point par une affreuse profanation et par d'épouvantables malheurs, comme l'avait fait craindre l'imprudence de l'autorité.

Le cortége se remit en marche dans le même ordre et le même silence qu'auparavant. Il arriva, sans avoir été troublé, vers quatre heures au cimetière du Père-Lachaise, où l'attendait depuis long-temps une foule immense. La scène changea alors avec le lieu. Le devoir que chacun s'était imposé de rendre Manuel à sa dernière demeure, sans souffrir qu'on souillât ses funérailles, allait être accompli. En entrant dans le cimetière on sembla avoir déposé les sentiments d'indignation et de mépris qu'avait soulevés l'intervention tracassière du pouvoir armé. De pieux saluts, des témoignages d'affection et de douleur, accueillirent MM. Lafitte, Béranger, Lafayette, Labbey de Pompières et Méchin, qui précédaient d'assez loin le char funèbre. La foule se pressa autour d'eux. Un grand nombre de jeunes gens forma alors une chaîne, leur ouvrit le passage, et les conduisit à grande peine jusqu'à la fosse, à travers les

circuits de la colline qui était couverte de spectateurs, et qui ressemblait à un vaste amphithéâtre.

Le char funèbre, toujours suivi par la gendarmerie, arriva aussi au cimetière. Dès qu'il parvint à la porte, les jeunes gens dételèrent une seconde fois les chevaux et se mirent en devoir de le traîner encore. Un escadron de la gendarmerie de Paris se trouvait à peu de distance; l'officier qui le commandait voyant les chevaux dételés, fit ébranler sa troupe et lui ordonna une charge. Les gendarmes obéirent, mais lentement, et ceux qui traînaient le char funèbre le poussèrent avec rapidité dans l'enceinte du cimetière, espérant que la sainteté du lieu arrêterait la force armée. Le frère de Manuel qui suivait pieusement le corbillard, parvint avec peine, en montant dessus, à se soustraire aux atteintes des gendarmes, et voulant éviter un massacre et une profanation, il invita ceux qui étaient près de la porte, à fermer les deux battants sur les gendarmes. Elle le fut aussitôt, et lorsque le char arriva au pied de la montagne, la porte fut rouverte et la foule continua à y entrer. Les jeunes gens qui n'avaient cédé leur précieux fardeau qu'aux conseils d'une prudente amitié, le reprirent alors avec un religieux respect. Ils le portèrent jusqu'à la fosse préparée à Manuel près de celle où ils avaient porté naguère les restes de Foy; et, quand ils l'y déposèrent en y jettant des couronnes de chêne et d'immortelles, des larmes coulaient de tous les yeux.

M. Lafitte prit alors la parole et dit d'une voix attendrie :

« Les pertes de la France deviennent chaque jour

plus douloureuses. A peine la tombe de Foy est-elle fermée, que déjà la mort nous rappelle ici pour rendre nos derniers devoirs à Manuel.

» Manuel fut grand orateur et citoyen plus grand encore. Son amour de la patrie lui fit prévoir les maux qu'on nous préparait; il eut le courage de les prédire, il ne fut arraché de la tribune que pour avoir eu ce courage.

» Depuis cette époque, nos suffrages auraient dû protester tous les ans contre la violation de la représentation nationale : ce grand acte de justice n'a point été fait, et cependant Manuel n'en aimait pas moins ses concitoyens. Il ne les accusa jamais, il ne cessa, au contraire, de s'occuper d'eux dans le silence de la retraite, de faire des vœux pour leur bonheur, et de se préparer par d'utiles travaux, à les défendre un jour avec plus d'éclat encore.

» Puisque nous ne pouvons plus le revoir à la tribune, vengeons-le du moins d'un oubli momentané par de longs et durables hommages : apprenons sur sa tombe à aimer la liberté, à la servir pour elle seule, à ne jamais désespérer d'elle.

» Adieu, Manuel ! Jouis en paix dans une autre vie de la récompense accordée aux hommes qui ont bien mérité de leurs semblables ! La France reconnaissante n'oubliera jamais tes vertus publiques; mais si ce souvenir pouvait s'effacer, il en est un, celui de tes vertus privées, qui resterait ineffaçable dans le cœur des amis qui furent témoins du calme, de la force, et de la bonté de ton âme. Homme excellent et grand citoyen, tu ne cesseras jamais d'être pour nous un objet d'admiration et de regrets. »

Après ce discours qui a causé une émotion profonde, le général Lafayette s'est avancé sur le bord de la fosse et d'une voix grave et pénétrée il a prononcé ces mots :

« Vous venez d'entendre les touchants et patriotes accents de la douleur publique et de l'amitié personnelle ; pénétré des mêmes sentiments, c'est avec une vive émotion que j'approche de cette tombe prête à se refermer sur l'éloquent défenseur des libertés nationales. Ici, messieurs, je me vois entouré de monuments funèbres qui me rappellent de grandes afflictions, de grands souvenirs, de grands talents et d'illustres victimes : ici reposent deux honorables amis et collègues de Manuel, ce généreux et brave général Foy, également brillant dans les débats politiques et sur les champs de bataille, vrai modèle de l'honneur français; et ce franc et courageux Girardin qui à la Chambre des députés signala les violations d'une Charte royale, comme en 92, à l'assemblée législative, il défendait les lois constitutionnelles que la souveraineté du peuple français avait établies. Tous les trois nous les avons vus dans les discussions de la Chambre, se prêter un mutuel et patriotique appui. L'histoire conservera les souvenirs de la vie de Manuel, lorsque jeune encore, dans les prodigieuses campagnes de l'armée républicaine d'Italie, il était associé à la gloire immense du drapeau tricolore; lorsque depuis, à la crise des cent jours, dans notre Chambre des représentants, il conquit rapidement l'admiration, l'estime et la confiance générales : lorsqu'à la tribune de la Chambre des députés, il prononçait ces discours

qui sont gravés dans la mémoire et dans le cœur de tous les patriotes. Mais qu'il me soit permis de m'arrêter sur cette journée du 4 mars, où la plus criante injustice qui ait jamais frappé de nullité une assemblée délibérante, fut commise contre lui, et où nous le vîmes si courageux, si calme, si fidèle à sa mission; journée non moins honorable pour la garde nationale de Paris, cette heureuse création de 89, toujours dévouée à la cause de la liberté, de l'égalité, de l'ordre public, et dont les admirables services, interrompus à trois époques remarquables, nous sont de sûrs garans de sa résurrection future, et d'un retour complet aux principes de son institution primitive. Il vous a été dit et tous les autres amis de Manuel vous atteteront que depuis le jour de sa retraite jusqu'au dernier jour de sa vie, il a souhaité, espéré, voulu fortement, comme il faut le vouloir, la liberté de sa patrie. Quant à nous, citoyens, c'est sur la tombe des fidèles serviteurs du peuple qu'il nous convient de nous pénétrer de plus en plus de notre respect, de notre dévouement pour ses droits imprescriptibles, et d'en faire le principal objet de nos plus vertueux, de nos plus énergiques désirs, le plus important de nos intérêts et le plus saint de nos devoirs. »

M. de Schonen, conseiller à la cour royale de Paris, est venu ensuite et a fait entendre d'une manière forte et solennelle ces énergique regrets.

*(M. de Schonen ne nous ayant pas communiqué son discours par écrit, nous ne pouvons en rapporter avec exactitude que les passages suivans.)*

« Manuel !..... Avant le temps il faut donc nous séparer ! tu tombes au milieu de ta force. Tu nous es ravi au moment même où nous pouvions le plus compter sur toi.

» Résignons-nous devant l'implacable destinée, et que ta mort comme ta vie soit un exemple pour nous.

» Que ton existence a été courte, mais qu'elle a été pleine ! Tes jeunes ans furent donnés à la patrie comme tes années plus mûres. Tu fus soldat de la France libre, et sénateur, lorsque la tribune fut un autre champ de bataille aussi glorieux et non moins dangereux.

» Tes ennemis, les éternels ennemis de la France ne te vainquirent jamais ! ils te proscrivirent, ne pouvant te répondre.....

» De ton expulsion, Manuel, date cette administration !......

» ....... Je m'arrête, le respect que je dois à la paix des tombeaux ne permet pas à ma juste indignation de la qualifier !......

» Confessons-le sur ta tombe ! La France entière eût dû protester contre cet outrage par d'unanimes réélections !..... Les nations comme les individus ont malheureusement leurs moments de faiblesse ou d'abandon, mais elles se réveillent. Il n'en serait plus ainsi : répondez, citoyens ! (Ici l'orateur est interrompu par l'acclamation unanime, non, non, non !) J'adjure cet immense cortége; les larmes, hélas, qui s'échappent de tous les yeux, répondent assez qu'elles ne sont point stériles !...... L'excès de nos maux a as-

suré notre salut, et de notre abaissement sortiront notre force et notre grandeur.

» Oui, nous nous releverons, nous en attestons tes mânes généreuses. (Oui, oui!)

» Tu as été le digne élu de la patrie, et nous n'en serons pas d'indignes enfants.

» Adieu, Manuel! adieu, grand citoyen, homme de bien, de cœur et de talent, admirable harmonie du plus noble caractère! adieu, ami simple et fidèle.

» Adieu pour jamais!.....

Vers six heures cette triste et grande cérémonie a été terminée. La foule s'est écoulée alors paisiblement et avec respect, après avoir rendu tous les devoirs à ce digne citoyen. Si quelque chose est capable d'apporter de l'adoucissement à sa perte, c'est là manifestation des regrets publics et le magnifique témoignage de tristesse et d'admiration qui lui a été donné. Quand le général Foy est mort, on ne connaissait plus depuis long-temps les obsèques nationales: on les a renouvelées pour lui. Avec la réapparition du peuple sur la scène des événements, ont eu lieu, après plus de trente ans de désuétude, des funérailles faites par le peuple à son premier défenseur mort. Un autre de ses défenseurs, plus énergique encore, vient de succomber, et le même concours, la même reconnaissance, la même douleur ont accompagné ses restes. Plus de cent mille personnes ont assisté à ses obsèques, et le cortége a été au moins aussi immense que celui qui assistait aux funérailles du général Foy.

Ce prodigieux cortége n'était composé que d'as-

sistants, et il n'y avait pas un seul curieux. Pour s'y rendre on avait surmonté l'éloignement des lieux, le silence des journaux, et les empêchements du pouvoir. Combien n'eût-il pas été plus considérable encore, si les journaux avaient été libres ; si le lieu et le moment des funérailles avaient pu être annoncé ; si le bruit n'avait pas été répandu le matin même de l'inhumation que l'inhumation était déjà faite ; si les écoles de médecine et de droit n'avaient pas été déjà fermées ; si une grande partie des habitants de Paris n'était pas dans cette saison à la campagne ou en voyage, et si surtout le convoi avait pu pénétrer dans la ville et traverser, comme celui du général Foy, les boulevards intérieurs. Malgré ces obstacles les citoyens s'y sont portés en foule. Rien n'a pu déconcerter ou décourager leur zèle. Ils y sont allés avec courage, avec affliction, avec enthousiasme, animés de tous les sentiments que devait inspirer cette cérémonie lugubre et triomphale, ils y sont sont allés de tous les lieux, de toutes les classes : jeunes gens, anciens députés, ouvriers, hommes de lettres, marchands, artistes, étudiants. On remarquait confondus dans la foule d'anciens collègues de Manuel, MM. d'Argenson, Étienne et Lecarlier, des littérateurs recommandables, MM. Lemercier, Cousin, Jouy, Arnault père et fils, Rabbe ; d'éloquents avocats, MM. Barthe, Mérilhou, et le généreux Isambert, qui conduisait MM. Fabien et Bissette, dont il a fait prévaloir l'innocence, et qui étaient venus rendre hommage aussi à celui qui avait défendu en juin 1821, les hommes de couleur à la tribune.

Mais ce qui faisait le mérite de ce cortége, et ce

qui fait la gloire de celui qu'il était destiné à honorer, c'est que sa composition et son esprit étaient populaires. C'étaient là les funérailles qui convenaient à l'homme simple qui appartenait au peuple par sa naissance, par ses habitudes, par sa fortune, par ses principes. Aussi le peuple s'est souvenu de lui. Grâces lui en soient rendues! il est digne de la liberté, quand il sait regretter ainsi ses amis, et il est sûr, d'obtenir du dévouement quand il décerne d'aussi glorieuses récompenses à ceux qui lui en ont déjà montré. L'honneur de sa confiance et de son affliction est le plus grand et le plus beau de tous. Quoique depuis cinq ans Manuel ne fît plus entendre à un pouvoir audacieux et anti-national! ces énergiques paroles qui avaient fait de lui le défenseur le plus courageux et le plus véridique du pays quoique depuis cinq ans il parût abandonné par ses concitoyens qui ont la réputation d'être légers et ingrats. Il n'était point oublié. Son nom était resté dans le souvenir de ceux qui gardent la mémoire des services publics, qui sympathisent avec le courage, et qui honorent le dévouement. Le deuil du peuple qui était allé prendre Foy à la tribune, est allé chercher Manuel dans sa retraite.

Ces deux grands citoyens enlevés l'un et l'autre au milieu de leur carrière politique, confondus dans les mêmes regrets, doivent l'être dans la même reconnaissance. Une souscription nationale est dès ce moment ouverte pour élever à Manuel un monument digne de lui et du peuple qui le lui consacrera.

Les souscriptions sont reçues à Paris aux bureaux du Constitutionnel, du Courrier français, du Jour-

nal du Commerce et du Globe. On recevra les souscriptions les plus modiques, afin que chacun puisse concourir à l'érection de ce monument national. Le montant des souscriptions sera versé chez M. Lafitte.

**ÉLECTEURS DE PARIS ET DES DÉPARTEMENTS.**

Vous auriez sans doute appelé à vous représenter dans les élections qui vont s'ouvrir, le digne citoyen que nous venons de perdre ; songez que la meilleure manière d'honorer sa mémoire et de venger l'outrage qu'on lui a fait, est de faire constater vos droits pour changer la majorité qui l'en exclut. Souvenez-vous de notre devise :

**AIDE-TOI, LE CIEL T'AIDERA.**

---

# LA

# PETITE DRAGONNADE

## DU QUAI DES ORFÈVRES.

IMPRIMERIE DE H. BALZAC,
RUE DES MARAIS S.-G., N. 17.

# LA PETITE DRAGONNADE DU QUAI DES ORFÈVRES.

Pot-Pourri

DÉDIÉ AUX ÉLÈVES EN MÉDECINE,

PAR

EM. DEBRAUX ET CH. LE PAGE.

> Je n'ai vu là que des Français, des frères,
> Et pourtant le sang a coulé.

PARIS,
CHEZ LES MARCHANDS DE NOUVEAUTÉS.
1827.

# PRÉFACE.

Nous avons dit en l'un de nos précédens opuscules, que l'horizon se rembrunissait. Il est maintenant plus qu'obscurci, il est imprégné de vapeurs malfaisantes, et l'on en voit jaillir déjà des éclairs de sinistre augure. Le ministère franchit petit à petit toutes les limites des convenances sociales, et dans ce débordement de passions haineuses, ce qui effraye le plus, ce ne sont pas les moyens acerbes, les coups d'état qu'il se permet, c'est le front imperturbable, le calme d'airain avec lequel il vient à la face de la France, se glorifier hautement de ce qui blesse si profondément les Français.

Des académiciens qui n'ont pas voulu passer sous les fourches caudines que nos visirs leur préparaient, ont été dépouillés

des honneurs qu'ils avaient si bien mérités. L'Institut s'est plaint de cette criante injustice, l'Institut a tort et les *ministres ont raison.*

Des souterrains de Mont-Rouge s'était élancée la loi vandale qui devait porter le coup de la mort à nos dernières libertés; les cris d'effroi de la France sont arrivés jusqu'à l'oreille du monarque, le monarque a frappé cette loi de son sceptre protecteur, et l'a fait rentrer dans son ténébreux repaire; les *ministres ont raison.*

Le peuple heureux de ce nouveau bienfait de son souverain, l'en a remercié dans un jour solennel, par des acclamations immenses. Le ministère furieux a traité la garde nationale en janissaires, et l'a contrainte à déposer les armes; nos soldats citoyens prétendent qu'institués par une loi, ils devaient être supprimés par une autre loi, et non par une ordonnance; nos soldats citoyens ont tort, et les *ministres ont raison.*

Tel employé du gouvernement, occupé dans ses bureaux bien avant que nos enfans de la Garonne pensassent au portefeuille,

sont obligés de trouver superbe tout ce que font ces messieurs; de bâiller avec eux, de cracher avec eux, de voter avec eux, en un mot, d'afficher pour eux tout ce qui constitue une adulation et une obéissance serviles. Si quelquefois pourtant ils sentent se réveiller dans leur âme une seule étincelle d'honneur, s'ils osent parler de conscience, on les destitue; en vain ils parlent de leurs épouses, de leurs enfans, de leurs misères .. peine inutile... les maris, les femmes, les enfans, tout est dans son tort; et les *ministres ont raison.*

Un citoyen se promène devant sa porte, un gendarme lui donne un coup de poing; le citoyen crie, on l'empoigne; il veut s'expliquer, on lui met un bâillon; il demande à être conduit chez le commissaire, on le fourre au cachot les mains attachées avec des menottes; le lendemain on reconnaît que l'on s'est trompé, et qu'il n'avait rien fait; on le met en liberté; il veut rendre plainte, on lui répond que ces petites choses-là arrivent de temps en temps à la plus grande gloire des gendarmes, que la justice est

chicanière et que . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Bref, le citoyen a tort et les *ministres ont raison*.

Un médecin meurt ; l'École de médecine et l'Institut lui désignent un successeur ; M. le ministre de l'intérieur n'en veut pas, et en nomme un autre ; les élèves qui pensent que l'Institut et l'École de médecine connaissent aussi bien pour le moins l'art d'Hyppocrate que tous nos ministres possible, sifflent le nouveau professeur qui dit-on a pris le chemin de Mont-Rouge pour arriver au professorat ; les tout-puissans se fâchent, les gendarmes marchent, les sabres sont tirés, le sang coule, un grand nombre de familles sont en deuil, les cachots s'emplissent ; c'est égal, les *ministres ont raison*.

Quelle est donc cette administration fatale et scandaleuse, qui ne peut maintenant faire un seul pas, soit en avant, soit en arrière, sans froisser un intérêt, ou sans écraser un citoyen? Quoi, le peuple, la garde nationale, nos corps scientifiques, objet d'ad-

miration et d'envie pour l'Furope entière, notre jeunesse trop ardente peut-être, mais qui promet une génération plus grande encore et plus belle que la nôtre, tout cela est séditieux, tout cela est impie, tout cela est révolutionnaire, et nos ministres seuls, doués de la science infuse, restent debout sur les ruines de nos institutions, et regardent en souriant nos dernières libertés abandonnées aux fureurs des orages qu'a soulevés leur main, qui tout habile qu'elle puisse leur paraître, ne fut pourtant que l'esclave de Rome !

Aveuglés par un succès éphémère, ils se croient les plus grands hommes du monde ; ils pensent qu'un seul de leurs regards suffira pour appaiser les tempêtes qui viendraient à les menacer... Faibles Pygmées, regardez Ste.-Hélène, et dites-moi si celui qui repose dans cette île déserte, n'était pas dix fois plus grand, dix fois plus puissant que vous, et cependant voyez quelle fut la fin de son éclatante carrière.

Sautant de rochers en rochers, ainsi que vous sautez d'écueils en écueils, l'impie

Ajax s'écriait en se riant des éclats du tonnerre : *J'en échapperai malgré les dieux*. A peine eut-il proféré ces paroles sacriléges, qu'il fut frappé de la foudre....

Ministres, relisez Homère !

---

LA

# PETITE DRAGONNADE

## DU QUAI DES ORFÈVRES.

---

AIR : *De la Neige.*

Grâce aux bienfaits d'un monarque éclairé,
La Seine enfin châtiait la Garonne,
Quand de nouveau maint courtisan titré
Osa trahir les vœux de la couronne.
Au moindre geste, au moindre mot
Viennent soudain le sabre et les ruades
Au gré d'un parti visigoth.
On nous ramènera bientôt
Au bon vieux temps des dragonnades.

C'était le 15 mai 1827; il fait bon de rappeler les dates, afin que l'on ne croye pas qu'il s'était écoulé une année depuis le 17 avril, jour du retrait de la loi de la presse... C'était donc le 15 mai, je me promenais sur le quai de la Préfecture, je ne sais trop pourquoi; attendu que ce voisinage là n'a rien de bien séduisant... Quand tout-à-coup je m'écrie :

AIR : *d'Adèle.*

Près des lieux où de la police
Est placé l'aimable réduit,

Quelle immense foule se glisse?
Hélas! peut-être qu'aujourd'hui,
Notre jeunesse ardente et studieuse,
Vient d'éprouver un outrage nouveau:
Aborda-t-on jamais l'âme joyeuse,
Le doux hôtel de Monsieur D.....

AIR : *Je reviendrai.*

Sans nul égard pour la faiblesse
De ces jeunes gens égarés,
Spectacle d'effroi pour Lutèce,
Soudain les glaives sont tirés.
Par le tranchant des armes meurtrières
Tout est frappé, repoussé, mutilé,
Je n'ai vu là que des Français, des frères,
Et pourtant le sang a coulé! ( *bis.* )

AIR : *De la Boutonnière.*

Toujours fier, mais épouvanté
Plus d'un en cette horrible scène,
Pour fuir le fer ensanglanté,
Se précipita dans la Seine.

. . . . . . . . . . . . . . . . .

L'effroi pour eux demandait trêve;
Leur main implorait une main,
On ne lui présenta qu'un glaive (1).

Et quels étaient les motifs de cette mesure encore

(1) Des gendarmes sont entrés dans la rivière avec leurs chevaux *pour poursuivre les élèves.* (V. *Constitutionnel,* 17 mai.)

plus froidement exécutée, j'en suis bien certain, qu'elle n'avait été donnée.... Une chaire de médecine était vacante, l'Institut et l'École désignaient pour la remplir, M. Magendie, homme plein de génie et de savoir, et le ministre l'avait donnée à M. Récamier qui n'avait peut-être pas autant de mérite que son compétiteur, mais qui *pensait* beaucoup mieux. Les élèves de la rue des Cordeliers, qui veulent suivre des cours de médecine, et ne se soucient pas de théorie politique, ont sifflé M. Récamier. On a arrêté les siffleurs et on les a conduits à la Préfecture; leurs camarades ont couru pour les réclamer. De là la malheureuse scène du quai des Orfèvres.

Mais, s'écrient les ministres :

AIR : *du Dieu des bonnes gens.*

Par quels motifs au milieu de Lutèce,
Se révoltant contre nos douces loix (1),
L'ardent mépris d'une folle jeunesse
A-t-il frappé l'objet de notre choix?
Il est instruit, il est noble et modeste.

Nous ne disons pas le contraire, répond le peuple aussitôt.

(1) Cette épithète de *douces* est là très-heureusement placée; il me semble que ces Messieurs, en la prononçant, ne peuvent guère s'empêcher de sourire eux-mêmes de leur succès.

— Oui, mais nos enfans dans leur juste courroux
L'ont regardé comme un présent funeste,
Car il venait de vous. ( *bis.* )

Mais indépendamment de cette petite raison, qui certes n'est pas sans influence sur eux, ils en avaient une autre qu'ils regardaient pour le moins comme d'une aussi haute importance.

AIR : *Du son de la Musette.*

Persuadés que de notre patrie
La tolérance est le premier besoin,
Ils savent bien qu'une secte flétrie
A petits pas nous conduirait trop loin.
Du droit chemin quand le maître s'écarte.
L'affilié (1) n'en peut-il pas sortir?

Un homme revêtu d'un caractère sacré, un prêtre, M. l'abbé *** n'a-t-il pas osé proférer le dimanche 6 mai 1827, à la fin de son sermon dans l'église de Mantes, ces paroles attentatoires aux lois qui régissent le royaume : « Maintenant, il ne me reste plus qu'un mot à vous dire, et ce mot je vous le dirai, dût-il me coûter la vie : point de salut pour la France ni le roi tant que la charte ne sera pas abolie (2).

(1) On dit M. Récamier congréganiste ; nous aimons à n'en rien croire ; mais ce bruit n'en était pas moins alarmant pour les élèves.

(2) Voyez les journaux du 17 mars, et notamment le *Constitutionnel.*

Ces paroles audacieuses sont - elles de nature à calmer l'effervescence d'une jeunesse déjà irritée par une préférence qui ne s'accordait pas à la suprématie bien marquée du talent, mais bien aux opinions politiques du préféré? Dès lors faut-il s'étonner qu'ils aient craint d'entendre sortir à leur tour de la bouche de leur professeur quelques paroles inconstitutionnelles? J'en appelle à tous les Français de sang-froid : quel crime ont-ils donc commis, ces élèves sabrés comme un troupeau de cosaques?

Ils ont grandi sous les lois de la charte ; doivent-ils donc la laisser avilir?

Air : *Buvons à Silène.*

Le lendemain, plus tranquilles, plus sages,
D'un professeur ils écoutaient la voix,
Lorsque leurs yeux sur de sombres visages
Ont cru saisir quelques regards sournois.
Puissans du jour, cette jeune milice
De plus en plus, montre un esprit suspect :
Reconnaissant des agens de police.
Elle osa sans rougir leur manquer de respect!

Il est donc vrai que des agens provocateurs ont encore signalé leur apparition dans ces déplorables scènes. C'était pour apaiser le tumulte et la sédition que vous les aviez envoyés; le motif est spécieux, mais faites-nous le plaisir de nous dire :

AIR : *Du prince Eugène.*

Pour éteindre d'un incendie
Les feux trop long-temps attisés,
Doit-on sur la poudre endormie
Jeter des brandons embrâsés?
Quand du mal seul vos agens sont capables,
Plus que les lois vous les rendez puissans;
Les magistrats cherchent des innocens,
Vous ne cherchez que des coupables.

Mais, disent encore les ministres, car il faut bien, tels avares de paroles qu'ils soient, qu'ils nous content de temps en temps quelque chose, soit bon, soit mauvais; mais les jeunes gens ont été les premiers à assaillir les gendarmes; le fait est-il vrai, je n'en sais rien, et j'attends pour en juger la suite de l'instruction; mais en attendant voici ce que répond la jeunesse soi-disant innocente et factieuse, que le ministère déteste, et que l'Europe entière envie.

AIR : *Chacun a sa philosophie.*

Nous savons que l'on doit en France
Obéir à l'autorité,
Qu'il faut, malgré notre souffrance,
Que le pouvoir soit respecté;
Que nos douleurs (*Bis.*)
Et que nos pleurs
Soient contre lui notre unique défense (*Bis.*)

Nous le savons,
Nous le pouvons,
Mais, Charte en main, prouvez si nous devons,
Prouvez si nous devons,
Au gré d'un pouvoir despotique,
Voir des Français, sous Charles-Dix (1),
Traités comme on traitait jadis
Les enfans de l'Afrique. } (*Bis.*)

Air *de la Sentinelle.*

Pour nous venger nous fîmes un effort,
Nous ignorons si Thémis doit l'absoudre;
Mais un tuteur, quand ses enfans ont tort,
Doit-il sur eux faire éclater la foudre?
Si parfois contre un agresseur
L'homme bouillant se révolte ou se câbre,
Pour désarmer un jeune cœur,
Les remontrances, la douceur
Valent mieux que les coups de sabre,
Les coups de sabre.

Mais non! nos tuteurs d'aujourd'hui s'arrangent tout différemment, ils font assommer leurs pupilles pour les empêcher de faire des sottises... Et vous, messieurs les gendarmes, c'est bien, très-bien;

(1) Ah! si le Roi savait!....

AIR *de Philoctète.*

Continuez tant de brillans exploits,
Du vandalisme illustres janissaires,
Mettez partout, pour combler nos misères,
L'ordre du sabre à la place des lois.
De nouveaux pleurs grossissant votre escorte,
Recevez l'or de vos dignes patrons,
Et le mépris que nous vous porterons
Égalera la haine qu'on leur porte.

Eh parbleu, nous disent MM. les ministres, le lendemain, sous la rubrique du *Journal de Paris*, vous vous plaignez... mais vous êtes sur des roses; si vous étiez en Grèce, que diriez-vous donc ?

AIR : *Te souviens-tu.*

Les fils d'Omar ont gardé leur couronne,
C'est par le sang qu'ils savent la fixer.
Les voyez-vous, lorsque le bronze tonne,
Chercher le sein que leur main va percer.
Les Grecs en vain conjurent la tempête,
La croix n'est plus qu'un faible talisman,
Ils tomberont, et leur dernière tête } (*Bis.*)
Ira rougir les parquets du sultan. }

Ah ! répond le peuple français indigné d'un semblable rapprochement :

AIR *de Marius*.

Est-ce par des Français qu'en exemple à Lutèce
De pareils attentats aujourd'hui sont offerts ?
Dix siècles ont rivé les chaînes de la Grèce,
  Un demi-siècle a vu briser nos fers.
De farouches pachas lui creusent un abîme,
Le nôtre s'ouvre-t-il sous un pouvoir félon ?
Les Turcs sont au-dessus de l'échelle du crime,
Mais vous allez franchir le premier échelon.

Alors, pour faire oublier à cette malheureuse jeunesse les tourmens qu'elle éprouve en voyant de ses amis, de ses frères, de ses camarades gémir dans les fers, la garde nationale, à peine remise des douleurs que lui ait fait éprouver la funeste ordonnance qui prétendait la rendre *indigne*, la garde nationale adresse en ces termes quelques mots de consolation :

AIR *Du Château d'Elvire*.

Consolez-vous, noble jeunesse,
Du triomphe de Loyola,
La loi d'amour, la loi d'aînesse
Vous prouvent que le prince est là.
Laissez exciter les orages,
Tôt ou tard, domptant leur courroux,
Le soleil perce les nuages,
    Consolez-vous. (*bis*)

AIR : *Des Enfans de la France.*

(BÉRANGER.)

D'un noir torrent on a rompu la digue,
Il va jaillir de Mont-Rouge et d'Acheul;
Mais des excès de la très-sainte ligue
Chacun de vous ne gémira pas seul;
N'oubliez pas que celui qui vous brave,
Même avant vous osa nous insulter,
Ce maître vain croit-il donc mériter
La France entière pour esclave?

AIR : *Il est un Dieu pour les auteurs.*

A votre tour vous êtes outragés,
Malgré votre ardent héroïsme,
Mais un jour vous serez vengés
Par la chute du vandalisme;
N'oubliez pas que plus d'un député
Démasque tout projet sinistre :
Dès qu'ils sont prêts à combattre un ministre,
La patrie est de leur côté.

De plus, nous vous le recommandons expressément, nos jeunes amis, veillez bien sur la fougue noble, mais exaltée de vos passions, n'oubliez pas qu'au sein même de vos écoles,

AIR : *Je ne sais pas ce que je veux.*

Peut-être des agens avides
Vous tendront des embûches...., mais

Soyez sourds à leurs voix perfides,
Et surtout n'oubliez jamais
Que Paul Émile, égaré par son âge,
Compromit un état puissant,
Lorsque Fabrice, enchaînant son courage,
Sauva Rome en temporisant. (*bis*)

Et le surlendemain de cette fatale journée, un folliculaire ministériel prouva clairement et cathégoriquement que les élèves de droit, de médecine, etc., étaient tous des révolutionnaires, des séditieux, dans un discours fort long et presqu'éloquent, lequel discours nous avons mis en couplets pour aider les personnes qui ne se sentiraient pas le courage de lire sans s'endormir tout-à-fait une demi-colonne du *Journal de Paris*.

## VOUS ÊTES DES SÉDITIEUX.

AIR : d'*Aristide*.

ON vous a vu souvent faire bombance,
Et vos erreurs vingt fois nous ont surpris :
Quand des mortels vous prêchaient l'abstinence,
Vos froids regards les payaient de mépris.
Après cela s'ils se bourraient de truffes,
S'ils dégustaient un flacon de vin vieux,
Vous prétendiez qu'ils étaient des tartuffes,
Vous êtes des séditieux. (*Bis.*)

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Ces mots sacrés : union, tolérance,
Calment soudain votre cœur agité,
Vous prétendez que le bonheur en France
Naît ou s'éclipse avec la liberté.
Vous méprisez les gothiques sornettes
Que nous débite un moine audacieux,
Vous préférez la Charte aux bayonnettes,
Vous êtes des séditieux !

Aux vieux abus votre esprit est contraire,
Vous repoussez l'hydre des factions,
Au moindre mot qui frise l'arbitraire
Vous demandez des explications.
De nos budgets calculant les sacoches,
Votre œil jaloux autant que curieux,
Du ministère ose sonder les poches,
Vous êtes des séditieux !

En son printemps chacun de vous s'amuse
Et des enfers ne ressent nul effroi,

De Béranger vous préférez la muse,
Aux tra la la des pères de la foi;
Vous préférez la France au ministère,
Vous préférez le brave au factieux,
A Fr... vous préférez Voltaire,
Vous êtes des séditieux!

Vous vous plaignez de nos missionnaires
Lorsque leur zèle est un brin exalté,
Vous vous plaignez des nombreux séminaires
Que nous faisons surgir de tous côtés.
Contre Escobar, cessez tant de poursuite,
Il vous ramène au temps de vos ayeux;
Et vous osez détester les jésuites,
Vous êtes des séditieux!

On vous a vus toujours prêts à souscrire
Pour les mortels froissés par le pouvoir;
A sommeiller, vous préférez écrire,
Vous préférez le gaz à l'éteignoir;
La liberté pour vous a mille charmes,
Et pour garder ce dépôt précieux,
Vous préférez des bourgeois aux gendarmes,
Vous êtes des séditieux!

Vous préférez la peste à la Garonne,
Vous préférez l'honneur aux courtisans,
Vous préférez le ciel à la couronne,
Vous préférez les bons rois aux tyrans;

De maints prélats vous blâmez le faux zèle,
Et pour finir le trait capricieux,
C'est un Sully qu'on préfère à .......!
Vous êtes des séditieux!

---

# LA VILLÉLIADE.

IMPRIMERIE D'AUGUSTE BARTHELEMY,
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS N° 10.

# LA VILLÉLIADE

OU

# LA PRISE DU CHATEAU RIVOLI.

## Poëme Héroi-Comique

EN CINQ CHANTS.

**PAR MÉRY ET BARTHÉLEMY,**

AUTEURS DES SIDIENNES; DES JÉSUITES, ÉPÎTRE AU PRÉSIDENT SÉGUIER, etc., etc

---

Treizième Edition.



PARIS.

CHEZ LES MARCHANDS DE NOUVEAUTÉS.

---

1826.

# PRÉFACE.

*La poésie épique vit de fictions.* Les auteurs de *la Villéliade* ont suivi ce précepte littéraire dans sa plus grande latitude ; usant du droit de tout oser et de tout feindre, ils ont renchéri sur leurs prédécesseurs, en inventant même le fait qui est le sujet du poème. Chanter la chute de M. de Villèle, dans un moment où M. de Villèle est encore debout, c'est une innovation qui paraîtra hardie, et peut-être inconvenante. Heureusement l'avenir justifiera la hardiesse des poètes ; et s'ils ont anticipé sur les événemens, on a lieu de croire que les événemens ne démentiront pas leur prédiction.

Des écrivains, dont nous ambitionnons les critiques, nous ont souvent reproché d'avoir mis dans nos satires, les noms à côté des ridicules ; nous pourrions leur opposer d'autres écrivains également recommandables, qui nous ont précisément

approuvé pour la même chose ; mais, sans nous arrêter ici à exposer nos idées sur la satire proprement dite, nous nous contenterons de justifier *la Villéliade* du même reproche, en faisant observer que tous les noms des héros qui figurent dans ce poème sont, pour ainsi dire, du domaine public, et qu'ils s'offrent chaque jour à l'éloge ou au blâme des journaux. On nous saura peut-être quelque gré d'avoir raillé sans amertume et sans scandale, de telle sorte que les hommes honorables que nous mettons en scène puissent rire les premiers de leurs défaites ou de leurs succès.

Loin de nous l'idée d'avoir voulu porter atteinte au respect dû à la représentation nationale ; les Membres d'une Chambre élective, quelles que soient les opinions et les ridicules de quelques-uns d'entre eux, ont des droits incontestables à l'estime publique ; et si on nous accusait de vouloir les déprécier aux yeux de leurs concitoyens, ce reproche serait aussi peu fondé que celui qu'on adresserait à Boileau, notre maître, d'attaquer la religion, et d'avilir le sacerdoce, en chantant les innocentes vengeances d'un prélat et les longs dîners des chanoines de la Sainte-Chapelle ; les députés ministériels, qui sont les chanoines de la Chambre, et M. de Villèle, qui en est le prélat, ne se montreront pas plus rigoureux envers nous, que les héros sacrés ne le furent envers Boileau. Il fut enterré et béni dans la Sainte-Chapelle, par les prêtres même qu'il avait chantés.

# LA VILLÉLIADE

OU

# LA PRISE DU CHATEAU RIVOLI.

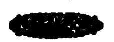
## Chant Premier.

### ARGUMENT.

Invocation. — Les députés du Centre se rassemblent chez Villèle. — Grand dîner ministériel. — Discours de Villèle. — Plans de campagne. — Hommage lyrique de Martignac.

MUSE des Capitouls, toi qui sur l'Hélicon
Célèbres tes héros sur un mode gascon,
Redis-nous aujourd'hui cette grande querelle
Qui troubla si long-temps le sommeil de Villèle,
Comment Labourdonnaie et de fiers députés
Du comte de Toulouse ennemis indomptés,

Lassés de haranguer une Chambre muette,
Sonnèrent des combats la bruyante trompette,
Et sur le haut balcon du château Rivoli,
Proclamèrent son règne à jamais aboli.



Tout dormait dans Paris, et le peuple et l'armée;
Mais au palais Villèle, une table embaumée,
Un peuple de valets, la serviette à la main;
Un congrès de cochers du faubourg Saint-Germain,
Qui sur leurs bancs oiseux sommeillaient dans la rue,
La salle du festin à grand bruit parcourue,
Tout annonce au dehors que nos bons députés
Veillent pour la patrie et pour nos libertés.

Corbière, Peyronnet, Frayssinous en étole,
La main sur la poitrine ont salué l'idole;
Sur des siéges d'honneur on les a fait asseoir;
Auprès d'eux sont rangés les élus du pouvoir,
Ces députés ventrus à la faim indomptable,

Qui votent des budjets et . . . . . . . . .
On distingue entre tous, Ravez à l'œil de feu,
Éternel président, bardé d'un ruban bleu;
Puymaurin, Martignac, à la douce faconde,
Tous les *ac* qu'à Paris envoya la Gironde;
Civrac, Castelbajac, Camarsac, Solilhac,
Saintenac, Mayrinhac, Clarac, Cressac, Flaujac;
Non loin sont alignés Cardonnel, Pampelune,
Mortillet, jusqu'ici vierge de la tribune;
Desbassyns, orgueilleux de sa fraternité [1];
Anthès, dont le gosier constamment humecté
D'une voix de Stentor commande la clôture;
Roux, qui d'un nom trop court ennoblit la roture [2];
Chifflet, Salaberry; Dudon, de qui la voix
Sur les bancs ennemis retentit autrefois;
Piet, traiteur du sénat; le riche Lapanouze [3];
Les députés du Nord au grand complet de douze [4];
Pardessus, échappé de l'École de droit;
Et tous ceux, en un mot, que chaque jour on voit
Au signal qu'on leur donne, et suivant l'occurrence,

Applaudir avec bruit ou dormir en silence.

Après que du festin les convives élus
Eurent béni cent fois le nouveau Lucullus,
Au moment où chacun par un dernier caprice
Allait faire au dessert un léger sacrifice,
Le Ministre se lève et dit : « Nobles mortels,
« Que j'ai conduits ici du fond de vos castels,
« Comtes, marquis, barons, soutiens du ministère,
« Qui n'avez de souci que celui de vous taire,
« Vous, que j'ai chamarrés de cordons et de croix;
« Vous, mandés par le peuple à l'appui de mes droits
« Écoutez : Un danger menace le royaume;
« Et cette fois, du moins, ce n'est pas un fantôme;
« Ce n'est plus un pétard allumé par Bouton,
« Un pamphlet de Kœcklin, un complot de Berton;
« Ce ne sont plus ici de ces peurs ridicules
« Qu'insinue un journal à ses lecteurs crédules;
« Sachez que ce palais élevé par ma main
« N'est plus un endroit sûr; on l'attaque demain;

« On veut me renverser; une ligue insolente
« Déjà s'est rassemblée et campe sous la tente :
« A la plaine Grenelle où je veux faire un port,
« De ses ardens Ultras, réunissant l'effort,
« Le fier Labourdonnaie, injuste par système,
« Veut à mon noble front ravir le diadême;
« Et ce n'est pas moi seul qu'il prétend détrôner:
« A tout mon ministère il ne peut pardonner.
« Contre mes vice-rois sa haine se déclare;
« Songez-y, vous, d'abord, Excellence en simarre!
« Vous, Corbière, chéri des bons ignorantins,
« Il veut vous reléguer au milieu des bouquins!
« Pour vous, sage prélat, aux phrases si polies,
« Hélas! il vous condamne à vivre d'homélies!
« Vous enfin, dont le bras agite un vain trident,
« Vous qui loin de la mer, Argonaute prudent,
« N'avez jamais des flots éprouvé la secousse,
« Jean-Bart du Garde-meuble, et Neptune d'eau douce,
« On veut, pour vous apprendre un pénible métier,
« Comme Pierre-le-Grand, vous placer au chantier;

« Vous frémissez, messieurs; mais j'ai dû vous le dire,
« L'infatigable Droite, incessamment conspire;
« On nous accuse tous : pourtant, de bonne foi,
« Que peut-on reprocher aux conseillers du Roi?
« Depuis près de douze ans quel autre ministère
« Se montra plus que moi constamment populaire?
« Dois-je vous retracer tous les faits éclatans
« Qui de mon règne heureux ont illustré le temps?
« J'ai, pour donner le calme à l'Espagne alarmée,
« En cordon sanitaire alongé mon armée,
« Et si les Castillans ont reconquis leur roi,
« Leurs couvens, leur misère, ils le doivent à moi;
« C'est moi, qui pour sept ans signant vos priviléges,
« Ai dressé mes préfets à former ces colléges
« Où pour être assuré de l'effet du scrutin,
« Le nom du candidat est inscrit de ma main.
« La Chambre a, par mes soins, accordé sans scandale,
« Un large milliard à la faim féodale.
« Rotschild a fait jaillir de mon cerveau pensant,
« Sur les débris du cinq, l'illustre trois pour cent.

L'État n'a plus besoin d'une armée aguerrie;
Aussi n'ai-je songé qu'à ma gendarmerie;
Ces braves cavaliers, par nombreux régimens
Inondent tout Paris et les départemens;
J'ai donné sans regret à ces soutiens du trône,
Le cheval andalous et la culotte jaune.
Sous le feu roi Louis, comme sous Charles Dix,
J'ai peuplé mes bureaux de maigres Cadédis;
Vous avez vu placer, grâce à mes apostilles,
Les plus bas rejetons de vos nobles familles.
Par l'organe pieux de mon Garde-des-Sceaux,
J'ai remis au clergé la hache et les faisceaux:
L'Église, avant mon règne, expirait de famine;
« Quel prélat aujourd'hui n'a son chef de cuisine,
« Et dans son diocèse apôtre bien dodu,
« Ne peut se promener en un char suspendu?
« Bien plus, à Loyola rendant ses confréries,
« J'ai glissé ses suppôts jusques aux Tuileries;
« J'ai tout sacrifié pour leur plaire; Tharin
« Est chargé d'élever le futur souverain,

« Et pliant à leur goût mon humeur indocile,
« Au pan de mon habit j'ai cousu Rainneville. [5]

« Passons à l'étranger : Mon ministre à Madrid
« Prohibe nos auteurs dans le pays du Cid;
« Par un ambassadeur ma suprême Excellence
« Traite avec Metternich de puissance à puissance;
« Au bord de la Newa, Marmont expédié,
« Est reçu par le Czar comme un vieil allié;
« Pour plaire à Mohammed, d'une large coiffure,
« J'ai chargé quelquefois mon étique figure;
« Et les cent officiers vers Memphis envoyés,
« Par mon trésor royal sont les premiers payés;
« Mes bienfaits ont séduit les enfans du Prophète;
« Cinquante jeunes Turcs arrivés de Rosette,
« Entrant dans Saint-Acheul comme dans un sérail,
« Du friand Loriquet vont peupler le bercail [6];
« Aux chantiers marseillais les charpentiers jésuites
« Lancent pour Ibrahim des frégates construites;
« Qu'importe qu'en ce lieu des bourgeois hébétés,

« Aux proscrits de la Grèce ouvrent leurs comités?
« Mon fidèle Bruat, à mes ordres docile 7,
« Tartufe Philhellène, agit en Turcophile,
« Et si des Levantins le commerce a langui,
« En revanche, messieurs, j'ai pris Missolonghi!
« Voilà ce que j'ai fait, voilà tout mon ouvrage :
« Je sais qu'un peu d'orgueil perce dans ce langage;
« Mais quand dans son honneur on se voit insulté,
« Certes, la modestie est une lâcheté.
« Maintenant, dites-moi, ces censeurs frénétiques,
« Qui vomissent partout leurs noires philippiques
« Contre le ministère et contre ses élus,
« S'ils eussent gouverné, qu'eussent-ils fait de plus?
« Je vois que ce récit en secret vous attère,
« Que vous avez des cœurs voués au ministère,
« Eh bien! jurez-moi tous, jurez les bras levés,
« Que ces bras généreux, pour moi seul réservés,
« Près de moi formeront un mur impénétrable;
« Que vous aurez au camp la même ardeur qu'à table,
« Et que dans les combats votre zèle affermi,

« Ainsi que sur les bancs, domptera l'ennemi. »

Pendant que cette voix vibrait à leurs oreilles,
Le Champagne versé dans les coupes vermeilles,
Le moka chaleureux, le kirch de Neuchâtel,
Exaltaient les soutiens du trône et de l'autel;
Ils se levèrent tous : en voyant leur figure,
On eut dit qu'ils allaient demander la clôture;
Debout, le regard fier, les bras levés aux cieux :
« Oui, nous le jurons tous, Ministre gracieux,
« Par tes pénates d'or, par ta rare éloquence,
« Par ces riches banquets où tu manges la France;
« Nous jurons d'asservir ces membres révoltés
« Qui du ventre absolu, bravent les volontés;
« Sil faut les attaquer aux plaines de Grenelle,
« Marchons; notre devise est : *Montjoie et Villèle !*
« Fais briller pour signal, à nos yeux satisfaits,
« Ton portefeuille rouge, au donjon du palais [8]. »

Lors Martignac se lève; au valet en livrée

Il demande sa lyre avec de l'eau sucrée,
Et de la même voix qui module un rapport,
Jusqu'à l'hymne lyrique il guinde son transport :

« Près des royales Tuileries,
Voyez-vous ce vaste palais,
Et ces pompeuses galeries
Où veillent des Suisses-Français?
Que de fenêtres, que de salles,
De cours, d'escaliers en spirales!
C'est le labyrinte crétois,
Où loge un petit Minotaure
Dont la dent terrible dévore
Et notre fortune et nos lois. »



« Quand Dieu, par une route aisée,
Fera-t-il tomber dans ces lieux
Quelque monarchique Thésée
Qui sortira victorieux?
Faut-il que cet affreux dédale
Soit notre prison sépulcrale?

Et nos fils couverts de lambeaux,
Sont-ils, par un destin atroce,
Contraints de le voir en carrosse
Se promener sur nos tombeaux?



Ainsi, dans leur plainte frivole,
Quelques novateurs factieux
Veulent arracher l'auréole
A l'élu du prince et des cieux;
Mais le géant du ministère
Ne craint pas le flot populaire;
Près du trône il trouve un appui,
Et, fier de la faveur suprême,
Il rit de l'obscur anathème
Que la France jette sur lui.



O vous banquiers israélites,
Qui sous vos pieds foulez la croix,
Qui de tant d'augustes faillites
Avez souvent sauvé les Rois;

Dans votre caisse fraternelle
Enfermez le noble Villèle,
C'est votre frère en Israël;
Sauvez cette tête gasconne
Et des ordonnances du trône
Et des caprices de l'autel!



Si l'astre de sinistre allure
Qu'Arago voit sur l'horizon,
Par un jeu de sa chevelure,
Changeait notre globe en tison,
Villèle, incrusté sur sa place,
Serait l'homme juste qu'Horace
Nous peint si calme dans ses vers,
Et, narguant la comète errante,
Il coterait encore la rente
Sur les débris de l'univers.

## Notes du Chant Premier.

---

1. **Desbassyns, orgueilleux de sa fraternité.**

Desbassyns de Richemont, beau-frère de M. le comte de Villèle.

2. **Roux, qui d'un nom trop court ennoblit la roture.**

M. Roux s'est fait appeler toute sa vie *M. Roux*, comme son père; il a reçu la noble particule avec la médaille de député; c'est aujourd'hui M. *de* Roux.

3. **Piet, traiteur du sénat.**

M. Piet est à M. de Villèle ce que Cambacérès était à Napoléon; M. Piet donne à dîner aux députés du Centre, les jours où le maître-d'hôtel du Ministre annonce *relâche*.

4. **Les députés du Nord au grand complet de douze.**

Les douze députés du Nord ont l'honneur d'être tous ministériels. Ainsi ce n'est pas du Nord que nous vient la lumière.

5. Au pan de mon habit j'ai cousu Rainneville.

Alphonse de Rainneville, ex-élève de Saint-Acheul, maître des requêtes, et premier ministre de M. de Villèle.

6. Du friand Loriquet vont peupler le bercail.

M. Loriquet est supérieur de la maison des jésuites à Saint-Acheul.

7. Mon fidèle Bruat.

La maison de commerce Bruat, Daniel et C[e], de Marseille, est chargée de faire construire les vaisseaux du vice-roi d'Egypte ; M. Bruat est membre de la société Philhellénique.

8. Fais briller pour signal à nos yeux satisfaits
Ton portefeuille rouge au donjon du palais.

Les consuls romains faisaient élever sur leur tente leur casaque rouge : c'était le signal du combat.

9. Lors Martignac se lève.

M. Martignac, qui fait des rapports, quitte quelquefois sa vile prose pour la poésie. C'est un poète diplomatique.

## Chant Deuxième.

ARGUMENT.

L'armée ministérielle se rassemble au palais Rivoli : elle est passée en revue par Peyronnet.—Itinéraire de l'armée. — Par les conseils de Chabrol, ils suivent la rive gauche du fleuve ; — ils sont en présence des ennemis ; — Villèle leur députe deux ambassadeurs pour les engager à rentrer dans le devoir. — Dénombrement de l'armée alliée. — Réponse laconique de Labourdonnaie.—Message inutile.—On se prépare au passage de la Seine.

---

Le soleil, s'élançant aux voûtes éternelles,
De la vieille Cité dorait les tours jumelles ;
Le faubourg d'outre-Seine et le quartier d'Antin
Savouraient mollement le sommeil du matin ;

Dans son palais désert le grand Ministre veille;
Mais ses Ventrus chargés des vapeurs de la veille,
S'avancent lentement, les yeux clos à demi,
Dans chaque maronnier voyant un ennemi,
Et maudissant tout bas cette ardeur si guerrière
Qui les porta trop loin pendant la nuit dernière.
A peine sur la place et sous les longs arceaux
Se sont-ils rassemblés, que le Garde-des-Sceaux [1],
Le fleuret à la main, la toge retroussée,
Lisant l'ordre du jour d'une voix cadencée,
Nivelle ses soldats, les serre en bataillon;
Frayssinous les bénit avec son goupillon,
Et, la Bible à la main, un héraut leur rappelle
Le terrible serment qu'ils ont fait à Villèle.

Mais Villèle se montre assis sur un pavois;
Il exhorte les siens du geste et de la voix,
Leur promet cent dîners, ou leur prix en monnaie,
S'ils peuvent, vif ou mort, happer Labourdonnaie.

Ils partent : leur gaîté s'évapore en éclats ;
: pavé Rivoli tremble au loin sous leurs pas ;
avez ouvre la marche ; en guise de trompette,
éternel président fait sonner sa sonnette [2] ;
t l'inégal Roger, par des chants belliqueux [3],
mble un autre Tirtée, et s'avance avec eux :
'armée a tressailli d'un élan électrique ;
lle longe la rue en file symétrique,
isse le Garde-Meuble où gouverne Chabrol,
t tournant vers la gauche, elle foule le sol
ue, pour éterniser une lugubre histoire,
lontrouge va charger d'un marbre expiatoire.
s allaient s'avancer sur ce pont régulier
ui porte nos Solons au sénat roturier,
uand Chabrol : « Arrêtez, laissons-là ce passage,
Joignons en ce grand jour la prudence au courage ;
Songez que les ligueurs, par leurs nombreux partis,
Seraient de notre marche à l'instant avertis ;
D'autres routes par moi vous vont être tracées ;
J'ai là mon intendant des ponts et des chaussées,

« Il connaît son métier; par son heureux secours,
« Je puis improviser quatre ponts en deux jours,
« Et grâce à mon trident, je veux qu'à l'autre rive,
« Sans pleurer un soldat, toute l'armée arrive. »

D'un bravo général, Chabrol est accueilli;
Ainsi gardant toujours la rive de Neuilly,
Ils évitent ce pont que le nouveau régime
A paré gauchement d'un chiffre légitime,
Et découvrent bientôt sur le bord opposé
Tout le camp des Ultras en carré disposé.
Debout, sur son pavois, comme une Renommée,
Villèle fait héler tous les chefs de l'armée;
Ils accourent tremblans : « Compagnons, leur dit-il,
« De la Seine en courroux ne troublons point le fil,
« Bientôt vous déploierez votre mâle courage;
« Mais avant de tenter ce glorieux passage,
« Pour épargner le sang, il faut que Martignac
« De Gaudiche suivi, parte et passe le bac; [4]
« L'olivier à la main, que mon parlementaire

« Transmette à ces ingrats des paroles de père;
« Car, malgré leurs erreurs et leurs dédains amers,
« Je l'avouerai, Messieurs, ils me sont toujours chers. »
Il dit : par de longs cris, la nombreuse audience
Exalta jusqu'aux cieux sa sublime clémence,
Et ces pieux soldats, à la douleur livrés,
Plaignirent, un moment, leurs frères égarés.

Martignac s'inclina ; le commis de Corbière
Ravi d'un tel honneur fit deux sauts en arrière,
Et dociles tous deux à l'ordre souverain
Ils arrivent bientôt au rivage voisin.

A peine de leurs pieds ont-ils foulé la rive,
Qu'au premier avant-poste ils entendent *qui vive!*
« Voyez, dit Martignac, ce feuillage de paix;
« A travers votre camp, qu'on m'ouvre un libre accès;
« Je veux être introduit comme parlementaire,
« Car je porte à vos chefs des paroles de père. »
Il se tait : à ces mots un long rire moqueur

S'élève dans le camp et se prolonge en chœur ;
Gaudiche qui jugeait des faits par le prélude,
Regrette des bouquins la douce solitude,
Plein d'un trouble secret il se signe trois fois ;
« De hérauts tels que vous nous respectons les droits,
« Leur dit-on, vers le chef un envoyé fidèle
« Va de votre arrivée annoncer la nouvelle ;
« Celui qui nous commande est campé loin d'ici ;
« Nuit et jour occupé sur les hauteurs d'Issi
« Il consulte la carte, et de sa longue vue
« De la campagne au loin explore l'étendue ;
« Avant qu'en sa présence il vous fasse appeler,
« Vous pouvez librement réfléchir et parler. »

Cependant tous les chefs, le front parfumé d'ambre,
Dormaient sur le gazon comme on dort à la Chambre ;
Les deux héros veillaient, et d'un œil attentif
Parcouraient tout ce camp à cet heure inactif ;
Gaudiche curieux, interroge son maître,
Sur les noms des guerriers qu'il brûle de connaître ;

— Quel est dans ce recoin ce chevalier qui dort,
Appuyé sur le fer d'un large coffre-fort;
Son âme toute entière y paraît renfermée?
— C'est Sanlot-Baguenault, le questeur de l'armée;
C'est lui qui soutenant les Ultras aux abois,
Ravive l'*Aristarque* expirant chaque mois;
Plus loin, rève Bonnet, fameux par un mémoire,
Long-temps blanche, sa boule a pris la couleur noire;
Remarque dans ce groupe auprès d'eux rassemblé
Féligonde et Gazan qui n'ont jamais parlé;
Reconnais bien surtout à son visage austère
Mirandol, contempteur des dons du ministère.
— Et ce fier combattant, qui sur son écu noir
Étale une tiare et deux clefs en sautoir?
— C'est Berthier, député de la Seine et du Tibre:
Sa vigueur, de la Droite entretient l'équilibre,
Et d'un projet de loi quand il fait l'examen
Il se signe à l'exorde et finit par *amen*.
Vertueux député! Si jamais tu composes
Des vers assaisonnés d'encens, d'ail et de roses,

Tu sera Marcellus!... Gaudiche s'attendrit,
Et séchant une larme, en ces mots il reprit :
— Mais quel est ce guerrier de qui la queue énorme
Charge le collet bleu d'un superbe uniforme,
Et dont la blanche poudre imprégnée avec soin
S'évapore en nuage et l'annonce de loin?
— Tu vois le colonel d'une cohorte urbaine,
Coupigny, que Boulogne envoya vers la Seine;
Sans haine contre nous, il habite avec eux,
Malgré son air guerrier il est peu belliqueux.
Garde-toi, par les traits de juger du courage,
L'âme d'un député n'est point sur son visage;
Qui dirait en voyant ce teint hâve et flétri,
Ce corps frêle et tremblant, par la guerre amaigri,
Que de nos ennemis c'est le plus redoutable?
Quel bras peut museler ce lion indomptable?
Villèle est effrayé de ses rugissemens;
Par ses amendemens et sous-amendemens
Il combat; près de l'urne il tient la boule noire,
Et jamais sans honneur ne cède la victoire.

Ce guerrier près de lui, qui gronde en sommeillant,
Est le frère et l'ami de ce rude assaillant;
Le bruit de leurs exploits lasse la Renommée,
Ce sont les Grénédans, les Ajax de l'armée.
De Coussergue, après eux, se distingue à son tour;
Et tant qu'un portefeuille, envoyé par la Cour,
N'aura pas adouci sa pétulante emphase,
Tout ministre pour lui sera toujours Decaze.
— Pouvez-vous me nommer cet essaim d'ennemis
Qui semblent en parlant s'être tous endormis?
— Je les connais; cent fois, affrontant leur audace,
J'ai contre eux au Sénat combattu face à face;
Je vois d'abord Delpit; un collége en défaut
Conquit en sa personne un autre Delalot [5];
Puis vient Kerouvriou, présent du Finistère,
Dont le vote a trompé l'espoir du ministère;
Figarol, qui long-temps illustré parmi nous,
A la fin se lassa de plier les genoux,
Et des nouveaux ligueurs arbora la bannière;
Je reconnais plus loin le fougueux Lezardière,

Bouthillier, Bellamare élus du Calvados:
Dans le camp de Condé, jadis ces deux héros,
La hallebarde au poing, signalèrent... Gaudiche
Arrête Martignac tout court à l'hémistiche:
« Suspendez ce discours, dit-il, voilà l'huissier
« Affublé de rubans et de chaînes d'acier:
« L'orgueil de son état dans ses regards s'annonce;
« Je crois que de son maître il porte la réponse. »

Gaudiche avait bien vu; le hardi messager
Sur le gazon fleuri, volant d'un pied léger,
Va droit à Martignac, et lui remet sa lettre.
On y lisait ces mots: « Dites à votre maître,
« Que notre cœur altier ne s'est point amolli;
« Je coucherai demain à l'hôtel Rivoli.

« Je le reconnais là, ce chef de *l'Aristarque*,
« Dit Martignac; fuyons, regagnons notre barque. »
Il dit, et secouant par un geste hautain
Les pans d'un frac d'azur rassemblés dans sa main:
« Vous voulez donc la guerre, insensés que vous êtes;

« La voilà ! que ses maux retombent sur vos têtes ! »

Ils partent : sous l'esquif l'eau du fleuve a blanchi,
Et du rivage au camp le chemin est franchi.

A peine dans ce camp l'active Renommée
Du message inutile eut avisé l'armée,
Que Villèle, indiquant le passage des eaux,
A ses fiers lieutenans ouvre ses arsenaux ;
Chabrol court haranguer les marins de sa garde,
Peyronnet d'un fleuret fait raffermir la garde,
De lourds in-folio Corbière se munit,
Comme aumônier du camp, Frayssinous les bénit.
Tout s'apprête à marcher au cri : vive Villèle!
Et l'écho de Passy redit : vive Villèle !

## Notes du Chant Deuxième.

---

1\. . . . . . . . Que le Garde-des-Sceaux,
Le fleuret à la main.

M. le comte de Peyronnet a été le premier maître-d'armes de Bordeaux, avant d'être le premier magistrat de la France.

2\. L'éternel président fait sonner sa sonnette.

Il n'y a que des gens mal intentionnés qui voudraient établir ici un parallèle de personnes et de situation avec un des héros de La Fontaine :

Il faisait *sonner sa sonnette.*
LA FONTAINE, *les Deux Mulets*, fable.

3\. Et l'inégal Roger, par des chants belliqueux,
Semble un autre Tyrtée.

M. Roger ne nous en voudra pas de l'avoir appelé *inégal*; le

grand Tyrtée était boiteux, de même que lord Byron; l'académicien français a du moins un trait de ressemblance physique avec ces deux grands hommes.

4. De Gaudiche suivi.

M. Gaudiche, ex-procureur du roi à Vitré, est aujourd'hui secrétaire intime de M. de Corbière.

5. Je vois d'abord Delpit; un collége en défaut
Conquit en sa personne un autre Delalot.

Le Ministre, pour écarter M. Delalot, favorisa l'élection de M. Delpit. En arrivant à la Chambre, M. Delpit devint anti-ministériel.

## Chant Troisième.

ARGUMENT.

Derniers préparatifs pour le passage du fleuve. — Nouveaux auxiliaires. — Des prodiges se manifestent sur la Seine. — Grande fantasmagorie. — Des lutins se montrent; le Cachalot du Jardin des Plantes; M. Cuvier. — Le fantôme d'un rentier apparaît à Villèle; discours du fantôme. — Démon familier de Villèle.—Évocation de l'abbé Terray.—Rotschild est transporté de Londres à Paris.—L'ombre de Palinure est apaisée. — Dissertation des savans de l'Institut sur ce phénomène.—Les prodiges disparaissent.

Le camp s'est rassemblé; les soutiens du pouvoir
Foulent les bords du fleuve étonnés de les voir;
Ils s'avancent sans bruit, commandés par Corbière:
Leur troupe se festonne en ligne irrégulière;

Ils n'ont pu se former à mesurer leurs pas.
L'œil distingue d'abord, à l'air de ces soldats,
Qu'ils n'ont jamais des camps entendu le murmure ;
Carcaradec se plaint du poids de son armure,
Et le lourd Sesmaisons, gêné dans son pourpoint,
De son ventre sphérique accuse l'embonpoint.
C'est-là le corps d'armée : aux flancs de cette masse
Un gros de partisans escadronne avec grâce ;
Derrière un transparent, formé de ces vitraux,
Qui du journal du soir indiquent les bureaux,
Marchent les abonnés de l'*Etoile ;* à leur tête,
Genoude, au *champ de gueule,* à la brillante aigrette [1],
Au casque de *pourfil,* grotesquement *taré.*
Des commis de bureau le bataillon sacré
Portant pour étendard une plume de cygne,
Sur trois rangs de hauteur forme une épaisse ligne.
Le thermomètre en main, arrivent à grands cris
Les cinquante abonnés du *Journal de Paris;*
Le prote de Pillet, personne fort discrète [2],
Seul homme de Paris qui lise *la Gazette*,

S'avance le dernier, triste, croisant les bras,
Appelant des lecteurs qui ne se montrent pas.

Le signal est donné d'abandonner la gréve;
Tout-à-coup un brouillard du sein des eaux s'élève;
Il s'étend sur le fleuve, et dérobe à leurs yeux
Le camp des ennemis, et la rive et les cieux.
Une lueur blafarde apparaît; ô prodige!
Parmi ces feux errans, sur le fleuve voltige
De spectres, de lutins un essaim infernal,
Dansant à la clarté du rougeâtre fanal.
Jusques sur les soldats ces bandes entraînées
S'avançaient; et de là, de leurs mains décharnées,
Ils désignaient Villèle, et disaient en passant:
« Adieu, Villèle, adieu, j'ai pris du trois pour cent; »
Et de leur sein partaient de longs éclats de rire,
Tels qu'en pousse Talma dans ses jours de délire.

Le Ventre s'agenouille, et tous les chapelains
Jettent des torrens d'eau sur ces esprits malins;

Le dévot Frayssinous, ouvrant son catéchisme,
Entonne en faux-bourdon l'hymne de l'exorcisme;
Mais loin de s'effacer, en agitant leurs os,
Les spectres répétaient son *exorciso vos*.

Au même instant, du sein de ces ombres funèbres,
Surgit un cétacée aux immenses vertèbres,
De ses chairs dépouillé, spectre d'un Cachalot
Tel que l'eût disséqué le crayon de Callot;
Il se meut lentement, et la masse animée
De sa charpente osseuse épouvante l'armée.
Cuvier est appelé pour classer l'animal:
Il arrive aussitôt du quartier-général.
« Oui, dit-il, c'est bien là le Cachalot momie [3]
« Qui décore si bien ma cour d'anatomie,
« Et voilà l'écriteau qu'en fort mauvais latin
« Sur son dos vermoulu j'ai cloué ce matin :
« On ne peut expliquer un pareil phénomène;
« Mais je crains que bientôt mes côtes de baleine,
« Et mon vaste Mammouth, fabriqué de ma main,

« N'arrivent en ce lieu par le même chemin. »
Le discours de Cuvier épouvante Villèle ;
Il s'éloigne, suivi de sa garde fidèle,
Rentre au fond de sa tente, et, seul dans ce manoir,
Il médite en secret sur ce qu'il vient de voir :
Un léger frôlement dans la tapisserie
Du héros en stupeur suspend la rêverie ;
Un spectre est près de lui ; hideux, déguenillé,
Traînant avec effort un suaire mouillé ;
Il s'approche d'un siége, et s'assied : sur sa nuque
Tombent les crins blanchis d'une ombre de perruque,
Et sa débile main semble tenir encor
Les restes d'un vieux jonc dont la pomme fut d'or.
— D'où viens-tu ? — De Meudon, où je dors sur la dure.
—Ton état ? — Ex-rentier. — Et ton nom ? — Palinure.
— Parle, je plains tes maux, fantôme désolé ;
Qu'exiges-tu de moi ? « Mon malheur est comblé ;
« Je logeais au Marais, douce et belle retraite,
« Où s'écoulait sans bruit ma vieillesse inquiète ;
« De minces revenus placés sur le trésor,

« Tranquille, je vivais, et je vivrais encor,
« Si, de ta triste loi, la secousse funeste
« N'eût d'une humble fortune anéanti le reste;
« Le désespoir me prit; du pont de la Cité
« Je me suis l'autre soir à jeun précipité,
« Et mon corps expirant, charrié par la Seine,
« Depuis, gît sans honneur étendu sur l'arène.
« Près de l'île Séguin, rivage fortuné,
« Que la nature et l'art ont de fleurs couronné,
« Je languis; vainement, d'une voix épuisée,
« Je demande une tombe à mes os refusée;
« Loin de faire pitié, dimanche, j'ai fait peur
« Aux deux cents passagers de la barque à vapeur.
« Ne sois pas insensible au cri de la nature,
« O Villèle! à mon corps donne la sépulture;
« Sinon, errant, sans fin, sur les deux élémens,
« Je te fatiguerai de mes gémissemens;
« Sur le bord opposé, vainement tes phalanges
« Tenteront d'aborder; des prodiges étranges
« A toute heure, en tous lieux paraîtront sur tes pas,

« Et glaceront d'horreur tes chefs et tes soldats.
« Ma puissance, sans fruit, est par toi combattue;
« D'Hermès à me chasser vainement s'évertue;
« Et quant à ce Cuvier, commissaire du roi,
« Qui dissèque tes plans, et défendit ta loi,
« Pénitent huguenot qui porte un scapulaire,
« Et néglige ses ours et ses os pour te plaire;
« Qu'il soit pétrifié!... Des spectres, mes amis,
« Rentiers suicidés, à mes ordres soumis,
« Ont poussé jusqu'ici pour punir son audace,
« Du royal Cachalot la hideuse carcasse.
« Il faut pour apaiser mon fantôme irrité,
« Que toi-même aujourd'hui, de Rotschild assisté,
« Tu viennes à mon ombre errante et désolée,
« Élever sur la grève un humble mausolée;
« Mais quoi! tu ne dis mot, tu parais abattu? »
— Ombre chère et terrible, hélas! qu'exiges-tu?
« Je veux bien t'accorder un sépulcre honorable;
« Mais Rotschild peut-il être à tes vœux favorable?
« Séparé loin de nous, par l'humide élément,

« Dans Londre avec Canning il dîne en ce moment;
« Palinure, demande une chose possible,
« J'obéis. — Il le faut, dit le spectre inflexible,
« Use de ton pouvoir, évoque à haute voix
« Cet esprit familier qui tremble sous tes loix [6];
« Celui qui te porta sous la hutte des nègres,
« Qui donnant la fraîcheur à tes traits secs et maigres,
« Sous un toît de bambous, dans ton île Bourbon,
« Embrasa de tes feux la fille de Panon [4];
« Celui qui, pour flatter l'orgeuil de ton épouse,
« Te fit représentant et maire de Toulouse;
« Qui, depuis, t'installa sur ce banc mutiné
« Où l'on livre au pouvoir un combat acharné,
« Et qui, ceignant ton front d'une riche auréole,
« Pour ta divinité bâtit un capitole:
« Dans ce moment pressant, invoque son secours! »
Il dit: Sur le plancher, Villèle fait trois tours,
Ouvre la Bible sainte, et d'une main profane,
Jette dans un réchaud trois lambeaux de soutane;
Le feu brille: aussitôt se tournant vers le sud

Il marmonne tout bas quelques mots du Talmud;
Abbé Terray, parais, dit-il d'une voix haute..... [5]
A peine a-t-il parlé, que le spectre en calotte
Se montre: —Que veux-tu, père du trois pour cinq?
— Apporte-moi Rotschild; il dîne avec Canning.
— J'obéis. Le héros, l'âme encore interdite,
Se retourne : ô prodige! il voit l'Israélite,
La serviette à la main, en frac de colonel,
Tel qu'on le vit à Reims dans un jour solennel.

Ils sortent, précédés du spectre qui les guide;
Déjà devers Meudon, sur le rivage humide
Ils découvrent les os du squelette bourgeois,
Et Villèle a pleuré pour la première fois:
Voilà, dit-il, le fruit des discordes civiles,
O Rotschild! que ne puis-je, éloigné de nos villes,
Sur ces beaux lieux, enflant de rustiques pipeaux,
La houlette à la main, conduire mes troupeaux,
Et dans ces bois fleuris, où l'âme se recueille,
« Aux rameaux d'un cyprès pendre mon portefeuille! »

Vœux perdus dans les airs! le banquier circoncis
Arrache le héros à ces tristes soucis:
« Ah! bannis, lui dit-il, une plainte insensée,
« A des soins plus pressans donnons notre pensée;
« Prends ces Bons des Cortès dans ma poche vieillis;
« Dresse un bûcher; ces os par nos mains recueillis,
« Consumés à l'instant par une flamme active,
« Rendront la douce paix à cette ombre plaintive. »
Il dit, et sa voix aigre entonne un pseaume hébreu;
Il dépose en pleurant dans le cadre de feu,
Du malheureux rentier la dépouille chrétienne.
A la voix de Rotschild, Villèle unit la sienne,
Et recueille, en faussant un cantique latin,
La cendre, tiède encor, dans une urne à scrutin.

Douloureux monument! funèbre promontoire,
On voit encor de loin ta pierre expiatoire,
Le nocher te salue, et sur la poupe assis,
La Nuit, aux passagers fait ces tristes récits!

Pendant que les héros dressaient le sarcophage,

Sur le bord opposé voilé par le nuage,
Le fier Labourdonnaie, ennemi du retard,
Contemplait étonné, le magique brouillard
Qui couvrant seulement cet endroit de la Seine,
Aux rayons du soleil abandonnait la plaine.
Il faut, d'un pareil fait, dresser procès-verbal;
Trois savans sont mandés de l'Institut royal,
Physiciens jurés, doctes par ordonnance;
Le trio près du bord s'établit en séance:
« Seigneur, ce noir brouillard qui te glace d'horreur,
« Est d'un fléau plus grand le signe avant-coureur;
« Le vieux Pline, debout sur le cap de Mysène [6],
« Nous dit qu'il observa le même phénomène
« Avant qu'eût éclaté le Vésuve en courroux;
« De ce qu'on voit ici la cause est près de nous;
« D'un gaz séditieux la vapeur condensée,
« Dans ses grands réservoirs avec force pressée,
« Fermente, et s'échappant de sa prison d'airain,
« Arrive jusqu'ici par un long souterrain;
« Et le septième jour une lave enflammée,

« De ses liquides feux inondera l'armée:
« Ce que nous affirmons, au nom de l'Institut. »

Pendant qu'ils affirmaient le brouillard disparut.

## Notes du Chant Troisième.

---

1. Genoude.

M. Genou, puis Genoude, puis de Genoude, reçut du feu roi des lettres de noblesse qui l'autorisaient *à porter de gueules au casque taré de pourfil d'argent.*

2. Le prote de Pillet.

Pillet, imprimeur de la *Gazette de France.*

3. Oui, dit-il, c'est bien là le Cachalot momie.

Tout le monde connaît cet énorme Cachalot qui est placé dans la cour du cabinet d'anatomie au Jardin des Plantes. M. Cuvier a mis le squelette de ce cétacée sous sa protection ; il a également décoré les parois extérieures du même bâtiment, d'immenses côtes de baleine ; c'est encore à M. Cuvier que la science doit le Mammouth factice du Jardin du Roi. Heureux M. Cuvier, s'il n'avait jamais lu que sa Bible et son Buffon !

s'il n'avait jamais fait que des Mammouths ! s'il n'avait jamais parlé que sur l'anatomie comparée à ses fossiles !

4. La fille de Panon.

M. de Villèle épousa dans sa jeunesse, à l'île Bourbon, la fille de M. Panon, dont il était régisseur. M. Panon s'ennoblit ensuite ; il prit le nom de Desbassyns, parce qu'il y avait trois bassins dans ses terres, ce qui est fort ingénieux.

5. Abbé Terray, parais.

Il y a dans la consonnance de ces trois mots quelque chose de cabalistique qui rappelle le *manè thèrè farès* du prophète Daniel. Cet abbé Terray était le Villèle de son siècle; Voltaire le peint dans cet hémistiche :

Quand Terray nous mangeait.

6. Le vieux Pline, debout sur le cap de Mysène.

Tout le monde sait que Pline l'ancien, qui commandait la flotte romaine, écrivit sur la fameuse éruption du Vésuve, dont il fut une des premières victimes.

## Chant Quatrième.

---

ARGUMENT.

L'armée ministérielle traverse la Seine ; elle commence à plier.—Les jésuites de Montrouge viennent au secours de Villèle.—Le combat change de face. —Villèle en personne passe le fleuve.—Combat singulier de ce héros et de Labourdonnaie. — Déroute complète des rebelles. — Labourdonnaie rallie les fuyards ; discours qu'il leur adresse.

---

MUSE ! quel fut celui qui, bouillant d'un beau zèle,
S'élança le premier des tentes de Villèle ?
Ce fut toi, Peyronnet ! les Gascons, à ta voix,
*Fendent les flots tremblans sous un si noble poids.*

Villèle, en les voyant s'élancer à la nage,
*Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage ;*
Chillaud la Rigaudie, à sa droite placé [1],
Accuse à haute voix les ans qui l'ont glacé ;
C'est le Nestor du camp : « Ah! si quelque ordonnance
« Me rendait, disait-il, ma verte adolescence,
« Qu'avec plaisir j'irais au milieu des combats
« Entraîner après moi l'ardeur de ces soldats! »
Sur les pas des Gascons, les troupes gastronomes
S'avancent gravement en braves gentilshommes ;
Leur ventre, qui sur terre est un pesant fardeau,
Les soutient sur le fleuve, et leur sert de radeau.
Sur le bord opposé, les troupes inquiètes,
En forme de redoute entassent des banquettes ;
Le fier Labourdonnaie et les deux Duplessis,
Se distinguent de loin à leur tribune assis :
De là, sur tout le camp tonne leur voix guerrière ;
Coussergue à leurs côtés agite sa bannière ;
Le champ en est d'azur, et l'on voit au milieu,
*Vive le Roi, quand même !* écrit en traits de feu.

Non loin, on aperçoit, surveillés par leurs maîtres,
Du vieux moustier d'Issy les jésuites champêtres [2] :
Pour la première fois au combat entraînés,
Ces précoces guerriers sont bien disciplinés.
Deux frères correcteurs, pédantesques Alcides,
Marchent le fouet en main, comme des Euménides :
Du dévot Saint-Acheul, aux passe-temps si doux,
Ils avaient fui, chassés par des maîtres jaloux
Qui les avaient surpris près de leurs néophites,
De leur emploi secret reculant les limites;
Issy, plus tolérant, daigna les recueillir.

Cependant, sur le point de se voir assaillir,
Le chef parcourt les rangs, donne partout l'alerte;
« L'ordre du jour est lu, la séance est ouverte :
« Feu! » dit-il; à l'instant de ces rangs épaissis
Pleuvent sur les nageurs des globules noircis;
Deux redoutes, aux flancs, sur l'armée aquatique,
Lancent en feux croisés la mitraille élastique.
Dans les rangs ennemis plus d'un brave est atteint;
Sous ces coups meurtriers tout le Centre se plaint;

On accuse Villèle, et, par un long murmure,
Les Ventrus mutinés demandent la clôture.
D'Hermès, d'un parasol vainement ombragé,
Oublieux de son rang, s'enfuit découragé;
Chabrol, sur son radeau que la vague balance [5],
Atteint du mal de mer, regagne l'ambulance.
Vers Villèle, aussitôt, un exprès envoyé,
Lui dit en bégayant que sa garde a ployé;
Que l'air est obscurci par des boules sans nombre....
« Tant mieux, répond le chef, nous combattrons à l'ombre;
« Retournez au combat; moi-même, auprès de vous,
« Je vais forcer le Ciel à combattre pour nous;
« Vous, courrez vers Paris, dit-il à Rainneville;
« Que Chappe au même instant, à mes ordres docile,
« Forçant le télégraphe à sa garde commis,
« De ce péril extrême instruise nos amis. »
Rainneville obéit; l'impassible machine
En forme de serpent lentement se dessine;
Et le muet signal par les yeux entendu,
Aux tours de Saint-Sulpice est aussitôt rendu.

Au même instant, on voit accourir hors d'haleine,
Du Mont-Valérien qui domine la plaine,
Des jésuites en frac, en soutane, en haillons;
Montrouge a déchaîné tous ses noirs bataillons;
Bonald est à leur tête, entouré de nuages,
Comme le vieux Moïse, ou comme ses ouvrages :
« Soyons humains, dit-il, en ce jour solennel,
« Donnons à l'ennemi son juge naturel;
« De Maistre m'a laissé son glaive catholique,
« Pour le rendre au Seigneur immolons l'hérétique;
« Frappons ». Ainsi parlait le jésuite écrivain,
La foule répétait l'anathème romain;
On distinguait surtout, dans le sombre cortège,
Macarty, Salinis aumônier de collége;
Sainte, abbé rénégat que Montrouge a béni;
L'astucieux Roncin, le comte O'Mahoni,
Jésuite émancipé, catholique d'Irlande...
D'autres chefs s'agitaient en tête de leur bande,
Et sur leur étendard brillaient en lettres d'or
Ces mots sacrés : *Jesus hominum salvator* [4]!

A l'aspect du secours que le Ciel leur envoie,
Les Ventrus ranimés poussent des cris de joie;
Leur bras qui mollissait est soudain raffermi;
Et tandis que de front ils chargent l'ennemi,
Les fils de Loyola, béats auxiliaires,
Suivant leurs anciens us, tombent sur les derrières.
Bientôt Labourdonnaie, attentif au combat,
S'aperçoit que des siens le courage s'abat;
Il élève trois fois sa voix forte et sonore,
Et trois fois dispersés, il les rallie encore;
Mais d'un nouvel effroi leur esprit est glacé;
Le bruit s'est répandu que Villèle a passé:
En effet, le héros que Montrouge seconde,
Sur son grand portefeuille avait traversé l'onde;
Escorté de commis et de Ventrus gloutons,
Qui bondissaient autour comme de vieux Tritons.
A l'aspect imprévu de ce nouveau Neptune,
Les fougueux Grénédans ont quitté la tribune:
« Arrêtez, dit le chef, modérez ce courroux,
« Assez d'autres guerriers s'offriront à vos coups;

« Villèle m'appartient, laissez-moi cette gloire. »
A ces mots, il saisit l'énorme boule noire,
Honorable présent qu'un monarque africain,
Pour l'offrir au héros, façonna de sa main,
Quand aux bords de Tunis un messager fidèle
De Manuel exclu proclama la nouvelle;
L'œil distinguait sans peine, en cet espace étroit,
Les membres de la Gauche et ceux du côté Droit;
L'artiste ingénieux sur ce globe fragile,
Avait représenté le tribun, indocile
Sur son banc glorieux, cerné par des Spahis,
Et chassé du Sénat pour l'honneur du pays.
Le héros a saisi le projectile immense,
Dans ses puissantes mains trois fois il le balance;
Autour d'eux sont rangés les muets combattans;
D'un féroce regard il le vise, et long-temps
Il mesure son coup; Villèle qui s'efface
A l'œil de son rival, n'offre aucune surface;
C'est une illusion en frac fleurdelisé;
En vain son ennemi l'a-t-il si bien visé;

La lourde boule noire au sifflement sinistre
Vole, fend l'air et passe à deux pieds du Ministre;
Le rebelle a pâli, tout son camp étonné
Sur le foudre impuissant jette un œil consterné
C'est alors que Villèle a fixé la victoire,
Il laisse sur le sol rouler la boule noire,
Saisit des écus d'or dans un coffre entassés,
Et sur son ennemi les lance à coups pressés;
Tous les chefs du trésor, munis de hautes piles,
Dardent sur leurs rivaux les mêmes projectiles;
L'air en est obscurci, les Ultras à genoux
De la manne gasconne implorent tous les coups;
Plus de défense : en vain le fier Labourdonnaie
Leur a crié : « Laissez cette vile monnaie;
« A ce visir trompeur renvoyez ces besans [6];
« Amis, craignez les Turcs jusques dans leurs présens. »
Inutiles efforts! le son de ces paroles
Cède au bruit argentin des brillantes pistoles;
Et courbés sur le sol, ces avides soldats
Recueillent la mitraille et ne la rendent pas.

Sans le secours de Mars, c'est ainsi que Villèle,
Battait, de son château, le Castillan rebelle,
Lorsqu'à l'Espagne sainte il rendait son doux roi,
Ses moines, sa misère et *ses actes de foi.*

A ces indignes soins, partout on s'abandonne,
On ne se souvient plus de l'autel ni du trône;
Dans les rangs débandés, qu'ils foulent en tous sens,
Entrent, à flots épais, les Ventrus menaçans;
Tout fuit; et sans s'armer d'un courage inutile,
Vers le couvent d'Issy chacun cherche un asile;
Leur chef même, entraîné par ce grand mouvement,
Prend la fuite avec eux; mais il fuit lentement,
Comme un lion blessé, qui détournant la tête,
Fait même à ses vainqueurs redouter sa défaite.

Cependant les Ventrus de leur gloire surpris
Accordent le repos à leurs membres meurtris;
Mais, seul de tous les siens, l'implacable Villèle
Poursuit ses ennemis, les pousse, les harcelle,
Et craignant de laisser son triomphe imparfait,

Tant qu'il lui reste à faire il croit n'avoir rien fait;
Il goûte avec transport ce charme et cette gloire,
Que donne aux jeunes cœurs la première victoire,
Et, cédant au démon qui dévore son sein,
Il veut jusques au bout accomplir son dessein;
Ce n'est plus ce banquier, à l'œil cave, au teint blême,
Flegmatique arrangeur des signes de Barême,
C'est Hector, agitant sa torche au sein des eaux,
Et poursuivant les Grecs, jusques sur leurs vaisseaux;
Il court, il vole, il veut prendre Labourdonnaie;
Mais prêt de le saisir, il hésite, il s'effraye....
Il voit dans un ravin, à grands pas accourir,
Des rôdeurs ennemis prêts à le découvrir;
Dans ce pressant danger le héros se recueille,
Sa main ouvre en tremblant son large porte-feuille,
Et pour se dérober au guerrier qu'il poursuit,
Il s'y loge, à la hâte, et s'y tapit sans bruit;

Des ligueurs cependant, la troupe fugitive
Atteint du vieil Issy le portail en ogive;

Ils entrent; tous les chefs dédaignant le sommeil,
Changent le réfectoire en salle de conseil;
Labourdonnaie arrive, on ouvre la séance,
Un signe de sa main commande le silence.
Tout se tait; il se lève et d'un ton inspiré
Commence ce discours qu'il n'a pas préparé :
« Amis, vous le savez, cette grande journée
« D'un triomphe certain eût été couronnée,
« Villèle en ce moment serait à nos genoux,
« Si les fils de Montrouge excités contre nous,
« Quand tout était perdu, n'eussent par leur présence
« Dans le camp des vaincus ranimé l'espérance;
« Je veux, dès aujourd'hui, par des moyens pressans
« Mettre dans mon parti ces alliés puissans;
« La Mennais l'a prédit, croyons en ce grand homme,
« Jamais on ne vaincra Villèle qu'avec Rome;
« Par ce nouveau secours une fois raffermis,
« Nous battrons sans effort nos faibles ennemis;
« Déjà de cette guerre ils accusent leur maître;
« Ils suivront ma fortune, et prompts à se soumettre

« M'offriront comme à lui leurs boules et leurs cœurs;
« Ah! s'ils ont pu servir par leurs votes vainqueurs
« Villèle, un hobereau des bords de la Garonne,
« Avare agioteur qui vend tout ce qu'il donne,
« De quelle noble ardeur à l'heure du danger,
« Sous mes vieux étendards viendront-ils se ranger,
« Surtout, si je promets à leur faim légitime
« Plus de biens qu'ils n'en ont sous le présent régime,
« Une paix indolente après tant de combats,
« Et des vins plus exquis et de plus longs repas!

« Demain ou je succombe ou sa fortune expire,
« Dans un dernier combat je hasarde l'empire;
« Aux premiers feux du jour, je veux que nos vassaux
« Du palais de Villèle assiègent les arceaux;
« Ils ne m'attendent pas; d'ailleurs peuvent-ils croire
« Que fier après ma chute et bravant leur victoire,
« Au lieu de demander une honteuse paix,
« J'aille les assaillir jusques dans leur palais?
« Vous cependant, guerriers, quittez le poids des armes,

« Du sommeil bienfaisant allez goûter les charmes,
« Je veillerai pour vous ; dans l'immense Paris
« Je vais en ma faveur réchauffer les esprits,
« Et l'*Aristarque* en main, recruter pour ma cause
« Les abonnés gratuits qui commentent ma prose ;
« Et lorsque les clochers du faubourg Saint-Germain
« Annonceront en chœur trois heures du matin,
« A ce signal précis, que toute la milice
« Se trouve réunie auprès de Saint-Sulpice ;
« J'y serai : vous verrez briller au premier rang
« Mon ardente chimère et mon panache blanc. »

Il dit : et tout entier à sa grande entreprise,
Il vole vers Paris dans son char de remise.

5

## Notes du Chant Quatrième.

---

1. Chillaud-la-Rigaudie.

C'est le doyen d'âge de la Chambre des députés.

2. Du vieux moustier d'Issy les jésuites champêtres.

On voit à Issy, joli village près Paris, une de ces maisons jésuitiques dont M. d'Hermopolis a constaté l'existence dans un triple discours.

3. Chabrol. . . . . . . . .
Atteint du mal de mer regagne l'ambulance.

Il y a trois Chabrol à la Chambre des députés ; un ministre et deux députés ; celui qui *est atteint du mal de mer* est le ministre de la marine.

4. On lit ces mots : *Jesus hominum salvator*.

C'est la devise des jésuites. Ce fameux monogramme com-

mence à reparaître dans les églises, sur les livres, et sur des murs extérieurs : on peut même le voir en lettres d'or, et en relief, sur l'enseigne d'un coutelier au Palais-Royal, n° 150.

5. . . . . . . . Renvoyez ces besans.

Les besans, qu'il faut distinguer des tourteaux, étaient des pièces d'or qui avaient cours en Orient.

## Chant Cinquième.

---

L'armée ministérielle, rassemblée au Palais-Rivoli, célèbre sa victoire par un festin. — Épisode du coffre-fort. — Chillaud-la-Rigaudie prophétise. — Une héroïne se montre au balcon; alarme dans le château. — L'armée de Labourdonnaie investit la place; préparatifs de défense. — Le combat s'engage. — Exploits héroïques des deux partis. — L'abbé Trébuquet et le nouveau Goliath. — Les assiégés redoublent de courage. — Trait d'audace de Labourdonnaie. — Envahissement du château. — Villèle capitule. — Conclusion.

---

DANS un bruyant festin prolongé jusqu'au jour,
Villèle a rassemblé tous les grands de sa cour;
Vingt lustres que chargeait l'odorante bougie,
Éclairaient les débris de cette noble orgie;

Le héros de la fête, ivre de son bonheur,
Prodigue les cordons, jette les croix d'honneur,
Fait des promotions, donne à ses créatures
Des charges au Parquet, de grasses préfectures;
Ses conseillers ventrus, de vin appesantis,
Modèrent à la fin leurs larges appétits:
Les plus fermes buveurs se levant en cadence,
Privent de ses lauriers un jambon de Mayence,
Et le noble feuillage en couronne tressé,
Sur le chef du Ministre, à grands cris, est placé.

Tout-à-coup du palais tremble la longue arcade;
Le solide pavé s'ébranle par saccade,
Et sur son rauque essieu s'avance avec effort
Un lourd fardier portant un large coffre-fort.

Au balcon du château, la troupe dans l'ivresse,
De l'armée ennemie a reconnu la caisse :
« Amis, ranimez-vous une dernière fois,
« Par un dernier effort couronnez vos exploits,

« Dit Villèle, tombez sur cette faible escorte,
« Que ce riche çaisson entre par notre porte. »
Le Ministre a parlé; son bataillon guerrier
S'élance dans la rue et cerne le fardier;
Les gardes ennemis accablés par le nombre,
Abandonnent la caisse et se cachent dans l'ombre;
Les vainqueurs ont leur proie, ils s'attellent au char,
Devant l'arche du fisc on voit danser César [1];
Du saint prophète-roi, coupable parodie!
Mais du haut du balcon, Chillaud-la-Rigaudie :
« Arrêtez, leur dit-il, jeunes audacieux;
« Arrêtez, gardez-vous d'introduire en ces lieux
« Ce funeste présent qu'un grossier artifice
« Sous des dehors trompeurs livre à votre avarice;
« Avant que ce colosse en ces lieux soit porté,
« De ses flancs ténébreux sondez la cavité,
« Ou bien dans les fossés de la place voisine,
« Précipitez la caisse et sa lourde machine:
« Croyez-m'en, c'est un dieu qui parle par ma voix. »
Au discours du vieillard tout s'arrête à-la-fois,

Les ventrus attelés demeurent en balance;
Quand auprès de Chillaud une femme s'élance :
Un large cachemire, autour d'elle jeté,
Donne à ses traits noircis un air de majesté,
Et son chapeau construit d'une paille légère,
Balance fièrement une plume étrangère :
« Quoi! vous prêtez l'oreille aux discours d'un vieillard!
« Que faites-vous? d'où vient ce funeste retard?
« Hâtez-vous d'introduire en notre citadelle,
« Ce coffre qui contient le trésor du rebelle;
« S'il entre dans nos murs, mon cœur reconnaissant,
« A ceux qui l'ont porté promet le trois pour cent. »
Chillaud tombe à l'instant frappé d'apopléxie;
Roux, pour le secourir, ouvre sa pharmacie [2];
Et chacun dit tout haut que le ciel irrité
A puni le vieillard de sa témérité.

Aussitôt, par les soins de l'armée aguerrie,
La pesante machine est sous la galerie,
Des supports de l'arcade un pan est démoli,

Et le coffre est placé dans l'hôtel Rivoli.

Tout-à-coup du donjon l'active sentinelle
Agite à coups pressés le beffroi de Villèle;
Le châtelain troublé convoque ses barons,
Monte à la tour; son œil parcourt les environs;
Il voit, qui l'eût pu croire? en bon ordre formée,
Des vaincus de la veille une nombreuse armée;
Elle marche, s'approche, et ses premiers drapeaux
Déja du Garde-Meuble effleurent les arceaux.

Tous jurent à leur chef de défendre la place;
Des commis de bureaux l'active populace
Barricade à l'instant les portes du palais,
De registres poudreux forme des murs épais;
L'arsenal est ouvert, les boules meurtrières
S'élèvent dans la salle en piles régulières;
Corbière à ses bouquins fait ses derniers adieux,
Pour la dernière fois, les étale à ses yeux,
Il les compte en pleurant, et sa philosophie
Au salut de l'État enfin les sacrifie;

Elzevirs! chers objets d'un platonique amour,
C'est vous qu'il prend plaisir à grossir chaque jour,
Quand pour se délasser des soins du ministère,
Il s'en va bouquinant le long du quai Voltaire [3]!

Muse! qui jusqu'ici secondant mes travaux,
M'as redit les hauts faits des deux partis rivaux,
Une dernière fois montre-toi secourable;
Daigne me raconter ce siége mémorable,
Et sauver par ma voix de l'éternel oubli
Les héros de la Droite et ceux de Rivoli!

Près des murs assiégés le cordon se resserre,
On pousse avec effort les machines de guerre;
Au milieu du palais, en face du balcon,
Où siége avec les siens le Monarque gascon,
Une énorme tribune à l'instant érigée,
Paraît, comme une tour de combattans chargée.
Labourdonnaie y monte, il les éclipse tous;
Debout aux premiers rangs il s'offre aux premiers coups:

n eût dit un héros de Virgile ou d'Homère ;
porte sur son casque une ardente Chimère,
t, superbe, montrant son éclatant cimier,
réclame l'honneur d'aborder le premier.
illèle, qui redoute un fâcheux abordage,
le sa garde fidèle attise le courage ;
s entendent sa voix ; le bouillant Puymaurin [4]
lancé le premier ses médailles d'airain ;
l terrasse Bacot, et Clausel de Coussergues
ioule aux pieds de la tour, frappé de deux exergues.
xcités par ce coup, Corbière et ses commis
ont pleuvoir les formats sur les fronts ennemis ;
'air se noircit au loin de leur noble poussière ;
Déjà le long des murs se glissait Lézardière ;
lavez lance sur lui son grelot argentin,
L'éternel réglement, et l'urne du scrutin.
Les ligueurs sont troublés, ils songent à la fuite ;
Alors sur la tribune un colossal jésuite
S'avance en agitant, dans sa puissante main,
Un recueil de *l'Etoile* et du journal romain ;

Du général Fortis c'était le secrétaire [5] :
Paraissez, leur dit-il, héros du ministère ;
Si quelqu'un veut tenter un combat singulier,
Qu'il vienne, je l'attends au bas de l'escalier.
Provoqué par ses cris, du fond de sa cellule,
Trébuquet sort, portant une arme ridicule [6] ;
Il vise le géant, et, d'un bras arrondi,
Fait jaillir du cylindre un liquide tiédi.
A ce coup imprévu, le colosse chancelle,
Sur son noir vêtement l'onde fume et ruisselle ;
Il fuit, et les deux camps, à l'aspect du héros,
Accueillent Trébuquet d'un concert de *bravos*.

La Droite, cependant justement alarmée,
Voit des plus braves chefs la tribune semée ;
Elle veut essayer, par un dernier effort,
D'escalader enfin l'inexpugnable fort ;
Mille globules noirs lancés d'une main sûre,
Du balcon de Villèle atteignent l'embrasure ;
Sur son siége un moment le Ministre a tremblé ;

Mais de ses défenseurs l'effort a redoublé ;
Ses commis, en voyant l'assaut de la fenêtre,
Changent en arsenal les bureaux de leur maître ;
On jette pêle-mêle à l'assiégeant surpris
Ces mémoires fameux, précieux manuscrits
Publiés par Ouvrard, rédigés par Villèle ;
Puis des pétitions la série éternelle,
Volumineux dossier que l'oubli du bureau
Laisse dans un carton comme dans un tombeau :
Vous tombâtes aussi sur les troupes gothiques,
Chefs-d'œuvre de Leybach, actes diplomatiques,
Que le bon Metternich rédigea de sa main,
Pour le bonheur du monde et du peuple germain !
Et vous, nobles firmans, que d'une main amie,
Le roi d'Egypte envoie au ministre momie !

Le fier Labourdonnaie, en cette extrémité,
Se prépare au grand coup qu'il a tant médité ;
L'entreprise est hardie, et peut être insensée ;
Un héros seul conçoit une telle pensée,

Il ne l'ignore pas ; *mais, pour être approuvés,*
*De semblables projets veulent être achevés.*
Sur ses jarrets nerveux trois fois il se balance,
De la tour au balcon mesure la distance ;
Puis, comme un trait que darde une robuste main,
Il s'élance, et franchit l'aérien chemin ;
Un cri d'horreur le suit jusque dans son camp même :
Cependant, impassible en ce péril extrême,
Suspendu sur l'abîme entr'ouvert sous ses pas :
Le sang-froid des héros ne l'abandonne pas ;
Comme un grapin de fer, sa main serre la grille ;
Son audace, le feu qui dans ses regards brille,
Des plus hardis ventrus étonne la fierté ;
Villèle, en le voyant, recule épouvanté ;
On le combat de loin, de loin on le harcelle.....
Ainsi le fier vainqueur du Granique et d'Arbelle [7],
Emporté par l'élan d'une bouillante ardeur,
Des murs qu'il assiégeait franchit la profondeur,
Et sur la place, seul, la cuirasse entamée,
En attendant les siens, lutta contre une armée.

Mais, dupe d'un grand cœur, l'Alexandre français
Allait sur le balcon expier ses hauts faits,
Quand, dans l'intérieur surveillé par Corbière,
S'élèvent de longs cris et des flots de poussière.
O secours inoui! cent guerriers redoutés
Qu'en ses flancs caverneux le coffre avait portés,
Ont ouvert tout-à-coup leur prison volontaire;
Leur cohorte envahit l'hôtel du ministère.
Au milieu de leurs rangs, à chaque instant grossis,
On distingue Sanlot et les deux Duplessis,
Berthier l'ultramontain, Bellemare, Bouville,
Bellissen, Mirandol, Bouchet, Bailly, Dupille.
Tout fuit à leur aspect; l'agile Bouthillier,
De la tour du palais franchissant l'escalier,
Plante sur le donjon qui domine la plaine
Le drapeau de la Fronde, et la croix de Lorraine.

A ce double signal, les ligueurs dispersés,
Au secours de leur chef montent à flots pressés.
Du balcon envahi la cohorte troublée,

Abandonne Villèle au sein de la mêlée ;
Serrant son portefeuille, ainsi qu'un bouclier,
Il résiste à leurs coups, et cède le dernier :
Tout son camp a crié : Vive Labourdonnaie !
Puymaurin, regagnant l'hôtel de la Monnaie,
Va, pour éterniser ce grand événement,
Du balancier royal hâter le mouvement ;
L'aumônier Frayssinous s'élance à la chapelle,
Finir un *Te Deum* commencé pour Villèle ;
Et les fils de Montrouge ont crié, chapeau bas,
La congrégation se rend, et ne meurt pas.

Au pied de son vainqueur, Villèle se prosterne :
Tu m'as vaincu, dit-il, sois ministre et gouverne ;
Des Gascons aujourd'hui le règne est aboli ;
Tu coucheras ce soir à l'hôtel Rivoli :
Puisses-tu repousser ces lentes agonies
Que Casimir Perrier donne à mes insomnies !
Pour moi, loin de la Bourse et des cris du Sénat,
Je vais m'ensevelir dans le Conseil d'état.

Les deux partis rivaux, oubliant leur querelle,
Déjà, serraient les nœuds d'une paix fraternelle,
Et prodiguant l'insulte à Villèle abattu,
Tous, de Labourdonnaie exaltaient la vertu;
Mais bientôt, aux regards de ce nouveau ministre,
La nuit vint révéler un avenir sinistre;
Des signes éclatans au front des cieux écrits,
De ces pâles vainqueurs glacèrent les esprits;
Et la France espéra : l'immortelle déesse
Qui prête son épée aux martyrs de la Grèce,
Sur le fronton aigu du sénat plébéïen,
Parut, en agitant son casque phrygien;
Panthéon, la croix d'or s'éclipsa sur ton dôme!
Sous les marbres sacrés de la place Vendôme
La terre tressaillit, et l'oiseau souverain
S'agita radieux sur sa base d'airain.

FIN.

## Notes du Chant Cinquième.

---

1. Devant l'arche du fisc on voit danser César.

César Lapanouze, célèbre banquier de Paris, et ami intime de M. de Villèle.

2. Roux, pour le secourir, ouvre sa pharmacie.

M. de Roux, dans la dernière session, n'a parlé que sur la pharmacie ; c'est un sujet qu'il doit connaître à fond.

3. Il s'en va bouquinant le long du quai Voltaire.

On rencontre tous les jours M. de Corbière se promenant, comme un simple particulier, sur le quai Voltaire, quartier-général des bouquinistes.

4. Le bouillant Puymaurin.

M. de Puymaurin, directeur de la Monnaie royale des

Médailles ; il est aussi chargé par surérogation de composer des distiques latins sur les héros qu'il coule en bronze ; mais le distique est toujours le revers de sa médaille, comme l'a dit M. Jouy, qui, dans la *Minerve*, perdait rarement une occasion de lancer contre M. de Puymaurin les épigrammes les plus spirituelles et les plus mordantes.

5. Du général Fortis c'était le secrétaire.

M. Fortis est le général romain des jésuites.

6. Trébuquet sort.

L'abbé Trébuquet, secrétaire de M. d'Hermopolis, est fort connu par les remèdes émolliens qu'il s'administre chaque matin.

7. Ainsi le fiér vainqueur de Granique et d'Arbelle.

On connaît ce trait de hardiesse d'Alexandre-le-Grand, qui s'élança seul dans la ville des Oxidraques, que son armée assiégeait.

# LA CORBIÉRÉIDE.

## Des mêmes Auteurs.

Sidiennes.

Épître a M. de Villèle.

Les Jésuites.

Les Grecs.

Rome a Paris.

Une Soirée chez M. de Peyronnet.

Le Congrès des Ministres.

La Villéliade.

La Peyronnéide.

IMPRIMERIE DE J. TASTU,
rue de Vaugirard, n. 36.

# LA

# CORBIÉRÉIDE,

**Poëme**

EN QUATRE CHANTS

PAR

**BARTHÉLEMY ET MÉRY.**

2e ÉDITION.



PARIS

AMBROISE DUPONT ET Cie, LIBRAIRES,

RUE VIVIENNE, No. 16.

*

1827

# PRÉFACE.

M. de Corbière s'est fait connaître depuis long-temps par des destitutions, de mesquines tracasseries, de petits tableaux d'intérieur enfin; mais il ne s'était point encore signalé par un de ces grands coups d'État, qui ont porté si bas dans l'opinion publique les noms de MM. de Peyronnet et de Villèle. C'est à ces grands maîtres, que le ministre breton doit l'audace qu'il a déployée au 29 avril; par son ordonnance du licenciement, il s'est mis, dans un seul jour, au niveau de ses amis, et le triumvirat ministériel est aujourd'hui complet. Jaloux de payer notre dette poétique à M. de Corbière, nous avons le

lendemain de son ordonnance commencé la *Corbiéréide*, et c'est le poëme que nous offrons aujourd'hui à lui et au public; nous avons été détournés un instant de ce travail par la publication du *Congrès des Ministres* qui n'est qu'un épisode de la *Corbiéréide*, et que nous nous empressâmes de livrer à l'impression, comme un hommage à la circonstance, et l'avant-coureur d'un poëme où le héros devait être célébré dans des proportions plus larges, et plus convenables à son grand caractère.

Ce poëme est notre chant d'adieu au ministère; et à moins que quelque grande circonstance ne surgisse dans les fastes ministériels, nous laisserons nos ennemis jouir en paix d'une puissance qui paraît s'être consolidée par ses défaites. Nous n'avons jamais eu la prétention de croire que nos vers pouvaient contribuer à renverser les ministres; un seul but a guidé nos travaux : celui de

soulager notre propre indignation, en nous rendant quelquefois les interprètes des douleurs publiques. La gloire de sauver la France était réservée à des voix plus fortes et plus connues ; mais les Casimir Périer, les Dupont, les Méchin, les Benjamin Constant, les Bignon, les Lafitte, ces Alcides de la tribune, ont vaincu l'hydre aux sept têtes, et ne l'ont pas étouffée; que pouvaient faire deux poëtes obscurs?

# CHANT PREMIER.

LA

# CORBIÉRÉIDE.

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

## CHANT PREMIER.



### LE DRAME.

Dans un salon doré, centre d'un grand domaine,
Les bras sur la poitrine, un homme se promène;
Ses brusques mouvemens, ses gestes indécis,
D'une tête brûlante attestent les soucis;
Sa coiffure en désordre, et ses habits sans faste,
Forment au sein du luxe un étrange contraste.
Sa taille n'offre pas cet air de majesté

Que prête aux grands du monde un vulgaire hébété;
Mais ses yeux enfoncés montrent, en traits de flamme,
Que dans un petit corps peut vivre une grande ame.
Ses pas sont saccadés; il aspire cent fois
La poudre aux grains piquans, absente de ses doigts;
Souvent même, aux reflets de la glace lointaine,
Il tressaille en voyant une figure humaine.
Il s'arrête parfois, et son oreille alors
S'ouvre pour recueillir le fracas du dehors.
D'autres fois, épiant une aiguille trop lente,
Il trahit malgré lui la fièvre de l'attente,
Et son œil inquiet sollicitant la nuit,
Accuse les rayons de la lune qui luit.
Ce salon où partout la bougie étincelle,
C'est le temple du fisc, et cet homme est Villèle [1].

Que peut-il méditer? Et quel nouveau dessein
Le ministre éternel couve-t-il dans son sein?

Tout-à-coup un souris contracte sa figure... ;
Le roulement lointain d'une lourde voiture
A fait battre son cœur... Sur l'escalier secret
On entend une voix, et Corbière paraît.

VILLÈLE.

Je t'ai mandé, Corbière, et cette heure avancée
T'indique assez quels soins occupent ma pensée ;
Écoute-moi ; demain la garde de Paris
Va demander au Roi ma retraite à grands cris ;
Pour conjurer ce coup, la force est inutile ;
Nous ne sommes que trois, ils seront trente mille.
Ainsi donc que leurs cris assourdissent les airs ;
Mais dans la même nuit, car les momens sont chers,
De ce corps factieux supprimons l'existence ;
Une ligne suffit, nous forgeons l'ordonnance,
Et tu la signes.

CORBIÈRE, *effrayé.*

Moi !

VILLÈLE.

C'est ton département.

CORBIÈRE.

Et me soutiendrez-vous?

VILLÈLE.

Je t'en fais le serment;
Que peux-tu redouter?

CORBIÈRE.

A parler sans contrainte,
Je crains tout, cher Villèle, et n'ai pas d'autre crainte.

VILLÈLE.

Ah ! que tu connais peu mes forces et mon bras!
Je convoque au besoin trente mille soldats [1].
Écoute, et prends du cœur : tu connais bien Tonnerre,
Pacifique héros qui préside à la guerre...

CORBIÈRE.

Si je connais Clermont !

VILLÈLE.

C'est mon premier commis;
Automate docile, à mes ordres soumis,
Il me livre demain les cartons de Bellone.
Des guérêts champenois, des rives de l'Yonne,
Tu verras accourir l'éclatant cuirassier
Qui nous offre un abri sous son buste d'acier;
L'artilleur, dont Vincenne arbore la bannière;
Le dragon colossal à la noire crinière;
Le hussard gracieux; le chasseur diligent;
L'équestre grenadier, aux brandebourgs d'argent;
L'impassible gendarme, émule du Cosaque,
Qui porte un vaisseau blanc sur sa sombre chabraque,
Et l'agile lancier, sédentaire fléau
Des maris de Melun et de Fontainebleau.
Paris sera bloqué; si Villèle l'ordonne,
Quinze mille chevaux garderont ta personne;
Et tu pourras montrer ce courage ingénu

Dont se targue un poltron quand il est soutenu.
Qu'en dis-tu?

CORBIÈRE.

Je ne sais...

VILLÈLE.

Indécis personnage!
Je n'attendais pas moins de ton douteux courage;
Ta bouche, si féconde en stériles propos,
Pour répondre à ton chef n'a trouvé que deux mots.
Ah! Corbière, est-ce ainsi que ta reconnaissance
Sert l'ami chaleureux qui créa ta puissance,
Et crois-tu t'acquitter d'une dette sans prix
En flanant tous les jours sur les quais de Paris?
Chez toi, le ridicule a fondé son domaine,
C'est bien; mais qu'as-tu fait pour mériter la haine?
Tu ne suis que de loin mes gigantesques pas,
Mes lauriers en dormant ne te tourmentent pas.
Par des actes mesquins tu cherches à me plaire,

De petits alimens nourrissent ta colère,
Et joyeux, chaque soir tu t'endors, si ta main
Du gosier d'un savant a retiré son pain;
Aussi les bons bourgeois qui jugent bien leurs maîtres,
Sans maudire ton nom passent sous tes fenêtres,
Tandis que leurs clameurs, ébranlant mes vitraux,
Du destin d'Ilion menacent mes bureaux.

Corbière s'attendrit.

Mais je vois que ces mots émeuvent ta machine;
Breton, ne démens pas ta superbe origine;
Montre-toi : songe bien qu'au métier des visirs
Les plus rudes travaux sont mêlés de plaisirs;
Contre un sceptre de fer échange ta férule,
Pour marcher mon égal sois plus que ridicule,
Il est si doux le soir de dire dans son lit :
« Que béni soit le Ciel! le peuple me maudit! »

CORBIÈRE, *exalté.*

O pouvoir du grand homme! influence magique

Qui confond ma raison et que mon cœur explique !
Oui, Villèle, je cède à ta céleste voix,
De mon noble avenir j'accepte tout le poids ;
J'abdique ma paresse, et mon ame glacée
S'échauffe au feu divin qu'exhale ta pensée.
Je t'obéis ; faut-il, sur mon simple cachet,
Changer en électeurs les mouchards de Franchet,
Des théâtres royaux clouer l'antique toile,
Faire au niveau du sol tomber l'arc de l'Étoile,
Immoler d'un seul coup les quarante Immortels,
Placer l'État civil sous le dais des autels,
De béats Récamier inonder les écoles,
Nommer dans les chefs-lieux des préfets en étoles ?...
Parle.... et s'il faut mander à l'appui de mes droits
Le doux gendarme ami des peuples et des rois,
Sabrons ; suivant les lois de ma philosophie,
La morgue est un autel où mon cœur sacrifie.

VILLÈLE.

C'est très-bien, et jamais ta bouche n'a mieux dit;
Villèle en un instant t'a donné de l'esprit.
D'un si grand changement ma gloire était avide,
Tu n'en as jamais lu de plus beau dans Ovide.
Maintenant, sois instruit de mes secrets desseins :
Cette nuit, m'arrachant des bras de Desbassyns,
Je vais au Champ-de-Mars, dans l'ombre et le silence,
Faire avec Peyronnet un pacte d'alliance;
S'il te plaît de grossir ce conseil en plein air,
Nous serons trois: les Dieux aiment le nombre impair.

CORBIÈRE, *d'un ton ferme.*

Eh bien! nous serons trois!

VILLÈLE.

Ta réponse est sublime,
Et Corbière a déjà reconquis mon estime.
Bientôt nous montrerons à ces faibles humains
Le tonnerre tout prêt à tomber de nos mains;

Et si, pour dissiper ces bourgeoises recrues,
Le sabre est en défaut, je lance dans les rues
Ces légers canonniers qui, sur leurs palefrois,
Promènent au galop la logique des rois [3].
Es-tu content? tes mains sont-elles assez fortes?
Puis-je compter sur toi?

CORBIÈRE, *avec transport.*

Roi des juifs, tu l'emportes!!!
Corbière te promet, en te serrant la main,
Son serment cette nuit, l'ordonnance demain;
Je vais voir un instant mon épouse fidèle,
Le reste de ma nuit sera tout à Villèle.

Corbière était sorti; mais le chef du conseil,
Dans ce moment de crise écarte le sommeil.
De son projet subtil il raffermit la trame;
Pourtant un noir soupçon assiége sa grande ame
Il craint, avec raison, que Corbière abattu

N'oublie en son hôtel sa récente vertu,
Et que par des sanglots l'Andromaque nouvelle
N'arrête son époux à la porte Grenelle;
Heureux, s'écriait-il, heureux l'homme d'État
Qu'un divorce gascon ramène au célibat!
Soudain, Peyronnet entre, et son pas militaire
Fait résonner trois fois l'écho du ministère;
Il porte sur l'œil droit sa toque de velours;
Sa robe, de son corps dessinant les contours,
Sur son robuste flanc avec art découpée,
Laisse entrevoir à l'œil la garde d'une épée.
A l'aspect de Villèle il s'incline à demi;
D'un geste familier saluant son ami,
Sur un divan de soie il s'assied en silence,
Et son jarret nerveux, qu'avec grâce il balance,
Étale fièrement quatre muscles jumeaux
Dignes objets des vœux des vierges de Bordeaux.

Mais bientôt Peyronnet dépose avec mesure
La majesté d'emprunt qui gêne son allure,
Et devant son ami se montre en négligé;
Le nouveau Lamoignon en Valère est changé,
C'est un franc Bordelais, aimable et joyeux hôte,
Qui vient de festoyer un vin compatriote.
« J'arrive de Mont-Rouge où Ronsin m'a donné
» Dans la salle d'escrime un somptueux dîné;
» Voici le fait: hier une veuve isolée
» Par le courrier du jour au ciel s'est envolée
» En laissant à Ronsin la moitié de son bien,
» Trente napoléons en or, c'est presque rien.
» Sans Mont-Rouge ce bien était en déshérence;
» Demain le *Moniteur* contiendra l'ordonnance
» Qui permet saintement à Ronsin affligé,
» De recueillir ce legs que nous avons mangé;
» On a porté des tosts au légataire en larmes,

» Et pour *de profundis* nous avons fait des armes.
» Loriquet m'a touché..... mais vous ne riez pas,
» Villèle ! »

VILLÈLE *se levant.*

Quel moment pour manger un repas !
Pour célébrer aux feux de vos saintes bougies,
Avec vos gais amis de nocturnes orgies!
Quand nous sommes bloqués, quand des soldats bourgeois
Pour nous huer demain éclaircissent leurs voix!
N'as-tu pas vu, parmi les guirlandes de fête,
Le fer de Damoclès suspendu sur ta tête,
Ou le doigt précurseur de l'aveugle destin,
Tracer des mots hébreux sur les murs du festin ?

PEYRONNET *riant.*

Mais, mon cher président, quel ordre tyrannique
Ce soir vous fait chausser le cothurne tragique ?
Soyons nous, réservons pour un Ventre hébété

Notre dévot pathos et notre majesté.
Sur nos coussins de soie attendons la tempête,
La veille d'un combat pour nous est une fête.

VILLÈLE.

Jeune présomptueux, modère ce transport :
Si je t'abandonnais aux caprices du sort,
Demain, du *Moniteur* l'habile sténographe
Au lieu de ton discours ferait ton épitaphe.
Écoute-moi : Corbière à l'instant sort d'ici;
Notre plan non sans peine enfin a réussi.
J'ai dû, pour ranimer sa vieille ame engourdie,
En vers alexandrins jouer la tragédie;
Et j'ai tout obtenu; de nos adroits complots
Il se croit le témoin, il en est le héros;
Mon ton grave a séduit la crédule Excellence;
Il vient au Champ-de-Mars, il signe l'ordonnance;
Cette nuit, en jurant avec solennité,
Il croira qu'un serment doit être respecté.

PEYRONNET.

Ulysse du Conseil, recevez mes excuses,
Votre vaste cerveau n'est qu'un foyer de ruses;
J'abdique sans rougir mon abord triomphant,
Devant tant de grandeur je ne suis qu'un enfant,
Et je vais prendre ici cette voix doctorale
Qui fait rire au Sénat quand je parle morale.

VILLÈLE.

Adopte un geste grave, un maintien compassé;
Allons au Champ-de-Mars, car ton rôle est tracé.

PEYRONNET.

Corbière a tous les goûts d'un écrivain antique;
C'est le Grec Vadius.

VILLÈLE.

C'est un niais politique.
Mais sur les boulevards, dans les drames sanglans,
Ces gens-là quelquefois servent bien les tyrans.

❀

# CHANT DEUXIÈME.

## CHANT DEUXIÈME.

*

### LE CHAMP-DE-MARS.

L'Astre aux feux sans chaleur brillait dans l'atmosphère;
Paris, enveloppé de l'ombre somnifère,
Arrivait d'heure en heure à ce calme agité
Où s'engourdit la nuit une vaste cité.
Les quartiers sont déserts; aux fenêtres lointaines
Scintillent en mourant des clartés incertaines;
On voit encor passer quelques rares piétons;
Des numéros roulans les grossiers phaëtons
Regagnent la remise, et par longs intervalles
Du parquet de granit font résonner les dalles;

Quelquefois aux lueurs d'un mobile flambeau,
Astre décoloré, que le grand Delavau
Fait au bout d'un cordon graviter dans l'espace,
Au détour d'une rue on trouve face à face
Trois graves cavaliers dont les noirs vêtemens
Pendent en larges plis sur leurs coursiers normands.
Tel est Paris; telle est sa populace immense;
Tout, jusqu'à son repos, trahit son existence;
Pareille à Poliphême, elle dort avec bruit;
Le tumulte du jour bourdonne dans la nuit:
Ainsi quand le marteau bat la cloche sonore,
Long-temps après le choc elle murmure encore.

L'œil ne distinguait plus dans ce vaste chaos
Qu'un amas de maisons et de toits inégaux;
De la lune pourtant la lueur imparfaite
Des plus hauts monumens montrait encor le faite:
Le temple Saint-Sulpice aux contours indécis,

Le léger Panthéon comme un géant assis,
Le pesant Val-de-Grâce à la noire coupole,
Et les tours qui de loin marquent la Métropole;
On reconnaît aussi cet hôtel régulier
Où Mars ouvre aux héros son dôme hospitalier,
Et ce noble édifice où dans l'ombre s'élève [4]
La race que la France armera de son glaive.
En face de ses murs un champ inhabité
De sa longue étendue offre la nudité;
Trois mortels ont paru dans ce lieu solitaire;
A leur démarche grave, à leur air de mystère,
On eût cru voir errer trois pâles nécromans
Cherchant un lieu propice à leurs enchantemens;
A peine sous leurs pas ils froissaient la prairie;
C'étaient les triumvirs, pères de la patrie,
Qui, soustraits cette nuit aux charmes du sommeil,
Venaient dans cette plaine établir leur conseil.
La lune à l'horizon, à cette heure inclinée,

Allonge des héros l'ombre indéterminée,
Et du pont d'Iéna, leurs pieds en traits obscurs,
De la lointaine école escaladent les murs.
Ils s'avancent sans bruit; leur langage est un signe;
A son obscur destin Corbière se résigne;
Peyronnet après lui marche d'un pas douteux;
Villèle, comme chef, les devance tous deux,
Fier de l'immensité que projette son ombre;
D'un regard satisfait le héros les dénombre;
Mais, avant d'entamer ce périlleux chemin,
En général habile il sonde le terrain,
Longe les hauts fossés, prêt à donner l'alerte,
Puis gagne le milieu de la plaine déserte,
Frappe du pied le sol en le montrant du doigt,
Et le trio muet s'arrête en cet endroit :
« Écoute, ô Peyronnet! et toi surtout, Corbière,
» Toi qui reçus du Ciel une ame moins guerrière,
» Écoutez : ce n'est pas par un caprice vain

» Que je vous ai conduits jusqu'à ce lieu lointain;
» Vous la reconnaissez cette funeste enceinte,
» D'odieux souvenirs chaque place est empreinte;
» Sur le sol, par nos pieds en ce moment pressé,
» L'autel de la patrie autrefois fut dressé:
» Là furent entendus des sermens sacriléges:
» Les vieux Francs, oublieux de leurs saints priviléges,
» Osèrent proclamer l'égalité des lois,
» Et jusqu'au rang de l'homme élever les Gaulois;
» La tribu de Lévi, quittant le sanctuaire,
» Associa le Ciel au pacte populaire;
» Et, le sein déchiré de secrètes douleurs,
» Noua sur le camail l'écharpe aux trois couleurs;
» Là parut des bourgeois l'odieuse milice,
» Des crimes de Paris éternelle complice,
» Qui naguère pour fruit d'un premier attentat,
» Avait conquis d'assaut une prison d'État.
» Un noble était son chef, et cette garde impie

» Poussait des cris de joie à l'aspect de la Pie[5];
» Le volcan politique, en ce jour allumé,
» S'est rouvert mille fois, et toujours a fumé.
» Mais pourquoi dérouler les feuillets de l'histoire?
» Soyons les instrumens d'une œuvre expiatoire,
» Resserrons nos liens par de nouveaux sermens;
» Théâtre scandaleux de nos déréglemens,
» Funeste Champ-de-Mars, foyer de la tempête,
» Tu vas être témoin d'une dernière fête!
» Abuse de demain, triomphe tout le jour:
» C'est demain qu'à la voix du sinistre tambour,
» Paraîtront ces bourgeois, objets de notre haine;
» Leurs longs rangs de fusils hérisseront la plaine;
» Gardons-nous de troubler ce guerrier appareil,
» Pour leur donner la mort attendons leur sommeil:
» C'est alors que Corbière, armé d'une ordonnance,
» Frappera sans danger l'ennemi sans défense.
» Le moment est venu: Corbière, approche-toi,

» Qu'un serment solennel nous engage ta foi,
» Sois ministre; bannis un bizarre scrupule,
» En style de décret prononce la formule;
» Imitez-moi : levez votre main vers les cieux,
» Vers cet astre qui luit témoin silencieux,
» Jurons de secouer, d'un effort unanime,
» Le fardeau de la Charte et du nouveau régime,
» En pouvoir solidaire érigeons nos emplois,
» Régnons au ministère ou tombons à la fois. »

Il se tait à ces mots : l'heure, la solitude ,
La fierté de leurs traits et de leur attitude ,
La lune qui sur eux porte un jour argenté ,
Tout donne à cette scène un air de majesté;
Leur pose en ce moment, digne des temps antiques,
Révèle dans chacun des formes athlétiques;
Leurs jarrets sont tendus et leurs bras sont roidis :
Tels, d'un noble dessein trois complices hardis [6],

Au milieu des rochers, dans un site sauvage,
Près d'un lac monotone au paisible rivage,
Par un triple serment mille fois répété,
Réveillèrent la Suisse au mot de liberté.
Tel parut le Conseil présidé par Villèle :
On eût cru voir trois dieux sous la forme mortelle.
Silence! approchons-nous, leur bouche va s'ouvrir,
Peyronnet le premier s'apprête à discourir;
Mais non : un dieu jaloux, un funeste génie,
Suspend le dénoûment de la cérémonie;
Un magique pouvoir les a glacés tous trois :
L'orateur bordelais est demeuré sans voix,
Et le noble trio, pareil à trois statues,
Reste les yeux levés et les mains étendues.

❀

# CHANT TROISIÈME.

# CHANT TROISIÈME.

❋

## LES MOUCHARDS [1].

Quel prodige inouï glaça les trois héros?
Quel dieu troubla Villèle en ses vastes complots?
Quelle étrange aventure, en ce moment sublime,
Suspendit des trois chefs le serment unanime?

Astre silencieux qui fus leur confident,
Daigne nous révéler ce funeste incident;
Tu racontes la nuit tes secrets aux vieux chênes,
Instruis donc une fois des oreilles humaines!

Auprès du Champ-de-Mars, non loin de ces fossés,

Qui forment à l'entour des rebords exhaussés,
Sur ces larges talus de qui la pente douce,
Offre un sol tapissé de gazon et de mousse,
L'industrie éleva de modestes hôtels
Où le culte bachique a de nombreux autels;
Le peuple de Paris, dans ces lieux de plaisance,
Nargue aux jours fériés l'octroi de bienfaisance,
Et soustrait au rayon qu'on soumet à l'impôt,
De l'avare Benoist affronte le suppôt [8].
Les joyeux desservans de ces temples rustiques,
D'un friand étalage encombraient leurs portiques;
Demain le peuple en foule y sera confondu;
Un seul de ces manoirs lui sera défendu:
De hauts pieux alignés, comme un mur diaphane,
En défendent l'entrée au vulgaire profane;
Un signe maçonique au dedans reproduit,
Peut seul donner l'accès du ténébreux réduit,
Car on lit sur la porte en grossiers caractères:

*On ne reçoit ici que des sociétaires.*
Chaque nuit, aux élus du banquet clandestin
La vieille Léonarde apprête le festin[9].
Par les frères secrets mûrement éprouvée,
A l'emploi du cordon elle fut élevée.
Ses regards exercés les distinguent d'abord ;
Car elle voit de loin avec un doux transport,
Le chapeau bosselé penché sur la visière,
Le jonc qu'un noir cordon fixe à la boutonnière,
La redingote bleue et l'étroit pantalon,
Le gilet haut croisé, les bottes sans talon,
Et ce large col noir dont la ganse impuissante
Dissimule si mal une chemise absente.
Elle dresse à l'instant sur leurs pieds vermoulus,
Quatre bancs qu'ont usés six lustres révolus,
Raffermit au milieu la table délabrée,
Dépèce de ses mains une large curée,
Et les mets qu'elle livre à ces hôtes grossiers,

De gingembre et de sel embrasent leurs gosiers;
Grâce au vin dont la table est toute parsemée,
Leur soif à peine éteinte est encor rallumée,
Et, l'estomac chargé de fumeuses liqueurs,
Ils rendent avec bruit leurs grossières vapeurs.
Tout concourt aux plaisirs de ces fils d'Épicure;
De larges calumets, dont la teinte est obscure,
S'allument à la ronde, et les tubes noircis
Soufflent parmi les rangs des convives assis,
La plante narcotique en nuage bleuâtre :
C'est l'instant des propos pour la bande folâtre,
Ils devisent gaîment, racontent leurs exploits,
Et fatiguent l'écho de leurs bruyantes voix.
Quel est leur nom? quelle est cette horde en tumulte?
Du tout-puissant Franchet c'est la milice occulte,
A la perçante vue, au subtil odorat;
Voilà les familiers de ce doux magistrat,
Citoyens éprouvés, dont monsieur de Saint-Jules [10]

Grossit de jour en jour ses noires matricules :
Là sont des inspecteurs cent fois débaptisés,
Des gendarmes subtils en hommes déguisés,
Des marchands doucereux, de faux légionnaires,
Des vétérans de l'ordre ou des surnuméraires;
La plupart descendus du fatal échelon,
Sous la casaque rouge ont brillé dans Toulon;
Et leur main quelquefois à l'aspirant novice,
Découvre avec orgueil leurs états de service.
Ils ont un chef suprême, et ce despote noir,
A son petit-lever les mande en son manoir;
Aussi les voyons-nous, un rapport sur les lèvres,
Errer chaque matin sur le quai des Orfèvres.
Qui le croirait à voir leurs habits en lambeaux!
L'État doit son salut à leurs procès-verbaux;
Au service public leurs têtes sont blanchies,
Ils sont les arcs-boutans des vieilles monarchies;
Et cet ingrat public, étrange iniquité!

Du titre de *mouchards* flétrit leur dignité!
Ministre impartial, du moins ton éloquence,
Des Parias français embrassa la défense
Le jour où tu voulus leur payer à ton tour,
Un tribut solennel de justice et d'amour!

Cette nuit, convoqués par une circulaire,
Ils s'étaient tous rendus dans leur antre ordinaire;
Jamais depuis Sartine on ne vit à la fois
Tant de noms illustrés par de plus grands exploits.
La bande s'égayait, et, suivant ses caprices,
De la nocturne orgie épuisait les délices,
Lorsque le chef se lève, et dit: « Nobles amis!
» Demain est un grand jour à nos destins promis;
» Vous le savez; Paris, votre proie et la mienne,
» Doit envoyer ici sa garde citoyenne:
» Soyez de cette fête invisibles témoins,
» Sous un masque bourgeois occupez tous les points;

» La Carte de Paris vous est assez connue,
» Ainsi du Champ-de-Mars gardez chaque avenue;
» Embrassez dans un cercle, avec soin agrandi,
» Le levant, le couchant, le nord et le midi;
» Les uns arriveront du champ des Invalides,
» D'autres par Vaugirard viendront à pas rapides;
» Cophignon et les siens, déguisés en marchands,
» Des villages voisins traverseront les champs.
» Des plus vieux d'entre vous le poste sédentaire,
» Gardera sans bouger l'École-Militaire;
» Cent de vous veilleront aux hauteurs de Passy;
» D'autres, les bras croisés, *travailleront* ici.
» Au moindre vague bruit, à la moindre nouvelle,
» Venez à votre chef faire un rapport fidèle;
» Mon poste est établi sur le pont d'Iéna. »
Tel au milieu des siens le fier Catilina,
Bravant de Cicéron le fulminant exorde,
Étonnait de ses cris l'autel de la Concorde,

Assignant à chacun de ses fiers conjurés,
Les domaines de Rome à leur rage livrés.
Avec non moins d'audace à sa noire brigade,
Le suppôt de Franchet partage l'esplanade;
Tous jurent d'obéir, et dans un large broc
Ils puisent du courage et des tosts à Vidoc.
Tout-à-coup un mouchard, lynx de la compagnie,
Porte ses doigts mouillés sur la vitre ternie,
Et du champ solitaire explorant la grandeur,
Dans son enceinte il plonge un œil inquisiteur;
Il tressaille, il croit voir se mouvoir dans l'espace,
Aux rayons de la lune, une confuse masse :
« Alerte! a-t-il crié; compagnons! quittez tout;
» Voyez au Champ-de-Mars ces trois objets debout;
» Ce sont nos ennemis, puisque ce sont des hommes :
» Si le chef le permet, ils sauront qui nous sommes.
» Pour les prendre vivans, il faut les investir;
» Soyons muets, le bruit pourrait les avertir. »

Tous sortent à ces mots, au signal de leur maître,
Les yeux toujours fixés sur le trio champêtre;
Mais craignant les reflets de la lune qui luit,
Ils suivent des ravins le tortueux circuit,
Rampent dans les fossés, et leurs marches subtiles,
Sur le terrain fangeux étonnent les reptiles.
Un houra général s'élève, et les mouchards
Se dressent tout-à-coup en mobiles remparts;
Villèle, Peyronnet, et le tremblant Corbière
Ont cru voir mille morts surgir de la poussière;
Ils regrettent tout bas Frayssinous, dont les doigts
Écartent les démons par des signes de croix.
Peyronnet, plus hardi, vers la bande s'avance;
Je vous somme, dit-il, par les sceaux de la France,
Par Villèle, Corbière, et par moi Peyronnet,
Trois têtes, en un mot, sous le même bonnet,
D'abandonner ce champ...... Mille clameurs sinistres
Déchirent, à ces mots, le tympan des ministres,

Mille voix ont crié : « Vous-mêmes rendez-vous !
» Ce subtil faux-fuyant est trop grossier pour nous ;
» Osez-vous, malheureux, pour fuir notre colère,
» Profaner ces grands noms que la bande révère !
» Nos mains vont vous traîner devant les magistrats :
» Gardes, qu'on les saisisse ! » A ces mots mille bras
Se sont levés contre eux...... Héros de l'épopée !
Déjà vous consentiez à rendre votre épée,
Déjà même brillaient ces bracelets de fer
Dont Chauvet garde encor l'empreinte sur sa chair ;
Mais le Ciel ne veut pas que tant d'ignominie
Serve de dénoûment à la cérémonie.
Un prodige inouï consterne les mouchards ;
Une voix retentit du fond du Champ-de-Mars,
Un inconnu se montre, et deux mots de sa bouche
Font tomber à genoux cette bande farouche,
Car elle a reconnu la sombre déité
Qu'on adore au manoir de la vieille Cité.

Les héros rendent grâce à ce bras tutélaire
Qui d'un insigne affront sauva le ministère,
Et de tant de mouchards tous les quatre entourés,
Semblaient des rois puissans de leur peuple adorés.

Le chef mystérieux, d'une voix souveraine,
Ordonne à ses sujets d'évacuer l'arène :
« Gardez-vous de troubler ce congrès clandestin ;
» Allez chez Léonarde attendre le matin ;
» Recevez cependant la nouvelle largesse
» Que le père Ronsin par mes mains vous adresse ;
» J'accourais en ces lieux pour vous la partager,
» Quand j'ai vu dans vos mains trois héros en danger. »

Il dit, et par respect lui-même se retire ;
Le Champ-de-Mars est libre et Villèle respire :
« Revenons au grand but qui nous fit réunir,
» Dit-il, et des mouchards perdons le souvenir ;

» Reprenons notre pose, et, l'ame recueillie,
» Prononçons à l'instant un serment qui nous lie ;
» Toi, noble Peyronnet, le poëte des trois,
» Pour nous encourager fais entendre ta voix. »

PEYRONNET, *l'air inspiré.*

Apollon, par Phébé qui sur nos têtes brille,
Inspire-moi des chants contre nos oppresseurs,
Toi qui de chastes feux brûles pour ta famille,
Toi qui vis avec tes neuf Sœurs !

Nous sommes trois contre un royaume !
Embrassons nos vieux étendards,
Et levons-nous comme un seul homme.
Guerre au peuple ! Le Champ-de-Mars
Ce soir est notre jeu de paume.

Du pouvoir sainte trinité,
Jurons dans ce lieu solitaire,

De mourir pour la liberté,
La liberté du ministère.

CORBIÈRE.

Recevez en ce lieu mes sermens et ma foi :
Je m'élève d'un coup à votre renommée ;
Demain j'anéantis une puissante armée :
Le salut du ministre est la suprême loi [11].

VILLÈLE.

Le peuple est un tyran qui pèse sur la France,
Il vise au ministère et menace nos droits;
Formons, pour soutenir notre belle puissance,
La Sainte-Alliance des Trois.

Si demain meurt notre espérance,
Victimes d'un peuple jaloux,
Que la gloire nous récompense :
Il est beau de mourir pour nous
En combattant contre la France.

LES TROIS MINISTRES, *en chœur.*

Du pouvoir sainte trinité,
Jurons dans ce lieu solitaire,
De mourir pour la liberté,
La liberté du ministère.

Cependant les mouchards dans l'ombre retirés,
De loin prêtent l'oreille à ces accens sacrés ;
Leur ame en est émue, et pour gage d'estime,
Ils entonnent en chœur ce nocturne sublime :

CHOEUR DES MOUCHARDS.

Le père Ronsin
A payé l'orgie ;
Du Bourgogne saint
La lèvre rougie,
Dans la tabagie
Dormons sans coussin.

Au brave électeur,
Notre camarade,
Que tout franc buveur
Porte une rasade,
Qu'on l'élève au grade
De législateur.

Au noble Vidoc,
Aimé sans envie,
Buvons le Médoc,
Tout nous y convie,
Brûlons l'eau-de-vie
Du vieux Languedoc.

Le père Ronsin
A payé l'orgie;
Du Bourgogne saint
La lèvre rougie,

Dans la tabagie
Dormons sans coussin.

Ces chants, digne refrain des chants du ministère,
Réveillaient en sursaut l'École-Militaire.



# CHANT QUATRIÈME.

## CHANT QUATRIÈME.

❋

### LE SIÉGE DE PARIS.

Un jour s'est écoulé : la garde de Paris
Vient d'exprimer ses vœux par d'unanimes cris.
Paisible au Champ-de-Mars, orageuse à la ville,
Elle a longé l'hôtel que défend Rainneville,
Et d'un tribut d'honneur saluant le balcon,
Chaque file a maudit le Mazarin gascon.
La soif de la vengeance a dévoré Villèle.

Mais Corbière enfermé dans son hôtel Grenelle
En attendant la nuit et l'heure du conseil,

Se dispose à goûter les douceurs du sommeil;
Il sait qu'au Champ-de-Mars les bourgeoises milices
Au Prince ont dénoncé Villèle et ses complices;
Mais comptant sur l'effort des gens-d'armes promis,
Il défie, en bâillant, ses vingt mille ennemis.
Deux heures de travail ont ébranlé sa tête;
Il s'avance, à pas lents, vers la chambre secrète,
Tabernacle poudreux où jadis le héros,
Un Elzévir en main, gouvernait ses bureaux.
Aujourd'hui tout entier aux affaires publiques,
Il n'accorde aux bouquins que des regards obliques.
Sa bouche, en ce lieu saint, ô Grecs, pardonnez-lui!
S'ouvre pour exhaler un murmure d'ennui.
En vain deux mille auteurs montrent sous les grillages
Un titre séduisant écrit au dos des pages,
Il est sourd; sur un lit étendant son manteau,
Il s'apprête à dormir sans lire un in-quarto.
On eût dit Saint-Cha...., que la France renie,

Par un sommeil vandale insultant au génie.
Tout-à-coup le ministre entend sous ses lambris
L'acajou ciselé gémir à petits cris ;
Il croit que c'est un jeu de sa tête troublée,
Mais sa bibliothèque est soudain ébranlée :
Il se détourne, et voit les rideaux de satin
Légèrement froissés par l'ongle d'un lutin ;
Un épais tourbillon d'une noire poussière
A la salle un instant dérobe la lumière ;
L'éclair brille, et devant le docte triumvir,
Apparaissent vivans les frères Elzévir [12].
Ils avaient revêtu leur parure complète :
Deux rayons d'acajou jaillissent de leur tête,
Un vélin d'Amsterdam couvre leurs brodequins,
Le tout est relié de manteaux marroquins.
« O maîtres des Didot, s'est écrié Corbière,
» Sans doute descendus du ciel à ma prière ;
» Est-ce vous, grand Louis, est-ce vous, cher Daniel ?

» Quel miracle ! on voit donc des libraires au ciel?
» Typographes divins, dignes de l'auréole,
» Je vais..... » Soudain l'aîné lui coupe la parole :
« Renégat, lui dit-il, dans quel but insensé
» Au culte des bouquins as-tu donc renoncé ?
» Frayssinous t'a perdu, cet ignorant évêque,
» Qui n'a que ses sermons dans sa bibliothèque !
» Depuis qu'à Loyola ton esprit s'est vendu,
» J'attends en vain de toi l'hommage qui m'est dû.
» Tu laisses vivre en paix ce ver qui dans tes pages
» Ecrit en sillons creux ses ignobles outrages ;
» Tes trésors ont subi dans leurs rangs étouffés
» La poudre corrosive et le gaz des cafés ;
» Qu'est devenu ce temps où la main de Corbière
» Caressait leur vélin de sa plume légère ?
» Aujourd'hui ces plaisirs ne touchent plus ton cœur,
» Villèle les flétrit par son jargon moqueur:
» De ton premier métier tu rougis, et peut-être,

» Comme Judas, Corbière a renié son maître!
» Pendant que ses trésors meurent d'humidité,
» Il s'érige en tyran dans sa vaste cité.
» Oui, j'ose t'en prier, oui, par nos sympathies,
» Par les éditions de mes presses sorties,
» Suis ton premier instinct, retourne à ce métier
» Que dans Aix illustra ton vieil ami Pontier [13];
» Fais pâlir Motteley [14]; bouquiniste pédestre,
» Passe du quai Voltaire à la salle Sylvestre;
» Que ton nom, juste effroi de l'écrivain jaseur,
» Ne soit plus prononcé que par l'huissier priseur.
» De l'or de ton budget écrase dans la vente
» Debure [15] tout gonflé de sa poudre savante,
» Accapare à toi seul sur un vaste fardier
» A l'hôtel Bullion les trésors de Nodier :
» Voilà l'ambition qui convient à ton ame :
» Quitte la dignité dont la pompe t'enflamme,
» Ta taille de ce rang n'atteint pas la hauteur;

» Tu fais l'homme d'État, tu n'es qu'un brocanteur. »
Corbière furieux répond : « Songez, mes frères,
» Que je puis vous ôter vos brevets de libraires;
» Vous êtes des mutins et des séditieux !..... »
Mais le couple léger vers la voûte des cieux
S'envole en exhalant, à défaut d'ambroisie,
Le parfum de ce cuir que tanne la Russie.

Le ministre breton, au fond de son boudoir,
S'apprête à réfléchir sur ce qu'il vient de voir,
Lorsqu'il entend la voix de l'empressé Villèle,
Dont le fausset gascon au grand salon l'appelle.

La nuit était venue, et Villèle et sa cour,
De la table à conseil décoraient le contour.
Le dieu du fisc frappant sur la tenture verte,
Dit gravement : Messieurs, la séance est ouverte.
Voici l'ordre du jour : vous savez comme moi

Que Paris a maudit un ministre du Roi;
Qu'aujourd'hui, vers le soir, une garde rebelle,
Sous mes vastes arceaux criait : *A bas Villèle!*
Des colloques secrets j'ai même un bulletin,
Des braves de Franchet chef-d'œuvre clandestin.

Montrant des papiers.

Il est dans ce carton et chacun le peut lire :
Pour moi j'ai dédaigné cette plate satire,
Je méprise ces cris; pour en être blessé,
Je suis trop bien en cour, et suis trop haut placé;
Mais c'est la dignité de notre cause sainte
Qu'il faut venger ici d'une profane atteinte,
Et je propose donc, pour calmer les esprits,
De casser d'un seul coup la garde de Paris.
Je vais compter les voix; chacun, à tour de rôle,
Pour donner son avis peut prendre la parole.

PEYRONNET.

C'est encore un projet de justice et d'amour!

Cet enfant nouveau-né ne me doit pas le jour,
Et toutefois pour lui je fais des vœux sincères ;
Je l'adopte au besoin s'il veut avoir deux pères.

DAMAS.

*Oméga* du conseil, c'est par vous que je vis,
Et le préopinant me dicte mon avis.

CLERMONT-TONNERRE.

Un guerrier tel que moi ne peut voir qu'avec peine,
De soldats citoyens une milice urbaine ;
Le fer ne sied qu'aux gens qui, dans treize ans de paix,
Soldats, ont comme moi blanchi sous le harnais.

CORBIÈRE.

En prêtant mon hôtel pour *opérer*, je pense
Avoir émis mon vote et mon avis d'avance.

FRAYSSINOUS.

Moi, je ne vote pas.

VILLÈLE, *étonné.*

(Stupéfaction générale.)

Ah! voici du nouveau!
Eh! quelle vision trouble votre cerveau?

FRAYSSINOUS.

Fi! des bourgeois! mon cœur les voue aux anathêmes:
Mais ils font des hymens, des décès, des baptêmes;
S'ils savent que contre eux je vous donne ma voix,
Les paroisses perdront quatre cent francs par mois;
Et je veux que demain la dévote *Gazette*
De mon refus formel se rende l'interprète.
Corbière vit des jeux, moi je vis de l'autel,
Et ce sont les bourgeois qui font mon casuel.

VILLÈLE.

Bien! je reconnais là l'esprit du sanctuaire,
Et d'ailleurs votre voix ne fait rien à l'affaire.
Avant d'entrer ici, mon plan était tout prêt,
Je savais que ma loi sans *veto* passerait;

Que d'Hermès se récuse ou que Corbière dorme,
Qu'importe ! nous tenons un conseil pour la forme.

DOUDEAUVILLE.

Et vous osez le dire !

VILLÈLE.

Et le dirai toujours :
Je déteste les gens qui voilent leurs discours.
Dissimulons devant un public misérable,
Soit ; au moins, entre nous, jouons cartes sur table.

DOUDEAUVILLE *se levant.*

C'en est trop, je ne puis modérer mon courroux ;
Un La Rochefoucault ne peut vivre avec vous.
On ne peut être ici, sans trahir la justice ;
De vos exploits honteux qu'un autre soit complice ;
A ce licencîment je refuse ma voix
Et siége en ce conseil pour la dernière fois.

A ce noble refus, le vigilant Corbière

De ses doigts allongés excite sa paupière ;
L'exotique Damas fait trois signes de croix,
Le grand-juge rougit pour la première fois ;
D'Hermopolis s'enfuit, Clermont tombe en faiblesse,
Et Villèle se couvre en signe de détresse.
Peyronnet le premier rompt le silence, et dit :
Motivez, s'il vous plaît, un refus si subit.
Par quel secret motif d'une plèbe rebelle
Contre l'avis de tous épouser la querelle ?
Ah ! de plaider sa cause épargnez-vous le soin,
Les torts de ces bourgeois datent d'un peu plus loin ;
Oubliez-vous, Monsieur, que ces bandes guerrières
Ont fait feu sur nos rangs?

DOUDEAUVILLE.

En quels lieux ?

PEYRONNET.

Aux barrières.

DOUDEAUVILLE *sortant.*

Je me retire.

VILLÈLE *se levant.*

Allez dans votre cabinet,
Vous prosterner devant le tableau de Vernet.

(Après trois secondes de silence.)

C'est bien : il est parti..... Ce ministre infidèle
Outrage le Monarque en outrageant Villèle :
Je sais que sur ce point vous pensez comme moi :
Qui n'aime pas Villèle est ennemi du Roi.
Voyez à quel excès un fol orgueil entraîne !
Mort ou vif, Doudeauville éprouvera ma haine ;
S'il fait valoir le sang des La Rochefoucault,
Qu'on l'empoigne d'après le procédé Foucault.....
Terminons maintenant, en petite assemblée,
Cette *opération* qu'un transfuge a troublée.
La garde.....

CORBIÈRE *interrompant.*

C'est fini, le Conseil a voté ;
Elle est licenciée à l'unanimité.

VILLÈLE *lui présentant l'ordonnance.*

Signez.....

CORBIÈRE.

De tant d'honneur Corbière n'est pas digne,
Mais un serment me lie et gaîment je la signe.

VILLÈLE.

Hâte-toi.

CORBIÈRE.

Le soleil ne verra pas demain
Un seul de ces bourgeois les armes à la main.
Mais vous m'avez promis, pour soutenir mon zèle,
De me fortifier comme une citadelle.
J'attends depuis hier trente mille soldats;
Je les cherche partout et je ne les vois pas.

L'ordonnance sans eux pourrait m'être fatale :
Que puis-je faire seul contre une capitale ?

CLERMONT-TONNERRE.

Mes ordres sont donnés; demain, au point du jour,
Ces défenseurs promis formeront votre cour;
Leurs nombreux escadrons campent hors des barrières.
Allez les joindre; aidé de vos faibles lumières,
Assignez à chacun le poste qu'il lui faut,
Tâchez que votre esprit ne soit pas en défaut.

Le Conseil se sépare, et Corbière en son ame,
D'un courage inconnu sent la brûlante flamme;
Il s'élance à cheval, et d'un pas réfléchi,
Gagne au lever du jour les hauteurs de Clichy;
A l'enclos de Lathuile il rend une visite,
Il y poste un renfort de mille hommes d'élite,
Tout près, au premier son du sinistre tocsin,
D'envahir au galop le boulevard voisin;

Il harangue en passant les troupes aguerries,
Puis il fait hérisser de longues batteries,
Les moulins de Montmartre et la butte Chaumont,
Que défendit si bien notre allié Marmont;
Il fait un long circuit, traverse la rivière,
Poste des artilleurs dans la Salpêtrière,
Et sur le Panthéon au dôme colossal
Le héros établit son quartier-général.
C'est de-là que muni d'une longue lunette,
Il veut voir sans danger le combat qui s'apprête.
L'atmosphère des camps a retrempé son cœur;
Il brûle d'obtenir le titre de vainqueur.
Oh! que les grands sont fiers lorsque les baïonnettes,
Comme un rempart d'acier garantissent leurs têtes.
Corbière mande Chappe aux premiers feux du jour;
L'estafette de l'air, sur une haute tour,
En attendant Chavès, annonçait la girafe.
« O toi, Champollion du muet télégraphe,

» Lui dit Corbière, il faut que ton œil aujourd'hui,
» Appointé par l'État, ne veille que pour lui;
» Au moindre mouvement d'une garde mutine,
» Mets en jeu les deux bras de ta noire machine;
» Songe qu'un seul oubli pourrait m'être fatal.
» Je ne t'en dis pas plus; sois exact au signal,
» Corbière est menacé par le roc de Sisyphe!
» Mais avant donne-moi le mot du logogryphe. »
Chappe s'incline, et livre au ministre breton
La clef du télégraphe écrite sur carton.

Cependant, au matin, l'ordonnance fatale,
Inscrite au *Moniteur*, émeut la capitale;
Le peuple, qui l'eût dit? reste sans mouvement;
Il n'a qu'une pensée et qu'un seul sentiment,
L'insultante pitié dont sa tranquille audace
Flétrit, en traits aigus, le ministre qui passe.

Et déjà les clochers du vieux pays latin
En chœur ont répété dix heures du matin;
Tout est calme; Corbière, étudiant son rôle,
Reste toujours perché sur sa haute coupole;
De-là son prompt regard embrasse tout Paris;
Il recueille les sons, prête l'oreille aux cris;
Rien n'annonce sous lui que dans la ville entière
Tout un peuple insurgé s'occupe de Corbière.
Avant d'abandonner son quartier-général,
Aux tours de Saint-Sulpice il cherche le signal;
Mais Chappe, tout ravi de voir Paris tranquille,
Sur sa tour a cloué sa machine immobile.
Alors le fier Breton, gardant l'incognito,
A sainte Geneviève adresse un *ex-voto*.
Il sort à reculons de la guérite sainte;
L'image de la paix en tous lieux est empreinte:
Il pâlit de frayeur, et d'un air recueilli,
Il marche à pas pressés vers l'hôtel Rivoli.

« Ah ! dit-il, en entrant, ô mon maître ! ô Villèle !
» A quoi donc m'ont servi mon armée et mon zèle ?
» Ces vils bourgeois !... un dieu semble les protéger,
» Ils ne nous ont pas fait l'honneur de s'insurger.
» Mais je ne perdrai pas les fruits de mon courage ;
» D'un séduisant métier j'ai fait l'apprentissage ;
» Et, s'ils m'ont poursuivi de leur calme insultant,
» Au cours de Récamier mon sabre les attend. »
Le ministre gascon souriant à Corbière,
Lui dit : « Dépose ici ton audace guerrière ;
» Le calme, je le vois, règne dans la Cité ;
» Je ne t'accuse pas de sa tranquillité.
» Malgré toi, mon ami, tu triomphes sans peine ;
» Si le sang aujourd'hui n'a pas rougi la Seine,
» La faute en est aux Dieux ; tu n'avais rien omis
» Pour écraser d'un coup nos bourgeois ennemis.
» On dira dans un siècle : Il fut une milice,
» Des attentats publics éternelle complice :

» Sous des signes proscrits on la vit se ranger ,
» Elle teignit ses mains du sang de l'étranger,
» Elle brava les rois, on n'osa la dissoudre;
» Elle insulta Villèle, elle fut mise en poudre;
» Et la postérité, par un heureux lien,
» Au grand nom de Villèle associra le tien.
» Mais d'insignes honneurs t'attendent dans la vie :
» Le cordon de Ravez excite ton envie,
» Le voilà, c'est le mien, je puis t'en décorer;
» Bientôt, aux yeux de tous tu pourras t'en parer;
» Ignore là-dessus ce qu'un vain peuple pense :
» Des sauveurs de l'État telle est la récompense;
» Et parmi les visirs, il en est, sur ma foi,
» Qui l'ont, dans le Sérail, moins mérité que toi. »

# NOTES.

[1] . . . . . . . Et cet homme est Villèle !

Les trois héros de ce poëme sont connus de la France entière; leur biographie est partout; nous sommes donc dispensés d'exhiber leur vie à un public qui, pour son malheur, ne la connaît que trop. Nous nous bornerons à donner sur M. de Villèle quelques détails inédits, qui serviront de complément à son histoire publique : ces détails sont particulièrement adressés aux lecteurs éloignés de Paris, qui sentent la verge du ministre, sans jamais avoir vu la main qui la tient.

M. de Villèle est un être de cinq pieds deux pouces environ, attaché à une longue épée, botté à l'anglaise, étranglé par le cou d'un frac brodé en or; le cordon bleu brochant sur le tout. Son teint est d'un brun foncé, comme celui de tous les créoles; sa tête est sillonnée de quelques cheveux plats, que les discours de M. Casimir Périer ont fait grisonner pendant la dernière session. Il entre à la Chambre à une heure et quart, deux gros huissiers lui font la plaisanterie d'ouvrir la porte à deux battans, et le ministre *levis exilit*, comme le rat d'Horace. Assis sur son banc, il ouvre son porte-feuille rouge, en tire cinquante feuilles volantes, les parcourt avec une précipitation affectée, les replace dans le porte-feuille, prend sa boîte d'or, prise lestement, déploie un vaste mouchoir rouge en madras, se mouche, et éternue trois fois; MM. de Sesmaisons, de Frénilly, de Roger profitent de l'occa-

sion, et donnent un triple salut au ministre qui éternue. A la faveur de cet incident, la conversation s'engage; les députés voisins entourent le banc de M. de Villèle; M. Des Issarts fait des calembourgs, M. de Saint-Chamans, des plaisanteries fines; M. de Frénilly, des sarcasmes amers; M. de Sesmaisons rit de toute la force de ses vastes poumons, et M. de Villèle accueille ces témoignages de dévouement, en tirant une mèche de ses cheveux, ou en frappant la paume de sa main gauche avec un couteau d'ivoire blanc. Cette scène touchante se prolonge jusqu'au moment où M. Ravez, déployant sa voix éclatante et bordelaise, annonce que la séance est ouverte.

M. de Villèle écoute les discours de l'Opposition avec un air d'insouciance qui pourrait passer pour naturel; quand M. Périer se dispose à le tirer à brûle-pourpoint, il se met au blanc avec une grâce qui ferait honneur à un duelliste de profession; son attitude est calme, son œil fixe, sa poitrine en relief; si M. Ravez entonne son air favori, *M. le ministre des finances a la parole*, le ministre se lève vivement, court, comme la Camille de Virgile, sans laisser l'empreinte de ses bottes sur le tapis d'Aubusson, et montre en un clin-d'œil sa tête à fleur de tribune; il parle, et à son accent nasal, à ses mouvemens de tête et d'avant-bras, on croirait voir ce héros napolitain dont Mazurier a fait un Vampire. Le discours terminé, M. de Villèle boit un verre d'eau sucrée, descend de la tribune, et retourne lentement à sa place, en jetant un regard de satisfaction sur la sauvage abondance des banquettes ministérielles.

Il manquait à M. de Villèle une *Couronne Poétique;* nous apprenons à l'instant que M. Léon Vidal vient de la publier; cette honorable Couronne se compose de toutes les pièces de vers qui ont été adressées au héros par tous les poëtes satiriques de la

France. M. Léon Vidal a fait précéder cet ouvrage d'une Épître inédite à M. de Villèle, qui ne peut qu'ajouter à la gloire de ce ministre.

[2] Je convoque au besoin trente mille soldats.

Tout Paris sait que, par une forfanterie qu'on ne saurait poliment qualifier, les ministres firent avancer sur Paris tous les régimens qui avoisinaient la capitale ; le bon sens du peuple parisien fit justice de ce ridicule appareil de siége.

[3] Promènent au galop la logique des rois.

*Ultima ratio regum*, ancienne devise des canons sous les rois absolus.

[4] Et ce noble édifice où dans l'ombre s'élève
La race que la France armera de son glaive.

L'École-Militaire, au Champ-de-Mars.

[5] Poussait des cris de joie à l'aspect de *la Pie*.

Nom du cheval que montait l'illustre général La Fayette.

[6] Tels d'un noble dessein les complices hardis.

Allusion au serment des trois Suisses. Ce serment a fourni à M. Steuben le sujet d'un admirable tableau qu'on voit dans la galerie de monseigneur le duc d'Orléans.

[7] Les Mouchards.

Il est des sujets si bas en eux-mêmes, qu'ils paraissent incompatibles avec une poésie décente; aussi n'aurions-nous jamais consacré des vers aux mouchards, si un grand personnage ne les eût réhabilités publiquement. La poésie ne doit pas être plus scrupuleuse que le langage parlementaire.

[8] De l'avare Benoist affronte le suppôt.

M. Benoist, directeur des contributions indirectes.

[9] La vieille Léonarde apprête le festin.

Tous ceux qui ont lu Gil-Blas savent que Léonarde était la cuisinière des voleurs peints par Le Sage.

[10] Citoyens éprouvés dont M. de Saint-Jules.

*De Saint-Jules* est le nom d'homme de M. Vidoc.

[11] Le salut du ministre est la suprême loi.

Traduction libre du fameux adage : *Salus populi suprema lex esto.*

[12] . . . . . . . . Les frères Elzévir.

Fameux libraires d'Amsterdam, patrons des bibliophiles.

[13] Que dans Aix illustra ton vieil ami Pontier.

M. Pontier d'Aix en Provence, doyen des bibliophiles du royaume. M. de Corbière lui accordait jadis, tous les lundis, une audience particulière, dans laquelle on parlait bouquins. Depuis ses hauts faits politiques, M. de Corbière a suspendu cette audience hebdomadaire.

[14] . . . . . Fais pâlir Motteley.

M. Motteley que les bouquinistes ont surnommé le *célèbre* pour le distinguer de ses contemporains.

[15] Debure tout gonflé de sa poudre savante.

C'est le premier bouquiniste de la capitale, et le plus grand ennemi des ouvrages modernes après M. de Corbière.

FIN.

# PEYRONNÉIDE.

*Des mêmes Auteurs.*

POÈMES.

La Villéliade.

Rome a Paris.

ÉPITRES-SATIRES.

Sidiennes.

Épitre a m. de Villèle.

Les Jésuites.

Les Grecs.

IMPRIMERIE DE J. TASTU,
RUE DE VAUGIRARD, N. 36.

# PEYRONNÉIDE.

Épitre

## A M. DE PEYRONNET.

PAR

MÉRY ET BARTHÉLEMY.

*Ecce iterum Crispinus....*
JUVÉNAL.

Seconde Édition.

PARIS
AMBROISE DUPONT ET Cie, LIBRAIRES,
RUE VIVIENNE, N. 16.
1827

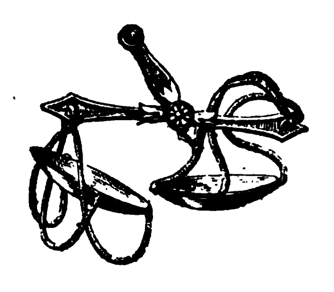
# PRÉFACE.

S'il est permis quelquefois à des poëtes satiriques de *pousser jusqu'à l'excès la mordante hyperbole,* ce doit être dans les circonstances au milieu desquelles nous vivons. Ceux qui nous ont reproché de mettre souvent trop d'âpreté dans nos satires, et de faire des vers impolis, voudront bien nous excuser cette fois, si nous persistons dans notre défaut ; il nous est impossible d'imiter la galanterie de ces colonels de Fontenoy, qui saluaient poliment leurs ennemis avant de les fusiller ; la crise actuelle est trop brûlante pour que nous puissions songer à marier le bon ton avec le sarcasme, et les belles

manières des salons avec les cris d'indignation provoqués par un projet de loi qui condamne à mort la pensée. Ce n'est qu'avec regret que nous avons glissé dans notre cadre une gaieté qui n'est pas dans nos cœurs, et une plaisanterie qui semble n'être plus de saison. C'est comme citoyens que nous montons sur la brèche, et nous nous estimons heureux de pouvoir publier nos vers, comme l'expression de nos sentimens particuliers; car le moment est venu où *chaque citoyen doit porter écrit sur son front ce qu'il pense de la chose publique* *.

* Sit denique scriptum in fronte uniuscujusque civis quid de republicâ sentiat.

CICÉRON.



Jamais sur les coussins où Ta Grandeur repose [1],
L'œil du solliciteur ne te vit si morose;
En vain d'Hermopolis, abdiquant l'encensoir,
Dans son billard désert t'appelle chaque soir [2];
Rien de tes noirs soucis désormais ne t'écarte,
Et, plus triste qu'un Roi qui concède une Charte,
Tu sembles revenir aux jours infortunés
Où périt dans tes mains la cause des aînés.

Quel est donc ce chagrin? Un fantôme femelle
A-t-il de ton boudoir forcé la sentinelle,
Et rompant le traité qui l'exile à Bordeaux
A-t-il de ton alcove entr'ouvert les rideaux?
L'ombre de Guttemberg exprimant la menace [3],
A-t-elle dans la nuit surgi devant ta face?
Ou l'homme à longue barbe errant dans le Palais [4]
Va-t-il mettre au grand jour les fastes bordelais?
Mais non; de ces terreurs ton ame est affranchie;
Toi qui soutiens les mœurs dans notre monarchie,
Tu sais bien que jamais un juge audiencier
N'osera contre toi dérouler un dossier,
Car Thémis est ta fille, et cette vierge austère
Resserre son bandeau pour ne pas voir son père.

Un bien plus juste effroi consterne tes esprits:
Ton oreille fermée aux clameurs de Paris,
Cette fois s'est ouverte au long cri de détresse
Que pousse autour de toi l'agonisante presse;
D'un grand peuple indigné la souveraine Cour

A jugé ta *justice* et maudit ton *amour;*
En vain, chaque matin, ta pesante logique
Charge du Moniteur la feuille léthargique;
En vain pour imposer un si funeste don
Ta faiblesse a recours aux *houras* de Dudon;
En vain ta triste loi s'avance garantie
Par Bonald et Beugnot, soldats de sacristie:
Tout s'arme contre toi, le triste Luxembourg,
Et le quartier d'Antin et le noble faubourg;
Des ateliers proscrits secouant la poussière,
Les fils de Guttemberg ont levé leur bannière;
Les robustes fondeurs, les pressiers aux bras nus,
Les protes escortés d'apprentis ingénus,
Chaque jour empressés de publier leurs votes,
Remplissent de leurs noms les journaux patriotes;
Bientôt, le front couvert d'un grotesque bonnet [5],
Ils crîront anathême à la loi Peyronnet.
Dans son camp menacé, sentinelle endormie,
Se réveille en sursaut la noble Académie;
Salgues, ce vieux soutien de l'autel et du Roi,

L'oriflamme à la main, s'avance contre toi;
Par un soudain accord, les feuilles opposées
Livrent ta loi vandale aux publiques risées,
Et des grands écrivains, gloire du nom français,
L'éloquence en éclats tombe sur ton palais.

Tout autre frémirait à l'aspect de l'orage;
Mais tu sais que ce poste honore ton courage;
Mont-Rouge t'a choisi comme son capitan;
Il t'a dit : Fils d'Omar, revêts-toi du caftan,
Mais ne va pas, semblable au héros de la Mecque,
Des trésors enlevés à la bibliothèque
Chauffer pendant six mois les bains de Tivoli [6];
Sarrasin de bon ton et Vandale poli,
Par de plus doux moyens que ton plan réussisse;
Etouffe la pensée au nom de la justice,
Il faut à notre presse une nouvelle loi,
Tu dois nous la donner pour gage de ta foi.

Et ton bras s'est offert pour ce coup téméraire!

Ta vaillance s'accrut à l'aspect du salaire;
Mais la main qui te paie et te pousse au champ-clos,
Habile seulement à tramer des complots,
Dans l'ombre et le secret se cache ensevelie;
Ainsi dans les États de la vieille Italie,
Pour insulter un brave en ménageant leur sein,
Des cardinaux poltrons soldent un spadassin [1].

Alors de cette plaine où Mont-Rouge réside
S'élève dans les airs une vapeur fétide,
Météore brumeux, foyer d'obscurité:
Le vent ultramontain par Ignace excité
Le pousse vers Paris; l'aérostat immense
Sur le château royal un instant se balance,
Fond sur la chambre, éclate, et du noir tourbillon
Tu t'élances armé du timbre et du bâillon.

Certes, il était temps que ta main aguerrie
Se levât tout-à-coup pour sauver la patrie;
C'en était fait des mœurs; les écrivains français

Devaient être ravis à leurs propres excès ;
On disait : Le libraire, argus alphabétique,
Livre aux *in-trente-deux* le foyer domestique;
La satire n'est plus qu'un métier de forban,
Et la littérature est en proie à Raban.
Quelle honte ! Du moins si leur plume ennemie
Eût d'obscurs citoyens exhumé l'infamie !
Mais souvent, pour grossir un cynique recueil,
Ils ont de ton hôtel osé franchir le seuil,
Sans y lire ces mots gravés par le scandale :
La conduite des grands fait le code en morale,
Et le maître des Dieux, bravant le droit canon,
Divinisa l'inceste en épousant Junon.

Ainsi les citoyens puissans ou subalternes
Braveront désormais ces Plutarques modernes,
Agens provocateurs que Thémis immola
Et que l'or de Mont-Rouge en secret consola ;
Mais tu pousses trop loin ta justice et ton zèle ;
La France est à tes yeux coupable de libelle,

Et ton injuste arrêt flétrit du même ton
Le chantre des Martyrs et le triste Piton.
Vous aussi dont la muse, amante de la Charte,
N'a jamais invoqué l'éloquence de Barthe,
Complices, désormais, de mille autres proscrits,
Nous verrons en naissant expirer nos écrits.
A l'hôtel Dupuytren, dans la France marâtre [8],
Les auteurs trouveront le lit de Malfilâtre;
Corbière plus humain, au fond de son grenier,
Nourrissait d'eau limpide Apollon prisonnier;
Mais toi, renchérissant sur ses bontés secrètes,
Dans la tour d'Ugolin tu cloîtres les poëtes.

Eh! pourtant de ta loi le coup appesanti
Frappe ceux que tu hais et ceux de ton parti;
Quoi donc! l'ardent soutien de ton doux ministère,
En écrivant pour toi serait ton tributaire!
Non; sous l'édit commun pour la forme ployé
Par la caisse secrète il sera défrayé,
Et les deniers bénis que Mont-Rouge recueille [9]

Pairont l'impôt d'un franc pour la première feuille.
Mais du peuple éclairé le courageux mépris
Aux dévots éditeurs renverra ces écrits;
Sitôt que tes censeurs, valets du saint-office,
Graveront leur suffrage au bas d'un frontispice,
Le public à son tour en censeur érigé
Saura mettre à l'index l'ouvrage protégé,
Et s'armant contre toi d'une justice prompte
Couvrira ton cachet du timbre de la honte.

. . . . .

Dans un écrit sublime en vain Châteaubriand
Eveillera la France aux cris de l'Orient;
L'avarice du fisc empreinte à chaque page
Au lecteur indigent interdira l'ouvrage;
Cependant qu'à Nancy, monseigneur de Janson,
Dans un long mandement sans timbre et sans raison.
Pourra, chaque carême, apôtre du scandale,
En citant saint Mathieu, damner la Cour royale.
Le bon sens au berceau trouvera son cercueil;
Alors pour consoler la librairie en deuil,

Les bedeaux ouvriront sur les places publiques
L'armoire à deux battans où pendent les reliques,
Et vendront, sans pudeur, au malade enchanté
L'*in-trente-deux* béni, manuel de santé [10],
Où sainte Apollonie, Hippocrate à la mode,
Guérit les maux de dents mieux que Désirabode.
Alors ces livrets bleus préparés avec soin
Pour réparer les maux du Tartufe-Baudouin,
Ces codes clandestins qui proclament la dîme,
Que Loriquet publie et que Rusand imprime [11],
Tous ces dévots pamphlets exhumés de son camp,
Que vomit Saint-Sulpice, Ethna du Vatican,
Affranchis de l'impôt, grâce à ta tolérance,
Aux frais du sacerdoce inonderont la France;
Lapalme devant eux courbera ses faisceaux [12],
Et le douanier commis à la garde des sceaux,
Sans oser les flétrir d'une profane empreinte,
Devant son timbre oisif s'inclinera de crainte.

Vainement, pour punir ces burlesques pamphlets,

Nos journaux courageux saisiront leurs sifflets :
Bientôt, sous le bâillon, leurs voix seront muettes;
Ta main saura briser ces bruyantes trompettes
Dont les magiques sons, reproduits par l'écho,
Menacent ton palais du sort de Jéricho.
Auprès de la Rotonde, étourdi de leur perte,
Pérussault pleurera sous sa tente déserte [12],
Et tels qui, chaque jour, dans la tiède saison,
Un journal à la main, erraient sur le gazon,
Faute d'autre aliment, pressés par la disette,
En maudissant ta loi, vivront de la *Gazette*.
Alors refleuriront les jours de l'âge d'or;
L'esprit, rendu captif, oublîra son essor,
Du peuple converti l'heureuse insouciance
N'osera profaner l'arbre de la science,
Et le serf ébahi, courbé devant l'autel,
Admirera le clerc lisant dans un missel.

Mais, pour peindre l'excès de tant d'ignominie,
Quittons, il en est temps, une froide ironie;

Quittons ces vains détours : que, dans sa nudité,
Apparaisse en nos vers l'austère Vérité !
Ecoute : tu prétends enchaîner la Fortune ;
Soit : ta voix a dompté l'une et l'autre tribune,
Et le vieux *Moniteur*, héraut de tes exploits,
A gravé ton projet au *Bulletin des Lois ;*
Crois-tu donc, sans retour, dans la France oppressée
Avoir, sous ta simarre, étouffé la pensée,
Et, grâce au zèle ardent de tes noirs familiers,
D'un sommeil éternel frappé nos ateliers ?
Oui, d'abord une sombre et froide léthargie
Du typographe oisif glacera l'énergie ;
Mais bientôt l'artisan, conseillé par la faim,
Aux ateliers secrets demandera son pain ;
Bientôt la Vérité, proscrite sur la terre,
Creusera sous tes pieds ses arsenaux de guerre,
Et, bravant le pouvoir qui veut la museler,
Du fond de ses caveaux viendra nous consoler.
Pareils à ces chrétiens de la naissante Eglise,
Des citoyens, usant d'une fraude permise,

Porteront, en bravant l'édit persécuteur,
Le nouvel évangile à l'avide lecteur.
Bien plus : pour s'affranchir de tes lois arbitraires,
D'illustres fugitifs, émigrés volontaires,
Demanderont asile au Belge, ami des arts;
Bruxelle avec transport ouvrira ses remparts,
Et, fier de réparer une honteuse injure,
Deviendra le Coblentz de la littérature.
Un jour, de leur exil en pompe ramenés,
Ils reverront encor leurs foyers profanés,
Et bientôt dans Paris rétabliront, sans crime,
De l'antique raison le trône légitime.
En attendant ce jour hâté par nos désirs,
Nous goûterons les fruits de leurs doctes loisirs;
Leurs mains ennobliront la vile contrebande;
Du fond des ateliers que nourrit la Hollande,
D'invisibles agens glisseront dans Paris
Par de secrets canaux les chefs-d'œuvre proscrits;
Aux griffes de Franchet dérobant la pensée,
Ils tromperont l'instinct de sa meute exercée,

Et du bon sens banni colporteurs glorieux,
De sillons de lumière éblouiront nos yeux.
Ainsi dans ces bazars, où sous un toit de verre
La foule de Paris à longs flots se resserre,
Sitôt que sur les murs de la vaste cité
La diligente nuit verse l'obscurité,
De cent cristaux, qu'effleure une cire timide,
Le gaz impétueux jaillit en pyramide;
Il rallume le jour, et l'on contemple encor
Les merveilles de l'art sous les portiques d'or;
Cependant le vulgaire ignore quelle issue
A guidé jusqu'à lui la flamme inaperçue,
Il jouit du bienfait, et son œil n'a pu voir
Du fluide subtil le lointain réservoir.

Mais pourquoi te bercer d'un espoir ridicule?
Un bruit avant-coureur confusément circule,
Il semble t'annoncer que ton règne est détruit;
Tu n'as pas oublié cette effroyable nuit,
Cette nuit si funeste aux aînés de famille,

Où du palais des Pairs longeant la haute grille,
Tu revins aux lueurs d'un millier de flambeaux,
De ta loi mutilée emportant les lambeaux.
Songe que ce sénat dont la garde attentive
Préserva de tes mains l'urne législative,
De nos droits contestés sera le ferme appui;
Sa justice inflexible, éveillée aujourd'hui,
Est prête à déjouer le plan que tu médites :

On a vu quelquefois de ces mères maudites
Dont les flancs malheureux ne peuvent mettre au jour
Que des fruits, juste horreur du conjugal amour,
Des cyclopes hideux ou d'obscènes harpies,
Du type créateur dégoûtantes copies;
La main craint leur contact, l'œil frémit de les voir,
Et dans ce cas affreux le meurtre est un devoir;
Ainsi, lorsque sortant de ton sein en souffrance,
Tes difformes fœtus épouvantent la France,
Ravi de leur laideur, loin de les repousser,
Dans tes bras paternels tu veux les enlacer;

Mais la mort doit frapper le fruit que tu fis naître;
En vain pour soutenir la honte de son être,
Tu mandes près de toi tes jongleurs soudoyés ;
De tes enfantemens les témoins effrayés,
Etouffent sans pitié, de leurs mains vengeresses,
Les monstres qu'ont vomis tes hideuses grossesses,
Et l'oreille fermée à tes lugubres cris,
Rejettent au néant ces informes débris.



# NOTES.

# NOTES.

*

[1] Jamais sur les coussins où Ta Grandeur repose.

M. le comte de Peyronnet s'est élevé, dans son salon d'audience, un trône magnifique; il y monte par quelques degrés recouverts d'un riche tapis. Si le solliciteur qui entre est tout simplement un homme, le ministre fait une légère inclination de tête; si c'est un monsieur décoré, deux inclinations; si c'est une dame, trois; si elle est jeune et jolie, M. de Peyronnet se lève et descend une marche. Pendant qu'on le sollicite, M. de Peyronnet tient ses jambes croisées, la pointe du pied gauche à la hauteur de l'œil, et il joue négligemment avec le cordon soyeux de sa sonnette; si la sollicitation est trop longue, M. de Peyronnet s'endort.

Dans son billard désert t'appelle chaque soir.

Nous avons vu ce billard ; il sort des ateliers de Jacob, et coûte mille écus dont nous avons payé notre part dans le budget des affaires ecclésiastiques.

[3] L'ombre de Guttemberg exprimant la menace.

Jean Gensfleisch Guttemberg, de Mayence, inventa l'imprimerie en 1440. Il s'associa d'abord Pierre Schœffer, orfèvre, et ensuite Faust. Ce dernier, en récompense des services qu'il avait rendus aux sciences et aux lettres, fut condamné à être brûlé vif sur la place de Grève à Paris. Le tyran Louis XI, plus humain que ses ministres, ne put arracher Faust à la fureur du fanatisme, qu'en lui donnant un asile dans son propre palais.

[4] Ou l'homme à longue barbe errant dans le Palais.

Tout Paris a vu, dans les galeries du Palais-Royal, cet homme dont l'extérieur annonce la misère et dont le regard fier décèle une ame d'une trempe peu commune ; c'est un Bordelais qui sait son Peyronnet sur le bout du doigt.

[5] Bientôt le front couvert d'un grotesque bonnet.

Les ouvriers imprimeurs portent dans leurs ateliers un bonnet de papier blanc ; c'est le signe distinctif du métier. En 1825, le corps d'un imprimeur suicidé fut refusé à l'église St.-G...... ; ses nombreux ouvriers

descendirent dans la rue avec leurs bonnets, et imposèrent au curé le service funèbre. Nous ne citons pas ce fait pour en faire l'éloge, mais pour faire remarquer la circonstance des bonnets.

[6] Chauffer pendant six mois les bains de Tivoli.

Il est peut-être inutile de rappeler au lecteur que le Turc Omar, patron de notre ministère, dépouilla la bibliothèque d'Alexandrie, dont les livres innombrables chauffèrent, pendant six mois, les bains des Ptolémées.

[7] Des cardinaux poltrons soldent un spadassin.

On sait que la riante Italie est la terre classique des assassinats par procuration. César Borgia, fils du pape Alexandre VI, prince plus belliqueux que brave, avait sous sa main une centaine de ces *vaillancts d'espée* qui se battaient pour lui lorsqu'il en avait besoin. Louis de Farnèse, neveu du faible Paul III, ne marchait jamais qu'escorté d'une semblable garde. Ses audacieux satellites portèrent un jour, par ses ordres, des mains obscènes et violentes sur le jeune Gheri, évêque de Fano. Cet horrible sacrilége fut rapporté à Paul; le bon pape répondit aux rapporteurs : *Il faut bien que jeunesse se passe.*

( *Histoire du pontificat de Léon X, par William Roscoë.* )

[8] A l'hôtel Dupuytren, dans la France marâtre.

M. le baron Dupuytren, entre les mains duquel tous les hommes illustres ont la bonté de mourir, est chirur-

gien en chef de l'Hôtel-Dieu ; c'est le plus proche voisin de l'archevêché, où réside M. de Q....., lequel se rend chez les comédiens qui ne le demandent pas, et ne va pas chez les académiciens qui le demandent.

[9] **Et les deniers bénis que Mont-Rouge recueille.**

La France catholique a été frappée, par la Congrégation, d'un impôt que les Chambres n'ont pas voté ; par ordonnance de plusieurs évêques, il a été intimé aux fidèles de verser dans un tronc *ad hoc*, cinq centimes par semaine. Ces fonds sont destinés à une œuvre inconnue ; la caisse d'amortissement de ces centimes est établie à Lyon.

[10] **L'in-trente-deux béni, manuel de santé.**

La campagne est inondée de ces in-trente-deux bénis ; ils sont imprimés, comme de raison, chez Rusand, et vendus à la porte des églises, ou dans des échoppes foraines. Il ne leur manque, pour être classés dans les topiques, que l'approbation de la Faculté de Médecine. Les prières qu'ils renferment guérissent, entre autres affections morbides, la gale, l'hydrophobie, et surtout les maux de dents ; sainte Apollonie est chargée de ces cures merveilleuses, et elle s'en acquitte bien. Nos adversaires prétendent que ce sont de pieuses croyances qu'il faut entretenir chez le peuple, pour le ramener à la religion ; nos adversaires raisonnent toujours de cette force-là, et *l'Étoile* soutient qu'ils ont raison.

[11] Que Loriquet publie et que Rusand imprime.

Tous les livres et toutes les brochures jésuitiques sortent des presses de Rusand, dont les ateliers avoisinent l'église Saint-Sulpice et la caserne ecclésiastique qui en dépend. La ville de Lyon possède aussi son Rusand libraire.

[12] Lapalme devant eux courbera ses faisceaux.

M. Lapalme, procureur du Roi, a fait ses premières armes dans l'affaire intentée au *Courrier français*, au sujet de la loi Peyronnet.

[13] Pérussault pleurera sous sa tente déserte.

M. Pérussault tient le cabinet littéraire en plein air du Palais-Royal; son nom est stampé sur l'angle de chaque feuille qu'il loue au public. Dans la belle saison les gazons du jardin sont bordés de lecteurs.

[14] De ta loi mutilée emportant les lambeaux.

Paris conservera long-temps le souvenir de cette mémorable nuit, où des feux de joie éclairèrent les funérailles du droit d'aînesse. Pendant que la capitale était presque toute illuminée, M. de Peyronnet la traversait, emportant à son hôtel les débris de sa loi.

*

# RELATION

# DES ÉVÉNEMENS

## QUI ONT PRÉCÉDÉ ET SUIVI LE LICENCIEMENT DE LA GARDE NATIONALE DE PARIS.

LE NORMANT FILS, IMPRIMEUR DU ROI,
Rue de Seine, n° 8, F. S. G.

# RELATION

# DES ÉVÉNEMENS

QUI ONT PRÉCÉDÉ ET SUIVI

## LE LICENCIEMENT

## DE LA GARDE NATIONALE

DE PARIS.

« Lorsque dans les troubles des Empires on
» en est venu à l'emploi de la force, il ne
» s'agit plus de la première attaque mais de
» la dernière victoire. »

CHATEAUBRIAND.

PARIS.

PONTHIEU ET C^ie, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

PALAIS-ROYAL.

LEIPSICK. — MÊME MAISON.

1827.

# AVERTISSEMENT.

Paris, ce 8 mai 1827.

Après avoir réuni les notes les plus sûres et les renseignemens les plus authentiques sur la revue que le Roi avait passé le 29 avril dernier au Champ-de-Mars, le *Moniteur* s'était engagé à en faire aussitôt part à ses lecteurs. « Tous les journaux, » dit-il depuis, ayant rapporté un assez » grand nombre de faits affligeans, nous » n'avons pas cru nécessaire de publier ceux » qu'ils ont laissés dans l'oubli, et nous pen- » sons que leurs récits sont bien suffisans

» pour faire connaître et apprécier ce qui
» s'est passé. »

Ces récits, cette réticence sont loin d'avoir paru suffisans à tout le monde; et une partie de la France et l'Europe même, qui ne lisent pas tous les journaux de Paris, ignorent sans doute encore quels attentats, quelles scènes révolutionnaires ont motivé le licenciement de la garde nationale la plus fidèle et la plus dévouée du royaume. Nous avons cru devoir suppléer au silence du *Moniteur*, en recueillant sur cet inconcevable coup d'État les faits qu'il suppose connus et ceux qu'il a laissés dans l'oubli, et en y ajoutant le récit de toutes les intrigues ministérielles qui ont accompagné cet étrange événement.

Mo.

# RELATION DES ÉVÉNEMENS

QUI ONT PRÉCÉDÉ ET SUIVI

LE LICENCIEMENT

DE LA GARDE NATIONALE

DE PARIS.

---

## CHAPITRE PREMIER.

Projet de loi sur la police de la presse.

De tous les attentats prémédités contre la liberté constitutionnelle par un ministère aussi inhabile qu'il est impopulaire, aucun n'avait attiré sur ses auteurs une réprobation plus

unanime que le projet de loi sur la police de la presse; rien encore n'avait plus vivement agité les esprits que cette loi, flétrie du premier coup et pour jamais du nom de vandale. La justice et l'amour du *Moniteur* n'étaient parvenus qu'à la faire paraître plus odieuse et plus injuste.

Après les menaces de ce projet, fruit d'une imagination évidemment en délire ou d'une ignorance aussi immorale qu'imprévoyante, chacun se demandait où la faction antifrançaise qui pèse depuis quelques années sur la France en voulait venir, ce qu'il fallait espérer, ce qu'il fallait craindre?

L'effroi, la stupéfaction étaient dans tous les cœurs, car sans la liberté de la presse, seule garantie que nous ayons pour suppléer aux institutions qui nous manquent, ou défendre celles qui nous sont octroyées, quelles libertés serions-nous sûrs de conserver? Après avoir vu périr le plus important de tous, quel est celui de nos droits pour lequel il ne faudrait pas trembler?

Avec ce droit même, nous voyons encore chaque jour la liberté individuelle attaquée par les agens du pouvoir, et le pouvoir pro-

téger ces agens, qu'il devrait punir; la liberté religieuse livrée à la séduction, et la séduction encouragée, loin d'être proscrite et réprouvée! Qu'aurions-nous donc à souffrir dès l'instant où, livrés au fouet de l'intolérance et du despotisme, nous aurions perdu jusqu'à la faculté de faire entendre nos plaintes? chacun prévoit qu'avec les hommes de l'espèce de ceux qui nous gouvernent, la destruction de la presse serait le dernier coup porté à cette Constitution, qui devait ramener parmi nous l'ordre et la paix; au point où nous en sommes, son silence serait celui de la mort. Mais non, le peuple ne meurt pas : il sait, s'il le faut, souffrir long-temps, long-temps attendre; il sait qu'une fatalité, dont il est trop souvent la victime, peut lui imposer des ministres prévaricateurs et tyranniques; mais leur règne passe après un orage, et il recouvre ses droits, qui sont imprescriptibles.

Nous touchons encore de près à une révolution terrible; et il est bien permis à ceux qui y ont assisté d'en redouter de nouvelles scènes. Ne doit-on pas s'indigner des efforts d'une faction égoïste et ambitieuse qui essaie chaque jour de remettre en question ce qu'on

a décidé la veille? et comment ne pas se soulever, quand on l'entend appeler un combat, dont la mêlée serait peut-être funeste à tous, mais dans lequel sa chute seule est certaine? Les partis les plus ouvertement divisés s'étaient réunis pour repousser l'œuvre du ministère, avant même qu'elle ne fût entièrement connue. Tout ce que la France possède d'hommes probes et éclairés poussa un cri d'indignation quand ce fatal projet fut publié. Le ministère en parut d'abord étonné, mais ne recula point. En cette circonstance solennelle, où l'intérêt des arts et des lettres était si gravement compromis, l'Académie française, ordinairement si calme, si confiante dans les décisions du gouvernement, s'anima d'un noble courage, et signala son réveil en votant une supplique au Roi, son protecteur. Sous une monarchie constitutionnelle, le droit de pétition est accordé au citoyen, mais la supplique est un crime; le ministère, à qui l'idée de destituer en masse n'était pas encore venue, frappa l'illustre compagnie dans la personne de trois de ses membres les plus distingués. M. Lacretelle, auteur de la proposition, trouva ce jour-là l'occasion de perdre avec honneur

une place peu honorable. Une ordonnance retira à M. Michaud, ce vétéran du royalisme, la place de lecteur du Roi; et M. Villemain, débarrassé des fonctions de maître des requêtes, retrouva cette position indépendante qui convient seule à sa haute éloquence. Les ministres voulaient une victime de plus, et l'un des auteurs de *Pharamond* allait être également rendu au culte des Muses, quand les pressantes sollicitations d'un ami le maintinrent à la bibliothèque de Saint-Cloud.

Que présageait tant de petitesse et de colère? tous les excès auxquels la vanité blessée peut se livrer! Présenté à la Chambre des Députés au milieu des murmures de toute la France, ce projet de loi, qui devait tomber au bruit de ses applaudissemens, s'enrichit encore des prodigalités d'une majorité abusée; la loi vandale fut votée presque sans qu'un amendement généreux eût adouci ses violences; on n'avait fait qu'ajouter à ses rigueurs. La censure, et pis que la censure, s'y était glissé sous le masque; la violation des droits sacrés de la propriété s'y montrait à découvert : savans, poëtes, historiens, journalistes, tous n'avaient plus

qu'à penser, qu'à écrire sous le bon plaisir de la police. Depuis la feuille légère des modes et des théâtres jusqu'au lourd et inoffensif bulletin des sciences et des arts, tout pliait sous le joug, tout tombait sous la faux meurtrière. Montrouge seul, avec ses pastorales et ses mandemens, pouvait lever le front sans entraves. Ainsi le projet ministériel triomphait. Son absurdité seule donnait quelque espérance; car, bien qu'on nous y pousse et qu'on s'y précipite devant nous, le règne de l'absurde ne peut plus avoir en France que la durée d'un jour.

C'est dans la Chambre élective que le peuple devrait naturellement trouver ses plus nombreux, ses plus ardens défenseurs; mais il a vu parfois, ailleurs, ses intérêts protégés d'une façon plus puissante. C'est pourtant parmi ceux qui sembleraient le moins disposés à les soutenir, au milieu d'une assemblée essentiellement aristocratique, mais indépendante, mais éclairée, mais courageuse, que les caresses et les menaces du pouvoir ne sont pas plus capables de séduire ou d'effrayer, que les applaudissemens ou les cris tumultueux de la multitude.

Ainsi, en Angleterre, l'émancipation des catholiques d'Irlande, qui a contre elle les lois fondamentales du royaume, le serment du Sacre et le vœu national, a été accueillie denx fois par les députés des communes et repoussée par les lords. Ainsi, après une vie d'un instant, nous avons vu tomber le droit d'aînesse et le trois pour cent.

La Chambre des Pairs, qui n'est pas constituée pour le service de nos ministres, mais dont la puissance héréditaire ne s'abaisse que devant le monarque même, n'a point des votes tributaires de ceux qui l'ont fait élire; elle n'a en vue que le bien du pays, elle ne veut que la gloire de la patrie : c'est sans doute le plus sûr moyen d'assurer le salut du trône; car que deviendrait le trône quand la nation s'entredéchirerait ou s'ameuterait pour reconquérir les droits qu'on serait parvenu à lui ravir?

Le ministère n'attendait rien de son influence, rien de la considération qu'il sait bien avoir dès long-temps perdue. Quels étaient donc ses projets? On parlait d'un coup d'Etat *;

* Dans un discours qui devait être prononcé à la Chambre des Pairs, et qu'il a fait imprimer après le retrait de la loi,

il s'agissait de renforcer la Chambre haute, d'y introduire tous les évêques du royaume,

M. de Chateaubriand s'exprimait ainsi en parlant des coups d'État, comme s'il eût prévu celui qui devait bientôt frapper la France d'étonnement, comme s'il craignait ceux dont on nous menace encore :

« Une autre manie de ces hommes qui ont inspiré le projet de loi est de parler d'un coup d'État. A les entendre, il suffit de monter à cheval et d'enfoncer son chapeau. Ils oublient encore que le coup d'État n'est point de l'ordre actuel, et qu'il n'appartient qu'à la monarchie absolue. A dater du règne de Louis XIV, où l'ancienne Constitution acheva de périr; la couronne, en exerçant le pouvoir dictatorial, ne faisait, avant l'année 1789, qu'user de la plénitude de sa puissance. Il n'y avait pas révolution dans l'État par le coup d'État, parce qu'en fait, le Roi était chef de l'armée, législateur suprême, juge et exécuteur de ses propres arrêts; il réunissait aux pouvoirs militaire et politique, les attributions de la justice civile et criminelle.

» Entendrait-on par un coup d'État un mouvement renfermé dans les limites constitutionnelles; la dissolution de la Chambre des Députés, l'accroissement de la Chambre des Pairs? Ce ne serait pas un coup d'État, ce serait une mesure qui ne produirait rien dans le sens du pouvoir absolu.

» Il est pourtant vrai, Messieurs, que la tyrannie a un moyen d'intervenir dans la monarchie représentative; voici comment : les trois pouvoirs pourraient s'entendre pour détruire toutes les libertés; un ministère conspirateur contre ces libertés, deux chambres vénales et corrompues, votant tout ce que voudrait ce ministère, plongeraient indubitablement la nation dans l'esclavage. On serait écrasé sous le triple joug du despotisme monarchique, aristocratique et démocratique. Alors le gouvernement représentatif deviendrait la plus formidable machine de servitude qui fût jamais

tous les préfets, tous les agens amovibles et révoquables, sur l'opinion ou la conscience desquels on pouvait compter. Mais, en éloignant toute autre considération, cette mesure suffisait-elle encore? Dans une occasion bien différente, car il s'agissait de défendre la Charte, et non de la violer, M. de Cazes avait vu se tourner contre lui-même quelques uns des pairs qu'il venait de créer. M. de Villèle ne devait-il pas craindre le même résultat? Un noble exemple est contagieux : qui pouvait lui garantir deux jours de suite sa majorité?

Confiant dans les merveilleux effets de son éloquence, et quoique doutant un peu de celle de M. de Peyronnet, il préféra porter son pro-

inventée par les hommes. Heureusement, par la coalition des trois pouvoirs, cette coalition serait de courte durée; quelle explosion extérieure, quelle réaction, dans les Chambres au moment du réveil!

» Voilà pourtant, Messieurs, les méprises où tombent ceux dont l'esprit a inspiré le présent projet de loi : ils rêvent la monorchie absolue sans ses illusions, le despotisme militaire sans sa gloire, la monarchie représentative sans ses libertés. Espérons que pour la sûreté du royaume, le pouvoir ne sera jamais remis entre de pareilles mains. Si ces insensés essayaient seulement de lever l'impôt dans un de leurs trois systèmes, le premier Hampden qui se croirait le droit de refuser cet impôt, mettrait le feu aux quatre coins de la France. »

jet de loi, du palais Bourbon au palais du Luxembourg, et il l'y fit présenter dans presque toute sa simplicité native. Les nobles Pairs avaient long-temps douté qu'on osât le leur livrer. Ils avaient espéré que les remontrances de la France entière avertiraient le ministère de la folie de ses prétentions, et que, pour l'unique intérêt de son autorité, il ne persisterait pas à bâillonner tout un peuple. Vaine espérance! le ministère ne craignait pas de demander appui à la Chambre haute; elle pouvait repousser, d'un seul vote, son œuvre insensée: elle la prit en pitié, et voulut bien se charger de lui refaire une loi sur la presse, comme elle venait de lui en refaire une sur le jury.

Une commission fut nommée. Elle était composée de MM. de Montesquiou, de Lévis, de Brissac, Pasquier, Portalis, de Broglie, Portal. Le choix de tels hommes était pour le projet de police de la presse l'avant-coureur de la mort. Les nobles Pairs appelèrent devant eux ce que l'imprimerie, la librairie, les sciences et la littérature avaient de plus recommandable; ils avaient entendu leurs plaintes; ils voulurent écouter leurs avis, et bientôt, se décidant par eux-mêmes, on sut

qu'ils avaient proposé vingt à vingt-cinq amendemens qui changeaient entièrement le projet de loi Peyronnet. Déjà le rapport de M. Portalis, qu'on pouvait regarder comme l'oraison funèbre de ce projet insensé, était préparé. C'est à cette époque qu'eut lieu la revue du 17 avril, qui devait amener celle du 29 du même mois.

## CHAPITRE II.

Anniversaire de la rentrée du Roi. — Le projet de loi sur la police de la presse est retiré. — Ordre du jour annonçant la revue de la garde nationale de Paris pour le 29 avril.

Après un exil qui avait failli n'avoir point de terme, Charles X se montra le 12 avril à la capitale de la France, lassée du despotisme de celui qu'elle s'était donné pour maître, bien plus que subjuguée par les armes de l'étranger. En cette occasion, les Parisiens signalèrent leur amour pour la royale Famille qu'ils n'avaient point oubliée, et leur empressement à accueillir « le Français de plus » dut leur mériter toute sa reconnaissance. Le sou-

venir du 12 avril fut dès lors consacré; en mémoire de ses loyaux services, la garde nationale eut tous les ans, à pareille époque, le privilége de veiller seule autour du palais des Rois dont elle avait aidé à rouvrir les portes.

Cet anniversaire tombait cette fois sur un des jours que la religion catholique consacre au deuil et à la prière; il fut remis au dimanche suivant. Le Roi reçut le matin les félicitations des Chambres, de la magistrature, des grands de la cour et du royaume. La garde nationale avait relevé les postes des Tuileries, et bientôt le prince, entouré d'un nombreux Etat-major, se rendit au Champ-de-Mars pour y passer en revue les différens corps de troupes formant la garnison de Paris.

C'était au temps de Pâques. Le peuple qu'une double solennité appelait au-dehors, se pressait sur la route que suivait le cortége royal; mais un spectacle brillant, l'appareil militaire semblaient seuls attirer ses pas. Au lieu des cris d'amour qu'il avait si souvent fait éclater à la vue du Prince, il observait partout un morne silence; l'on eût dit qu'il ne s'était ainsi porté en foule sous ses yeux, que pour lui

donner avis des secrètes inquiétudes dont il était agité, et d'une douleur présente qu'il comprimait à peine.

Presque partout, et principalement en France, les Rois vivent trop isolés des peuples qu'ils sont appelés à gouverner; cette vieille doléance de nos pères, *Si le Roi le savait*, peut en servir de preuve. Au fond de son palais, au milieu du bruit de la cour, le monarque ne peut deviner le besoin de ses sujets, il ne peut entendre leurs plaintes. Les journaux même qui, quoi qu'on en dise, sont les organes ou les échos des opinions diverses, ne parviennent point jusqu'à lui. Il n'écoute que les conseils des ministres dont il est forcé de s'entourer. Il ne voit que par leurs yeux, ne juge que sur leurs rapports; c'est ainsi que les sentimens publics ne lui arrivent trop souvent qu'odieux et travestis. Et parmi ces serviteurs en apparence si dévoués, aucun ne veut ou n'ose lui apprendre les vérités impérieuses qui finissent, quelquefois trop tard, par lui apparaître sans déguisemens perfides.

Le silence de la capitale, à l'anniversaire du 12 avril, fut compris par celui qui avait

marqué son avènement au trône en abolissant la censure; un cœur tel que le sien dut en être péniblement affecté. Mais le voile était déchiré! Cette population active, industrieuse, la plus civilisée, la plus éclairée de l'univers, et qu'on lui avait peinte comme indifférente à des débats qui ne touchaient, disait-on, que des folliculaires et des libellistes, concevait donc que dans le projet du ministère il y avait autre chose que la répression légale des prétendus excès de la presse. Il fallait donc que tous les intérêts se sentissent à la fois menacés; il fallait que les mesures qu'on lui avait suggérées, pour abattre la licence des écrivains, outre-passassent d'une manière bien violente les bornes de la raison et de la nécessité, puisqu'elles suffisaient pour tourmenter tout un peuple et imposer silence à sa voix.

Les inspirations généreuses sont vives et fécondes dans l'âme d'un descendant d'Henri IV. A peine rentré dans son palais, Charles X exigea que ses ministres retirassent à l'instant leur fatal projet. MM. de Villèle, de Peyronnet, Corbière, en pâlirent d'effroi; mais la bonté du prince voulait bien n'appeler qu'une erreur de leur jugement ce que d'autres re-

gardaient comme une trahison patente, une véritable forfaiture. Dès qu'ils ne tremblèrent plus pour eux-mêmes, qu'il n'y eut que leur amour-propre et leur esprit de compromis, ils n'hésitèrent pas à céder à l'orage. D'autres fussent morts de honte, ou auraient été au loin cacher leur ennui, en voyant ainsi s'évanouir en fumée un projet présenté avec tant de bruit, soutenu avec tant d'impudence et d'audace. Eux, qui n'ont rien à perdre, réfléchirent qu'il y avait tout à gagner à s'exécuter. C'était en appeler d'avance de l'inévitable justice de la Chambre des Pairs, et s'épargner un soufflet nouveau. La loi d'amour n'était-elle pas déjà dévouée au bûcher qui avait dévoré le droit d'aînesse; sa place n'était-elle pas marquée dans le même tombeau? et si elle devait survivre aux tortures qui lui étaient préparées, il eût fallu la voir marcher méconnaissable et mutilée comme la loi sur le jury!

Alors l'héritier de la simarre du chancelier Meaupou abaissant ce front, humiliant cette voix, quelques jours auparavant si superbes, s'avance vers la tribune du Luxembourg, et de là laisse tomber, sans préambule et sans emphase, la phrase la plus courte qu'il ait

jamais prononcée, et la seule peut-être qu'on ait encore applaudie :

MESSIEURS,

« S. M. nous a ordonné de vous faire la communication suivante :

» CHARLES, par la grâce de Dieu, etc.

» Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

» Article 1er. Le projet de loi relatif à la police de la presse est retiré.

» 2. Notre garde des sceaux, ministre secrétaire d'Etat au département de la justice, est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

» Donné au château des Tuileries, le 17 d'avril, etc. »

M. de Peyronnet avait dit : Il s'esquive et disparaît.

Le même jour 17 avril, le maréchal duc de Reggio publiait l'ordre du jour suivant :

« Hier, la garde nationale a célébré l'anniversaire du 12 avril en exerçant l'honorable prérogative qui lui est réservée de garder seule, ce jour-là, le Roi et la Famille royale. Les dé-

tachemens de cavalerie et d'infanterie, de service pour relever les divers postes de la maison militaire et de la garde royale, étaient en bataille à neuf heures dans la cour des Tuileries, et, à neuf heures et demie, le Roi, en uniforme de colonel-général de la garde nationale, accompagné de M. le Dauphin, daigna inspecter cette troupe et adresser, avec sa grâce accoutumée, aux officiers, sous-officiers, grenadiers, chasseurs et gardes à cheval, des paroles pleines de bonté. Ces détachemens eurent ensuite l'honneur de défiler devant S. M.

» Le Roi, satisfait de leur belle tenue et de la régularité avec laquelle les divers mouvemens furent exécutés, voulant donner à la garde nationale de Paris un nouveau témoignage de sa constante bienveillance, et prouver combien il apprécie le zèle et le dévouement de ce corps, a chargé le maréchal commandant en chef d'annoncer qu'il en passerait la revue générale le 29 de ce mois.

» Heureux d'avoir à transmettre aux légions des intentions si flatteuses, le maréchal s'empresse de les leur faire connaître. Il prévient en même temps MM. les colonels que le

changement de tenue, qui n'a lieu qu'au 1er mai, sera avancé cette fois de deux jours, et qu'en conséquence ils doivent faire savoir, dans leurs légions respectives, qu'à dater du 29 courant, le pantalon de drap bleu et les guêtres noires seront remplacés par le pantalon blanc et les guêtres blanches.

» Le maréchal commandant en chef ne doute pas du soin que la garde nationale mettra, pour la prochaine revue, à continuer de se montrer digne d'elle-même et de la faveur que le Roi veut bien lui accorder. »



## CHAPITRE III.

Réjouissances à l'occasion du retrait de la loi de la presse.

A PEINE l'heureuse nouvelle du retrait de la loi eut-elle franchi les murs du palais du Luxembourg, qu'elle se répandit d'un bout à l'autre de la capitale. Les journaux du soir la rendirent bientôt officielle, et des cris de reconnaissance et d'allégresse s'élevèrent de tous côtés. Une douce surprise, un plaisir inattendu émut tout Paris; et ceux qui avaient oublié la veille de célébrer la fête royale, et ceux dont les sentimens avaient été jusque-là

involontairement comprimés, réunirent leurs transports et illuminèrent leurs maisons d'un mouvement spontané.

Pendant cette première soirée, les hommes auxquels le projet ministériel avait inspiré les plus vifs sujets de craintes, donnèrent un exemple que la ville presque tout entière suivit le lendemain. Les témoignages de la reconnaissance publique furent universels; « et l'aspect de la capitale, dit *la Quotidienne* » du 19 avril, rappelait parfaitement quel- » ques unes de ces réjouissances qui ont si- » gnalé les premières époques de la Restaura- » tion. » Dans les quartiers les plus vivans ces réjouissances furent étourdies et bruyantes, comme celles de toutes les fêtes populaires; des pétards imprudemment lancés atteignirent plus d'une personne; mais aux cris de *vive le Roi*, aux vœux ardemment exprimés pour la conservation de la liberté de la presse, devenue d'autant plus chère qu'on avait été plus près de la perdre, des gens pervers ou soudoyés purent seuls mêler ces vociférations, qu'on a dénoncées; vociférations si rares, si timides, que la police même ne put découvrir ceux qui les proféraient. Elle veillait

pourtant, quoiqu'elle feignît d'avoir fermé les yeux; elle frappait dans l'ombre; elle cherchait des argumens pour ses projets à venir; et comme, bons ou mauvais, il lui en fallait sur-le-champ, elle eut bien soin de ne rappeler aux citoyens leurs devoirs, de ne publier ses ordonnances qu'après l'arrestation de trois ou quatre cents coupables, et quand les chants et les fêtes avaient cessé.

Mais voyons ce qu'il y a de séditieux, de révolutionnaire, d'anarchique, d'attentatoire à la majesté royale dans les fautes de ces prisonniers? Une séance du tribunal de simple police va nous en instruire. Plus de deux cents individus y vont figurer; c'est le 5 mai suivant. Quels sont les crimes dont ils ont à répondre? Ils ont vendu sans autorisation ou tiré des pièces d'artifice dans les soirées des 17 et 18 avril dernier. La veille, quatre d'entre eux avaient été condamnés à vingt-quatre heures de prison et 2 fr. d'amende pour peine de cette double contravention. Le même tribunal doit encore prononcer sur soixante individus accusés du pareil délit, et il restera plus de deux cents affaires du même genre à juger. L'on voit bien dans tous ces jugemens des

pétards et des fusées coupables; mais où sont donc les cris séditieux, les provocations incendiaires? Parmi cette foule d'imprudens dont vous avez rempli vos maisons d'arrêts, où sont donc les hommes qui, dites-vous, invoquaient dans les rues, la république et l'empire?

Il s'en présentera, gardez-vous d'en douter!....

La police dût-elle en fabriquer elle-même ou les faire sortir de terre, il s'en présentera. En attendant, elle saura bien, en dénaturant les faits, en leur prêtant des couleurs sombres et hideuses, vous les faire apparaître terribles et menaçans, comme aux premières journées de la révolution.

Des troupes d'ouvriers enivrés de joie, des citoyens de toutes les classes parcouraient les rues, ici portant des drapeaux blancs, là le buste du Roi, dont ils chantaient les louanges. De tous côtés on leur applaudissait. Quelques uns se dirigèrent vers la place Vendôme; ils mêlèrent, dit-on, à leurs acclamations, quelques sifflets vengeurs, qui s'adressaient peut-être à une Excellence dont la justice dormait dans le voisinage, protégée par l'amour de six cents

hommes d'armes. Sur le minuit, ils s'éloignèrent; alors un seul cri avait remplacé tous les autres, celui de VIVE LE ROI! Arrivés près des Tuileries, ils le répétèrent avec transport, comme s'ils eussent voulu que ce cri de leur reconnaissance parvînt jusqu'aux oreilles qu'il devait le plus charmer. Ce bruit inaccoutumé, cette heure avancée, le souvenir des rapports de la journée, tout vint agiter l'âme d'une auguste princesse qui reposait non loin de là. Tremblante pour une vie qui lui est plus chère que la sienne, elle se lève en sursaut et court au berceau de son fils. Quand elle reconnut la cause de ses alarmes, quand elle distingua ces voix qui bénissaient toutes le nom du Roi, un doux calme succéda sans doute bientôt à ses craintes, et elle dut facilement pardonner à ceux qui n'avaient pas assez respecté son sommeil *.

Si les âmes généreuses, les esprits élevés savent seuls pardonner, l'on devait bien s'at-

* Le lendemain, la duchesse de Berri put juger par elle-même que la reconnaissance excitée par le bienfait du Roi, se faisait sentir en tous lieux. A son entrée dans la salle de l'Opéra, elle fut saluée par mille applaudissemens. MM. les ministres voudraient-ils nous faire croire que ces applaudissemens n'étaient encore qu'une insulte déguisée de la canaille?

tendre que les ministres, pour qui la joie de tout Paris était un outrage, ne sauraient rien oublier. Ils persistaient donc à ne montrer dans toute la population parisienne, qu'un ramas de révolutionnaires excités par des hommes de 93, et audacieusement justifiés par les feuilles libérales du jour. Cependant la *Quotidienne,* ses abonnés, ses rédacteurs, s'étaient réjouis, avaient crié comme tout le monde, et la *Quotidienne* ne passe pas encore pour libérale. Bientôt on sut que d'un bout de la France à l'autre, à Rouen, à Nancy, à Lyon, à Troyes, à Strasbourg, à Caen, à Elbeuf, à Nantes, à Saint-Quentin, au Havre et partout, les illuminations étaient générales, la joie universelle. Qu'était-ce donc que cette unanimité d'opinion, pour saluer la chute d'un projet qui avait agité tous les esprits, et blessé tous les cœurs? Rien, que des contes de gazette, ou l'exécution d'ordres donnés par les journaux factieux de la capitale.

## CHAPITRE IV.

**Bruits divers sur un changement de ministère. — Intrigues ministérielles pour ajourner la revue du 29 avril.**

Mais cette revue ordonnée par le Roi, sans qu'il eût pris conseil de MM. les ministres, ne leur présageait rien que de funeste. Cette revue, ils le sentaient comme tout le monde, devait être le prélude d'un événement important. Les cris de la reconnaissance publique allaient accueillir le Roi lorsqu'il se montrerait au milieu de ses sujets. Que signifieraient ces cris, que demanderaient-ils? un second bienfait de celui qui ne saurait pas mieux ré-

sister à la joie qu'à la douleur de la nation; après la destruction de l'œuvre ministérielle, la dissolution du ministère même qui l'avait enfantée.

Un mot de la bouche du Roi avait suffi pour éloigner l'orage qui grondait sur la France; il ne fallait qu'un mot nouveau pour le dissiper tout entier. M. de Villèle pouvait même lui épargner la peine de le prononcer; l'occasion était belle; un noble exemple était donné. En ces jours même, l'Angleterre recevait une administration nouvelle, et avec elle une impulsion plus prononcée dans la carrière des améliorations sociales. Ceux qui, là comme chez nous, méconnaissent encore le danger d'une marche rétrograde, avaient cédé la place à des ministres appelés au timon des affaires par le choix du Prince et l'opinion publique. L'honneur leur en avait fait un devoir, ils l'avaient suivi; leur conscience leur avait dit qu'il y avait de la honte à supporter en silence le triomphe des idées des autres, ou à leur prêter appui quand elles nous sont opposées, et ils l'avaient écoutée. Mais la politique de nos hommes d'État est d'un ordre plus grand, plus élevé.

Eux, céder à l'opinion, se résigner! eux abandonner jamais le fort dans lequel ils se sont retranchés! Non, non; on les en chassera, mais ils n'en sortiront pas de plein gré; affamés de pouvoir, dussent-ils être condamnés à y dévorer sans cesse leurs malheureux enfans, à s'y dévorer eux-mêmes, ils ont juré de s'y maintenir; ils l'ont juré, dût le trône s'écrouler après eux, dût toute la monarchie s'abîmer.

Cependant personne ne pouvait croire que le retrait du projet de loi sur la police de la presse ne fût pas l'avant-coureur d'un changement dans la direction de la politique intérieure, et chacun, selon ses affections et ses idées, désignait d'avance les membres qui devaient former le nouveau conseil. Une circonstance, en apparence indifférente, donnait encore le cours à mille conjectures. Le 22 avril avait eu lieu le dernier cercle de la cour : dans cette soirée, où plus de douze cents personnes, l'élite de la société, étaient rassemblées, on avait remarqué non seulement MM. de la Bourdonnaye, de Beaumont, de la Lézardière et plusieurs autres membres les plus prononcés de l'opposition royaliste, mais aussi MM. Royer-

Collard, Casimir-Périer, Benjamin-Constant, que l'on est habitué à regarder comme les représentans de l'opposition libérale à la Chambre des Députés, et qui y avaient été invités.

Au milieu de cette réunion que le Roi et toute sa famille honoraient de leur présence, on voyait encore le vicomte de Chateaubriand qui, depuis sa sortie du ministère, n'était pas rentré dans les salons des Tuileries. Toutes les imaginations étaient en mouvement. MM. Pasquier, Siméon, Portal, Roy, Royer-Collard, selon les uns, allaient prendre les porte-feuilles des affaires étrangères, de la guerre, de la justice et des finances. — Non, disaient les autres, le Roi ne peut appeler dans ses conseils des hommes que son frère n'a pu jadis y conserver; et vous qui semblez les y appeler de vos vœux, n'avez-vous rien à reprocher à la plupart d'entre eux? N'est-ce pas sous eux et par eux que les coups, qui les premiers frappèrent nos institutions, ont été portés. Leurs œuvres sont connues, il en faut éprouver d'autres; et, dans une position nouvelle, il faut des hommes nouveaux; c'est à la Chambre des Députés, sur le seul banc de l'extrême gauche, que le Roi ira les chercher. —

Et pourtant l'on désigne Chateaubriand comme le chef du nouveau conseil; on cite même le mot d'un noble envoyé qui, en l'engageant à ne point faire imprimer son dernier discours sur la presse, lui disait en riant que le Roi ne voudrait point un ministre qu'on pût trouver occupé à corriger une épreuve. — Eh bien! ce choix de Chateaubriand n'a rien qui nous étonne; c'est une tête ardente et mobile, à qui les extrêmes conviennent parfaitement, et qui marchera aussi bien en tête de la gauche, que de la droite. — Attendez-vous donc à voir MM. de la Bourdonnaye, Hyde de Neuville, de Moustier et Polignac sous sa bannière; mais non, la présidence ne lui sera point confiée; c'est à S. A. R. le Dauphin que la direction du cabinet est destinée. M. de Villèle gardera les finances, c'est une nécessité. Mais excepté MM. Doudeauville et Chabrol, tout le reste du ministère sera renvoyé. Ainsi quelqu'improbables que fussent la plupart des arrangemens que le public décidait de son autorité privée, il n'y avait au fond qu'une espérance et qu'un désir, celui de voir renverser le ministère actuel.

Mais ce ministère ne prenait pas ainsi son

parti ; cependant la crise approchait. Quelques jours encore, et la fatale revue allait avoir lieu. Comment détourner la foudre ? elle allait frapper.

Il mit tout en œuvre pour ajourner la fête qui se préparait ; car ce devait être la fête de ses funérailles. Il fit un instant décider que la revue de la garde nationale se passerait entre les grilles du Carrousel, et qu'en cette journée, la gendarmerie, placée à toutes les issues, s'éleverait comme une barrière entre le peuple et le Roi. Vaine tentative ! Le Prince qui, en 1814, s'était présenté seul, le front découvert au milieu de Paris, ne supporta point l'idée qu'on pût lui supposer d'injustes méfiances ; et en dépit du ministère humilié, le duc de Reggio, qui devait bientôt trouver le prix de son zèle et de ses conseils, adressa aux colonels des légions qu'il commandait, un ordre du jour qui décidait la question. Voici cet ordre :

« Le Roi ayant annoncé, à la parade du 16 de ce mois, que pour donner une preuve de sa bienveillance et de sa satisfaction à la garde nationale de Paris, il avait l'intention de passer en revue les treize légions de cette

garde, le maréchal commandant en chef a pris de nouveau les ordres de S. M., et prescrit en conséquence les dispositions suivantes :

» La garde nationale de Paris s'assemblera le 29 avril, à une heure, au Champ-de-Mars, où elle formera autant de lignes que son effectif le comportera, suivant la dimension du terrain qu'elle devra occuper. Les deux aides-major-généraux commanderont chacun six légions d'infanterie. La légion de cavalerie restera sous le commandement particulier de son colonel. Tous les sapeurs, tambours, musiques et trompettes, seront en tête des légions respectives. MM. les colonels conduiront eux-mêmes leurs légions sur le terrain, à la place qui leur sera indiquée. A la fin de la revue, chaque colonel, après avoir défilé devant le Roi, à la tête de sa légion, la ramènera en bon ordre où elle se sera formée.

» Le maréchal, commandant en chef, confie l'exécution des dispositions du présent ordre au soin et à la responsabilité du major-général, qui devra, à cet égard, se concerter d'avance avec MM. les aides-major-généraux et colonels de la garde nationale. »

## CHAPITRE V.

29 avril. — Revue de la Garde nationale au Champ-de-Mars.

En conséquence des ordres qu'elles avaient reçus, les treize légions dont se compose la garde nationale se réunirent, dès le matin du dimanche 29 avril, sur le terrain qui leur était désigné. Elles formaient environ dix-huit à vingt mille hommes. Un ciel pur, un soleil éblouissant promettaient la plus belle journée du printemps; une immense population accourait de toutes parts vers le Champ-de-Mars. Bientôt les talus des deux côtés, ainsi

que les hauteurs de Chaillot, furent couverts par une multitude innombrable; l'avenue des Invalides et tous les environs étaient remplis par la foule; et cette immense et brillante affluence, ces lignes de troupes dont les armes réfléchissaient l'éclat du soleil, offraient le plus magnifique spectacle.

A une heure le Roi sortit des Tuileries, accompagné du Dauphin, du duc d'Orléans, et du duc de Chartres, de ses aides-de-camp et de tous les principaux officiers de sa maison. La Dauphine, la duchesse de Berri, la duchesse d'Orléans et Mademoiselle d'Orléans suivaient le cortége dans une calèche découverte. Pendant le trajet des Tuileries au Champ-de-Mars, S. M. fut saluée des cris mille fois répétés de *vive le Roi!* Arrivée sur le terrain de la revue, elle y trouva les douze légions rangées sur quatre lignes. Deux lignes étaient placées de chaque côté du Champ-de-Mars; ces lignes se prolongeaient depuis l'École Militaire jusqu'à l'extrémité du Champ, du côté de la rivière. La garde nationale à cheval était placée parallèlement à la rivière, faisant face à l'École Militaire. M. le maréchal duc de Reggio commandait en chef.

Le Roi parcourut successivement tous les rangs, s'arrêta à la tête de chaque légion et adressa à leur colonel des paroles pleines de bienveillance. A sa vue, les cris des légions se mêlaient à ceux des innombrables spectateurs, et l'on entendait de toutes parts : *Vive le Roi! vive le Dauphin! vive la Charte! vive la liberté de la presse!* Tous ces cris confondus ensemble annonçaient assez l'unanimité de sentiment qui régnait parmi les gardes nationaux et la foule immense qui les entourait.

Mais à ces cris, il vint aussi s'en joindre d'autres; les efforts des hommes qui eussent voulu que les témoignages de l'amour et de la reconnaissance se fissent seuls remarquer ce jour-là, ne furent pas également heureux. L'expression des sentimens que, sous un gouvernement constitutionnel, il est peut-être permis de faire entendre, ne fut pas toujours comprimée. Quelques uns songèrent à profiter de la présence du chef de la nation pour lui dénoncer la haine que leur inspiraient les conseillers de la Couronne, ennemis des institutions qu'il a juré d'affermir. Ces mots : *A bas les ministres!* s'échappèrent çà et là des rangs de ces soldats citoyens; mais ces mots,

qui fussent partis de toutes les bouches, si le respect ne les eût pas étouffés, étaient plus rares encore qu'on ne devait s'y attendre, et l'accent avec lequel ils étaient prononcés n'était partout que celui de la prière.

Empruntons aux journaux mêmes dévoués aux intérêts du ministère le récit de scènes qui se passèrent alors; ce sont celles sans doute dont a parlé le *Moniteur*, sans pourtant les retracer, de peur qu'on ne puisse trop facilement les démentir. La *Quotidienne* s'est donné la peine de les recueillir; copions donc ici la *Quotidienne*.

« Redisons, dit-elle, comme une chose in-
» contestable (c'est ce qu'elle avait imprimé
» sans restriction la veille), que les sentimens
» émanés de l'innombrable population qui s'é-
» tendait sur les deux quais au passage du Roi
» pour se rendre au Champ-de-Mars, n'ont ja-
» mais été manifestés d'une manière plus ex-
» pressive, plus éloignée de toute combinaison
» et de toute arrière-pensée : c'était vraiment
» l'enthousiasme de 1814, les exclamations
» d'attendrissement, ces mouchoirs blancs
» agités à toutes les fenêtres à l'aspect du *Fran-*
» *çais de plus* qui, sous le modeste habit de

» garde national, venait, après trente ans » d'exil, montrer un petit-fils d'Henri IV aux » Parisiens. Ce même esprit animait, n'en » doutons pas, l'immense majorité de cette » garde qui s'était bien imposé le devoir de » ne faire éclater d'autre cri que celui de *vive* » *le Roi!* Mais par une suite d'instigations » malveillantes et perfides, un emportement » condamnable a excité des clameurs plus » qu'inconvenantes.

» C'est d'abord du milieu de la 2e légion, » qu'un moment après le passage de S. M., » un des grenadiers du 2e bataillon a mêlé, » au cri général de *vive le Roi!* le cri d'*à* » *bas les ministres!* M. le maréchal duc de » Reggio a voulu faire arrêter celui qui » venait de proférer cette exclamation; mais » il s'est dérobé à toute recherche en se » glissant dans les lignes, et l'un des officiers, » en brandissant son épée au dessus de la tête, » a donné le signal d'un nouveau cri de *vive le* » *Roi!* qui a été répété par tout le peloton. »

« Un SEUL incident, avait dit le *Journal de* » *Paris*, en contrastant un moment avec l'ex- » pression générale des sentimens de respect » et d'amour, les a fait éclater avec une nou-

» velle vivacité; le Roi, passant devant le front
» de la 7e légion, entendit des cris inconvenans.
» S. M. fit sortir des rangs celui qui les profé-
» rait, et lui dit avec fermeté qu'*elle était ve-*
» *nue pour recevoir des hommages, et non des*
» *leçons*. Ses camarades, par un mouvement
» digne de la garde nationale de Paris, le dé-
» gradèrent et le chassèrent à l'instant au cri
» unanime de *vive le Roi!* »

La *Quotidienne*, en conservant le mot du prince, enjolive un peu l'anecdote, et elle ajoute :

« Dans la 8me légion, en outre des cris qui
» s'élevaient contre le ministère du sein de
» toutes les lignes, on a particulièrement re-
» marqué un des gardes nationaux qui,
» oubliant le respect que devait commander la
» présence du souverain, a répété avec affec-
» tation les mêmes clameurs au moment même
» du passage de S. M. M. le comte de Saint-
» Roman, commandant de cette légion, a
» donné ordre d'arrêter cet individu qui,
» ayant promis de se constituer prisonnier,
» est resté libre dans les lignes. Tels sont les
» faits particuliers dont plusieurs témoins nous
» ont attesté l'exactitude; il est également

» vrai de dire que des vociférations très-nom-
» breuses se sont élevées aussi de plusieurs lé-
» gions à mesure qu'elles passaient l'inspec-
» tion du Roi : elles ont paru éclater avec plus
» de violence dans la 3me, la 5me et la 8me. On
» ne sera point étonné que ces mouvemens
» condamnables aient été si multipliés, quand
» on saura que, dans la plupart des légions, des
» hommes circulaient dans les lignes, distri-
» buant pour ainsi dire le mot d'ordre afin de
» propager des signes de sédition et de mécon-
» tentement que tous les vrais royalistes dé-
» plorent avec nous.

» S. M. étant arrivée devant la 9e légion,
» un chasseur de la 2e compagnie du 1er ba-
» taillon est sorti mal à propos des rangs,
» comme voulant parler directement au
» Roi ; le retentissement de l'arme et la
» brusquerie du mouvement de cet homme,
» ont fait faire un écart au cheval de S. M.
» Bien qu'il n'y eût pas même l'apparence d'un
» danger, M. Rossigneux, chef de bataillon,
» s'est élancé sur le chasseur pour le saisir;
» Mgr le duc d'Orléans et M. le maréchal duc de
» Reggio se sont rapprochés en même temps du
» Roi, qui, après avoir remercié gracieuse-

» ment M. Rossigneux de son zèle, a fait ap-
» procher le garde national, et, s'appuyant sur
» les fontes de la selle, lui a demandé, avec
» l'expression de la bonté la plus touchante,
» quel était l'objet de sa requête. Le garde
» national a été si troublé de l'idée que son
» mouvement eut été mal interprété, qu'il n'a
» pu exprimer son excuse que par des mots
» entrecoupés de larmes, et n'a pu que pro-
» tester. »

Une lettre signée par plusieurs gardes nationaux de la 3e légion, nous révèle un dernier fait que nous ne voulons pas passer sous silence : « La troisième légion, dit cette lettre,
» était aussi nombreuse que belle; lorsque le
» Roi en a passé la revue, il a été reçu par
» les cris mille fois répétés de *vive le Roi!* Un
» seul cri répréhensible s'est fait entendre.
» Le colonel a couru sur le peloton pour décou-
» vrir celui qui l'avait proféré, mais de nou-
» velles acclamations de *vive le Roi!* ont telle-
» ment fait justice de ce cri isolé, que le chef de
» légion ordonna qu'on remît la recherche du
» coupable au retour de la légion au quartier. »

Nous n'avons pas rappelé une dernière scène dans laquelle on montrait le général Excel-

mans saisissant le bras d'un garde national, et lui intimant l'ordre de ne crier que *vive le Roi!* action dont le général a aussitôt attesté la fausseté. Tout paraît presque également dénué de vérité dans la plupart des faits que nous venons de répéter; s'ils étaient vrais, comme ils ne constitueraient pas un crime à nos yeux, nous ne songerions point à les démentir. Au reste, c'est un soin que d'autres ont déjà pris pour nous.

Le 1er mai, *le Constitutionnel* publia la déclaration suivante, de M. Alphonse V...., auquel, disait-on, le Roi avait été forcé de rappeler qu'il était venu au Champ-de-Mars recevoir des hommages, et non des remontrances.

J'ai lu dans *le Journal de Paris*, du 30 avril, « qu'un garde national de la 7e légion, étant » sorti des rangs, avait proféré des paroles » inconvenantes. Comme il est à ma connais- » sance qu'un seul garde national de cette » légion soit sorti des rangs, dans l'intérêt de » la vérité, je dois vous déclarer que c'est » moi, et que les seules paroles qui aient été » proférées sont celles-ci, et je les ai dites du » ton le plus respectueux : « *Sire, permettez*

» *à votre garde nationale de crier : Vive la*
» *Charte!* La prétendue injonction de sortir
» des rangs n'a point eu lieu à mon égard. »

Le comte de Saint-Roman, pair de France, écrivit à son tour au rédacteur de *la Quotidienne* la lettre qu'on va lire.

Paris, 2 mai 1827.

« Je consens, Monsieur, soit au nom des
» officiers soussignés, soit au nom de la 8e lé-
» gion tout entière, et je me plais, en mon
» particulier, à considérer comme une simple
» erreur vos passages suivans, relatifs à la
» revue du 29 avril :

» Dans la 8e légion, outre des cris qui s'élevaient contre les ministres du sein de toutes les lignes, on a particulièrement remarqué un des gardes nationaux qui, oubliant le respect que devait commander la personne du souverain, a répété avec affectation les mêmes clameurs au moment même du passage de S. M. M. le comte de Saint-Roman, commandant de cette légion, a donné ordre d'arrêter cet individu, qui, ayant promis de se constituer prisonnier, est resté dans les lignes.....

» Il est également vrai de dire que des vo-

cifératîons très-nombreuses se sont élevées aussi de plusieurs légions au moment qu'elles passaient l'inspection du Roi. Elles ont parû éclater avec plus de violence dans la 3$^e$, la 7$^e$ et la 8$^e$. »

« Il est matériellement faux, sauf trois » exceptions, que des cris autres que ceux de » *vive le Roi!* se soient élevés sur la ligne des » deux bataillons de la 8$^e$ légion.

» Ces trois exceptions se réduisent aux cris » de trois individus éloignés les uns des au- » tres, et de ces cris un seul a été intelligi- » blement entendu.

» Il n'est que trop vrai que ce cri affligeant » a rendu nécessaire l'arrestation de l'individu » qui se l'était permis; mais il est faux que » cet individu ait mis de l'affectation à le » proférer, et qu'il soit ensuite resté libre sur » la ligne. Après avoir été désarmé, il en est » sorti pour se rendre à la maison d'arrêt, sur » sa parole, qu'il a scrupuleusement rem- » plie.

» Il suit de là que s'il n'y avait légèreté de » votre part, rien ne serait plus odieux que » votre allégation, d'après laquelle des voci- » férations très-nombreuses auraient paru

» éclater avec une violence particulière dans
» la 8e légion.

» J'ai souvent été d'accord avec vous en
» matière politique, et quelle que puisse être
» maintenant la différence de nos opinions,
» ce ne saurait être une raison pour faire re-
« tomber sur un corps tout entier les consé-
» quences de la manière de penser de son chef.

» Je le répète donc, s'il n'y avait pas er-
« reur, il y aurait insigne calomnie. Je la
» mépriserais dans tout ce qui me serait per-
» sonnel; mais je la repousse, et mes anciens
» camarades en font de même dans tout ce
» qui concerne l'honneur d'un corps dont le
» souvenir nous sera toujours cher. »

Cette lettre est signée par le comte de Saint-Romain; Rieusse, lieutenant-colonel; Harmand, chef de bataillon; et par MM. Darte, Bichet, Gilet, Bureau, Bellan, Cauthion, Grippon de Spollières, Rohard, Moreau, Leprieur de Blainvilliers fils, Hardi, Boehme, Liénard, Vallienne, capitaines commandant la 8e légion.

La *Quotidienne* a aussi parlé d'individus qui couraient de rang en rang, donnant à tous

le mot d'ordre, et distribuant des billets sur lesquels étaient écrites les vociférations qu'ils voulaient faire répéter. S. A. R. le Dauphin s'était approchée d'un garde national qui tenait un de ces billets, se le fit remettre, et lut un avis inséré le matin dans le *Consitutionnel*, et dans lequel on engageait les gardes nationaux à ne crier que *vive le Roi*, pour qu'on ne pût donner à d'autres cris une interprétation fâcheuse. On pense bien que le prince ne trouva rien là de bien répréhensible.

Une seule scène, mais le Roi n'en pouvait être témoin, eut un caractère plus prononcé. Le duc de Reggio avait donné l'ordre a un officier de sa suite de se saisir d'un garde de la 2e légion. Et comme par erreur il en désignait un autre, celui-ci s'avança vers le duc, et lui dit : « Ce n'est point moi, M. le maréchal, » qui viens de crier *à bas les ministres!* Je le » ferais pourtant sans me croire coupable; » car les ministres sont responsables, et la » plainte est permise aux citoyens; comme » citoyen, j'aurais donc le droit de répéter : » *à bas les ministres!* et vous, vous n'auriez » pas celui de m'arrêter. » Après ces mots, le garde national rentra dans ses rangs, au milieu

d'un murmure qui semblait celui de l'approbation, et qui engagea le maréchal à ne point insister pour qu'il lui fût livré.

Mais quelques cris isolés que couvraient presque partout les acclamations d'une joie sans réserve, pouvaient-ils attrister le cœur du monarque, objet de tant d'hommages? Non sans doute; Charles X ne trouva guère dans tout le cours de sa revue que des visages rians et satisfaits; et l'on put voir que lui même n'était pas étranger au sentiment qui paraissait animer la population.

Après qu'il eut parcouru successivement toutes les lignes et reçu avec beaucoup de grâce un grand nombre de pétitions, les légions, formées en colonne, défilèrent devant le Roi; les colonels eurent ensuite l'honneur de lui être présentés; reçurent de sa bouche le témoignage de toute sa satisfaction sur la belle tenue et la discipline de la garde nationale de Paris.

## CHAPITRE VI.

Rentrée du Roi aux Tuileries.

A cinq heures le Roi retourna aux Tuileries à travers les flots de peuple qui se pressaient pour le voir. « Jamais pareille multitude » réunie sur un même point n'avait été ani- » mée de transports plus vifs et plus unanimes. » Les quais, les ponts étaient couverts d'une » multitude de spectateurs, et tous les degrés » de la Chambre des Députés, disposés en » amphithéâtre et garnis de femmes de la pa-

» rure la plus élégante, offraient le coup
» d'œil le plus brillant.

» Le Roi est rentré aux Tuileries à cinq
» heures moins un quart, et les cris de *vive le*
» *Roi!* l'ont accompagné jusque dans la de-
» meure royale.

» Ainsi s'est passée cette solennité qui lais-
» sera de si profonds souvenirs, et qui a dé-
» joué tant de coupables espérances. Applau-
» dissons-nous de voir ainsi tous les partis se
» réunir autour de la royauté, qui, aujourd'hui
» encore comme toujours, aura été un gage de
» paix et d'union *. »

« Un étranger de distinction, frappé de ce
» spectacle, s'est écrié : *Charles X est l'heu-*
» *reux Roi d'un peuple grand et dévoué*. Durant
» ce trajet, S. M. a pu se convaincre à loisir de
» l'union de ses sujets, et ceux-ci ont dû être
» aussi touchés de l'aménité et de l'affabilité **
» du prince sous le règne duquel nous avons
» le bonheur de vivre.

» L'ordre le plus parfait a signalé cette bril-
» lante journée, dans laquelle on n'a pas eu à
» déplorer l'accident le plus léger. »

* *Etoile* du 29 avril au soir.
** *Journal de Paris*, du 30 au matin.

Ainsi s'exprimaient les journaux du ministère sur la revue du 29 avril, et leurs rapports se trouvent cette fois parfaitement d'accord avec ceux des journaux indépendans. Charles X était satisfait ; MM. de Villèle et Corbière auraient dû l'être. En rentrant au château, le Roi dit aux maréchaux qui l'entouraient, que, malgré quelques cris blâmables, il était content de cette belle journée. Le duc de Reggio le pria alors de lui permettre de rédiger un ordre du jour pour féliciter la garde nationale sur les sentimens qu'elle avait fait éclater et lui apprendre la satisfaction que S. M. avait bien voulu en témoigner ; on dit même que, sur l'ordre du Roi, trois décorations de la Légion-d'Honneur devaient être accordées le lendemain à chaque légion de la garde nationale.

Le maréchal alla donc aussitôt écrire son ordre du jour que le Roi voulait lire. Le maréchal l'apporta quelque temps après ; le Roi l'approuva ; il devait être publié le lendemain, mais bientôt d'autres avis prévalurent.

# CHAPITRE VII.

Rapport de la police. — Conseil des ministres. — Le licenciment de la Garde nationale est décidé.

Les efforts des ministres pour empêcher que la revue n'eût lieu avaient été inutiles; ils prévoyaient que leurs démarches auprès des chefs influens de la garde nationale, pour empêcher toute espèce de cris sous les armes*, ou du moins toute manifestation de sentimens

* On nous a nommé le colonel d'une légion près duquel on avait essayé ces étranges insinuations. On lui avait dit d'engager ses camarades à ne pousser aucun cri, sans doute parce que le cri de *vive le Roi*, dans cette occasion, pouvait paraître régicide.

hostiles contre eux, ne seraient pas plus heureuses. Les soins même que prenaient certaines feuilles publiques, pour étouffer d'avance les clameurs qui devaient dénoncer au Roi les torts impardonnables des conseillers de sa couronne, présageaient assez avec quelle explosion terrible ces clameurs vengeresses pouvaient éclater. D'autres eussent sacrifié à la gloire du trône leur orgueil et leur ambition; mais aucun d'eux n'y put consentir.

Tandis que le Roi marchait au milieu du peuple, entouré de son amour et presque sans gardes; tandis que, contre l'ordinaire, tout semblait à peu près libre de gendarmes dans les avenues du Champ-de-Mars et dans la ville, les postes étaient renforcés autour des hôtels de nos Excellences en alarmes *. Ainsi elles semblaient se rendre la justice qui leur est due; elles supposaient qu'elles

* Un journal rapporte qu'un détachement de vétérans avait été posté au milieu des constructions de l'hôtel du quai d'Orsay; parfaitement masqué par une clôture en planches, il avait ordre de se tenir prêt à tout événement, et de ne pas se montrer. Tout alla bien au premier passage du cortége; mais au retour de S. M., le tambour, oubliant sa consigne, battit au champ. Nous laissons à juger de la surprise et des éclats de rire.

seules, de leur propre mouvement ou par l'irrésistible impulsion de la faction qui les domine, avaient mérité les coups de la vindicte publique.

Cependant tous les agens de cette faction perturbatrice s'agitaient et cherchaient à profiter du moindre mouvement favorable à ses projets. Elle savait peut-être aussi comment le faire naître, comment le provoquer. En même temps, la police avait tous ses éclaireurs en campagne; les rapports arrivaient chez leur chef; il les méditait profondément; il fallait qu'il y trouvât la mesure propre à lui mériter les applaudissemens de ceux par lesquels il était devenu tout-puissant, et qu'il justifiât ainsi la confiance que, dès long-temps, ils avaient mise en lui.

Cet homme dans lequel les jésuites découvrirent de bonne heure des dispositions naturelles, et un esprit qu'ils pouvaient conduire à leur guise, avait été dès le temps de l'Empire, chargé par eux de leur correspondance avec Rome et la Pologne. Il était fils d'un facteur de la poste aux lettres de Lyon. C'est à lui qu'étaient adressés toutes les lettres et paquets de la congrégation; c'est lui qui les envoyait à

leur destination. Napoléon, qui en fut informé, l'envoya en prison.

Il était depuis quatre ans renfermé à Sainte-Pélagie comme prisonnier d'Etat, quand la restauration vint le rendre à la liberté. On lui donna d'abord un emploi secondaire à l'administration des postes, et y devint bientôt chef de division; ce fut lui qui fonda ce bureau, dont la création et l'utilité occulte lui méritèrent plus tard la place éminente à laquelle on l'éleva.

Mais ce n'était pas assez pour ceux qui voulaient, dans le dépositaire de leurs secrets, dans l'agent le plus actif de leurs projets, une situation indépendante de toute inquisition contraire à leur vue. L'homme des jésuites, obtint donc bientôt un hôtel séparé du ministère de l'intérieur, des bureaux particuliers et des gendarmes : on connaît l'usage qu'il sait faire de ces derniers; et la manière dont il jette ses voisins dans les cachots, ne sera probablement oubliée dans la rue de Grenelle, que lorsque l'impérieux directeur en sera sorti.

Du reste, son esprit et ses talens reposent dans la tête des jésuites : c'est un instrument,

mais un instrument dont le dévouement sans bornes ne connaît aucune considération, aucune puissance capable de l'arrêter. Voilà l'homme par qui, dans ce jour, on devait tout voir et tout juger.

La garde nationale a sauvé deux fois Paris des fureurs de l'étranger; c'est à son attitude imposante que notre orgueil doit de voir encore debout et nos colonnades triomphales, et tous les monumens de notre gloire. Au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, quand tout désespérait de la monarchie, c'est à cette armée citoyenne que le Roi et les Chambres confièrent le dépôt sacré de la Charte et la défense du trône. Quand il était trahi par tous les siens, abandonné de tout le monde, obligé de fuir de Lyon sans serviteurs, sans guide et sans appui, un garde national se présenta seul pour accompagner Charles X, et faire escorte à ses côtés. Alors, et en voyant depuis son constant dévouement, son entière fidélité, qui n'eût cru que la garde nationale n'avait à attendre de la France et de son Roi que d'éternelles actions de grâces?

Quoique déjà vingt fois épurée par un parti qui met sans cesse les intérêts du Roi et de la

France en oubli; quoique ne représentant plus que le simulacre de ce qu'elle avait été à son origine, cette garde renfermait encore dans son sein trop d'hommes dont il fallait se méfier : aujourd'hui cette force armée, qui conservait l'indépendance des citoyens et se ressouvenait des droits écrits dans la Charte qu'elle a été appelée à protéger, était un obstacle que les amis des jésuites ne devaient pas perdre l'heureuse occasion de renverser.

Le ministère lui eût peut-être pardonné les cris de *vive le Roi!* Peut-être, en cet instant, n'eût-t-il pas voulu venger lui-même le cri qui l'attaquait, mais plusieurs légions, en revenant du Champ-de-Mars, étaient passées sous les fenêtres de M. de Villèle. Dans la rue de Rivoli, elles n'étaient plus en présence du Roi, le respect ne comprimait plus l'élan de leurs pensées; ces mots *à bas les ministres! à bas les jésuites!* qui n'avaient été prononcés au Champ-de-Mars qu'à de rares intervalles, avaient alors éclaté avec force; un grand nombre de spectateurs insolens les avaient répétés, et les voûtes en étaient encore ébranlées *. M. de

* Faisons encore l'office du *Moniteur*, et transcrivons ici

Villèle avait en vain fermé ses fenêtres et barricadé ses portes, il ne pouvait nier les avoir entendus. Il pouvait ne pas en demander vengeance; mais le nom des jésuites avait été également insulté, et ce n'était pas un outrage que M. Franchet voulût ou osât pardonner. M. de Corbière, ministre de l'intérieur, reçut donc aussitôt un réquisitoire, en forme de rapport, qui concluait à ce que, si l'on sa-

le passage d'une lettre de plusieurs gardes nationaux de la 3e légion, qui a été publiée.

« Cette 3e légion, dont les rangs s'étaient déjà considérablement éclaircis par le départ d'un grand nombre de gardes nationaux, qui, attendu la fatigue de la journée, avaient demandé à rentrer par le chemin le plus court, revenait par la place Louis XVI; et se proposait de prendre les boulevards. Mais, instruite que la 2e légion s'était déjà formée en bataille près de la Madelaine, elle a dû suivre la rue de Rivoli, route qu'on avait prise le matin dans le meilleur ordre et avec le calme qui doit être inhérent à tout corps armé.

» Des groupes formés sur la place Louis XVI ont marché par les deux côtés des colonnes, et arrivés sous le balcon du ministère ont crié : *à bas V......!* Ce cri malheureusement a été répété par quelques hommes et couvert si vîte de celui de *vive le Roi!* qu'à la tête de la colonne on ne s'est presqu'aperçu de rien. Voilà ce qui s'est passé au sujet de la 3e légion et de celles qui l'ont suivie. Il est déplorable que les légions aient rencontré quelques hommes turbulens qui ne leur appartenaient point et que le fâcheux exemple de ces derniers ait pu faire croire que quelques gardes nationaux se soient associés à la conduite qu'ils tenaient. »

crifiait l'honneur du ministère, l'honneur des jésuites fût du moins vengé. Un conseil préparatoire fut aussitôt assemblé chez M. de Corbière ; toutes les notes authentiques que le *Moniteur* n'a pu retrouver y étaient déjà déposées. M. de Villèle venait de dîner *en Autriche*, c'est-à-dire chez M. d'Appony ; ces cris *à bas Villèle!* résonnaient encore à son oreille. Ceux de *vive la liberté de la presse!* avaient retenti du Champ-de-Mars à l'hôtel de M. de Peyronnet ; et cette indépendance de soldats, que M. de Clermont-Tonnerre ne pouvait rendre justiciables de son Code militaire, le disposait également à la grande mesure qu'on allait adopter.

Cependant les rapports les plus étranges affluaient au château. Déjà les esprits y étaient diversement prévenus. Pendant la revue, et partout, sur la route, le Roi n'avait presque entendu que des acclamations qui devaient réjouir son cœur : comme l'expression d'autres sentimens ne s'était manifestée que lorsqu'il était passé, il en résultait que sa suite, et parmi elle les augustes princesses qui le suivaient, avaient beaucoup moins entendu les cris de *vive le Roi!* et beaucoup plus celui

de *à bas les Ministres! à bas les jésuites!* * Mais Charles X venait de le dire au duc de Reggio ; il ne voulait se rappeler que les acclamations qui l'avaient charmé, et non celles qu'il fallait blâmer. En cet instant, M. de Villèle se présenta devant lui, et, le trouvant toujours dans ces dispositions généreuses, il déclara, dit-on, que lui, Villèle, président d'un conseil qui avait été ignominieusement outragé durant tout un jour, il ne lui était plus possible de garder le porte-feuille qu'il tenait des bontés de S. M., et qu'en conséquence il la suppliait d'accepter sa démission, à moins que, par un exemple imposant, par un licenciement général de la garde nationale ordonné par le roi, l'honneur de son ministère ne fût vengé.

* Dans la séance qui a eu lieu aujourd'hui 9 mai, à la Chambre des Députés, M. Agier, colonel d'une légion de la garde nationale, en défendant ce corps avec autant d'éloquence que de courage contre les attaques du ministère, a dit : « J'espère qu'on ne confondra pas la garde nationale » avec ce peloton, ou pour dire plus vrai, avec cette bande » de misérables que rien ne semblait arrêter et qui trou» vaient toujours, on ne sait comment, le moyen d'être » près de la voiture d'augustes princesses. »

Ce fait, qui est un documens de plus pour l'histoire de la revue du 29 avril, pourrait peut-être expliquer la part que la faction jésuitique et ses agens ont droit de réclamer dans l'issue des événemens de cette journée.

Le Roi céda, dit-on, à cette résolution, qui n'était sans doute qu'habilement affectée. Pour conserver dans ce moment imprévu, et à la veille de la discussion du budget, son ministre des finances, il consentit à ce que la mesure proposée fut examinée en un conseil immédiat, et s'en rapporta à la décision des membres qui allaient y assister. *

Cette mesure était grave; il s'agissait de frapper en masse toute la garde nationale, toute la population parisienne; elles étaient complices, car elles avaient confondu leurs sentimens d'amour pour le Roi, de haine et d'aversion pour les ministres. A l'idée d'un pereil coup d'État, M. de Chabrol avait re-

* Chambre des Députés, séance du 9 mai. M. de Villèle répondant à M. Agier, a dit :

« Quand on veut induire de ces paroles la provocation de » cet acte (celui du licenciement), n'outre-t-on pas la chose? » et ne l'outre-t-on pas sous un rapport, *sur lequel il ne m'est pas permis de m'expliquer!* il en sera ce que l'ora- » teur voudra; mais c'est comme conseiller de la couronne » que je me suis honoré d'avoir conseillé la mesure qui a été » prise, *sans pourtant l'avoir provoquée.* » (*Moniteur* du 9 mai.)

Ainsi M. de Villèle tremble devant la responsabilité de ses propres actes; il en fait venir la justification DE SI HAUT, qu'on ne sait ce qui doit le plus étonner de sa perfidie ou de sa faiblesse.

culé d'épouvante; il essaya de ramener ses collègues à des sentimens moins colériques et surtout moins dangereux. M. le duc de Doudeauville ne s'éleva pas avec moins de force contre le coup qu'on méditait, il protesta contre les calomnies à l'aide desquelles on allait suspendre la religion du monarque, et déclara, qu'il abandonnerait le ministère si l'on exécutait un pareil projet. On dit, et nous voulons le croire, que M. l'évêque d'Hermopolis réunit ses efforts à ceux de ses deux honorables amis. On avait d'abord voulu charger M. le maréchal commandant en chef, d'ordonner une simple enquête pour rechercher les coupables; on avait ensuite proposé de ne licencier que deux légions. Mais M. de Corbière toujours prêt à procéder par voie de douceur, insistait pour la dissolution complette. M. de Villèle la soutint avec *toute* l'énergie d'un cœur offensé, et M. de Clermont-Tonnerre combattit pour elle avec la fureur d'un paladin qui veut mourir ou triompher. Enfin le réquisitoire de M. Franchet l'emporta.

La majorité du conseil se rendit aussitôt chez le Roi, pour lui apprendre le résultat de

la délibération. Le Roi signa l'ordonnance présentée par M. de Corbière.

Le duc de Doudeauville, annonça qu'il se retirait du ministère. M. de Chabrol témoigna l'intention d'imiter son exemple. M. le Dauphin n'avait pas siégé à ce conseil, quoique M. de Vilelle eût demandé sa présence. Le prince n'apprit que le lendemain ce qui s'y était passé.

## CHAPITRE VIII.

**Licenciement de la Garde Nationale. — Étonnement de la capitale. — Indignation publique.**

L'ordonnance royale ne fut pas plutôt entre les mains de M. de Corbière, qu'il l'envoya au *Moniteur*. Il était minuit : le *Moniteur*, comme les autres journaux ministériels, contenait déjà un long article d'admiration et de félicitations sur tout ce qui s'était passé dans la journée ; il fallut mettre l'article de côté, et comme les deux lignes contre-signées *Corbière* ne suffisaient pas pour le remplacer, on fut obligé de retrancher la moitié du journal,

qui ne fut composé ce jour-là que d'une demi-feuille : mais cette demi-feuille allait en dire assez. En tête, sous le titre de *Partie Officielle* on lisait :

« Charles, par la grâce de Dieu, etc.

» Sur le rapport de notre ministre secré-
» taire-d'État au département de l'intérieur,

» Avons ordonné, etc. :

» Art. 1er. La garde nationale de Paris est
» licenciée.

» 2. Notre ministre secrétaire d'État au
» département de l'intérieur est chargé de
» l'exécution de la présente ordonnance.

» Donné en notre château des Tuileries, le
» vingt-neuvième jour du mois d'avril, etc. »

Chargé de l'exécution de l'ordonnance rendue sur son rapport, M. de Corbière procéda à l'instant même à l'accomplissement d'un devoir si doux pour son cœur. M. le duc de Reggio, qui avait insisté pour que la revue du 29 eût lieu, était complice d'un crime dont on ne pouvait trop hâter la vengeance. M. de Corbière n'aurait pu goûter cette nuit un instant de repos, s'il eût pensé que le sommeil de l'illustre maréchal fût plus long-temps

tranquille. A une heure du matin, le duc de Reggio fut donc réveillé. Une lettre écrite de cette main qui annonça au duc de Larochefoucauld-Liancourt qu'il était destitué des nobles fonctions confiées à sa bienfaisance, et dont le style rappelait le billet de M. de Villèle au vicomte de Chateaubriand, quand M. le président lui signifia son expulsion du ministère, apprit au maréchal que lui et la garde dont il était le chef venaient d'être licenciés. A cette nouvelle, le duc crut rêver; mais pendant qu'il relisait la lettre de M. de Corbière, M. de Clermont-Tonnerre qui n'était pas moins pressé de jouir que son heureux collègue, lui envoya, par le lieutenant-général Coutard, le texte même de la fameuse ordonnance. Le duc, qui ne s'attendait pas à la première missive, trouva la seconde au moins superflue : cependant on lui demandait ses ordres pour retirer aux hommes qu'il commandait les postes qui leur étaient confiés. Il les donna.

A sept heures du matin, les Tuileries, l'Hôtel de l'État-major et l'Hôtel-de-Ville de Paris étaient délivrés de la présence des gardes nationaux parisiens. A huit heures, il ne restait de la garde nationale que le profond

étonnement où la nouvelle de son licenciement jeta la capitale et la France entière *.

. . . . . . .

* La lettre suivante établira l'exactitude des faits que nous venons de raconter; elle fut adressée par le lieutenant-général Coutard, commandant la 1re division militaire, à deux journaux qu'il accusait de dénaturer la vérité :

Paris, le 2 mai 1827.

Monsieur le Rédacteur,

« Il est faux que j'aie été *signifier* à S. E. le maréchal duc de Reggio la nouvelle du licenciement de la garde nationale de Paris : cette nouvelle lui avait été donnée par S. Exc. le ministre de l'intérieur dont M. le maréchal lisait la lettre quand je suis entrée dans sa chambre à deux heures du matin. J'y étais allé avec une lettre de S. Exc. le ministre de la guerre et prendre les ordres de M. le maréchal sur la manière de relever les postes.

» Il est faux que les postes aient été relevés la nuit. M. le maréchal avait fixé l'heure de six heures du matin, et le poste des Tuileries et celui de l'Hôtel-de-Ville ne l'ont été qu'à sept.

» Il est faux que les sentinelles aient été relevées brutalement.

» Il n'est pas vrai que les postes des autres quartiers de la capitale, aient été relevés à quatre heures du matin, par la raison bien simple que la garde nationale, n'en occupait aucun.

» Il n'est pas vrai que le poste de M. le maréchal ait été relevée par la gendarmerie; M. le maréchal, qui *n'est pas parti pour Jandeure*, loge militairement aux Tuileries, comme major-général de service, et son poste est occupé par la garde royale.

Il est faux que M. le maréchal duc de Reggio m'*ait signifié*

Paris venait d'être témoin de la revue du Champ-de-Mars. Le rapport des journaux était unanime sur l'ordre admirable qui y avait régné, et tous parlaient de la satisfaction que le Roi avait éprouvée. Que s'était-il donc passé durant la nuit? Quelles légions, quels conjurés s'étaient réveillés en armes pour commettre un attentat encore inconnu? L'ordonnance du *Moniteur* bouleversait toutes les idées : c'était une énigme que personne ne pouvait comprendre.

Enfin quelques personnes se rappelèrent avoir distingué, çà et là, au milieu des cris de *vive le Roi!* ceux de *vive la Charte! vive la liberté de la presse!* De bons patriotes, d'excellens royalistes, confessèrent n'avoir pu

*avec une énergie tout à fait militaire*, qu'il n'avait que faire de la lettre du ministre que je lui portais, puisque déjà l'ordonnance lui avait été envoyée. Jamais, depuis vingt-sept ans que j'ai l'honneur d'être connu et de servir sous les ordres de M. le maréchal duc de Reggio, jamais je n'en ai reçu que des paroles de confiance et d'amitié, en échange des preuves de respect et de subordination que je lui dois et qu'il m'a toujours été si agréable de lui donner.

Voilà, M. le rédacteur, la vérité sur ce qui m'est personnel, et j'ai l'honneur de vous prier, et au besoin de requérir l'insertion de cette lettre dans votre plus prochain numéro.

J'ai l'honneur, etc.

s'empêcher eux-mêmes d'élever une voix suppliante pour demander le renvoi des ministres. D'autres assurèrent qu'on avait aussi parlé de l'*exécution des lois du royaume* et prononcé le mot de *jésuites*. A ce mot on songea à la puissance de l'Ordre qu'on avait attaqué, on devina les rapports du grand directeur, et l'on expliqua l'énigme.

Nous savons, dit alors un journal *, que des cris *à bas les ministres! à bas les jésuites!* ** ont été proférés à quelques reprises pendant la revue et lorsque les légions défilaient; mais les habitans de Paris n'ont attribué qu'un but à la revue ordonnée dans les circonstances présentes. Ils ont cru que S. M. voulait à la fois recevoir leurs remercîmens pour un bienfait récent et s'éclairer sur leurs vœux. Les ministres n'ont pu penser qu'on interpréteraient autrement le but de cette solennité.

* Le *Courrier Français*.

** En Angleterre, dit M. de Chateaubriand, non-seulement on crie *à bas les ministres!* mais on casse leurs vitres; ils les font tranquillement remettre : le Roi n'est pour rien dans tout cela, pas plus qu'en France le Roi n'entre pour quelque chose dans les inimitiés soulevées par les dépositaires de son pouvoir. (*Opinion de M. de Chateaubriand sur la Presse.*)

Les remercîmens ont éclaté avec enthousiasme ; les vœux se sont fait entendre avec plus de réserve et toujours mêlés aux accens de la reconnaissance. Il n'y avait rien là qu'on eût dû prévoir. Les ministres ont excité l'animadversion de la capitale, comme celle de toute la France. La garde nationale qui représentait la population parisienne, partageait ce sentiment aujourd'hui plus unanime que jamais ; s'il a éclaté sur quelque point, au lieu d'en vouloir à ceux qui le manifestaient, il faudrait plutôt savoir gré à ceux qui l'ont renfermé en eux-mêmes. D'ailleurs, c'était bien plus les spectateurs que les gardes nationaux qui se prononçaient contre les ministres et les jésuites ; c'est donc contre les spectateurs qu'il faudrait sévir ; mais M. de Corbière n'a pas encore imaginé de licencier les populations.

Mais que dites-vous ? il n'est rien que de tels hommes ne puissent imaginer *. En destituant la garde nationale de Paris, on a destitué Paris lui-même ; en licenciant un corps auquel une loi confie le dépôt de la

* *Constitutionnel*, du 6 mai.

Charte, on a presque licencié la Charte, et la Charte, c'est la France! Voilà ce qu'ont fait les ministres qui pèsent sur cette France : c'est là le degré incroyable d'audace où ils sont parvenus. Sept hommes ont mis en suspicion un peuple entier : l'ouvrage de quarante années, une sublime institution, d'immortels souvenirs ont été sacrifiés au misérable orgueil de sept médiocrités colériques, dont l'ancienne monarchie n'aurait pas voulu faire des commis, que la révolution aurait laissés dans la poussière d'un club, et dont la Restauration trompée a fait des ministres.

Et ce langage emprunté à des journaux qui ne font qu'exprimer l'opinion publique, est encore aujourd'hui celui qui sort de toutes les bouches.

Voulez-vous d'autres témoignages de l'unanimité de cette opinion que le ministère consent à braver? Une ville *, l'une des plus importantes, des plus peuplées du royaume, doit

* Le collége électoral de Rouen, assemblé pour donner un successeur à M. de Girardin, se composait de 1150 électeurs. M. Bignon a obtenu 800 voix; M. Duvergier de Hauranne, candidat également indépendant, 180. Vingt cinq à trente voix ont été perdues.

confier à un député le soin de défendre les intérêts et les institutions du pays ; va-t-elle choisir un homme à qui l'on pourrait supposer des idées et des vues conformes à celles du ministère ? Non : parmi près de onze cents électeurs, cet homme n'aurait pas pu trouver une seule voix; il n'a pas même osé la demander.

Dans les salons, dans les promenades, dans tous les lieux publics, une même indignation semblent animer tous les cœurs. Partout où vingt Français sont rassemblés, on entend la manifestation des sentimens que tant de mesures alarmantes doivent exciter. En vain le ministre de la guerre appelle des troupes sur Paris, et semble vouloir mettre l'opinion en état de siége ; l'opinion brave les baïonnettes, et se montre partout plaintive, irrité, indépendante ; elle ne connaît que les lois qui puissent lui en imposer. Au théâtre, toutes les allusions sont saisies ; qu'un mot présage la chute prochaine du triumvirat ministériel, l'expulsion d'une société odieuse, anti-française, les voûtes des salles vont retentir de bravos et d'applaudissemens ; au Théâtre-

Français *, qu'un personnage de *Tom-Jones* prononce ces vers :

Adieu; je vais chercher à percer le mystère
D'un projet qu'avec soin cache le ministère,
Et qui, si j'en dois croire un certain pronostic,
Ne s'accorde pas trop avec le bien public.

qu'un autre personnage dise dans la même pièce : . . . . . . .

Point de grâce!
A la session prochaine il faudra qu'il y passe

on aura besoin de la présence d'un commissaire de police, et de la soumission impérieuse aux règlemens établis pour empêcher l'assemblée tout entière de faire répéter vingt fois ces vers qui s'emblent prophétiques.

* Représentation du 1er mai

# CHAPITRE IX.

M. Doudeauville se retire du ministère. — Embarras de M. de Villèle pour le remplacer. — M. de Polignac. — Position actuelle du ministère devant l'acte d'accusation projeté par la Chambre des Députés.

Le ministère, étonné de sa propre audace, parut reculer devant lui-même ; et, après avoir licencié la garde nationale, il parla de la reconstituer : ce n'est que pour la délivrer de quelques factieux et l'épurer plus facilement, faisait-il dire*, qu'on l'avait désorganisée tout entière? On fit part de ce projet au duc de Reggio, qui repoussa avec indignation toute participation à cette nouvelle mesure.

* Voyez la *Gazette de France* du 1er mai.

Cependant, malgré toutes les instances qu'on avait faites auprès de lui, M. de Doudeauville venait d'adresser sa démission au Roi ; le soir, il en reçut l'acceptation positive, qui jusque-là avait été différée. La retraite de l'ami le plus sincère du Prince, du ministre le plus dévoué à la monarchie, était un coup sanglant porté à l'honneur de ses collègues : dans quels abîmes voulaient-ils donc se jeter, puisqu'un Larochefoucauld les repoussait à jamais, et déclarait, par l'entier abandon de leur système, qu'un sujet éclairé et fidèle ne pouvait plus marcher avec eux. La France entière applaudit a cette démarche généreuse et loyale d'un serviteur qui, lui seul, a donné plus de gage de dévouement au trône que les six hommes dont l'ambition aux abois jette un nouveau brandon de discorde au sein de la nation. Le duc de Doudeauville, abjurait ainsi pour jamais toute participation aux manœuvres perfides d'un ordre reprouvé, d'une faction perturbatrice, dont sa piété sincère, son esprit vraiment religieux ne pouvait méconnaître plus long-temps les trames criminelles, les projets insensés*. Avant son départ de l'hôtel

* Il s'est lié avec un parti qui, sous le masque de la reli-

du ministère, qu'il quitta dans la journée, il fit de touchans adieux à ses employés. En s'éloignant, il vit les larmes dans tous les yeux; et les regrets que son administration équitable et paternelle excitèrent furent bientôt partagés par cette foule de gens de lettres et d'artistes dont il s'était toujours montré le protecteur éclairé, et dont la reconnaissance rendra témoignage de ses vertus devant la postérité.

gion, a semé partout la défiance et marché vers l'affranchissement de tous ses pouvoirs.........

» Long-temps la France a refusé de croire aux envahissemens de ce parti qui se cache sous les idées religieuses; aujourd'hui cette crainte règne de toutes parts. Cette crainte vient de la marche du ministère. De fausses mesures et la déplorable tentative contre la presse ont prouvé que le ministre était entré dans une voie inconstitutionnelle, et que la France avait à craindre la domination la plus antipathique avec ses mœurs, la domination ecclésiastique......

» Beaucoup de royalistes refusent de croire au danger de l'aristocratie factice qui vous menace. Comme eux j'ai douté long-temps, j'ai long-temps été avant de reconnaître le parti ecclésiastique. L'évidence a triomphé de ma longue résistance : ce parti existe. Il a pour but la destruction successive de toutes nos libertés. Le projet de loi de la presse a achevé de me convaincre que le ministère s'appuie imprudemment sur ce parti qui n'a aucun point de contact avec la nation, qui menace toutes les franchises nationales. (Extrait du discours prononcé à la Chambre des Députés par M. Gautier, dans la séance du 9 mai 1827, dix jours après le licenciment de la garde nationale.)

M. de Chabrol, ministre de la marine, et son frère, préfet de la Seine, furent, dit-on, sur le point de donner leur démission. On assura aussi que M. Sosthènes de Larochefoucauld, fils de M. de Doudeauville, chargé sous lui du département des Beaux-Arts, et colonel de la 5e légion de la garde nationale licenciée, avait été celui des chefs de cette garde qui s'était prononcé avec le plus d'énergie contre une mesure que les personnes de tous les rangs, de toutes les classes, de toutes les nuances d'opinions, condamnaient également comme imprudente et funeste. Il avait cité l'exemple de son père, en le présentant comme un modèle de conduite pour tout homme d'honneur; mais il paraît que des considérations plus puissantes que sa volonté ne lui permirent pas de le suivre. M. le vicomte de Larochefoucauld conserva la direction des Beaux-Arts, et une ordonnance du Roi, du 2 mai, confia par intérim, à M. de la Bouillerie, intendant du trésor de la Couronne, le portefeuille de ministre de la Maison du Roi.

Mais ce portefeuille, il fallait se décider à le remettre en des mains qui pussent le con-

server. Quoique M. de Chabrol se fût décidé à rester à son poste, M. de Villèle ne se trouvait pas moins embarrassé pour remplacer le duc de Doudeauville. En se donnant un nouveau collègue, le président du conseil craignait de rencontrer un homme qu'il ne pût diriger à son gré, et l'on sait que M. de Villèle veut régner en sultan au milieu des autres ministres.

Il songea d'abord à transporter M. de Damas, des affaires étrangères à la Maison du Roi; mais, qui placer alors aux affaires étrangères? d'ailleurs ces arrangemens pouvaient ne pas convenir à M. de Damas, et ce n'était pas l'instant de le mécontenter. Diverses ouvertures furent faites auprès des membres de la Chambre haute, mais tous refusèrent un poste dans lequel l'honneur n'avait pas permis à un Larochefoucauld de se maintenir. M. de Vitrolles se serait montré moins scrupuleux, mais M. de Vitrolles n'était pas un homme facile à manier; ses opinions d'ailleurs étaient beauoopup trop franches*, il fallait des gens qui

* On peut juger des opinions de M. de Vitrolles par le mot qui lui est échappé en apprenant le licenciement de la garde nationale : « Voilà, s'est-il écrié, le premier pas que

sussent mieux dissimuler. M. de Villèle aurait bien voulu qu'un simple intendant-général, qui n'eût occupé qu'un emploi secondaire, qui n'eût pas eu de voix au conseil, le délivrât de ses craintes; mais un choix qu'il repoussait lui était, dit-on, imposé; un courrier envoyé à Londres allait offrir à M. de Polignac le porte-feuille abandonné. Ce bruit que les amis du Duc répandaient à l'envi, n'avait point encore de fondement, mais chacun en est encore aujourd'hui préoccupé.

Le caractère de M. de Polignac serait moins rassurant pour le président du conseil, que celui de M. de Vitrolles; et son omnipotence se verrait directement menacée. Fils de cette duchesse de Polignac, célèbre par l'attachement que lui avait voué la reine Antoinette, et qui justifia les sentimens qu'elle avait inspirés à cette princesse en mourant de douleur lorsqu'elle apprit sa fin tragique, M. de Polignac a hérité, dit-on, auprès de Charles X, de la faveur que sa mère obtint autrefois auprès de la royale famille. Aucun sujet n'a d'ailleurs

» le Roi ait fait vers le trône. » Ainsi le Prince, qui date ses ordonnances de la troisième année, n'aurait donc pas encore régné.

donné à la Maison de Bourbon des preuves d'un plus constant amour, d'un dévouement plus intrépide ; aucun n'a mieux mérité d'avance la confiance sans réserve qu'on lui pourrait accorder. Officier de hussard au commencement de la révolution, il se montra dès-lors l'un des adversaires les plus exaltés des réformes qui se préparaient ; mêlé à toutes les scènes tumultueuses qui en étaient le prélude, il fallut deux fois la présence d'esprit et le courage du jeune comte de Sombreuil pour l'arracher aux dangers qu'il affrontait. Forcé de fuir de la France, il fit les campagnes des princes, à la tête d'un régiment qui portait son nom, et se rendit plus tard auprès du comte d'Artois, à la personne duquel il était dès-lors particulièrement attaché.

Une conspiration qui pouvait changer les destinées de la France et du Monde, se préparait dans l'ombre, Georges Cadoudal était à sa tête. M. de Rivière s'était rendu à Paris, pour en seconder l'effet. M. de Polignac s'y trouvait avec lui et leur prêtait son appui. Les conjurés furent découverts par celui qu'ils devaient frapper, et, comme Georges Cadoudal, MM. de Polignac et de Rivière se virent

condamnés à subir la mort. Les instances et les sollicitations de Murat avaient sauvé un conjuré, qui ne s'en souvint peut-être pas assez plus tard. Les supplications courageuses et touchantes de sa jeune épouse, auxquelles vinrent s'unir celles de Joséphine, détournèrent le coup qui était prêt à frapper M. de Polignac. Mais il fut condamné à rester dans les fers jusqu'à ce que la paix générale eût assuré lé repos de la France; alors seulement il devait recouvrer sa liberté. Tour à tour transféré du château de Ham au Temple et à Vincennes, il se trouvait en 1812, avec son frère, également prisonnier, dans une maison de santé, où il fit connaissance avec le général Mallet. On peut présumer qu'il eût le secret du complot que celui-ci se disposait à faire éclater; on en connaît l'issue; mais la mort de Mallet ne put détruire les dernières espérances de M. de Polignac. Sa correspondance avec les princes n'en fut pas moins active, et lorsqu'en 1814, il trouva moyen de s'échapper, il courut aussitôt à Vesoul, où il savait que le comte d'Artois venait d'arriver à la suite des armées alliées.

Chargé des pouvoirs du Prince, il pré-

céda les souverains étrangers dans la capitale, et fut le premier à y faire arborer le drapeau blanc et à y rallier les amis secrets de la famille des Bourbons.

Depuis la Restauration, M. de Polignac, appelé à la Chambre des Députés, y vota avec la majorité de 1815, entra à la Chambre des Pairs, après la mort de son père, et fut, en 1823, sur la proposition de M. de Châteaubriand, alors ministre des affaires étrangères, nommé à l'ambassade d'Angleterre. La manière dont il a jusqu'ici dirigé la politique de la France, sa constante opposition au système que M. Canning vient de faire triompher, non moins que les traits de sa vie que nous venons de retracer, tout indique assez l'énergie de son caractère, la fermeté de ses opinions; et son entrée dans le conseil du Roi ne pourrait qu'être un événement d'une haute importance, puisqu'elle donnerait une impulsion nouvelle au ministère, hâterait sa chute et servirait à nous retirer enfin de l'abîme où l'on aurait voulu nous plonger.

Mais, que parlons-nous de la chute éloignée du ministère? demain, peut-être, il sera

tombé. Ces cris qui s'élèvent contre ses actes, de toutes les parties de la France, cette réprobation universelle, qui gronde autour de lui, qui menace sa tête, a déjà trouvé des organes éloquens, des interprètes courageux; et, pendant que le cri de la patrie en alarmes monte jusqu'au Monarque, sur le cœur duquel le peuple peut compter, déjà le ministère est sommé de rendre compte de son impardonnable conduite, de ses attaques réitérées contre la Charte du royaume, contre la tranquillité du pays et la sûreté du trône. Un intrépide député, qu'on en défiait, a demandé quatre voix pour appuyer l'acte d'accusation qu'il est prêt à signer; vingt se sont offertes; celles de trente millions de Français leur sont assurées.

FIN.

# ÉTRENNES

À

# M. DE VILLÈLE.

## Des mêmes Auteurs :

### SATIRES.

Sidiennes.
Épître a M. de Villèle.
Les Jésuites.
Les Grecs.
Une Soirée chez M. de Peyronnet.
Le Congrès des Ministres.
La Peyronnéïde.
La Censure.

### POÈMES.

Rome a Paris.
La Villéliade.
La Corbiéréïde.
La Bacriade.

IMPRIMERIE DE J. TASTU,
RUE DE VAUGIRARD, N° 36.

# ÉTRENNES

A

# M. DE VILLÈLE,

OU

## NOS ADIEUX AUX MINISTRES.

PAR

MÉRY ET BARTHÉLEMY.

---

PARIS

AMBROISE DUPONT ET C^IE, LIBRAIRES,

ÉDITEURS DE L'HISTOIRE DE NAPOLÉON, PAR M. DE NORVINS,

RUE VIVIENNE, N° 16.

*

1828

# PRÉFACE.



Nous avons composé cette Satire pour compléter notre histoire poétique d'un ministère qui paraît s'éteindre avec ce mois de décembre. Puisse 1828 être un an de grâce pour la France et pour les écrivains ! puissions-nous nous-mêmes devenir ministériels, et changer la verge de la satire contre le luth de la liberté ! Si cet espoir était encore une illusion, si des Séjans succédaient aux Séjans, nous conserverions toujours le poste que nous avons choisi : notre verve serait inépuisable comme la haine que les tyrans inspirent.

# ÉTRENNES

A

# M. DE VILLÈLE,

OU

## NOS ADIEUX AUX MINISTRES.

---

Depuis le jour néfaste où tout Paris en deuil
Te vit introniser au suprême fauteuil,
Depuis que dans leurs chants deux poëtes complices[1]
De ton classique nom parent leurs frontispices ;
Jamais dans un seul an, comme en ces derniers mois,
Ton cerveau colossal n'enfanta plus d'exploits :

Du rebelle Paris les civiques brigades
Avaient de ton hôtel ébranlé les arcades;
Ta main a de leurs flots enchaîné le reflux,
Ils n'ont fait que passer, ils n'étaient déjà plus :
Dès ce jour glorieux, le haineux pamphlétaire
Distillait son venin sur ton doux ministère;
Les journaux insolens, hardis inquisiteurs,
Livraient ta vie entière au jury des lecteurs;
Alors, de tes visirs la triple signature
Aux censeurs de ton règne envoya la censure :
L'austère Luxembourg étouffait sans pitié
Des lois que tes ventrus n'enfantent qu'à moitié;
Il fallait conquérir cette rebelle Chambre;
Que ne peut ton audace? Un matin de novembre
Dans ce même palais qui bravait ton pouvoir,
On vit quatre-vingts pairs étonnés de s'y voir.
Tant d'éclat eût suffi pour ta noble carrière,
Un seul de ces exploits eût illustré Corbière;

Mais pour toi c'était peu : par ce triple attentat
Tu machinais de loin un plus grand coup d'État,
Tu brûlais de finir, en tirant ton épée,
L'histoire de sept ans par un chant d'épopée ;
Le destin te servit : tes muets truchemens
S'étaient évanouis dans leurs départemens :
Bientôt brille ce jour d'éternelle mémoire,
Où dix mille électeurs, ligués contre ta gloire,
Des faubourgs d'outre-Seine aux boulevards d'Antin
Jetaient des noms vainqueurs dans l'urne du scrutin.
Tandis que tout Paris, par un sublime vote
Vengeait d'un vil affront sa garde patriote,
Vous, en ce moment même, au fond de vos palais
Vous comptiez vos amis de Bordeaux à Calais :
Paris n'était qu'un point sur la carte de France ;
Mais chaque heure du jour trompait votre espérance ;
Aux tours de Saint-Sulpice un bras officiel
Votait comme Paris sur l'azur d'un beau ciel ;

Quel deuil ! d'Hermopolis, dévorant ses angoisses,
Pour casser la neuvaine écrivait aux paroisses [2],
Le dévot Peyronnet, mortifiant sa chair,
Attendait sur son lit des nouvelles du Cher [3],
Et Corbière, en délire au bord d'un cénotaphe [4],
Destituait tout bas l'insolent télégraphe ;
Ces pâles lieutenans tremblaient auprès de toi ;
Toi seul inaccessible à ce commun effroi,
Tu voulus noblement, pour ta dernière fête,
Périr en Romulus au sein d'une tempête.
Tes ordres sont partis ; le pieux Delavau
A convoqué sa bande en son morne caveau ;
Alors on vit errer dans l'enceinte des places
Des hommes dont Paris n'a jamais vu les faces ;
Horrible légion ! Une chaîne d'airain
L'écroue en temps de paix dans un noir souterrain ;
Des chiourmes de Brest immondes locataires,
Ils guettent le moment des troubles populaires ;

Mais au premier signal, le hideux bataillon
S'élance, libre enfin, en obscur tourbillon,
Quand de son bras puissant le ministre du bagne
Comme Éole a frappé le flanc de la montagne.
Avec eux, ont paru les archers de Foucault;
Ces équestres soudards qui parent l'échafaud,
Césars des carrefours, centaures jésuitiques,
Accourent pour sabrer des complots fantastiques,
Et leurs bleus fantassins, par feux de peloton,
En douze temps réglés fusillent le piéton.
Le tambour bat la charge; en vain des barricades
Du populeux Grand-Cerf protégent les arcades;
Le rempart est détruit; le timide passant
Erre au milieu de l'ombre et marche dans le sang;
Tout a fui; les héros maîtres de la redoute
Poursuivent des vaincus l'innocente déroute,
Et dans l'ordre du jour, le chef de ces spahis
Proclame que leur bras a sauvé leur pays.

Ainsi dans ces forêts qui couronnent Versailles,
Parodiant sans peur le fracas des batailles,
D'illustres courtisans qu'indigne le repos
Sur des cerfs fugitifs s'élancent en héros;
Le bois frémit, les cors sonnent par intervalles,
Leur fanfare se mêle au sifflement des balles,
Le sang coule, et le soir dans le château des rois
Les superbes vainqueurs racontent tant d'exploits.

Gendarmes, gloire à vous! De ce jour mémorable
Conservez avec soin un souvenir durable,
Et pour d'autres combats désormais réunis,
Invoquez en chargeant *Villèle et Saint-Denis*.

Ah! puisque de nos jours une main populaire
Dresse à de vieux exploits un marbre séculaire,
Puisque l'art des Lemot a gravé sur l'airain
Le moment où Louis n'ose passer le Rhin [5];

Bientôt, n'en doutons pas, de ce dévot carnage
La porte Saint-Denis retracera l'image,
Car devant ce combat d'éternel entretien,
Austerlitz est bien peu, le Trocadéro rien.

Et toi, de qui le zèle opéra ces miracles,
Quitte de ton hôtel les secrets tabernacles.
Viens, noble Delavau, viens, l'aurore qui luit
Éclaire le tableau des succès de la nuit;
La Morgue n'est pas loin; l'antre de la police
Avoisine à dessein l'infernal édifice,
Tumulaire caveau dont le gouffre béant
Attend le désespoir qui chercha le néant;
La sombre déité du nocturne sicaire
Aux crimes de Paris ouvre ce reliquaire.
Sitôt que la sonnette agitée avec bruit
Annonce un nouvel hôte au manoir introduit,
L'impassible geôlier de la lugubre salle

Porte sous le guichet la civière fatale,
Déroule un noir linceul et sur le pavé nu
Développe en sifflant le cadavre inconnu.
Quels funestes apprêts l'œil effrayé contemple!
Comme un hideux trophée étalé dans un temple,
D'humides vêtemens par la fange souillés
Pendent aux clous sanglans de ces murs dépouillés.
Jamais, jusqu'à ce jour, grâce à tes noires bandes,
Le funèbre dortoir ne reçut plus d'offrandes;
C'est la fête du lieu! des honneurs des tombeaux
Ta haine veut priver ces effrayans lambeaux,
Et devant tes genoux les mères éplorées
Sollicitent sans fruit des dépouilles sacrées.
O douleur! tout un peuple est stupide d'effroi;
Mais que sert d'invoquer une impuissante loi?
L'assassin dort paisible; il a sur ses victimes
Imprimé ses forfaits en marques anonymes!!!

Ah ! que n'est-il permis à la grandeur des rois
De sortir en piétons de leurs palais étroits!
Que ne voit-on parfois dans sa ville fidèle
Le monarque marcher à côté de Villèle !
Il saurait sur quel bras il fonde son appui,
Et la plainte publique arriverait à lui....
Vœux impuissans! Heureux le peuple asiatique
Que retient le Coran sous un joug despotique !
Là du moins, le calife escorté d'un visir,
Sans gardes, dans Bagdad se promène à loisir;
En vain, de son conseil, l'impudente gazette
Lui vante le bonheur de la classe sujette;
Il la voit.... et souvent, en lugubre appareil,
La tête d'un visir préside le conseil.
Mais chez nous, peuple libre, une farouche grille
Dérobe au souverain sa plus chère famille,
Sa cour est devant lui comme un mur éternel;
Le Suisse à brandebourg qui veille au Carrousel,

Devant la vérité croise la baïonnette,
Et jamais Dreux-Brézé, suspendant l'étiquette,
Ne permit à nos rois reclus dans leur château
De visiter à pied Paris *incognito*.

C'en est fait! désormais leur victoire récente
A rendu de nos chefs la ligue plus puissante;
Jusqu'ici, fors l'honneur tout est perdu pour nous;
Le ciel vient d'exaucer Quélen et Frayssinous:
Doux pasteurs! pour bénir vos défuntes ouailles,
Entonnez les versets qu'on chante aux funérailles:
Toi, Villèle, au fronton du Palais-Rivoli
Attache le laurier que ta main a cueilli;
Que les ifs de Chabrol, plantés sous tes croisées,
Colorent de leurs feux tes voûtes pavoisées;
Hâte-toi de jouir; car, au gré de nos vœux,
Ton règne va bientôt s'éteindre avec ces feux.

Déjà pour isoler ta défaite éclatante,
Comme des chefs blessés qui rentrent dans leur tente,
Corbière et Peyronnet, dotés par le Trésor,
Laissent presque à zéro ton noble état-major;
L'un, peut-être, aujourd'hui simple bourgeois de Rennes,
A ses concitoyens demande ses étrennes;
L'autre va, studieux dans ses jardins d'Auteuil,
De ses projets de loi publier un recueil.
Ainsi de toutes parts le faisceau se délie.
Suis leurs pas, Frayssinous, héros de l'homélie,
Abdique ton pouvoir, et la crosse à la main,
Sois un nouveau Sylla pour le clergé romain;
Ou plutôt, dans les murs consacrés à Mercure [6],
Cours exercer en paix ta grasse sinécure.
Toi, Damas, qui jadis, sacristain du dieu Mars,
Étudias nos mœurs dans la ville des Czars,
Retourne à Nicolas demander le salaire
Du knout que tu donnais aux soldats de son frère;

Toi, Clermont, va briller aux champs de Saint-Omer;
Et toi, dont le trident épouvante la mer,
Chabrol, du gouvernail abandonne la barre,
Va t'asseoir sur l'écueil qui vit tomber Icare,
Console Méhémet, et que l'œil du marin
T'aperçoive de loin pleurant sur Navarin.

Villèle! resté seul sur le champ de défaite,
Qu'attends-tu désormais pour incliner la tête?
Cramponné comme Ajax au sommet de l'écueil,
Contre le sort jaloux tu roidis ton orgueil.
Crois-tu, pour retarder une chute funeste,
Qu'un prodige inouï pour toi se manifeste?
Va, si l'homme parfois entrevoit les destins,
Nos yeux ont signalé des présages certains,
L'avenir par deux fois a soulevé son voile.
O vous qui, chez la sœur de la défunte *Étoile*,
Consignez avec soin les miracles nouveaux

Qui des jésuites saints bénissent les travaux ;
Vous dont la vive foi, des pervers méconnue,
Vit la croix de Migné s'allonger dans la nue [7] ;
Écoutez, triumvirs, et tombez à genoux.
Le ciel a fait aussi des miracles pour nous ;
Oui, le jour que sauvant l'honneur de la tonsure,
Vos trois mains ont signé l'odieuse censure,
Le soleil se couvrit, et par un double coup
La foudre électrisa les chênes de Saint-Cloud [8] :
On eût dit que le ciel, complice de la terre,
Pour voter contre vous employait son tonnerre,
Et qu'au prince trompé par sa perfide cour,
Il adressait enfin sa supplique à son tour.
Que faisiez-vous alors ? Votre triple excellence
Sous un paratonnerre insultait à la France ;
Mais le soir, dans leurs lits, à vos yeux étonnés,
L'Ange exterminateur frappa vos premiers-nés [9].
De quel front, nourrissant des espérances vaines,

Adressez-vous au ciel l'encens de vos neuvaines ?
Ouvrez les yeux : ce ciel que d'hypocrites voix
Ont à votre secours appelé tant de fois,
De l'autel de Caïn repoussant l'hécatombe,
Pour tarir votre sang ouvre une double tombe.

Pour nous, sur qui l'orage épuisa tant de coups,
Sourions à l'espoir d'un avenir plus doux ;
Oublions nos douleurs ; de meilleures journées
Sur le front de nos fils passeront fortunées :
Décembre va finir ; l'année à son matin
Nous montre le bonheur dans l'horizon lointain.

Ainsi quand le Simoun à la brûlante haleine
Désole du Sennar la sablonneuse plaine,
Languissamment couché sur des tertres mouvans,
L'Arabe attend la mort qui roule avec les vents :
Mais qu'un souffle parti des rivages du pôle,

Rafraîchisse des cieux la brûlante coupole,
Il se lève ; oublieux des maux qu'il a soufferts,
Il aspire la vie errante dans les airs,
Et croit déjà revoir parmi les sicomores
La lointaine oasis aux cascades sonores,
Et le temple où priant sous un toit de granit,
Le Mollah brave en paix le soleil au zénith.



# NOTES.

# NOTES.



[1] Depuis que dans leurs chants deux poëtes complices.

Nous accueillerons toujours avec empressement les critiques qui nous seront adressées par les journaux sur la forme ou le fond de nos ouvrages ; mais il en est une à laquelle nous devons répondre, puisqu'elle porte plutôt sur nous-mêmes que sur nos productions ; elle a été reproduite plusieurs fois dans la même feuille : nous avons tardé long-temps à la relever, parce qu'il est toujours ridicule de parler de soi. C'est notre association qui est le but de cette critique : on nous engage à nous livrer, chacun de notre côté, à nos inspirations, et à rompre une union poétique qui, nous dit-on, a rendu des services à la cause sainte. Les écrivains honorables qui nous donnent ce conseil nous portent sans doute quelque intérêt. Il nous est dur de nous montrer rebelles à leur bienveillance, mais nous leur déclarons que notre union ne finira que par une cause indépendante de nos volontés. Nous n'avons jamais ambitionné l'honneur d'être de *grands poëtes satiriques* ou de *grands poëtes descriptifs ;* nous voulons être de bons citoyens et servir notre pays avec les armes que nous ont données le ciel et le travail. Dès nos plus jeunes ans, la poésie a

fait nos délices. Dans les longs loisirs de notre adolescence, nous avons lu ensemble avec admiration les jeunes poëtes nos contemporains, sans avoir jamais eu l'idée de les suivre dans leur brillant essor. Nous faisions des vers pour nous. Une circonstance nous en fit hasarder pour le public; quelques suffrages les accueillirent, et nous nous trouvâmes dans la lice, pour ainsi dire, à notre insu. Si nous avions été avides d'acquérir ce qu'on appelle la gloire, nous aurions changé notre union en rivalité, en travaillant, chacun de notre part, comme les satiriques nos devanciers, à nous déchirer par des épigrammes. Les suffrages des gens de bien nous ont tenu lieu de cette gloire à laquelle d'ailleurs nous ne pouvons prétendre. Si dans nos ouvrages on rencontre par hasard quelques beautés, chacun de nous sera toujours ravi qu'on les attribue à l'autre.

[2] **Pour casser la neuvaine écrivait aux paroisses.**

Monseigneur de Paris ordonna dans un mandement une neuvaine, pour obtenir du ciel des élections *chrétiennes*. Le ciel a exaucé les vœux du prélat gallican : avant l'expiration de sa neuvaine, douze députés chrétiens, protecteurs des martyrs d'Orient, ennemis des Turcs et des jésuites, ont été nommés dans le diocèse métropolitain.

[3] **Attendait, pour voter, des nouvelles du Cher.**

M. de Peyronnet, qui se portait à la candidature, était indécis sur le choix d'un département. Dans sa perplexité, il prit les ordres du Roi, et déclara qu'il *optait pour le Cher*, mais le Cher n'opta pas pour lui.

[4] Et Corbière, eu délire au bord d'un cénotaphe.

M. de Corbière a failli succomber à une attaque d'élection foudroyante. M. Récamier l'a sauvé avec une potion de reliques infusées dans du *Lacryma-Christi*.

[5] Le moment où Louis n'ose passer le Rhin.

Allusion aux bas-reliefs qui décorent le monument de la place des Victoires. Louis XIV y est représenté au moment où il se plaint que sa grandeur l'attache au rivage. Son cheval se cabre, parce que les chevaux des rois se cabrent toujours sur les tableaux, et le régiment hollandais le couche en joue avec des pièces de campagne. Voilà comment on met l'histoire en bas-relief!

En 1672, Louis XIV, qui voulait se faire une réputation de bravoure à tout prix, quitta son sérail et son confesseur, et partit de Paris avec cent vingt mille hommes de troupes pour conquérir la Hollande qui n'en avait que vingt-cinq mille. Il fallait passer le Rhin : on choisit un gué près Tholhuis. Le fort hollandais était défendu par dix-sept soldats, et la rive par deux régimens et cinq cavaliers : c'était pis que Cadix en 1823. La cavalerie française se jeta dans le fleuve, l'infanterie suivit, on tira des coups de fusil comme à Saint-Omer. Louis XIV donna des ordres sérieusement, et le Rhin fut passé. On n'eut à regretter parmi les morts que M. de Longueville qui, par malheur, était ivre, selon l'usage des gentilhommes du temps. Boileau, grand poëte et plat courtisan, s'empara du sujet; il en fit une Iliade, et Paris fut inondé de gravures et de bas-reliefs qui représentaient le grand roi enchaînant un vieillard à barbe limoneuse : c'était le Rhin.

Il est ridicule de reproduire aujourd'hui sur l'airain les jongle-

rics d'un siècle d'adulation. Il nous semble que c'est bien assez de voir le révocateur de l'édit de Nantes, l'auteur des dragonnades, à cheval sur la place Ternaux,

Galopant vers la Banque en lorgnant le Trésor.

Nous faisons des vœux pour que ces bas-reliefs menteurs soient remplacés. Les marchands des rues Saint-Denis et Saint-Martin aimeraient bien mieux y voir les héros du 20 novembre exécutant des feux de peloton sur des passans désarmés ; là au moins il y eut du sang, et par conséquent de la gloire. Voilà ce qu'il faut reproduire sur l'airain pour l'instruction de la postérité.

6 Ou plutôt dans les murs consacrés à Mercure.

*Hermopolis*, ville de Mercure, diocèse de M. de Frayssinous. D'après les conciles, les évêques sont tenus de résider dans leurs diocèses respectifs. Pourquoi diffère-t-il de se rendre aux vœux de ses ouailles hermopolisoises? Ne craint-il pas la mercuriale du Vatican ?

7 Vit la croix de Migné s'allonger dans la nue.

A l'issue de la mission prêchée à Migné, près Poitiers, une croix de cent pieds de long fut aperçue dans le ciel. On dressa le procès-verbal qui fut signé par trois gendarmes, et on l'envoya à la *Gazette de France*, lors *Étoile du Soir*. M. de Genoude, qui est dévot comme un habitué de l'Opéra, rendit compte du miracle entre un article sur le ballet de *Joconde* et l'éloge de Mlle Cinti ; il foudroya les Thomas incrédules des journaux libéraux, et prouva qu'on pouvait fort bien voir une croix dans le

ciel, puisque son collaborateur Benaben en avait une à sa boutonnière.

[8] La foudre électrisa les chênes de Saint-Cloud.

L'apparition de la censure fut signalée par d'épouvantables orages; le 2 juillet la foudre tomba sur le pont et devant l'église de Saint-Cloud. (*Voyez* les journaux du temps.)

[9] L'Ange exterminateur frappa vos premiers-nés.

Les ministres ont si long-temps insulté à la France, que nous ne craignons pas de nous écarter des convenances ordinaires, en leur mettant sous les yeux cette terrible mortalité, qui consterna les auteurs de la censure, sans pourtant dessiller leurs yeux. Le roi d'Égypte ouvrit les siens quand le deuil entra dans sa cour, et il rendit les Israélites à la liberté. Les tyrans de Memphis étaient moins durs que les triumvirs de notre ministère!



